Digitized by Google

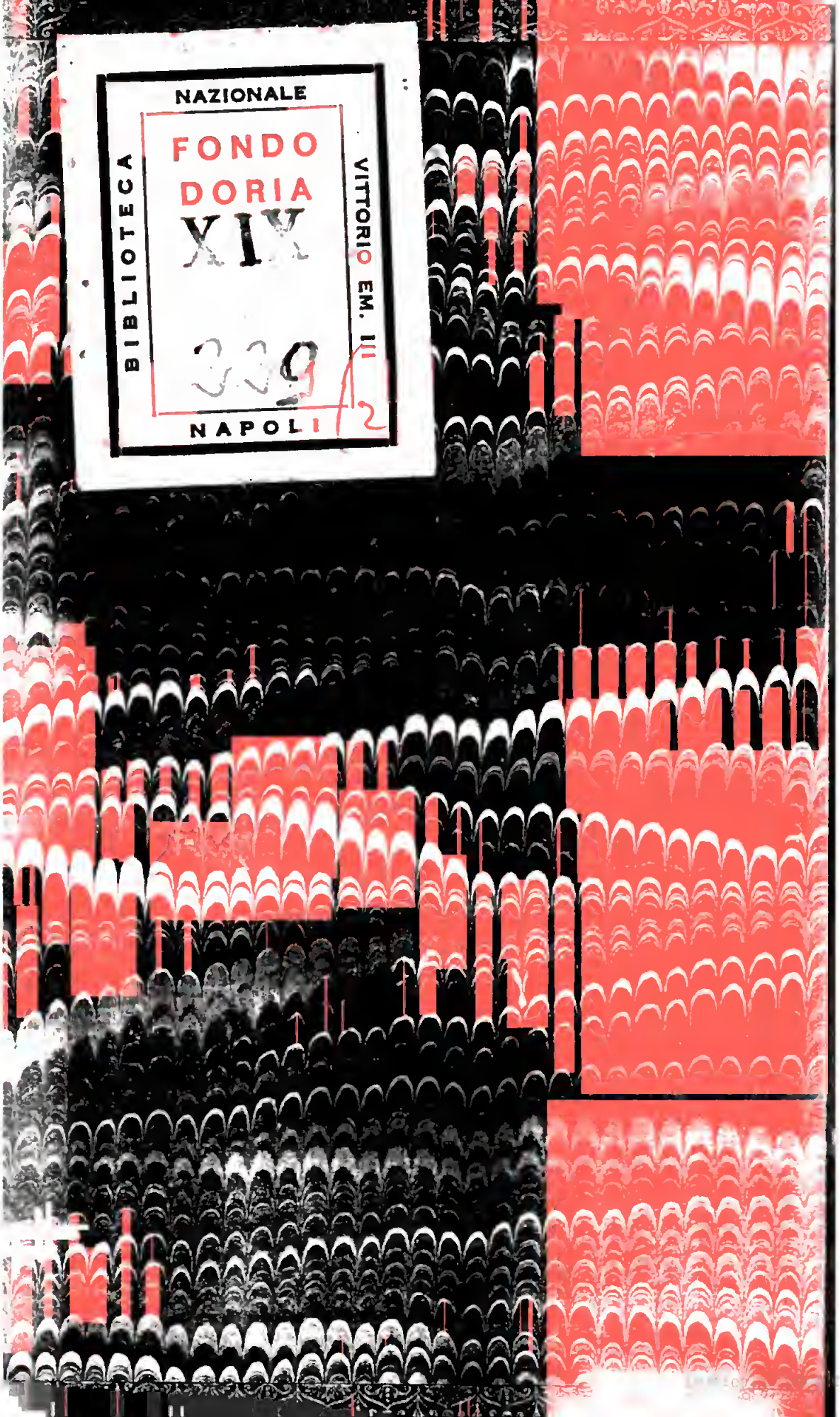
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EM. II NAPOLI
FONDO DORIA
XIX
339
2

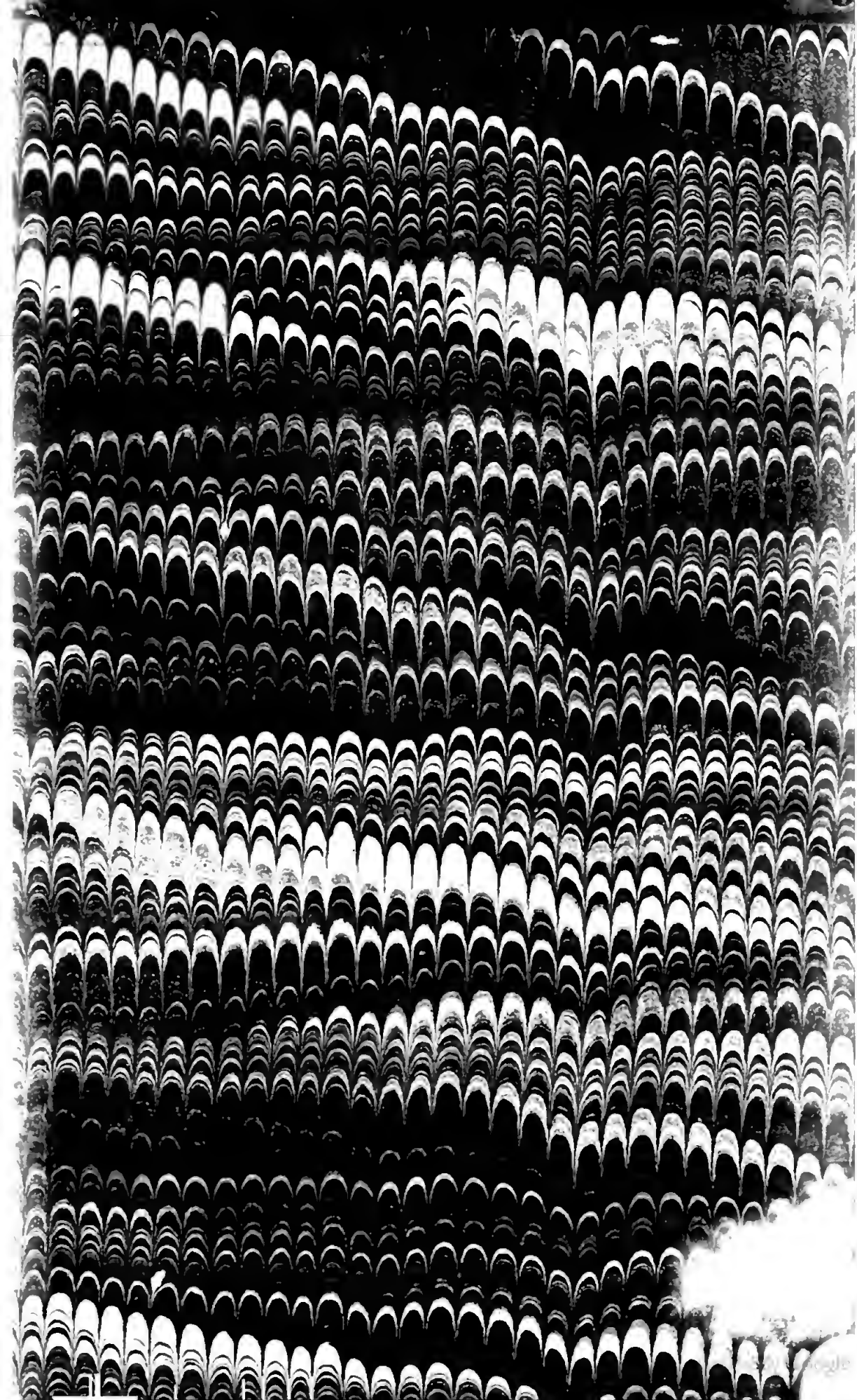

# JOURNAL
## DU REGNE
## DE
# HENRI IV.
## ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

*Par M.* PIERRE DE L'ETOILE,
*Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris.*

AVEC DES REMARQUES
Hiſtoriques & Politiques
DU CHEVALIER C. B. A.

*Et pluſieurs Pieces Hiſtoriques du même tems.*

TOME QUATRIE'ME.

A LA HAYE,
Chez les Freres VAILLANT.

M. DCC. XLI.

F.Doc.e. XIX 229²

995781

Bibliothèque Nationale
NAPOLI III

# AVIS
# AU LECTEUR,

*Sur les Pieces qui compoſent les Quatrieme & Cinquieme Volumes.*

MOnſieur *Bayle*, dans ſon Dictionnaire Critique, au mot *Salmacis*, dit que la *Deſcription de l'Iſle des Hermaphrodites* eſt une Satyre ingénieuſe, qui fait voir les déſordres de la Cour du Roy Henri III.

Cette Piece eſt fort recherchée de tous les Curieux, parce qu'on y trouve effectivement une Deſcription enjouée des minauderies & des manieres efféminées des Mignons de ce Roy.

Ce qui fait croire qu'elle a été compoſée de ſon tems, cependant elle n'a été imprimée qu'après ſa mort; car

on a trouvé dans des Mémoires manuſcrits ſur l'Hiſtoire de France (1), que cet Ouvrage n'a parû qu'en 1605, qu'on le vendoit un prix exceſſif : que le Roy Henri IV. ſe le fit lire, & quoiqu'il le trouvât trop libre & trop hardi, il ne voulut pourtant pas qu'on en recherchât l'Auteur, nommé *Artus Thomas* (2) ; faiſant conſcience, diſoit-il, de chagriner un homme, pour avoir dit la vérité : digne caractere d'un grand Roy.

Le ſentiment de ce grand Prince, eſt une marque de ſa bonté, & de l'eſtime que les Amateurs ont toujours euë pour cet Ouvrage : ainſi on ſe diſpenſera d'en faire l'éloge, qui ne ſerviroit de rien, le mérite en étant ſuffiſamment connu, de tous ceux qui recherchent les Monumens les plus curieux de notre Hiſtoire.

M. Godefroy, Auteur de ce qui

(1) C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui les Mémoires de M. de l'*Eſtoille*, imprimés d'abord à Bruxelles, ſous le nom de Cologne en 1719. & dont nous imprimons la partie qui regarde le Regne de Henri III. dans les deux premiers Volumes de cette Collection.

(2) Il faut lire *Thomas Artus*. Voyez la premiere Note ſur la Deſcription ci-après, page 3.

précédent,

précéde, ne marque pas qui étoit Thomas Artus, à qui on attribue cette Deſcription. Je crois l'avoir deviné dans la Note premiere, que j'ai miſe au commencement de cet Ouvrage. Mais qu'il me ſoit permis de dire un mot de la nature des Pieces, qui compoſent les Quatriéme & Cinquiéme Volumes de cette Collection.

La Deſcription de l'*Iſle des Hermaphrodites*, par laquelle je commence, eſt une Satyre très-ingénieuſe du Roy Henri III. de ſes Favoris, & même de ſes Miniſtres. Quoique nous ſoyons plus éloignés de ſon Regne, que ne l'étoit Thomas Artus, nous ne laiſſons pas de déplorer l'aveuglement de ce Prince, qui après avoir paru à la Cour, & dans nos Armées avec diſtinction, s'abandonna ſur le Trône, aux excès d'une molle oiſiveté, excès mêmes qui ſeroient condamnables dans une femme. Auſſi l'Auteur ne l'épargne pas; il n'y a gueres de traits de ſa vie, ſur leſquels Thomas Artus n'exerce une rigoureuſe Satyre; mais les Peuples furent encore plus à plaindre que ce Roy. Un Chef ne ſçauroit commettre de fau-

tes eſſentielles, qu'elles ne retombent ſur ſes Sujets, quoiqu'innocens. J'ai éclairci par de courtes Notes, ce que j'ai crû pouvoir éclaircir dans cet Ouvrage ; j'en ai écarté pluſieurs, pour éviter de continuelles répétitions. Je ne puis diſconvenir que l'Auteur n'ait gâté ſon Ouvrage par des Vers très-mauvais, qu'il a mis à la page 150, & qui ne reviennent aucunement à ſon ſujet. Les Pieces de Morale qui ſuivent les Vers, aux pages 153 & 178, ne ſont gueres meilleures. Il eſt fâcheux qu'elles rempliſſent plus d'une trentaine de pages, c'eſt du terrain & du tems perdu, qu'on pourroit employer à des lectures plus utiles.

Mais cette Piece eſt encore plus défigurée par le *Diſcours à Jacophile*, imprimé à la page 192. C'eſt une Allégorie continuelle, & dans les faits, & dans la maniere de parler ; à peine y peut-on entendre quelque choſe. Des Vers quelquefois bons, quelquefois mauvais, mais toujours appliqués hors de propos, font connoître la lecture

variée

variée de l'Auteur, & ne font point honneur à ſon jugement. Hé ! qu'avions-nous affaire des citations qu'il y fait de S. Cyprien, de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin ; cependant le Libraire a voulu que ce Diſcours parût à la ſuite de l'Iſle des Hermaphrodites, pour ne pas donner lieu à des Lecteurs chagrins, de publier que ſon Edition n'eſt pas complette, & qu'on en a retranché quelque Piece. On l'auroit crû de conſéquence, ſi on l'avoit omiſe, & je ſuis perſuadé qu'on ſera fâché de la voir ici, tant elle eſt inſipide.

L'Hiſtoire des *Amours du Grand Alcandre*, page 337, fait la troiſiéme Piece de ce Volume : c'eſt un Ouvrage très-connu, imprimé & réimprimé pluſieurs fois. Il eſt étonnant de voir combien cette Piece, qui eſt fort agréable & bien écrite, ſe trouve défigurée dans toutes les Editions, qui en ont paru juſqu'ici. Celui, qui le premier l'a donnée, n'avoit qu'une copie tronquée : & je la rétablis ici, ſur le Manuſcrit 8943 de la Bibliotheque de ſa Majeſté,

parmi ceux de M. le Comte de Bethune. La Remarque de ce Seigneur, qui ſe trouve à la tête de ce Volume, fait voir que ſi ce n'eſt pas l'Original, c'en eſt du moins une Copie autentique.

On y lit donc, & c'eſt M. le Comte de Bethune qui parle : *HISTOIRE du Roy HENRI QUATRIEME, depuis ſon Avenement à la Couronne, juſques à ſa mort, faite par Madame la Princeſſe de Conty, & qui m'a été donnée par feu M. le Duc de Bellegarde.* La Princeſſe de Conty, de qui vient cette ingénieuſe Piece, eſt la même qui eſt appellée *Milagarde* dans cette Hiſtoire. Elle ſe nommoit *Louiſe-Marguerite de Lorraine*, fille de Henri Duc de *Guiſe*, tué à Blois ſur la fin de l'an 1588, & de *Catherine de Cleves.* Louiſe fut la ſeconde femme de *François de Bourbon Prince de Conty*, avec qui elle fut mariée au Château de Meudon le 24 Juillet 1605, & mourut au Château d'Eu le 30 Avril 1631 ; ainſi étant une des actrices de cette Piece, on juge bien qu'elle étoit exactement informée de tous les faits qu'elle rapporte.

Le Duc de *Bellegarde*, qui donna cette

cette Hiſtoire à M. de Bethune, étoit *Roger de Saint Larry*, Grand Ecuyer de France, qui fut fait Duc de Bellegarde en 1619, & qui eſt eſt mort en 1646, âgé de 83 ans 7 mois 3 jours. C'eſt lui qui eſt nommé *Florian*, dans cette Hiſtoire; & qui fut Amant favoriſé, non ſeulement de la Ducheſſe de *Beaufort*, Maîtreſſe de notre Roy Henri IV. mais encore de *Milagarde*, ou *Marguerite-Louiſe de Lorraine*, comme elle en convient elle-même dans ſon Hiſtoire, & à qui nous en ſommes redevables.

Enfin M. de *Bethune* qui nous a conſervé le Manuſcrit le plus exact de cette Piece, ſe nommoit *Philippe*; il étoit frere de *Maximilien de Bethune, Marquis de Roſny*, Miniſtre favori de Henri IV. *Philippe* fut employé en diverſes Négociations. Son goût pour les Lettres, & le Droit Public, l'avoit porté à recueillir les plus précieux monumens des derniers tems de notre Hiſtoire; & la Collection qu'il en a faite, compoſe un corps de 1200 Volumes *in-folio*. C'eſt aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de la Bibliotheque de ſa Ma-

jeſté. Il eſt mort en 1649, âgé de 88. ans. Ainſi l'on voit que l'illuſtre Princeſſe, qui a compoſé ce morceau ſi curieux, & le Duc de Bellegarde, l'un de ſes amis, étoient contemporains, & par conſéquent très-croyables, ſur tout ce qu'on y raconte.

Cette petite Hiſtoire eſt accompagnée de trois morceaux, également inſtructifs & curieux : 1°. De *Notes*, pour éclaircir le texte de cette Hiſtoire. 2°. D'une *Clef*, pour l'explication des véritables noms, que l'on a exprès déguiſés ſous des noms faux & empruntés. 3°. D'*Annotations*, pour rectifier ce qui avoit été mal expliqué dans les Notes, ou dans la Clef. L'on a conſervé ces trois Pieces dans cette Edition, avec cette différence néanmoins, que les *Notes* ſont inſérées ſous le texte, pour épargner la peine & le chagrin aux Lecteurs, d'interrompre ſa lecture, & de les aller chercher à la fin de l'Ouvrage. L'on a eu ſoin même de les fortifier, par de nouvelles explications hiſtoriques ; l'on en a uſé de même, à l'égard de la *Clef*.

*Clef.* Mais cela n'a pas diſpenſé de remettre cette Clef toute entiére en ſon lieu, pour y avoir recours; enfin l'on a fait ſuivre les *Annotations*, qui viennent d'une perſonne, qui connoiſſoit exactement la Cour du Roy Henri IV. L'on s'eſt même aidé du petit Livre, qui parut en 1663, ſous le nom des Amours du Roy Henri IV. Edition qui eſt moins imparfaite, que celles qui avoient paruës auparavant, dans le *Recueil de Pieces pour ſervir à l'Hiſtoire du Roy Henri III.*

J'ignore à qui nous ſommes redevables de ces trois Pieces, mais de quelque main qu'elles viennent, il étoit néceſſaire de les placer, ou ſous le texte, ou à la fin des Amours de Henri IV. C'eſt à quoi je me ſuis bien gardé de manquer.

Les *Lettres* de ce Roy, qui ſuivent, à la page 433, ne ſont ni moins intéreſſantes, ni moins curieuſes, que l'Hiſtoire de ſes Amours. Quelques-unes avoient déja paruës, mais ſi imparfaitement, que refuſant de me fier aux Copies

pies imprimées, où je voyois de l'équivoque, j'ai eu recours aux Originaux, qui ſe trouvent encore aujourd'hui précieuſement conſervés dans la Bibliotheque de ſa Majeſté; c'eſt au Numero 9128, parmi les Manuſcrits de M. de Bethune. Je les ai conférées, & j'ai trouvé que mon doute étoit raiſonnable. J'ai rencontré même plus que je ne cherchois; il n'y en avoit dans les anciennes Editions que quarante, & j'en ai trouvé dix-neuf de plus, ce qui fait cinquante-neuf Lettres que je préſente dans cette nouvelle Edition. On y voit, comme dans les autres, ce caractere tendre, vif & naturel, qui étoit propre à ce grand Roy. J'ai remarqué deux choſes dans la lecture des Originaux, une facilité admirable dans Henri IV. On y voit que ſa main, toujours sûre, ſuivoit l'activité de ſon eſprit, qui ne ſe dément jamais, ſans aucune rature; tout y coule de ſource, la main accompagnoit l'eſprit & le cœur. Une ſeconde obſervation que j'ai faite, eſt que Henri, qui étoit aſſez exact à marquer le jour & le mois, ne déſigne jamais l'année. C'eſt un travail que j'ai pris ſur moi;

moi; & par les faits ou les circonſtances du tems, indiquées dans ces Lettres, j'ai eu ſoin d'y rétablir l'année, & je les ai diviſées en deux claſſes : les treize premieres ſont adreſſées à Madame de Beaufort, *Gabrielle d'Eſtrées ;* & les quarante-ſix autres à la Marquiſe de Verneuil, *Henriette Balzac d'Entragues ;* mais dans la Table j'ai diſtingué celles que je publie de nouveau.

A la ſuite de ces Lettres, page 468, ſe lit une Satyre fort ingénieuſe contre le Roy Henri IV. C'eſt une ironie perpétuelle, qu'une Dame très-ſpirituelle a faite de ce grand Prince. Henri n'étoit pas riche lorſqu'il parvint à la Couronne ; doit-il donc paroître étonnant, qu'il n'ait pas d'abord répandu ſes graces, ſur tous ceux qui lui avoient été inviolablement attachés ? Il avoit beſoin de diminuer le nombre de ſes ennemis ; ce qu'il fit par des bienfaits, honneurs, Gouvernemens & Penſions, dont les hommes ont de tout tems été fort avides. Rarement, & preſque jamais, voit-on dans quelque Nation que ce ſoit,

ſoit, de ces caracteres nobles & généreux, qui font le bien pour la ſeule ſatisfaction de ſe dire à ſoi-même, qu'on s'eſt acquitté de ſon devoir. Un tel homme, s'il ſe trouvoit, ſeroit le Phénix de l'humanité. Tous veulent être récompenſés, & même des premiers: & l'injuſtice va juſqu'à rejetter ſouvent ſur le cœur du Prince, ce qui ne vient que de ſon impoſſibilité, ou des circonſtances des tems. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris de trouver ici les plaintes de tant de Braves, qui avoient ſervi ce Roy dans ſes beſoins. Les murmures diminuerent cependant peu à peu, & à meſure que les graces couloient ſur eux. J'ai marqué dans la premiere Note, que j'ai miſe ſur ce petit Ouvrage, le nom de l'illuſtre Dame qui l'a fait, & même le motif ſecret qu'elle eut, de ſe venger auſſi cruellement du Roy Henri. Je n'en ferai point un plus grand éloge, ſa ſeule lecture le fera mieux, que tout ce que je pourrois dire.

J'ai mis enſuite une autre Satyre, mais plus vive que la précédente, c'eſt le

le *Divorce Satyrique*, ou *les Amours de la Reine Marguerite*. Ces ſortes d'Ouvrages, qui plaiſent toujours à la malignité des hommes, ne manquent jamais de deshonorer leur Auteur ; je ne veux pas dire néanmoins, que tous les faits en ſoient faux & controuvés. Cette Princeſſe, qui avoit le cœur pris avant ſon mariage, n'a pas fait difficulté de marquer long-tems après, que jamais elle n'avoit eu de goût pour le Roy de Navarre. C'eſt ce que Scipion *Dupleix*, qui étoit Maître des Requêtes de cette Reine, ne fait pas difficulté d'avouer dans ſon Hiſtoire. Elle ſe plaiſoit même à parler d'amours, & n'avoit pas de nom plus agréable, que celui de *Venus-Uranie* ; c'eſt toujours le même Auteur qui parle, & qui reconnoit qu'on feroit un beau Roman des Avantures de la Reine Marguerite : il va juſques à dire, que depuis ſon éloignement & ſa ſéparation du Roy de Navarre, elle avoit enrichi le monde de pluſieurs créatures ; & prétend que ce qu'il en marque étoit néceſſaire alors, au bien & à la tranquillité du Royaume. Tel eſt le diſcours d'un des Officiers de cette Princeſſe : mais

mais je trouve quelque choſe de plus ſage, dans la maniere dont s'exprime Madame la Princeſſe de Conty, dans les Amours du Grand Alcandre, pour faire connoître le caractere de cette Reine; elle dit ſeulement, qu'*elle étoit moins chaſte que Lucrece :* c'eſt la déſigner d'une maniere très-ménagée, & qui cependant laiſſe beaucoup à penſer.

Mais de qui vient cette Piece, c'eſt ce qu'il eſt impoſſible d'aſſurer, & difficile de conjecturer ? Quoique dans quelques Editions il ſoit marqué qu'elle a été faite au nom du Roy Henri IV. je doute que ce Prince ait voulu diffamer une Princeſſe, avec laquelle il avoit été uni par les liens du mariage. On ſçait qu'il vécut avec elle dans une aſſez grande liaiſon, pendant ſes premieres années & même les quatre dernieres années de ſon Regne ; il avoit trop de probité pour en venir à de tels excès. Je croirois plutôt que cette Piece viendroit du fameux *d'Aubigné*, qui ne fait pas difficulté d'avouer dans ſon Hiſtoire, à quel point il étoit ennemi de cette Reine; & ce fut lui qui fit connoître à Henri IV. & à toute la Cour de Navarre, les intrigues

trigues de Marguerite avec Harlay de Champvallon. Il étoit aſſez médiſant, pour faire un pareil Ecrit, on y reconnoit toute la malignité de ſa plume Satyrique. Je ne donne néanmoins ceci, que comme une foible conjecture.

A la page 529 je publie une Piece, qui fait honneur au Roy Henri IV. dont il eſt fort parlé dans ce Volume. On y remarquera la bonté de ſon caractere; & l'on y verra, que s'il a eu des foibleſſes, il a eu pareillement du grand & du merveilleux dans l'eſprit, auſſi-bien que dans la maniere de penſer, & de s'exprimer. M. *de Perefixe*, Précepteur du feu Roy Louis XIV. qui a recueilli ou fait recueillir, les Paroles & les Actions les plus remarquables de Henri; les a lui-même dédiées à ſon illuſtre Eleve, par une Epître particuliere, qui eſt dans la premiere Edition de la Vie de Henri le Grand: elle manque dans preſque toutes les autres Editions de l'Hiſtoire de ce Reſtaurateur de la Monarchie Françoiſe. On l'a miſe néanmoins à la fin de l'*Hiſtoire des Amours*

*de*

*de Henri IV.* imprimée à Leyde, chez les *Elzevirs*, ſous le nom de *Sambix* en 1663. C'eſt ce qui m'a engagé à la faire ici reparoître, d'autant plus que j'y ai fait quelques additions, qui font connoître le fonds de Religion, dont étoit pénétré ce grand Prince; qui d'Huguenot ſincere, étoit devenu par la grace de ſa converſion, un ſincere & fidele Catholique: mais j'ai eu ſoin de faire connoître, qu'elles étoient mes additions.

Enfin je finis ce Volume, par une comparaiſon que j'ai faite de la *Confeſſion Catholique de Sancy* imprimée, avec un Manuſcrit du temps, que j'ai trouvé, après coup néanmoins, dans la Bibliotheque de ſa Majeſté. Les différences que j'y ai remarquées ne ſont pas toutes eſſentielles; quelques-unes ne conſiſtent qu'en quelques manieres de parler; d'autres néanmoins ſont aſſez importantes, pour fixer le ſens de l'Auteur, & pour y donner plus de jour. Il vaut mieux les trouver ici, quoique hors de place, que de les omettre;

&

& j'ai crû qu'on ne me ſçauroit pas mauvais gré de mon attention.

C'eſt-là tout ce que j'avois à dire, ſur les Pieces qui compoſent le Quatriéme Volume de cette Collection : mais comme le Cinquiéme s'eſt trouvé plus gros que les autres, j'ai remis à cet Avertiſſement à marquer quelque choſe, & du Livre, & de ſon Auteur. On ſçait que la *Confeſſion Catholique de Sancy* eſt une Satyre, ſouvent ingénieuſe, & toujours trop vive, de Nicolas de *Harlay* Sieur *Sancy*. Ce Seigneur, qui ſelon la mode de ſon temps, avoit changé & rechangé de Religion, n'avoit pas laiſſé d'être bon & fidele ſerviteur du Roy Henri III. juſques-là, qu'il entreprit de lever à ſes propres frais, un Corps de Troupes chez les Suiſſes, pour s'oppoſer aux fureurs de la Ligue. La mort précipitée de Henri III. ne permit pas à ce Prince, d'en récompenſer Sancy ; ces Troupes furent très-utiles au Roy Henri IV. pour le faire monter ſur le Trône des François. Quoique ce premier de nos Rois de la Branche de Bourbon,

eſtima Sancy, quoiqu'il connût tout le prix du ſervice qu'il en recevoit, il n'eut pas néanmoins la force de l'en récompenſer; il n'eut pas même celle de lui rendre ce qu'il avoit ſacrifié pour le bien de l'Etat. Cependant Sancy n'en murmura point, & le Diſcours de ce fidele Sujet, imprimé au Tome III. des Mémoires de Villeroy, eſt fait avec une modération, qu'on ne ſçauroit s'empêcher de louer: il reclamoit ſon propre bien, il avoit lieu d'être mécontent; mais il eut aſſez de prudence, pour ne pas marquer dans ce Diſcours, la cauſe de ſa diſgrace, toute honorable qu'elle étoit. M. le *Laboureur* a eu ſoin de nous l'apprendre, dans l'Abrégé qu'il a publié ſur le Regne de Henri III. & que j'ai imprimé au Tome II. de cette Collection. M. de *Sully*, qui vouloit arriver à quelque choſe de grand, fut plus ſouple & plus flateur que Sancy, & profita de la diſgrace de ce dernier: mais dès qu'il ſe vit dans la faveur de ſon Maître, il ne tarda gueres à ſe déclarer contre Madame de *Beaufort*, par le moyen de laquelle, il avoit eu néanmoins l'induſtrie d'obtenir par ſes complaiſances,

complaiſances, la premiere place, & celle qui donne toujours plus de crédit à la Cour. Ainſi ſur le compte de Sancy, il ne faut en croire ni les Mémoires de Sully, ni les Satyres de d'Aubigné. Ce dernier, ſans doute, avoit quelques mécontentemens perſonnels, qui le portoient à écrire long-temps après la diſgrace où étoit tombé Sancy, cette Satyre, la plus vive qui puiſſe ſortir des mains d'un homme d'eſprit. Sancy étoit alors dans le malheur, ainſi ce ſeul titre le rendoit reſpectable; c'eſt même un ſentiment d'humanité, auquel l'homme d'honneur, quelque cauſtique qu'il ſoit, ſe fait un devoir de ne pas manquer. M. de *Thou*, Auteur impartial & véridique, ſçait rendre à Sancy, toute la juſtice qui lui étoit dûë.

Il ne faut pas croire que le zele de la Religion, ait porté le Satyrique d'Aubigné à écrire cette Satyre. Ce qu'il dit par rapport à notre Doctrine, & à notre Diſcipline, ſont de ces traits que le Proteſtant ſe croit en droit d'haſarder quelquefois dans la converſation; mais qu'il ſe garderoit bien d'écrire, ne ſeroit-ce que dans une Lettre familiere.

Ce ſont de ces Contes, dont ſouvent on ne ſçauroit s'empêcher de rire, quoiqu'on les mépriſe. Il n'y a gueres de Catholique, qui n'en connoiſſe la fauſſeté & le ridicule. Ainſi ces ſortes de Satyres ne peuvent faire aucune impreſſion.

Ce Cinquiéme Volume, tel que je le préſente, part de trois mains différentes. Le Texte vient de *Theodore Agrippa d'Aubigné*; le corps des Notes eſt de M. le *Duchat*, célebre Réfugié François retiré à Berlin; enfin dans l'Edition de 1720, M. *Jean Godefroy* y a joint quelquefois les ſiennes.

D'Aubigné, dont la famille & le nom ſe ſont conſervés juſques ici avec éclat, étoit fils de Jean, Seigneur de Brie en Xaintonge, & de Catherine de Leſtang. Il nâquit le 8 Février 1550, à Saint Mauri près de Pons, à quatre ou cinq lieuës au Sud-Oueſt de Coignac. Sa mere mourut en accouchant de lui, ce qui lui fit donner le nom d'Agrippa, *tanquam ægrè partus*. Il fut aſſez bien élevé par les attentions d'un pere, qui s'étoit jetté dans les nouvelles opinions. On lui avoit fait apprendre le

le Grec & l'Hebreu ; il n'étoit âgé que de dix ans, lorſqu'on l'envoya à Paris en 1560. Il ne tarda point à prendre le parti des armes, & ſe trouva preſque à toutes les grandes actions, qui ſe paſſerent entre les Catholiques & les Réformés ; mais il fut aſſez heureux, pour éviter par une fuite courageuſe, les Maſſacres de la Saint Barthelemi. Deux ans après le Mariage du Roy de Navarre avec Marguerite de France, c'eſt-à-dire en 1574, il s'attacha à ce Prince, avec lequel même il reſta détenu à la Cour, & qu'il accompagna dans ſa fuite, au mois de Février 1576. Henri en reprenant la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, continua auſſi dans les foibleſſes, auſquelles il s'étoit un peu trop livré à la Cour ; mais on peut dire, que jamais ſes écarts ne lui firent commettre aucune faute eſſentielle au bien de ſes affaires, ni aux intérêts de l'Etat.

D'Aubigné prétend qu'il reçut quelques marques de réfroidiſſement, de la part de ce Prince, pour ne l'avoir pas voulu ſervir dans une intrigue amoureuſe. J'en doute fort ; d'Aubigné, de

ſon propre aveu, étoit extrêmement vicieux, & n'y regardoit pas de ſi près. Cependant ſes talens pour la guerre, & ſon activité dans ſes emplois, ne laiſſerent pas de le ſoutenir auprès d'un Prince, qui avoit beſoin de gens de main & d'expédition; mais malheureuſement la langue toujours vive, toujours picquante de d'Aubigné, lui faiſoit perdre en un inſtant, le mérite de beaucoup de belles actions; auſſi n'avança-t-il pas dans le Service, autant qu'il auroit dû faire. C'étoit un de ces caracteres ardens, qui ſe perdent par trop d'eſprit: capable de ſervir un Prince à l'armée, il étoit incapable de le ſervir à la Cour. Les armes & la guerre demandent dans l'Officier du feu, quelque ſorte d'inquiétude, & une activité, qui ſe porte ſur toutes les parties du commandement, c'eſt en quoi d'Aubigné réuſſiſoit, mieux qu'un autre: au lieu que la Cour exige de la douceur, une indolence apparente, & une prudence, qui ne laiſſe échapper que la moitié, & quelquefois même le quart de ce qu'on penſe, voilà ce qui manquoit à ce Brave. Il ſe fit donc paroître à la Cour, ce qu'il devoit

devoit uniquement réſerver pour la guerre ; mais il devoit ſçavoir, que ce ſont deux Théâtres fort différens. Ce même caractere ne l'abandonna point après la mort de Henri le Grand. Son Hiſtoire, qui ne commença à paroître qu'en 1616, renferme une partie du fiel, qu'il diſtilloit dans ſes converſations, & dans ſa conduite journaliere. Mais s'il eut le plaiſir de faire évaporer dans ce Livre toute ſon aigreur, ſans reſpecter même les Souverains, le Parlement de Paris ſe crut obligé de le flétrir, par un Arrêt du 4 Janvier 1617, qui condamne cette Hiſtoire au feu. Cette aventure fit prendre à d'Aubigné, le parti de ſe retirer à Geneve en 1619, où il eſt mort le 29 Avril 1630. Outre ſon Hiſtoire, & ſa Confeſſion de Sancy, nous avons encore de lui pluſieurs autres Ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés de ſon tems, & les autres n'ont paru que dans ce dernier Siecle.

Les Notes qui ſervent à expliquer cet Ouvrage, viennent originairement de M. Jacob *le Duchat*, né à Metz le 23

Février 1658. Son pere, qui portoit le même nom de Baptême, y étoit Commiſſaire Ordinaire des Guerres. Le jeune le Duchat, après avoir fait ſes Etudes de Droit à Strasbourg, fut reçu en 1677 Avocat au Parlement de Metz, & y ſuivit le Barreau, juſques à la révocation de l'Edit de Nantes, au mois d'Octobre 1685. Les occupations du Palais ne l'empêcherent pas de ſe livrer à la Littérature Françoiſe. Il ſe confirma dans ce goût, pendant un voyage de deux ans qu'il fut obligé de faire à Paris, pour un Procès qu'il y gagna. Ses attentions ſe tournerent vers nos vieux Auteurs, & il s'arrêta ſur-tout à ceux du XVI. Siecle, & du commencement du XVII.

M. le Duchat chargé de grand nombre de Recherches, qu'il avoit eu lieu de faire dans cette Capitale, retourna dans ſa Patrie, avec le deſſein d'en faire uſage. C'eſt ce qui produiſit ſes curieuſes Remarques ſur la *Confeſſion Catholique de Sancy*, qui furent imprimées en Hollande pour la premiere fois, en 1693. Il ne faut regarder cette premiere Edition, que comme un eſſai, qui

ſe

ſe perfectionna dans l'Edition de 1699. Mais on a pouſſé ce travail beaucoup plus loin dans l'Edition de *Foppens*, de Bruxelles (ſous le nom de Cologne) en 1720, dont les onze ou douze dernieres pages, ſont de nouvelles Additions de cet habile Critique. Nous avons eu ſoin de les rejoindre au corps des Notes du même Auteur.

Cet habile homme continua dans le même goût de Remarques, par une nouvelle Edition qu'il fit en 1696 d'une Satyre ingénieuſe, & comparable à beaucoup de beaux morceaux de l'Antiquité; ce fut celle de la *Satyre Ménippée*, ou *Catholicon d'Eſpagne*, dont le même M. le Duchat donna une nouvelle Edition fort augmentée en 1699. Mais cet Ouvrage, revû par M. *Godefroy* en 1709 & 1726, a été conduit à la perfection, que demandent ces ſortes de travaux. M. le Duchat reſta toujours en France juſques en 1700, qu'il prit le parti de ſe retirer à Berlin, où il arriva au mois de Septembre de la même année. On l'y reçut avec diſtinction, & il fut fait en 1701 Aſſeſſeur de la Juſtice Supérieure des François réfugiés

refugiés de cette Ville ; l'année ſuivante on le créa Conſeiller de ce Tribunal, où il a toujours exercé les fonctions d'un Juge intégre, diſtingué par ſes lumieres & ſon application.

M. le Duchat fut juſques à l'an 1709 ſans rien donner de nouveau ; alors il publia ſes Notes ſur *Rabelais*, autre Satyrique, mais d'un genre bien different des deux premiers ; & s'il eſt permis de dire mon ſentiment ſur ces Notes, elles ne ſont pas dignes de la réputation de leur Auteur, il y en a trop de Grammaticales, & trop peu d'Hiſtoriques & de Critiques ; au lieu que les Obſervations Angloiſes du Sieur *le Motteux*, ſont un peu plus eſtimées des Connoiſſeurs. En 1715 il fut admis dans la Societé Royale de Berlin. Et l'an 1726 il publia un Livre, qui a eu autrefois aſſez de cours en France : ce ſont les *Quinze Joyes du Mariage*, autre Satyre aſſez ſpirituelle, à laquelle il joignit le *Blaſon des fauſſes amours*, le *Loyer des fauſſes amours* ; & le *Triomphe des Muſes contre l'amour*. L'année 1731 vit paroître ſes Notes ſur le *Baron de Fæneſte*, Satyre publiée autrefois par

par le Sieur d'Aubigné. Les Notes de M. le Duchat n'y ſont pas en grand nombre ; & il s'eſt plaint même du peu de ſoin du Correcteur, qui avoit été chargé d'en revoir l'impreſſion, & qui eut la témérité d'en altérer les Remarques.

Enfin le dernier Ouvrage qu'il a donné, ſont les Notes ſur l'*Apologie pour Herodote*, Satyre très-ſingulicre du célebre *Henri Eſtienne ;* elles parurent en 1735 en trois Volumes : mais le fort du travail de M. le Duchat dans cet Ouvrage, eſt une comparaiſon qu'il eut ſoin de faire, de toutes les Editions de ce Livre, recherché des Curieux. Celle de M. le Duchat ſe diſtingue par la beauté de l'impreſſion ; & par-là il a fait tomber toutes les précédentes, qui ne laiſſoient pas d'être aſſez rares, & quelques-unes même étoient cheres. Il ne vit pas la fin de ce Livre, & mourut le 25 Juillet de cette année, avant que de recevoir les Exemplaires de ce dernier Ouvrage ; il étoit âgé de 77 ans 5 mois & deux jours. On a publié à la Haye depuis ſa mort des Notes, qu'on prétend qu'il a faites, ſur les Oeuvres de

François

François Villon, l'un des reſtaurateurs de notre Poëſie ; mais elles ne ſe reſſentent pas de l'heureuſe fécondité, & des Recherches de leur Auteur. Si M. le Duchat avoit été à Paris, il auroit vû qu'il manque plus d'onze cent cinquante Vers, à l'Edition du Libraire Coutelier, qu'il a ſuivie trop exactement.

L'Edition de 1720 de la *Confeſſion Catholique de Sancy*, que l'on a pris pour baſe de celle-ci, contient avec les Remarques de M. le Duchat, beaucoup de Notes Hiſtoriques de M. *Jean Godefroy*, Procureur du Roy au Bureau des Finances de Lille, & Garde des Archives de la Chambre des Comptes de la Flandre. Le nom de cet illuſtre Ecrivain fait ſeul ſon éloge ; il étoit fils de Denys, & petit-fils de Theodore, auſquels notre Hiſtoire a tant d'obligations ; & il a laiſſé des enfans, dignes ſucceſſeurs de ſes vertus, & de ſon caractere laborieux. Jean Godefroy avoit ſuccedé à Denys ſon pere, qui mourut en 1681 ; né avec tous les ſentimens, que l'on peut déſirer dans un bon Citoyen,

toyen, il ne fut pas moins eſtimé de nos Ennemis, qui ſe rendirent maîtres de Lille en 1708, qu'il l'avoit été, & qu'il le fut depuis des François. Il occupoit le temps que lui laiſſoient les fonctions de ſa Charge, à éclaircir notre Hiſtoire, tant par les Hiſtoriens originaux de la Nation, que par les Monumens précieux qui ſe trouvent dans la Chambre des Comptes de Lille. C'eſt à ſes ſoins que nous devons deux Editions de *Philippe de Comines*, celles des Lettres de *Rabelais*, des Mémoires de la *Reine Marguerite*, de la *Satyre Ménippée*, de 1709 & 1726, des Mémoires de M. *de l'Eſtoile* en 1719, du *Journal de Henri III.* en 1720, de *l'Iſle des Hermaphrodites*, & de quelques autres morceaux d'Hiſtoire. La mort de M. Godefroy, arrivée à Lille au mois de Février 1732, a privé les Lettres d'un homme, qui joignoit une probité inaltérable, à l'exactitude de ſes connoiſſances, & aux lumieres qu'il avoit ſur la Troiſiéme Race de nos Rois, beaucoup plus intéreſſante, que les deux autres.

L'on n'a

L'on n'a pas distingué dans l'Edition de 1720 les Notes de M. Godefroy, de celles de M. le Duchat; mais on peut assurer, qu'elles ne contribuent pas moins les unes que les autres, à l'éclaircissement de cet Ouvrage. L'on a dans cette nouvelle Edition, mis quelques Notes; & l'on a eu l'attention, lorsqu'elles sont insérées parmi les autres, de le faire connoître par ces mots: *Remarques du nouvel Editeur;* ou elles sont imprimées sous le texte à deux colonnes, & d'un plus petit caractere.

---

## *CORRECTION.*

*Pag.* 525. *Note* 3. C'est *Mouy*, Capitaine de *Maurevel*. *Lisez*, c'est *Mouy*: Voir ci-après, page 548.

TABLE

# TABLE

## DES TRAITE'S ET ARTICLES Contenus dans le IV. Volume.

---

I.

DESCRIPTION de l'Isle des Hermaphrodites nouvellement découverte, avec les Mœurs, Loix, Coutumes & Ordonnances des Habitans d'icelle, Page 3

Extrait des Loix, Statuts, Coutumes & Ordonnances des Hermaphrodites, 41

Ordonnances sur le fait de la Religion, 43

Articles de Foy des Hermaphrodites, 55

Pour ce qui concerne la Justice, & les Officiers de cet Etat, 57

Pour ce qui concerne la Police, 73

Pour

*Pour ce qui concerne l'Entregent*, 90
*Loix Militaires*, 107
*Suite de la Relation*, 126
*Vers contre les Hermaphrodites*, 150
*Diſcours du ſouverain bien de l'homme*, 153
*Que l'ame doit avoir ſoin des choſes corporelles*, 178

II.

*Diſcours de Jacophile à Limne*, 192
*Lettre qu'Eraſte confie à ſon Ambaſſadeur Metrope*, 240
*Chanſon de la Dame Seliemite*, 281
*Lettre de Leon à Madame Meletine*, 300
*Intention de Leon, annoncée à toutes ſortes de Chevaliers par un Heraut*, 315
*Sonnet adreſſé à Agnocalie*, 320
*Sonnet de Leon à ſa Maîtreſſe*, 322
*Parchemin ſur lequel étoit écrit une Deviſe biſarre*, 323
*Sentimens réciproques d'amour*, 324
*Sonnet des Paladins d'Aſtrée, donné à Agnocalie avec Bague*, 328
*Vers des Paladins donnés aux Dames*, 329

*Portrait*

*Portrait ſur lequel eſt écrit* Enyalius, *avec des Vers*, 334

III.

*Hiſtoire des Amours du Grand Alcandre*, 337

IV.

*Clef, ou Explication des Noms propres déguiſés dans les Amours du Grand Alcandre*, 412

V.

*Obſervations ſur les Amours du Grand Alcandre & ſa Clef, & ſur les Annotations imprimées & manuſcrites*, 420

VI.

*Lettres du Roy Henri IV. à Madame la Ducheſſe de Beaufort*, 433. Toutes étoient imprimées auparavant.

VII.

*Lettres du Roy Henri IV. à Madame la Marquiſe de Verneuil*, 442. Les 8. 12. 20. 26. 27. 29. & les quatre ſuivantes, les 35. 37. & les ſix qui ſuivent, auſſi-bien que la 46. n'avoient

voient point encore paru, & ſont tirées ſur les Originaux.

VIII.

*Apologie pour le Roy Henri IV. envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ſes ennemis que ſes ſerviteurs, faite en l'année mil cinq cent quatre-vingt ſeize. Par Madame la Ducheſſe de Rohan, la Douairiere, mere du Grand Duc de Rohan,* 468

IX.

*Divorce Satyrique, ou les Amours de la Reine Marguerite,* 486

X.

*Privileges, Franchiſes, & Libertés de la Ville Capitale de Boisbelle; pour convier tous Financiers, Laquais, Bouffons, Macquereaux, Forgeurs, Courtiers d'accés, Partiſans, Demandeurs de dédommagement, & autres Gens d'affaires, d'y faire bâtir,* 521

XI.

*Recueil de quelques Actions & Paroles mémorables*

*mémorables de Henri le Grand, Roy de France & de Navarre,* 529
*Henri comparé aux plus grands Princes,* 530
*Terres qu'il réunit au Domaine,* 531
*Courage & Vertus guerrieres de Henri IV.* ibidem
*Quand il commence à porter les armes,* 532
*Comme Prince généreux, il aime les gens de courage,* 533
*Henri ne craint pas la mort,* ibidem
*Sa brave & ſage conduite dans l'action,* ibidem
*Son Activité,* 534
*Son Jugement,* ibidem
*Sa Promptitude dans l'execution,* ibidem
*Sa Vie frugale,* 535
*Sa Pieté,* ibidem
*Ses Sentimens de Religion,* 536
*Ses Actes de Religion,* 537
*Il cherche à attirer les Huguenots,* ibidem
*Sa connoiſſance de l'Ecriture Sainte,* 538
*Il rétablit la Religion Catholique,* ibidem
*Son*

*Son amour pour la juſtice*, 539
*Du pouvoir de la Dignité Royale*, 541
*Son application aux affaires*, 542
*Son amour pour la gloire & la réputation*, ibidem
*Il vouloit ſçavoir la vérité*, 543
*Il gardoit religieuſement ſa parole*, ibid.
*Henri haïſſoit la médiſance*, 544
*Henri aimoit la Nobleſſe*, 545
*Henri aimoit les gens de Lettres*, 546
*Sa Liberalité*, 547
*Sa Promptitude & ſa colere*, ibidem
*Sa Franchiſe & ſa Facilité*, ibidem
*Traits de vérité dits à Henri IV.* 548
*Sa Bonté & ſa Clémence*, 549
*Son amour pour ſes Sujets*, 551
*Henri vrayment Pere du Peuple*, 553
*Paroles remarquables de Henri IV.* 554. &c.

## XII.

*Différences remarquées entre l'Imprimé de la Confeſſion de Sancy, Tome V. de cette nouvelle Edition, & le Manuſcrit* in-4. N°. 7892. *de la Bibliotheque de ſa Majeſté, parmi ceux de M. de Bethune*, 563

MEMOIRES

# MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE FRANCE,
*OU*
# JOURNAL
DE
# HENRI III.
Roy de France & de Pologne.

*TOME IV.*

CONTENANT
*L'ISLE*
*DES HERMAPHRODITES*
*Et autres Pieces.*

# DESCRIPTION
## DE L'ISLE
## DES
# HERMAPHRODITES
## Nouvellement découverte. (1)

*Avec les Mœurs, Loix, Coutumes & Ordonnances des Habitans d'icelle.*

*LE Monde eſt un bouffon, l'homme une comedie,*
*L'un porte la marotte, & l'autre eſt la folie.*

Ce ſont des Vers, Ami, que les Anciens nous ont ſouvent répetés en leurs écrits, & que nous-mêmes avons tenus pour véritables quand nous avons conſideré de près les actions humaines,

(1) Cette prétendue Deſcription eſt une Satyre Allégorique du Regne de Henri III, de ſon Gouvernement, de ſa molleſſe, & de la vie efféminée de ſes Favoris. Cet Ouvrage eſt donc, comme l'a dit M. Godefroy, de *Thomas Artus*; il ne marque rien à la verité, de cet ingénieux

humaines ; mais ſans faire le Philoſophe, diſons que la Loi de Dieu exceptée, tout eſt digne de riſée. Que quelque pauvre *Cybarite* (2) trouve ces termes un peu trop rudes pour ſes délicates oreilles, & qu'il y veuille apporter quelque paraphraſe *Epicurienne*, qu'il liſe ce Diſcours, & par avanture avant qu'il ſoit au milieu, il trouvera qu'il n'eſt lui-même autre choſe qu'un charlatan.

Le nouveau Monde nous a produit en ce nouveau ſiecle tant de choſes nouvelles, que la plûpart du Monde ancien, mépriſant ſon antiquité,

ingénieux Ecrivain, mais je crois que c'eſt le même que Thomas Artus, Sieur d'Embry, qui ſe dit Pariſien, dans les Commentaires qu'il a donnés ſur la Vie d'Apollonius de Thyanée, traduite du Grec de Philoſtrate, par Blaiſe de Vigenaire, & imprimée *in*-4. à Paris en l'an 1611. Nous avons encore quelque choſe du même Thomas Artus, dans la Traduction de l'Hiſtoire des Turcs de Calcondile ; il étoit ſçavant. J'ignore quand il eſt mort, il ſuffit, quant à preſent, de ſçavoir quand il a paru : ce fut vraiſemblablement depuis l'an 1600, juſques vers 1620. Mais pour rendre ce petit Ouvrage plus intelligible, qu'on me permette d'y joindre quelques Notes légeres & ſuccintes, & cela ſuffira aux perſonnes, qui liront le Journal, qui ſe trouve dans les deux premiers Volumes de cette nouvelle Collection, que je donne au Public.

(2) *Cybarite.*] Il faut écrire *Sybarite*, Peuple celebre de la Grande Grece, c'eſt-à-dire, de la partie Méridionale du Royaume de Naples. Leur Ville nommée d'abord *Sybaris*, puis *Thuria*, & enſuite *Copia*, a été priſe, ruinée & rétablie plus d'une fois : on dit qu'il y en a des reſtes, le long des Côtes du Golphe de Tarente, connus ſous le nom de *Sybari rouinata*. Ce Peuple fut extrêmement voluptueux, ce qui cauſa ſa ruine ; comme la volupté l'a cauſé à bien d'autres.

(3)

antiquité, a mieux aimé chercher, au péril de mille vies, quelque nouvelle fortune, que de ſe contenter de l'ancienne & vivre en repos & tranquillité. Et ainſi déſirant les hautes avantures, ils rencontrent le plus ordinairement celles qui terminent tous leurs déſirs ſans avoir joui du contentement qu'ils recherchoient : mais outre leur naturelle inclination les continuels remuemens avenus en l'Europe depuis tant d'années, en ont encore perſuadé pluſieurs à quitter pour un tems leurs anciennes demeures (3), de peur de ſervir de perſonnages ou de ſpectateurs des ſanglantes tragédies, qui ſe ſont jouées ſur ce grand théatre. Or entre ceux-ci un de nos *François*, qui n'avoit pas moins de valeur que de prudence, mais à qui une bonté naturelle avoit ôté la puiſſance & la volonté de tremper ſes mains dans le ſang des ſiens, fit élection de courir plûtôt tout autre danger que de forcer en cela ſa nature, de ſorte que ſe banniſſant ſoi-même & vivant errant par le monde, il vît en la longueur de pluſieurs années, tout ce qu'un œil curieux ſçauroit déſirer. Mais enfin la renommée de la paix (que la *France*, s'eſt acquiſe par la valeur & bonne conduite de l'invincible & très-auguſte Monarque (4) qui lui commande) s'étant répandue

(3) *Anciennes demeures.*] L'Auteur parle là ſans doute des mouvemens de Religion, arrivés ſous François I. & Henri II. & de la guerre de Charles IX. contre ſes Sujets Proteſtans ; ce qui engagea pluſieurs d'entre eux à s'expatrier, ſoit en ſe retirant en Angleterre, ſoit en tirant du côté des Pays-Bas, ſoit même en pénetrant juſques au milieu de l'Allemagne.

(4) *Monarque.*] On voit bien que l'Auteur parle

due par tout le monde & juſqu'au lieu où il étoit pour lors, il eut une nouvelle envie de voir encore une fois ſa chere patrie & rendre de l'honneur & de l'obéïſſance à celui, qui lui avoit acquis & moyenné un ſi grand bien. A ſon arrivée chacun de ſes amis & familiers le fut viſiter, autant comme je penſe pour apprendre des nouvelles, comme pour ſe conjouir avec lui de ſon heureux retour, & me trouvant lors avec quelques-uns de ceux que je viens de dire, lorſqu'ils firent la réſolution de le voir, je fus aiſément perſuadé à ce voyage, n'ayant pas moins de curioſité que les autres : & mettant ma délibération en exécution nous le fûmes trouver en une ſienne maiſon, éloignée de fort peu du lieu où nous étions, où après les biens venues & bons accueils accoûtumés, & que nous eûmes donné quelque trêve aux paroles de courtoiſie autant amies de la ſuperfluité, comme elles ſont le plus ſouvent ennemies de la vérité, chacun l'enquête du ſuccès de ſes voyages & des raretés, loix & façons de vivre, qu'il avoit vûës & remarquées parmi une ſi grande diverſité de Nations, à quoi il ſatisfit chacun en en peu de paroles ainſi qu'il pût : il fallut pluſieurs journées pour en diſcourir au long comme il eut pû faire ; joint que ce n'étoit que nous confirmer ce que nous en avions déja appris par les livres. Mais, dit-il, laiſſant toutes

ici du Roy Henri IV. ſous le Regne duquel il fit paroître cette ingénieuſe Satyre. Ainſi cet Eloge fut un paſſeport, pour empêcher le Roy de rechercher un Auteur, qui faiſoit une ſi vive Satyre de ſon Prédeceſſeur, que lui-même n'eſtimoit pas beaucoup, quoiqu'avec raiſon il ne s'en vantât point.

tes ces Nations dont les nouvelles ſemblent déja triviales, je vous veux faire un diſcours d'un peuple, dont peut-être vous n'avez encore jamais ouï parler : chacun le remercia de ſa bonne volonté avec prieres très-affectionnées de l'effectuer, & lors il commença ainſi.

La longueur de ma perégrination commençoit déja à m'être ennuyeuſe, & l'ardente curioſité de mon eſprit à ſe refroidir, après avoir viſité & recherché tout ce qui eſt de rare & de prix aux terres nouvelles découvertes, & déliberois d'arrêter ma courſe, & m'habituer en quelque Ville de ce pays-là, quand la nouvelle de la paix entre les Rois de *France & d'Eſpagne* (5) étant parvenuë juſqu'à nous, un mien ami avec lequel j'avois fait la plûpart de mes voyages & qui avoit une extrême envie de ſe revoir encore une fois avec les ſiens, me perſuada fort facilement le retour ; ſi bien qu'ayant trouvé un Navire marchand, qui étoit prêt de faire voile, & qui tiroit devers *Liſbonne*, nous réſolumes incontinent de prendre cette occaſion & de nous y embarquer : mais à peine avions-nous vogué une demie journée d'un vent aſſez favorable, que la tempête & l'orage ſe levant, agiterent notre vaiſſeau avec telle furie & impétuoſité, qu'après avoir été ça & là deux jours & deux nuits preſque enſevelis dans les Ondes, tant la mer étoit enflée & irritée, qu'enfin notre mât rompu, les côtés du Navire ouvers, la ſentine pleine d'eau, & le Pilote maîtriſé du vent, notre Navire alla finallement heurter contre le port

(5) C'eſt ſans doute de la Paix de Vervins en Picardie, conclue en 1598, dont l'Auteur parle ici.

port d'une Iſle que nous avions découvert de loin, d'une telle violence qu'en un moment, il fut froiſſé en plus de mille piéces, & ceux qui étoient dedans abandonnés à la merci des ondes, deſquels les uns furent engloutis; les autres ſe ſauverent à nage: mais le Pilote avec lequel mon compagnon & moi avions une familiere accointance, ayant prevû de loin ce danger, nous avoit fait avec lui ſauver dans l'eſquif: de ſorte que finalement nous primes terre ſi harraſſés & ſi foibles du travail, que nous avions eu, qu'à peine pouvions-nous cheminer; & ſi troublés, que nous n'avions ſçû conſidérer du premier abord la nature de la terre où nous étions abordés. Mais après que nous eûmes un peu repris nos eſprits, & que les genoux fléchis en terre & les yeux levés vers le ciel, notre ame eut chanté un nouveau Cantique en actions de graces au conſervateur de toutes créatures, nous vîmes que la terre ſur laquelle nous marchions étoit toute flotante(6), & qu'elle erroit vagabonde ſur ce grand Ocean ſans aucune ſtabilité. Lors ſaiſis de nouvelle frayeur, nous ne ſçavions quelle réſolution prendre, trouvant le fait tant étrange, qu'à peine pouvions-nous ajouter foi à notre vûë: Toutesfois ne nous pouvant pis arriver que l'état auquel nous étions, nous déliberâmes de tenter le hazard & de viſiter ce nouveau vaiſ-

(6) *Flottante.*] On ſent bien, ſans que je le diſe, que l'Auteur parle ici de la France, qu'on pouvoit regarder de ſon tems, comme une terre flottante, à cauſe des mouvemens extraordinaires, auſquels elle fut ſujette, depuis 1560, juſqu'en 1598, que la Paix avec l'Eſpagne, & la mort de Philippe II. qui arriva la même année, lui rendit ſon ancienne tranquillité.

(7)

vaiſſeau terreſtre que nous vîmes par tout ſi fertile & floriſſant que nous croyons la Fable des *Champs Eliſées* être une pure vérité ; & que par je ne ſçai quel mouvement céleſte ils avoient été tranſportés en ces terres ſi longuement inconnuës. Notre Pilote, qui mouroit de faim, & qui plus accoûtumé que nous à la quête, ſçavoit comme il falloit prendre ſans demander, s'en alla au pourchas des vivres, & tandis nous nous mîmes à contempler un édifice aſſez proche de nous, la beauté duquel ravit tellement nos eſprits, que nous avions opinion que ce fut plutôt une illuſion qu'une choſe véritable. Le Marbre (7), le Jaſpe, le Porphire, l'Or, & la diverſité des émaux, étoit ce qu'il y avoit de moindre : car l'architecture, la ſculpture, & l'ordre que l'on y voyoit compaſſé en toutes ſes parties, attiroit tellement l'eſprit en admiration, que l'œil qui peut voir tant de choſes en un inſtant, n'étoit pas aſſez ſuffiſant pour comprendre tout le contenu de ce beau Palais. Et comme la beauté eſt une choſe qui attire ordinairement à ſoi ce qui en eſt (ce ſemble) le plus éloigné, oubliant nos laſſitudes & les travaux que nous avions ſi longuement ſoufferts, nous fumes tentés ou plûtôt forcés par la curioſité, de voir plus particuliérement ce rare chef-d'œuvre de la nature : Toutesfois nous attendîmes le Pilote,

(7) *Le marbre.*] C'eſt une Deſcription Allégorique du Louvre, & peut-être même du Château des Thuilleries, où le marbre & le jaſpe étoient employés même dans ſon ancienne bâtiſſe ; comme on le voit encore aujourd'hui, dans ce qui en ſubſiſte de ces premiers tems, dans le corps du Bâtiment.

lote, qui n'arrêta pas long-temps à retourner chargé de vivres, deſquels nous raſſaſiâmes la faim, qui à la vérité nous preſſoit ayant été ſi long-temps ſans manger : mais après avoir fortifié nos corps & que le courage fut un peu revenu, nous dîmes notre intention à notre pourvoyeur, à la charge que ſi nous nous ſéparions par hazard les uns des autres, nous ferions au moins en ſorte de nous trouver tous le lendemain au même lieu. Le Pilote qui avoit déja remarqué quelques ſingularités dans l'Iſle, & même avoit appris qu'on l'appelloit l'Iſle des *Hermaphrodites* (8), dit qu'il étoit content, & que tandis que nous irions d'un côté il s'en iroit de l'autre, & qu'au retour chacun rapporteroit à ſon compagnon ce qu'il auroit appris. Ainſi nous nous ſéparâmes, le Pilote vers les lieux habités de l'Iſle, & nous deux vers ce riche Palais où nous arrivâmes en peu de tems, & trouvâmes de premier abord un long Peryſtile ou rang de colomnes *Caryatides* (9), leſquelles avoient pour chapiteau la tête d'une femme : de-là nous entrâmes dans une grande cour, de laquelle le pavement étoit ſi luiſant & gliſſant (10) qu'à peine s'y pouvoit-on tenir.

(8) *Hermaphrodites.*] A cauſe de la vie effeminée, voluptueuſe & oiſive, que menoient les Favoris & les Courtiſans du Roy Henri III. On les accuſoit même de donner dans des excès, condamnables par toutes les Loix divines & humaines

(9) *Caryatides.*] Terme d'Architecture. C'étoit une ſorte de Pilaſtre, qui repréſentoit une femme vétue en robbe, & dont le corps ſervoit de fuſt aux Colonnes. Il s'en voit encore en bien des Bâtimens, ſur-tout au vieux Louvre, à Paris.

(10) *Et gliſſant.*] Il n'eſt pas

on tenir. Toutesfois l'envie de paſſer outre, nous fit aller tous chancelans au grand eſcalier, au devant duquel étoit un perron entouré de douze colomnes, accompagné d'un portail ſi ſuperbement enrichi, qu'il étoit impoſſible de le conſidérer ſans s'éblouir, au-deſſus de l'architrave duquel, ſe voyoit une ſtatuë d'albâtre, ſortant le corps à demi (11) hors d'une mer, qui étoit aſſez bien repréſentée par diverſes ſortes de marbres & de porphires. Cette ſtatuë étoit autant bien proportionnée qu'il ſe pouvoit, laquelle tenoit en l'une de ſes mains un rouleau où étoit écrit ce mot (12) *Planiandrion.* A peine oſions-nous partir de ce lieu tant nous étions pleins de merveille d'y voir une ſi grande ſolitude (13), que nous n'avions encore rencontré perſonne depuis que nous étions entrés. Toutesfois la curioſité

pas moins gliſſant aujourd'hui ; où la Cour, quoique plus ſage, qu'elle ne l'étoit alors, eſt également luiſante & gliſſante : & il eſt difficile de s'y tenir long tems en bonne poſture. Tel ſe tient debout aujourd'hui, qui demain ſera tombé : C'eſt, & ça été de tout tems, le danger de ce pavé.

(11) *Le corps à demi.*] Henri, que l'on dépeint ſous cet Emblême, ne put jamais mettre tout le corps hors de cette mer, & à la fin il y fut ſubmergé.

(12) *Planiandrion.*] Ce terme dérivé du Grec, peut avoir plus d'une ſignification ; mais je crois qu'en cet endroit il veut dire, un Diadême de femme, ſur la tête d'un homme.

(13) *Une ſi grande ſolitude.*] C'eſt ce qui ne ſçauroit manquer d'arriver ; quand le Souverain, qui eſt né pour tous ſes Peuples, ſe livre uniquement à d'indignes Favoris ; alors les autres, indignés quelquefois du mauvais choix, ſe retirent, ou n'en approchent, que pour le piller.

té nous ayant donné la hardieſſe de paſſer outre, nous vîmes lors une merveilleuſement grande multitude de gens, qui alloient & venoient de tous côtés : lors nous aviſâmes de nous ſéparer avec condition toutesfois de nous retrouver à la ſortie, ou pour le moins au rendez-vous que nous nous étions déja donnés.

Ainſi continuant mon chemin, je montai environ huit degrés de l'eſcalier, au bout deſquels je trouvai à main gauche une porte ouverte, dans laquelle entroient quelques hommes, l'un deſquels portoit un linge & une aſſiette dorée, un autre avoit un plat couvert ; & d'autant que c'étoit environ ſur les onze heures du matin (14), je croyois que c'étoit le dîné du Seigneur du lieu, que je trouvois fort mécanique, vu la ſuperbe magnificence du logis, & la multitude de ceux qui étoient à ſon ſervice. Je me mêlai donc aſſez hardiment parmi ceux-cy, qui ne me refuſerent point l'entrée de la chambre : car à ce que j'apris depuis, elle étoit toute libre quand il y étoit jour, qui n'y commençoit à poindre qu'il ne fût pour le moins dix heures. Dès que j'eus mis le pied dans la chambre, je ſentis la plus ſuave odeur qu'il étoit poſſible d'imaginer, & auſſi-tôt je vis un petit vaſe fait en forme d'encenſoir à la Moſaïque (15), duquel ſortoit la vapeur qui rempliſſoit tout le lieu. Cette chambre

(14) Telle étoit l'indolente moleſſe de ce Prince, qui à l'exemple des femmes, étoit à peine éveillé à midi.

(15) C'étoit ſans doute une Caſſolette, l'un des inſtrumens de la volupté des femmes.

chambre étoit fort ſuperbement tapiſſée, & les meubles y étoient fort riches & précieux : mais d'autant que je voulois voir que deviendroit ma compagnie, je ne m'amuſai pas ſi particulierement à les conſidérer pour l'heure. Je vis donc qu'ils s'en alloient droit à un lit aſſez large & ſpacieux (16), lequel avec l'eſpace qu'il laiſſoit entre lui & la muraille tenoit une bonne partie de la chambre. Auſſitôt ceux-ci ayant tous la tête nuë s'arrêterent vers les pieds, en attendant que l'un d'entr'eux eût tiré le rideau ; mais celui qui étoit dans le lit commença à ſe plaindre qu'on l'avoit réveillé en ſurſault, & qu'il étoit trop matin, les ſiens s'excuſerent du mieux qu'ils purent, & entrebaillant un peu les contrefenêtres lui firent voir que le Soleil étoit levé. Lui donc encore endormi ſe met en ſon ſeant, & auſſi-tôt on lui mit ſur ſes épaules un petit manteau de ſatin blanc chamarré de clinquant, & doublé d'une étoffe reſſemblant à la pane de ſoye. Je n'avois encore vû ce que c'étoit qui étoit dans ce lit, car on ne voyoit point encore les mains ni le viſage : mais celui qui lui avoit mis le manteau, vint auſſi-tôt lui lever un linge qui lui pendoit fort bas ſur le viſage, & à lui ôter un maſque, qui n'étoit pas des étoffes, ni de la forme de celui que portent ordinairement les Dames ; car il étoit comme d'une toile luiſante

(16) *Large & ſpacieux.*] Anciennement les lits de nos Rois étoient beaucoup plus larges, qu'ils n'étoient longs, parce que ſouvent ils faiſoient coucher avec eux leurs Favoris ; ce qui leur fit donner le nom de *Mignons de couchette*. Mais cet uſage eſt changé.

(17)

ſante & fort ſerrée, où il ſembloit qu'on eût mis quelque graiſſe deſſus, & ſi il ne couvroit pas tout le viſage ; car il étoit échancré en ondes devers le bas de peur que cela n'offençât ſa barbe qui commençoit à cotonner de tous côtez : après on lui ôta les gands (17) qu'il avoit aux mains, & qu'il y avoit eu toute la nuit, à ce que je pus juger : puis un des ſiens qui ſembloit plus faire l'entendu que les autres lui apporte une ſerviette mouillée par le bout, de laquelle s'étant frottée le bout des doigts fort délicatement, on lui préſenta le boüillon qu'on lui avoit apporté, lequel à le voir avoit forme de quelque preſſis ou reſtaurant, qu'il prit juſqu'à la derniere goute : après laquelle on lui préſenta dans un autre plat quelques pâtes confites (18), faites en forme de rouleaux, où il y avoit quelque apparence qu'il y eût de la viande mêlée parmi, deſquels après avoir mangé trois ou quatre, il ſe fit ôter le reſte de devant lui, & on lui raporta une autre ſerviette moüillée de laquelle s'étant encore lavé & eſſuyé on lui rebailla ſes gands qu'il mit en ſes mains, puis le valet de chambre lui ayant remis ſon maſque & baiſſé ſa cornette, lui ôta le manteau : je fus étonné que

(17) *Des gants la nuit.*] Equipage de femme, & non pas d'un homme ; & moins encore d'un grand Roy, qui avoit beaucoup d'affaires ſur les bras.

(18) *Pâtes confites.*] C'étoit l'uſage du tems, on portoit même dans ſes poches des confitures ſéches : on le voit par le Duc de Guiſe, qui, lorſqu'il feignit ſe trouver mal dans la Chambre du Roy, demanda quelques confitures, ayant oublié de mettre dans ſa poche, le Drageoir où il portoit les ſiennes.

que mon homme ſe ravala dans le lit & après l'avoir recouvert on retira le rideau, diſant qu'il s'en alloit tâcher à repoſer encore une petite heure. Je croyois au commencement qu'il fût malade; mais voyant ſa gayeté, ſon bon viſage, & comme il avoit mangé de bon appetit, je changeai auſſi-tôt d'opinion. Quant à ceux qui l'avoient ſervi chacun ſe retira pour en aller faire, peut-être, autant que le maître, ſi bien qu'il me fallut ſortir quant & eux, mais je ne demeurai gueres ſans trouver gîte; car oyant parler aſſez près de-là, je m'aprochai du lieu pour voir ſi j'y pourrois avoir entrée, qui ne me fut point refuſée; mais à peine fus-je entré dans la chambre, que je vis trois hommes (19) que l'on tenoit aux cheveux avec des petites tenailles que l'on tiroit de certaines chauffrettes: de ſorte que l'on voyoit leurs cheveux tout fumeux. Cela m'efraya du commencement & eu toutes les peines du monde à m'empêcher de crier penſant qu'on leur fit quelque outrage; mais quand je les eus conſidérés de plus près, je reconnus qu'on ne leurs faiſoit point de mal: Car l'un liſoit dans un livre, l'autre gauſſoit avec un valet, & l'autre

(19) *Trois hommes.*] Ce pouvoient bien être les trois Favoris du Roy, Cailus, Saint Megrin & Maugiron, qui valoient un peu moins que leur Maître; qui cependant en faiſoit ſes idoles, comme eux-mêmes étoient idolâtres du Roy. Les petites tenailles, dont parle ici l'Auteur, étoient des fers à friſer, dont l'uſage ſubſiſte toujours, & ſubſiſtera long tems. C'eſt de ce ſoin à bien friſer les cheveux, que l'on donna aux Favoris de Henri III. l'Epithete de Mignons friſés & gaudronnés: ce gaudron regarde leurs fraiſes.

(20)

l'autre entretenoit un qui ſe diſoit Philoſophe : vous euſſiez dit que l'on vouloit faire de leurs cheveux comme de ces rouleaux d'étamine (20) tant ils étoient bien entortillés entre des tenailles, & quand toute cette cérémonie étoit achevée, leur tête reſſembloit à un tems pomelé. De cette chambre on entroit dans d'autres, leſquelles pour être ouvertes on y voyoit tout ce qui s'y faiſoit ; aux uns on ôtoit des petites cordes avec leſquelles leurs cheveux étoient entortillés, aux autres on ſecouoit tellement la tête qu'on eût penſé que c'étoit quelque arbre, de qui on devoit faire choir du fruit. Il y en avoit d'autres auſſi à qui vous euſſiez dit qu'on avoit baillé un ceton (21), chacun d'eux avoit pluſieurs hommes à l'entour de la chaiſe où ils étoient aſſis ; l'un défaiſant ce que l'autre avoit fait, l'autre tenant en ſes mains un grand miroir ; un autre avoit en ſes mains une boîte pleine de poudre ſemblable à celle de Chypre avec une groſſe houpe de ſoye laquelle il plongeoit dans cette boîte, & en ſoupoudroit la tête du patient. Quand cela étoit parachevé : il en venoit un autre ayant en la main un petit pinceau de fer

(20) *Rouleau d'étamine.*] C'eſt ce que nous appellons une tête bien maronnée : ainſi on voit qu'en changeant de nom, les petits Maîtres n'ont pas changé de mode ; au contraire, tout n'a fait que croître & embellir.

(21) *Ceton.*] Il faut écrire *Seton*, terme de Chirurgien. C'eſt une opération qui ſe fait, en cautériſant le derriere de la tête, à la nuque du col, & en y mettant quelques fils de coton, pour faire ſortir l'humeur, & la détourner des yeux.

(22)

fer, duquel il ſe ſervoit de tirer l'abondance des poils des ſourcils, & n'y laiſſer qu'un trait fort délié pour faire (22) l'arcade. Quelques-uns ſe ſervoient de certaines gommes faites par petits rouleaux fort déliés à peu près comme de la cire *d'Eſpagne* dont les Dames ſe ſervent pour cacheter leurs lettres, leſquels ils faiſoient fondre à un flambeau, qui étoit pour cet effet ſur la table & l'appliquoient après ſur le ſourcil, autant qu'on en vouloit ôter; puis auſſi-tôt on arrachoit cette gomme avec le poil, non toutesfois ſi dextrement que cela ne fît beaucoup de douleur au pauvre patient. Durant que toute cette cérémonie ſe faiſoit, j'en voyois un au coin de la chambre, qui par un certain inſtrument, qu'ils appelloient des ſublimatoires, faiſoit exhaler le mercure (23) en une certaine vapeur, laquelle ramaſſée & épaiſſie, il venoit appliquer ſur les joues, ſur le front & ſur le col de *l'Hermaphrodite*. J'en voyois d'autres qui uſoient de certaines eaux dont

(22) *L'arcade.*] C'eſt un ancien uſage, & l'une des beautés de l'engeance humaine : C'eſt ce que nos vieux Poëtes ont appellés, *Sourcils voulitifs* ; c'eſt-à-dire, faits en forme de voutes, & par conſéquent d'arcade, comme le marque ici notre Auteur.

(23) *Exhaler le Mercure.*] C'eſt apparemment du Vermillon, dont parle ici l'Auteur; on ſçait que c'eſt une ſublimation de Mercure & de Soufre. Le Vermillon ſervoit anciennement de fard, mais il a perdu ſon crédit, par le danger qu'il y avoit de s'en ſervir; parce que le Mercure, qui entre dans cette compoſition, ne perd jamais ſa qualité maligne. Mais on ſe ſert aujourd'hui de Carmin, mêlé avec du Talc calciné, & on lui donne le dégré de couleur convenable au teint, ou plus, ou moins blanc.

dont on les lavoit, qui avoient telle puiſſance qu'elles pouvoient d'un teint fort groſſier en faire un délicat. Il eſt vrai que j'ai appris depuis qu'elles avoient une autre propriété, c'eſt qu'après avoir pour un temps clarifié le teint, elles faiſoient du viſage comme une mine de rubis (24), rendant par ce moyen un homme riche en un inſtant. Je penſois que ce frottement de lévres ſeroit la derniere cérémonie, mais je vis à l'inſtant un autre ſe mettre à genoux devant lui & le prenant à la barbe, lui faiſoit baiſſer la mâchoire d'enbas; puis ayant mouillé le doigt dans je ne ſçai quelle eau, qu'il avoit là auprès de lui dans une petite écuelle de verre, il prit d'une certaine poudre blanche de laquelle il lui frotta les gencives & les dents, puis ouvrant une petite boîtelette, il tira je ne ſçai quels oſſemens, leſquels il lui fit entter dans la gencive, les attachant avec un fer bien délié, des deux côtés, où il pouvoit avoir quelque priſe. Celui qui lui avoit coloré les joues vint après avec une petite coquille, & un pinceau en la main, duquel il ſe ſervit pour lui changer la couleur de ſa barbe qui étoit à peu près de la couleur de feu. On apporta une autre certaine toile aſſez claire (25), faite en forme de gands, de laquelle il ſe frottoit les joues, qu'il enfloit & bourſouffloit afin de faire manger le poil qui lui croiſſoit en trop grande abondance. Il y en avoit auſſi qui s'aidoient

(24) *Rubis.*] Tel étoit l'effet du Mercure; il déracinoit même les dents, & creuſoit les jouës.

(25) *Toile aſſez claire.*] Sans doute c'étoit du Crêpon, étoffe commune en France.

(26)

doient d'une écarlatte : mais cela ne leur ſervoit pas de beaucoup. Après que cela étoit fait, celui qui lui avoit tortillé les cheveux venoit avec un petit ferrement, qu'il mettoit dans la chaufferette, que je diſois cy-deſſus, qui lui relevoit ſi bien le poil de deſſus la bouche (26), que vous euſſiez dit d'une goûtiere : & à la vérité l'invention n'en étoit pas mauvaiſe en hyver, à ceux principalement qui veulent obſerver les regles de la propreté. J'en voyois d'autres auſſi à qui on ſavonnoit la barbe avec certaines boulettes, qu'on lavoit après, avec de certaines eaux de ſenteur.

Cette belle & précieuſe tête ſi bien attifée, je voulois me retirer, & penſois avoir vû tout du premier coup tout ce qui étoit de plus rare en ce lieu ; mais je vis auſſi-tôt un des ſiens qui lui apportoit des chauſſes bandées & bourſoufflées, auſquelles tenoit un long bas de ſoye (27). Il les avoit deſſus ſes bras, de peur de les gâter tandis qu'on lui chauſſoit d'autres chauſſes de toile fort deliée, puis on lui mit celles de ſoye. Un autre vint incontinent après, apporter une petite paire de ſouliers

(26) *De deſſus la bouche.*] C'eſt ainſi que l'on relevoit la mouſtache, dont on prenoit autant de ſoin, que des cheveux ; mais cet exercice de la mouſtache a fini vers le milieu du Regne de Louis XIV. & n'eſt plus d'uſage, que dans les Cavaliers & les Grenadiers de nos Troupes ; on a même l'attention de les y obliger.

(27) Ces chauſſes & les bas qu'on y joignoit, ne ſont plus d'uſage que pour les Pages, lorſqu'ils ſont en habits de céremonies ; ou pour les Chevaliers des Ordres du Roy, dans le tems de leur Réception, ou lorſqu'ils ſont en habit de Chevalier.

ſouliers fort étroits & mignonnement découpés. Je me mocquois en moi-même de voir ſi petite chauſſure, & ne pouvois comprendre à la verité comme un grand & gros pied pouvoit entrer dans un ſi petit ſoulier, puiſque la regle naturelle veut que le contenant ſoit plus grand que le contenu, & toutesfois c'étoit ici le contraire : vous lui euſſiez vû frapper de grands coups contre terre, & faire par ſon mouvement trembler tout ce qui étoit ſous lui ; puis on lui baille de grands coups contre le bout du pied ; cela me faiſoit reſſouvenir de ceux qui veulent repréſenter quelque choſe en une comedie : car je voyois un homme le genoüil en terre & l'autre en l'air, ſur lequel il avoit mis une jambe, & frapper de la main tantôt le bout du pied, tantôt le talon, puis avec une certaine peau (28) faiſoit entrer juſtement la chauſſure juſques au lieu où elle devoit aller. De certains grands liens ſervoient après à la faire tenir plus ferme, leſquels on façonnoit enſorte, qu'ils ſembloient une roſe (29) ou quelque autre fleur ſemblable. Choſe merveilleuſe, que ce pied qui m'avoit paru ſi grand devant que d'être chauſſé, je le trouvai après ſi petit qu'à peine le pouvois-je reconnoître, & l'euſſiez quaſi pris pour le pied de quelque griffon. Ils diſoient que tout cela ſe faiſoit pour la multiplication des corps, qui n'eſt pas

(28) On voit bien que c'eſt un Chauſſepied, qui eſt encore en uſage aujourd'hui.

(29) *Une roſe.* ] A la roſe de rubans, on a ſubſtitué des boucles, qui ſont beaucoup plus commodes.

(30)

pas une petite ſcience en la nature. Ceci achevé, je vis venir un autre valet-de-chambre tenant en ſes mains une chemiſe, où j'y voyois par tout le corps & par les manches force ouvrage de point coupé; mais de peur qu'elle ne bleſsât la délicateſſe de la chair de celui qui la devoit mettre, car l'ouvrage étoit empeſé, on l'avoit doublée d'une toile fort deliée. Celui qui l'apportoit l'approcha près du feu, que l'on fit faire un peu clair, où après l'avoir tenuë quelque eſpace de tems, je vis lever *l'Hermaphrodite*, à qui on ôta une longue robe de ſoye qu'il avoit & de certaines braſſieres de couleur, puis ſa chemiſe qui étoit fort blanche: mais, à ce que j'ai appris, ils ne laiſſent pas de changer ainſi en ce pays-là de jour & de nuit, encore y en a-t-il quelques-uns (rares toutesfois) qui ne ſe ſervent jamais deux fois d'une même chemiſe, ni d'autre linge qu'ils ayent, ne pouvant endurer que cela qui les doit toucher ait été leſcivé. Mais ceux qui ne ſont pas du tout ſi cerémonieux les envoyent blanchir, quelques-uns en des contrées lointaines, où ils ſçavent qu'on a cette induſtrie de bien blanchir (30); les autres par néceſſité s'accommodent aux lieux où ils ſont; mais c'eſt toutesfois après s'être bien fait enquerir des plus parfaits en cet art. Cette chemiſe baillée, de laquelle on rehauſſa

(30) *De bien blanchir.*] On prétend qu'il y a des gourmets fins & délicats ſur le linge, qui l'envoyent encore blanchir dans quelques Villes éloignées: on m'a même voulu faire croire, que certains d'entre eux en envoyoient juſques à Courtray en Flandres, où l'on a la réputation de bien blanchir.

ſa auſſi-tôt le collet (31), de ſorte que vous euſſiez dit que la tête étoit en embuſcade ; on lui apporta un pourpoint, dans lequel il y avoit comme une forme de cuiraſſine pour rendre les épaules égales, car il en avoit une plus haute que l'autre ; & auſſi-tôt celui qui lui avoit baillé ſon pourpoint lui vint renverſer ce grand collet de point coupé, que je diſois ci-deſſus, & que j'euſſe preſque crû être de quelque parchemin fort blanc, tant il faiſoit de bruit quand on le manioit : Il falloit le renverſer d'une meſure ſi certaine, qu'avant qu'il fût à ſon point on hauſſoit & baiſſoit ce pauvre *Hermaphrodite*, que vous euſſiez dit qu'on lui donnoit la gêne : quand cela étoit mis en la forme qu'ils deſiroient, cela s'appelloit le don de la rotonde. Ce pourpoint étoit un peu échancré par-devant, & la chemiſe de même, afin de montrer un peu la blancheur & poliſſure de la gorge ; mais outre cette échancrure, on n'y laiſſoit pas de voir encore quelques dentelles de point coupé, au travers deſquelles la chair paroiſſoit, afin que cette diverſité rendît encore la choſe plus deſirable. Auſſi laiſſa-t-on quelques boutons de propos déliberé quand on commença à boutonner, qui ne fut pas ſans peine, tant cet acoûtrement étoit juſte au corps : on diſoit que ceux qui en uſoient ainſi, le faiſoient pour

(31) Il y a long temps que les collets empeſés ſe ſont éclipſés ; ils ne ſont plus connus, que par les vieux tableaux de famille : & j'ai lû quelque part, que la tête d'un homme paroiſſoit alors, comme la tête de Saint Jean-Baptiſte dans un plat, ou un baſſin.

(32)

pour obſerver les regles de la ſobrieté & de la civile converſation quand ils ſeroient aux feſtins ; mais d'autres, qui aimoient mieux la bonne chere que la bonne mine, ſe vêtoient un peu plus au large. Lors on commença de l'attacher, mais devant on lui ſecoüa les jambes & les cuiſſes aſſez rudement, & ſembloit qu'on lui vouloit apprendre à faire quelque geſte de pantalon ; c'étoit pour étendre le bas ſur la jambe & ſur la cuiſſe, afin que la forme en parût plus belle : mais ce n'étoit rien de tout ceci, au prix de la peine qu'il y eut à joindre ce bas au haut ; car étant tous deux fort courts, il falloit que l'éguillette ſervît ici comme d'un bandage d'arbalêtre (32) à jalet. Il y en avoit d'autres qui ſe faiſoient emmaillotter les jambes les unes après les autres, où il n'y avoit pas peu d'obſervation à tirer la bande égale, afin qu'un des bouts ne paſsât point l'autre. Après qu'il fut attaché, on lui vint renverſer de grandes manchettes d'ouvrage qui couvroient environ la quatriéme partie du bras, tandis qu'un autre accommodoit fort curieuſement la dentelle du collet ; car il falloit qu'elle fût un peu relevée, afin de mieux faire la roüe. Auſſi avois-je oublié à vous dire, qu'au collet du pourpoint il y en

(32) *A Jallets.*] Nos vieux Auteurs diſoient : *Tendu comme un arc à Jallet.* Avant l'invention de la Poudre, on ſe ſervoit d'Arc & d'Arbalêtre, avec leſquelles on jettoit non-ſeulement des fléches, mais auſſi des *Jallets* ; c'eſt-à-dire, des *Gallets*, ainſi nommés en Picardie ; ce ſont de petits cailloux ronds & polis tels qu'on en trouve ſur les rivages de la mer. C'étoit l'Artillerie de ces anciens tems.

y en avoit encore un autre attaché, d'une autre couleur que n'étoit le pourpoint, fort piqué & cotonné, qui ſe plioit & renverſoit ; de ſorte qu'alors que le collet de la chemiſe étoit deſſus, il étoit fort éloigné du corps du pourpoint. Comme tout ceci ſe faiſoit, il ſortit d'une garderobe là auprès de certains petits Pignées ; l'un portoit une aſſiette d'argent, ſur laquelle il y avoit je ne ſçai quelle compoſition ; l'un tenoit un baſſin, l'autre une éguiere & l'autre un linge plié fort menu : cela reſſembloit à la pompe de quelque ſacrifice antique, & ne reſtoit plus que la victime pour immoler, laquelle je n'avois point encore vûë. Mais auſſi-tôt je vis tout ce monde s'arrêter devant cette demi-femme, & chacun lui faire une profonde reverence. Je le croyois être ſans mains, car je ne les lui avois point encore vûës ; mais lors il les tira comme hors d'un étui, & commença à les frotter avec la compoſition qui étoit ſur l'aſſiette ; & après avoir longuement frotté & lavé, un que l'on diſoit être Gentilhomme-ſervant, lui préſenta la ſerviette. Après cela on lui apporta un petit coffret, qu'ils appellent une pelotte, dans lequel il y avoit force anneaux : il commanda qu'on en prît quelques-uns qu'on lui mit aux doigts. Il ſe fit auſſi apporter un petit étui, dans lequel il y avoit quelques bagues, d'où on prit deux pendans (34) qu'on lui mit aux

(33) Ce portrait reſſemble fort à Cailus, à qui Henri III avoit donné deux pendans d'oreille, qu'il daigna lui attacher lui-même ; & qu'il détacha auſſi, lorſque ce Mignon mourut en 1578, du coup d'épée qu'il reçut en un combat ſingulier, avec *Entraguet*.

(34)

aux oreilles, & une petite chaîne de perles entremêlées de quelques chiffres, qu'on lui mit au bras : Un autre lui apporta une grande chaîne, qui étoit en deux ou trois doubles de grains de muſc, entremêlés de perles & de petits grains d'or, & repriſe par endroits avec de certaines olives taillées, à l'entour deſquelles on avoit appliqué force petits diamans : au milieu de la chaîne il y avoit un chaton, qui brilloit de toutes parts, pour la quantité de pierres précieuſes, dont il étoit couvert. Après cela on lui apporta un miroir fait à peu près en forme d'un petit livret, qu'on lui mit dans la pochette droite de ſes chauſſes ; puis on lui mit un chapeau, qui ne lui couvroit que le ſommet de la tête, de peur qu'entrant plus avant il n'eût gâté cette belle chevelure, dont le cordon aſſez large tout recamé (34) de perles & entrelaſſé de pierreries, ne ſe rapportoit pas mal au cercle de tête que nos femmes ſouloient porter il y a quelque-tems. A côté du chapeau il y avoit un grand panache, non de plumes, comme nous les portons ordinairement, mais de force pierreries agencées en forme d'aigrette : auſſi-tôt celui qui lui avoit mis le chapeau ſur la tête revint avec deux grands ſachets de parfum, qu'il portoit les mains étendues, & avec une profonde reverence les vint préſenter à *l'Hermaphrodite*, lequel fai-

(34) *Recamé.*] C'eſt-à-dire, *brodé*, qui vient du mot Italien *Recamare*, d'où vient auſſi un vieux mot de baſſe Latinité, *Recamator*, un Brodeur. Voyez Gloſſaire de du Cange, au mot *Recamator*.

ſant

ſant lever celui de deſſus, prit un linge fort delié & fort proprement ployé, qui étoit deſſus l'autre, lequel il mit dans l'une de ſes pochettes. Tout ceci parachevé, il en vint un qui avoit façon de Maître-d'hôtel, qui faiſoit apporter derriere lui deux boîtes; l'une deſquelles il prit, & après l'avoir ouverte, la préſenta à ſon Seigneur & Dame, lequel y prit de certaines pâres confites, leſquelles il ſe fit envelopper dans un papier; & dans l'autre boîte il y avoit de certains petits morceaux de ſucre d'une compoſition, à ce qu'on diſoit, fort excellente, pour donner quelque vigueur à ceux qui devoient ou qui faiſoient porter le faix, deſquels avec une cuilliere d'argent il ſe fit mettre quelque quantité dans une petite boîtelette d'argent doré fort mignonnement élabourée, qu'on lui avoit apportée, & dans laquelle il y avoit une petite cuilliere de même étoffe pour les pouvoir prendre plus aiſément, & fit mettre, tant ladite boîte que le papier, dans la poche où il avoit mis ſon mouchoir: Puis on lui apporta une petite paire de gans fort déliés, qu'il fut fort long-tems à étendre ſur ſa main; de ſorte qu'après qu'il eut fait, ils ſembloient y avoir été collés; & puis on lui en bailla d'autres fort parfumés & découpés à grandes taillades par les bords, leſquels étoient doublés de ſatin incarnadin, & ratachés avec de petits cordons de ſoye de même couleur. Ce devoit être ici, ce me ſembloit, la derniere cerémonie; mais je vis qu'on lui mettoit à la main droite un inſtrument qui s'étendoit & ſe replioit en y donnant ſeulement un coup de doigt, que nous

nous appellons ici un éventail ; il étoit d'un vêlin auſſi délicatement découpé qu'il étoit poſſible, avec la dentelle à l'entour de pareille étoffe : il étoit aſſez grand, car cela devoit ſervir comme d'un paraſol pour ſe conſerver du hâle, & pour donner quelque rafraîchiſſement à ce teint délicat ; car nous étions déja fort avancés en la ſaiſon, & les chaleurs fort violentes en ce pays-là. Tous ceux que je pus voir aux autres chambres en avoient un auſſi de même étoffe, ou de taffetas avec de la dentelle d'or & d'argent à l'entour : lors il commença à ſe remuer de lui-même ; car juſques que alors il n'avoit eu de mouvement que par l'aide d'autrui ; mais il branloit tellement le corps, la tête & les jambes, que je croyois à tous propos qu'il dût tomber de ſon long. J'avois opinion que cela leur arrivoit à cauſe de l'inſtabilité de l'Iſle ; mais j'ai appris depuis, que c'eſt à cauſe qu'ils trouvent cette façon-là plus belle que pas une autre. Ces deux, que je diſois auſſi ci-deſſus, le vindrent aborder avec le même geſte ; & après quelques propos communs qui dureroit quelque peu de tems je les vis fort empêchés de leurs perſonnes, & comme gens qui ne ſçavoient que faire ni à quoi paſſer le tems : mais *l'Hermaphrodite*, que j'avois été plus curieux de voir habiller que pas un des autres, leur propoſa d'aller voir celui en la chambre duquel j'étois entré premierement ; ce que les autres ayant trouvé bon, il en prit un par la main, & auſſi-tôt s'appuyant nonchalemment ſur ſon épaule, ſortirent de la chambre, commandant à leurs Pages de les ſuivre, les uns portant des manteaux tout

ployés

ployés ſur leurs épaules, les autres des épées: je leur demandois ſi c'étoit la façon des Pages de ce pays-là d'être ainſi habillés; ils me dirent que cela n'étoit point de leur accoûtrement, & que c'étoit à leurs maîtres, leſquels portoient quelquefois leur manteau; mais que pour les épées, ce n'étoit que pour la mine, qu'ils ne s'en ſervoient point, ſi ce n'étoit quand ils vouloient faire les vaillans contre ceux qui n'oſoient, ou qui ne ſe ſçavoient pas deffendre (35): ce que je crus facilement, vu leurs façons de faire, & auſſi qu'ayant conſideré les gardes, je vis bien qu'elles n'étoient pas pour ſoutenir de grands coups: elles étoient toutes fort mignonnement faites, les unes dorées, les autres damaſquinées; quant à la lame, elle n'étoit gueres plus large ni plus lourde qu'un foüet, & ſi parfumées, qu'encore qu'elles euſſent des fourreaux de cuir couvert de velours, l'odeur ne laiſſoit point de les pénetrer & de ſe répandre en dehors: on diſoit que cela étoit cauſe que les coups en étoient favorables; car ils n'étoient pas ſi roidement tirés qu'on en mourût; que ſi cela arrivoit, au moins la mort étoit fort heureuſe, qui étoit donnée par une ſi belle épée. Durant tout ceci il vint un nombre de ſuivans, parmi leſquels je me mêlai, afin d'entrer en toute aſſurance & liberté au lieu où ils alloient (encore que ce ne

(35) *Défendre.*] Cependant il fallut s'en ſervir, & les trois Mignons de Henri III. furent tués ſucceſſivement. Maugiron & Caylus montrerent le chemin aux autres, & Saint Megrin ſuivit de près.

(36)

ce ne fût point la chambre deffenduë : ) mais auparavant que d'entrer, ils envoyerent querir quelques-uns qui chantoient des mieux, & quelques joüeurs de luth, leſquels commencerent à joüer & chanter un air, le ſujet des paroles duquel me ſembloit avoir ouï dire autrefois être dans *Petronius*, aux amours de *Trimalcion* (36) ; lequel ayant achevé, auſſi-tôt la chambre leur fut ouverte, en laquelle ils entrerent en la même poſture, qu'ils étoient ſortis de l'autre chambre. Cet homme s'appuyant & ſe ſoutenant tout branlant ſur l'épaule de l'autre, & le troiſiéme entrant tout ſautelant, vous euſſiez dit que c'étoit quelque maſcarade, & à la verité ils étoient déja aſſez déguiſés ; mais ils ne firent point d'autres figures, que de s'en aller du même geſte à la ruelle du lit : nous autres ſuivions après, & trouvâmes cette chambre toute jonchée de roſes, giroflées & autres fleurs ; mais c'étoit avec beaucoup d'épaiſſeur ; car on diſoit que cela ſoulageoit fort les pieds de celui qui étoit Seigneur du lieu, leſquels autrement ſe fuſſent offenſés aux lambris de la chambre quand il y eût marché ; toutes les fenêtres du côté du couchant étoient lors ouvertes, & les rideaux du lit tirés ; de ſorte qu'on pouvoit voir une partie de ce qui s'y paſſoit. Ce lit étoit bien l'un des plus richement paré qu'on eût ſçu voir ; car le ciel étoit fait par carrés, dont le fond étoit de toile d'argent, rehauſſés d'or & de ſoie, où étoit repreſentée

(36) *Trimalcion.*] C'eſt un des plus celebres perſonnages de la Satyre de Petrone.

repréſentée l'hiſtoire de l'ancien *Cenée* (37), qu'on voyoit fort naïvement ſe transformer tantôt en femme, & incontinent après retourner en homme : les montans étoient d'or, nués de relief, & le double ciel ; car ils ne pouvoient pas dormir en ce pays-là ſous une ſimple couverture, de carrés de point-coupé. Sur le lit étoit une grande houſſe à bâtons de velours vert, chamarée de clinquant, à bâtons rompus, qui étoit un ſecret hiéroglyfique du pays : elle étoit traînante à un pied près de terre, & au-deſſous ſe voyoit le ſoûbaſſement de même étoffe. Au milieu du lit on voyoit une ſtatuë d'un homme à demi hors du lit, qui avoit un bonnet à peu près fait de la forme de ceux des petits enfans nouveaux vêtus ; il y avoit ſeulement cette différence, qu'au lieu des boüillons qu'on a accoutumé de mettre entre les découpures, c'étoit des cheveux friſés, arrangés & poudrés : Il avoit des braſſieres de ſatin incarnadin tout de broderie de nuances, où étoient dépeintes les amours *d'Adrian* & *d'Antinous* (38), & toute la tapiſſerie de la chambre repréſentoit fort au long la même hiſtoire en plus grands perſonnages ; auſſi avoit-elle nom l'Autel *d'Antinous*, ainſi que je l'ai pû apprendre depuis. Le viſage étoit ſi blanc, ſi

(37) *Cenée.*] Ancien Theſſalien, changé, dit-on, de femme en homme ; & qui ne fut jamais bleſſé, dans un grand nombre de batailles où il s'étoit trouvé. Voyez les Metamorphoſes d'Ovide, Livre douziéme.

(38) *Antinous.*] Son Hiſtoire eſt celebre dans la vie, & peut-être même dans les plaiſirs de l'Empereur Adrien.

ſi luiſant & d'un rouge ſi éclatant, qu'on voyoit bien qu'il y avoit plus d'artifice que de nature; ce qui me faiſoit aiſément croire que ce n'étoit que peinture. Il avoit une fraiſe empeſée & gaudronnée à gros gaudrons, au bout de laquelle il y avoit de belle & grande dentelle; les manchettes étoient gaudronnées de même: pour les braſſieres elles étoient fort amples, & s'étendoient fort largement ſur le lit. Il avoit les mains nues, & en ſes doigts quelques anneaux, qui avoient un merveilleux éclat: ſous ſes bras il y avoit deux oreillers de ſatin cramoiſi, en broderie, afin de les lui ſoutenir ſans peine: ſous le lit on voyoit un grand marchepied, & à la ruelle force ſieges de même parure que le lit, & houſſés pour la même conſideration. En cette ruelle allerent les trois perſonnes, que je diſois ci-deſſus, & commencerent à invoquer cette idole par des noms qui ne ſe peuvent pas bien repréſenter en notre langue, d'autant que tout le langage & tous les termes des *Hermaphrodites* ſont de même que ceux que les Grammairiens appellent du genre commun, & tiennent autant du mâle que de la femelle: toutefois déſirant ſçavoir quels diſcours ils tenoient-là; un de leur ſuite, de qui je m'étois accoſté & qui entendoit bien *l'Italien* (38), me dit qu'ils donnoient mille louanges

(38) *Italien.* ] C'eſt encore dans ce ſeul mot, une critique de la conduite déreglée de Henri III. que l'on accuſoit alors de n'aller pas aſſez droit, dans ſes amours. Et Madame de Montpenſier eut la hardieſſe de le lui reprocher. Voyez le Journal, à l'an 1589.

(39)

louanges à ſes perfections, & entr'autres qu'ils loüoient fort la beauté & la blancheur de ſes mains : mais tous leurs diſcours ne l'émouvoient pas ; car elle demeuroit muette & immobile, juſques à ce que celui que j'avois vû habiller de pied en cap lui vint paſſer la main ſur le viſage, comme pour le flatter : mais auſſi-tôt ce que j'avois tenu pour muet & ſans vie, commença à parler, & d'une parole toute effeminée, & toutesfois avec dédain & mépris, lui dire : Ha ! que vous êtes importun, vous me gâtez ma fraize ; l'autre incontinent, avec toute l'humilité & la ſoumiſſion qui ſe pouvoit, le ſupplia de lui pardonner, avec beaucoup de perſuaſions que je ne pus achever d'entendre, d'autant qu'ils y mêloient pluſieurs mots de charité & de fraternité (39), que mes oreilles eurent en horreur. Auſſi ne voulant point interrompre leurs myſteres & n'être point polu de la vûë de tels ſacrifices, je me retirai de cette chambre, pour entrer en une autre, qui étoit voiſine de celle-ci, que je trouvai beaucoup plus richement emmeublée : car on y voyoit de tous côtés l'or, les perles

(39) *Fraternité.* ] Ces termes bons en eux-mêmes étoient fort équivoques dans la bouche de pareils gens, adonnés à tous les excès, même, dit-on, à ceux qui étoient contraires aux loix de l'humanité ; & d'*Aubigné* pour être entré dans un trop grand détail à ce ſujet, a vû condamner ſon Hiſtoire par le Parlement de Paris. Auſſi recherche-t-on toujours ce Livre de l'édition de *Maillé* 1616. parce qu'elle n'eſt point retranchée, au lieu que celle de Leyde 1626. quoique plus ample, eſt moins eſtimée ; à cauſe des retranchemens de ce qui a donné lieu à la condamnation.

(40)

perles & les pierreries : on diſoit qu'elle avoit été faite à l'imitation de la ſalle du Roy de la *Chine*, qui eſt en ſon Palais de la Ville de *Suntion* (40), ou Cité céleſte, que nous autres avons nommé *Quinſay*, en laquelle il donne audience aux Ambaſſadeurs des grands Princes. Auſſi-tôt que je fus entré, je vis un *Hermaphrodite*, à peu près attiffé comme l'autre qui étoit dans le lit de l'autre chambre, & quatre ou cinq à l'entour de lui, ſemblables à ceux que je venois de laiſſer ; il venoit de ſortir du lit, & on lui mettoit une grande robe de chambre d'une étoffe fort riche & qui n'eſt point commune en ce pays, qui avoit tout à l'entour de la broderie de perles larges d'un demi-pied : Je lui avois vû auſſi apporter des mules de velours, brodées & parſemées de perles, & par endroits il y avoit quelques pierreries. Auſſi-tôt qu'on eut mis ſa robe, deux de ſes plus favoris le prirent par deſſous les bras & le menerent environ quelques vingt pas, & auſſi-tôt je vis hauſſer la tapiſſerie

(40) *Suntion.* ] Comme la Chine n'étoit pas encore bien connue des Européens, au temps de l'Auteur, il ne faut pas s'étonner s'il a mal expliqué ce qui regarde cet Empire. Il veut parler ici de Peckin, connue des Chinois ſous le nom de *Chuntien*, c'eſt-à-dire, *Cour du Nord* ; depuis long-temps cette Ville, qui eſt au Nord, ſert de Capitale à la Chine, auſſi-bien que de réſidence aux Souverains ; & ce n'eſt qu'en 1640. que le Pere *Martini* Jeſuite a commencé dans ſon Atlas Chinois à nous faire connoître la Chine ; & le Pere *du Halde* de la même Compagnie a continué dans ſa belle & vaſte Deſcription de la Chine, en 4 beaux & grands Volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1735.

la tapiſſerie par un des autres qui le ſuivoient, & ouvrir une porte, dans laquelle ils entroient les uns après les autres : Je les voulois ſuivre, car il me ſembloit que tout étoit permis, & que l'entrée ne me devoit point être défendue de pas un lieu, vû la facilité que j'y avoit trouvée juſques ici ; mais on me dit qu'ils tenoient ici leurs conſeils plus ſecrets, & traitoient là de leurs privées affaires ; de ſorte que perſonne n'y avoit d'accès que les plus familiers : Ils appelloient cela d'un nom, pareil à celui que nous diſons ici la garderobe : de ſorte que les laiſſant-là, je m'amuſai à conſiderer la richeſſe & l'excellence de la tapiſſerie, qui me ſembloit être toute d'énigmes ; car en la premiere piéce ſur laquelle je jettai ma vûë, je vis un homme habillé à la Romaine, avec une robe triomphale, & à l'entour de la tête un diadéme couvert de pierreries, qui étoit monté ſur un petit enclos, à peu près fait comme une tribune aux harangues : à l'entour de lui il y avoit une grande multitude de femmes qu'il ſembloit haranguer, & à l'entour deſquelles il y avoit un mot latin, qui veut dire en notre langue, compagnons d'armes. En une autre piéce je voyois ce même homme étendu tout nud ſur une table, & pluſieurs à l'entour de lui, qui avoient diverſes ſortes de ferremens & faiſoient tout ce qui leur étoit poſſible pour le faire devenir femme ; mais à ce que j'en pouvois juger par la ſuite de l'hiſtoire, il demeuroit du genre neutre (41). En une autre on voyoit

(41) *Neutre*] Parce que ce bon Prince ne put avoir aucune

voyoit des hommes liés ſur pluſieurs roües qui tournoient en l'eau & à l'eau, & à l'entour étoit écrit en la même langue, *amis Ixioniques*. A la piéce qui étoit tout auprès, je vis ce même genre d'hommes aſſis à table, auſquels on préſentoit toutes ſortes de mets ; mais ils n'étoient que de cire, de bois peint, d'yvoire, de marbre & de pierre, & à chaque mets on leur faiſoit laver les mains comme ſi elles euſſent été ſales : on leur apportoit auſſi fort ſouvent à boire, encore qu'ils n'euſſent point mangé. Je trouvois tout ceci fort plaiſant : mais l'autre piéce qui étoit auprès de celle-ci étoit d'un ſujet plus triſte ; car c'étoit pluſieurs hommes aſſis ſur des lits à la façon des autres, auſquels on faiſoit bonne chere juſques à les faire ennyvrer, puis on ôtoit les lumieres, car c'étoit de nuit, & auſſi-tôt on faiſoit entrer des ours, des lions & des léopards, auſquels on avoit ôté les griffes & les dents ; de ſorte que la plûpart de ces pauvres gens mouroient de frayeur, ne ſçachant pas le ſecret de ce myſtere. Je voulois achever de voir tout le reſte de cette hiſtoire ; mais voyant un des domeſtiques de là-dedans qui me ſembla d'une façon aſſez accoſtable, s'approcher de moi ; je penſai qu'il valloit mieux apprendre que ſignifioit tout cela : Et jugeant qu'il entendoit la langue Latine, d'autant que j'en avois oüi-dire aux autres quelques mots parci par-là. Je le priai au même langage de m'expliquer

aucune poſtérité ; énervé, dit-on, dès ſes premieres années. Mais cela ne fit que du bien au Royaume, qui par-là tomba en de beaucoup meilleures mains.

m'expliquer ces figures qui étoient là repréſentées ; ce qu'il s'offrit de faire librement, me diſant en un mot que cette chambre s'appelloit l'Autel *d'Heliogabale* (42), & que c'étoit ſa vie, que je voyois là dépeinte. Je le crûs auſſi-tôt, me reſſouvenant de ce que j'en avois autrefois lû ; joint qu'en jettant ma vûë un peu plus loin, je vis quelques-unes des actions les plus diſſoluës que ce Monſtre commettoit. Il vouloit paſſer plus outre à m'en faire la deſcription ; mais je lui dis que j'en avois autrefois oüi parler, & que j'aimois mieux apprendre quelque choſe que je n'euſſe point encore ouïe, que ce que je ſçavois déja. Lors connoiſſant que j'étois étranger nouvellement arrivé en cette contrée & déſireux d'apprendre choſes nouvelles ; il dit qu'il étoit content de ſatisfaire en quelque choſe ma curioſité, & me diſant que je le ſuiviſſe, il me mena en un lieu à côté de la ruelle du lit, où, levant la tapiſſerie, il ouvrit une porte dans laquelle il me fit entrer ; mais en paſſant je lui demandai quelle hiſtoire étoit repréſentée au ciel du lit, qui étoit encore beaucoup plus enrichi que le précedent. Il me dit que c'étoit les épouſailles de l'Empereur *Néron* avec ſon mignon *Pythagoras*.

Ainſi paſſant plus outre, nous entrâmes en une galerie aſſez large & de moyenne longueur,

(42) *Heliogabale*] Homme de néant, devint Empereur, & fut le plus voluptueux de tous les Souverains. Il ne s'appliquoit qu'à inventer de nouveaux moyens, pour ſatisfaire ſes plaiſirs.

(43)

gueur, en laquelle il y avoit force tableaux de part & d'autre, entre leſquels j'y remarquai le raviſſement des *Sabines* (42), les paternelles affections *d'Artaxerxes* avec ſa fille *Atoſa*; la bande des *Commourans* avec *Marc-Antoine* & ſa *Cléopatre*; l'infortune du pauvre adoleſcent *Acteon*, non de celui qui fut tranſmué en Cerf, mais de celui qui fut mis en pieces par ſes amans; les laſcives occupations de *Sardanapale*; les méditations de *l'Arétin* rapportées aux Métamorphoſes des Dieux, & autres telles infinies repréſentations fort vivement & naturellement repréſentées. Au bout de cette galerie il y avoit un porche de menuiſerie, fort mignonement ouvragé & ſoutenu par deux Satyres. Au-deſſus de l'architrave étoit le bon pere *Liber*, ſa tête entourée de pampres de vigne, & force raiſins qui pendoient de tous côtés : de ſes deux mains ſortoient deux rouleaux qui s'étendoient de part & d'autre, & de la bouche des Satyres ſortoient auſſi deux écriteaux qui regardoient ce gros dégoûté; l'un lui démandoit en ces mots, *Quis Liber?* & il répondoit en ſon rouleau : *Cui licet ut voluit ducere vitam.* L'autre Satyre lui faiſoit auſſi une autre queſtion, en ces termes : *Quæ tibi*

(42) *Raviſſement des Sabines.* ] Quoique les Ligueurs ayent accuſé Henri III. d'enlevement de filles, même de Religieuſes; cependant l'Hiſtoire n'en donne aucune connoiſſance. Ainſi tous ces tableaux ſont allégoriques pour montrer qu'on s'attachoit à ne lui repréſenter que des objets de volupté : peut-être y donnoit-il un peu trop; mais il faut rabattre de ce qu'on en dit ici, & prendre le tout, ſur le ton allégorique

*ſumma boni eſt ?* & il lui répondit comme à l'autre : *Uncta vixiſſe patellæ nunc ſemper & aſſiduo curata cuticula Sole.* Dans la friſe étoient écrits ces mots : *Contemptus perages ſi vivere cum Jove tendis.* La lecture de tout ceci me fit penſer que je verrois ici quelque choſe de plus rare que tout ce que j'avois vû auparavant ; de ſorte que devenu plus curieux que jamais, je ſuivis ma guide avec un grand deſir de voir tous les ſecrets de ce lieu, puiſque l'occaſion s'en préſentoit. Ainſi continuant mon chemin, je vis une infinité de choſes rares, que je ſerois trop long à déduire ici particulierement, car le lieu étoit grand & tout rempli de choſes plus curieuſes que néceſſaires ; auſſi n'y étoient-elles amaſſées & arrangées que pour contenter l'œil. Il y avoit là-dedans pluſieurs chaires briſées qui s'allongeoient, s'élargiſſoient, ſe baiſſoient & ſe hauſſoient par reſſorts, ainſi qu'on vouloit. C'étoit une invention *Hermaphrodique*, nouvellement trouvée en ce pays-là : car, à ce que j'ai appris, ils s'étudient quelquefois aux Mathématiques ; mais c'eſt plûtôt pour apprendre les mouvemens terreſtres que les céleſtes, qui leur ſont inconnus, ſi ce n'eſt pour s'en gauſſer. Il y avoit mille autres ſortes d'inventions ſur ce ſujet, que je lairai, pour vous dire que je vis à un des côtés de la chambre douze Statuës d'albâtre repréſentées au naturel, & quaſi comme revivifiées par une tranſmigration, toutes aſſiſes en des ſiéges faits en forme de chaire currule. Il eſt vrai que les quatre du milieu avoient leurs ſiéges plus élevés, qui repréſentoient quelque forme

forme de trône ; car les deux étoient encore plus élevés & plus proche que les deux autres : de ſorte que cela faiſoit à peu près la figure d'un carré en perſpective. Toutes ces Statuës étoient fort richement décorées, & paroiſſoit bien à la grande curioſité qu'on y avoit apportée, qu'elles étoient fort cheries & en grand reſpect ; leurs accoûtremens étoient entremêlés de l'un & de l'autre ſexe, ſans qu'on pût bien diſtinguer lequel leur étoit le mieux ſéant : leurs noms étoient écrits ſur leurs diadêmes ; les quatre du côté droit s'appelloient *Antonius* (43), *Néron*, *Othon* & *Vitellius*. A main gauche étoient ces quatre autres, *Galenus*, *Sporus*, *Démetrius*, *Apicius* : les deux qui étoient moins élevés n'avoient point de diadêmes ; mais l'un avoit un Aigle auprès de lui & étoit encore ſans barbe, qui me fit juger que c'étoit *Ganimede* ; auſſi vis-je après ſon nom écrit au pied de ſon ſiége : l'autre avoit comme deux viſages en un, dont l'un des côtés étoit d'homme & l'autre de femme ; à ſes pieds étoit *Hermaphroditus, genius hujus Inſulæ*. Les deux autres d'au-deſſus s'appelloient ; l'un, qui étoit

(43) *Antonius* &c. ] Ce ſont là les colomnes & les arcboutans de la volupté, & même de la débauche. Il y en a quelques autres encore que l'Auteur nomme, comme *Sardanapale* & *Heliogabale*, qui en ſont les Patriarches. *Galenus* célebre Médecin, & quelques autres n'étoient que pour la conſervation de la ſanté, dont la privation met fin à la plûpart des plaiſirs : pour *Apicius* qui a donné un Livre ſur les délices la Cuiſine, il étoit là comme un homme illuſtre, qui a travaillé à perpétuer la volupté, dans la poſterité la plus reculée.

à main gauche, *Sardanapalus author Hermaphroditi ;* & ſur l'autre étoit écrit, *Heliogabalus PP. reſtaur. ac inſt. volup.* Je me ſoûris en moi-même du choix que ce peuple avoit fait de leurs Déïrés, & jugeai bien que leur vie n'étoit pas pour engendrer beaucoup de mélancolie, ni pour aller prêcher la pénitence. Et comme j'étois en cette méditation, celui qui me conduiſoit me montra à côté dudit *Héliogabale* un grand Livre fort proprement relié & tout écrit en lettres d'or, qui étoit ſupporté d'un pulpitre, afin que ceux qui venoient en ce lieu puſſent voir à toutes heures ce qui étoit contenu en icelui. Il me dit que c'étoit le Livre des loix & coutumes des habitans de l'Iſle que cet Empereur avoit inſtituées, & auſquelles on avoit depuis ajouté quelques-unes particulieres, ſelon que la néceſſité l'avoit requis ; & l'ouvrant je vis qu'il m'avoit dit la verité : mais d'autant qu'il y avoit beaucoup d'écriture, & que je ne pouvois pas tout lire à cauſe que l'heure s'approchoit du dîner ; il me dit que ceux de cette Iſle favoriſoient ſur tous autres les étrangers, comme ceux de qui ils peuvent apprendre beaucoup de façons nouvelles, & qui font par après répandre leur renommée par tout le monde univerſel. Et d'autant qu'on eſt bienaiſe de ſçavoir toujours les coutumes des pays où ils fréquentent, on leur faiſoit connoître auparavant les ſecrets mêlés par-ci par-là dans pluſieurs livres : mais depuis on s'aviſa, pour plus grande facilité, & afin de ſe concilier davantage leur amitié & bienveillance & les attirer toujours davantage en ces contrées,

de leur faire faire un extrait de toutes les loix & coutumes les plus néceſſaires à ſçavoir, & ce qu'on a jugé être le plus propre pour être introduit par l'Univers : de ſorte qu'il y en a toujours pluſieurs copies toutes prêtes pour ceux qui en ſeront curieux ; & moi qui n'étois pas des moindres, le priai fort inſtamment de m'en faire part. Ce qu'il fit, ouvrant une porte où il y avoit un petit cabinet, dans lequel étoient quelques armoires, ſur quelques-unes deſquelles il y avoit des livres, & ſur les autres pluſieurs papiers : dans quelques-uns il y avoit des Paſquins, Satyres & autres ſortes de poëſies, & ſur les autres étoient les copies dont j'ai parlé ci-deſſus, dont il m'en bailla une en Latin, que j'ai depuis traduite en notre langue, comme vous pourrez voir dans ce papier, s'il vous plaît d'en faire la lecture. Et là-deſſus faiſant apporter une caſſette, il en tira un papier où nous trouvâmes ce qui s'enſuit :

---

# EXTRAIT

## Des Loix, Statuts, Coutumes, & Ordonnances des Hermaphrodites.

*IMperator Varius* (44), *Heliogabalus, Hermaphroditicus, Gomorricus, Eunuchus, ſemper impudiciſſimus.*

Deſirant remettre ſus la ſuperbe Républi-

que

(44) *Varius.* ] Parce que jamais Prince ne fut plus inconſtant

que des *Hermaphrodites*, qui s'eſt comme anéantie durant l'Empire de *Trajan*, *Antonin Pie*, *Marc Aurelle*, *Severus* (45), & autres nos Prédéceſſeurs bigots & ſans prudence. Et d'autant que tout homme bien aviſé la doit tenir pour la plus polie, la plus délicieuſe, la plus corporelle & la plus conforme aux ſens exterieurs & interieurs, & qui ſçait le mieux s'accommoder aux paſſions humaines qui ſoit au demeurant du monde, l'eſtimant à cette occaſion digne de commander à tout l'Univers. Et afin qu'à l'avenir quelque impertinent, voulant établir ſes opinions chimeriques, ne veuille un jour déraciner ce qui a été établi avec tant de contentement & de volupté ; avons jugé être très-néceſſaire de leur donner quelques loix & ordonnances, afin que ſelon icelles ils ſe puiſſent conduire à perpetuité & faire revivre & regner au Monde leur Monarchie, quelques Reglemens (que nos adverſaires appellent de piété & religion) qu'on leur voulût mettre en avant Nous, du conſeil de notre très-honorée Dame

conſtant que le Roy Henri III. ſoit dans ſes amitiés, ſoit dans les réſolutions les plus importantes : on le voit même dans le Journal ſur ſes réſolutions chancellantes à l'égard du Duc de Guiſe. D'ailleurs les qualités qu'on lui attribue ici, ſont autant de vices auxquels on le croyoit ſujet. Et quand même il n'en auroit rien été, il étoit toujours fâcheux à ce Prince d'en être ſoupçonné. Toutes ces prétendues Loix & Ordonnances ſont autant de traits de Satyres contre le Roy Henri III. & ſes Favoris.

(45). Le portrait qu'on fait de ces Empereurs les fait paſſer pour gens de bien & aſſez modérés.

(46)

me & mere (46) *Varia*, & de notre très-chere & bien-aimée femme (47) *Semiamira*; de l'avis de nos plus chers *Hermaphrodites*, gens de notre Sénat, & autres Officiers & voluptueux ſujets de cettui notre Empire. Et de notre très-certaine ſcience, pleine puiſſance & autorité, Avons établi, ſtatué & ordonné, établiſſons, ſtatuons & ordonnons ce qui s'enſuit :

## *Ordonnances ſur le fait de la Religion.*

### I.

LEs cérémonies de *Bacchus*, & de *Cupidon* & de *Venus*, ſoient ici continuellement & religieuſement obſervées ; toute autre religion en ſoit bannie à perpétuité, ſi ce n'eſt pour plus grande volupté. Toutesfois nous n'empêchons de s'accommoder avec les autres Religions, pourvu que ce ne ſoit qu'en apparence

(46) *Varia*] C'eſt Catherine de Médicis, qui voguoit d'une maniere aſſez incertaine, tantôt ſoutenant un parti, & tantôt un autre. Elle n'étoit ferme que ſur un point ; c'étoit de chercher à conſerver l'autorité qu'elle avoit eue dans le gouvernement, & ce point fixe étoit cauſe de ſes variations en toute autre choſe. C'eſt le caractere le plus eſſentiel, que l'Hiſtoire donne à cette Reine.

(47) *Semiamira.*] C'étoit la Reine Louiſe de Lorraine Vaudemont : mais cette Princeſſe n'avoit gueres de part aux affaires. Elle n'avoit la confiance du Roy ſon époux que quand il s'agiſſoit de quelque accès de dévotion mal concertée, dont ce Prince étoit quelquefois attaqué.

(48)

apparence (48), & non par croyance.

II.

La plus grande volupté ſoit tenuë par tout cet Empire pour la plus grande ſainteté : La conſervation de la vie, en laquelle nous diſons conſiſter le point d'honneur, pour valeur & généroſité : ce qu'on appelle préſomtueuſe vanité, pour une parfaite connoiſſance de ſoi-même : ce que les ſongecreux ont nommé effronterie, ſoit entre nous réputé pour gentilleſſe, pour une grave aſſurance, & pour un brave entregent.

III.

Et toutesfois à cauſe des calomnies & peuplades qui ſe font de nous ordinairement par toutes les Contrées du monde, il eſt beſoin de s'accommoder aux imperfections qui ſe retrouvent parmi les peuples, afin de ſe concilier la bienveillance des Nations. Nous conſeillons à tous nos Sujets, quand ils ſe rencontreront avec ceux qui font cas de la piété, ce

(48) *Qu'en apparence.*) Auſſi tous les Libelles du temps ne reprochent rien tant au Roi, qu'une extrême hipocriſie. Mais je doute que ce fut véritablement hipocriſie, c'étoient des accès de piété, quelquefois avec des redoublemens, il s'en ſuivoit même quelques tranſports, mais l'accès paſſé Henri retournoit à l'indolence qui lui étoit naturelle Il ſembleroit par cet endroit & par quelques autres que l'Auteur de cette Satyre penchoit vers les égaremens de la Ligue à l'égard de Henri III. qu'il accuſe ici de n'avoir eu que les dehors de la Religion. Il eſt certain, quoiqu'en ayent dit les Ligueurs, que ce Prince avoit un grand fond de Religion, il avoit même du zele ; mais le tout étoit ſi mal arrangé, qu'il donnoit lieu de croire que tout ce qu'il faiſoit pour Dieu, n'étoit qu'hipocriſie.

(49)

ce qui doit être fort rarement, de discourir (49) avec beaucoup de zele de la dévotion. Quand ils seront avec ces *Hercules* & ces *Cesars*, qu'ils soient encore plus Rodomont en paroles que les autres ne sont braves aux effets, pourvu que ce soit lorsqu'ils se sentent appuyés & supportés, autrement convertir tous les affronts en risée. Quant à l'effronterie, nous entendons qu'elle se fasse avec discrétion, regardant à qui on s'adresse, soit aux paroles, & en actions de volupté ou de vanité, de crainte qu'il n'en arrivât du danger.

IV.

Nous voulons & entendons que tous ces mots de conscience, tempérance, repentance, & autres de pareil sujet, soient tenus tant en la substance qu'aux termes, pour choses vaines & frivoles. Au contraire nous voulons que ceux-ci ayent seulement cours parmi nous; à sçavoir, de liberté, prodigalité (50), mépris de Religion, & autres comme plus propres & plus conformes à notre Etat.

V.

Nul n'aye aucune souvenance de la mort, & ne se travaille l'esprit, s'il y doit avoir une autre vie.

VI.

Nous réputons la bonne mine & l'apparence

(49) C'est aussi ce que faisoit ce Prince, qui s'entretenoit même souvent avec les Feuillans, qu'il établit à Paris, & avec les Capucins, chez qui il faisoit souvent des retraites.

(50) *Prodigalité.* ] Ce vice fut dans la conduite de Henri III. l'un des plus marqués, & qui même lui fit le plus de tort dans l'esprit des Peuples. Ses Mignons profitoient de ses liberalités.

(51)

ce en toutes choſes que ce ſoit, beaucoup plus que l'action, d'autant qu'elle cache beaucoup d'effets avec moins de peine. C'eſt pourquoi nous exhortons tous nos ſujets, de quelque état, qualité ou condition qu'ils ſoient, de l'acquérir, autant diſſimulée que faire ſe pourra & de la préferer à toute autre vertu.

VII.

La volonté par tout cetui notre Empire ſoit tenuë pour raiſon, ſans qu'il ſoit loiſible de s'élever par deſſus les ſens ſans leur contrarier ou réſiſter, en façon que ce ſoit, à peine d'être tenu pour ennemi de ſoi-même, & de ſa propre nature, & être privé de toute félicité.

VIII.

Ceux de nos Sujets qui voudront aſſiſter aux prieres publiques : (Car cette loi eſt volontaire) pourront s'aſſeoir, & avoir la tête couverte, ſi bon leur ſemble, durant quelque miſtere qu'on y puiſſe traiter, ſi ce n'eſt que quelqu'un ſe vueille découvrir pour chaleur, ou de peur de gâter la friſure de ſa chevelure : Car lors il pourra bailler ſon chapeau à quelque Page ou Laquais. Que ſi quelqu'un veut y apporter quelque reſpect & vueille adorer, nous lui défendons de ployer plus d'un genoüil (51), ſous lequel on mettra quelque carreau de velours, ou quelque couſſinet picqué & cottonné, de crainte qu'il ne ſe bleſ-

(51) *Plus d'un genouil.*] C'étoit & c'eſt encore un air de petit maître, de ne ployer qu'un genouil dans la célébration des Saints Miſteres. Mais à la Cour cela eſt depuis long-temps bien réformé, où l'on n'a pas honte de paroître véritablement Chrétien, ſans néanmoins faire le bigot, ni l'hypocrite.

ſe

ſe contre terre : mais ſur tout qu'il y demeure fort peu de temps, car cela le laſſeroit & lui empêcheroit ſa dévotion.

IX.

Ceux qui ſe voudront tenir debout, nous leur défendons très expreſſément de ſe tenir en une place, ni d'une même poſture. Car la bienſéance des Sujets de cet Etat, c'eſt d'être toujours en action, & d'avoir en eux le mouvement perpétuel, ſoit de la tête, du corps & des jambes; & ſur tout nous tenons les façons ſautelantes & branlantes, pour les plus agréables & mieux ſéantes.

X.

Chacun aura ſon Livre à la main fort mignonnement relié, doré & marqueté, épais d'un demi doigt, & de la longueur d'un demi pied, ou environ, & non plus long ni plus épais, ni plus gros, de peur que cela ne peſe trop à la main, & ne laſſe celui qui y voudroit lire : lequel Livre traitera le plus ſouvent d'amour, ou de quelque choſe de plaiſir, auquel toutesfois on regardera rarement : mais on deviſera aſſez haut les uns avec les autres de la bonne chere, de l'amour & autres choſes de plaiſir. Nous tenons même que le ris eſt en ceci une partie de la bienſéance, pourvu qu'il ne ſoit pas continuel.

XI.

Qui aura quelque Maîtreſſe ou quelque ami les pourront entretenir aux Egliſes, qui ſont ès autres contrées, les prier, ſe mettre à genoux devant elles, les perſuader pour les rendre pitoyables à leurs intentions, par toutes ſortes de geſtes & de paroles qu'ils penſeront néceſſaires

néceſſaires pour cet effet ; que s'ils les trouvent favorables à leurs déſirs, pourront uſer de l'occaſion ſans aucun ſcrupule ou réverence du lieu auquel ils pourroient être, attendu que les miſteres véneriens ſont préférables à tous autres.

XII.

Et afin d'inciter de plus en plus nos Sujets, à ce qui eſt de la volupté & du plaiſir, que nous tenons pour notre ſouverain bien, Nous avons par tout cetui notre Empire, remis ſus l'ancienne bande ſacrée (52) des *Thebains* : mais d'autant que nous avons la vie d'un de nos Sujets plus chere & plus précieuſe que la mort de mille de nos ennemis, nous y avons apporté ſeulement cette différence que ceux-là vouloient s'acquérir de la renommée en s'expoſant à toutes ſortes de dangers : mais nous voulons que les nôtres combattent ſeulement en champ clos pour être plus promptement ſecourus aux accidens qui leur pourroient arriver.

XIII.

D'autant que nous ſommes toujours nets, & purifiés de toutes ſortes de dévotions, élévations, contemplations & autres bagatelles & inventions de nos contraires : il n'y aura point d'autre luſtration, ni d'autre eau bénite par tous les temps ſignalés de cetui notre Empire,

(52) *Bande ſacrée.* ) C'étoit les 45. Gentils-hommes que Henri III. mit ſur pied, pour être toujours auprès de ſa perſonne, & en état de le défendre à toute heure. Ce fut par eux qu'il fit tuer le Duc de Guiſe ; mais ils refuſerent de mettre la main ſur le Cardinal ſon frere, ſans doute à cauſe de ſon caractere.

(53)

pire, que de belles paroles (53) des courtoiſies, & de belles promeſſes qu'on ſe fera les uns aux autres, ſans toutesfois qu'on ſoit obligé de dire ou de faire paroître ce qu'on a dans l'ame, ni d'accomplir ce qu'on aura promis, ſi la force ou la néceſſité n'y contraint.

XIV.

Le mois de Mai ſoit célebré entre tous les mois de l'année, nul en icelui ne faſſe aucune œuvre ſpirituelle, ni manuelle, s'il n'eſt par avanture réduit, en une condition pire qu'il ne déſiroit : car lors il peut être privilegié, à condition toutesfois qu'il aura continuellement en ſa penſée les miſteres de *Cupidon* & *Venus*, & s'efforcera de les accomplir à toutes les occaſions qui ſe pourront préſenter.

XV.

Les Fêtes des Rois & de Carême prenant (54) conſacrées à *Bacchus* ſoient les plus célebres de toute l'année, les Octaves deſquelles ſeront de ſemaines & non de jours : avec permiſſion toutesfois la derniere ſemaine que ceux qui ſont plus ruſtiques & moins entendus appellent ſainte (55), de feindre quelque réformation,

(53) *Belles paroles.* ] Le proverbe avoit lieu dès lors de dire de l'eau bénite de Cour, pour marquer de belles promeſſes ſans aucun effet.

(54) *Carême-prenant.* ] On voit dans le Journal d'Henri III. les extravagances que ce Prince fit pluſieurs fois dans ces temps de réjouiſſance. Mais il avoit le malheur de s'y livrer d'une maniere peu conforme à la dignité Royale.

(55) *Appellent ſainte.* ] Le même Journal rapporte qu'Henri pouſſoit quelquefois ſes plaiſirs juſques dans la Semaine ſainte ; dont même le Docteur Poncet le reprit dans ſes ſermons à S. Pierre

formation, & toutesfois avec une ferme intention de ne changer jamais de façon de vie, & de retourner aux exercices accoûtumés, sitôt que leurs superstitions seront parachevées.

XVI.

Nous enjoignons aussi, & commandons très-expressément à ceux qui seront les plus élevés en dignité, & à ceux à qui la richesse & l'abondance ne peut manquer, de faire continuer chez-eux, & avec leurs plus privés amis les bacchanales toute l'année. Que si elles ne se peuvent célébrer de jour, à cause de leur qualité, qu'au moins elles soient solemnisées la nuit.

XVII.

Ceux qui auront moins de commodité pourront célébrer tant de Fêtes qu'il leur plaira, & selon leur dévotion & commodité : car les jours, que les Anciens apellent Fêtes, sont condamnés par tout cet Empire, comme ennemis du repos, du plaisir & contentement humain. Si quelques-uns sont pratiqués, c'est par souffrance, & non par commandement exprès, ains seulement pour le bien & utilité de nos pauvres sujets, en espérance de secouer quelquesfois le joug de la pauvreté : Car lors nous leur défendons très-expressément de faire aucuns jours ouvrables ; ains de tenir toute l'année comme un jour, & une fête continuelle.

XVIII.

Les Ministres ordinaires du Temple seront Chantres,

Pierre-des-Arcis ; mais Henri revenu à lui-même | ne pouvoit s'empêcher de louer son zele.

Chantres, Baladins, Comédiens, Farceurs & autres de ſemblable étoffe. Les Prédicateurs ſeront choiſis entre les Poetes les plus laſcifs (56), ſans qu'autres puiſſent être appellés à cette vacation. Car nous tenons pour prophanes Hérétiques & Schiſmatiques, tous ceux qui écrivent ou qui annoncent la pudicité, la ſainteté, ou qui par leurs Satyres ſe veulent gauſſer de notre façon & maniere de vivre.

## XIX.

Les livres qui ſe liront le plus communément, & deſquels on prendra le ſujet de l'exhortation, ſeront *Ovide* (57), *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, traduits en pluſieurs & diverſes langues, ſelon l'uſage des Nations; on y pourra entremêler quelquefois *Ariſtophane*, *Anacreon*, *Gallus*, & autres traitans de pareil ſujet.

## XX.

Voulons que ce que leſdits Miniſtres chan-

(56) *Les plus laſcifs.*] On ſçait que le fameux Philippes Desportes qui avoit pris le goût Italien dans ſes poeſies, étoit alors le Poete le plus accrédité de la Cour. Henri l'accabla d'Abbayes & de Bénéfices pour ſes poeſies, & le Duc de Joyeuſe qui n'étoit pas moins prodigue que ſon Maître, donna douze mille écus à Deſportes pour une ſeule piece de Vers; ce Poëte pouvoit ſouhaiter comme fit Colletet ſous le Cardinal de Richelieu, qui lui avoit donné 600. livres pour ſix Vers.

*Armand, qui pour ſix Vers*
*m'a donné ſix cens livres,*
*Que ne puis-je à ce prix te*
*vendre tous mes Livres?*

(57) *Ovide &c.*] Ce ſont les Poetes de la volupté. On auroit pu en ajouter quelques autres, mais ceux-là ſuffiſent pour le preſent.

teront ſoit pris des Livres intitulés Mignardiſes, Follâtreries & Gayetés, ſi ce n'eſt que quelqu'un pour convertir le cœur de celui ou de celle qu'il aime ait fait quelques vers repréſentant la violence de leur martyre, pour inciter l'aimé à quelque compaſſion : Car lors il leur ſera permis de les faire chanter par leſdits Miniſtres la nuit, ou autre heure du jour, telle qu'ils jugeront la plus propre pour leur contentement, & ſelon l'humeur de celui ou de celle qu'ils recherchent.

XXI.

Et encore que nous n'entendions point qu'il y ait aucune ſupériorité entre leſdits Miniſtres, & que nous voulons que chacun ait ſi bonne opinion de ſoi, qu'il s'eſtime autant, ou plus habile que ſon compagnon : Nous déſirons, toutesfois, & exhortons tous nos Sujets qu'ils rendent plus de révérence & d'honneur à celui d'entre-eux, qui ſçaura plus minardement & plus laſcivement exprimer les plus ſecrets myſteres d'amour.

XXII.

Et d'autant que c'eſt par eux principalement que notre Empire ſe peut maintenir, accroître & amplifier, étant bien raiſonnable qu'ils ſe reſſentent de la dépouille de leurs ennemis & des nôtres : déſirant libéralement les gratifier en tout ce qui nous ſera poſſible, & pour aucunement les récompenſer de leur labeur. Voulons & entendons qu'outre les dons & préſens ordinaires que chacun de nos Sujets leur pourra faire ſelon qu'ils ſeront par eux employés au ſoulagement de leurs paſſions : Que ces bénéfices qu'on appelle communément

ment *Abbayes* & *Prieurés* (58) leur ſoient particuliérement affectés, afin que la grandeur du revenu ſoit employé à l'accroiſſement de cet Etat, ſans qu'on les puiſſe rendre dévolutaires ſur eux, ni que ces mots d'incapacité, inhabilité & ſymonie, puiſſent être mis en avant pour leur regard, ains ſeulement contre nos adverſaires.

XXIII.

Comme auſſi nous entendons qu'il y ait par tout le monde pluſieurs *Evêque laiz* (59), Curés de robbe courte & autres Bénéficiers, ayant charge d'ame ſans rendre compte : mais ſeulement qu'ils joüiſſent des Bénéfices, ſe contentant d'en faire quelque penſion à quelque pauvre malotru, ſous le nom duquel ils le pourront tenir en toute aſſurance, employant le ſurplus en leurs délices, & le dépenſant voluptueuſement & prodigalement, y faiſant plus de dégât en un an qu'ils les poſſéderont, que les vrais Titulaires n'euſſent fait en vingt ans.

XXIV.

Par grace & privilége ſpécial, nous permet-

(58) *Et Prieurés.* ] Voyez ce que nous venons de marquer de *Philippe Deſportes.*

(59) *Evêque Laiz.* ] C'étoient l'abus du temps de donner des Evêchés à des Officiers, & même à des Dames de la Cour, qui les faiſoient deſſervir par de pauvres Prêtres ou les vendoient à beaux deniers contans, à des Eccléſiaſtiques avides des dignités de l'Egliſe & qui ne s'embaraſſoient gueres de ſimonie. Les Papes eurent beau en avertir Henri, il ne s'embaraſſa point d'y donner ordre. On a vû même que ce Prince à ſon avenement à la Couronne avoit donné une Abbaye à un ſcélerat & un athée, connu pour tel : c'eſt Coſme Ruggieri, condamné aux Galeres. Voyez le Journal, à l'an 1574.

tons aux Eccléſiaſtiques qui ſe voudront convertir à nous, & vivre ſelon nos Loix, Statuts & Ordonnances, de vendre à leurs Diocéſains & Parroiſſiens les choſes qu'ils tiennent pour les plus ſaintes. D'aller le moins qu'il leur ſera poſſible en leurs Dioceſes & autres lieux de leur Juriſdiction : mais ſeulement de fréquenter les Temples plus renommés de cetui notre Empire. Leurs permettons auſſi de vivre en ignorance de l'Ecriture qu'on appelle ſainte, ſans être contraints de donner inſtruction à ceux qu'ils ont en charge. Que s'ils y ſont ſçavans en quelque choſe, nous les exemptons de la croyance. Trouvons bon toutesfois qu'ils uſent de leur ſçavoir, ſeulement pour ſe faire paroître. Voulons qu'ils puiſſent renoncer en eux-mêmes à tous vœux & profeſſions qu'ils pourroient avoir faits, les exhortant ſeulement à ſe donner du bon temps & paſſer leur âge viril en pompes & en délices, & leur vieilleſſe en banquets & bonne chere & autres voluptés ſurnaturelles. Déſirons toutesfois qu'ils ſoient mêlés & employés en toutes les affaires du monde, pourvu que la grandeur de leur courage, que nos contraires appellent ambition, les y porte, & que cela ne les prive point de leurs voluptés.

XXV.

Afin auſſi que ceux qui voudront être catéchiſés en notre Religion, puiſſent être inſtruits en peu de mots de toute la ſubſtance d'icelle, nous avons rédigé en huit articles les plus ſommaires que nous avons pû, tout ce qu'elle peut contenir.

*Articles*

## *Articles de Foy des Hermaphrodites.*

I.

NOus ignorons la création, rédemption, juſtification, & damnation, ſi ce n'eſt en bonne mine & en paroles, & ſeulement pour pipper nos adverſaires, & nous accommoder au temps.

II.

Nous ignorons s'il y a aucune temporalité, ou éternité au monde, ni s'il doit avoir un jour quelque fin, de crainte que cela ne nous trouble l'eſprit, & nous cauſe de la frayeur. (60).

III.

Nous ignorons toute autre Divinité, que

(60) *Frayeur.* ] Ceci pourroit ſe rapporter à l'Hiſtoire de la Sarbacane, par le moyen de laquelle on vouloit épouventer Henri III. Le Sieur de Saint Luc l'un de ſes favoris, qui avoit honte de la conduite qu'il menoit avec le Roy, imagina d'effrayer ce Prince avec une Sarbacane, par laquelle il lui reprochoit le déréglement de ſa vie. Henri qui crut que c'étoit une inſpiration céleſte ſe changea tout-à-coup. Mais Joyeuſe autre favori qui ſentit que ce changement alloit renverſer ſa fortune brillante, avertit le Roy de la ſupercherie de Saint Luc. Le Roy en colere voulut s'en venger ſur ce dernier, qui eut ſoin de s'évader de bonne heure; & depuis on le vit attaché à Henri IV. & il eſt devenu Grand-maître de l'Artillerie. Cette avanture eſt rapportée dans les Notes ſur le Journal, Tome I. page 290; auſſi bien que dans les Remarques ſur la Confeſſion de Sancy.

que *l'Amour*, & que *Bacchus*, que nous diſons réſider eſſentiellement dans notre déſir, auquel nous rendons tout l'honneur.

IV.

Nous ignorons une providence ſupérieure aux choſes humaines, & croyons que tout ſe conduit à l'aventure.

V.

Nous ignorons tout autre Paradis, que la volupté temporelle, que nous diſons reconnoître par les ſens. C'eſt pourquoi nous les recherchons, & chériſſons par deſſus toutes choſes.

VI.

Nous ignorons toute autre vie que la préſente, & croyons qu'après icelle tout eſt mort pour nous. C'eſt pourquoi nous nous efforçons juſqu'au dernier jour à nous donner tout le plaiſir que nous nous pouvons imaginer.

VII.

Nous ignorons tout autre eſprit que ce qui nous eſt perſuadé par le plaiſir, que nous croyons ſe rendre viſible en nos paſſions & affections. C'eſt pourquoi nous leur adhérons autant que faire ſe peut.

VIII.

Nous ignorons que ce qui eſt ſur la terre puiſſe quelquefois ſervir, à ce que l'on dit, être au ciel. C'eſt pourquoi nous tenons pour follie toute autre communion que celle qui ſe trouve en nos aſſemblées, que nous croyons ne pouvoir être maintenuës que par le moyen de l'ancienne opinion des Gnoſtiques.

IX.

Jurons & proteſtons de vivre & mourir en cette

cette croyance à peine d'être tenus pour bigots, superstitieux, mal avisés, & d'être toute notre vie en continuelle inquiétude sans aucune tranquillité.

---

## *Pour ce qui concerne la Justice, & Officiers de cet Etat.*

### I.

QUant à la Justice qui se doit rendre entre nos Sujets, nous voulons & entendons que ceux qui observeront de point en point les présentes Loix & Ordonnances puissent vivre en toute liberté, franchise & assurance qui se puisse désirer, sans crainte d'être repris de Justice, quoiqu'ils puissent commettre. Aussi interdisons-nous la connoissance de leurs actions à tous Justiciers (s'ils ne sont particulierement & spécialement délégués par le Souverain, pour quelque cas fort notable, où il y aille de sa vie & de son état.)

### II.

C'est pourquoi nous ne tenons point pour crime l'homicide, quand bien l'ennemi auroit été pris à son désavantage (60); au contraire nous

(60) *A son désavantage.*] Ceci n'auroit-il pas rapport à la mort du brave Bussi qui fut tué en trahison l'an 1579. par le Sieur de Montsorseau, dont la femme étoit maîtresse de Bussi. Henri III haïssoit Bussi, qui étoit attaché au Duc d'Alençon, & qui souvent bravoit les Mignons du Roy. Ce Prince commit une imprudence, peut-être même affectée, en montrant à Montsoreau la

nous voulons que ceux qui auront eu l'assurance de prendre vengeance de quelque injure, tant petite qu'elle soit, & en quelque maniere que ce soit, puissent marcher la tête levée devant un chacun, avec la réputation d'un galand & vaillant *Hermaphrodite.*

III.

Exemptons toutesfois tous ceux qu'on tiendra pour les plus bravaches des périls & dangers de la guerre, avec permission de se retirer à sauveté quand il y aura du danger, ni de n'affronter point l'ennemi, quand les forces seront égales.

IV.

Les parricides, matricides, fratricides (61), & autres actions de telle qualité, ne seront point recherchées sur les nôtres, pourvu que ce qu'ils en auront fait, accroisse leurs richesses & commodités. Que si quelques-uns plus scrupuleux s'abstiennent du sang de leurs parens, ils prieront au moins pour l'abbregement de leur vie, n'estimant point raisonna-

la Lettre de Bussi, au sujet de sa femme. D'ailleurs, Bussi fut l'homme le plus fortuné, si c'est une fortune d'avoir beaucoup d'avantures amoureuses; il ne fut pas même indifférent à la Reine Marguerite. Voyez le Journal sur l'an 1579, & Brantome qui en fait l'éloge, & quelques autres encore.

(61) *Fratricides.*] Peut-être cet endroit peut-il se rapporter à l'aventure du Marquis de Villequier, qui étant à Poitiers, eut l'impudence & commit l'inhumanité de poignarder son épouse, dans la maison même où étoit le Roy; & même sous la chambre où ce Prince couchoit, sans que le Roy en ait fait faire aucune punition. Voyez le Journal ci-dessus, à l'année 1577, Tome I. pages 213, 214.

ble

ble que quelque vieillard radoteux, ou quelque humeur ruſtique poſſede ce que mérite un de nos braves galands.

V.

Quant aux duels nous n'entendons point qu'ils ſe mettent en pratique que le plus rarement que faire ſe pourra, & ſeulement lorſqu'on aura été ſurpris; voulant néanmoins que la choſe ſoit ſçûë en pluſieurs lieux, & qu'elle parvienne juſqu'aux oreilles du Prince de la province où cela arrivera, afin que par amis, ou par authorité, cela ſe puiſſe rompre avec honneur : & que ſi par hazard on tire quelques coups, qu'un hola puiſſe conſerver la vie. Les autres qui en uſeront autrement nous les tenons pour indiſcrets & ſans cervelle.

VI.

Voulons auſſi que ce que nos contraires nomment adultere ſoit en vogue, en honneur & réputation par tout cetui notre Empire, comme choſe très-néceſſaire pour la manutention de nos Sujets, ſans que les maris en puiſſent en façon quelconque être moins eſtimés, au contraire ſeront honorés & favoriſés. D'autant que nous tenons le nom de *Cornes* ſignifier plûtôt élevation & augmentation de dignité, ainſi que le prenoient les anciens *Hebreux*, que pour abaiſſement ou mépris : au contraire nous voulons qu'on faſſe cas d'un mari en proportion de la multitude des cornes qu'il portera, ainſi que les Chaſſeurs font des cerfs. Auſſi entendons-nous qu'on ſe demande l'un à l'autre combien un tel porte-il ? Afin qu'on lui rende l'honneur qu'il mérite. Voulons auſſi que ceux qui d'eux-mêmes ſe les pourront

planter

planter par leur induſtrie, bonne conduite, & pour leur grande utilité, ſeront tenus pour les plus aviſés.

VII.

Que ſi il y a quelque mari qui ſoit jaloux de ſa femme, encore qu'il mérite quelque punition pour un ſi grand crime, nous leur permettons néanmoins de porter la clef de ce dont leurs femmes auront la ſerrure, de les tenir renfermées le plus qu'ils pourront, pourvu qu'il y ait quelque petite ouverture par où puiſſe entrer la pluye de *Danaé*. Entendons que ceux ou celles qu'ils leur bailleront pour gardes, ou pour épies leur ſervent des moyens pour les corrompre. Voulons ſemblablement que les femmes ne s'arrêtent point à tout ce que leur pourroient dire leurſdits maris, mais ſe donner toujours du bon temps le plus qu'elles pourront ; conſeillons toutesfois de s'y comporter le plus ſecrettement que faire ſe pourra, de crainte qu'il ne leur ſurvienne appoplexie accidentelle, ou quelque mal de cœur ſupernaturel.

VIII.

Nous donnons pour armes auſdits maris trois brins de patience en chant de *Coucou*, avec permiſſion de porter leſdites armes timbrées en forme de maſſacre de Cerf.

IX.

Si quelque vieillard épouſe quelque jeune fille, nous voulons qu'elle puiſſe s'aider de la Loi de *Lycurgus* (62) *Lacedemonien*, & celle de qui

(62) *Lycurgus.*] Ce grand Légiſlateur permettoit, & conſeilloit même aux vieillards qui épouſoient de jeunes

de qui le mari ſera trop lâche & poltron, pourra ſe ſervir de celle de *Solon*.

X.

Les raviſſemens, violemens & autres galanteries ſeront tenues en réputation par tout cet Empire, pourvu qu'on s'addreſſe à ceux qui ſeront de beaucoup inférieurs, & que l'offenſé ait plus de crainte de l'Aggreſſeur que d'eſpérance de juſtice, quand bien il s'en viendroit plaindre.

XI.

Pour le regard des inceſtes du pere avec la fille, du frere avec la ſœur, du gendre avec la belle mere & autres, que les fols & mal aviſés tiennent à ſi grand crime, nous voulons & entendons qu'on en puiſſe uſer avec toute franchiſe & liberté, attendu que cela concerne & augmente d'autant plus les familles, ſi aucune conſanguinité peut-être diſtinguée parmi eux.

XII.

Nous permettons auſſi aux peres & aux meres de trafiquer leurs enfans pour ſervir de ſacrifice à l'amour, pourvu que ce ſoit à quelque grand qui leur donne récompenſe, & ſur lequel ils puiſſent fonder une belle eſpérance.

XIII.

Nous voulons & entendons que les Ambaſſadeurs, Agens, Miniſtres, Procureurs, & autres Négociateurs pour les affaires d'amour, ſoient recherchés, priſés, & eſtimés par tous

nes femmes, de prendre un ſecond. Voyez les Hom-

mes Illuſtres de Plutarque, en la Vie de Lycurge.

ncs

nos Sujets. Et pour les inciter de plus au devoir de leur charge, voulons qu'ils ſoient enrichis & élevés aux dignités les plus honorables. Et quant aux femmes qui ſe mêleront de pareille vacation, voulons qu'elles ayent leur paſſe-par-tout, & qu'elles ſoient qualifiées du nom de mere Dame d'honneur, & autres noms ſemblables. Commandons à tous nos Sujets de les bien & favorablement récompenſer, & les faire jouir de toutes ſortes de privileges, franchiſes & immunités. Que ſi les uns ou les autres de cette qualité, à ſçavoir hommes & femmes, paſſent par les rues, ou vont en quelque lieu; défendons à tous de quelque qualité ou condition qu'ils ſoient, de leur faire *piou piou*, ou de leur dire autres termes de mocquerie, à peine d'être bafoüés par toutes ſortes de paroles, comme dignes de riſée, & d'être tenus pour gens incivils, & ſans diſcrétion.

XIV.

Nous n'entendons point qu'il y ait parmi nos Sujets aucuns dégrés de conſanguinité, ſi ce n'eſt en ce qui regardera les biens & poſſeſſions, & pour cette conſidération ſeule nous avons voulu retenir les noms de frere, ſœur, oncle, neveu, couſin germain & autres. Ne croyans pas que pour le regard du ſang on ſe puiſſe dire d'une famille plûtôt que d'une autre, à cauſe de la multitude des peres que chacun peut avoir, & des ſuppoſitions qui ſe peuvent faire. C'eſt pourquoi nous aboliſſons dèmaintenant & pour toujours ces noms de pere s mere, frere, ſœur & autres, ains voulons qu'on uſe ſeulement de ceux de *Monſieur*, *Madame*,

*dame* (63), ou autres de pareille honneur, ſelon la Coûtume des Pays.

XV.

Nous faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes d'uſer d'orénavant de ce nom de bâtard (64) ou fils de putain, ains les avons dès maintenant & pour toujours déclarés pour vrais & légitimes héritiers, principalement ceux qui ont été conçus en adultere (65), ainſi que nos adverſaires l'ont nommé, ſans qu'ils ayent beſoin de Lettres de Magiſtrat, tant Séculier qu'Eccléſiaſtique, puiſque le nom du mari leur ſert aſſez d'aveu & de légitime.

XVI.

Et encore que nous tenions le mariage pour une choſe ridicule & du tout contraire à nos déſirs & volontés, diſſipant les affections le plus ſouvent plûtôt qu'il ne les entretient; toutesfois d'autant qu'il apporte des commodités à l'amour d'un ſecond, nous en avons permis l'uſage, joint que ſous cette couverture les choſes ſe mettent plus facilement à couvert, qui autrement ſeroient divulguées à tout le monde.

(63) *Monſieur, Madame.*] Cet uſage s'eſt conſervé, & a même commencé à ſe gliſſer dans la Bourgeoiſie; il ſemble que l'on ait honte d'avouer ſon pere, ſa mere, ſon frere, ou ſa ſœur.

(64) *Baſtard.*] Ce terme n'étoit pas autrefois un titre deshonorant; on diſoit le Bâtard de Bourbon, le Bâtard d'Orleans; ce n'eſt plus aujourd'hui l'uſage. Pour le terme ſuivant, ce n'a jamais été de tout tems, un terme ſupportable en bonne police.

(65) *Conçu en adultere.*] On ſçait la regle; il n'y a adultere qui tienne: *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.* Et ſans cela, où en ſerions-nous?

XVII.

XVII.

Permettons aux plus galands d'entre les nôtres de ſe faire braves & s'ajoliver aux dépens d'autrui, empruntant de tout le monde ſans avoir aucune intention de rendre. Que ſi quelque Créancier importun & de mauvaiſe ſorte les vouloit tourmenter par procédure & chiquaneries pour r'avoir ce qui leur pourroit être dû; nous commandons très-expreſſément à tous nos Juſticiers de leur donner autant de délais qu'ils en ſçauroient demander. Que ſi quelquefois ils ſont contraints par l'importunité deſdits Créanciers, de les condamner dans un certain temps, & le terme expiré à faute de payement, leurs adverſes Parties les vueillent faire mettre en lieu ſur & à couvert; ou uſer ſur eux de main miſe; Nous leur permettons de repouſſer cet outrage par rébellions, violences, ruptures & autres voyes de fait pour intimider de plus en plus leurs ennemis, ſans que pour choſe qu'ils puiſſent avoir faite, ils doivent avoir quelque crainte d'en être recherché à l'avenir.

XVIII.

Ceux qui auront uſurpé ſur autrui terres, rentes, Seigneuries, argent, meubles & autres choſes, ne ſeront point ſujets à reſtitution, ains les tiendront à main forte s'ils les ont pris ſur leurs inférieurs, ſans que les autres s'en oſent plaindre, s'ils ne veulent donner leur bon argent aux mauvais, & mettre en danger leur propre vie après avoir perdu leur bien.

XIX.

Pour le regard des différens que nos Sujets pourroient

pourroient avoir les uns avec les autres, voulons que celui qui aura le plus d'autorité, d'amis, de richeſſes & de dignité, ſoit celui qui gagne ſa cauſe, quelque injuſte que puiſſe être ſon droit; voulons que ce que les Cenſeurs de nos actions appellent faveur & corruption, ſoit tenu pour juſtice par tout cet Empire.

XX.

C'eſt pourquoi nous permettons à tous nos Juſticiers & Officiers, qui ſeront du nombre de nos plus fidelles & affectionnés Sujets, de prendre à toutes mains, juger ſur l'étiquette, feindre quelque *deficit* ou taire quelque choſe importante, ſuppoſer de faux titres, ne ſe ſouvenir que des raiſons de ceux à qui ils voudront faire juſtice: c'eſt à dire, favoriſer, ajouter & réformer les Sentences & Arrêts qui auront été donnés, déclarer les ſecrets & opinions de l'Aſſemblée, obmettre aux enquêtes & interrogatoires beaucoup de choſes de propos déliberé, faire la leçon au faux témoins, prolonger le jugement ou le hâter ſelon l'utilité de leurs amis & autres inventions néceſſaires au du & exercice de leurs charges, ſans que pour ceci ils doivent appréhender d'être jamais repris, ou craindre aucune mercuriale, d'autant qu'en toutes ces choſes nous tenons qu'on doit uſer de la proportion Géométrique. Auſſi nous avons-nous ôté les balances de notre juſtice, & lui avons donné de bons yeux & de bonnes mains.

XXI.

D'autant auſſi que nous voulons & entendons que leurs Arrêts & Sentences puiſſent

longuement vivre, ſans que la longueur du temps y puiſſe apporter de la corruption : nous conſeillons aux nôtres de n'épicer pas médiocrement & ſelon que raiſonnablement il peut appartenir pour la vacation : mais qu'ils épicent de ſorte que la pointe s'en puiſſe ſentir juſqu'au vif par ceux qui en auront tâté, voire long-temps, mêmes après qu'ils auront été donnés.

XXII.

Et quant aux Juſticiers qui voudront uſer de la proportion arithmétique, ou harmonique rendant le droit à qui il appartient, & qu'on appelle coûtumierement bons Juges & gens de bien, nous les tenons pour aveugles & ſans jugement. C'eſt pourquoi nous défendons de prendre leurs voix & ſuffrages, au moins le plus tard que faire ſe pourra, ni d'adhérer à leurs opinions, ſi faire ſe peut. Au contraire voulons qu'ils ſoient ſujets à l'oſtraciſme (ainſi que cet idiot *d'Ariſtides* (66)) à toutes les occaſions qui ſe pourront préſenter, les banniſſant le plus ſouvent que faire ſe pourra de peur qu'ils n'éclairent trop particuliérement les nôtres : & les empêchent au du & en l'exercice de leurs charges, comme ils déſirent aboliſſant pour toujours le crime & le nom de concuſſion.

XXIII.

(66) *Ariſtides.* ] General des Atheniens, renommé pour ſa juſtice. La jalouſie que Themiſtocles conçut contre lui, engagea les Atheniens à l'envoyer en exil, nommé *Oſtraciſme*; mais il en fut rappellé après quelques années, & rendit encore beaucoup de ſervices à ſes ennemis, & à ſon ingrate Patrie.

(67)

XXIII.

Nul ne ſoit ſi hardi, ni ſi téméraire de former aucune plainte, ou d'intenter quelque action contre noſdits Juges & Officiers, pour quelque cauſe que ce ſoit, s'il ne veut être rigoureuſement châtié par ſa bourſe (67), outre la perte de ce qu'il demande, ſi c'eſt matiere civile, & de pâtir mille affronts, & ignominies, en cas de crime : voir même d'y perdre l'honneur & la vie, ſi le cas y échet.

XXIV.

Le peres & meres plaideront ordinairement contre leurs enfans, & les enfans contre leurs peres, les tiendront en tutelles, ou leur feront accroire qu'ils ont perdu le ſens, afin de jouir de leur bien : Que ſi quelque bonne fortune a élevé leſdits enfans en quelque grade plus honorable, que celui de leurs peres, voulons qu'ils les dédaignent, & les renoncent pour parens, principalement s'ils ſont d'une nature ſimple & bonnace, ou s'ils veulent vivre ſans cérémonie.

XXV.

Ceux qui auront le maniement de nos finances, ſeront tenus & obligés d'entendre ſur toutes choſes ces deux régles, de ſouſtraction & de multiplication, pour s'aider de l'une en leur récepte, & de l'autre en la dépenſe. Auſſi voulons nous qu'ils ſçachent enfler les rôles, quadrer les lignes, monter les ſommes totales ; ſuppoſer voyages & autres parties,

(67) Redoublement de Satyre contre les Juges ; ce qui fait croire qu'alors ils étoient fort corrompus ; témoin l'Hiſtoire de Jean Poiſle. Journal, T. I. p. 353.

ties, afin qu'en leurs comptes ils puiſſent dreſſer un chapitre de deniers comptés, & non payés, auſquels ils comprendront auſſi les parties dont ils n'auront payé que le quart ou le tiers, pour le plus, comme dons, récompenſes, gages, acquis de dettes, payement de rentes, mandemens, & autres natures de deniers, leſquelles toutesfois ils coucheront tout au long en leur dépenſe, ſuppoſeront des non valeurs, tireront ſous main des Ordonnances non ordonnées, bailleront les deniers royaux à intérêt, change, & rechange, leſquels tourneront à leur profit, & non pas à celui du Prince, au ſervice duquel ils ſeront.

XXVI.

Ceux qui ſeront ſous eux leur feront pluſieurs préſens, de gibbier, vin, fruits, épiceries, draps de ſoye, pierreries & autres : toutes leſquelles choſes ſe nommeront la patience du receveur, ſans que pour ce ils doivent craindre aucune chambre royale, ni qu'on les puiſſe accuſer de crime de peculat : ains leur avons mis & mettons pour l'avenir toutes ces parties là en ſouffrances, ſans qu'ils puiſſe entrer en crainte d'en être recherchés, pourvu qu'ils ayent l'induſtrie d'arroſer à propos leurs adverſaires, avec de l'eau priſe au fond du *Pactole* (68), ou de la riviere de *la Plate*.

XXVII.

(68) *Du Pactole.* ] Parce que ce Fleuve, nommé auſſi en Grec *Chryſorroas*, rouloit des paillettes d'or dans ſon ſable, il étoit dans l'Ionie, Province de l'Aſie Mineure. Et la Riviere de *la Plata*, dans l'Amerique Meridionale, roule, dit-on, des paillettes d'argent ; d'où eſt venu le nom de *Plata*, qui en Eſpagnol ſignifie de l'argent. Il y a auſſi une Ville de même nom.

(69)

XXVII.

Ceux qui ſeront employés aux commiſſions pour lever impôts, emprunts, tailles, & autres ſubſides, que les Princes & Potentats, au ſervice deſquels ils ſeront, pourront mettre ſur leurs ſujets : Nous voulons qu'ils puiſſent uſer de la cruë à leur profit, & toutesfois que les frais de la commiſſion, & des récompenſes des Officiers employés ſous icelle ſe montent ſi haut, que le tiers des deniers levés ne reviennent pas net aux coffres du Prince (69) : Car c'eſt en cela que ſe découvrira la gentilleſſe de leur eſprit : ſur tout, ſi après toutes ces choſes ils ont l'aſſurance de demander récompenſe de leur fidelle ſervice.

XXVIII.

Nous voulons & entendons que noſdits Financiers venus de bas lieu, & dont la lie de leur origine s'eſt ſeulement clarifiée dans leurs coffres, qui ſans aucun fond & revenu, ou pour le moins avec fort peu de choſe auront fidélement acquis en la maniere qui a été dite ci-deſſus en bien fort peu d'années de très-grandes richeſſes, & par le moyen d'icelles tiré de bonnes décharges de leur adminiſtration, puiſſent porter le titre de Seigneurs pour les terres qu'ils auront acquiſes : avoir chez eux des meubles très-riches & précieux, & faire bâtir pluſieurs Palais & Maiſons ſuperbes,

(69) *Aux coffres du Prince.*] On ſçait le bon mot de M. Camus, Evêque du Bellay, qui diſoit un jour à un grand Prince ; que *la vérité entroit dans les oreilles des Rois, comme l'argent dans leurs coffres ; un pour cent.* Cela ſeroit bien fort.

bes, en toute assurance sans qu'on leur puisse demander où ils ont pu prendre tant d'argent, ni qu'ils puissent être sujets à aucune revision de compte, encore qu'on connoisse manifestement que leur opulence ne peut venir que de la pauvreté publique : mais au contraire voulons qu'ils soient honorés & respectés, & que eux ou leurs descendans soient capables de tenir les plus grands états des Républiques où ils se rencontreront.

XXIX.

Nous tenons aussi entre les particuliers Financiers, ceux-là les plus habiles qui acquerront de leurs maîtres les meilleures terres qu'ils ayent, quand bien ils seroient entrés chez eux avec la mandille, ou avec l'étrille & le bouchon, ou quelque office de pareille qualité, & toutesfois que leursdits Maîtres leurs soient tellement reliquataires (70) par la reddition de leurs comptes, que le reste du bien soit mis en criées, & vendu à vil prix, ayant réduit les enfans de leurs Seigneurs en telle nécessité, qu'ils soient contraints de les venir rechercher & leur faire la cour, se faisant ainsi honorer à leur tour. Que s'ils leur donnent par hazard quelque main-levée, ou leur permettent de jouir de quelque peu de chose : Nous voulons qu'ils soient tenus pour fort charitables & reconnoissans, & voulons qu'ils puissent

(70) *Reliquataires.*] Il est arrivé quelquefois que l'Intendant d'une grande Maison, a eu l'industrie d'acheter les Terres & les Domaines de son Maître : & j'ai connu un Prince Etranger, à la Cour duquel j'ai été, à qui son Tréſorier prêtoit à intérêt, l'argent même de sa Caisse, qui étoit à son Maître.

(71)

ſent dire haut & clair devant tout le monde, & ſans rougir, qu'ils ſe ſont fait pauvres pour bien ſervir leurs peres, & qu'ils n'en ont jamais tiré autre récompenſe, que beaucoup de dettes qu'ils leur ont laiſſé ſur les bras.

XXX.

Que ſi quelque Prince établit par deſſus eux un Superintendant, qui par avanture découvre leurs inventions, & veuille faire le profit de ſon maître : Nous voulons qu'il ſoit ſujet à la haine de tout le monde (71) par l'artifice deſdits Financiers, & leur permettons de médire de lui à toute reſte, & de tâcher par leurs artifices de le rendre ſuſpect au Prince, afin qu'étant diſgracié ils puiſſent recommencer leurs anciennes & louables coûtumes, comme ils faiſoient auparavant.

XXXI.

Quant aux Officiers qui ſont près la perſonne du Prince, & ont connoiſſance de ſes affaires plus ſecrettes : Nous voulons & entendons qu'ils ſoient Penſionnaires & Facteurs des autres Princes leurs voiſins ; leur permettons de découvrir leurs ſecrets, & leur donner avis de tout (72) ce qui ſe paſſe, ſans que pour

(71) *La haine de tout le monde.*] Ceci pourroit bien regarder M. de Roſny, qui par le bon ordre qu'il avoit mis dans les Finances du Roy Henri IV. étoit devenu un objet d'averſion pour les Financiers ; car pour Henri III. il n'y eut jamais aucun ordre dans ſes Finances. C'eſt de quoi M. de Villeroy ſe plaint dans ſes Mémoires.

(72) *Avis de tout.*] On ſçait que cet uſage fut aſſez fréquent ſous les Regnes de Charles IX. & de Henri III. Philippe II. Roy d'Eſpagne ayant eu l'attention de corrompre quelques-uns des

pour cela ils en ſoient moins chéris & carreſſés de leurs Maîtres, ni moins récompenſés de leur fidélité.

XXXII.

Quant à ceux qui voudront être traîtres à eux-mêmes, & faire le bien d'autrui par leurs conſeils & par leur ſilence : Nous voulons qu'ils ſoient mépriſés comme gens ſtupides & ſans eſprit, & que les autres ſoient redoutés, à cauſe que (comme ils diſent) ils feront mal ; & ceux-ci tenus pour gens de peu, à cauſe qu'ils ne le veulent pas faire. C'eſt pourquoi nous ordonnons que les nôtres ſoient enrichis, & que leurs contraires s'appauvriſſent.

XXXIII.

Nous voulons auſſi que nos ſuſdits Officiers ſoient Partiſans afin qu'ils puiſſent faire bailler les fermes aux rabais, & que le Prince ſe puiſſe vanter que ſa richeſſe n'eſt pas en ſa bourſe, mais en celle de ſes Sujets. Pourront prendre des pots de vin & autres menus droits, & avec ce entrer au parti pour un quart, ou pour autre portion, ſelon la ſomme

Secretaires d'Etat. On ſçait par les Mémoires de M. de Nevers, qu'il y eut une Conſpiration contre la Reine Jeanne de Navarre, & Henri ſon fils : l'homme qui avoit les papiers & les inſtructions alloit être arrêté, mais M. de Laubeſpine eut ſoin de le faire évader. Et quand on ne pouvoit gagner le Miniſtre, on tâchoit de gagner l'un de ſes Commis ; l'aventure de l'Hoſte, Secretaire de M. de Villeroy, eſt connuë. On prétend qu'on le noya dans la Marne, près de Meaux, afin de l'empêcher de parler ; & M. de Villeroy mit toute ſon attention, à s'en juſtifier lui-même auprès de Henri IV. Voyez ſes Mémoires.

me qu'ils y apporteront, ſans que pour cela ils laiſſent de prendre quelques préſens, s'il en faut venir aux diminutions : car telle eſt la la loi de tous les Officiers de cet Empire ; qui ſont nos Sujets, de prendre à toutes mains quand le cas y échet.

---

## *Pour ce qui concerne la Police.*

### I.

QUant aux Réformateurs & gens de police qui ſeront de nos Sujets, ils permettront les faux poix, fauſſes meſures, déguiſemens, ſophiſtications & autres jolies inventions que nos pauvres Sujets peuvent inventer, pourvû que ceux qui uſeront de telle choſe, en faſſent auſdits Officiers la reconnoiſſance qui leur eſt duë

### II.

Leſdits Officiers permettront auſſi tous diſcours & libelles diffamatoires (73) contre l'honneur du Prince, & de ſon Etat : que ſi pour leur honneur ils ſont contraints d'en faire quelque recherche & qu'il arrive qu'ils prennent les coupables, ceux qui auront dequoi, il leur ſera permis de les laiſſer ſortir par la porte dorée ; les autres qui ſeront néceſſiteux, & ne mettront rien en leurs mains

(73) *Libelles diffamatoires.*] C'eſt ce qui eſt arrivé ſous Henri III. avec une témerité & une fureur qui n'a pas d'exemple. Dans quelque ſituation que ſoient les affaires, la perſonne du Prince doit toujours être reſpectée ; & c'eſt ce qui ne ſe pratiquoit gueres alors.

de

de peur qu'elles ne s'enflent, éprouveront la rigueur de juſtice, pour donner d'autant plus au monde une bonne impreſſion de leur prud'hommie & fidélité. Que s'il y a quelque niais qui veuille faire pratiquer à la rigueur les Loix & Ordonnances du Pays où il ſera, ſans autre récompenſe qu'un fol & vain honneur, d'être tenu par nos contraires pour homme de bien, tant en ce que nous avons dit ci-deſſus, qu'en ce que nous dirons ci-après: nous voulons que les nôtres courent ſus telles manieres de gens, leur impoſent toutes ſortes de calomnies & les accuſent eux-mêmes de concuſſion, & leur donnent tant de traverſes qu'ils ſoient enfin contraints de ſe taire, s'ils ne ſont par avanture de la race des anciens *Catons*. Car alors nous conſeillons à noſdits Officiers de ſe tenir ſur leurs gardes, & de faire leurs petites affaires le plus ſecrettement que faire ſe pourra.

III.

Défendons auſſi très-expreſſément à noſdits Officiers de rechercher ceux qui paſſent leur vie ſans rien faire, encore qu'ils n'ayent aucun moyen; car nous tenons tous nos Sujets pour Gentils-hommes, & voulons que pour ce regard ils vivent ſelon la Loi de *Lycurgus*, ſans toutes-fois les aſſujettir aux exercices du corps, ſi ce n'eſt à ceux qui peuvent inciter à la volupté: l'oiſiveté étant la vertu la plus néceſſaire pour la nourrir & entretenir.

IV.

Quant aux lieux ſacrés de *Vertumnus*, *Bacchus* & *Venus*, nous voulons qu'ils ſervent d'orénavant d'aſile & de refuge à tous ceux

que

que nos adverſaires nomment *Safraniers*, *Ceſſionnaires*, *Banqueroutiers* & autres gens de bagage de notre ſuitte, ſans que noſdits Officiers leur puiſſent faire aucun déplaiſir, trop bien leur ſera-il permis de compoſer avec les Miniſtres deſdits lieux & en tirer quelques cenſives & droits ſeigneuriaux, pour marque qu'ils ſont ſujets & vaſſaux de notre Empire.

V.

Nous voulons auſſi que ceux qui auront fait faute, non par néceſſité, mais d'une volonté préméditée par une gentilleſſe d'eſprit, ſe tranſportant eux & l'argent de leurs créanciers en quelque pays un peu éloigné, faiſant cependant par le moyen de leurs amis une compoſition de prime avec leurſdits créanciers, ſoient tenus pour les plus habiles & mieux entendus d'entre les nôtres, quand bien ils auroient uſé cinq ou ſix fois de la même galanterie, pourvu que l'on trouve chez eux de beaux livres de raiſon & autres papiers journaux bien écrits, où ſe puiſſe voir clairement toutes leurs dettes, mais qu'ils ne faſſent aucune mention de ce qu'ils poſſedent, ni de ce qu'on leur doit.

V I.

Les années que le bled & le vin ſera plus rare que de coûtume, aux Pays principalement où il n'eſt pas en trop grande quantité, nous permettons aux nôtres d'en faire magaſins, & ne le débiter qu'à l'extrêmité, afin de tirer plus aiſément tout le mauvais ſang du public, qui leur vient durant les années de l'abondance, & par une ſubtile alchimie le convertir en leur ſubſtance : Défendans à noſdits Officiers

d'y

d'y mettre autre taux, ſoit auſdits bleds & vins, ou autres denrées néceſſaires à la vie, que ceux que leſdits Chirurgiens publics y voudront, pourvu qu'ils les fourniſſent de tout ce qui ſera néceſſaire à l'entretenement de leur maiſon & famille.

VII.

Et d'autant que quelques-uns des anciens *Romains*, après quelque ſignalée victoire, ſe faiſoient conduire au ſon des flutes, voulons renouveller cette ancienne coûtume que nous avons jugée juſte & civile, pour gratifier auſſi de plus en plus ceux qui auront toujours approuvé notre maniere de vie, & pris en main notre parti, & leſquels ont leurs demeures près des forêts & hautes futayes : Par une grace & privilege ſpécial nous leur avons permis de faire jouer des hauts-bois toutes & quantes fois qu'il leur plaira, ſans que les Réformateurs puiſſent apporter leurs diſtinctions de bois mort & mort bois. (74) Mais voulons que tous chablis, ſoit qu'on leur ait mis le feu au pied, ou autrement, ſoient bois d'uſage, notre intention étant telle, que pour leur regard toutes forêts ſoient de la nature du bois de *Danaé*, à ſçavoir que les Gruyers n'y puiſſent jamais donner coup de marteau.

VIII.

Quant auſdits Réformateurs & autres ſous-Officiers

(74) *Bois mort, & mort bois.* ] Ce ſont termes de Forêts. Le *bois mort* eſt celui qui eſt ſéché ſur pied, & qui n'a plus de ſeve ; & *mort bois*, eſt tout mauvais bois, comme *Saules, Epines, Aulnes, Sureau, Geneſt, Genievre*, & *Ronces.*

(75)

Officiers de nos affectionnés Sujets, ils pourront émonder, eſſerrer, ou élaguer (75) leſdittes forêts aux lieux qu'ils verront les plus commodes pour leur utilité. Et quand on leur ordonnerra de vendre quelque quantité de pieds d'arbres, nous voulons qu'ils ne s'arrêtent pas au pied de la lettre, comme on le prend communément, mais ſelon leur intelligence : à ſçavoir de compter autant d'arbres pour un pied, comme on compte ordinairement de pouces pour compoſer un pied Royal, étant bien raiſonnable, puiſqu'ils ſont Officiers Royaux, qu'ils ſe gouvernent auſſi à la Royalle.

## IX.

Quant aux moindres Officiers deſdittes forêts, nous leur permettons de faire toute ſorte de merrin, bardeau (76) & autres bois d'uſage ſous le nom des pauvres Marchands, s'accommodans avec les pauvres Maneuvres de nos Sujets proches deſdittes forêts. Que s'il y a quelqu'un deſdits Maneuvres, qui ait quelque moyen, & veuille faire ſon cas à part :

(75) *Emonder, eſſerrer, ou élaguer.* ] Tous termes des Forêts. *Emonder*, couper les petites branches ſéches ; *eſſerrer*, faire ſécher ; *élaguer*, purger un arbre de ſes branches inutiles & mauvaiſes.

(76) *Bardeau.* ] Petites planches dont on ſe ſert pour couvrir quelques médiocres bâtimens. La plûpart des petites maiſons de Campagne aux environs de la Haye, & de Leyde en Hollande, en ſont couvertes. On ſent par toutes ces prétendues Ordonnances, combien dès lors il ſe commettoit d'abus, dans l'exploitage des Forêts Royales, ou dans celles qui ſont ſous la protection du Roy.

commandons

commandons auſdits Gardes de leur permettre de prendre les plus beaux arbres & de meilleure fente, pourvû qu'ils les récompenſent : de ſorte que les uns puiſſent couvrir leurs maiſons de quart d'écu, les autres acheter par ce moyen toutes leurs commodités, & tous enſemble ſoient ſouvent carreſſés chez le bon pere *Silenus*, & n'en ſortent jamais ſans faire retentir dans leſditte forêts le ſaint nom *d'Evoé*.

X.

Par cetui notre Edit & Ordonnance irrévocable nous avons ſupprimé dès maintenant, & pour toujours l'office de Cenſeur, voulons que tous Cenſeurs pour quelque choſe que ſe puiſſe être, ſoient interdits par tout cetui notre Empire, & commandons à tous nos Sujets de les fuir comme gens excommuniés & de mauvaiſe ſorte, comme ceux qui peuvent cauſer tout trouble & empêchement, ſoit au déſir, ſoit au plaiſir. Que ſi quelqu'un d'entre eux eſt ſi témeraire de ſe mêler parmi les compagnies, & veuille mettre en pratique & dogmatiſer ſa pernicieuſe doctrine, nous voulons qu'il en ſoit incontinent banni par toutes ſortes d'affronts & ignominies, qu'on lui pourra faire ſouffrir.

XI.

S'il y a quelque mari qui ſoit las & ennuyé de ſa femme, ou quelque femme qui veuille changer de mari, nous leur permettons de faire divorce, & leur bailler un libelle de répudiation. Que s'ils ſont en Pays où la coûtume ne permette point répudier, nous leur conſeillons de mettre en avant l'impuiſſance

de

de l'une des parties, encore que cela ne ſoit point & qu'ils ayent des enfans l'un de l'autre : ce ſeul mot étant tout puiſſant pour diſſoudre toutes ſortes de tels contrats & alliances.

XII.

Ceux qui voudront donner quelques avis qu'ils diront être pour le public, nous défendons très-expreſſément de les ouir, ou pour le moins s'ils ſont ouïs nous voulons qu'ils ſoient tenus en ſi grande longueur ſans rien effectuer de leurs intentions, qu'ils ſoient enfin laſſez de tant de bonnetades, & quittent-là toute leur entrepriſe, quand même il en arriveroit beaucoup d'utilité au Prince de la Province où ils ſeront. Mais voulons & entendons que ceux-là ſoient ſeulement choiſis & exécutés, qui apporteront de la ruine & du dommage au public, & qui pourront aliéner les volontés des Sujets de l'obéiſſance & fidélité qui ſe doit rendre au Souverain.

XIII.

Chacun pourra s'habiller à ſa fantaiſie, pourvu que ce ſoit bravement, ſuperbement & ſans aucune diſtinction ni conſidération de ſa qualité ou faculté. Que ſi une étoffe miſe en œuvre, quelque précieuſe qu'elle ſoit, n'eſt enrichie avec ſuperfluité de broderie d'or, d'argent, de pierreries & de perles, & le plus ſouvent ſans bienſéance, nous tenons tels accoûtremens pour vils, meſquins & indignes d'être portés aux bonnes compagnies, réputans toute modeſtie en cela pour baſſeſſe de cœur & faute d'eſprit. Auſſi tenons-nous pour une regle preſque générale parmi nous, que

que tels accoûtremens honorent plutôt qu'ils ne ſont honorés : car en cette Iſle l'habit fait le moine, & non pas au contraire.

XIV.

Les accoûtremens qui approcheront plus de ceux de la femme, ſoit en l'étoffe ou en la façon, ſeront tenus parmi les nôtres pour les plus riches & mieux ſéans, comme les plus convenables aux mœurs, inclinations & coûtumes de ceux de cette Iſle ; voulons toutesfois que les façons changent tous les mois (77) & que ceux qui porteront plus long-temps un accoûtrement, ſoient tenus pour tacquins, avares & incivils, toutesfois ils pourront bien renouveller les vieilles façons, & les mettre en crédit comme ſi elles étoient de nouveau inventées, encore qu'elles ayent été en uſage plus de ſoixante ou quatre-vingts ans auparavant. Et afin que ces choſes ſe puiſſent faire plus commodément, & qu'on recherche à loiſir les inventions : Nous conſeillons à nos favoris d'avoir chacun un Valet-de-Chambre tailleur, avec lequel ils puiſſent paſſer une bonne partie du temps à inventer de nouveaux patrons. Car outre l'utilité qu'ils en retireront,

(77) *Tous les mois.*] On ſçait par l'Hiſtoire, qu'une des principales occupations de Henri III. étoit d'inventer de nouvelles Modes, de s'habiller, ou d'arranger ſes propres ornemens, & ceux de la Reine ſa femme. On a vu même par le Journal, que le jour de ſon Mariage, il fut juſqu'à ſix heures du ſoir à diſpoſer, arranger & décorer les habits de la Reine future ; de maniere que la Meſſe ne ſe dit que ſur le ſoir, & même ſans *Te Deum*. Voyez ce qui s'en trouve ci-deſſus, Tome I. année 1575. & M. de Thou, Livre 60.

ront, ils retiendront par ce moyen beaucoup de termes néceſſaires pour diſcourir à propos avec les Dames, ou avec leurs ſemblables, quand ils ſe voudront privément entretenir, comme diſcours très-ſolides & dignes de leur vérité.

XV.

Les meubles des logis & maiſons des particuliers ſeront en toutes choſes les plus riches que faire ſe pourra, voire juſqu'à ſurpaſſer les facultés de ceux qui les poſſederont, ſans qu'on leur puiſſe mettre en avant que ce n'eſt pas leur qualité : Car ceux qui ont l'honneur d'être enrôllés au nombre de nos Sujets ſont aſſez qualifiés, tous les autres états, nobleſſes, grandeurs, principauté ayant été plutôt inventées pour la mine que pour choſe néceſſaire à ſe faire valoir. Auſſi permettons-nous à noſdits Sujets qui vivent en leur particulier de faire dorer les portes, fenêtrages, lambris, & autres endroits de leur logis, d'avoir pluſieurs chambres tapiſſées de riches tentures, rehauſſées d'or & de ſoies ou embouties, & autres façons de broderie. Les ſieges couverts de ſoye & chamarrés de clinquant & faire des Tableaux où il n'y ait rien de repréſenté que toutes choſes qui peuvent inciter à volupté. Défendons très-expreſſément d'en avoir aucuns qui reſſentent en façon que ce ſoit leur ſainteté, ou choſe qui incite à ce qu'on appelle vertu. Quant aux meubles de bois, nous voulons qu'ils ſoient tout dorés, argentés & marquetés (78) : & que tous leſdits meubles, prin-

(78) *Marquetés.*] Comme Henri III. a introduit

principalement les chalits ſoient, ſi faire ſe peut, de bois de cédre & roſe, & autres bois odorans; ſi quelqu'un n'aime mieux en faire d'Ebeine & d'Ivoire.

XVI.

Et d'autant que tous les lits ſont autant d'Autels où nous voulons qu'il ſe faſſe un ſacrifice continuel à la Déeſſe *Salambona*, nous déſirons qu'ils ſoient auſſi plus riches que le reſte, houſſés & caparaſſonnés pour la commodité des plus ſecrets amis, ſçachans auſſi que les actions vulgaires ſe font ſous un ciel qu'on appelle lunaire, & les miſteres de *Venus* étant élevés deux dégrés au deſſus; Nous entendons que chacun ait double ciel en ſon lit, & que celui qui ſera au dedans ne ſoit moins riche que celui du dehors; voulons que l'hiſtoire en ſoit priſe des Métamorphoſes *d'Ovide*, déguiſement des Dieux, & autres choſes pareilles pour encourager les plus refroidis. Que le derriere ſoit plus remarquable que le devant pour ſa largeur, comme plus convenable aux *Hermaphrodites*, étant le lieu le plus propre pour l'entretien. D'autant auſſi que la terre n'eſt pas digne de porter choſe ſi précieuſe, nous ordonnons qu'on étendra ſous leſdits lits quelques riches cairins (79), ou autres tentures de ſoie.

à la Cour, un Céremonial particulier, on aſſure auſſi qu'il eſt l'inventeur de la magnificence des meubles; non pour les Rois, mais pour les Particuliers, qui avant lui, vivoient avec beaucoup plus de ſimplicité.

(79) *Cairins.*] Par ce qui eſt marqué encore ciaprès, on voit bien que c'eſt un grand tapis de pieds, ou celui qui ſe met ſur une table, & qui deſcend fort bas.

XVII.

XVII.

Les banquets & feſtins ſe feront plutôt de nuit, que de jour avec toute la ſuperfluité, prodigalité, curioſité & délicateſſe que faire ſe pourra, & ſelon que l'invention & l'opulence des riches preſens ou advenir la pourra permettre, voulons qu'on uſe de toutes ſortes de creſtes & de langues, entr'autres des Cocs de Paons, & des Roſſignols, comme fort ſalutaires pour le mal Epileptique. Que toutes les viandes ſoient déguiſées & que pas une ne ſe reconnoiſſe en ſa nature, afin que nos Sujets prennent nourriture en pareille forme qu'ils ſont compoſés. C'eſt pourquoi nous eſtimons toutes ſortes de patiſſeries, confitures ſeiches & liquides, & que tant plus elles ſeront apportées d'un climat éloigné de celui où on ſera, qu'elles en ſoient plus eſtimées, d'autant qu'elles ſeront plus cheres: que s'ils veulent quelquefois par curioſité uſer de poiſſon, nous voulons, quelque diſtance qu'il y ait de la mer au lieu où il ſe mangera, qu'il ſoit mariné. Et pour le regard des Omelettes, voulons qu'elles ſoient ſaupoudrées de muſc, ambre & perles, & qu'elles reviennent chacune depuis cent, juſques à cinquante écus les moindres: En été on aura toujours de réſerve en lieux propres pour cet effet de grands quartiers de glace, & des monts de neige, en quelque pays chaud qu'on puiſſe être, pour mêler parmi le breuvage, quand bien cela devroit engendrer des maladies extraordinaires. Car ceux qui ſont véritablement nôtres, ne doivent rien craindre pour jouir de la volupté, ains plutôt ils doi-

vent s'expoſer à toutes ſortes de périls pour un ſi grand bien & contentement.

XVIII.

Chacun ſe pourra auſſi habiller à ſa fantaiſie, quelque bizarre que puiſſe être l'invention, pourvu que l'invention ait en lui, la vertu que nos contraires appellent effronterie: que ſi celui-là eſt par avanture de nos plus favoris, chacun de ceux qui n'ont point d'invention meilleure, l'imiteront & s'habilleront à ſa mode.

XIX.

Encore que nous tenions la charité pour une pure niaiſerie, comme une invention qui ne ſert qu'à vuider les bourſes, que nous voulons que les nôtres ayent toujours pleines, toutesfois d'autant qu'elle eſt en réputation parmi le monde, & que l'on fait cas de ceux qui l'embraſſent: Nous conſeillons aux plus ſages & mieux adviſés d'entre les nôtres, d'aſſiſter & prendre le party d'un pauvre contre un riche, lequel néanmoins ne ſera pas tant appuyé & favoriſé qu'eux, afin qu'en aidant à l'un, ils puiſſent dépouiller l'autre, & que de leur avarice leur revienne un renom de liberalité. Que s'ils font quelques autres aumônes, que ce ſoit le plus rarement que faire ſe pourra, & qu'elles ne ſoient jamais diſtribuées qu'au vû & au ſçû de tout le monde.

XX.

Nous ordonnons auſſi que les enfans des nôtres ſoient nourris en toute liberté ſans les forcer, ni contraindre pour quoi que ce ſoit, ni même les châtier ſi ce n'eſt en ce qu'ils pourroient faillir à l'entregent ou à avoir bonne

grace;

grace; on leur apprendra auſſi dès leur plus tendre jeuneſſe, les termes de la volupté, & fréquenteront le plus communément ceux qui les y peuvent inſtruire, apprenant d'eux les préceptes, enſeignemens, loix, & ordonnances néceſſaires pour ſe rendre capables d'être un jour parfaits *Hermaphrodites*, & parvenir au rang des plus chéris & favoriſés d'entre les nôtres.

XXI.

Les Jeux floraux & ſceniques ſeront en réputation parmi les nôtres, ſans qu'il ſoit jamais permis à aucun de les abolir comme la plus utile & facile école, où ſe puiſſent apprendre les premiers Rudimens de notre doctrine.

XXII.

Les Hôpitaux, Maladeries, & autres lieux de pareille retraite ſeront en réputation non pour leur bien faire, ou aumôner quelque choſe, mais pour ſervir de retraite à ceux que les nôtres y pourront envoyer par leur induſtrie. Auſſi voulons-nous que les Maîtres & Gardes d'iceux ayent plus de ſoin des Bâtimens que des Malades & néceſſiteux, car pour le regard du revenu, qui leur eſt déja tout acquis, nous entendons que leſdits Maîtres en diſpoſent comme de leur choſe propre & qui leur appartient de droit.

XXIII.

Quant aux Mendians, Beliſtres & autres de pareille étoffe, nous défendons à tous nos Officiers de Police de leur empêcher leur gueuſerie & mendicité, quand bien ce ſeroit ſans ſujet & ſeulement pour mener une vie fainéante, & de crainte de ſe donner trop de pei-

ne: comme auſſi nous voulons qu'il leur ſoit permis de ſe faire des ulceres & des playes artificielles, ſans être ſujets à reviſitation, pourvu qu'ils exercent la même charité envers noſdits Officiers, qu'on a pratiquée en leur endroit, leur faiſant couler une partie dans la manche de ce qu'on leur a mis en la main.

XXIV.

Nous voulons que tous ceux qui ſçavent s'aider du poulce, couper la corde ſans faire ſonner la clochette, joüer de la harpe & ſe ſervir de leurs ongles crochus, ceux qui ſont bons chats-huans, & chauve-ſouris & ont de bonnes aîles pour la nuit, ſoient en ſûreté, & que lorſqu'ils prendront l'air d'un côté, noſdits fidelles Officiers tirent de l'autre, de peur de la rencontre & de quelque mauvais augure: bien eſt vrai que nous leur permettons d'aller en leurs nids, & là, leur faire rendre compte du butin ſans toutesfois en faire rien rendre à ceux à qui ils appartiennent, mais partager également & amiablement par enſemble les choſes conquiſes, pourvû que par malheur leſdits oiſeaux nocturnes & autres de leur ſuite ne tombent point entre les mains de ces déloyaux Officiers, qui n'ont nul aveu de nous, de crainte qu'ils ne les fiſſent être la proie des autres oiſeaux, qui volent de jour, ou pour le moins ſervir de miroir pour la contemplation des ſecrets de la nature.

XXV.

Quant à la calomnie & à la trahiſon, nous défendons très-expreſſément qu'elles ſoient punies ni châtiées, ſi ce n'étoit que le Prince ſouverain s'en voulût mêler pour le bien de ſon

ſon état, mais pour ce qui regarde les Particuliers, nous voulons que les nôtres qui auront ces deux perfections ſoient en honneur & réputation: les uns pour avoir un entregent, les autres une ſubtilité & gentilleſſe d'eſprit, que l'on reconnoîra en ce qu'ils ſeront larges & prodigues en paroles, & chiches en fidélité. Ils ſeront auſſi tout enſemble ce que nos contraires appellent flatteurs & trompeurs: de ſorte que ſi leurs amis perdent par le moyen de ces deux notables vertus, le bien, l'honneur, ou la vie, voire tous les trois enſemble, pourvû qu'il en arrive de l'utilité aux nôtres, ſoit du bien ou de l'avancement de la fortune, nous les tenons pour galands & bien aviſés *Hermaphrodites.*

## XXVI.

Chacun pourra s'étudier en l'Art Chimique (80), ſelon la ſubtilité de ſon eſprit & la commodité des lieux, & pourront apprendre aux plus riches qui voudront ſe rendre maîtres en cet Art comme il faut convertir le *Sol* en *Venus*, & la *Lune* en *Saturne*, pour puis après faire évaporer le tout en *Mercure* volatil: mais ſurtout nous voulons que les Maîtres des Monnoyes,

(80) *L'Art Chymique.*] Je crois que Henri n'auroit pas été fâché, de voir la réuſſite d'un Traité fait en 1567, entre Charles IX. & un prétendu Chymiſte, qui promettoit au Roy la converſion des Métaux imparfaits, en or & en argent. Et Henri III. qui n'étoit au tems de ce Traité, que Duc d'Anjou, y eſt nommé pour avoir part à la découverte. Je compte publier bien-tôt ce Traité, qui eſt ſingulier; & qui fait voir, que les Princes mêmes les plus puiſſans, donnoient dans ces imaginations creuſes, & ridicules.

noyes, & autres Officiers d'icelles qui ſont de nos fidéles Sujets, ſoient verſés aux alliages, poids ſur cent, ſur trente, ſur dix, & autres pieds, façons & manieres de parler *Hermaphroditiques*, qui ſeront toutesfois compris ſous ce nom de pied de Roi : voulons auſſi qu'ils entendent à billonner, rogner, & autres exercices de cet état, ſans qu'ils puiſſent être ſujets à recherche, pourvû qu'ils faſſent gliſſer dans la boëte à l'épreuve (81) quelques fidéles eſpeces pour le contentement de leurs Supérieurs, qu'ils connoiſſent être de nos plus loyaux & plus fidéles Officiers.

XXVII.

Défendons à noſdits Officiers politiques d'avoir égard ſur tous les Artiſans, qui inventeront des façons nouvelles de peu de durée & de grande dépenſe, afin que nous puiſſions voir plus aiſément le fonds du revenu de tous nos Sujets : & ſurtout ordonnons que les métiers les plus inutiles ſoient ceux qui ayent la plus grande vogue qui s'enrichiſſent plus promptement, & qui ſoient les plus honorés, les autres n'étant que les valets de ceux-cy.

XXVIII.

(81) *Boëtte à l'épreuve.*] Malgré le bon ordre qu'il y a eu dans la fabrication des Monnoyes, on n'a pas laiſſé d'y trouver autrefois des abus de la part des Ouvriers, & des Officiers de nos Monnoyes ; mais les Cours que nos Rois ont établies, remedient aux déſordres, autant qu'elles peuvent. Mais c'eſt bien pis dans la plûpart des Pays Etrangers, ſurtout en Allemagne, où chaque Prince eſt maître abſolu de ſa Monnoye, & de ſes Eſpeces ; qui ſouvent n'ont aucun cours hors de ſes Etats, & ſur leſquelles on perd conſidérablement, en entrant dans les Etats voiſins.

(82)

## XXVIII.

Et d'autant que par une ſcience prophetique nous ſçavons qu'aux ſiécles à venir il y aura bien peu de *Solons*, de *Lycurgues*, & de *Platons* (82), qui ſe mettent à voyager par le monde, ſoit pour prendre les meilleures loix des lieux où ils iront pour les faire pratiquer après en leur pays, ſoit pour enſeigner eux-mêmes les peuples où ils fréquenteront. Au contraire ſçachans que la plûpart de ceux qui voyageront ſeront le plus ſouvent les plus corrompus & diſſolus d'entre les Peuples, vrais *Alcibiades* (83), & qui n'auront ni foi, ni amitié, ni façon de vie arrêtée. Nous ayans conſideré que toutes ces choſes ſont fort conformes à l'humeur des Habitans de cette Iſle qui aiment la nouveauté, avons permis à tous Etrangers de s'y habituer, & en fort peu de tems d'obtenir les charges (84) & jouir des mêmes honneurs que les naturels du païs, voire bien ſouvent d'être préferés à iceux, ainſi que le cas y écherra, leur faire la loi, ou tirer toute leur ſubſtance naturelle, les rempliſſant au lieu, de vices & de curioſités pour faire voile incontinent après où ils penſeront faire auſſi bonne ou meilleure fortune.

(82) *Platons.*] Ç'étoit l'uſage des anciens Sages, de voyager dans les Pays Etrangers, ſurtout en Egypte, pour en rapporter les meilleures Loix. Mais aujourd'hui, chaque Peuple croit ſe ſuffire à lui-même.

(83) *Alcibiades.*] L'Hiſtoire a fait ſuffiſamment connoître les avantures de ce volage Athenien.

(84) *Les Charges.*] Ceci a rapport au tems de Charles IX. & de Henri III. où les Italiens venoient en foule à Paris, & où Catherine de Medicis les introduiſoit dans les Finances, & dans les Charges.

## *Pour ce qui concerne l'Entregent.* (85)

I.

TOus ceux des nôtres qui voudront fréquenter les compagnies porteront ſur le front une Médaille qu'on appelle impudence, & ſur le revers l'effronterie, afin que cela puiſſe enſeigner à tous les Peuples qu'ils ſont capables de faire & de ſouffrir toutes ſortes d'affronts.

II.

Chacun d'eux tâchera de faire le beau, l'agréable, & le diſcret, encore qu'ils ne ſoient rien de tout cela; auront beaucoup de ſubmiſſion & d'humilité en leurs paroles à la bienvenuë ou en la ſéparation, & aux occaſions où il faudra uſer de ſupercherie pour attrapper ſon compagnon, mais en tout le reſte de leurs actions ſeront pleins de vents de préſomption & de bonne opinion d'eux-mêmes : Chanteront eux-mêmes leurs loüanges, & entretiendront les compagnies du recit de leurs actions, encore qu'on fût bien-aiſe de ne les point oüir.

III.

Leur langue ſera comme le reſſort d'une horloge qu'on a débandé, elle ne pourra s'arrêter tant qu'ils ayent dévidé tout ce qu'ils auront envie de dire, & chacun permettra à ſon compagnon de parler le moins qu'il pourra, quand

(85) *L'entregent.*] C'eſt le ſçavoir vivre, & l'uſage du monde; ce qui ſe pratique entre honnêtes gens.

quand ce ne ſeroit que pour étouffer ſa gloire & empêcher ſa réputation.

IV.

Leurs diſcours ſeront le plus ſouvent de choſes controuvées, ſans vérité, ni ſans aucune apparence de raiſon, & l'ornement de leur langage ſera de renier & de blaſphémer (86) poſément, & avec gravité faire pluſieurs imprécations & malédictions, & autres fleurs de notre Réthorique pour ſoutenir ou pour perſuader le menſonge, & lorſqu'ils voudront perſuader une choſe fauſſe, ils commenceront par ces mots: La vérité eſt.

V.

Ceux qui n'auront pas la parole bonne, ni à commandement, ſeront toutesfois tenus pour habiles, pourvû qu'ils puiſſent dire, un C'eſt cela, un Je vous en aſſure, Je vous en réponds & autres pareils termes en branlant la tête & le corps, & qu'ils ayent cette induſtrie de ſe ranger toujours du côté des plus forts.

VI.

S'il y a quelqu'un qui veuille faire l'entendu & ſe faire eſtimer pardeſſus les autres, nous trouvons fort bon que par mépris il n'écoute pas ce que diront ceux qui ſont en la compagnie, mais plutôt que d'une voix plus haute que tous les

(86) *Blaſphémer.*] Cette maniere de parler, deshonorante pour l'humanité, s'étoit gliſſée ſous le Regne de Charles IX. auquel le Maréchal de Rets eut le malheur d'apprendre à jurer. Mais il y a long temps que la Cour & les honnêtes gens ſe ſont réformés ſur le Langage : le jurement & autres paroles meſſéantes, ſont reſtées dans la plus vile populace, qui même ſouvent ne s'en ſert, que dans la colere.

(86)

les autres, & toute brave, il interrompe leurs diſcours par quelque galanterie, que nos contraires appellent niaiſerie : & ſi de hazard les autres veulent parachever leur propos encommencé, qu'il ne laiſſe pas pour cela de continuer toujours le ſien.

VII.

Surtout nous conſeillons aux nôtres de perdre plutôt un bon ami qu'un bon mot (87), & que leurs paroles ſoient toutes remplies de traits & de pointes ſi poignantes, qu'elles puiſſent percer à jour l'honneur & la réputation, ou pour le moins qu'elles offenſent toujours celui à qui elles ſont dites, en lui reprochant couvertement ſon imperfection, quand bien on ſeroit entaché du même mal : car c'eſt lorſqu'on paroît beaucoup plus habile que les autres, quand on accuſe quelqu'un de la faute dont on eſt coupable, & qu'on rejette ſur autrui en ſe gauſſant, les imperfections qui nous ſont les plus familieres.

VIII.

Les amitiés ne ſeront ſeulement qu'en bonne mine, & ſeulement pour paſſer le temps, ou pour l'utilité : Que ſi un ami a de la néceſſité, ou s'il eſt en quelque danger, ou bien accuſé de quelque crime, nous défendons de l'aſſiſter de commodités, de ſecours & d'aſſiſtance : permettons ce qu'on appelle perfidie, trahiſon, & ingratitude, que nous tenons pour ſageſſe, bonne conduite, & gentilleſſe d'eſprit.

IX.

(87) *Bon mot.*] Il y a long temps que l'on a dit : *Diſeur de bons mots, mauvais caractere.*

IX.

Les mieux diſans d'entre les nôtres mêleront toujours en leurs diſcours quelque trait de mocquerie & de riſée contre les choſes que nos adverſaires appellent Saintes, en tireront leurs comparaiſons, s'il eſt queſtion de faire un bon conte (88), afin qu'elles ſoient d'autant plus mépriſées, & qu'on y ajoute moins de foi.

X.

La médiſance leur ſera fort familiere ſans aucune diſtinction de parenté, ſociété, ou amitié: Car ſcandaliſer & calomnier aux dépens de l'honneur & de la réputation de ceux avec qui on a quelque amitié fort étroitement jurée, eſt un précepte des plus communs & néceſſaires pour l'entregent.

XI.

Nos plus loyaux Sujets & vrais *Hermaphrodites* ſe tiendront les uns aux autres quelques propos d'amour & de volupté ou de quelque invention nouvelle pour s'habiller. Pourront auſſi diſcourir de la ſingularité des eaux & compoſition des fards, comme il faut friſer ſes cheveux : Sçauront tout ce qui eſt néceſſaire pour l'accouſtrement des femmes pour s'en ſçavoir accommoder & ajoliver. Et défendons très-expreſſément à noſdits Sujets de s'entretenir & diſcourir des graces & perfections divines, de la ſainteté de vie, réformation, & autres inventions de nos adverſaires comme du tout contraires à notre façon & maniere de vivre. Que ſi quelqu'un étoit ſi téméraire d'en entamer

(88) *Bon conte.* ] Cet abus eſt beaucoup plus ancien que Henri III. on le trouve dès le XIV. Siécle.

entamer le propos, qu'il ſoit houpé, baffoué, & mocqué comme ſot & mal appris aux regles de l'entregent.

XII.

Par grace & privilege ſpécial nous voulons auſſi qu'il ſoit permis à nos Sujets d'inventer les termes (89), & les mots néceſſaires pour la civile converſation, leſquels ſeront ordinairement à deux ententes : l'une repreſentant à la lettre ce qu'ils auront envie de dire : l'autre un ſens myſtique de voluptés, qui ne ſera entendu que de leurs ſemblables, ou qui auront été leurs légionnaires, avec cette obſervation, que le ſon en ſoit doux, en le prononçant, de peur d'offenſer la délicateſſe de leurs oreilles, avec défenſes d'en uſer d'autres, quelque ſubſtance, propriété, ou ſignification qu'ils puiſſent avoir de ce qu'on voudra dire. Et afin que la continuation ne leur puiſſe apporter quelque ennui, Nous eſtimons qu'il eſt fort à propos de les changer tous les ans, afin que ſi à la longue le vulgaire

(89) *Inventer les termes.*] C'étoit l'application de nos anciens Ecrivains, ſurtout des Poëtes, d'inventer & de former des mots nouveaux ; c'eſt ce qu'on voit par Coquillart, & Clement Marot, mais aujourd'hui, on agit autrement. C'eſt de quoi ſe plaint le vertueux Archevêque de Cambray, M. de Fenelon, dans ſa Lettre ſur la Grammaire, la Poëſie & l'Hiſtoire ; où il marque, que nous prétendons perfectionner notre Langue, en l'appauvriſſant ; au lieu que nos Anciens cherchoient à la perfectionner, en augmentant le nombre de ſes mots. C'eſt même ce que font auſſi les Etrangers, ſurtout les Anglois & les Allemands, qui croyent que l'augmentation de la Langue, ſert à l'enrichir & à l'orner. La Bruyere fait auſſi la même plainte, dans le commencement de ſes Caracteres.

(89)

vulgaire en vouloit uſer, ils puiſſent quant à eux avoir toujours quelque choſe de particulier.

XIII.

Commandons auſſi à tous les nôtres de ne dire jamais à leur Prince que choſes plaiſantes, ou de ne leur parler jamais quand bien ce ſilence lui pourroit cauſer de la ruine : Car il vaut mieux qu'il ſouffre quelque dommage qu'eux-mêmes s'expoſent à l'aventure de recevoir quelque mauvais viſage. C'eſt pourquoi nous voulons qu'ils ayent la flatterie en ſinguliere recommandation, & qu'ils la tiennent pour une ſouveraine vertu, laquelle nous tenons avoir lors atteint ſa perfection, tant plus elle ſera éloignée de la vérité, & qu'elle perſuadera le plus à la volupté.

XIV.

D'autant que les nôtres ont entr'eux pluſieurs menées, conſpirations, deſſeins, & entrepriſes ſecrettes, ſoit pour l'amour, ſoit pour l'Etat : Nous leur avons permis & permettons d'avoir dès maintenant, & à toujours quelque langue, ou jargon compoſé à leur fantaiſie qu'ils nommeront de quelque nom étrange, comme *Méſapotamique*, *Pantagruelique* (90), & autres. Uſeront auſſi de ſignes au lieu de paroles, afin d'être entendus en leurs penſées plus ſecrettes, par leurs conſçachans, & ſans être découverts.

XV.

Nous voulons auſſi qu'il y en ait quelques-

(90) *Pantagrueliques.*] Ces langages ne ſont plus d'uſage parmi les honnêtes gens ; ce n'eſt point à dire néanmoins, que l'on ſoit plus ſage que du temps de Henri III. mais du moins l'on eſt plus compoſé.

uns

uns des nôtres qui parlent fort ſouvent contre les vices & voluptés. Qu'ils ſe plaignent des débordemens, tant publics, que particuliers, & toutesfois que leur vie ſoit toute diſſoluë, voluptueuſe, laſcive, & ſans aucun deſir, de ce qu'on appelle vertu, ce qu'ils diront en cela, n'étant que pour pouvoir médire avec plus d'aſſurance, afin qu'on penſe que ce qu'ils en diront ſoit plus par pitié, que pour offenſer: Et de cette façon ils pourront diſcourir des actions du Prince auquel ils ſeront Sujets des affaires de ſon Etat: Parleront hardiment contre ſa façon de gouverner; & de ſes Magiſtrats en toute compagnie impunément, & ſans crainte. Et encore qu'ils ayent la volonté du tout éloignée de ſon ſervice, ils ſe diront les très-fideles, & affectionnés Sujets. Et que c'eſt la force de la douleur qu'ils reſſentent de voir tout aller ſi mal, qui leur fait tenir ce langage: encore que leur deſſein ſoit d'aliéner les volontés de l'obéiſſance qu'on lui doit rendre, afin de s'aider après de ceux qu'ils auront ainſi corrompus.

XVI.

Et d'autant que nous voulons que noſdits Sujets ſervent de lumiere, & d'exemple à tous les autres; Nous entendons auſſi qu'ils ſoient mêlés parmi les ſciences, afin d'en pouvoir diſcourir avec ceux qui n'y entendent gueres & ſeulement pour les faire admirer. Car nous ne leur conſeillons pas d'y employer du temps, des veilles & de la peine: mais qu'ils en prennent quelque ſuperficie, comme de ſçavoir les termes de l'art, avoir en main quelque exemple ou quelque comparaiſon;

encore

encore ne voulons nous pas qu'ils ſe travaillent en ceci. Car quelque pauvre Philoſophe ſera trop heureux pour quelques careſſes, qu'ils lui pourront faire, de leur rédiger en quelques petits feuillets de papier, ce qu'il aura appris en pluſieurs années avec un grand travail, & pourvu qu'ils lui ayent dit qu'il ſoit bien dignement ſatisfait, & qu'il ſe tienne pour content.

XVII.

Leur étude continuelle ſera ſur les douze inventions de la *Cyrenienne*, aux Livres que *Leontine* (90) très-ſçavante en Philoſophie d'amour écrivit contre *Theophraſte*, aux Ordonnances par nous faites & décretées en plein Sénat, aux ſept Arts libéraux rapportés en ſens Miſtique aux préceptes *d'Epicurus*, Regles *d'Apicius*, les Livres *d'Antiphanes*, *Ariſtophanes*, *Calliſtrate*, *Cephalus*, *Alcidamus*, & autres bons Livres de pareilles ſubſtances, & utiles & néceſſaires pour bien & heureuſement vivre, comme auſſi nous voulons qu'ils puiſſent continuellement lire cet ancien decret du Senat Romain, mis en deux tables au Temple de *Venus*. Et qu'ils ayent toujours en main quelque nouvelle ruſe, pour les rendre plus dignes du rang qu'ils tiennent, & qu'ils ſoient à la fin des plus braves & galands *Hermaphrodites*. Car il faut qu'ils nourriſſent leurs ames de ces choſes ſacrées, & leur en donnent une teinture, afin qu'en étant par-

(90) *Leontine.*] Leontiane, c'eſt ſon nom ; fut une fameuſe Courtiſane, qui étoit à Athenes ; & qui eut la hardieſſe d'écrire contre le celebre Theophraſte.

faitement imbues elles puiſſent facilement réſiſter aux tentations des prophanes qui leur voudroient perſuader leurs ſottiſes.

XVIII.

C'eſt-pourquoi nous voulons que tous ceux qui auront de ces Sciences,qu'on appelle vertueuſes, & qui veulent faire les Docteurs, les Philoſophes ou les Cenſeurs ; tous ceux qui voudront faire admirer les œuvres divines, & inciter les autres à quelque contemplation ; toutes ces manieres de gens doivent être tenus par les nôtres pour réveurs, pédans, pleins de manie, & ſans raiſon, vû que tous leurs diſcours ne peuvent être fondés en la raiſon humaine, puiſque toutes ces choſes ſont ſurnaturelles.

XIX.

Que s'il a quelqu'un à qui on vueille rendre du reſpect, & qui faſſe cas de toutes ces bagatelles, nous conſeillons aux nôtres de ne laiſſer perdre aucune occaſion pour rompre le diſcours, ſoit ſur ce qui ſe dira, ſoit ſur ce qui ſe préſentera ; feront redire beaucoup de fois une même choſe, & feindront de ne la pas comprendre, pour ennuyer & laſſer autant celui qui parlera ; feindront de ſçavoir quelque choſe de nouveau, qu'ils ont crainte d'oublier ou bien de ſe trouver mal ; feront ſemblant de s'endormir & autres riches inventions à ce néceſſaires, que les nôtres rechercheront inceſſament ſelon les occaſions pour ſe délivrer de toutes ces importunités.

XX.

Nous ne trouverons point mauvais néanmoins que les nôtres aillent quelquesfois aux Prédications

Prédications publiques, par forme d'entregent pour œuillader, carreſſer & entretenir ceux & celles qu'ils affectionneront le plus, pour faire les beaux, & faire montre de quelque invention nouvelle en accoûtremens, & pour ſe gauſſer de celui qui aura prêché, & s'en entretenir le reſte de la journée, ſoit ſur ſes termes ou ſur ſon action. Défendons très-expreſſément d'en tirer aucune inſtruction, ni de forme de vie à l'avenir, pour choſe qu'ils ayent ditte. Car nous voulons que leur intérieur ſoit tout nôtre, & affectionné à notre Religion. Pour l'extérieur il leur ſera permis d'en faire part à qui bon leur ſemblera, pourvu que nous en ayons les premices, & que nous ſoyons toujours préferés à tous autres, pour quelque honneur, vie & ſalut qu'on leur puiſſe annoncer : Car telle eſt la Loi inviolable de cet Etat, d'être ſaint en apparence parmi ceux qui font cas de telles denrées, & toutesfois d'être toujours laſcif en la conſcience, & diſſolu en toutes les actions qui ſe pourroient faire ſecrettement ; cette vertu que nos contraires appellent hypocriſie, étant très-néceſſaire pour le repos & tranquillité de la vie humaine, pourvû qu'on s'en puiſſe ſervir ſelon les occurrences.

XXI.

Cette vieille drogue d'antiquité ſera tenuë en fort grand mépris par les nôtres, qui ſe gauſſeront de tout ce qu'elle enſeigne, comme fables de vieilles, inventions à plaiſir, & hors la poſſibilité de la nature ; & toutesfois en ſe mocquant de ſes coûtumes. Ils s'en pourront ſervir en ce qui ſera de l'invention des accoû-

tremens, des meubles & des Sciences, les convertiſſans & les déguiſans, comme ſi cela venoit d'eux, & de leur induſtrie; que s'il y a quelque choſe aſſez baſſe & triviale (comme cela leur ſera plus ordinaire qu'autrement) nous voulons qu'ils puiſſent dire qu'ils ont eu la conception haute : mais que c'eſt qu'ils l'ont voulu ainſi expliquer baſſement, afin qu'en quelque façon que ce puiſſe être on les trouve toujours pour fort habiles & entendus à toutes choſes.

XXII.

Auſſi voulons-nous que nos plumets, & ceux qui ont la mine relevée ſoient redoutés ſur tous autres, & que chacun leur faſſe place en quelque lieu qu'ils aillent, quand bien ils ſeroient vilains de quatre race & lâches poltrons comme des poules, car le panache qu'ils portent leur donnera aſſez de nobleſſe & de valeur.

XXIII.

Nous tenons pour gens d'honneur ceux qui dépenſent beaucoup plus qu'ils n'ont vaillant, & qui veulent paroître, ſoit en dépenſe de bouche, de meubles & ſomptuoſité d'habits, beaucoup plus grandes qualités, & moins ils auront de commodité, & plus ils s'exerceront en cette vertu que nous venons de dire, nous voulons qu'ils en ſoient beaucoup plus eſtimés : car c'eſt cela que nous appellons avoir le cœur bon.

XXIV.

Tous Hiſtrions, Bouffons, Gauſſeurs, Ecornifleurs, Chercheurs de repues franches, Mouches de cuiſine, Amis de table, & autres manieres

manieres de gens d'eſprit & plaiſans vénérables qui ne ſont que pour l'invention des bons mots & des ſauſſes, nous leur donnons permiſſion d'avoir tel entregent que bon leur ſemblera, s'habiller & parler à leur fantaiſie, vivre en liberté de conſcience & de façons de faire, voire mêmes avec les plus grands, auſquels il ſera permis de leur dire tout ce qu'ils voudront, ſans que pour cela on leur en faſſe plus mauvais viſage, au contraire nous voulons qu'ils ſoient recherchés comme gens de bonne compagnie, & qui ſçavent de bons contes pour faire rire les autres.

XXV.

C'eſt pourquoi nous leur conſeillons de remarquer & d'éplucher fort particuliérement toutes les paroles, actions, geſtes, entregens, vices & imperfections de ceux où on leur donnera une familiere entrée, & où on leur fera meilleur viſage (comme gens qui n'entrent en défiance aucune de leur converſation) pour en faire après leurs contes aux lieux, où ils n'auront pas tant d'accès ni d'entrée, afin que cela incite les autres à les rechercher, chacun étant bien aiſe d'entendre des nouvelles de ſon compagnon pour le ſcandaliſer & avoir ſujet de le mépriſer.

XXVI.

Nous conſeillons pareillement aux Princes qui voudront ſçavoir particuliérement des nouvelles de leurs Sujets, ſans qu'ils s'en apperçoivent, & ſans que leurſdits Sujets puiſſent découvrir comme leurs plus ſecretes affaires peuvent être venuës à la connoiſſance du Souverain, de leur aider pour cet effet de noſ-

dits bien aimés Paraſites ; car ils découvriront plus de Clapiers avec ces Furets en un jour, qu'ils ne feroient en un mois avec toute leur chaſſe Royale, pourvu qu'ils permettent auſſi auſdits Hiſtrions de fureter quelquefois dans leurs bourſes.

XXVII.

D'autant que le cours ordinaire de la nature eſt de faire que les choſes ſéches & arides ſoient auſſi plus ſujettes à inflammation, Nous qui voulons ſuivre, autant que faire ſe peut, les naturelles inclinations, auſquelles nous ſommes naturellement adonnés ſans les forcer ni contraindre en ſorte & maniere que ce ſoit, permettons à nos vieillards les plus décrépits d'être autant ou plus adonnés à l'amour (91) que la jeuneſſe. Mais d'autant que leur pouvoir n'eſt pas pareil : Nous voulons qu'ils ayent au moins continuellement le déſir, la penſée & les attouchemens, & que leurs familiers devis ſoient de la volupté, avec les geſtes les plus laſcifs qu'ils pourront inventer pour toujours nourrir & entretenir leur belle humeur, & qu'ils puiſſent au moins dire ce qu'ils ne peuvent faire.

XXVIII.

Ceux d'entre les nôtres qui ſont d'habitation ou d'humeur plus méridionale que les autres, nous leur permettons de ſe mêler avec

(91) *Vieillards . . . . addonnés à l'amour.*] Ah ! que Corneille a bien dit :

*Un Vieillard amoureux mérite qu'on en rie.*

Mais ce trait de Satyre ne regarderoit-il pas le fameux Pybrac, qui ſur ſes vieux jours, étoit devenu amoureux ; & l'on publiera bientôt les Lettres qu'il a écrites dans ſa paſſion.

des

des natures du tout éloignées de la leur, quand bien il en devroit ſortir quelque monſtre : D'autant que nous faiſons cas de ce qui ſurpaſſe le cours ordinaire des actions vulgaires, joint qu'il n'y peut rien avoir de monſtrueux pour notre regard.

XXIX.

Les jeux, ébatemens & paſſe-temps plus ordinaires de nos plus Favoris, ſeront au boutehors, aux barres, cheval-fondu, cache cache bien ſi tu las, à cubas, au reverſis, Jean-de-rencontre, & toutes ſortes de Jeans : excepté celui de Jean qui ne peut, que nous voulons être banni de toute bonne compagnie, (comme du tout contraire à nos Statuts & Ordonnances) à la chaſſe entre deux toilles, à prendre des oiſeaux à la pipée, au tiers, au propos interrompu, courre la bague, pourvû qu'elle ſoit nouvellement miſe en œuvre, aux dames rabattuës, dames pouſſées, au trictrac, pourvû qu'il ſoit joué ſelon notre uſage ; & autres jeux qu'ils pourront ci-après inventer pour paſſer le temps avec plus de plaiſir & de contentement.

XXX.

Voulons auſſi que tous Valets & Affranchis qui auront épié les actions & découvert les ſecrets de leurs Maîtres, ou qui auront participé à leurs menées, conſpirations & autres actions vertueuſes ſoient craints, honorés & reſpectés d'iceux, avancés & enrichis comme leurs propres enfans, ſans qu'ils oſent en façon quelconque les offenſer, de crainte qu'ils ne découvrent ce qu'on veut tenir caché, mais plûtôt que leſdits Maîtres leur obéïſſent en

tout ce qu'ils pourront déſirer, afin que chaque choſe ait ſa viciſſitude & que chacun ſerve à ſon tour.

XXXI.

Leſdits Affranchis & autres de pareille qualité, qui auront été tirés de la miſere & de la pauvreté par les bien-faits de leurs Seigneurs, oublieront pour jamais le lieu de leur origine & perdront la mémoire des plaiſirs reçus : de ſorte qu'ils ſeront, & croiront être compagnons avec leurſdits Maîtres, quelque grands qu'ils ſoient, juſques-là même qu'ils les pourront publiquement dédaigner & mépriſer, & les rabroüer en bonne compagnie, ce qu'ils feront & diront ſans reſpect ni diſcrétion, leurs Maîtres ſouffrans patiemment la réprimande, & les adouciſſans le plus qu'il leur ſera poſſible, & avec les termes les plus doux qu'ils pourront choiſir.

XXXII.

Défendons auſſi à ceux qui ſeront de nos Sujets plus affectionnés d'avoir jamais de réſolution arrêtée, au contraire leur commandons très-expreſſément de changer d'avis à tous momens pour quelque occaſion importante que ce ſoit, & quelque ſolidité qu'il y ait audit avis ; voulons auſſi qu'ils ſe repréſentent auſſi-tôt qu'ils auront mis quelque choſe à exécution, & qu'ils croyent qu'ils euſſent mieux fait s'ils en euſſent uſé autrement, afin que toutes ces choſes leur tiennent toujours l'eſprit en cervelle ; car cela le leur rendra plus prompt aux extravagances dont les nôtres ont beſoin d'uſer à tous propos comme choſes fort agréables & néceſſaires à l'entregent.

XXXIII.

XXXIII.

Ceux qui ſçauront le mieux leur entregent s'accommoderont toujours aux penſées, aux paſſions & affections de ceux de qui ils penſent tirer de l'utilité & de l'avancement, ne parleront que par leur bouche & n'auront autre jugement de couleurs, de goûts, ni de connoiſſance des choſes que celle qui leur plaira, quand bien la penſée des autres ſeroit contre le ſens commun. Car nous tenons que les nôtres ne doivent avoir autre ſentiment que l'utilité & la volupté, & que bien ſouvent le délectable cede à l'utile, comme celui qui conduit à l'autre. Trouvons fort à propos que les nôtres s'enquierent fort ſoigneuſement de toutes choſes non pour y ajouter foi, mais par curioſité; que ſi en leurs propres affaires ils ont beſoin de l'avis des autres, nous leur conſeillons de leur demander, mais que ce ſoit ſans y rien croire, ni ſans rien faire de ce qu'on leur conſeillera, au contraire qu'ils préferent toujours leur conſeil à celui d'autrui comme meilleur, plus judicieux & plus ſolide, d'autant qu'il ſera en tout & par tout plus conforme à leur volonté, laquelle nous voulons qu'ils croyent ſe conduire mieux par ſon propre mouvement que par aucune inſtruction étrangere : car de dire qu'elle doit être illuminée par l'intelligence, & conduite par raiſon, nous tenons que ce ſont vieilles rêveries pedanteſques qui répugnent au ſens commun, puiſque tous nos Sujets ſçavent par expérience que c'eſt leur vouloir, qui régit & gouverne tant l'ame que le corps, que ſi quelquesfois cette raiſon a du commandement en quelque choſe,

choſe, ce doit être par force & par contrainte, non par conſentement, bien eſt vrai qu'ils effectueront ſouvent leur déſir en l'imagination, que de le réduire en action, mais ce n'eſt que pour faire davantage paroître l'excellence de leur nature, le reſte du monde n'étant pas digne de voir les effets des choſes ſi hautes, ſi ſublimes, & ſurpaſſantes la capacité de leurs eſprits.

XXXIV.

S'ils ſe reconcilient les uns avec les autres, nous voulons que ce ne ſoit qu'en bonne mine & en l'apparence, & que toutes leurs embraſſades ſoient autant de liens qui étraignent plus indiſſolublement leur inimitié, que nous entendons devoir vivre éternellement, & ſe tranſporter de génération en génération quelque multitude de morts qu'il y ait pû avoir de part & d'autre. C'eſt pourquoi nous permettons à ces Cavaliers, ont perdu la marque de la vieille ſtampe, & qui ne ſont plus de ces angelots à la groſſe écaille, de s'aider du boucon & du ſtilet, comme inſtrumens très-propres pour exécuter leurs actes plus héroïques & généreux, & qui découvrent aux yeux de tout le monde leur haine enracinée, ou plutôt la conſtance immuable de leur courage. Que s'ils ne peuvent s'aider de ces moyens, ils épieront les occaſions pour humilier leurs ennemis lorſqu'ils verront que la fortune leur voudra tourner le dos, les ruinans peu à peu, afin qu'ils languiſſent plus longuement, & qu'ils ſe ſentent mourir. Les calomnieront, ſcandaliſeront & jetteront à tous propos le chat aux jambes, afin qu'ils reculent au lieu d'avancer,

ſi

ſi par hazard ils étoient accompagnés du bonheur, & fuſſent trop favoriſés : toutes leſquelles choſes s'appelleront leur faire de bons offices, & vivre les uns avec les autres en bonne paix & tranquillité *Hermaphroditique*, ſe faiſans toujours bonne mine, & s'entretenans de diſcours plaiſans, & pleins d'honneur & de céremonie, voire même ſe loüeront les uns les autres, & chacun fera retentir les perfections de ſon compagnon, pourvû que ce ſoit en la préſence l'un de l'autre : Car en l'abſence nous voulons qu'ils en uſent comme nous avons dit ci-deſſus, principalement ſi ce n'eſt un ennemi qui ſoit de qualité, & qui ait de l'autorité. Car ceux-là ne doivent être en façon du monde épargnés. On aura toutesfois égard devant qui ces diſcours-là ſe tiendront, de crainte qu'ils ne lui ſoient rapportés : que s'il ſe trouve aux compagnies quelqu'un de ſa faction, alors il ſe faut plutôt mettre ſur la loüange que ſur la calomnie, afin que cela lui étant redit il ôte toute défiance, & que par la croyance de l'affection qu'on lui porte il tombe plus aiſément, & ſans ſoupçon dans le piége qu'on lui aura préparé.

## *Loix Militaires.*

### I.

D'Autant que nous avons pluſieurs bons & loyaux Sujets entre les plus petits, qui pour leur bas lieu, & pour n'avoir point été nourris aux Arts mécaniques, ne ſe peuvent tirer

tirer de la miſere ſans une grace ſpéciale de nous : Déſirans bénignement les favoriſer, comme ceux qui gardent religieuſement en leurs cœurs les Loix & Statuts de cet Empire : D'autant auſſi que la guerre eſt celle qui les peut plus promptement avancer, enrichir & honorer ; Faiſons commandement très-exprès à tous Préteurs, Tribuns Militaires, Centeniers & autres ayans charge de nous, de faire levée de gens de guerre, de les choiſir toujours entre la lie des peuples, & de préferer à tous autres ceux qu'ils verront les plus enclins à notre façon & maniere de vivre.

II.

Ne voulans point qu'il y ait aucune diviſion entre les nôtres, & ſçachans aſſez que les dégrés d'honneur entre les Soldats cauſent de l'envie, de la jalouſie, & bien ſouvent de la ſédition, nous n'entendons point qu'il y ait aucun ordre de préference entre nos Légionaires, & avons pour toujours ſupprimé ces rangs de Princes & *Triairiens*, que nous avons tous compris ſous le nom de *Velites*, qu'en d'autres Pays on a accoûtumé d'appeller enfans perdus, que nous voulons être plutôt nommés enfans trouvés, comme miraculeuſement nés de la terre ſans origine, ni généalogie.

III.

Les anciens Capitaines, nos Ancêtres, s'étans ſouvent ſervis des Goujats, Valets-de-camp & autres gens de ſuite, en pluſieurs ſtratagêmes & ruſes de guerre, joint que les Armées s'en montrent plus grandes, & plus épouvantables aux ennemis : Nous voulons

que

que la multitude desdits Goujats & autres, soit trois fois plus grande que toute l'Armée ensemble, afin que nos Soldats soient mieux servis en l'Armée que s'ils étoient en leurs maisons, & que tandis que les uns seront près de leurs Maîtres, les autres soient à la provision, & à donner ordre à la cuisine.

IV.

N'étant pas raisonnable que ceux qui ont l'honneur d'être enrôllés sous nos enseignes, & qui combattent sous nos auspices, souffrent beaucoup de travaux, tandis que leurs Valets seroient en repos : Nous voulons que lesdits Goujats portent les épées & autres armes de leurs Maîtres, lesquels ainsi déchargés ne laisseront pas de cheminer à petites journées, de peur d'être trop lassés ou hors d'haleine, s'il leur falloit affronter l'ennemi.

V.

Ayans jugé que plus les Armées tiennent de Pays, & plus elles doivent être grandes. Nous afin de tromper davantage nos ennemis, voulons que les nôtres se répandent le plus qu'ils pourront par les Pays où ils doivent faire la guerre, & que deux ou trois mille hommes tiennent toujours dix ou douze lieuës de Pays, & se logent dans les meilleurs Villages ; & principalement en ceux qui sont le plus à leur dévotion : Car nous tenons pour barbares & gens incivils tous ceux qui veulent vivre sous des tentes comme les *Nomades*, & croyons que ceux qui se retranchent & s'enferment dans l'enclos des fossés & fascines, sont plus peureux que des lievres, & méritent d'être

d'être pour jamais dégradés, comme indignes du nom de Soldats.

VI.

Nos Ancêtres ayans tenu que les perſonnes héroïques étoient nées de quelque Dieu, & la commune opinion étant telle, qu'il n'y a perſonne d'héroïque que ceux qui manient les armes : Nous voulons que tous nos Soldats ſoient tenus pour enfans de la Déeſſe *Picorée* : Et lorſque ſon influence regnera par les champs, que les Païſans cherchent le couvert à eux & à leurs beſtiaux, à peine d'être rendus de bonne priſe, & d'être conſacrés à laditte Déeſſe pour paſſe-temps & pour butin.

VII.

L'ancienne coutume des peuples Septentrionaux étant telle, qu'ils ſe ſerroient les pouces, & ſe les lioient étroitement, quand ils vouloient contracter quelque alliance qui fut de durée ; Nous entendons auſſi que nos Soldats ayans en main quelque contadin ou marchand, qu'ils uſent de la même façon, afin de faire une étroite alliance avec leur bourſe. Que ſi cela n'eſt ſuffiſant pour les faire condeſcendre à un ſi grand bien, Voulons qu'ils leur puiſſent donner le Diadême ſoldateſque, ou leur chauſſer les eſcarpins, & les faire danſer ſans bouger de leur place, avec autres jolies inventions, que la ſubtilité de leur eſprit pourra rechercher.

VIII.

L'argent étant le nerf de la guerre, il faut par conſéquent que le Soldat qui en a le plus ſoit le plus fort contre l'ennemi. Voilà pourquoi

quoi nous exhortons les nôtres de remplir leur bourſe le plus qu'il leur ſera poſſible, & d'employer toute leur valeur & leur induſtie pour cet effet, & plutôt de contracter avec les démons, & réveiller les morts pour trouver des tréſors; & faire plutôt la guerre à la terre, même comme les Soldats de notre Prédeceſſeur, que de n'en point avoir.

IX.

D'autant qu'un camp volant eſt bien plus propre aux ſurpriſes, qu'un qui eſt arrêté en un lieu, & peſamment armé: Nous ordonnons que les nôtres voleront plutôt qu'ils ne chemineront, afin qu'ils ne puiſſent donner le loiſir à leurs ennemis de mettre leurs bons amis, (à ſçavoir l'or & l'argent) en tel lieu, qu'ils ne les puiſſent voir ni rencontrer: mais iront à la débandade, ſans tenir corps d'armée juſques au lieu de leur rendez-vous, où lors ils ſe r'allieront pour leur profit: Car uſant de cette façon de faire, ils ſeront moins découverts.

X.

Que s'ils trouvent de la réſiſtance nous leur permettons d'uſer de briſemens, brûlemens, violemens & rançonnemens, quand bien ce ſeroit ſur nos propres ſujets (ſur leſquels ils doivent le mieux faire leurs affaires.) Car étans nos Officiers on leur doit rendre l'obéiſſance auſſi promptement qu'ils auront parlé.

XI.

Ils n'auront point de Dieu, qu'en la bouche, lequel ils nommeront fort ſouvent non par invocation, mais par dériſion, ſans être aſſujettis à Coutumes ni Religions, en quelques païs qu'ils puiſſent aller. Le ſoldat qui ſera des nôtres

tres ayant ce privilege de vivre à ſa fantaiſie, & de ſe forger une Religion, telle que bon lui ſemble.

XII.

La diſcipline étant pour les enfans, & non pour les hommes, qui ont atteint un âge raiſonnable, que cette vieille radoteuſe d'antiquité faiſoit ci-devant obſerver, permettons aux nôtres de vivre à diſcrétion, ſans autre obſervation de regles ni de loix, que leur fantaiſie, ni ſans autrement reſpecter leur chef, ſi ce n'eſt par contrainte, d'autant que nous tenons que la crainte abbaiſſe & rend le courage plus lâche, au contraire que la liberté que nous donnons aux nôtres les rend plus téméraires & hardis, pour le moins de paroles.

XIII.

Ayant pris noſdits Soldats en telle affection, que nous tenons ceux qui leur ſeront contraires pour ennemis, nous voulons que celui qui aura le plus tué de ſes ennemis ſoit de ſang froid, de guet à pend, par ſurpriſe, ou en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſoit craint & redouté par tous les autres qui ne nous auront pas tant rendu de ſervices, & ne ſeront pas arrivés à cette perfection. Voulons auſſi qu'il ſoit eſtimé plus vaillant que le pere de notre ancien Fondateur, & comme tel, qu'il puiſſe lui-même chanter hautement les Nations ſuſdites pour preuve de ſa vaillance.

XIV.

Leurs exercices continuels ſeront de plumer la poulle, courre la vache, battre le tambour à coup d'oſſelets, hauſſer le gobelet, faire inventaire des biens meubles qu'ils trouveront chez

chez leurs hôtes, jetter la barre contre les portes & les coffres des manans, combattre l'honneur des filles & des femmes, & en emporter la victoire à quelque prix que ce ſoit, jouer à remuer ménage ſitôt qu'ils ſeront entrés dans un logis, & autres plaiſans exercices pour paſſer joyeuſement le tems.

XV.

Afin auſſi que les nôtres puiſſent mieux faire paroître qu'ils n'ont en rien cedé à cette vieille antiquité, ayans aſſez ouy louer les actions valeureuſes des Soldats *d'Alexandre le Grand* : & ſçachans auſſi l'ordre qu'ils tînrent à leur retour des *Indes* (92), leur Armée reſſemblant plutôt à une comédie ſur un théâtre, qu'à des gens de guerre allans par païs. Nous entendons auſſi qu'alors que les nôtres marcheront en gros, ils faſſent revivre les anciennes *Bacchanales*, & qu'on ſe donne l'un à l'autre plus de coups de verre, que de coups de trait contre l'ennemi. Voulons auſſi qu'ils ſoient quelquefois conduits au ſon des flûtes, comme les anciens *Lacedemoniens*, afin d'aller plus gayement au combat, auquel toutesfois ils ne feront que la mine, de crainte de retourner plus triſtement qu'ils ne ſont partis.

XVI.

Toutes choſes étant ſujettes à s'anéantir & à prendre fin en peu de tems par la diſſolution, comme d'ailleurs elles ſe conſervent & prennent

(92) *Des Indes.*] L'Hiſtoire a ſoin de nous faire connoître dans quel déſordre l'armée d'Alexandre revint des Indes ; & lui-même retourna en partie par mer, ſur de foibles Vaiſſeaux, ayant abandonné ſa Flotte, qui avoit été entierement diſperſée.

nent nouvelle vie par la génération, deſirans que nos ſoldats ſoient non-ſeulement entretenus, mais auſſi multipliés : joint que par ce moyen nos légions ſont toujours remplies de nouveaux ſoldats, nous voulons qu'il y ait toujours en notre camp une fort grande multitude de filles de joye, afin que ceux qui en ſeront engendrés ſe puiſſent dire nés, nourris & élevés à la guerre : joint auſſi que les ſoldats ne ſeront point contraints de ſortir de leurs régimens pour ce ſujet, comme le ſoldat de cet Empereur *Macedonien*, ains auront toujours en leur département dequoi contenter leur deſir.

XVII.

Les nôtres éviteront autant qu'il leur ſera poſſible les charges de redoutées ſentinelles perdues, avant-coureurs, & autres qui n'ont été inventés que pour la ruine des pauvres ſoldats, trop bien pourront faire la ſentinelle qui ſera proche du corps de garde, & ſe tenir toujours vers l'arriere-garde pour la ſeureté de leurs perſonnes & du bagage : car il ſuffit que l'ennemi ſoit épouventé de leur regard, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'ils ſe mettent en plus grand péril, ains leur conſeillons d'en laiſſer la charge à d'autres qui ſont moins entendus au métier de la guerre, moins verſés & plus mal habiles pour vivre ſelon nos loix & ſtatuts.

XVIII.

Les vieux routiers (93) qui auront couru çà & là,

(93) *Routiers.*] Originairement ce mot ſignifioit un Soldat brigand & pillart, qui rompoit & mettoit tout en pieces pour emporter ce qui lui convenoit, *Routier*,

& là, & vendu leur ſang & leur liberté au plus offrant & dernier enchériſſeur, après avoir enfariné le monde de leur corruption, garderont le ſon pour la ruine de leurs païs, ſervant d'autant de flambeaux pour enflammer le cœur de la jeuneſſe à nouveaux remuemens, afin de faire quelque acte mémorable au préjudice de leurs citoyens pour acquerir une renommée, que nos contraires appellent damnable, & que nous diſons très-recommandable à la poſtérité: toutes leſquelles émotions nous diſons toutesfois devoir être fondées ſur quelque prétexte apparent: comme pour la Religion, le bien public, ou pour la royauté (94), afin que l'opinion *d'Alexandre le Grand* ſoit rendue véritable, lequel diſoit que toutes les guerres du monde ſe faiſoient pour avoir pluralité de Dieux, de loix, & de Rois.

XIX.

Ne croyant point que ce ſoit la ſeureté de cet Etat de tranſporter les gens de guerre en païs étrange (95), & dégarnir en ce faiſant les contrées

*Routier, à rumpendo.* Mais depuis il a eu une ſignification plus honnête, & ſignifie un vieux Soldat, fin & ruſé.

(94) *Religion, bien public, ou Royauté.*] Ce furent là auſſi les motifs de la Ligue contre Henri III. On amuſoit le Peuple par l'idée du zéle de la Religion, & les perſonnes plus inſtruites par le déſir de procurer le bien public: mais pendant ce tems-là, les Guiſes cherchoient à exclure de la Couronne le Roy de Navarre, non pour la laiſſer tomber à terre, mais pour ſe la mettre à eux-mêmes ſur la tête: ainſi chacun avoit ſes vûës dans ces émotions.

(95) *En terre étrange.*] L'Auteur attaque ici l'indolence de Henri III. ſur les guerres des Pays-Bas. S'il avoit eu ſoin d'occuper Philippe II. dans la Flandres,

contrées de cet Empire, nous voulons que nos ſoldats ſoient plus propres & plus habiles à la guerre civile qu'à l'étrangere, car en ce faiſant ils auront & trouveront toutes choſes plus à propos, & ſans ſouffrir les incommodités que cette belle antiquité vouloit faire endurer aux ſiens : Toutesfois nous n'entendons pas qu'ils épargnent moins leurs plus proches, & les traitent plus doucement que ceux qui leur ſeront les plus inconnus, mais que ce ſoit ſur eux qu'il faſſent mieux leurs affaires & leur fortune.

XX.

D'autant que tout homme qui ne ſçait ni obéir ni commander eſt tenu pour inutile, & qu'être ſoldat eſt un des premiers degrés d'honneur, & par conſéquent dignes de tout commandement : joint que ceux de cet Empire tiennent l'obéiſſance pour une choſe inventée à plaiſir, & à laquelle on n'eſt obligé que par la force; Nous voulons que noſdits ſoldats ſoient toujours plus propres pour commander que pour obéir, afin qu'étans en nos armées chacun puiſſe faire à ſa fantaiſie ce qu'il jugera être à propos pour le bien de notre ſervice, & donner enſeignement & inſtruction à ceux qui pourroient avoir quelque commandement ſur eux, & leur contredire aux choſes qu'ils leur pourroient ordonner, principalement ſi ce qu'ils leur commandent préjudicioit en quelque ſorte à leur plaiſir & commodité particu-

par des Corps redoutables de troupes ; ce Roy, protecteur de la Ligue, n'auroit pas pû la ſecourir, ni de troupes ni d'argent ; & l'humeur guerriere du François, auroit été occupée en Pays Etranger.

liere,

liere, car étant la loi fondamentale de cet Etat, il faut que toute autre loi lui cede.

XXI.

Quant aux chefs, nous entendons qu'ils parviennent plutôt aux dignités par hazard que par élection, ou par connoiſſance de leur valeur, afin qu'ils puiſſent dire que les biens leur ſont venus en dormant, & que par après ils ſe laiſſent conduire à l'aventure ſans autre conſidération, que ce que la rencontre leur preſentera devant les yeux. Car nous tenons touts ces phenomenes ou méditations pour de ſottes niaiſeries, qui n'apportent autre fruit que d'alambiquer la cervelle de ceux qui s'y amuſent: Au contraire la précipitation ſera tenue par les plus ſuffiſans d'entre les nôtres, pour ſageſſe & marque de généroſité, afin que s'il leur ſurvient quelque déconvenuë, ils en puiſſent remettre la coulpe ſur la fortune. Ce qu'ils ne pourroient véritablement dire s'ils avoient exécuté les choſes d'une délibération pourpenſée.

XXII.

Etant plus néceſſaire que leur réputation s'augmente entre les leurs ſans péril que ſur les ennemis avec beaucoup de danger: joint que les nôtres ne prennent pas garde ordinairement à ce qui eſt de l'honneur en ſon entier, mais ſeulement ſur un point d'honneur: nous voulons qu'il y ait force cartels de deffi les uns contre les autres, ſans toutesfois en venir juſques au ſang, qui doit être toujours précieuſement & cherement gardé. Mais nous entendons qu'il ſe trouve quelques-uns qui pacifient les choſes auparavant que d'en venir aux mains, & que par ce moyen ils ſoient tenus pour gens

de cœur ſans danger. Cependant nous trouvons bon qu'ils ayent intelligence avec l'ennemi, & qu'ils lui découvrent les ſecrets (96) & ſtratagêmes, évitant par ce moyen les périls, & faiſant continuer l'exercice militaire plus longuement avec bonne réçompenſe, ſans toucher au treſor du Prince, mais au contraire appauvriſſant toujours ſon ennemi.

XXIII.

La promptitude & la legereté ayant été de toute antiquité recommandable aux ſoldats, nous entendons que nos armées ſoient compoſées de paſſe-volans & de ſoldats de nom, pour faire trembler l'ennemi à la montre, la vîteſſe & agilité deſquels ſera telle qu'ils ſe rendront incontinent inviſibles, lorſqu'il faudra rendre combat : de ſorte qu'il n'y aura que les plus lents & tardifs qui paroîtront ſur le champ. Et d'autant que ce choix & cette élection deſdits paſſe-volans doit être faite par les chefs qui commanderont en nos armées, avec toutesfois l'intelligence & l'induſtrie de nos Queſteurs. Nous voulons que leſdits chefs & Queſteurs leur faſſent la paye à diſcrétion, retenant pardevers

(96) *Découvrent les ſecrets.*] Ce que nous avons dit ci-deſſus dans la Politique, s'eſt même pratiqué dans le Militaire. Le Roy de Navarre & les Ligueurs ſçavoient les ſecrets de Henri III. long tems avant qu'on les mît en execution. Il ne s'en apperçut cependant que peu de tems avant la mort des Guiſes ; ſon ſecret même étoit déja à demi éventé. Ce fut pour cette raiſon, qu'étant arrivé à Blois, il renvoya M. le Chancelier Hurault de Chiverny, & les Secretaires d'Etat Bellievre, Villeroy, Bruſlard & Pinart. J'en ai marqué les raiſons au Tome II. page 125.

(97)

pardevers eux la meilleure & plus grande partie de la montre, étans lesdits passe-volans trop cupides d'honneur pour s'amuser au profit : joint que par un privilege spécial nous les avons fées & rendus du tout invulnérables (97).

XXIV.

Les loix de la guerre n'ayant rien de commun avec celles de la paix, étant mortelles ennemies & directement contraires l'une à l'autre, il ne seroit pas raisonnable que nos soldats fussent assujettis aux Ordonnances de Police ni de Religion. C'est pourquoi nous leur permettons d'être sans Police & de vivre sans exercice de Religion, si bon ne leur semble : mais surtout nous voulons que les chefs leur puissent donner un Calendrier à part, soit pour le prolongement des mois ou années. Leur défendons très-expressément de les accourcir & diminuer, ains voulons que l'année soit de quatorze ou quinze mois, comme le cas y écherra, & que les mois soient de quarante jours au moins.

XXV.

Nous voulons que tant les chefs que les simples soldats puissent raconter leurs vaillances, que la grandeur de leur courage leur representera dans l'imagination. Et d'autant que parmi nos contraires on fait plus de cas des choses

(97) *Invulnerables.*] Hé ! comment auroient-ils été blessés, puisqu'ils ne paroissoient à la Troupe, qu'aux jours de Revûë, ce qu'on appelloit la Montre, sur le pied de laquelle le Capitaine étoit payé pour sa Compagnie ; la Revûë finie, les Passevolans ne restoient pas long-temps. Mais les dernieres Ordonnances de nos Rois, ont remedié à ce désordre.

ſpirituelles que des corporelles, nous voulons que les actes de vaillance qu'ils n'auront exécutés qu'en eſprit, ſoient en beaucoup plus grand nombre que les autres, & qu'ils ſoient par eux hautement exhaltés: comme ſi réellement & de fait ils avoient été mis à exécution.

XXVI.

Les choſes communes étant toujours mépriſées, & ceux qui s'éloignent le plus des actions vulgaires étant eſtimés par les nôtres, pour les plus parfaits & plus accomplis, nous ſommes d'avis que les plus ſignalés d'entre les chefs que nous avons établis pour gouverner nos armées, & qu'ils pratiquent le plus fidellement & paſſionnément les conſtitutions de cet Empire, prennent le plus ſouvent l'occaſion par derriére, ſans ſe régler ſur l'opinion de ces contemplatifs, qui veulent s'arrêter à toutes choſes, & prendre le tems comme ils diſent, & en ſçavoir uſer. Car en ce faiſant les effets en ſont ſi bas, & ſi communs, qu'encores qu'ils réuſſiſſent, ils ſont plus dignes de mépris que de louange. Au contraire quand les nôtres ont exécuté heureuſement quelque choſe à contretems, encore qu'il leur arrive plus rarement, ils en doivent néanmoins faire beaucoup plus de cas, quand bien il y auroit une ruine manifeſte, d'autant qu'elle leur doit apporter plus de gloire, à quoi ils doivent toujours tendre, & le préférer à quelque conſidération que ce puiſſe être.

XXVII.

Ayans aviſé de bâtir quantité de citadelles, pour mettre autant de fers aux pieds de la liberté, nous entendons qu'elles ſoient fortifiées

de

de retranchemens, boulevers, ravellins, caſſemates, murs, rempars, & autres fortifications pour la ſûreté de nos Soldats, afin qu'ils puiſſent être toujours reçus à une bonne compoſition. Mais afin qu'ils y puiſſent faire leurs affaires, nous conſeillons aux chefs qui y auront commandement de les laiſſer dégarnies de vivres, munitions, poudres, & autres choſes néceſſaires pour la défenſe des places, afin que ſi l'ennemi fait mine de les aſſiéger, ils ayent une légitime excuſe de s'être rendus: mais c'eſt à condition d'en tirer ſecrettement bonne récompenſe, afin que s'ils demeurent ſans pourpoint, ils puiſſent au lieu avoir une bonne robbe, pour leur garder du froid. Et quant aux Soldats ils pourront quitter leurs armes pourvû qu'on leur rempliſſe leurs bourſes.

XXVIII.

Les habitans des villes où ſeront leſdites forteresſes, ſeront eux & leurs biens en la miſéricorde des gouverneurs, étant bien raiſonnable qu'ils puiſſent uſer de ce qu'ils conſervent, comme auſſi les Soldats de la garniſon y pourront participer, principalement en ce qui dépendra de la vie, de l'entretien & de leurs exercices à la volupté, ſans que pour ces choſes notre fiſc en ſoit en rien diminué.) Nous voulons auſſi puiſqu'ils ont en leur protection la perſonne & les biens deſdits habitans que leurs femmes & leurs filles remettent leur honneur entre les mains deſdits ſoldats, y ayant grande apparence qu'ils en doivent être autant ou plus ſoigneux que du reſte, commandant très-expreſſément aux peres & aux maris de paſſer toutes choſes ſous ſilence, s'ils ne veulent éprouver

éprouver ce que peut une puiſſance qui n'eſt retenue d'aucune crainte, ou pour le moins d'être accuſés d'avoir entrepris contre la Citadelle, ou contre ceux qui la gardent.

XXIX.

Quant aux Gouverneurs de nos Provinces, d'autant que c'eſt l'honneur de cet Empire, qu'ils tiennent une bonne table & ſoient ſuivis & accompagnés comme Rois: ce qui ne ſe peut faire, ſans une extrêmement grande dépenſe, à quoi notre fiſc impérial ne pourroit pas fournir ſans beaucoup nous incommoder; Nous voulons qu'ils ſuivent les exemples de ces excellens hommes *Albinus*, & *Florus* Gouverneurs de *Judée*, tant recommandables à la poſtérité pour leurs faits ſignalés en ladite Province. Et qu'ils trouvent toujours de nouveaux ſujets de mutiner & donner quelque ſujet de plainte au peuple, afin de faire mieux leurs affaires, rendant par ce moyen plus portatifs ceux qui ſont trop gras, & par conſéquent plus prompts, & plus ſouples à l'obéiſſance de nos commandemens.

XXX.

Pour ce faire ils empêcheront le trafic du Marchand, le labeur du Païſan, & le travail de l'Artiſan, afin que chacun vivant d'une vie faineante, ils ſoient plus propres à leurs intentions, appuyans les plus foibles de leur autorité, pour avoir la raiſon des plus forts, appellans révolte & rebellion, tout ce que les riches pourront faire pour leur manutention.

XXXI.

Et afin qu'ils ſoient aſſiſtés en leurs intentions des forces de leurs Princes, ils gagneront le

le cœur de leurs Soldats par flatterie, par careſſes, par priéres & par preſens, afin que ſi les Peuples veulent faire quelques plaintes à leurs Princes de leurs Gouvernemens, ils ayent de bons témoins, complices de leurs actions, qui renverſent les diſcours de leurs contraires, & donnent nouveaux ſujets auſdits Gouverneurs de faire meilleure fortune.

XXXII.

Ceux deſdits Gouverneurs qui voudront entreprendre quelque choſe contre l'autorité de leur Souverain, le déchargeant par charité de ſes Etats (98), & le ſoulageant autant en ſa Charge, en prenant tout le faix & la conduite, muguetteront les Peuples avec toute l'humilité pour acquerir l'autorité de commander, & pour s'établir. Mais quand la crainte leur ſera paſſée, nous leur permettons d'être impérieux, & inſupportables.

XXXIII.

L'honneur étant beaucoup plus grand à un Souverain de faire des Rois que de l'être ſoi-même, nous voulons que ceux des Gouverneurs qui ſçauront le mieux vivre ſelon les loix & conſtitutions de cette Iſle, uſent en toutes choſes de l'autorité Royale, & ſoient plus craints & redoutés que les Monarques mêmes, afin

(98) *Déchargeant de ſes Etats.* ] Ho! cela s'eſt fait exactement du temps de Henri III. où les Gouverneurs avoient plus d'autorité que le Roy, dans leur Gouvernement. Et l'on voit même, dans la plûpart des Traités de Paix, que le Roy enſuite eſt obligé d'avouer, & prendre ſur ſon compte, toutes les levées de deniers & autres Impoſitions, ou véxations, faites même contre ſon autorité, & contre ſes ordres.

(99)

afin que lorſqu'ils accompagneront leur Souverain, chacun puiſſe dire d'eux ce que *Cineas* diſoit du Sénat *Romain*.

XXXIV.

Et d'autant que nous voulons faire toujours paroître notre libéralité impériale, & conſeillons à nos ſucceſſeurs de faire le ſemblable, & ſuivre notre maniere de vie, pour être promptement déifiés. Et pour aucunement récompenſer auſſi les peres des bons ſervices qu'ils nous auront rendus en l'exercice de leurs Charges, ainſi qu'il a été déclaré ci-deſſus : Nous entendons que leurs Charges ſoient héréditaires pour leurs enfans, quelque jeuneſſe ou incapacité qu'ils puiſſent avoir : Car l'Etat de la république étant changé, qui vouloit que les Magiſtrats fuſſent annuels, il eſt bien raiſonnable que puiſque le Souverain Magiſtrat eſt immortel (99), (ſon autorité ſe continuant en ſes deſcendans) que ceux qui ſeront au-deſſous de lui, & qui doivent commander ſous ſes auſpices, ſoient pareillement perpétuels.

XXXV.

Que s'il arrive que quelqu'un d'eux ou de leurs deſcendans ait quelque querelle particuliere, (pour

(99) *Eſt immortel.*] C'eſt la regle la plus eſſentielle de notre Droit public, qu'en France le Roy ne meurt pas : à l'inſtant que le Souverain eſt mort, au même moment, ſon fils ou ſon Succeſſeur, eſt de droit reconnu Souverain de la Nation ; c'eſt de-là qu'eſt venu l'axiome, que *le mort* ou *la mort ſaiſit le vif* ; c'eſt-à-dire, l'inveſtit de tous les Droits du Roy mourant. Ce qui n'eſt pas de même en d'autres Couronnes ; aux unes il faut Election, aux autres il faut une Inauguration, ou reconnoiſſance des Peuples.

(100)

(pour montrer à ſon adverſaire qu'il a quelque crédit extraordinaire) Nous voulons qu'il ſe faſſe bien accompagner de gentilshommes (100) ou ſoi-diſans, & de ſe ruiner plutôt à l'entretien d'une telle troupe, ſans tirer toutesfois autre fruit qu'une bonne mine : que de ſe contenter de la voie ordinaire. Car par ce moyen tel qui ne ſera que ſimple gentilhomme, ſans charge ni autre qualité, ſera toutesfois tenu pour quelque grand Seigneur, le voyant ſi bien accompagné, & que pour deux écus qu'il peut dépendre par jour, il lui en coutera trente à faire bonne chere aux compagnons tant & ſi longuement que durera ſa querelle.

## XXXVI.

Permettons à tous nos plus feaux Conſeillers d'ajouter à tout ce que deſſus, ainſi que le cas y écherra, & qu'ils jugeront les occaſions plus à propos, voulans qu'à eux ce faiſant ſoit obéy, comme ſi nous-mêmes l'avions ainſi ordonné.

(100) *De Gentilshommes.*] C'eſt à quoi les Guiſes ne manquoient pas ; pour ſe rendre redoutables au Roy même, ils venoient ordinairement accompagnés de ſept à huit cent Gentils-hommes : Buſſi d'Amboiſe en avoit juſques à deux cent, & le Duc d'Eſpernon autant, & quelquefois plus que les Guiſes. Cependant le Duc de Guiſe ne vint le 9. May 1588, qu'avec ſept ou huit perſonnes ; mais il avoit eu ſoin de faire filer auparavant dans Paris un nombre conſiderable d'Officiers, ce qui fut vérifié dans le tems.

*Suite*

## *Suite de la Relation.*

TElles étoient les loix de cette Nation que nous trouvâmes contenues en cet Extrait, & leſquelles nous ſemblerent auſſi pleines d'admiration que d'abomination, pour les choſes déteſtables qu'elles contenoient, de ſorte que vous euſſiez dit que c'étoit un Peuple qui n'avoit autre étude qu'à ſe bander contre ce qui étoit de la raiſon, & de la vertu deſquelles en toutes leurs actions & en tous leurs diſcours, ils ne cherchoient que l'apparence; de crainte ſeulement de perdre leur crédit entre les hommes, & non pour aucune particuliere inclination qu'ils y euſſent : de ſorte qu'un chacun de nous, encore tout ſaiſi d'étonnement, pour les choſes qu'il venoit d'oüir, demeuroit en un profond ſilence. Quand notre voyageur reprenant la parole nous dit :

Il y avoit encore pluſieurs autres loix & ordonnances, que je ne me ſuis point ainſi mis à recueillir : car pour être à peu près conformes à celles qui ont cours par le monde, j'ai penſé que ce ſeroit une choſe ſuperfluë de s'y arrêter, ſeulement me ſuis-je amuſé à traduire ce qui m'a ſemblé extraordinaire, comme vous avez pû voir.

Vraiement dit un de la troupe, en voilà une aſſez bonne quantité, & ſi ce n'étoit la curioſité d'apprendre, & que par le mal, le bien ſe fait bien ſouvent paroître davantage que par lui-même, je dirois volontiers, que le vaiſſeau n'eſt jamais que trop chargé de cette denrée, mais

mais puiſque la Divinité même a permis le mal pour notre plus grand mérite, il eſt à croire que nous pouvons tirer le bon être des choſes les plus corrompuës, ou plutôt la vertu peut faire comme l'huile qui nâge ſur toutes les liqueurs ſans s'y mêler. Ainſi l'homme de bien peut être porté ſur cette grande mer du monde ſans toutesfois être emporté par ces eaux amères, ni ſans s'élever contre les bancs & les écueils d'icelle : mais ainſi que le Soleil ſans ſe mêler dans la fange, il voit & connoît la nature des choſes ſans ſe mêler dans elles, & ſans tirer ſon habitude des choſes qui la doivent recevoir de lui. Ce beau diſeur vouloit continuer le diſcours de ſa Philoſophie, & prouver par raiſons & par exemples, qu'en la lecture des livres, nous devions faire comme le Geometre qui peut prendre la meſure de quelque altitude (1), avoir un œil au Ciel & l'autre en la terre, mais il fut interrompu par le Gentilhomme voyageur, lequel voulant achever ſon Diſcours, & nous diſcourir du reſte des ſingularités de cette Iſle reprenant la parole.

Nous aurons (dit-il) du tems aſſez une autrefois pour diſcourir de ce ſujet, les objets ne ſe repreſentant que trop ſouvent pour nous les ramentevoir : mais maintenant pour vous continuer ce que j'avois commencé, je vous dirai : Que cet honnête homme qui m'avoit montré ces ſingularités voyant que Soleil commençoit à tirer vers le couchant, me dit que l'heure

(1) *Altitude.* ] C'eſt-à-dire hauteur, terme tiré du Latin *Altitudo.* C'eſt la premiere fois que je trouve ce mot Latin, rendu ainſi en François.

du

du dîner approchoit, & reconnoiſſant à ma mine que mon eſtomach n'étoit point trop chargé, & qu'on me feroit auſſi grand plaiſir de contenter ſon déſir, comme la curioſité de mon eſprit; il me pria de venir prendre la patience d'un mauvais dîner. Et à la vérité cette patience m'eût été fort agréable, ſi le déſir de conſidérer les actions de ce Peuple n'eût eu plus de puiſſance ſur moi que le reſte, ainſi je le priai de me mener où dînoient ces Seigneurs-Dames, pour voir ſi les cérémonies de ce ſacrifice égaloient celles que j'avois vûes auparavant : ce qu'il m'accorda facilement. Car par je ne ſçai quelle ſecrette puiſſance de la nature qui nous rend aimables à ceux-mêmes qui nous ſont inconnus, il commençoit à me vouloir beaucoup de bien, de ſorte que s'avançant le premier pour me conduire, après avoir paſſé dans quelques chambres, & deſcendu un petit eſcalier qui étoit pratiqué à la dérobée pour la commodité des plus galands, nous entrâmes dans une aſſez grande ſalle que nous trouvâmes toute jonchée de diverſité de fleurs. Au bout d'en bas il y avoit une longue table & aſſez large, deſſus laquelle il y avoit un grand linge étendu, traînant juſqu'en terre : deſſus cette table on avoit mis un petit eſcalier de bois, de quatre ou cinq dégrés ſeulement, qui contenoit toute la longueur de la table; & ſur lequel eſcalier on avoit étendu un autre linge qui couvroit chacune de ſes marches. J'étois étonné à quoi pouvoit ſervir cette cérémonie : mais auſſi-tôt on vint arranger deſſus pluſieurs ſortes de vaiſſelles d'argent, comme plats, aſſiettes, baſſins, vaſes, éguieres,

éguieres, & tout cela diſpoſé en fort bel ordre, de ſorte que cela avoit quelque reſſemblance avec ces repoſoirs qu'on fait en ce Pays le jour de la Fête-Dieu; on ſouloit, diſoit mon Conducteur, nommer cela autresfois le buffet, mais comme les termes ne ſont jamais ſemblables en ce Pays-là deux années (2) conſécutives, on le nommoit alors la crédance, peut-être que maintenant ils lui auront encore changé de nom. Deſſus cette table il y avoit quelques aſſiettes ſur leſquelles je vis quelques petit morceaux de criſtal, ce me ſembloit. Et ſur quelqu'autres, je ne ſçai quoi de blanc, que je prenois pour du ſel. Mais je me trompois, l'une étoit de la glace, & l'autre de la neige; au pied de cette table on voyoit une grande cuvette de cuivre pleine d'eau, dans laquelle il y avoit pluſieurs flacons & bouteilles, un gros dodu étoit en ſentinelle là auprès pour leur garde-corps. De l'autre côté de cette table il y avoit une grande corbeille, & dans icelle pluſieurs ſortes de pain, l'un fait comme ils diſoient de pâte levée, l'autre de pâte broyée, un autre avec de la levure; l'un étoit mollet, bourſouflé & ſalé, l'autre tout plat & ſans ſel; l'un étoit rond, l'autre long, un autre fait à cornes; l'un plus petit, l'autre un plus groſſet. Enfin il y en avoit de tous âges & de toutes eſpeces. Ils étoient ſeulement ſemblables en une choſe, c'eſt que pas un n'avoit ſa robe naturelle. Car on les avoit tellement

(2) *Deux années.*] C'eſt le reproche que les Etrangers font aux François, de changer continuellement, & leurs modes, & leurs manieres de parler.

ment chappellés qu'ils n'y reſtoit plus qu'une petite croute fort déliée, on diſoit que les plus honnêtes de ce Pays étoient fort ſujets à une certaine maladie qui leur vient, à ce qu'on dit d'une Contrée *Mediterranée* (3), laquelle leur ébranloit ſi fort les dents, quand ils l'avoient eue, qu'il leur falloit ainſi manger des croutes délicates pour leur conſervation; une autre petite table étoit à côté, où l'on mettoit les verres & quelques uſtenciles. Je conſiderois fort attentivement toutes ces choſes & m'émerveillois de leur curioſité; mais mon guide s'en prit à rire, & me dit que je m'étonnois de peu de choſe, que cela n'étoit rien au regard de ce qu'il me devoit montrer; & lors me prenant par la main, il me mena à l'autre bout de la ſalle, où nous trouvâmes une autre table déja toute préparée; la nappe étoit d'un linge fort mignonnement damaſſé: mais d'autant qu'en ce Pays-là les choſes qui ſont en leur naturel, quelque dégré de perfection qu'elles puiſſent avoir acquis, ne leur ſont point agréables, ſi elles ne ſont déguiſées; elle avoit été pliée d'une certaine façon (4) que cela reſſembloit fort à quelque riviere ondoyante, qu'un petit vent fait doucement ſou-

(3) *Mediterranée.*] Royaume de Naples, d'où l'on prétend que les François apporterent en France certaine maladie, au voyage que Charles VIII fit pour la Conquête de ce Royaume. Les Etrangers l'appellent, *Morbus Gallicus.*

(4) *D'une certaine façon.*] C'eſt encore l'uſage dans les Feſtins de cérémonie, où l'on plie les Serviettes, de diverſes figures & manieres; & il y a même des Livres, pour inſtruire de cette maniere de plier le Linge.

lever.

lever. Car parmi pluſieurs petits plis on y voyoit force bouillons.

Deſſous cette nappe-cy il y en avoit encore une toute unie, qui étoit plus courte que celle de deſſus; cette table étoit bordée d'aſſiettes des deux côtés, excepté vers le haut bout où il y avoit un grand vuide, ce ſembloit, ce qui n'étoit pas toutesfois, ainſi que je pus voir par après; mais c'étoit une petite nappe pliée d'une autre façon encore plus mignonnement que la précédente, qui faiſoit que de premier abord on jugeoit qu'il n'y avoit rien deſſous; tout au bout de la table il y avoit un aſſez grand vaiſſeau d'argent doré & tout cizelé fait en forme de nef, excepté qu'il avoit un pied pour le tenir ferme ſur la table, & cela ſervoit à ce que je pus voir par après, à mettre l'éventail & les gands du Seigneur-Dame du lieu quand il étoit arrivé; car le vaiſſeau s'ouvroit & fermoit des deux côtés; en l'un étoient les ſerviettes, dont *l'Hermaphrodite* devoit changer, & en l'autre ſe mettoit ce que j'ai dit cy-deſſus. Les autres ſerviettes qui étoient à l'entour de la table étoient déguiſées en pluſieurs ſortes de fruits & d'oiſeaux; & comme je m'amuſois à conſidérer cette induſtrie (non ſans admiration de la perte du tems que l'on faiſoit à l'exercice d'une choſe ſi vaine) je vis entrer un homme d'aſſez bonne façon, avec un bâton à la main, ſuivi d'un grand nombre de Pages, qui avoient tous un plat couvert, celui qui avoit ce bâton ſe vint camper au bout de la table, & tandis un qui étoit là ôta cette premiere nappe, deſſous laquelle je vis trois ſortes d'aſſiettes, non de la forme

des autres : car il y avoit un petit rond au bout qui étoit élevé, & un petit enclos en long ; en façon d'un chetton d'un coffre, où on pouvoit mettre le coûteau, la fourchette & la cuilliere : ſur le reſte qui étoit vuide, on y mettoit le pain ; je prenois cela au commencement pour une écritoire ; car j'en avois vu de pareilles aux Praticiens de notre Pays ; mais on me dit qu'en cette Iſle-là, on le nommoit un cadenas, je ne ſçai pas pourquoi on lui avoit donné ce nom au langage de leur Pays, ſi ce n'eſt à cauſe que toutes leurs actions ſe faiſant par contrainte, ils ne peuvent pas même manger leur pain en liberté. Auſſi-tôt que cette premiere nappe fut ôtée, un Gentil-homme ſervant vint poſer les plats tous couverts ſur cette table, de ſorte qu'elle étoit toute chargée de viandes, ſans qu'on ſçût ce qu'il y avoit ; tandis je contemplai la cizelure de cette nef, qui étoit au bout de la table, où il y avoit pluſieurs hiſtoires des amours de *Pan* & de *Bacchus*. Je croyois que cette nappe ſeconde qui étoit par ondes, eût été pliée de cette ſorte pour faire mieux voguer ce vaiſſeau. Comme tous ces plats furent diſpoſés par ordre, on demeura quelque temps en grand ſilence, en attendant la compagnie, qui devoit arriver : Joint qu'en ce Pays-là, à ce qu'on me dit, la plûpart aimoient mieux leur viande froide que chaude. (5). Auſſi-tôt entrerent pluſieurs avec des inſtrumens

(5) *Que chaude.*] C'eſt l'inconvenient des repas des Princes, & de la plûpart des Grands, qui rarement mangent leurs viandes auſſi à propos que les Particuliers, qui n'y font pas tant de façon que leurs Souverains.

(6)

inſtrumens,qui ſe mirent à un des bouts de la ſale, & d'autres qui avec des luths & quelque cornet à bouquin ſe mirent de l'autre côté : chacun d'eux s'amuſoit à accotder ſes flutes, & moi j'occupois mon eſprit à regarder la tapiſſerie du lieu qui étoit d'un cuir doré, entremêlé de vert, & les bordures d'alentour repréſentoient au long l'Hiſtoire & la ſobrieté de *Vitellius*, les Retraites délicieuſes du bon *Tybere* en l'Iſle de *Caprée*, celles de la Maiſon dorée du débonnaire *Neron* (6), & pluſieurs autres antiquités convenables à ceux qui fréquentoient ce Palais, à quoi je prenois bien autant de plaiſir qu'a voir toutes les cérémonies qui étoient faites en ce lieu: car il me ſembloit que rien n'avoit été mis là qu'à deſſein. Mais comme je philoſophois ſur toutes ces choſes, j'entendis un grand bruit de gens, qui arrivoient, qui me fit croire que c'étoit la Compagnie qui venoit dîner, en quoi je ne fus point trompé : car je vis un homme qui vint en diligence hauſſer la tapiſſerie, & auſſi-tôt entrer ceux que j'avois vu habiller auparavant, celui en la chambre duquel j'avois été dès mon arrivée en ce Palais, entroit le premier (7) avec la même démarche que j'avois remarquée aux autres, excepté qu'il ſe laiſſoit encore plus négligemment pancher ſur un, qui avec

(6) *Tibere & Neron.*] C'étoit en effet les Epithetes que l'on donnoit à Henri III. Ses retraites avec ſes Mignons, étoient comparées à celles de Tibere ; & depuis la mort des Guiſes, on ne faiſoit pas difficulté de le comparer à l'Empereur Neron.

(7) *Le premier.*] C'eſt Henri III. lui-même, dont veut parler ici l'Auteur de cette Satyre.

avec la tête nuë, lui ſoutenoit la main, deux autres le ſuivoient avec la même gravité : après entra tout le reſte de la Brigade chacun ſelon ſa fantaiſie.

Quand tous ceux-cy furent entrés, on prit auſſi-tôt à l'autel de la crédence un grand baſſin d'argent doré, avec une éguiere de même étoffe ; & d'un des côtés de la nef qui étoit ſur la table, on prit une ſerviette pliée à fort petits plis. Avec tout cecy, ces trois que je viens de dire ſe laverent tous les mains, puis ceux qui étoient de cette ſuitte, auſquels on bailla d'autres ſerviettes ; & auſſi-tôt chacun ſe vint ſeoir. Les trois premiers dans des chaires de velours faites d'une façon qu'ils appellent briſées, & fort éloignées les unes des autres. Le reſte de la Troupe avoit des ſieges qui s'ouvroient & ſe fermoient comme un gauffier pris à rebours (8), ceux-ci ſe mirent aſſez près les uns des autres. Quand ils furent aſſis, on vint lever les plats qui couvroient toutes ces viandes, tandis que d'autres apportoient des aſſiettes & des ſerviettes aux trois qui étoient aſſis dans des chaires : mais ce que j'en trouvai de plaiſant, c'eſt qu'on vint mettre au premier ſa ſerviette, & l'attacher par derriere preſque en la même façon qu'on la met en ce Pays, à ceux qui veulent faire couper leur barbe ſans beaucoup de cérémonie, on me dit qu'il la faiſoit mettre de cette ſorte de peur de gâter ſa belle fraiſe : les autres n'y apporterent pas du tout tant de façon. Comme

(8) *A rebours.*] Ce ſont des Sieges plians, qui ſont encore d'uſage, mais cependant aſſez rarement.

me ils eurent mis leurs ſerviettes, chacun d'eux repouſſe un peu ſon cadenas pour faire place à l'aſſiette qu'on leur apportoit, je ne pus m'empêcher de m'étonner de voir toutes ces particularités : car il me ſembloit que ceci n'appartenoit qu'aux Rois, & aux grands Princes, qui en uſent la plûpart autant pour la conſervation de leur vie, principalement pour le ſel, que par oſtentation ou cérémonie ; mais celui qui m'avoit ſervi de truchement en toutes ces choſes que j'avois déja vûës, & que que je n'abandonnois point, me dit que je ne devois point trouver cela étrange ; car telle étoit la coûtume de ce Pays, qu'il eſt permis à ceux qui ont dequoi dépendre, de faire les Rois, les Princes & les Monarques, ſans être repris d'aucun. Il eſt vrai, dit-il, que quelques-uns pour n'entendre pas bien l'analogie de leurs facultés avec ces dignitez-là, convertiſſent le plus ſouvent leur or en ſaffran, dont ils ſe parent par après en la plûpart de leur emmeublement, & ce pour une raiſon philoſophique, d'autant qu'on dit qu'il réjoüit fort, & par ainſi c'eſt pour vivre toujours d'une humeur gaye, ce qu'ils recherchent ſur toutes choſes ; joint que cette Iſle eſt toujours flottante. (8). Ceux qui ont le moins, ont cet avantage ſur les autres qui ont tant de choſes à charier après eux ; car au moins ils ont fort promptement trouſſé bagage. Ces raiſons me pleurent fort, & ne me pus tenir d'en ſourire

(9) *Toujours flottante.*] Voyez ce qui a été dit ci-deſſus, Note 6, page 8, de ce Volume.

en moi-même à bon eſcient ; il me dit auſſi que ceux-cy s'aſſeyoient encore à la vieille mode ; & qu'à la moderne le milieu étoit tenu pour le lieu le plus honorable. Tandis que nous diſcourions ces choſes entre nous, trois hommes ſe vinrent camper tout de bout devant ces *Hermaphrodites*, ayant chacun une ſerviette ſur l'épaule & un grand coûteau en la main, avec lequel ils détranchoient la viande, qui leur étoit la plus agréable ; car ils faiſoient paſſer tous les plats devant eux comme une compagnie de gens de guerre, qui voudroit faire le limaçon, ils arrêtoient ſeulement à la paſſade ce qu'ils vouloient, & repouſſoient le ſurplus avec un petit coup de doigt ; car ils ne vouloient pas ſeulement prendre la peine de parler à ceux qui s'employoient en cet office. Les viandes de ce premier ſervice étoient ſi fort hachées, découpées & déguiſées qu'elles en étoient inconnuës ; cela fut cauſe que je m'arrêtai plutôt en la conſidération des actions qu'à particulariſer la nature des viandes : auſſi apportoient-ils bien autant de façon pour manger comme en tout le reſte. Car premiérement ils ne touchoient jamais la viande avec les mains, mais avec des fourchettes ; ils la portoient juſques dans leur bouche en allongeant le col & le corps ſur leur aſſiette, laquelle on leur changeoit fort ſouvent ; leur pain même étoit tout détranché ſans qu'ils euſſent la peine de le couper ; & croi qu'ils euſſent fort déſiré qu'on eût trouvé une invention qu'on n'eût point d'orénavant la peine de mâcher : car à ce que j'en pouvois voir, cela les travailloit

fort

fort, auſſi que beaucoup d'entre-eux avoient des dents artificielles qu'ils avoient ôtées devant que de ſe mettre à table.

Ayant en ce premier ſervice (comme nous diſons en notre patois) aucunement étourdi leur groſſe faim, on apporta la viande rôtie avec la même cérémonie que la précédente: Ils appelloient cela le ſecond. Toutes ces viandes étoient tellement ſophiſtiquées, ſoit pour les ſauſſes, ſoit pour l'appareil, que je m'aſſure que je vous ſerois ennuyeux de vous en faire le recit, joint que j'en ai perdu la mémoire, de la meilleure partie. Je remarquai ſeulement que quelques viandes que nous lardons par deçà ne l'étoient point, je penſois que ce fût quelque cérémonie *Judaïque*: mais mon interprete me dit que ce n'étoit que curioſité, & qu'en ce païs c'eſt la coutume de faire fort grand cas des choſes nouvelles, tant au vivre qu'au vêtement, quand bien cela devroit préjudicier à la ſanté, de ſorte qu'ils mangeoient bien ſouvent des choſes qui étoient du tout contraires à leur goût: mais ſi elles étoient nouvelles, & ſurtout étrangeres pour faire plaiſir à la coutume, ils ſe forçoient d'en uſer, & en faiſoient grand cas en public. Parmi ces viandes il y avoit quelques pâtiſſeries auſquelles ils avoient donné des noms d'alchimie, comme excitation, érection, projection, multiplication, & autres noms ſignifians la vertu, & la propriété de chacune choſe, & c'étoit de ceci dont ils firent la meilleure partie de leur feſtin, y entremêlant parmi les coups de dent force coups de verre, principalement ceux du bas bout: Car ces trois que je vous ai dits qui

étoient

étoient au bout d'enhaut y apporterent bien plus de façon : car outre le Gentilhomme ſervant qui apportoit les verres & faiſoit l'eſſai, il y en avoit encore deux autres qui apporterent les aſſiettes que j'avois vûës à la crédence où étoit cette neige & cette glace ; deſquelles *l'Hermaphrodite* prenoit tantôt de l'une & tantôt de l'autre, ſelon qu'il lui venoit en la fantaiſie, pour les mettre dans ſon vin afin de le rendre plus froid ; après cela il ſe remuoit un peu le corps, & branlant la tête, il prenoit le verre fort délicatement & bûvoit, & tandis on lui tenoit une ſerviette ſous le menton de peur qu'il ne répandît quelque choſe, puis il rendoit ſon verre au Gentilhomme, qui faiſant ſemblant de baiſer ſa main, le reportoit. On venoit par après lui apporter une autre ſerviette ſur une aſſiette, car ils en changent ainſi à chaque ſervice, voire plus ſouvent, & dès qu'ils y voyent quelque choſe de ſale. Parmi ces viandes je remarquai quelques plats de poiſſon, mais on diſoit qu'il étoit mariné. Il me ſembloit que ce mot étoit ſuperflu, car je remarquois bien que c'étoit de la marée, mais ils ne le trouvoient point agréable à leur goût s'il n'étoit déguiſé par cet aſſaiſonnement. Il y avoit auſſi quelques plats de ſalade, qui n'étoit pas comme celles que nous mangeons de deçà, car il y avoit de tant de ſortes de choſes, qu'à peine ceux qui les mangent les peuvent-ils diſtinguer : elles étoient dans de grands plats émaillés, qui étoient tous faits par petites niches, ils la prenoient avec des fourchettes, car il eſt défendu en ce païs-là de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre

dre qu'elle ſoit, & aiment mieux que ce petit inſtrument fourchu touche à leur bouche que leurs doigts. Ce ſervice dura un peu plus longtems que le premier, après lequel on apporta quelques artichaux, aſperges, pois & féves écoſſées, & lors ce fut un plaiſir de les voir manger ceci avec leurs fourchettes : car ceux qui n'étoient pas du tout ſi adroits que les autres en laiſſoient bien autant tomber dans le plat, ſur leurs aſſiettes, & par le chemin qu'ils en mettoient en leurs bouches : Après ceci on apporta le fruit, mais c'étoit de ce qu'il y avoit de moins en ſon naturel, car il étoit preſque tout déguiſé en tartinages, confitures liquides, & autres inventions : car ils diſent qu'il eſt fort préjudiciable à la ſanté quand on le mange ainſi qu'il vient de deſſus l'arbre. Pluſieurs autres ſortes de pâtiſſeries étoient mêlées parmi tout ceci, d'autant qu'en quelque ſorte que ce ſoit, & quelque petit nombre d'invitez qu'il y ait, voire même quand il n'y auroit que le Maître du lieu, il faut que la table ſoit couverte, & leur raiſon en cela eſt fondée en antiquité, car ils diſent que c'eſt aſſez que *Lucullus* (10) vienne dîner chez *Lucullus*. Je tenois ceci pour le dernier ſervice, mais quelque peu de tems après je vis apporter des boëttes dans des vaiſſelles de toutes couleurs, qu'ils mirent principalement devant ces trois *Syreſdones* (11). Dedans

(10) *Lucullus.*] Ce fut le plus voluptueux des Romains. Plutarque cependant n'a pas laiſſé de faire ſa vie, parce qu'il avoit fait quelques actions d'éclat.

(11) *Syres-Dones.*] C'eſt-à-dire, Dames-Seigneurs, comme ces Mignons ſont appellés ci-deſſus.

(12)

dans étoient toutes ſortes de confitures ſéches, mais cela dont ils faiſoient plus de cas étoit d'une certaine pâte qui étoit dans une fort grande boëtte de quatre doigts de hauteur, deſſus laquelle pâte il y avoit force figures de ſucre qui repreſentoient des *Cupidons*, des *Venus*, & autres de pareille nature, tout ceci étoit entremêlé d'or & de ſoie incarnate. Il eſt vrai que ces figures ſe peuvent aiſément ôter ſans toucher à la pâte qui étoit deſſous, car cela n'y étoit mis que pour contenter la vûë. Ils nommoient cette pâte marmelade, après tout cela ils prenoient un peu d'anis confit, les autres du cotignac, mais il falloit qu'il fût muſqué, autrement il n'eût point eu d'effet en leur eſtomac, qui n'avoit point de chaleur s'il n'étoit parfumé. Durant tout ce feſtin ils avoient tenu pluſieurs diſcours, les uns diſoient que ceux étoient heureux qui avoient des peres qui vouloient vivre à la *Fabricienne* (12), car par ce moyen ils laiſſoient à leurs enfans dequoi dépendre & ſe faire paroître, & ne ſe pouvoient tenir de dire : Ces bonnes gens étoient bien ſots de vivre ſi mécaniquement, & ſe priver de toute commodité, pour nous laiſſer riches & à nos aiſes. Quant à moi, diſoit l'un, je ſçai bien que je ferai enſorte que je ne laiſſerai point d'autre héritier que moi-même. L'autre diſoit : Mon Magazin & mon Tréſor, ce ſera toujours

(12) *Fabricienne.*] Fabricius vertueux Romain, très-celebre & très-renommé pour ſa frugalité. Jamais Pyrrhus, Roy des Epirotes, ne put le gagner par aucun préſent : Hé ! comment pouvoir gagner un homme, qui ne déſire rien, & qui ſe contente de peu ; & dont la probité par-là eſt à toute épreuve.

mon

mon plaiſir & ma volupté. Ils diſcouroient fort auſſi des myſtéres ſecrets de l'Iſle de *Paphos* & *d'Erice*, regrettoient fort que cela avoit été aboli en public, & juroient par la même volupté d'employer toute leur puiſſance pour les faire révérer par toutes les Nations où leur bonne avanture les auroit diſperſés. Parmi tout ceci ſe faiſoit de fort grandes plaintes du peu d'induſtrie de leurs cuiſiniers qui n'avoient point d'invention pour le déguiſement des viandes, & qu'ils leur bailloient toujours un même aſſaiſonnement : mais à ce que j'appris, c'étoit que leurs goûts étoient ſi débauchés, ou plutôt ſi déréglés, qu'il eût fallu une invention infinie pour leur appareiller les viandes & les remettre en appétit. Leurs diſcours ne continuoient pas long-tems ſur un même ſujet, & quelques-uns ne donnoient pas la patience aux autres de dire ce qu'ils vouloient, tant ils avoient grande envie de déclarer ce qu'ils avoient en la fantaiſie. Ils diſcoururent auſſi aſſez long-tems des moyens de dépendre, non pour récompenſer leurs ſerviteurs, acquitter leurs dettes, faire du bien aux néceſſiteux, faire quelque œuvre néceſſaire pour le bien public : ſecourir ſes amis, avancer ceux qui ont de l'eſprit & de la vertu, & autres choſes ſemblables, car en tout ceci ils tiennent qu'être fort reſſerré, fort chiche, fort taquin, fort avare, fort méconnoiſſant, fort ingrat : ce ſont marques de gloire & d'honneur, & témoignage ſuffiſant pour faire croire que celui qui en uſe ainſi a beaucoup d'eſprit. Mais ils parloient de leur emmeublement magnifique, de leurs accoûtremens ſuperbes, de leur dépenſe ſuperfluë, & de leurs

leurs voluptés desordonnées : car en ces choses-là ils tiennent l'argent pour très-bien employé, comme en chose qui leur doit le plus apporter de gloire & de réputation, ce leur semble. Cela les fit entrer en un autre discours de desirs, où chacun faisoit des beaux Châteaux en *Espagne* qu'ils bâtissoient sur la croupe des Monts Pyrenées, afin de commander après plus aisément à tout le Païs. L'un desiroit cent mille écus pour bâtir une maison à sa fantaisie, un autre vouloit cent mille livres de rente, pour tenir (disoit-il) une maison honorable & splendide : l'un desiroit avoir les yeux de linx pour pénétrer dedans le cœur comme si c'étoit un livre pour y lire les conceptions à découvert : un autre desiroit pouvoir devenir petit oiseau pour se transporter en tel lieu qu'il eût voulu, & à l'instant même qu'il l'eût desiré. Chacun avoit des desirs infinis, & qui seroient mal-aisés de raconter pour leur multitude & diversité, & selon iceux ils faisoient des desseins qui devoient autant réussir que leurs desirs, mais cela ne laissoit pas de leur contenter l'esprit, car ils disoient que l'espérance (13) étoit une des choses du monde la plus nécessaire pour avoir l'esprit content ; parmi ces discours, ils entremêloient plusieurs gestes & paroles lascives qui ne sont point honnêtes à reciter : mais en ce païs-là, celui n'est pas tenu pour galand qui n'en use à tous propos, car c'est cela en partie qu'ils appellent être de belle humeur : Il est vrai qu'il y en a quel-

(13) *L'esperance.*] C'est ce que dit un de nos anciens Poëtes :

*A tout le moins laisse-moi l'esperance.*

ques-uns

ques-uns qui veulent contrefaire les diſcrets : mais s'ils ne prononcent les termes propres, au moins parlent-ils par équivoque. Cela les fit entrer ſur les ſouvenances, de ſorte qu'un chacun diſoit à ſon compagnon : Souvenez-vous d'une telle rencontre, & vous d'une telle folie, & vous d'une bonne fortune qui vous advint en tel lieu : Auſſi tiennent-ils le ſecret pour une choſe ſotte, & qui ſent ſa bêtiſe : & c'eſt en cette choſe-là ſeule qu'ils ne ſont point diſſimulés, car leur vanité les force de déclarer en public les faveurs qu'ils ont reçûës de leurs Dames en particulier, ſans conſidérer même ſi cela leur peut préjudicier ou non. Mais pour venir au propos que j'avois laiſſé, après que chacun ſe fut raſſaſié de ces délicateſſes, on commença à deſſervir ceux du bas bout, car en cette action-là ils écorchent l'anguille par la queuë. Et après qu'on eût tout ôté, on apporta à ceux qui étoient demeurés à table (d'autant que la plûpart s'étoient levés) un grand baſſin d'argent doré avec un vaſe de même étoffe, & dedans de l'eau où avoit trempé de l'Iris, avec laquelle ils laverent leurs mains, ceux du haut bout ſéparément, & ceux qui étoient au-deſſous enſemblement, & toutesfois elles ne devoient pas trop ſentir la viande ni la greſſe, car ils ne l'avoient pas touchée, ains ſeulement la fourchette. Mais quoi, c'étoit aſſez pour les avoir gâtées, car quant à eux, tout ce qui vient du dedans ne les ſoüille point, mais ſeulement ce qui les touche par le dehors, puis on prit dedans cette nef les gands & les éventails des trois premiers qu'on leur alla préſenter. Après cela on ôta ces deux nappes, & puis on étendit un

un grand cairin (14) traînant juſques à terre: car ils vouloient joüer au reverſis. Toutesfois auparavant cette muſique de Luths & de voix que j'avois déja oüie, recommença. Mais mon conducteur qui recommençoit d'avoir appétit, me pria d'aller dîner avec lui à la table du Maître d'Hôtel: car (diſoit-il) ces viandes creuſes-là ne ſont propres qu'à gens ſaouls: je conſentis fort facilement à cette ſemonce, mon eſtomach commençant à faire d'autres deſirs que ceux que j'avois oüis à cette table. Ainſi je ſuivis fort gayement mon homme, eſpérant de donner encore quelque nourriture à mon eſprit avec celle du corps. Ce lieu où il me menoit étoit aſſez mal-propre, & où l'odeur du vin & des viandes mêlées enſemble portoient au nez un parfum aſſez mal-agréable, mais ils y étoient ſi accoutumés que cela ne leur étoit point à contre-cœur. Ce lieu étoit garni de pluſieurs tables à peu près, comme les Réfectoires de nos Religions: il eſt vrai que le ſilence n'y étoit pas ſi religieuſement obſervé, car ils parloient tous enſemble, & firent un tel bruit le long du dîner avec leurs cris, leurs huées & leurs riſées, que je croi que ceux qui ſont proches des cataractes du *Nil* n'en entendent pas davantage. Comme nous fûmes arrivés là, on nous bailla à laver les mains, quelques-uns auſſi les laverent avec nous, mais peu, & lors chacun ſe mit à table aſſez bruſquement, principalement ceux des autres tables, car les tables étant aſſez courtes pour la multitude, chacun ſe preſſoit & ſe pouſſoit l'un l'autre pour

(14) *Cairin.*] Voyez ce qui eſt dit à la pag. 82. Not. 79.

y avoit

y avoir entrée. Auſſi-tôt qu'on fut aſſis, ce fut de prendre chacun qui çà qui là tout ce qu'il pouvoit attraper : de ſorte que les plus aviſés garniſſoient fort bien dès le commencement leurs aſſiettes, car ils pouvoient s'aſſurer de ne mettre jamais la main deux fois dans un même plat. Ce grand remuëment & cette façon raviſſante m'étonna un peu à l'abordée, & penſois qu'ils fuſſent tous en colere, mais ce n'étoit que contre la faim : je croi que je m'en fuſſe retourné de là à vuide, car tandis que je m'amuſois à les regarder on vuidoit les plats, mais celui qui m'y avoit introduit y avoit pourvû, car il en avoit pris pour deux. Ce dîner dura fort peu de tems, car il falloit aller auſſi vîte des dents comme des mains : de ſorte que la meilleure partie de toutes ces troupes obſerve là les regles de ſanté, car ils ſortent de table avec leur appétit, mais en récompenſe ils ont ſur la fin du jour de certaines retraites Bachiques où ils ſolemniſent à loiſir les myſteres de *Bachus* : de ſorte que tout ceci ne leur eſt qu'un préparatif pour les mettre en goût, ainſi que nous apprîmes depuis de notre Marinier. Nous ſortîmes donc de ce lieu aſſez allaigres & diſpos, car ſans autre cérémonie chacun ſe retiroit où il avoit le plus affaire. Quant à moi qui n'abandonnois point mon guide, nous retournâmes paſſer dans une des chambres, où j'avois déja été ; car il diſoit qu'il avoit quelque choſe à prendre dans la garderobe de *l'Hermaphrodite*, auquel il étoit. Cette garderobe étoit aſſez ſpacieuſe, & accommodée tout à l'entour à peu près comme la boutique des Merciers, car il y avoit des chapeaux, en un autre lieu des ceintures,

tures, ici des jarretieres, ailleurs des fraiſes, les unes à gros gauderons, les autres à plus petits : en un lieu la toillette & des peignes, & dedans de certaines petites boëttes que je n'avois point encore vûës, cela me fit demander dequoi cela pouvoit ſervir, on me dit que quelquefois ſon Seigneur & Dame en mettoit dans ſa poche pour s'en ſervir en tems & lieu, cela me fit en prendre une pour voir ce qui étoit dedans, & j'y trouvai du vermillon tout préparé qu'il s'appliquoit ſur les joües, quand celui qu'on lui avoit mis le matin étoit effacé. Auſſi il y avoit de ces petites tenailles dont on les friſoit, & un peu plus loin force boëttes & petites bouteilles, les unes de verre ſimple & ſans façon, les autres dorées & façonnées, dans leſquelles il y avoit pluſieurs ſortes d'eaux, tant de ſenteurs, que pour les fards, avec tout plein de boëttelettes & de petites écuelles peintes de rouge par le dedans, toutes leſquelles étoient ſur de petites tablettes qui avoient été miſes là pour cet effet. On y voyoit auſſi une grande table au-deſſus de laquelle il y avoit une forme de dais aſſez bas qui la couvroit. Sur cette table on avoit mis à l'un des bouts toutes ſortes d'accoutremens, à l'autre quelque quantité de livres, un peu plus loin que les accoutremens étoit attaché contre la tapiſſerie une certaine ſorte de demies têtes, j'étois étonné que vouloit dire cette marque de cruauté qui me ſembloit merveilleuſement étrange : mais cet honnête homme me dit que la choſe n'étoit pas ſi cruelle que je l'eſtimois, & là-deſſus il détacha cela qui ne tenoit qu'à une épingle, & ſe la mit deſſus la tête, car en effet ce n'étoit rien

que

que des cheveux, qui étoient ainſi coupés & treſſés enſemblement. Je lui demandai à quoi cela pouvoit être propre, il me dit que c'étoit pour ceux qui avoient la tête un peu dégarnie, ſoit par contagions vénériennes, ou par nature même. Et d'autant qu'en ce païs-là on a fort ſouvent la tête découverte, ils uſoient de cette forme de calotte pour éviter la mauvaiſe rencontre du Poëte *Æſchylus* (15). A l'autre bout de ce lieu il y avoit force armes pendues qui gardoient fort religieuſement leur virginité (16): elles étoient fort dorées, fort legeres, & mignonnement élabourées, auſſi n'étoient-elles là que pour parade & non pour l'uſage. Car il n'y a point d'épée qui eut oſé pénetrer une choſe ſi riche & ſi curieuſement fabriquée, de ſorte que les Maîtres d'icelles ne les endoſſoient jamais qu'à l'extrêmité; encore étoit-ce plus pour marque de leur grandeur, & pour faire paroître la généroſité de leur courage, que pour aucun fait d'armes qu'ils eſpéraſſent de faire réuſſir par le moyen d'icelles. Il y avoit un lit au milieu de cette garderobe pour coucher le Valet-de-chambre, & tout à l'entour

(15) *Eſchilus.*] Qui devint chauve, pour avoir reçu ſur la tête, quelques eaux qu'on lui jetta, lorſqu'il paſſoit dans la rue, la tête nue.

(16) *Leur virginité.*] On accuſoit les Mignons d'être gens énervés, & ſans courage, cependant le Duc d'Eſpernon n'en manquoit pas. Mais Henri III. en fit lui-même un reproche au Duc de Joyeuſe, c'eſt ce qui lui fit ambitionner le Commandement de l'Armée qu'on envoyoit contre le Roy de Navarre, qui en ſçavoit plus que lui. Auſſi Joyeuſe n'en revint pas, & fut tué à la Journée de Coutras, en 1587.

l'entour d'icelle tout plein de coffres, dans l'un deſquels cet honnête homme cherchant quelque choſe, dont il avoit affaire trouva quelque papier, leſquels en me montrant il me dit : Voici deux diſcours qu'on préſenta il y a quelques jours à notre homme (17) (ainſi appelloit-il ſon Seigneur) comme une choſe curieuſe à cauſe qu'on diſoit qu'ils avoient été faits par deux Hérétiques en la Loi des *Hermaphrodites*. Il eſt vrai qu'il y avoit quelque choſe au dernier de ces diſcours qui lui étoit plus agréable qu'au premier à cauſe qu'il ſe rapportoit plus à ſes ſens ; mais toutesfois il diſoit que c'étoit quelque humeur frénétique, qui faute de meilleure occupation, s'étoit amuſé à fantaſtiquer ces diſcours : & ainſi les laiſſant ſur la table comme choſe dont il ne faiſoit pas grand conte, je les ſerrai fort curieuſement, & en fis même faire quelques copies pour en faire part à mes amis : car (diſoit-il) encore que je ſois ici ſous la ſubjection de gens qui mépriſent telles choſes, je ne laiſſe pas toutes-fois ſecrettement d'embraſſer & de ſuivre ce qui a quelque lumiere de vertus : je priſai beaucoup ſa ſageſſe & ſa bonne inclination, louant Dieu d'avoir fait en lui une tant heureuſe rencontre. Et après l'avoir incité le mieux qu'il me fut poſſible à continuer en cette ſainte délibération, je le priai de me montrer ces diſcours : il me ſeroit (dit-il) maintenant impoſſible de vous donner le tems de les

(17) *Notre homme.*] Cette maniere de parler s'eſt conſervée dans les Officiers de Maiſons ; & c'eſt ainſi qu'ordinairement ils appellent leurs Maîtres.

les lire, car il me faut aller trouver nos gens (18); mais ſi vous voulez je vous en ferai part d'une copie que vous garderez pour l'amour de moi, & là-deſſus m'en préſenta une, je le remerciai bien humblement de tant de courtoiſies qu'il me faiſoit, me ſentant extrêmement ſon obligé pour la bonne volonté qu'il m'avoit fait déja paroître en beaucoup d'occaſions. Laiſſons (dit-il) toutes ces courtoiſies & tous ces complimens, qui ne ſont que trop communs en cette Iſle, & ſerrez ces deux papiers, qu'ils ne ſoient d'aventure reconnus quand notre monde ſera hors d'ici, cela vous ſervira d'entretien en attendant que nous ſoyons de retour de leurs promenades, où je me doute qu'ils pourront bien-tôt aller; car je crois que j'aurai alors le bien de vous revoir & vous entretenir ce ſoir ſur quelques particularités que vous n'avez pas encore remarquées. Comme il achevoit de me dire ces choſes, il vint un Page lui dire qu'il mît un linge à la fenêtre pour voir s'il ne faiſoit point de vent; je lui demandai pourquoi s'obſervoit cette cérémonie, il me dit que c'étoit de peur que le hâle ne gâtât la délicateſſe du teint, je me pris à rire à bon eſcient de leur effémination; mais au contraire, dit-il, ces choſes-là ſont ici grandement eſtimées comme marques eſſentielles de la vertu: alors mettant ce linge à la fenêtre & voyant qu'il n'y avoit qu'un petit ventolin, qui le faiſoit legerement branler, il me leur faut aller dire (me dit-il) en diligence.

(18) *Nos gens.*] Autre terme des Officiers de Maiſons, à l'égard de leurs Maîtres.

gence. Ainſi ſortant de ce lieu je le ſuivis ſerrant premiérement les papiers qu'il m'avoit baillés, leſquels j'ai pris auſſi la peine de traduire comme leurs conſtitutions. Nous le ſuppliâmes tous alors de nous en faire part & puiſqu'il nous avoit tant favoriſés juſqu'ici qu'il ne nous privât pas de cette ſingularité. Ce que nous ayant accordé, il les alla avindre (19) au lieu même d'où il avoit tiré les autres papiers, & nous les préſentans nous y trouvâmes les Vers qui enſuivent.

## CONTRE LES HERMAPHRODITES. (20)

*PRophane que le vice enſevelit au monde,*
*Athée à qui le Ciel eſt ſi fort en mépris:*
*Pour juger de ton mal, il faut prendre la ſonde,*
*Afin de voir au fonds celui qui t'a ſurpris.*

*Le vice eſt un néant, un vuide, une impuiſſance,*
*Un travail ſans repos, une privation,*
*Un grand déreglement, une aigre ſouvenance,*
*Un tourment, une mort, une imperfection.*

(19) *Avindre.*] Ce terme a bien vieilli en notre Langue, & ne s'eſt bien maintenu qu'en quelques Provinces; pour dire prendre une choſe qui eſt dans une armoire, ou dans un lieu un peu élevé.

(20) Oh! les mauvais Vers, de quoi s'aviſe l'Auteur, qui paroît avoir eu de l'eſprit de les mettre ici. Ils ne ſervent, auſſi-bien que le Diſcours ſuivant, qu'à défigurer ſon Livre; ſi l'on m'en croit, on les paſſera, ce ſera autant de tems gagné.

Cette

*Cette confuſion, cette maſſe difforme,*
*Vient en nous par les ſens & prend racine au*
*cœur,*
*L'un fournit la matiere, & cet autre la forme,*
*L'un nous enfle de vent & l'autre de rancœur.*

*Et puis ſe dilatant & croiſſant en malice,*
*Il s'exalte en l'eſprit, & gâte l'intellect,*
*Si bien que la raiſon s'abîme en l'injuſtice,*
*Ou vogue ſans Pilote au vent de toute objet.*

*Son but (dit-il) ne tend qu'à chaſſer la miſere,*
*A contenter l'eſprit, à charmer nos labeurs,*
*Mais cet horrible* Sphinx, *cette peau de* Panthere,
*Cache deſſous ces mots de cruelles fureurs.*

*Car l'ame ſe fiant en cette foi Punique,*
*Seduite par les ſens cede à ſon ennemi*
*Mais* Regule *tu pers ta pauvre république*
*Et finis par les yeux, n'ayant vu qu'à demi.*

*D'autant que ce tyran ſuperbe en ſa victoire,*
*Donne aux ſens tout pouvoir deſſus les actions,*
*Si bien que ſon trophée, & ſa plus grande gloire,*
*C'eſt de nous voir conduits par toutes paſſions.*

*Et voilà le conſeil, le Monarque & la Guide*
*Qui conduit aux plaiſirs d'un délicieux port :*
*Mais rompez ce roſeau, ce n'eſt rien que du*
*vuide,*
*Et les chants de ce Cygne augurent une mort.*

*Les regrets, les ennuis ſont les biens qu'il recelle,*
*Et qu'il garde à la fin pour ſes plus favoris,*

*Car le plaiſir eſt bref, la peine eſt immortelle,*
*Et les plus aviſés y ſont ſouvent ſurpris.*

*Mais la vertu n'eſt point trompeuſe, ni flatteuſe,*
*Elle enſeigne la peine à ſon commencement,*
*Mais elle donne après la vie bien-heureuſe,*
*Le repos de l'eſprit, & tout contentement.*

*Si tu veux te ſauver, rends toi ſous ce Platane,*
*Quitte tes vains plaiſirs, deviens homme de bien,*
*Car on ne peut goûter de la céleſte manne,*
*Si l'on n'a conſumé le pain* Egyptien.

*Ne ſois point étonné, ſi par fois tu chemines,*
*Par des ſentiers fâcheux & pleins d'adverſités.*
*Car c'eſt par les buiſſons & parmi les épines,*
*Que Dieu ſe peut trouver non dans les voluptés.*

*Que ſi le bien futur ne peut t'émouvoir l'ame,*
*Au moins que le préſent t'incite aucunement,*
*L'épreuve te fera juger que cette flamme,*
*Peut temperer l'ardeur de ſon déreglement.*

*Tu ſentiras en toi regner la tempérance,*
*La juſtice ſera maîtreſſe de ton cœur,*
*Tous tes conſeils ſeront conduits par la prudence,*
*Et tu ſeras enfin guidé par le bonheur.*

*Aime donc l'Eternel, adore ſa nature,*
*Tu ne peux ignorer les faits de ce Moteur:*
*Car ſi tu veux bien lire en chaque créature,*
*Tu connoîtras toujours quel eſt ton Créateur.*

*Puis*

*Puis chemine au Levant, laiſſe cette nuit ſombre.*
*Renonce à l'amitié du cruel* Gerion,
*Pour jouir du Soleil tourne l'épaule à l'ombre*
*Tout malheur vient toujours de ce Septentrion.*

*Tu ne peux à l'inſtant voir le Ciel & la terre,*
*Pourrois-tu bien unir l'Enfer au Paradis,*
*Dieu n'aime que le jour, & celui qui t'enſerre*
*Ne veut que les cachots du grand Idole* Dis.

*Mais leve un peu ce maſque, & découvre ſa feinte*
*Tu perdras auſſi-tôt le déſir de l'aimer :*
*Car ſi tu goûte Dieu d'une amé pure & ſainte,*
*Tu trouveras après le monde fort amer.*

---

## A LA SUITE DE CES VERS Il y avoit un Diſcours, dont le Titre étoit : *Du ſouverain bien de l'homme*; & commençoit ainſi : (21)

L'Œil n'eſt point capable de la lumiere s'il ne s'ouvre, ni l'homme de la grace divine s'il ne s'y diſpoſe. Car tout ainſi que nous ne jouiſſons des choſes corporelles que par les ſens,

(21) Le Diſcours ſuivant eſt un peu moins mauvais, que les Vers que l'on vient de lire ; il y a quelques traits de morale, mais d'une morale Métaphyſique, qui ne méritoit gueres d'entrer dans cette Deſcription, qui par-là devient ennuyeuſe. Apparamment que l'Auteur avoit cette Piece toute prête dans ſes

ſens, auſſi ne pouvons-nous poſſéder les ſpirituelles que par la foi, & cette foi eſt le fondement de la diſpoſition. Je dis le fondement; car cette foi ſans les œuvres étant morte, il ſemble que nos actions ne ſoient pas moins néceſſaires pour la vie éternelle, que l'aſpirer & le reſpirer en la temporelle, ces deux Poles nous conduiſans ſur ce grand Ocean de miſeres, le long de notre navigation, pour nous faire enfin ſurgir au port d'une bien-heureuſe immortalité.

Voilà pourquoi il n'eſt pas ſeulement néceſſaire d'avoir la foi pour concevoir le ſouverain bien; mais il faut avoir auſſi une ſainteté de vie pour le pouvoir appréhender.

Mais cette foi, ces œuvres, ce ſouverain bien dira quelque Athée, ſont des lumieres ſi grandes qu'elles ſervent de ténébres à nos yeux. Pourquoi voulez-vous que je reconnoiſſe en moi ce que je n'y reſſens point? Donnez moi quelque choſe qui me ſoit domeſtique, tout ce qui eſt étrange eſt contraire à ma nature, je croi ce que je voi, & ce que je puis comprendre. J'appelle Eternité cette viciſſitude des choſes, & les œuvres pour mon regard aſpirent plus à la récompenſe préſente, & à quelque gloire parmi les hommes qu'à cette future beatitude. Je ne pénetre point dans ces planchers éternels. La terre eſt ma mere, ma nourrice & mon ſépulchre, elle eſt ma vie,

ſes Papiers, & il n'a pas jugé à propos de la perdre. On pourroit en toute ſûreté ſauter par deſſus, & en omettre la lecture; on s'épargneroit un ennui d'une trentaine de pages, ce qui n'eſt pas peu de choſe.

mes

mes délices & ma derniere fin. Ce cercle doit finir par ſon principe, je ne connois plus rien au-delà. Toutes ces anciennes rêveries ne ſont que diminuer ma vie, me priver de contentement d'eſprit, & m'ôter ce qui eſt tant requis de tous les hommes, la gloire & la volupté.

A quel propos de ſouffrir tant de peine en une ſi briefve vie ? Pourquoi ſe fantaſtiquer des chimeres d'eſpérance : vivons. Mais qu'eſt-ce que vivre, ſinon d'avoir beaucoup de commodités devant ſoi, de contenter ſes appetits & ſes déſirs ? La beauté des femmes, la délicateſſes des viandes, le délicieux goût des fruits, la mignardiſe des harmonieux inſtrumens, les voluptueux jardins, les danſes laſcives, la converſation des compagnies plaiſantes, les diſcours facetieux, le mépris des affaires, ſinon de celles qui peuvent apporter quelque commodité ; le curieux ſoin de ſa ſanté, être toujours magnifique en habits, paroître entre les autres, & ſe faire reſpecter, avoir une humeur, ſans s'attriſter du Public ni du Particulier.

Toutes ces choſes jointes enſemble ſont mon Paradis ; vivre en cette liberté c'eſt ma ſainteté.

Toutes ces Sciences qui s'apprenent avec tant de labeurs, ce ſoin continuel de la République, & cette ſujétion à tant de Loix & d'Ordonnances, c'eſt mon Purgatoire. Ces jeûnes, ces élevations d'eſprit, ce reglement de vie, qu'on appelle vertueuſe, c'eſt mon Enfer.

J'appelle vertu ce qui me conſerve la vie & me donne du contentement, tout le reſte m'eſt vice.

vice. Otez-moi ce mot de Religion, tant s'en faut qu'il réuniſſe, qu'il me diviſe d'avec moi-même. C'eſt une invention des Grands pour leur manutention : Toutes ces cérémonies & ces Edits, des chaînes pour empriſonner nos volontés. Montez un dégré ſur cette échelle d'Etat, vous connoîtrez incontinent tous ces faux viſages. Commander à ſoi-même, c'eſt ſe forcer ſoi-même; au contraire ſuivre ſes inclinations, c'eſt cheminer par la voie Royale de tout bonheur.

A quel propos cette Génealogie d'eſprits céleſtes ou infernaux? l'un ſent ſa manie, l'autre ſa Lycantropie; rien n'eſt ſupérieur à l'homme, tout lui fait joug; il ne s'éleve point ſur les cieux, cette contrée eſt trop déſerte, ni ne deſcent point ſous terre, cette demeure eſt trop obſcure; mais demeurant en un état il ſubſiſte toujours en ſoi-même, rentrant dans la matrice de la mere qui l'a conçu pour produire par après de nouveaux rejettons : & j'appelle toutes ces choſes Foi, Eſpérance, Charité & ſouverain bien; ce qui eſt au-delà m'eſt inſenſible, & par conſéquent un vuide & un néant.

Voilà les diſcours de l'impieté, laquelle régnant en ce tems je vous l'ai voulu faire voir en ſon luſtre, afin que l'aſſaillant par les endroits mieux remparés, ſes fortifications terraſſées, le reſte ſe rende par après à meilleure compoſition : mais afin de lui répondre particuliérement, il vaudra mieux faire quelques diſtinctions, de peur que la confuſion ne cache la vérité dans ſes ténebres.

Entre tous les mortels je reconnois trois ſortes

ſortes de volontés, & trois différentes opinions du ſouverain bien; les premieres ont un amour tout corporel, ſans aucun déſir des choſes ſpirituelles qu'ils ignorent. Leur eſpérance auſſi rampe contre terre, & demeure enſevelie dans ce qui eſt de plus groſſier. Les ſecondes ont un amour tout ſpirituel ſans aucun ſoin des choſes corporelles, qu'ils mépriſent, leur derniere fin auſſi ſe porte par deſſus tous les Cieux, épurée de tout ce qui peut être terreſtre & corrompu. Et les troiſiémes participans des deux autres, ont bien quelque affection à la terre pour leur uſage, & toutes fois leur ſouverain bien eſt au Ciel, auquel ils aſpirent. J'appelle les premiers mondains, les ſeconds céleſtes, les troiſiémes prudens, toutes les opinions ſont conjointes à celle-ci, & bien qu'en apparence elles ſoient diſſemblables, en effet elles leur ſont uniformes. Il les faut donc faire voir en leur nature après que j'aurai défini cette ſuprême felicité. *Le ſouverain bien eſt une infinie & perdurable béatitude qui comprend en elle tout ce qui ſe peut déſirer, & laquelle l'homme s'efforce d'acquerir pour en jouir en toute éternité.*

De ſorte que tout homme qui met ſon ſouverain bien en une choſe caduque & périſſable, qui reçoit en elle quelque défaut, & de laquelle il ne peut jouir que pour un tems, a plutôt l'ame remplie d'inquiétudes, d'afflictions & de mécontentement, que de repos & de tranquillité; & par conſéquent eſt en un perpétuel aveuglement, ſans fin, ſans principe & ſans félicité; il me reſte donc à les montrer ſéparément, afin qu'on en puiſſe juger plus certainement

ment, je commence par les Mondains.

Cette eſpece d'hommes à qui l'ame ne ſert que d'un ſel pour empêcher le reſſentiment de leur corruption, qui noyés dans les voluptés, appellent malheur tout ce qui les en ſépare ; à qui les ténébres ſervent de lumiere, le déſordre d'un déreglement, ont véritablement quelque raiſon de mettre ici bas leur derniere fin. Car puiſqu'ils n'ont vêcu que de terre, ils ne peuvent pas être changés en autre nature que celle de leur nourriture. Qui veut écheler le Ciel, il faut qu'il devienne céleſte ; cette ſainte demeure ne reçoit que ceux qui ont goûté de ſon ambroiſie. Voilà pourquoi ceux-ci n'ont garde d'y parvenir, puiſqu'au lieu de la déſirer ils la mépriſent. Mais d'autant qu'ils s'aident de quelques apparences, & que s'arrêtant en la nature, il ſemble qu'ils ne s'éloignent pas de la raiſon; je veux faire voir quelle eſt la compoſition de l'homme, ſon origine & ſa fin.

L'homme a deux parties eſſentielles en lui, ſans leſquelles il ne peut être tel, à ſçavoir l'ame & le corps; l'ame indiviſible quant à ſoi, & diſtincte en ſes effets a trois facultés, l'intelligence, la mémoire & la volonté : le corps eſt pareillement compoſé de trois principales parties, l'être, la vie & le ſentiment ; & bien qu'il n'ait pas originairement la vie & le ſens, mais ſeulement par participation, ſi eſt-ce que l'ame végetante & ſenſitive, que nous appellons, étant plutôt un milieu entre l'eſprit & le corps, que choſes purement ſpirituelles, & que leurs actions ſont corporelles ; je penſe ne m'être point abuſé de les conjoindre à la cauſe

de

de leur création, joint que c'eſt par la ſenſitive que le corps s'unit à l'ame, obéït à l'ame & ſe glorifie avec l'ame, quand elle s'eſt premiérement conjointe à elle par la perſuaſion, comme auſſi s'en ſéparant, elle eſt cauſe qu'au lieu que toutes deux doivent trouver une vie dans ces cendres (ainſi appellai-je la mortification du corps) elle fait rencontre d'un tombeau. Et comme il y a un milieu entre le corps & l'eſprit pour la liaiſon de ces diſtances tant éloignées; ainſi y a-t-il un moyen entre l'ame & la divinité pour l'union de ces deux extrêmes: c'eſt ce qu'on appelle intelligence abſtraite ou ſéparée, qui n'eſt autre choſe qu'une grace divine, agiſſant tantôt dans l'entendement pour nous enſeigner, ores dans la volonté pour nous exciter. Dans le premier nous la nommons intelligence, dans l'autre ſyndereſe: de maniere que c'eſt par elle que tout bonheur nous arrive quand nous la croyons: au contraire, tout malheur nous accompagne quand nous la négligeons, & d'autant qu'elle eſt toujours pure & ſainte, ſans ſe mêler dans aucune corruption; les autres ſe ſont laiſſées emporter à leur amour propre, & à leurs délices, contre ces inſtructions; elle leur laiſſe porter le repentir de leur obſtination, & retourne ſeule droit au lieu de ſon origine. Que ſi d'autre côté ils ſe ſont étudiés à lui obéir: alors toute triomphante de gloire, pour avoir ſurmonté le diable, le monde & la chair, en l'ame, au ſens, & en la vie, elle conduit en l'immortalité, ceux qui lui ont ajoûté une ſi fidelle & volontaire croyance. Voilà pour la compoſition.

Quant

Quant à l'origine, c'eſt l'argument que ce prophane nous a mis au commencement, & à la fin de ſon diſcours, par lequel il veut qu'*Aborigenes* nous ſoyons ſortis de la terre, comme le Peuple de *Cadmus:* Et véritablement les dents de cet effroyable ſerpent notre ennemy, ne pouvoient pas produire d'autres hommes, que ces furieux, leſquels ſe bandans contre leur propre nature, ſe détruiſent eux-mêmes, penſans ſe conſerver: Eſt-il croyable que la terre tant impuiſſante d'elle-même, qui a beſoin à tous momens de l'influence celeſte pour la génération de ſes créatures, ſi groſſiere, ſi opaque, ſi pleine de corruption, compriſe par tous les autres Elémens, ſoit le premier principe de l'homme, vû qu'il eſt beaucoup plus excellent, plus parfait & plus accompli qu'elle, ni que tous les Elémens enſemble? Qui croira auſſi que ce ſoit le Ciel ou les Etoilles, puiſque nous remarquons du changement, voire de l'altération en leurs mouvemens? Confeſſez-vous pas que le Soleil eſt plus beau, plus parfait, & plus accompli, qu'il a plus de puiſſance & de vertu que toutes les autres Etoilles, voire que le Ciel même? Et toutesfois ne remarque-t-on pas journellement le retardement de ſon cours? Ses éclypſes, bien que ce ne ſoit que pour notre regard, n'eſt-ce pas un manquement de puiſſance, lui de qui nous reconnoiſſons ſenſiblement que procede la lumiere, manqueroit-il en ſon principal effet? Et néanmoins nous avons vû arriver en plein jour des ténébres palpables, ſans que je mette en ligne de compte cette grande & univerſelle éclypſe partout l'Univers arrivée en ce bel aſtre

contre

contre tout ordre de nature en la mort du Sauveur. Et finalement pourrez-vous appeller ſouverain principe, ce que vous comprenez & meſurez ſi diſtinctement & ſi ſenſiblement ? La choſe qui comprend excede toujours celle qui eſt compriſe, & ce qui peut être meſuré n'a pû donner la premiere meſure : je dis ceci, tant du Ciel que du Soleil, & de toutes les étoilles. L'expérience nous apprenant tous les jours que ces meſures ne ſont point imaginaires, puiſque nous trouvons un juſte calcul en nos pronoſtications, & que nos compréhenſions ne ſont point vaines, puiſqu'elles ſe rapportent aux effets.

Où trouverons-nous donc un principe digne de l'homme ? Après avoir parlé de toutes choſes ſi excellentes, que j'ai néanmoins trouvées défectueuſes : Je ne puis me ranger à ce qui eſt moindre. Quoi donc ſera-ce tout l'Univers enſemble ? Mais ce ſeroit retourner à l'antique Cahos : cela étant du tout incroyable, voire impoſſible, que tant de natures diverſes & contraires, ſe ſoient originairement créées d'elles-mêmes. Que ſi cela étoit, il faudroit qu'il y eût entr'elles une égalité de puiſſance, autrement, il faut confeſſer une ſupériorité. Et toutesfois nous en remarquons de fort inférieures les unes aux autres, voire de fort viles & abjectes. Joint que ſuivant la maxime que j'ai miſe cideſſus, l'homme comprend encore toutes ces choſes, & ſçait les diſtinctions & les propriétés, & qui plus eſt, en uſe & en ordonne. Eſt-ce donc l'homme qui eſt auteur de la nature ?

Pauvre créature, tu ne ſçaurois réformer la moindre de tes imperfections, tu n'as pas bien

ſouvent une diſpoſition libre de ta volonté ; encore que ce ſoit celle où tu dois avoir le plus de puiſſance. Comment pourrois-tu créer, tu ne ſçaurois conſerver ? Pourrois-tu bien être Auteur de la vie : tu ne la ſçaurois rendre à ceux à qui tu l'as ôtée. Que ſi tes peres avoient quelquefois eu cette puiſſance, il t'en ſeroit demeuré quelque échantillon : Mais tant s'en faut que tu rétabliſſes ce que tu détruits, & la plûpart de tes actions ſont plutôt forcées que volontaires. Et ce que mêmes tu appelle vie, & de laquelle tu ne joüis que par emprunt, & que tu prends & laiſſe ſans ta volonté, n'eſt autre choſe qu'une mort continuelle.

Il faut donc venir à vous, Souveraine, Eternelle, infinie, incompréhenſible Eſſence, ſans fin & ſans commencement, une ſimple en Trinité, Trinité en unité, ſource originaire de la vie, Dieu, Créateur de lumiére, l'unique béatitude & félicité des créatures raiſonnables. C'eſt par vous que nous recevons notre être, à vous à qui nous en demandons la conſervation, & en vous que nous deſirons d'en faire une parfaite union. C'eſt vous qui ayant tiré l'homme du néant, l'avez formé à votre image & ſemblance, & l'ornant de toutes les graces qui ſe pouvoient ſouhaiter, lui avez aſſujetti toutes les créatures que vous avez créées, à ſon occaſion & pour ſon uſage, lequel Empire il pouvoit conſerver, s'il eût voulu vous obéir : A vous donc ſeul en ſoit l'honneur, la gloire & la loüange à jamais, & à nous la honte & la confuſion, de laquelle toutesfois votre grace & miſéricorde infinie nous délivrera quelquefois ſelon ſa bonté accoutumée. Et voilà notre véritable

ritable origine, à laquelle il n'y a point de repartie, puiſque ce Principe peut tout, poſſede tout, comprend tout, & béatifie tout.

Quant à la fin de l'humaine nature, puiſque nous lui avons trouvé une origine, il faut qu'elle finiſſe quelque jour. Et puiſque toutes choſes qui ſont au monde ont été créées pour l'homme, & pour ſon uſage, lui fini il faudroit que ce Grand Tout retournât en un néant, mais la preſcience, & la Providence divine en a ordonné autrement. Car par une vertu & ſageſſe ineffable, elle a fait que l'homme tirant & convertiſſant en ſa nature la ſubſtance de toutes choſes, comme leur derniere fin, offre par après le Tout comme Souverain Prêtre d'icelles, avec ſa propre volonté ſur l'Autel de la foi, & dans le braſier d'une très-ardente charité en ſacrifice pacifique aux pieds de la très-ſainte Trinité, laquelle les recevant d'un œil plein de miſéricorde, leur donne un être permanent & immuable par la conjonction d'icelles, à ſa bien-heureuſe Eternité : Voila la derniere fin de l'homme, ſon contentement & ſon ſouverain bien. Et le vrai cercle dont cettui-ci ſe gauſſoit au commencement de ſon diſcours.

Mais comme la vûë d'un grand & riche tréſor eſt inutile à celui qui n'en a point l'uſage, ainſi la connoiſſance du ſouverain bien eſt ſuperfluë, ſi nous ne nous diſpoſons pour en avoir la jouiſſance. Voila ce qui m'occaſionnera d'en tracer ici de quelques enſeignemens, m'aſſurant que le ſens commun, votre zele & la divinité même, ſuppléront à mon inſuffiſance (joint que je vous ai promis, de vous diſ-

courir de la distinction du souverain bien) pourvû que vous me permettiez d'ajoûter ici quelques traits de l'immortalité. Car c'est sur cette queuë que ce dragon attire les plus claires étoiles, j'entends les esprits plus déliés.

C'est véritablement une déplorable chose que l'entendement humain séparé de la Divine intelligence. Toutes ses croyances ne sont que des vanités, ses discours que des absurdités. Il se contredit à soi-même, & tout enflé de gloire & de présomption, il quitte volontairement la lumiére du vrai bien, pour suivre l'aveuglement d'ignorance & d'erreur. Voyez-en l'exemple en cettui-ci, il nous avoit enlevé son homme en apparence pardessus toutes créatures, & tout incontinent, il nous le rend le plus misérable de toutes choses créées quand vous pensez voir la fin de sa grandeur. Car si l'homme n'a point d'autre fin que ce qui est au-dessous de lui, si quand il meurt toutes choses ont pris fin à son égard, en quoi puis-je reconnoître son excellence & sa supériorité? Sera-ce en la longueur de la vie? Combien y a-t-il d'animaux qui le surpassent en cela? Bien peu d'hommes arrivent jusques à 80 ans, & toutesfois vous en trouverez entre les brutes qui vivent cent & trois cent ans. Sera-ce en la force? Il est presque le plus foible de tous: En la santé, il est le plus débile & le plus imparfait. Les autres ne sont sujets qu'à de certains maux, il s'est trouvé tel homme qui a eu toutes sortes de maladies, en une bien courte vie. Pour l'agilité, il est surpassé presque de tous. Quant à la dextérité & l'industrie, ils lui ont appris, voire lui apprennent tous les jours, des inventions:

je

je dirai plus que tout ce qu'il ſçait de meilleur à cet égard, il l'a tiré d'eux. Quoi donc eſt-ce au commandement & en l'obéiſſance que toutes choſes lui rendent, au contraire je n'y voi que de la révolte de toutes parts, les plus petits & débiles animaux ſont ceux qui lui font le plus ſouvent la plus cruelle guerre. Où trouverai-je donc cette marque ? c'eſt une choſe hors de tout diſcours, de dire que toutes les créatures ayent quelque reglement en elle, ayent mêmes des ſupériorités & des degrés d'excellence & de commandement, en toutes leurs eſpeces, & que l'homme lequel néanmoins a l'uſage de toutes ces choſes, fût ſurmonté par elles en ſa vie & égallé en ſa fin.

Or la corruption de ſes peres & la ſienne propre ne lui peut acquerir ſouverainement le premier, il faut donc que le trône de ſon Empire, ſoit l'immortalité. Quoique l'ame raiſonnable qui n'a rien de la corruption Elémentaire, rien de corporel, meure ; Que les ſens qui lui ont ſervi d'organes pour ſes fonctions & le corps d'inſtrument pour ſes actions, demeurent du tout anéantis ? cela ne peut s'imprimer dans un entendement bien compoſé. Il faut que la premiere par eſſence, & les autres par participation & conjonction, après avoir été repurgés de leurs défauts, joüiſſent tous enſemble de ce qui leur eſt acquis dès leur création. Infinis argumens ſe pourroient amener pour la preuve de l'immortalité de l'ame. Mais j'en prendrai ſeulement quelques-uns.

Ce qui ne croît ni diminuë en ſa ſubſtance doit être immortel, puiſque nous remarquons la mort n'arriver aux créatures que par ces deux

moyens. Or l'ame de l'homme a ces propriétés. Elle eſt donc immortelle.

Ce qui eſt incorruptible eſt immortel, l'anéantiſſement des choſes n'arrivant que par la corruption : & cependant nous remarquons que tant plus l'ame humaine eſt preſſée, d'autant moins eſt-elle oppreſſée. Elle eſt donc incorruptible & par conſéquent immortelle.

Ce qui ſe monſtre plus vigoureux ou quand le corps s'affoiblit par vieilleſſe, ou meurt tout-à-fait, eſt Immortel : l'ame de l'homme ſe montre telle par le deſir & par pluſieurs autres de ſes fonctions : elle eſt donc immortelle. Qui pourra nier auſſi que ce qui nous fait deſirer de perpétuer nos enfans ne ſoit immortel, & où peut naître ce deſir ſinon en l'ame humaine ?

Et cette pluralité d'objets de diverſes matieres, qu'elle conſerve en elle, ſans changer ſa forme ſpirituelle : qu'eſt-ce autre choſe qu'une marque de ſon immortalité ?

Bref, ce qui a autorité & commandement ſur le corps mortel, ne peut être autre qu'immortel. Et c'eſt par ce gage précieux que notre ame finie quant à Dieu, infinie pour le regard des créatures inférieures, dégage toutes choſes de la mortalité, & les réünit à l'unité par l'union de l'humanité à la Divinité comme je diſois ci-deſſus. Que cettui-ci ne nous parle donc plus de la viciſſitude des choſes. Car tout ainſi qu'elles ont commencé leurs cours par le commandement de l'Empereur celeſte, elles le terminent auſſi par leur union, à l'Empereur terreſtre. Cela ſoit donc tenu pour conſtant & irrévocable que l'ame humaine eſt immortelle, que par ſon moyen les ſens & le corps ſont

béatifiés,

béatifiés, qu'en elle toutes les créatures reçoivent bénédiction.

Je vous ai ſuffiſamment montré autant que la briéveté de ce diſcours me l'a pu permettre, que l'homme avoit eu quelquefois origine, & toutesfois qu'il étoit immortel, & j'ai ſappé autant que j'ai pû les impies propoſitions que cet Athée alléguoit au contraire. Il lui faut maintenant faire voir quelque anatomie de la volupté qu'il tient pour ſon ſouverain bien.

La volupté n'eſt autre choſe qu'un chatoüillement des appétits ſenſuels à l'inſtant même qu'ils joüiſſent de la choſe deſirée. Je la conſidere en ſa ſource, en ſon progrès & en ſa fin. Elle s'engendre en nous par la connoiſſance que nous avons de la beauté & de l'harmonie, de l'odeur, de la douceur & de la délicateſſe de quelque choſe que nous aimons: mais d'autant que la perfection priſe en ſon centre ne ſe reconnoît qu'en certain point, il faut que la joüiſſance de cette perfection-là, ſoit comme un reſſentiment inexplicable. C'eſt pourquoi l'homme reïtere ſouvent ſon action, afin d'avoir autant qu'il lui eſt poſſible cette joüiſſance perdurable. Envain toutesfois pour ne la pouvoir conjoindre en ſa ſubſtance: & bien que cela ſe faſſe en quelques choſes, il faut qu'il diſſipe premiérement, & qu'il détruiſe leur perfection auparavant que d'en pouvoir faire la convérſion: car bien qu'il réüniſſe le tout en Dieu, c'eſt par la diſſolution des formes & des propriétés, deſorte qu'il manque toujours en ce qu'il ſouhaite le plus. Et ſi après une longue réïtération de ces choſes ſon deſir eſt ſatisfait, alors au lieu de recevoir quelque contente-

ment, il n'a qu'une ſatiété & qu'un mépris de ce qu'il a tant recherché. Ainſi vous voyez que la volupté n'eſt qu'un déreglement en ſon principe, une défectuoſité en ſon progrès, & un dégoûtement en ſa fin.

Et puis combien reçoit-on d'inquiétudes devant que cet ombre de félicité arrive ? Avec combien de travaux, de ſollicitudes, de haines & d'envies parvient-on à la joüiſſance de quelque choſe ? N'eſt-il pas vrai qu'auſſi-tôt que la volupté maîtriſe l'homme, au même inſtant tous les ennuis lui pendent ſur la tête ? On dit qu'il n'y a rien ſi cher que le tems, d'autant que le paſſé, ni le futur n'eſt plus en notre puiſſance, & le preſent découle ſi promptement, que ce moment & cet atome eſt plutôt un rien que quelque ſubſiſtance. Mais je dis qu'il n'y a rien ſi cher que la volupté, non pour ce qu'elle eſt conforme au tems pour la promptitude de ſon action ; mais à cauſe qu'elle s'achette au péril de la vie de l'ame, & bien ſouvent de celle du corps. Car qui nous a pu produire cette longue généalogie de fiévres ? D'où viennent tant de tumeurs, tant d'humeurs, tant de maladies inconnuës qui naiſſent tous les jours en nous, ſinon les excès de nos peres & les nôtres ? Et ces excès ne ſont-ils pas les fleurs de la volupté, comme les maladies en ſont les fruits ? Nous reſſemblons ceux qui ſont mordus de ces petits Serpens, qu'on appelle Tarentules : nous rions, nous chantons, mais ce ris *Sardonien* nous conduit à une éternelle fin. J'ai dit qu'elle faiſoit perdre la vie de l'ame, non que cette ame meure par une perte ou anéantiſſement de ſon eſſence, mais à cauſe que la ſéparation de l'Auteur

teur de la vie lui eſt une éternelle mort. Or eſt-il que l'ame qui conſent aux voluptés du corps, ſe mêle par ce conſentement dans la corruption qui en arrive : De-là vient qu'elle eſt pleine d'ennuis, de triſteſſes, de jalouſies, d'eſpérances vaines, de deſeſpoirs, d'inconſtances, & de folles imaginations, qui lui ont engendré tant d'erreurs, de crimes, & de déſobéiſſance contre le ſouverain, formant ſes actions directement contre ſa volonté. De ſorte qu'étant privée de ſa grace, elle tombe en d'obſcures ténébres du tout contraires à ſa nature, qui ne reſpire que la lumiére. Et ce ſont les fleurs & les arbres des jardins de plaiſance de ce Paradis délicieux, les ruiſſeaux de larmes y ſervent de fontaines, les ſoupirs, les repentirs & les regrets, ſont les fredonnemens de ſes plus mignards oiſillons.

Mais accordons quelque choſe à cet inſenſé, & poſons le cas que ſon ſouverain bien puiſſe être ce qu'il nous a dépeint, ſi faut-il qu'il confeſſe ſelon ſa définition même, que pour être bien-heureux il faut poſſeder pleinement & ſouverainement tout ce qu'il a décrit par le menu. Car celui qui ne joüiroit que d'une partie ne pourroit être bien-heureux, d'autant qu'il lui manqueroit quelque choſe pour poſſeder toute la volupté (à cauſe qu'elle n'eſt point dans une ſeule choſe, mais en toutes les choſes) & qu'il prendroit beaucoup plus de peine pour acquerir ce qu'il n'a pas, qu'il ne recevroit de contentement en la joüiſſance de ce qu'il poſſede. Et qui eſt celui au monde qui ſoit arrivé à ce point : Les plus grands Monarques à grand peine le pourroient faire. Ce monſtre

de

de la nature *Heliogabale* a dépoüillé la mer & la terre, ruiné tous les hommes, & ſa nature propre, voire s'étoit préparé des moyens pour la goûter en la mort, & toutesfois il n'en a ſçû tirer que l'ombre, puiſqu'il n'a jamais été content. Je ſçai bien que quelques-uns diront que la femme les contente infiniment, & que tout autant de fois qu'ils en joüiſſent ce leur eſt une ſouveraine félicité, ou plutôt, comme diſoient les Anciens, ils tombent autant de fois du haut mal. Mais outre ce que j'ai diſcouru ci-deſſus en quoi conſiſte la volupté, j'ajoûterai que s'ils veulent mettre en ligne de compte les dédains, les cruautés, les mépris, les frayeurs & les inimitiés, principalement s'ils aiment en lieu défendu (car ailleurs ils ne tiennent pas cela pour volupté) & s'ils y conjoignent les maladies horribles qu'elle produit, les ulceres, les gouttes, le tremblement univerſel de tous les membres, un hébêtement du cerveau, la perte du jugement & la diminution de la vie, avec un dégoûtement du plaiſir à l'inſtant même de la joüiſſance, ils auront beaucoup plus de ſujet d'appeller cela martyre & un fleau, que bonheur & félicité. Ils diront auſſi qu'il y a des plaiſirs de longue durée, comme des choſes que nous voyons & que nous oyons, mais ils ne diſent pas que ce ſont délices imparfaits, qui tirent après eux un déſir de plus grande volupté : car pour le premier, bien qu'il ſoit de quelque durée, il a néanmoins une joüiſſance imparfaite de ce qu'il voit : l'autre chatoüille plus, mais il engendre incontinent une ſatiété, joint que s'ils ont quelque permanence pardeſſus les autres parties de la volupté, c'eſt entant qu'ils

ſont

ſont plus ſpirituels que les autres ſens, leſquels tant plus ils ſont groſſiers & moins leurs délices ſont-elles de durée. Ce qui devroit ſervir d'un fort argument à ces pauvres aveugles, que puiſqu'entre les choſes corporelles, ce qui a quelque degré de ſpiritualité contente plus longuement (quoiqu'avec imperfection) qu'il faut que la béatitude ſouveraine ſoit entiérement ſpirituelle, & ſe rapporte du tout à l'eſprit. C'eſt auſſi ce que l'on reſſent, principalement en la volupté, car le corps n'eſt qu'un canal par lequel une eau courante paſſe: le conſentement de l'ame eſt ce qui cauſe le plaiſir. Uſez de telle volupté que vous voudrez, ſi vous n'y avez la penſée vous la trouverez ſans délices: & bien que l'ame ne puiſſe recevoir en elle ces matieres corruptibles, c'eſt par elle néanmoins que nous les pouvons poſſéder. Or je vous ai dit qu'il falloit une conſervation de ſubſtance pour une réelle & perdurable joüiſſance. Il faut donc rechercher les choſes ſpirituelles, puiſque l'ame rejette les corporelles contraires à ſa nature. En voici les moyens.

Cette infinie miſéricorde qui a créé l'homme pour ſa gloire, qu'elle aime ſur tous les ouvrages de ſes mains, le voulant tirer de l'abîme de miſere, où il s'étoit lui-même précipité, lui a donné certaines loix & de certains moyens, deſquels uſant ſelon la forme qu'il lui a baillée il ſe pourroit béatifier: & afin que la connoiſſance qu'il doit avoir de ſon Créateur, auquel il eſt infiniment redevable pour tant de bienfaits reçûs de ſa libérale main, & ſa débile impuiſſance ne le fît entrer en quelque déſeſpoir, & de crainte que ſa fragilité & ſa corruption

l'empêchât

l'empêchât d'entiérement accomplir ce qui lui étoit commandé ; elle a réduit toutes ces loix ſous un ſeul précepte, qui eſt le plus domeſtique & le plus volontaire qui ſoit en l'homme, afin qu'il pût acquitter ſa dette d'une choſe qui étoit du tout en ſa puiſſance & en ſa diſpoſition. Sçachant bien que ſi nous l'aimions de tout notre cœur, voire ſi nous lui portions autant d'affection qu'aux choſes terreſtres, tous ſes commandemens nous ſeront doux & faciles: car nous ſçavons lorſque notre ame eſt plus en ſes actes qu'en ſes puiſſances; & qu'où elle aime, c'eſt là où elle fait office d'ame. C'eſt pourquoi tout ainſi qu'on gagne la vie du corps en travaillant, ainſi la vie de l'ame ſe gagne en aimant, & les choſes corporelles ſe conjoignent & s'approchent les unes des autres par mouvemens & paſſions corporelles, mais les ſpirituelles ne ſe conjoignent que par amour : auſſi ſommes-nous tranſportés de la mort à la vie par ce que nous aimons. C'eſt la vérité auſſi qu'aimer Dieu eſt autant propre & naturel que vivre, car puiſque par l'amour nous avons été produits de Dieu, il faut auſſi que par le même amour nous ſoyons réduits en lui : mais d'autant que nous ne ſommes pas ſimplement ſpirituels, ains corporels & ſpirituels enſemble, & que nous ne ſommes pas moins obligés à notre Créateur pour le corps que pour l'ame : il eſt bien raiſonnable que l'homme lui rende l'hommage de tant de biens qu'il a reçûs & qu'il reçoit. C'eſt pourquoi il nous a inſtitué de certaines cérémonies par leſquelles nous euſſions à le reconnoître, & proteſter extérieurement ce que nous croyons intérieurement, leſquelles

quelles conjointes aux commandemens nous appellons Religion, à cauſe que l'union inſéparable de ces deux choſes nous r'allie & nous réünit au ſouverain bien, duquel nous étions ſéparés par la corruption. Voila comment la Religion n'eſt point une choſe vaine, ni contraire à notre contentement, comme cettui-ci nous le veut faire croire, puiſqu'elle a un fondement en la divinité, & qu'elle nous conduit à la jouiſſance d'une éternelle félicité.

Qui voudra donc jouir de ce Royaume acquis par le prix d'un ſang ſi précieux, qu'il le conſerve par une bonne police de ſoi-même, par une tempérance & un reglement de toutes ſes actions ſelon le compas & l'équierre qui lui a été baillé par ſon Sauveur. Et qu'on ne s'étonne point ſi nous endurons quelque peine en cette pratique. Pour acquérir l'Eternité, il n'y a rien qui ne ſe doive ſouffrir : combien patiſſons-nous bien ſouvent pour nous conſerver une vie languiſſante pleine de douleurs & de miſeres pour la croyance ſeulement que nous avons que la vie eſt un grand bien. Et néanmoins nous nous voudrions perſuader que l'immortalité ſe peut acquérir ſans peine : il eſt impoſſible : je dirai plus, qu'il n'eſt pas juſte. Or la divinité a toujours balancé toutes ſes actions de miſéricorde & de juſtice, non que nous recevions ces choſes immédiatement par elles-mêmes ; mais par ces Miniſtres, les uns uns ſupérieurs pour la récompenſe, les autres inférieurs pour la vengeance ; & que cetui-ci s'en gauſſe tant qu'il voudra, les choſes ont été ainſi ordonnées par la ſupreme Majeſté. Il y quelque raiſon de douter des

uns,

uns, car ſon aveuglement l'empêche de reſſentir leurs ſaintes admonitions; mais s'il a tant ſoit peu de connoiſſance & de jugement, il doit fort ſenſiblement redouter la tyrannie des autres, non tant pour le préſent que pour le futur, s'il ne reconnoît ſa faute; car alors les cruelles peines qu'ils lui feront ſouffrir, lui apprendront au péril d'une mort éternelle qu'il y a une puiſſance ſouveraine par deſſus tout ce qu'il s'eſt imagine. Je pourrois faire une longue déduction de ces eſprits & pourrois prouver par raiſons naturelles & ſenſibles que leurs viſions ne ſont point des vapeurs forgées dans le cerveau, ni maladies corporelles; mais cela mériteroit un diſcours particulier. Je dirai ſeulement que *Dion* & *Brutus* pour le Paganiſme, & tous deux ſages, fort ſains, fort prudens & fort ſçavans, *Abraham*, *Tobie* & tous les Prophêtes pour le Judaïſme. L'Evangeliſte *Saint Jean*, l'adultere *Corinthien* & tous les Apôtres au Chriſtianiſme nous en ont laiſſé des exemples fort remarquables avec l'expérience que nous en tirons tous les jours, tant chez nous, qu'aux Pays étranges. Laiſſons donc cette homme mondain jouir à ſon aiſe de ſon ſouverain bien, ou plutôt de ſon extrême miſere (car ainſi l'avez-vous pû connoître) & venons à celui de l'homme celeſte.

Je lui donne cet Epithete à bon droit, car s'étant purifié de tout ce qui eſt terreſtre & mortifié tous ſens pour obéïr à Dieu, il demeure perpétuellement élevé en la contemplation divine ayant à fort grand mépris les choſes corruptibles & aimant ſouverainement ſon Souverain. Il s'unit ſi parfaitement en lui que

la mort même lui eſt fort déſirable pourvu qu'elle lui ſoit agréable. Mourir auſſi pour l'honneur divin, c'eſt fleurir au printems éternel. Les afflictions lui ſont fort plaiſantes, & tient pour une maxime véritable, qu'une vie tranquille ſans aucunes vagues, c'eſt une mer morte. C'eſt lui qui nous apprend que l'amour pénetre ſouvent où la connoiſſance naturelle demeure dehors. Auſſi aime-t-il du tout celui qui l'aime en tout & par tout. En lui nous voyons clairement la pratique des choſes néceſſaires que j'ai dites ci-deſſus, pour acquérir le ſouverain bien. Il en jouit auſſi devant le tems, puiſqu'il eſt vrai que plus l'amour s'étend, & plus ſe multiplie & augmente la joie qui en provient. Mais ô combien ſont rares ces *Hercules* qui ſuivent ce ſentier épineux ? Combien peu ſont parvenus à cette haute contemplation ? Il y en a toutesfois ; car encore que nous ſoyons en un âge perdu de vices & de volupté. Si puis-je dire qu'il n'y a eu ſiecle ſi méchant, qu'il n'ait porté quelque homme d'une vertu fort ſignalée, & que le nombre ſe trouvera plus grand de ceux qui ſont parvenus à la perfection d'une très-rare ſainteté, que de ceux qui ont été méchans en toutes extrêmités, Dieu faiſant en cela apparoître ſa puiſſance par deſſus les efforts de ſon ennemi.

Quant à l'homme prudent, c'eſt celui qui mêlé parmi le monde, uſe de ce qui eſt au monde pour ſon uſage avec quelque contentement, qui reconnoît le Magiſtrat, qui obéït aux Loix, qui s'efforce par la connoiſſance des Sciences d'être utile à ſon prochain ; & qui néanmoins

néanmoins reconnoît qu'il tient toutes choſes de la libéralité de ſon Souverain, auquel il rapporte toutes ſes actions, non toutesfois avec tant d'élévation que le céleſte : mais qui ſe détourne du mal autant qu'il lui eſt poſſible, & faiſant le bien autant qu'il peut le pratiquer parmi les hommes, leur donne conſeil par ſa prudence, leur ſert de lumiere par ſon exemple : Cettui-ci qui apprend aux mondains que les Sciences ſont très-néceſſaires à la vie humaine. Que c'eſt par elles que nous recouvrons la ſanté, que nous adminiſtrons la juſtice, que nous établiſſons les Polices, que nous conſervons les Etats, & que nous avons connoiſſance des Oracles, & de la volonté Divine. C'eſt lui qui enſeigne que les Rois, que les ſupérieurs, tant ſpirituels, que temporels, ne ſont point des puiſſances uſurpées. Mais ainſi ordonnées par le ſouverain Monarque pour nous regir & nous conduire ſous ſon authorité. Son object a deux fins, Dieu & le Prochain, non par une affection ſimple & volontaire, mais par une action réelle (bien que nos deux fins ne ſoient qu'une ſeule & même choſe, puiſque l'une ſe rapporte à l'autre) auſſi a-t-il épouſé l'action ; comme le céleſte, la contemplation. Et qui toutesfois ne demeure point entierement attaché aux choſes mondaines avant cette croyance qu'on n'a pas davantage de liberté d'eſprit pour être en une large priſon. Auſſi que plus nous avons de poſſeſſion en ce monde, nous ſommes bien plus largement priſonniers ; mais non pas plus tranquilles en nous-mêmes, ſi nous y mettons notre affection. Heureux trois & quatre fois

qui

qui parmi ces grands tracas des affaires du monde a toujours devant les yeux, qu'il eſt plus expédient de n'être point, que d'être privé du bien être. Heureux qui peut commander à ſoi même & à ſes affections, puiſque non ſeulement de cette tyrannie (comme notre impie l'a nommée) nous acquerrons la vie glorieuſe, éternelle & bienheureuſe. Mais la ſanté du corps par le reglement de nos actions & une tranquillité d'eſprit par la tempérance de nos affections, que nous pouvons nommer un ſouverain bien terreſtre : puiſque par cette ſeule voie nous pouvons recevoir quelque contentement parmi les miſeres de la vie.

---

VOilà ce que contenoit ce premier diſcours dont chacun de nous demeura fort étonné de la hardieſſe de celui qui avoit oſé diſcourir en ce lieu-là de ſi grandes choſes, & encore plus de ce qu'il ſe trouvoit en ce Pays-là des gens qui euſſent des conceptions ſi relevées; mais ce Gentilhomme nous dit que nous ne nous devions émerveiller ni de l'un, ni de l'autre; d'autant que pour le premier les *Hermaphrodites* ne ſe ſoucient pas de tout ce qu'on peut dire d'eux, ni de leur maniere de vivre. Car il n'y a point de vérité ſi éloquente qui les puiſſe perſuader au changement que nous appellons de converſion. Quand au ſecond (dit-il) encore que la meilleure partie mene la vie que vous avez pu entendre ci-deſſus : ſi eſt-ce qu'il y a encore parmi eux un bon nombre de gens de bien, & qui préferent la vertu à toutes choſes; il eſt vrai qu'ils

ne paroiſſent pas beaucoup ; car quelle puiſſance a la vertu aux lieux où le vice eſt en ſon trône ? ils s'aident ſeulement des accidens & des rencontres, pour faire quelques-fois paroître leurs lumieres parmi de ſi profondes tenebres ; ainſi que vous avez pu voir par ce diſcours. Quant à cet autre-ci, il fut fait ſur une queſtion qui s'étoit muë entre ceux mêmes qui font profeſſion de la vertu ; les uns toutesfois plus contemplatifs que les autres qui vouloient que ceux qui vivent au monde fuſſent comme ſans aucun ſoin des choſes temporelles, & les autres ſoûtenoient le contraire. Vous pourrez voir par ce petit diſcours ſi leurs raiſons ont quelque apparence, & là-deſſus nous déployâmes le papier que nous trouvâmes écrit en ces termes.

---

## *Que l'ame de l'homme doit avoir ſoin des choſes corporelles.* (21)

NOs penſées ne doivent non plus s'arrêter en terre que la fléche en l'air, diſoit quelqu'un ; car le ſouverain bien de l'homme durant cette vie ne dépend que d'une tranquillité d'eſprit. Or ce repos ne peut être engendré par des choſes changeantes & périſſables, telles que ſont toutes les terreſtres. Il faut donc s'élever plus haut pour acquérir cette félicité. Tout ceci a beaucoup de veriſſimilitu-

(21) Ce Diſcours eſt auſſi peu important que le précédent, & il n'eſt pas ici moins déplacé ; ce n'étoit pas le lieu de débiter tant de Morale.

de.

de. Mais qui pourroit continuellement ſe ſéparer du corps que par la mort ? Et cette élevation continuelle, qu'eſt-ce autre choſe qu'une ſeparation ; je ſçai bien que l'ame eſt la vie du corps, & qu'il faut conſerver la vie pour avoir la vie. C'eſt-à-dire que cette image divine ne peut ſe maintenir en ſon être parfait que par des méditations en la divinité : mais qui niera que les ſens ne ſoient le ciment & la conjonction de ces choſes incompatibles, l'ame & le corps, la vie & la mort, l'incorruptible & le corrompu ? L'ame doit commander aux ſens & les ſens doivent guider le corps ; de ſorte que c'eſt par eux que l'affection ſe fait du corporel au ſpirituel.

C'eſt par ce véhicule que cette terre animée ſe porte juſqu'au temple de l'immortalité. Admirable moyen ſi nous le ſçavions bien comprendre, & encore plus ſi nous en pouvions bien uſer. Car tout ainſi que la vie de l'ame, c'eſt la grace divine ; & la vie des ſens, une aſſiſtance de raiſon. Ainſi la manutention du corps ne dépend que de la bonne conduite des ſens aſſiſtés de ce premier mouvement. Il eſt vrai que les deux derniers ſont pour quelque tems privés de la vie, ou plutôt ils paſſent en un être plus parfait, s'ils ont bien vêcu, (car c'eſt plûtôt une mort vivante, puiſqu'ils doivent incontinent après être vivifiés en l'Eternité.) Mais toutesfois ils ſont tous deux corporels, alimentés par le corps, connus par les choſes corporelles, & bien que l'ame ſoit ſuperieure, ſi eſt elle créée au même temps que les deux autres ſont engendrés ; c'eſt-à-dire qu'elle leur doit perpétuellement aſſiſter tant

qu'elle ſera liée avec eux. Choſe étrange! qu'il faille que l'eſprit ſe faſſe corps pour ſpiritualiſer le corps, & toutesfois il le faut, mais par raiſon; car ſi elle ſe vouloit conduire d'elle-même ſans travailler pour ſes aſſociés, elle qui doit toute ſa gloire, ne pouvant être unie à l'unité, que pour avoir mérité, & ſon mérite ne dépend que de ſon gouvernement; car en cela conſiſte ſon action. Or en quoi peut elle agir, ou par quelle choſe ſe peut-elle faire connoître, ſi ce n'eſt par ſes facultés? Il faut donc qu'elle leur aſſiſte & qu'elle les maintienne. Que ſi d'ailleurs elle vouloit par trop complaire à leurs appetits & concupiſcences, & qu'oubliant ſon rang & ſa charge, elle ſe rendît eſclave de leurs volontés; alors elle mériteroit bien pour s'être laiſſé conduire au néant, d'être privée du ſouverain être: puiſqu'elle a rendu vaine l'intention de ſon Créateur, qui étoit telle, qu'elle devoit prendre le plus ſubtil de ces choſes impures & l'attirer à elle, pour puis après les conjoindre en lui.

Le moyen donc qu'elle pourra tenir entre ces contrariétés, ce ſera de faire en ſorte que le corps, que les ſens, & qu'elle même ne ſoient que raiſon; j'entends qu'il faut qu'elle ne ſoit pas ſi ſpirituelle qu'elle ne penſe avoir un corps, qu'il faut entretenir, pour en pouvoir librement uſer, & qu'elle ne ſoit pas auſſi ſi corporelle, qu'elle ne ſe ſouvienne de ſon eſſence, & qu'elle eſt la ſeconde cauſe de la béatitude de tous les deux.

Ne me dites donc plus qu'il faut avoir perpétuellement l'eſprit tendu aux choſes céleſtes.

Il

Il m'eſt permis, voire il m'eſt commandé de penſer à ce qui eſt du corps, & pourvu que l'on puiſſe toujours remarquer en moi une raiſon incorporée, & un corps s'élevant peu-à-peu à ce qui eſt de l'eſprit, je ſerai toujours en la voie de la fin de ma création : j'ai dit peu-à-peu, car cela ſe doit faire ainſi. Notre vie court par des cercles de pluſieurs ans, avant que d'arriver à ſon tropique. Pourquoi voulez-vous donc que ce qui eſt plus facile en la vie, qui eſt le vivre, ſe conduiſe à ſon but par une longue ſuite de tems ; & que ce qui eſt de plus difficile, qui eſt la perfection, ſe paracheve en un moment ? Non, l'ordre des choſes ne le veut pas ainſi. Permettez donc que mes ſens combattent un certain tems afin de mériter davantage. Mais je veux qu'ils combattent, car je ne ſuis point de l'Iſle des *Hermaprhrodites*, ni de la Secte *d'Epicure* ; je ne veux pas étoufer l'eſprit, je veux qu'il reluiſe en moi, qu'il agiſſe, voire qu'il ſurmonte le corps autant que je pourrai, & moyennant l'aſſiſtance ſuprême ; mais par raiſon, je ſçai que je ſuis né parmi les hommes, en un certain Pays & ſous un Etat ; c'eſt-à-dire ſous certaines Loix.

Pourquoi trouvez-vous mauvais ſi voyant ces hommes affligés, le Pays ruiné & les Loix renverſées, je diſcours, je me plains & je médite ſur les moyens du rétabliſſement. Ne ſçai-je pas que je ſuis lié avec eux ? Que ſe perdant je me perds, que ce boulverſement m'acableroit ſous leur ruine ? Mes ſens qui par quelque eſpece de providence jugent de la miſere future, en ont une appréhenſion d'autant plus grande qu'ils voyent de loin le mal-

heur arriver à grands pas, & la partie végétante qui craint ſur tout la néceſſité, leur cauſe encore davantage de peine : de ſorte que ces idées tant de fois repréſentées ne peuvent qu'elles n'engendrent des diſcours conformes à leur premiere cauſe : Voilà pourquoi vous entendez aujourd'hui preſque tout le monde diſcourir de la miſere du tems. Je ſçai bien maintenant que vous penſez avoir gagné de cauſe ; car me voilà (direz-vous) tout corporel attaché du tout à l'utilité & au corruptible. Mais attendez & vous trouverez que je m'éleve juſqu'à l'Archétipe, car je reconnois les cauſes de ces déſordres. Je ſçai que le mal procede de nous & que la punition vient d'enhaut. Il ſe faut donc plaindre à nous de nos diſſolutions & demander à Dieu la miſéricorde. Voilà où tendent mes diſcours, ne tiendrez-vous pas ces deux fins là pour juſtes & raiſonnables ? Je ne veux pas nier, que je ne déſire le repos pour être plus à mon aiſe. Pourquoi non ; cela eſt naturel à la partie corporelle, je fuirai toujours la néceſſité, autant qu'il me ſera poſſible, & ſi je m'incommode en quelque choſe pour rendre le corps plus prompt aux commandemens de l'eſprit ; c'eſt-à-dire pour ſervir à Dieu (car Dieu étant le centre de l'ame, elle ne doit avoir eſſentiellement autre vouloir que celui de ſon Dieu) je veux s'il m'eſt poſſible que ce ſoit de volonté & non par contrainte. Mais que pourtant je vueille réſiſter (entant que je le pourrois) à la volonté divine ? cela n'eſt point encore entré dans mon imagination. Je ſçai que je n'ai point de ſujet de me plaindre de ſa bonté,

&

& que plutôt je dois admirer ſa juſtice. Il m'a mis au monde pour ſouffrir & en l'imitant je ne puis en hériter que l'endurant; il faut donc que j'endure, & non pas demeurer impaſſible. Mais qui pourroit ſouffrir ſans ſe plaindre? Ne nous flattons point, il n'y a celui de nous, tant roide & tant conſtant puiſſe-t-il être, qui ne reſſente des mouvemens & des paſſions en ſon ame, quand il ſe voit beaucoup incommodé, ſi ce n'eſt lors qu'il le fait de bonne volonté. Mais les exemples de ceux-ci ſont auſſi rares en ce tems; comme les autres ſont fréquens de ceux qui le ſont par force. Il eſt vrai que l'on peut bien être aſſailli de la paſſion, mais non pas ſurmonté; & c'eſt en ceci que la prudence & la raiſon doivent s'exercer, ſi elles ne veulent perdre l'Empire qui leur a été baillé ſur cet Empereur Terreſtre. Heureux qui peut y parvenir, & qui ſans vouloir entreprendre plus que la portée de ſa nature, uſe par raiſon du moyen, qui lui a été baillé pour parvenir à ſa fin.

---

NOus trouvions les raiſons de ce diſcours accompagnées de beaucoup de vériſimilitude, & commencions d'approfondir plus avant cette conception, quand un de notre trouppe plus contemplatifs que les autres, ſe formaliſa de beaucoup de choſes qui y étoient contenuës, & voulant montrer qu'il ſe fondoit en raiſon, il commençoit déja à répartir contre l'opinion de l'autre. Mais notre Gentilhomme voyageur, qui voyoit que cela prenoit trop long trait, remit cette diſpute à une autre fois; & lui cependant reprenant ſon

diſcours, qui avoit été interrompu par toutes ces lectures, il nous dit.

Ayant ſerré ces papiers je ſuivis mon Conducteur juſques dans la ſalle, où l'on avoit dîné, laquelle je trouvai toute pleine de Monde, les uns jouans encore, les autres folatrans, & les autres deviſans enſemble: mais chacun d'eux s'étoit donné des noms de mignardiſe: comme mon petit cœur, m'amour, mon tout & autres ſemblables. Quant à ceux qui jouoient & folâtroient, je ne m'y amuſai pas beaucoup, de crainte de voir quelque choſe qui ne m'eût par avanture été guere agréable, mais je m'arrêtai à écouter ceux qui diſcouroient, j'eſtimai que je devois plus apprendre avec tous ceux-ci qu'avec le demeurant. Ainſi m'approchant plus près, j'ouis un de cette Troupe qui ſoutenoit que l'ambition étoit une gentilleſſe d'eſprit; & que ſe contenter de ſa fortune étoit plutôt fainéantiſe & pareſſe, que ſageſſe. Que celui qui ne ſe vantoit point devoit être tout hebeté & ſans ſentiment; que c'étoit par l'ambition que les plus belles intentions ſe faiſoient paroître, & qui pouvoient par après donner de la réputation, ne pouvant croire qu'un homme pût être bien né ſans cette vertu, comme celle qui avoit le plus d'éclat, & qui pouvoit le plus ſe faire paroître; un autre parloit hautement des mœurs & complexions du Prince, auquel il étoit ſujet, prenant en mauvaiſe part toutes ſes entrepriſes, & donnant dans ſes conſeils plus ſecrets ſans les entendre: vouloit qu'il gouvernât ſon Etat non pas ſelon ſes deſſeins; mais ſelon la fantaiſie de lui qui

diſcouroit

diſcouroit autrement. Il menaçoit de ſe remuer à merveilles, principalement ſi on élevoit aux dignités d'autres gens, que ceux qui tenoient ſon parti, ou ſi on introduiſoit audit état quelques-uns qui lui fuſſent à contre cœur. Et là-deſſus il louoit hautement les autres Princes voiſins, admirant leur ſageſſe, leur bonheur & bonne conduite, encore que pas un n'eût toutes ces choſes-là enſemble, & qu'au contraire le ſien les eût ſans comparaiſon, en beaucoup plus grande perfection. Il eſt vrai qu'étant un peu trop avancé pour en louer un entre les autres, les nouvelles (23) qu'on lui en raconta ſur le champ, & qu'il n'avoit pas encore entenduës, lui firent chanter auſſi-tôt la palidonie, l'appellant tacitement d'un nom que nous ſoulons donner à l'Empereur des *Abyſſins*; cela fut cauſe qu'un autre qui étoit tout contre lui commença fort à mépriſer les Coûtumes & les Loix de ſon Pays; au contraire faiſant grand cas des autres, il appelloit prudens ceux qui étoient pleins de vent: ſages, ceux de qui les actions n'étoient que folie: heureux ceux qui étoient tyranniſés: aviſés, ceux qui étoient ordinairement trompés: & de bonne nature ceux qui étoient pleins de malice, ſédition ou rébellion: Bref tous les vices des autres Peuples lui étoient agréables, d'autant qu'ils avoient en

(23) *Les nouvelles.*] Peut-être parle-t-il ici de M. de Joyeuſe, qui avoit des Poëtes à ſes gages pour chanter ſes louanges; mais après ſa mort, arrivée à Coutras en 1587, il n'en fut plus queſtion, & les louanges ceſſerent, parceque les penſions prenoient fin.

(24)

en leurs actions quelque apparence de vertu. Mais la vertu du ſien lui eſt odieuſe, à cauſe qu'elle eſt trop franche, trop libre & ſans artifice, & par conſéquent ſans éclat : de ſorte que cela lui faiſoit ſouhaiter la bonne fortune des autres, qui ſans doute (à ce que j'appris depuis) eût été le comble de ſa miſere. Là auprès étoit une autre petite Troupe aſſemblée, de laquelle je m'approchai, d'autant qu'en prêtant par fois l'oreille à ce qu'ils diſoient, j'avois ſouvent entendu le nom *d'Hermaphrodite :* ce qui me fit penſer qu'ils étoient là ſur quelque bon diſcours, & à ce que je pus entendre par après, ils parloient de leur origine, & de la cauſe de leur nom. Celui qui faiſoit cette propoſition diſoit, que leur Dieu avoit été engendré de *Mercure*, autrement dit *Hermes :* & de *Venus*, dite auſſi *Aphrodite*, & que de ces deux noms avoit été compoſé le leur, qu'à la vérité ceux de leur nature avoit été entiérement de mauvais augure, & malencontreux aux autres *Romains*, qui les tenoient comme une choſe monſtrueuſe, du tems que cette République étoit encore groſſiere & ſans civilité ; mais depuis que leurs eſprits ſe furent un peu polis, & la férocité de leurs courages un peu plus amollie, ils les eurent en plus grande eſtime que tout le reſte de leurs Citoyens ; & d'autant que cet Empire (24) a commandé à tout le reſte du

(24) *Empire.*] L'Empire Romain s'abbâtardit, dès que les Senateurs & les Chevaliers donnerent dans le luxe & la volupté. Il en fut de même de la Grece, dont il va être parlé à ce moment ; & l'Orient ne laiſſe pas de conſerver ſa même molleſſe, mais elle y eſt plus dans les Chefs, que dans les membres.

monde, cela a été cauſe, diſoit-il, que nous avons été ainſi diſperſés par tout le monde. Il eſt bien vrai qu'auparavant nous n'avions pas peu de crédit en la *Grece*, & aux autres Contrées de l'Orient; mais tout cela n'a rien été au regard de la réputation que nous a acquiſe la grandeur de cette Monarchie. Il parloit encore quand un autre vint à la traverſe (car c'eſt une bienſéance à cette Nation de s'interrompre ainſi l'un l'autre, & de préferer ſes conceptions à celles d'autrui, pour la bonne opinion que chacun a de ſoi-même.) Quant à moi, dit-il, je n'entre point en des méditations ſi ſublimes: Je laiſſe-là ces diſcours politiques, & ſuis de l'opinion de nos adverſaires, qui tiennent que la plus néceſſaire ſcience c'eſt celle qui apprend la connoiſſance de ſoi-même. Il eſt vrai qu'ils veulent que cela ſe faſſe afin de s'humilier & de s'abaiſſer; & moi je dis qu'il faut étudier en cette doctrine pour de plus en plus s'admirer & s'élever, ayant toujours bonne eſtime de ſoi-même, & tâchant d'entretenir cette bonne opinion, non ſeulement dans notre fantaiſie (par la réflexion qui ſe fait dans l'intérieur ſur chacune de nos actions) mais auſſi dans la créance de tous ceux qui nous fréquentent, quand bien ce ſeroit à faux titre; car qu'importe de quel côté puiſſe venir la louange, c'eſt un parfum qui ne ſçauroit rendre qu'une très-agréable odeur, jamais cet inſtrument ne me ſonne mal à l'oreille, quelque mauvaiſe main qui le puiſſe toucher. C'eſt pourquoi je voudrois qu'un chacun de nous tendît à cette fin: à ſçavoir

ſçavoir que tous nos diſcours fuſſent de nos louanges propres, encore que ce fut hors de propos & ſans raiſon ; de nos perfections, bien qu'elles ſoient inconnuës à qui que ce puiſſe être qu'à nous mêmes ; de nos vaillances imaginaires, qui ſont toujours les plus braves & les plus hardies : de nos courtoiſies, qui ne ſont jamais ſans diſſimulation, ou ſans quelque deſſein de plus grand profit. Et pour le regard de ce que les autres doivent dire de nous, je voudrois que ſans nous arrêter à tout ce que le vulgaire ſans jugement, & ſans diſcrétion, baragouine de toutes nos actions à notre déſavantage, que nous euſſions toujours auprès de nous (les uns plus, les autres moins, chacun ſelon ſa puiſſance) quelques galands hommes tels que doivent être les Affranchis des anciens Empereurs *Romains*, ces Gnatons, ces Paraſites Hiſtrions pour louer toutes nos vertus ſpirituelles, c'eſt-à-dire inviſibles. Nos bienfaits principalement ceux que nous reſſerrons précieuſement en la puiſſance de notre volonté, nos diſcours qui repréſentent le plus naïvement les myſteres plus cachées de *Venus*. Qui feront des exclamations & des admirations ſur nos Rodomontades, & nous ſerviront de témoins pour les choſes qui n'ont jamais été, & qu'ils n'ont jamais vuës, ayant toujours ces refrains ſur tout ce que nous pouvons dire de ouï, ouï, non, non, c'eſt cela & autres ſemblables ; car les contradictions ſont pour les écoles Pédanteſques. En cette Iſle où on fait profeſſion de toute civilité, il faut que la complaiſance ſoit en pratique plutôt que la diſpute, principalement

palement en ces gens-là, qui ne ſont nés que pour la louange active, & indifférente. Car je ne voudrois pas qu'ils ſe mêlaſſent de controller quelque action, ſi ce n'étoit pour en exalter une autre, qui tourneroit davantage à notre réputation: car c'eſt à ce blanc là qu'ils doivent butter, comme la choſe qui le garantit le plus de mettre coûteaux ſur table, & les entretient ſans aucun ſoin ſi ce n'eſt celui de ſe donner du bon tems. Voilà l'une des induſtries, que je déſirerois le plus que nous miſſions en pratique ſans nous arrêter à rant de vains diſcours, qui ne ſervent qu'à alambiquer notre eſprit ſans en tirer aucun contentement.

Quant à moi, comme un brave *Traſeo*, je me vanterai toujours de l'impoſſible, & aurai pour le moins, ce contentement en moi-même, que je puis rendre mon imagination plus puiſſante que la nature; & faire que ma perſuaſion me rende plus heureux que le même effet, duquel je ne pourrois jouir ſans peine; & ceci m'arrivera ſans travail. Ceux-là ſont fols & frénetiques qui ſe tuent le cœur & le corps pour s'acquérir de la renommée, vu qu'une parole hardie, que nos adverſaires appellent impudente, & une belle aſſurance qu'ils nomment effronterie, nous en peut plus donner en un quart d'heure, que les travaux en vingt-cinq années ne ſçauroient nous en acquérir. Toutes ces formalités ne ſont que vieilles erreurs que l'ignorance entretient parmi quelques-uns, que la plûpart du monde ſe fait croire être en fort grande eſtime parmi nous, mais les pauvres gens ſont bien abuſés;

ſés ; car tant s'en faut qu'on en doive faire cas, qu'au contraire je tiens que nous les devons bannir de notre compagnie autant que faire ſe pourra, comme gens du tout contraires à la volupté & à la vie repoſée, dont nous faiſons profeſſion.

Cettui-ci vouloit paſſer plus avant ; mais ceux qui avoient joué ſe voulant retirer en leurs chambres, & les autres voulant aller faire quelque viſite, cela interrompit tout le diſcours ; car chacun fut contraint de prendre parti : les uns monterent à cheval, ou plutôt on les monta ; car ayant mis le pied à un étrié tandis qu'un valet tenoit l'autre, un ſoi-diſant, les ſoulevoit juſques dans la ſelle ; on leur bailloit après de certains crêpes fort déliés qu'ils mettoient devant leurs viſages, pour les garder du hâle ; on me dit auſſi que quelques-uns mettoient des maſques. Quant aux autres ils monterent en des caroſſes qui n'alloient que le pas. Mais le Seigneur de mon Conducteur monta en litiere, où il n'y avoit pas peu de façon à lui faire entrer ; deux ſoutenant le marche-pied, tandis que lui ſans ſe hâter avançoit un pied devant l'autre. Tout le reſte s'écoula incontinent, les uns d'un côté, les autres de l'autre. Quant à moi qui n'avois point envie de les ſuivre, & qui avois déja propoſé de m'aller promener dans un fort délicieux jardin que j'avois vu par les fenêtres de cette ſalle, je ne fus point trop curieux de m'enquerir où ils alloient ; cherchant ſeulement l'entrée de ce lieu de plaiſir, laquelle ayant aſſez aiſément trouvée, pluſieurs d'entr'eux s'y allant eux-mêmes promener ; je me

trouvai

trouvai dans les plus belles allées, qu'il eſt poſſible de s'imaginer, tant pour la hauteur des paliſſades qui y étoient à perte de vûë, que pour l'induſtrieuſe diſpoſition des cabinets, & pour la mignarde invention des compartimens, qui y étoient à l'entrée. En ce lieu de volupté, je me mis à lire les diſcours que je vous ai ci-devant montrés, en attendant le retour de mon homme, ce qui m'entretint une bonne partie du reſte de cette aprés-dinée : mais à ce que je voi, dit-il, vous ne vous laſſez point de m'écouter ? Non, pas lui dîmes-nous, quand vous continueriez pluſieurs journées ; car qui ſe pourroit ennuyer d'ouïr tant de nouvautés ? Hé bien, dit-il, puiſque vous êtes inſatiables nous reprendrons demain le même propos ; mais pour cette heure donnons-nous quelque relâche, le diſcours ne vous en ſera que plus agréable quand il aura été quelquefois interrompu. Nous nous accordâmes à tout ce qu'il voulut, le remerciant avec toute la courtoiſie qui nous fut poſſible de ſa bonne volonté. Ainſi le laiſſant en repos, nous nous retirâmes en nos chambres, non ſans faire maints diſcours ſur tout ce que nous avions entendu.

DISCOURS

# DISCOURS[1]

## DE JACOPHILE A LIMNE.

TRès-cher Ami l'Aſmunde *d'Avite* le *Damon* de *Pythie*, mon affection me contraint, & ma parolle m'oblige de te rendre compte de mes actions : Tu ſçais quels furent mes regrets à notre ſéparation, que le deuil *d'Icaris*, que l'ennuy *d'Eliſe* n'étoient rien au prix des miens : ainſi affligé je me réſolus à la péregrination juſqu'au tems prefix de notre revuë, & choiſis pour compagnon de voyage *Opadin :* En cette humeur (mon ami) & tout à

(1) *Diſcours.*] On peut aſſurer que rien n'eſt plus allégorique, plus obſcur, ni moins intelligible, que ce Diſcours. On y trouve une érudition fort mal employée, ſans ordre & ſans objet déterminé. Je ne l'aurois pas imprimé dans ce Recueil, mais le Libraire a ſouhaité qu'on l'y mit, ſans quoi, dit-il, mon Edition ſera regardée, comme une Edition tronquée : Je la mets donc, & je conſeille de ne la pas lire, à moins que l'on ait deſſein de s'ennuyer juſques au dégoût ; & je ſuis étonné que Thomas *Artus*, qui a donné une Piece aſſez ingénieuſe dans ſon *Iſle des Hermaphrodites*, ait pû faire un Diſcours auſſi mauvais que celui-ci : & je ſerois bien fâché d'y faire d'autres Remarques que celle-ci, qui eſt ſuffiſante.

propos

propos je trouvai *Socher* Marchand de *Menlay*, prêt à faire voile pour aller à *Java :* Bien aiſe donc d'avoir rencontré cette occaſion, je me réſolus de m'embarquer avec lui, & découvris mon intention audit *Opadin*, qui fut étonné l'ayant entendu, tant par ce que ſon naturel eſt de craindre l'eau, qu'à cauſe que depuis il avoit fait un voyage long & périlleux. Il n'y a nulle apparence, me diſoit-il, *Jacophile*, d'aller ſi loing ſans occaſion affectée, ſans ſujet qui apporte néceſſité ; faiſons plutôt notre promenade vers le *Catay :* Bon, mon ami lui diſois-je, ſi *Angelique* y étoit encores, mais il ne faut perdre cette commodité : Courage *Opadin*, nous voyagerons heureuſement, pourquoi notre vaiſſeau ſera-t-il moins favoriſé des vents & des ondes, que la *Victoria* de *Magellane*, pourquoi non autant que la nef de *Dracq ?* La mer & la terre n'appartiennent point à deux maîtres, il peut nous conſerver dans le liquide comme ſur le ſec. Ainſi mes perſuaſions jointes à l'amitié qu'il m'a toujours portée le firent réſoudre, & me dit, *Jacophile* je ſerai ton *Pyrithoé*, pourvu que nous allions pour faire & non pour méfaire ; car la punition du chien à trois têtes me ſeroit infaillible, & à toi la gambade du rocher : Nous nous embarquâmes donc le ſixiéme de Mars, après avoir été conduit juſqu'au Havre, non-ſeulement par nos parens ; mais accompagnés de pluſieurs autres des environs de *Meaco*. Je ne te diſcourerai point par le menu les évenemens de notre courſe, parce que cela ſeroit long, & me faudroit avoir recours aux Mémoires de notre Patron,

la ſuffiſance duquel nous rapportions notre conduite : Seulement te dirai-je, que nous eûmes tout l'heur que nous déſirions durant deux mois ; car outre le calme, le Nord-eſt ou l'Eſt-nordeſt ne nous abandonnerent point, & fut notre route ſi droite & ſi commode que le quinziéme d'Avril nous découvrîmes *Talaban*, où ayant choiſi une rade à propos, nous jettâmes nos ancres pour prendre des rafraîchiſſemens que nous trouvâmes fort bons ; car nos Matelots qui mirent pied à terre apporterent de l'eau, du poiſſon, & de la poudre de *Chiatres* excellente. Le lendemain nous hauſſâmes nos voiles, & navigâmes ſans aucune incommodité encore quinze jours ; mais le ſeiziéme nous cuidâmes faire naufrage. Notre opinion fut dès le matin que nous ſouffririons une grande tourmente ; car nous vîmes naître une nuée noire & fort épaiſſe entre le Levant & le Midi, laquelle nous jugeâmes devoir être chaſſée vers nous, par le vent qui deſcendoit au Sud-eſt, ce qui ne faillit d'arriver, & croiſſant ledit vent peu à peu, la mer fut ſi grande environ le midi, la bourraſque ſi forte, le tems ſi extrême, que ſi nous n'euſſions trouvé un abri dans la Côte de *Borneo* nous étions perdus : D'oublier à te dire la peur de mon compagnon de voyage, il n'y a pas de moyen, & les regrets qu'il faiſoit de ſa femme, de ſa pauvre *Nekebe*, qu'il croyoit ne voir jamais. Ma chere vie, diſoit-il, mon cœur, mon ame, pourquoi t'ai-je laiſſé ſi mal à propos ? Et tu ſçais toutesfois quelles grandes careſſes il lui fait quand il eſt près d'elle : car tant s'en faut qu'il la flatte, qu'au contraire il eſt de

ces

tes grondeurs avaricieux qui leur disent :

*Arrodens Sicyon uxor subtexe lacernam.*

Tellement que *Socher*, lui disoit, je suis d'avis *Opadin*, que votre femme trouve moyen que vous ayez toûjours peur ; car vous l'aimerez perpétuellement. Ainsi le voulut pratiquer une de nos voisines, quand elle délibera de faire barrer les veines à son mari, lorsqu'il étoit en bon état, afin qu'il demeurât en cette sorte : Cela ne l'appaisoit point, mais regardant les nuës il crioit *Hippotade*, as-tu conjuré notre ruine ? N'y a-t-il plus de remede pour notre salut ? Bref il se tourmentoit de telle façon qu'il fallut se courroucer : Si *Pyrrho* étoit ici, lui disois-je, il te consoleroit par l'exemple de son pourceau, il te fait beau voir d'être si éperdu.

*L'homme de bien n'a jamais trop de peur,*
*Et pour effroi ne change de couleur,*
*Et les chênes sacrés quoi qu'agités souvent,*
*Demeurent assurés les feuilles vont au vent.*

Quand il faudroit mourir, sçais-tu pas bien que,

*La morte à tempo è non duol ma réfugio,*
*E chi ben può morir, non cherchî indugio.*

Or est-elle toujours à tems à qui se fie en Dieu, as-tu appris que ce fut la récompense de la pieté de *Cleobis* & *Biton* le loyer de la charité qu'ils pratiquerent envers leur mere ? La rémunération de *Trophonius* & *Agamedes* pour la construction du Temple *d'Apollo* ?

Ta crierie eſt bien éloignée de ces belles paroles de *Socrates : Amytus* & *Melitus* me peuvent bien faire mourir ; mais de me porter dommage, ils ne ſçauroient : & de ce gentil Capitaine qui conſolant ſon compagnon de ſupplice, lui diſoit, Es-tu pas bien-heureux de mourir avec *Phocion ?* Tant y a que maintenant toutes les Chambres de Philoſophie aſſemblées, elles ne ſçauroient prononcer un Arrêt qui te pût aſſurer ; mais ſçais-tu ce qui eſt requis ? Il faut au lieu de braire, éveiller celui qui dormoit quand ſes diſciples lui dirent, ſauvons-nous, le prier à bon eſcient ; tu verras qu'il tanſera la Mer & les vents & que tranquillité ſera faite.

*Ad dominum ut mœſtis imploravêre querelis.*
*Exaudit trepidos, & opis miſeratur egenos, &c.*

Cela commença à le remettre & les vents s'appaiſans peu à peu nous dîmes tous avec lui.

*Gratus ego Superum celebrabo patris honores*
*Suavi modulante barbito.*

La crainte ayant quitté notre vaiſſeau & l'allégreſſe repris ſa place, tout le monde commença à cauſer, & chacun diſoit ſa ratelée ; mais entr'autres, maître *Rophé* ſe mit tellement à diſcourir qu'il ennuya le pauvre *Opadin*, lequel eut mieux aimé repaître pour remplir ſon eſtomach, qui par une agitation émétique, s'étoit vuidé durant l'orage, que que de mettre dans ſes oreilles une viande cruë & de dure digeſtion. Ledit *Rophé* l'entretenoit

noit de tout plein de coyonneries qui n'étoient point de ſon gibbier, lui demandoit ſi c'étoit une extraordinaire quantité d'atômes qui repouſſant l'air l'eût agité ſi furieuſement, ou ſi icelui air avoit en ſoi la faculté naturelle de ſe mouvoir ſans l'emprunter d'ailleurs : ſi ce n'étoit pas *l'Encolpias* des *Grecs* qui nous avoit fait faire tant de virevouſtes : S'il étoit vrai que la pierre *Gorgonia* eût quelque vertu contre ces périlleux *Typhons*, & mille rêveries ſemblables : De ſorte que le pauvre *Opadin* ne ſçachant que dire à tout cela, lui repliqua pour toute réponſe, Maître *Rophé* vous êtes Médecin, approchez-vous un peu de moi, & vous entendrez un certain borborygme, qui témoigne que je n'ai que de l'air dans les boyaux, & m'enſeigne qu'il vaut mieux repaître, que vous écouter davantage : cela reſſembloit aux diſcours de *Cocodrille* & de *Maſtica ;* car l'un vouloit s'eſcrimer de la langue, & l'autre des dents. Ainſi en continuant de jour à autre nos entretiens, nous arrivâmes à *Java*, & ayant mis dehors notre eſquif allâmes mettre pied à terre à *Sunda*, où nous demeurâmes douze ou quinze jours, ſans penſer à autre choſe qu'au repos, & quant à moi je dormis tant, que je croyois être au Pays que veut dire M. le Poëte.

*Eſt prope Cimmerios longo ſpelunca receſſu ;*
*Mons cavus, ignavi domus, & penetralia*
*Somni.*

Tellement étions-nous aſſommeillés que le ſimulacre *Epidotes* ſe trouvoit parmi nous, ſans l'aller chercher à *Sicyon*, l'image du fils

*d'Erebus*, ſon lit d'ébene, ſes volieres de chats-huans & de chauveſouris, ſes jonchées de pavot & de mandragore : Aucun de nous n'avoit beſoin de Malabarre, dont il y a quantité en ce Pays-là, il n'étoit propre qu'à notre Medecin qui y apprit la difference d'icelui & du Nard. Mais ſur-tout étoit plaiſante la muſique de nos Matelots, qui ronfloient à quinze parties, parce que le thon frais étoit leur viande ordinaire; leur Maître de ſon côté avoit perdu la mémoire des biens de ce monde. *Junon* eut eu beau envoyer vers lui tous ſes Valets & Chambrieres *Iris*, ou quelqu'autre, l'amour *d'Euphroné*, le retenoit tellement qu'il ne ſe ſouvenoit plus de gain, ni de commerce : Or *Limne*, je te veux bien dire que quoique ce fut tu étois toujours le mets de notre jour, l'abechement de notre réveil, nous parlions ordinairement de toi; c'eſt pourquoi, puiſque ce ſep de notre amitié, apporte des fruits de ſi bonne garde & qui ſe voiturent ſi loing, je le veux cultiver ſoigneuſement, & pour le conſerver de la ſechereſſe d'une longue abſence, & du midi où j'ai voyagé, je l'arroſerai de mes vœux & de mes ſervices, croyant auſſi que tu préſerveras de la gelée, les branches qui regardent vers ton Aquilon, les couvriras de ton bon naturel, & de l'effet de tes promeſſes. Je te paye en papier parce que je ne le puis autrement pour cette heure, & doutant auſſi que notre bienveillance ne peut permettre d'arrérages, vû que tels accompliſſemens ſont de ſon eſſence même : Quant aux autres genres d'amitié, ils ne ſont pas ainſi; car les liens du ſang ſubſiſ

tent

tent de par eux, étans faits par les mains de la nature, & cet autre qui a un cours ſans intervalle de converſation, de ſocieté, de communication, nage dans ſon aliment, approche de la perfection; ſi les puiſſances de la nature ou des Aſtres agiſſent pour le nôtre que les Maîtres nomment hoſpitalic, il ſe maintient par les bons offices, par les viſites, par les écrits: & eſt celui à mon gré qui a le plus d'action & de gentilleſſe: Mais afin que je ne ſois pas trompé, ſouvienne-toi que le fils de *Mneſarche* diſoit, ne touche pas à tous à la main, que, comme a remarqué quelqu'autre, l'amitié eſt une bête de compagnie, & non pas de troupe ſéparée, elle devient moindre; par ainſi quoiqu'il en ſoit conſerves-en toujours à *Jacophile* l'eſprit & le raffinage. Je reviens à mon diſcours, & te dirai qu'après nous être repoſés quelque tems, nous délibérâmes à cauſe qu'il faiſoit beau d'aller viſiter *Sumatra* réſolus de voir notre Iſle, puis après à notre aiſe, & parce qu'il étoit néceſſaire de faire quelques réparations à notre vaiſſeau, & auſſi que *Sachet* avoit des affaires, nous laiſſâmes tout à *Sunda*, affretâmes une barque pour notre trajet, & prîmes ſeulement cinq ou ſix hommes de notre troupe, entre leſquels étoit *Machalik*: le petit *Ghozez* que tu connois auſſi, ſe mêla avec nous par importunité; mais (à ſa façon accoûtumée, & à l'imitation du barbier *d'Archelaus*) il nous étourdiſſoit de ſon babil, tellement que notre homme, qui avoit été importuné de *Rophé* n'y avoit pas long-tems, ſe déſeſperoit: Il y en a, faiſoit-il, de ſi ſujets à leur langue qu'on peut

bien dire d'eux *qu'Agrypnie* eſt revenuë, jamais homme ne fut ſi aſſaſſiné de ces gens là que moi, je croi que le monde en eſt tout plein : c'eſt grand cas qu'il ſe rencontre force *Anacharſis* qui dorment, mais point qui en veillant ayent la droite ſur la bouche, & la gauche plus bas, force qui pour trop parler, feront entrer l'ennemi par *Heptachalcon*, découvriront la conjuration contre *Neron* : pluſieurs ſots qui à leur dam diront l'entrepriſe *d'Auguſte* à leur femme, ou à *Antigone* de *Pella* leur garce ; les mauvais deſſeins qu'ils ont contre *Alexandre*, d'autres malheureux qui diſcoureront, pourquoi la bouteille eſt vuide après le pillage du temple *Calceocos* ou qui par les gruës découvriront la mort *d'Ibycus* ; mais de ceux qui ſçavent donner la bourde de l'allouette, mettre la pierre au bec comme les oyes de *Cilicie*, des *Ulyſſes*, des *Antigones*, ou des *Metelles* ſages & prudens diſciples *d'Angerone*, preſque point. Je maudis ces Cauſeurs, & voudrois qu'ils euſſent été à l'école des Valets de *Piſo*, ou déja fait comme *Zenon* ou *Leæne*, ils ne parleroient plus tant ; & parce que tu es de cette bande, dit-il audit *Ghozez*, je te veux apprendre avec le Sage, qu'il faut mettre une porte & une ſerrure à ta bouche : *Alexandre* mit ſon cachet ſur celle *d'Epheſtion*, & les anciens en tous leurs ſacrifices gardoient pour la fin d'iceux les langues des victimes, ne les jettoient dans les feux ſacrés que tout le reſte ne fut expédié pour la créance qu'ils avoient, que c'eſt la derniere partie de l'homme, qui doit agir & avoir ſes mouvemens plus tardifs. Corrige donc

donc la tienne de peur qu'il ne t'avienne comme à celui du métier, qui fut ſi mal accommodé à *Syracuſe*, & à cet autre *d'Athenes* pour avoir porté la nouvelle de l'eſcorne reçuë en *Sicile*; tellement étonna-t-il ce petit homme qu'il demeura auſſi muet que celle à qui ſon mari fit porter le ſele le lendemain de ſes nôces : or nous allâmes toujours, mais le jour ſuivant que nous découvrîmes la terre, comme nous penſions faire notre deſcente à *Ardaqui*, le vent ſe fortifia de telle ſorte que nous fûmes portés dix grands lieuës plus bas en un certain endroit, où il y avoit un grand marais, & parce que la tourmente nous preſſoit, nous fûmes contraints de nous avancer afin de nous mettre à l'abri & nous faire rouër par cinq ou ſix hommes que nous mîmes dans notre eſquif; ainſi ces gens que quelqu'un a accomparé aux diſſimulés, qui regardent d'un côté & vont de l'autre, nous menerent bien avant : Et d'autant que je vis devant nous une coline extrêmement belle, je voulus faire voguer juſques-là; mais de ce jour nous n'y pûmes atteindre, ains le lendemain ſeulement, où nous rencontrâmes un des plus beaux lieux que la nature ayt fait à mon avis; car d'artifice n'y en a point. Il faut remarquer en premier lieu que ce Pays eſt fort chaud, mais y a cette Coline qui couvre du Midi l'endroit où nous étions, bien que l'autre bout de l'Iſle ſoit ſous l'Equinoctial : laquelle Coline nous trouvâmes avoir deux lieuës de long ou environ, droite & d'égale hauteur par tout, dont la pente de notre côté, regardoit le Nord; & parce que laditte pente eſt moins affligée du

Soleil

Soleil que le ſommet, elle eſt couverte de Lauriers, de Palmes, de Citroniers & de telle ſorte d'arbres les plus beaux, & les plus grands de leur eſpece qui ſe puiſſent voir; y a au-deſſous une Plaine de la même longueur qui a environ une lieuë de large ſans y comprendre certaine forêt de chênes-verds qui l'enceint du côté de la mer, la couvre des vents, & limite la vûë. Juſtement par le milieu de cette Plaine paſſe un canal dans lequel nous nous rendîmes, qui a trente toiſes de large ou environ, ſi droit & ſi nivellé qu'on peut voir d'un bout à l'autre entre lequel & la forêt qui eſt du côté de la mer, eſt une grande prée belle, unie & émaillée de toutes ſortes de fleurs, n'y en ayant point à mon avis une ſeule de toutes celles qu'on trouve dans les plus beaux jardins de *l'Aſie* & de *l'Europe* qui ne ſe voye là même depuis le milieu de laditte prée, vers le canal; car du côté de la forêt les bêtes fauves y vont au gagnage. Sur le bord dudit canal, *Raphé* y trouva du fucus marin dont quelques femmes de nos Contrées s'accommodent le viſage & non de la racine du même nom, comme l'a penſé; quelqu'un y trouva auſſi de l'alga, qui montre la différence qu'il y a de l'un à l'autre: de la coline ſortent huit fontaines d'égale diſtance qui font chacune un beau ruiſſeau, leſquels ſe vont rendre dans le canal, entre leſquels ruiſſeaux ſont de petites touffes de bois faites de grenadiers, d'oliviers, de jaſſemins & de myrthes plus grands que les nôtres, où il ſe trouve des allées droites, des topiaires naturels les plus beaux qui ſe voyent, de petits détours

détours égarés, qui conduiſent à des cabinets, & des preaux les plus jolies du monde ; parmi cela force nard, force romarin, force marjolaine. On peut bien attribuer à ce lieu les vers du Meſſer Poëte.

*Ne credo già ch' Amor in Cipro haveſſi,*
*O in altra riva ſi ſoavi nidi :*
*L'aque parlan d'amore, è lora, ei rami*
*Egli augeletti, ei peſci, ei iſiori, è l'herba,*
*Tutti inſieme pregando che ſempre ami.*

De l'autre côté de la montagne regardant vers le Soleil ſe trouvent peu de grands arbres : mais y a quantité de ceux qui portent les noix muſcades de la hauteur de nos pêchers ou environ, des poivres plus petits, & des gingembres qui traînent : s'y trouve auſſi l'erythraycon que nature n'a pas produit pour ce à quoi on l'employe communément ; car elle a tendu à bonne fin. Et pour revenir à notre canal, d'autant qu'il eſt fort creux & à l'abri, & que ces ſources vives coulent dedans ; il y a une telle quantité de poiſſon, ſoit de mer, ſoit d'eau douce, que jamais les piſcines de *Lucullus* n'en approcherent, m'aſſurant que ſi l'antiquité l'eût découvert, elle y eût fait l'arriere boutique des *Tritons* & des *Nereides*, ç'eût été le lieu des couches de *Doris*. De grands animaux de mer comme *Baleines*, *Vivelles*, *Senedecte*, *Etoiles*, *Eſpaulars*, & autres tels que cela, l'eſpace n'eſt pas capable pour les contenir : moins y a t-il des *Serainnes*, car *Parthenope* & ſes compagnes ne laiſſerent point de poſterité, ains ſeulement un bel

bel enſeignement à l'imitation *d'Ulyſſe* de s'attacher avec le mât de la raiſon, pour ne ſe laiſſer aller aux ſenſualités, éviter les périls, eſquels & les yeux & les oreilles hazardent les hommes, boucher & l'un & l'autre ſi on connoît que ce ſoient des anſes par lequel le peché aye quelque priſe. Pour les *Dauphins* il n'y en a point auſſi en ce lieu-là : toutesfois les Matelots eurent quelque opinion du contraire, & qu'il falloit que quelqu'un eût ſuivi notre vaiſſeau, comme ils font par fois en pleine mer, parce que la ſeconde & troiſiéme nuit de notre ſéjour, ils ouyrent quelque bruit comme d'une perſonne qui ſe plaignoit, ils avoient tous extrême envie de le voir, chantoient, appelloient maître *Simon*. *Opadin* même paſſoit la nuit entiere ſans dormir couché ſur le haut de la poupe, & avoit *Ghozez* pour l'entretenir qui lui faiſoit les contes de celui, qui du tems *d'Auguſte* étant devenu amoureux d'un jeune garçon le portoit tous les jours à l'école de *Baïa* à *Puzzoli* : d'un autre de *Hippo la vieja* en *Barbarie*, & de cet autre encore qui étoit amoureux de *Hermias*, & pluſieurs ſemblables qui donnoient plus d'envie à *Opadin* de voir le nôtre, mais ils perdirent tous leurs tems s'ils ne recueillirent deſdits contes un exemple de charité en ces animaux, par laquelle ils font honte aux hommes. Quant aux autres diverſes ſortes de poiſſons de moindre grandeur qui ſe voyent-là, il ſeroit impoſſible de les dire, entre les autres j'y remarquai le *Poulpe* muſqué comme choſe rare : Auſſi prindrent nos gens quelques *Scolopendres* qui eſt un animal laid extrême-

ment

ment, mais qui doit être imité en ceci que comme il vomit ce à quoi il eſt acroché de l'hameçon pour ſe déprendre, ainſi doit l'homme de bien la mauvaiſe humeur par laquelle le vice le tient attaché afin de ne le ſuivre pas. Péchoient auſſi quelquesfois des *Anges* & des *Rayes*, les ſeuls animaux qui apportent exception à la regle générale de la chaſteté afin du peuple muet, lequel devance le terreſtre en pureté, n'y ayant entre tant de ſortes de poiſſon que la Mer contient, un ſeul d'iceux qui s'apparie avec autre que de ſon eſpece fors leſdits *Anges* & *Rayes* qui engendrent enſemble le *Rhinobatos* ainſi nommé à cauſe de ſa qualité. Du *l'Eſſidote*, du *Phagre* & de *l'Oxirinche* nous n'en avions que faire, & ne les cherchions pas en l'honneur du ſexe féminin de ce Pays-là, qui les a en abomination depuis qu'ils mangerent le poignard vénerien *d'Oſiris*, bien plus déſirions-nous de rencontrer quelque bonne mere-perle; car il s'en trouve en cette Iſle autant qu'en aucun lieu d'Orient: Je n'aurois jamais faits, & mon diſcours ſeroit infini ſi je voulois repréſenter le tout. En un mot dirai-je qu'après cela, il ne faut faire eſtime d'aucun lac ou gardoir à poiſſon, qui ſoit au monde, voire fuſſent encore en être les pêcheries de *Hyrius*, qui ſe vendirent huit cens mil écus. Or ſi nous avions du plaiſir le jour en ce lieu, la nuit ne nous en contribuoit pas moins à cauſe de la muſique des oiſeaux, elle fourniſſoit à nos oreilles ce que la lumiere donnoit à nos yeux; nous y entendions de toute ſorte d'airs, dextrement gais, d'autres un peu moins, & quelques autres

plus

plus lents encores, la *Lydienne*, la *Phrigienne*, la *Dorienne* tout jouoit ; mais entre tous nos muſiciens le Roſſignol ſe faiſoit entendre, & crois à ouïr ceux-là que celui qui chantoit jadis ſur la bouche de *Steſichore* ne fut pas ſeulement augure qu'il ſeroit bon muſicien, mais ſon précepteur même.

*Orpheu Euridicen cithara revocavit ab Orco,*
*Atque ſuïs movit ſaxa, nemuſque jugis*
*Piſce fuit pelagus per longum vectus Arion :*
*Hac etiam Amphion mœnia ſtruxit ope.*

Ces gens-là n'étoient rien au prix des nôtres parmi eux les cithares de *Maga* de trente cordes, les anciennes contremuſes de *Philemon*, les flutes *d'Iſmenius* n'euſſent point eu de lieu. Mais entre les autres choſes qui rendoient ces chants plus excellens que tout ce qui s'eſt jamais oui, c'étoit la pucelle *Heſtaphone* de laquelle les répliques ſe repetoient depuis la coline juſqu'à la forêt : C'eſt par les ayeuls de ce peuple aîlé ſans doute que toutes les leçons ont été faites, de qui tous les genres ont été apris & l'Enharmonic, & le Diatonic, & le Cromatic, d'où ſont deſcendus & la grive *d'Agrippine*, & le corbeau du Cordonnier *Romain*. Et ne déplaiſe aux vers *Peanes* jadis chantez en *Delphes* à la louange *d'Apollon*, ils n'étoient prononcés avec des airs ſi agréables que les leurs ; mais entre ces excellens oiſeaux nous y vîmes le *Manucodiatta* volant par pluſieurs fois. Or il nous reſtoit d'enviſager les animaux raiſonnables de l'Iſle, & pour cet effet délibérâmes d'aller à *Adrapara*, eſpérans

pérans auſſi par ce moyen de viſiter quelques mines d'or. Nous nous mîmes donc en chemin, mais icelui faiſant un homme nommé *Eraſte*, voiſin de *Socher*, & duquel il avoit grand ſoin devint malade; & n'eût patience que nous ne lui euſſions accordé de retourner à *Sunda* croyant être mort s'il ne voyoit *Rophé*; de ſorte qu'à notre grand regret nous rompîmes notre entrepriſe & retournâmes trouver nos gens. Je ne veux oublier à te dire que le peuple de cette Iſle de *Java* eſt d'une humeur bien contraire au nôtre, dès que les hommes ont atteint quarante-cinq ans, ils ne ſe mêlent plus d'affaires publiques s'exemptant de la guerre quelque ſains, quelque diſpos qu'ils puiſſent être, ne reſſentent pas mêmes les injures qu'on leur fait, les ramentent à leurs enfans & vivent du tout en pourceau, & parce qûe comme tu ſçais, cela eſt fort éloigné du *Japon*, nos vieillards étans courageux juſqu'en l'âge de quatre-vingts ans, je le trouvai ſi étrange, que je me mis à en diſcourir avec eux.

Je voulus ſçavoir le fondement de leur façon de faire, & ſur quoi il étoit appuyé; à quoi ils me firent la réponſe de tous les ignorans, que leurs peres avoient fait ainſi, que c'étoit l'ancienne coutume du Pays: mais je leur prouvai par eux-mêmes, que coutume ſans raiſon, n'étoit que vieilleſſe d'erreur, en leur demandant s'ils voudroient être auſſi idiots que le commun peuple de l'Iſle, & comme eux-mêmes étoient auparavant le commerce, qu'ils avoient eu avec les Voyageurs honnêtes gens, s'ils ne ſe trouvoient pas

pas bien, d'avoir changé leurs anciennes mœurs, avec de plus civiles, ce qu'ils ne me purent nier. Et là deſſus un gros Joufflu, ayant peu de barbe, & le nez tout écraſé, & la lévre groſſe, me dit: Seigneur, quand notre coutume n'auroit point de lieu, ce que nous faiſons eſt équitable; la raiſon veut que nous ayons quelque temps de notre vie pour nous repoſer, nous n'en pouvons moins avoir que d'une quarte part. Le cours de nos jours ne s'étend à gueres plus de ſoixante ans; les quinze premiers nous ſouffrons beaucoup, ſommes ſujets à nos peres & meres, & à toutes ſortes de gens; de-là en avant nous travaillons trente ans de ſuite, ſoit à élever nos enfans, ſoit à leur laiſſer de quoi vivre, voire un travail ſi ardent, pour l'amitié que nous portons à notre engeance; que l'eſprit & le corps agiſſent ſans interruptions, & en agiſſant, ſouffrent mille ſortes de paſſions: on ne peut repréſenter la fatigue d'un pere pour ſon fils, la rigueur du chaud, du froid, les hazards des voyages, les inimitiés du voiſinage, pour la conſervation de nos biens, les veilles, les menées, les pratiques, les noiſes, & dehors la maiſon, & dedans: Bref, nous en venons juſques-là, que nous faiſons ſouvent comme le Ramier, lequel lorſque l'Hyver eſt tardif, arrache ſes propres plumes, pour garder ſes petits du froid dans le nid, & puis en endure tant ainſi nud, que par fois la mort s'en enſuit. Ayant donc travaillé ſi long-temps, il eſt très-juſte que nous nous repoſions, & que nos enfans nous nourriſſent. Les Cigogneaux, s'ils n'ont de la viande

prête

prête pour alimenter leurs peres, ſe contraignent de vomir, pour leur donner celle qu'ils ont dans l'eſtomach. Et bien que nous ne travaillions plus, ſi nos enfans étoient ſi pervers de nous le reprocher, nous leur pourrions faire la réponſe, que fit la Fête au lendemain, qui ſe plaignoit d'elle, à cauſe de ſon oiſiveté ; elle lui repliqua en un mot : Mon ami, ſans moi tu ne ſerois point, & ainſi lui ferma la bouche : de même, outre tout ce que j'ai dit, nos enfans ſe doivent ſouvenir que nous les avons engendrés. Les Lions attelés au Char de la grande *Cybele* ſignifioient :

*Que l'on avoit couplé les Lions, pour entendre*
*Que l'enfant indompté à ſes parens doit rendre*
*Le devoir de bon fils, vaincu par leurs bienfaits.*

Les hommes ne ſçauroient faire ſervice plus agréable aux Dieux, ont dit les Anciens, que de payer gracieuſement, & affectueuſement aux peres & meres qui les ont engendrés, nourris & élevés, les uſures des graces, vieilles & nouvelles qu'ils leur ont prêtées, & il n'y a point de plus certain ſigne d'un Athéiſte, que de commettre quelque faute en leur endroit. Ce n'eſt pas ce que je te veux débattre, lui dis-je, mon Bedon, que le devoir des enfans aux peres ; au contraire, nous ne le ſçaurions aſſez repréſenter, ni toi, ni moi, Dieu le leur commande, nature les y oblige : mais puiſque tu en ſçais plus que je ne penſois, je te veux montrer, ſoit par raiſon, ſoit par bons exemples, que vous autres étant encore en bonne ſanté, & capables de

toutes choſes, faites très-mal ; premierement pour vous-mêmes, ſecondement pour vos familles, & tiercement pour le Public, à qui vous êtes redevables d'être ainſi oiſifs : Auſſi faites-vous très-honteuſement & lâchement, quand vous recevez des offenſes, d'en vouloir tirer la vengeance, par la main de vos enfans, & non par les vôtres, choſe qui ne peut ſatisfaire un homme de courage, lequel a encore aſſez de force pour maintenir ſon honneur. Qu'en premier lieu l'oiſiveté ſoit votre ruine, il ne peut être mis en doute ; la raiſon eſt qu'il faut donner à l'ame, quelque ſujet pour agir, elle ne peut demeurer ſans priſe, & ſi vous ne lui en fourniſſez de vertueuſe, malgré vous, & bien que vous vous portiez à ſon engourdiſſement, elle aura recours au vice ; vous voulez que votre terre ſoit oiſive, elle produira mille méchantes herbes. Vous êtes perdu, ſi j'allégue mon Latin, je vous dirai que,

*Neglectis urenda filix innaſcitur agris,*

*Fertilis aſſiduo ſi non removetur aratro,*
*Nil niſi cum ſpinis gramen habebit ager.*

Et pour le deſſert encore,

*Adde quod ingenium longo rubigine læſum,*
*Torpet, & eſt multò quàm fuit ante minus.*

Eſt très-vrai ce que quelques-uns ont dit, que comme le fer dont on ne ſe ſert point, attire à ſoi une moiſiſſure relente, ainſi nos mœurs, ainſi notre naturel, ſe corrompt en

ne

ne faiſant rien, l'eſprit s'aiguiſe & ſe polit en faiſant quelque choſe.

*Comme le fer eſt clair & reluiſant,*
*Tant que la main de l'homme en va uſant.*

*Mais la maiſon où ne ſe tient perſonne,*
*Avec le temps du toict en terre donne.*

*Homini labor utile ſemper*
*Calcar erit, ſegni pigros rubigine ſenſus*
*Otia corrodunt, ſopitaque pectora torpor*
*Noxius obliquat, ferrum ſi tranſit in uſus*
*Aſſiduo ſplendore micat, vultuque nitenti*
*Audet ad argenti decus aſpirare ſuperbum,*
*At ſi longa quies ierit fuſcatur, & atram*
*Vertitur in ſcabiem, celerique abſumitur ævo.*

L'arc ſe gâte pour être trop bandé, mais l'ame ſe corrompt pour être trop lâchée; ainſi le diſoit un bon Maître : & dans les préceptes du vieux Philoſophe *Samien*, étoit celui-ci : Ne te ſieds point ſur le boiſſeau. En un mot, voulez-vous devenir méchant, ſoyez oiſif; au contraire auſſi, & tout de bon.

*Si tibi perpetua vigil eſt ô cura ſalutis,*
*Otia perpetuo delitioſa cave.*
*Hoſtis apricantem quoties videt inferus hoſtem,*
*Semper victrici currit ad arma manu,*
*Sed timet implicitum manuumve, pedumve labore,*
*Aut mentis vigili ſollicitæ ſtudio.*

Oiſiveté a enſeigné beaucoup de malice,

dit la Sainte parole, & le vieux Proverbe dit : Pareſſe anéantit & corrompt la bonté de nature, & diligence de bonne nourriture, en corrige la mauvaiſtié. Voilà pour ce qui eſt de vos perſonnes.

Voyons maintenant du ſurplus. En quel temps êtes-vous prudens, mes bonnes gens, en quel temps avez-vous la pratique des choſes du monde, en quelle ſaiſon êtes-vous capables d'inſtruire, de conſeiller, de commander, & en la guerre, & en la paix, ſi ce n'eſt en la vieilleſſe ? Ne ſçavez-vous pas que le jugement eſt la ſeule choſe qui rajeunit en vieilliſſant, & que la prudence n'eſt mûre, qu'en l'arriere-ſaiſon, comme les fruits ? Ceux qui ont moins d'âge que vous, pourront-ils être auſſi experimentés ? Ne ſe trouvent-ils pas embarraſſés ès choſes dont ils n'oüirent jamais parler, ès actions qu'ils n'ont point pratiquées ? Là où vous, qui en avez vû de ſemblables tant de fois, & êtes mémoratifs comme elles ont été démêlées, pouvez apporter les mêmes remedes en pareilles occaſions. L'homme doit employer le cours de ſa vie ; premierement à apprendre, ſecondement à faire tout autant que les forces & la ſanté le peuvent permettre, & tiercement à enſeigner. Dans les Etats bien régis, & ès Républiques bien policées, tous Conſeils ſont compoſés de vieilles gens, & n'y a petit enfant qui ne ſçache que le Senat de *Rome*, venoit de la diction *Senes* : que *Lycurgue* appelloit le Conſeil des *Atheniens*, les Vieillards : ces gens-là ſont infiniment néceſſaires. Voyez comment *Pyrrhus* eut traité l'Etat Romain,

main, ſans le bon avis d'un Vieillard aveugle. Comment *Piſiſtrate*, les *Atheniens* ſans *Solon* chargé d'ans, & les pieux & magnanimes conſeils de l'ancien *Cambris*, encouragerent-ils pas tous les habitans de *Bethulie* ? Oyez comme il dit chez le Mignon *d'Uranie*

*Oppoſons, oppoſons Soldats contre Soldats,*
*Boucliers contre boucliers, traits à traits,*
*dards à dards.*

Mais entrons en une autre conſidération : La vérité eſt, qu'il ne ſe peut faire que celui que l'âge n'aura point mortifié, qui ne ſera encore conſumé en la prudence, ains tout boüillant de paſſions puiſſe reconnoître les fautes d'autrui & les corriger. Il faut comme a dit quelqu'un, que pour juger ſainement de quelque vice, on en ſoit néceſſairement privé, tout ainſi que l'humeur criſtalin de l'œil, n'a aucune couleur en ſoi pour pouvoir diſcerner les autres : Qui doute que ſi vous donnez le Procès de *Phryné* à juger à des jeunes gens, à ces bons compagnons, qu'elle ne ſoit renvoyée, avec dépens contre ſa partie auſſi-tôt qu'ils auront vû ſes beautés à nud ? Cela n'a que tenir, ils ont au premier feuillet de leur Code deux viſages, l'un d'une vieille, & l'autre d'une jeune, & au-deſſous, *Juſtitia & jus*, c'eſt-à-dire, juſtice pour la vieille, & le droit pour la jeune, ils n'y faillent jamais : Au ſurplus afin que j'allegue encores.

*Quatuor illa, timor, munus, dilectio, rancor*
*Sæpe ſolent hominum rectos pervertere ſenſus.*

Ce ſont quatre aſſaſſinateurs, leſquels les jeunes ne peuvent combattre comme les vieux, ils ſe laiſſent bien emporter plus aiſément.

Quand à la milice, nul ne peut être Capitaine, ſi ce n'eſt par une longue pratique & ancienne expérience, & parce que vos jeunes gens ne la peuvent avoir, c'eſt ſans doute qu'à la premiere fois, que vous aurez à faire à quelque peuple belliqueux ſi vous leur laiſſez la conduite de vos armées, vous, vos biens, & vos familles tomberez entre les mains de vos ennemis, & voyez pour exemple, que quand il eſt autresfois venu en ces contrées, tant ſeulement cinq ou ſix vaiſſeaux de *Portugais*, ils y ont fait ce qu'ils ont voulu : N'avez-vous jamais ouy parler d'une Hiſtoire qui ſe trouve chez un bon Auteur ? C'eſt que les Orateurs *d'Athenes* un jour en la preſence de *Timothée* & d'*Iphicrate* habiles vieillards, dépoüillerent un nommé *Charès* étant en fleur d'âge fort & robuſte de ſa perſonne, & diſoient qu'ils deſiroient que celui qui auroit à être Capitaine des *Atheniens*, fut tel d'âge, & de corpulance. A quoi *Timothée* répondit : non pas, mais Dieu nous en gard, ouy bien ſon valet qui auroit à porter ſon matelas après lui ; Ainſi mes amis, plutôt quelque *Ageſillas*, quelque *Phocion*, ou *Maſſiniſſe* qu'un jeune homme.

Au ſurplus il échoit grand'honte à être faineant ; *Æleas* diſoit qu'il ne différoit rien de ſon palefrenier, quand il étoit en cet être : *Neſtor* qui alla à *Troye*, eut bien plus d'honneur que *Peleus* & *Laërtes*, qui demeurerent au logis, & ſe ſervirent de ce lâche prétexte.

*Les*

*Les cheveux blancs m'excuſent de m'aller*
*Deſormais faire à la guerre enroller.*

Au lieu que juſqu'au trépas, l'homme de courage dit. Si tant eſt qu'il ayt juſte occaſion de guerre.

*O droite main combien tu aurois cher*
*Prendre la lance & t'en eſcarmoucher,*
*Mais la foibleſſe empêche cette envie.*

Voyez en quel eſtime fut ce vilain, qui donna ſa jument *Æta* à *Agamemnon*, pour s'exemter d'aller avec lui: Ledit *Agamemnon* fit bien (ce dit *Ariſtote*) d'avoir préféré une bonne jument à un tel homme, car il ne vaut pas un chien, non pas un âne, l'homme qui eſt ainſi lâche de cœur: Au contraire, que diſoit *Alexandre* à ſon pere déja âgé, après qu'il eût la cuiſſe percée d'un coup de lance, en une bataille contre les *Triballiens:* Ne te ſoucie, dit-il, mon pere, ſors hardiment en public, afin qu'à chaque pas que tu feras, tu te ſouviennes de ta vertu. Quant eſt de ſouffrir des injures, & dire à un fils, vengez-moi, cela eſt indigne d'un homme de bien, & n'appartient qu'aux femmes. *Latone* en fit ainſi, lorſque *Python* lui voulut courre ſus, comme elle menoit *Apollo* & *Diane* de *Calcide* en *Delphos:* mais un cœur mâle ſe ſatisfait ſoi-même: De plus vous préjudiciez à voſdits enfans, en faiſant quelque trait de bas courage.

*Qui ſent ſon pere ou ſa mere coupable,*
*De quelque tare ou faute reprochable,*
*Cela de cœur bas & petit le rend,*
*Combien qu'il l'eût de ſa nature grand.*

Voila mon amy, comme je fis ce que je pûs pour réveiller ce Peuple ; mais cette canaille ne me voulut pas croire, & demeurerent fideles imitateurs des *Sybarites*.

Une autre nouveauté que tu trouveras bien étrange, eſt que leurs vilaines femmes, bien que demi mores ſe fardent. De leur faire de nouvelles leçons, je n'avois garde de leur alléguer *S. Auguſtin*, qui dit, *Fucare figmentis, quo vel rubicundior, vel candidior, vel verecundior appareat, adulterina fallacia eſt : quanta amentia effigiem mutare naturæ, picturam quærere : tolerabiliora propemodum in adulterio crimina ſunt, ibi enim pudicitia, hic natura adulteratur.* S. Ambroiſe encore moins. *Deles picturam Dei mulier, ſi vultum tuum materiali candore oblinisti :* S. Cyprien tout de même. *Fœminæ manus Deo inferunt, quando illud quod ille formavit reformare contendunt.* J'aimai bien mieux me taire. Ce vieux camus qui avoit parlé à moi, me fût venu alléguer *Junon* ou quelqu'autre droleſſe comme cela.

Tandis que nous fûmes-là, nous eûmes quelques malades, & entr'autres *Metiſe*, l'un de notre compagnie. Pluſieurs *Iſlots* naturels le furent auſſi, deſorte que *Rophé* trouva pratique, & faiſoit grandement exercer le petit cauſeur en la *Jatralepie*, à cauſe de la bonne femme Verolle qui les tourmentoit : mais ce bon Docteur me faiſoit grand déplaiſir, car au lieu que j'euſſe deſiré que ces pauvres gens euſſent reconnu en nous quelque liberalité, il exigeoit d'eux tout autant d'argent qu'il en pouvoit avoir, ne ſe ſouvenoit point *qu'Eſculape* avoit été foudroyé & envoyé aux Enfers, parce

qu'il faiſoit de même, & non pour avoir rendu la vie à *Hypolite*, comme les fables ont dit.

Or dès que nous étions à *Sumatra*, *Socher* qui avoit reconnu les marchandiſes tant de *Java*, que celles deſquelles les *Moluques* y trafiquent, jugea que s'il chargeoit pour aller en la mer du Nort, bien que le voyage fût long, il feroit de grands profits, car la Caſſe, le Camphre, le Poivre, le Girofle, & les Muſcades y étoient à vil prix, & de plus en achetant il ſe défaiſoit de l'argent de notre contrée qu'il avoit apporté, lequel eſt de bas aloy, tellement qu'il y avoit double gain.

Il me fit donc entendre ſa déliberation, me repreſenta que je ne pouvois rapporter que du contentement d'un ſi beau voyage, & davantage que peut-être il n'iroit pas plus avant que l'Iſle *S. Laurent*; car s'il trouvoit là des Marchands, comme il s'en rencontre ſouvent de paſſagers qui vont en Levant, il pourroit faire des troques avec eux ſans paſſer outre : Quant à moi je ne demandois pas mieux qu'à faire couler deux années, & étois bien aiſe durant icelles, de voir la diverſité des régions non pour y admirer, ſoit les choſes, ſoit les perſonnes, cela n'appartenant qu'aux enfans; étant vrai ce que dit le bon homme *Pythagore*, que de l'étude de la Philoſophie; il nous demeure ce fruit que nous n'avons rien en admiration, mieux encores de la Théologie; d'autant qu'après avoir conſideré ce grand des grands, nous trouvons le reſte bien petit. Mais j'étois bien-aiſe de me promener, la vûë ſe plaiſant aux nouveaux objets, & le monde étant trouvé beau à cauſe de ſes muances. Sçachant bien du par-

ſus,

ſus, qu'il eſt en ſon déclin, voire en ſon âge décrépit, tellement qu'il ne ſe peut voir en icelui, des choſes ſi rares que par le paſſé: Qu'on n'y trouve point maintenant ſept nouveaux miracles, des armées d'un million d'hommes comme celle de *Xerxes*, mille vaiſſeaux de mer d'une ſeule part, comme à *Salamine*: Des Millions comme jadis à *Crotone*, ſix vingt millions d'or enſemble, comme *Antoine* les leva en une promenade qu'il fit en la *Grece* & *Aſie* la mineure, quoique les *Indes* d'Orient & d'Occident s'épuiſent: Des perles de ſept cent cinquante mille écus la piece, comme celle de *Cleopatre*: Des vaſes de criſtal, comme celui de *Trulla*, achetés trois millions ſept cent cinquante mil écus; des femmes auſſi parées que *Lollia* quand elle alloit à la fête; qu'on n'y voit point faire de feſtin de vingt-deux mille tables, comme celui de *Jules Ceſar*, ni même comme d'un ſimple joüeur de farce, où il ſe mangea pour deux ou trois cent mille écus de perles; voire comme un autre du propre pere de celui-là, fait d'oiſeaux chantans leur ramage, bien que cuits & prêts à manger: Des funérailles où l'on dépende huit millions deux cent mille écus, comme celles *d'Epheſtion*: Les magnificences de *Lucullus*, ſes maiſons, ſes jardins: Des fontaines comme la *Curtie*, & la *Cerule*, qui couterent ſept cent cinquante mille écus à *Domitian*. Des Temples comme celui de *Salomon*: Des Coliſées de *Jules-Ceſar*: Des maiſons comme celle de *Publius Claudius*, de laquelle il paya trois millions ſept cent mille écus: Des Théâtres comme cet admirable de *Marcus Scaurus*, qui avoit trois étages, le premier

mier de marbre où ſe comptoient trois cent ſoixante colomnes de trente-huit pieds de haut, le ſecond de verre, & le troiſiéme de bois tout doré d'or fin, entre leſquelles colomnes des trois étages, y avoit trois mille ſtatuës de bronze, outre la Place pour ranger 80000 hommes dans le pourpris, qui étoit tapiſſé de toille d'or & de rares tableaux, & mille autres belles petites choſes & bien jolies comme cela. Néanmoins je joignis fort alaigrement ma réſolution avec la ſienne, & m'en allai parler à *Opadin* à la même heure.

Mon amy, lui dis-je, nous n'avons pas eu encores grand contentement en notre navigation, il faut que nous paſſions outre, de plus *Socher* y eſt réſolu & vient de me le communiquer, allons voir la mer du Nord, & infinis beaux Royaumes qui la bornent, étans Chrêtiens, tu dois deſirer que nous viſitions ces païs-là, nous y pourrons profiter infiniment. Comment, me dit-il, il y a plus de trois mille cinq cent lieuës d'ici, à cela n'y a nulle raiſon, c'eſt choſe que je ne puis faire: quoi, fis-je, tu m'avois promis de ne m'abandonner point, & maintenant tu chante la Palinodie; je te penſois être mon petit *Heſpide*, mon *Nyſe* loyal, & tu me veux faire un faux-bon? il n'eſt pas poſſible que je le croye: Mais pour parler à bon eſcient, outre la conſidération de ta parole & de notre amitié, tu te dois aſſurer que nous rapporterons & de l'honneur & du contentement de notre voyage: quand nous l'aurions borné icy, où nos marchands viennent tous les jours, il ne nous en reviendroit rien, là où ſi nous parachevons notre courſe,

qui

qui n'a jamais été faite par aucun du *Japon* ni des Royaumes voiſins, nous reviendrons glorieux à merveilles, & en conterons aſſez au Roi *Voxequixama*, pour acquerir ſes bonnes graces. De nous accommoder partout ne te ſoucie, nous ſerons joyeux à *Athenes*, malvêtus & triſtes à *Lacedemone*, ferons la guerre & boirons en *Thrace*, ainſi nous vivrons avec tout le monde, & de plus nous entendons un peu la langue Latine & l'Italienne qui ſont communes par tous ces païs-là : Davantage, mon amy, Dieu nous y ſera peut-être éclorre des moyens que nous ne penſions pas : quoiqu'il arrive, tout ira bien. Ne ſçais-tu point que *Demetrius* le *Phalerien* fût banni *d'Athenes*, & devint riche & opulent le premier en dignité auprès du Roi *Ptolomée* en *Alexandrie* ? que *Themiſtocles* banni auſſi fut nourri & entretenu par le Roi de *Perſe* en qualité de Prince, & diſoit à ſa femme, nous étions perdus ſi nous n'euſſions été perdus ? que *Joſeph* fut vendu par ſes freres ; Tous païs ſont bons à l'homme, diſoit quelqu'un, puiſque ce n'eſt pas une plante, qui ayt ſes racines fichées en terre. Non que pour tout cela je prétende que nous demeurions en ces contrées ; mais quand ainſi ſeroit, il faudroit prendre patience : Vois-tu pas comment les Eccléſiaſtiques de ce païs-là ſont venus au nôtre, & que l'aller & le venir leur eſt auſſi facile qu'heureux ? Nul bien ſans peine.

*In fama non ſi vien ſotto colcetta*
*Senza laqual chi ſua vita conſuma*
*Cotal veſtigia in terra di ſe laſcia*
*Qual ſumo in ære, & in aqua laſchiuma.*

Je

Je ſçai bien, dit-il, que.

*Fama tral'hom del ſepulchro, in vita il ſerba.*

Mais je n'ignore pas auſſi les vers de *Properce*, j'entens le Latin comme toi.

*Ite rates curvæ, & lethi quoque texite cauſas,*
*Iſta per humanos mors venit acta manus.*
*Terra parum fuerat, terris adjecimus undas*
*Fortuna miſeras auximus arte vias.*
*Anchora te teneat, quam non tenuêre penates:*
*Quid meritum dicas, cui ſua terra parum eſt:*
*Ventorum eſt quodcumque paras, haut ulla carina*
*Conſenuit, fallit portus & ipſe fidem.*

Et que les anciens n'ayant dit que le feu, la mer & la femme étoient les trois choſes de ce monde les plus dangereuſes. Mon amy, lui dis-je, c'étoient des rêveurs, qui avoient la vûë melanthée & haïſſoient tout ce qui étoit de plus beau en la nature, & ce qu'elle a de plus propre pour maintenir & étendre les pieces ſucceſſives de ſon être: Quant à moi, bien que notre Vaiſſeau ſe perdit, je n'en eſpérois pas plus mauvais évenement que de celui de *Zenon*. Utilité en l'exil, comme à *Platon* & *Diogenes*.

*Quis Danaen noſſet ſi ſemper clauſa fuiſſet*
*Inque ſuâ turri ſi latuiſſet anus?*

Voilà ce que je voulois alléguer.

Vous ne me feriez pas croire, repliqua-t-il que ce ſoit une pure folie d'aller courre les hazards de

de la mer de gayeté de cœur, ce qui nous avint en la côte de *Borneo* nous en devroit faire ſages. Et modernes & anciens ont connu la manie des Navigateurs, dont j'appelle à témoin celui qui, parlant du Nautonnier, a dit:

*Quocumque aſpexit nihil eſt niſi mortis imago.*

Et ſi on en demande raiſon à la galerie des anciens Prêtres *d'Egypte*, on verra ce qu'ils en jugeront: davantage j'honore la ſépulture comme ils faiſoient, ils mépriſoient les édifices des maiſons, & faiſoient grand cas des ſépulchres, parce que nous demeurons plus en ceux-ci qu'en ceux-là, j'en ſuis de même, & ne voudrois pas que la mer fût mon tombeau, cela ſeroit bon pour un Cynique, je ne ſuis pas de ces gens-là: Mais écoute, *Jacophile*, encores un petit mot de langue Latiale.

*I nunc & ventis animum committe dolato*
*Confiſus ligno, digitis à morte remotus*
*Quattuor, aut ſeptem ſi ſit latiſſima tæda.*

Voila un homme bien aſſuré de ſa vie, mon ami, répondis-je: ſur tous ſujets on trouve de quoi dire, & n'y a nul qui ne ſçache prêter une raiſon à ſon opinion, ou à ſon deſſein: Tu es auſſi près de la mort ici que là, ſujet à mille ſortes d'accidens, deſquels le moindre peut dans un quart d'heure, te mener au cercueil.

Comme nous étions en cette diſpute, *Socher* ſurvint, qui s'adreſſant audit *Opadin*, lui dit de ſang raſſis: Seigneur, je déſirerois pour votre contentement, pouvoir retourner au

*Japon*;

*Japon* ; j'aime ma famille, & ſouhaite de la voir autant qu'homme qui ſoit ici : mais nonobſtant toutes ſemblables affections, nos actions, branches du ſep de notre ame, ont beſoin quelquefois d'être pliées & contraintes, pour nous rapporter plus de fruits ; & mes affaires, qui taillent mes volontés à la meſure de leur ſtature, m'obligent de faire le voyage dont j'ai parlé au Seigneur *Jacophile*, je dois donc demeurer excuſé, ſi je perſiſte en ma délibération. Mais, Seigneur *Opadin*, il n'y a homme en toute notre troupe, qui doive tant déſirer ce voyage que vous ; votre âge, votre curioſité, votre ſuffiſance, & votre courage nous y contraindroient, quand vous l'auriez autrement arrêté : vous n'êtes pas de ces gens-là, à qui la fumée de leur Village ſemble plus claire, que le feu d'ailleurs. Il me ſouvient encore du temps que mon pere m'envoya à l'école à *Meaco*, ſur le deſſein qu'il avoit de me rendre *Bonze*, où j'appris ces Vers :

*Si nihil infecti durus vidiſſet Ulyſſes,*
*Penelope fœlix, ſed ſine laude foret.*
*Victor Echionias ſi vir penetraſſet in arces,*
*Forſitan Evadnem vix ſua noſſet humus.*

Le bien, l'honneur, la réputation ne viennent jamais en dormant.

*Non venit ex molli vivida fama thoro.*

Quant à moi, vû ma profeſſion, je vous dis franchement que je n'oublierai jamais les paroles

roles que j'ai vûës chez un bon maître, auſquelles je m'arrête du tout, qui ſont,

*Ce qui eſt à l'homme deſirable*
*Eſt quand le trait de ſon ſoin profitable*
*Tombe à l'endroit duquel plus il amande.*

Et moi, dit *Eraſte*, à celles qui les précedent.

*Ce qui eſt plus à l'homme ſouhaitable,*
*Eſt quand le trait de ſon ſoin delectable*
*Tombe à l'endroit, où plus il le demande.*

Mon ami, dis-je à *Opadin*, *Socher* ſe trompe s'il croit que celui qui a fait ces vers pour répondre & corriger les derniers allegués par *Eraſte*, ait voulu parler d'un profit ou amendement qui regarde les biens, que nous appellons richeſſes, ce n'a pas été ſon intention, ains il entend de la vertu ſeulement: Et vois-en ici trois autres que j'y ai ajoûtés qui expliquent ſon intention, & ſont très-vrais,

*Ce qui doit plus à l'homme eſtre agréable*
*Eſt quand le trait de ſon but honorable*
*Tombe à l'endroit où vertu lui commande.*

En nos diſcours ſurvint encore *Methiſe* toujours gaillard, qui prit notre parti, & de tant plus courageuſement, que le jour précedent il m'avoit ouï parler des bons vins, qui étoient en *Europe*.

Vraiment, dit-il, *Opadin*; je vois bien que tu es venu auſſi faineant que les bonnes gens de ce lieu: Allons mon ami, en ce bon

Pays

Pays-là où les fruits de ce grand Dieu, de ce pere libre ſont ſi excellens : C'eſt lui qui a autrefois conquis toute cette Contrée où nous ſommes, qui leur a appris ce qu'ils ſçavent des bonnes mœurs, qui a fait faire l'enceinte de leurs Villes, & qui eſt tant adoré dans ces *Indes*. Je ne doute point quant à moi que ſi j'ai de cette douce liqueur à ſouhait je ne devienne grand dominateur comme lui, & que quelque nouvelle *Venus* ne vienne au devant de moi à notre retour & me donne une belle couronne de roſes faite à la *Lampſacide* ; & qui ſçait, compere, ſi le bonheur *d'Ægon*, ou celui *d'Alinome* nous pourroit avenir ? La bonne aventure de *Cinname*, *d'Agathocles*, du grand *Tamburlan*, ou de *François Sforce* Duc de *Milan* qui n'étoit pas de ſi bon lieu que nous. Délogeons dès aujourd'hui ou demain pour le plus tard, & quittons les cendres ; courage, quand mon Pédant me vouloit faire lever la matinée, il me diſoit :

*Corrumpunt forti celſas cum pectore mentes*
*Otia plumoſo deſidioſa thoro.*

Autant t'en dis-je *Opadin* mon ami.

Preſque toute notre bande enfin s'aſſembla avec nous, & entre autres *Eriſtique* qui grondoit entre ſes dents, à cauſe de l'opiniâtreté dudit *Opadin*, lequel voyant la réſolution générale fut contraint d'acquieſcer. O bien, dit-il, puiſque le deſtin le veut ainſi, il faut que je cale voile toujours ; quoiqu'il en ſoit, diraije bienheureux ceux qui ne feront pas comme

nous. Je n'avois oncques remarqué la félicité des femmes ; mais à cette heure je conſidere notre miſere, je fait parti avec *Heſiode.*

*Le vent tranchant de la bize qui gele,*
*Ne perce point le corps de la pucelle.*

Et nous ſommes outre le chaud & le froid en péril continuel : Mon ami, lui dis-je, voici la réponſe que je lui ai faite :

*Mais au logis ſans repos nuit ne jour,*
*Leur cœur ſe brûle au braſier de l'amour.*

Les douleurs, les peines, l'avarice, l'ambition, l'envie, la goutte, le catharre, la pierre, tout cela nous trouve dans le logis auſſi bien que dehors ; & plutôt dans le cabinet que ſur Leſtrapontin.

Or *Socher* prépara tout ce qui étoit requis pour ſi long voyage, & nous délogeâmes de la grand *Java*, laiſſant la petite à gauche & les *Moluques* derriere, avec bonne aſſurance que Dieu nous conduiroit ; auſſi n'eûmes-nous que de legeres incommodités de la mer & n'en reçûmes que de nous-mêmes, à cauſe des humeurs bizares qui étoient parmi nous, leſquelles éclaterent tellement qu'on eut dit durant quelques jours, que nous avions le laurier entier de *Bebricus* en notre vaiſſeau.

Entre les autres, *Eriſtique* & *Methathel* nous donnerent tout plein de peine, à cauſe d'une diſpute qui ſurvint parmi eux pour le jeu. Ce *Methathel* qui en aimoit l'exercice, y avoit accoûtumé l'autre, tellement qu'ils ne faiſoient

que

que cela, & tant continuerent qu'ils entrerent en débat, & ſe frotterent bien; mais *Methathel* fut le plus foible, & porta la peine de ſon mauvais enſeignement, auſſi s'étoit-il addreſſé à un querelleux & rioteux, de ces gens qui ne peuvent rien ſouffrir de perſonne, & veulent prendre juriſdiction ſur tout le monde, bien qu'ils n'en ayent point de lettres. De ceux qui ne conſiderent pas que tous les hommes tant petits que grands, ſont l'ouvrage du même Maître, que le moindre porte la marque & la livrée de l'ouvrier, lequel il faut reſpecter; que qui a donné le bien, la force & l'autorité, l'ôtera ſi elle eſt mal employée, ſemblable à ces autres qui ſont ſages & aviſés devant les hommes qu'ils reſpectent; & en la préſence de celui qui ne s'arrête qu'à la ſurface ſeulement; mais les voir juſques dedans le cœur ne craignent point de commettre toutes ſortes de vices, & en ſomme de ceux qui ont la queuë noire, dont le Philoſphe dit qu'il ne faut point goûter.

Les querelles, mon *Limne*, procedent preſque toutes de la colere, qui eſt une paſſion mal aiſée à refrener: elle nous aſſaut de telle vîteſſe, qu'à peine pouvons-nous parer le coup, nous en ſommes ſaiſis tout à la fois, & non par degrés; dès ſa naiſſance elle eſt en ſa perfection, & bien que l'amour ſoit une des agitations de l'ame la plus violente, ſi vient-elle peu à peu, ne débande pas les nerfs d'une ſi forte ſecouſſe, & nous donne loiſir d'y penſer; mais cette malheureuſe colere préoccupe nos ſens & en un bref moment enfante ſa fille, ou plutôt monſtre la vengeance,

laquelle générative comme la mere éclôt en peu de temps la main miſe, l'injure & le détriment de ſes chers enfans. Le Prophête connoiſſoit bien combien elle alloit vîte, & qu'à peine pouvions-nous éviter ſa ſurpriſe, quand il dit :

*Iraſcimini ſed nolite peccare.*

*Ira è breve furor, è chil non frena ;*
*E' furor longo, ch' el ſuo poſſeſſore*
*Speſſo à vergogno è tal hor mena à morte.*

De vrai, ſi la raiſon n'eſt prête à partir de la main, ayant à ſa ſuite les deux belles pucelles, la douceur & la patience antithetes de cette chimere, & antidotes à ſon venin, elle fait bien du ravage. Le bon homme *Saint Auguſtin* les fait diſcourir enſemble religieuſement, en ſon conflict des vertus & des vices · & parce que je ne te le ſçaurois ſi bien repréſenter en notre langue, je te le dirai en beau pur Latin ; il fait parler l'ire la premiere, qui dit. *Quæ æquanimiter erga te ferri non poſſunt, hæc omnino patienter tolerare peccatum eſt, quia niſi eis cum magna exaſperatione reſiſtatur, contra te deinceps ſine menſura cumulantur.* Mais la patience lui répond, *Sed paſſio Redemptoris ad mentem reducitur, nihil tam durum quod non æquè toleretur, quanta enim ſunt hæc quæ patimur comparatione illius ? Ille opprobria, irriſiones, contumelias, alapas, ſputa, flagella, ſpineam coronam, crucemque ſuſtinuit, & nos miſeri uno ſermone fatigamur, uno verbo déjicimur. Athenodore* donnoit avis à *Auguſte* de ne faire ou dire rien en colere, que

que premierement il n'eût prononcé l'alphabet, & la vérité eſt qu'on gagne mieux les hommes par douceur que par force ; le Soleil emporta la gageure contre le vent, & eut le manteau du Meſſager. Les anciens *Grecs* appelloient le Roy des Dieux, *Milichius*, c'eſt-à-dire doux comme miel ; & notre maître *Plutarque* repréſente la patience admirable du premier *Ptolomée*, ſucceſſeur en partie *d'Alexandre*, en ce que ſe mocquant d'un Grammairien ignorant, il lui demanda qui étoit le pere de *Peleus*, lequel *Peleus* étoit pere *d'Achiles*, à quoi le Pédant répondit, je voudrois premiérement que tu diſes qui étoit le pere de *Lagus*, lequel *Lagus* (note mon ami) étoit un méchant petit ſoudart chetif & malotru, & néanmoins pere de *Ptolomée*. A quoi ſes familiers lui diſant que celá ne pouvoit être ſupporté, il répondit froidement, s'il eſt indigne d'un Roy d'être mocqué, auſſi peu eſt-il digne de lui de ſe mocquer de moi. Il marque auſſi celle de *Denis le Tyran* qui fut bien grande, lorſque demandant à *Antiphon*, lequel cuivre étoit le meilleur, le rouge ou le pâle, il lui répondit que c'étoit celui duquel les Athéniens fondirent des ſtatuës à *Armodius* & *Ariſtogiton*, leſquels avoient conjuré contre le Tyran *Piſyſtrate* & ſes enfans ; car cela donnoit juſtement dans la vûë dudit *Denys*, qui ne fit aucune réplique, & *Platon* s'étant courroucé à un méchant eſclave appella *Speuſippe* ſon neveu, & lui dit, prens moi ce méchant & me le va foüetter ; car quant à moi je ſuis en colere. *Architas* dit à ſon valet qui avoit laiſſé ſes terres en friche, qu'il le

battroit s'il n'étoit en cette même humeur. *Cotys* caſſa toute ſa belle vaiſſelle de peur de ſe courroucer à qui lui en romproit une piece. Mille beaux & ſemblables traits faits par *Camille*, *Metelle*, *Ariſtide*, *Socrate*, & autres ſe rencontrent tous les jours, mon ami; mais j'approuve infiniment l'acte de ce *Cotys*; car il voulut courre audevant de l'occaſion. Ainſi ſi ces compagnons l'euſſent imité, & rompu le jeu de bonne heure, ou n'y euſſent point entré du tout, ils ne fuſſent venus aux mains; te jurant que ſi j'étois Roy de la féve ou d'ailleurs, je bannirois tout jeu de hazard de mon état, ferois obſerver la loi *Martia* ribon ribaine malgré les drôles. Cela cauſe des meurtres, des blaſphêmes, perte de bien, & débauche continuelle. Il n'y a mal que celui qui a perdu ſon argent ne faſſe pour en recouvrer d'autre, & perdant, il maugrée & Dieu & ſoi-même. Les jeunes gens s'échauffent après, & quittent pour s'y amuſer trop, les exercices de vertu; le Joueur s'accoûtume à la tromperie étant devenu trompeur, il penſe que ce n'eſt guere faire de mal davantage de dérober, de Larron il devient Brigant, & ainſi par dégrés, il va au ſommet de toute méchanceté; car depuis qu'un vice à fait jour pour entrer en l'ame, les autres le ſuivent facilement. S'il y a une conjuration, un tradiment & quelque méchante beſogne à faire, ces gens-là ſont toujours de la partie, témoins la faction du dragon *Catilina*, les pratiques de M. *Antoine*, & pluſieurs autres; quant aux gens de bien, ils ſont ordinairement exempts d'être mêlés dans de ſemblables factions; car les

Troubleurs

Troubleurs d'Etat ne communiquent jamais leurs deſſeins à ceux qui ont l'ame bonne, bien qu'ils leur ſoient très-affectionnés, ſçachant qu'ils ne leur prêteroient pas leur conſcience ; ils ont les yeux ouverts ſur les méchans pour s'en ſervir, ſur les débauchés, qu'ils recherchent par tout ; tellement que dès que tu vois qu'un homme capable d'entrepriſe, careſſe telle ſorte du peuple, les tient à ſa table, fait un préſent à l'un & en cajole quelque autre, fais réſolution très-aſſurée qu'il a deſſein, & que celui qui eſt bon homme loue Dieu hardiment, de n'être pas ainſi favoriſé, & ſe tire gayement arriere ; car c'eſt ſon ſalut, Mais pour revenir à nos gens, on peut conclure, eſt-il Joueur, ergo Trompeur, Jureur & débauché ; cette regle générale n'a guere d'exception.

Or, pour reprendre le diſcours de notre navigation, nous demeurâmes deux mois & demi ſans appercevoir aucune terre, fort laſſés & tracaſſés. La premiere que nous découvrîmes, fut une petite Iſle, que les Portugais ont appellée de *Don Galopes*, de dire comment les Naturels la nomment, je n'en ſçais rien, car je ne mis point pied à terre, bien que nous ſéjournâmes là huit jours ; leſquels paſſés, nous continuâmes notre route, & demeurâmes encore trois ſemaines à nous rendre à *Madagaſcar*, autrement l'Iſle de *Saint Laurent*, où étant & cherchant le long de la Côte une bonne Rade, nous apperçûmes l'entrée d'une Riviere aſſez large, tellement que nous en approchâmes peu à peu, & avec notre ſonde à la main, à laquelle nous apportions

le jugement du flux & reflux de ce Pays-là, ſelon les marques que nous voyions à la rive; (car il eſt divers en toutes les Mers) nous nous avançâmes environ demie-lieuë, & jettâmes nos ancres vis-à-vis d'un grand Village, au-devant duquel il y avoit une belle deſcente, & quelques petits Vaiſſeaux de Pêcheurs. Ayant mis pied à terre, & nous enquérant du lieu où nous étions, on nous dit que l'un & l'autre, & la riviere, & le rivage, ſe nommoit *Baïa*; & qu'à une lieuë de-là étoit *Turumbaïa*, un des principaux lieux du Pays, là où les Paſſagers s'arrêtoient ordinairement. Mais comment nous apprîmes cela, ce fut par miracle, & par l'heureuſe rencontre que nous fîmes à notre deſcente, d'un jeune homme des *Canaries*, qui parloit aſſez bon *Eſpagnol*, de ſorte que dès qu'il nous vit, (bien quil pût juger, & à notre Vaiſſeau, & à notre port, que nous n'étions pas de cette Nation,) il nous ſalua en cette Langue, parce qu'il ne paſſe gueres perſonne par-là, qui n'aille ou vienne *d'Eſpagne*, ores que fort rarement, depuis quelque temps. J'entendis fort bien ce qu'il diſoit, à cauſe de l'affinité de la Langue *Eſpagnole* avec *l'Italienne*; mais *Rophé*, encore mieux, pour avoir pratiqué avec les *Eſpagnols* au *Japon*. Nous fumes bien aiſes d'avoir trouvé cet homme, lui fort content de notre rencontre, nous avions beſoin de lui ſur l'heure, & lui de nous par après: ce pauvre garçon fut tellement ſatisfait, ayant ſçu notre deſſein, qu'il ne fut jamais ſi aiſe, car il étoit comme au déſeſpoir; il y avoit dix-huit mois qu'un *Eſpagnol* allant aux *Indes*

de

de Levant, & paſſant par les *Canaries*, l'avoit pris dans ſon Vaiſſeau, lui ayant été recommandé par aucuns de ſes parens *Eſpagnols* qui habitent là, & ſingulierement par le pere, lequel *Eſpagnol* ſe relâcha en l'Iſle de *Saint Laurent*, & vint mouiller au lieu même duquel je parle; où étant, ce jeune homme fut tant & ſi longuement malade, que ledit *Eſpagnol* fut contraint de le laiſſer, avec promeſſe de le venir reprendre dans neuf mois pour le plus tard; leſquels étant paſſés, & ſix davantage, il ne croyoit rien moins ſinon, ou qu'il eut fait naufrage, ou qu'il eut pris ſon retour par la Mer de *Zur*, & le Détroit de *Magellan*, qui eſt un chemin qu'ils font maintenant d'ordinaire. Ce pauvret, de qui l'argent étoit achevé, n'avoit rien plus pour tout, que deux pieces de vin de *Canarie*, que ſon pere lui avoit données, leſquelles il retint avec lui, lorſque le Vaiſſeau s'en alla, & eût été à l'extremité, mais Dieu le ſecourut. Or voyant que par notre moyen il reverroit bien-tôt ſon Pays, il nous faiſoit mille ſervices; bien que le peuple du lieu ſoit aſſez doux, ſi nous fut-il fort utile, pour tirer d'eux ce que nous déſirions, d'autant qu'il commençoit à entendre leur Langue; tellement qu'en conſidération de l'habitude qu'il avoit priſe là, nous ne voulûmes pas aller à *Turumbaïa*, auſſi y étions-nous fort commodément, ſi la commodité ſe peut trouver entre de pauvres gens, qui ont l'ame & le corps bien laids; l'ame pour être idolâtres, le corps pour être demi Mores, dont je ſuis étonné, car ils ſont à trente degrés, pour le moins de l'Equinoxial,

l'Equinoxial, & ceux de *Java*, qui n'en ſont pas à dix, ſont beaucoup plus blancs qu'eux. Ains obſcurs toutefois, ils ne ſont pas de l'humeur de ceux qui ſont totalement noirs en *Afrique*, car plus ils ſont noirs, & plus ils ſe trouvent beaux; mais ceux-ci aiment le blanc infiniment; & pour témoignage de cela, il y a en ce lieu même une femme blanche, qui eſt admirée de tout le monde, pour l'amour de laquelle il nous cuida arriver mille maux.

Cette ditte femme nommée *Eraſtrie*, étoit fille d'un *Portugais*, lequel eut envie d'aller aux *Indes*, & y mener toute ſa famille pour y habiter, d'autant qu'il étoit pauvre, & croyoit, voyant apporter à *Lisbonne* pluſieurs richeſſes de ce Pays-là, faire une meilleure fortune. Or advint qu'à la vûë dudit *Turumbaïa*, le Vaiſſeau dans lequel il étoit fit naufrage; toutefois lui & ſa femme furent ſauvés par un Pêcheur, & conduits audit *Turumbaïa*: où étant, ils n'eurent plus le courage de ſe remettre ſur la Mer, à cauſe du hazard qu'ils avoient couru, auſſi d'ailleurs étoient-ils ſi pauvres en leur Pays, qu'ils n'y avoient que faire, tellement que peu à peu ils s'accoutumerent là, & y vêquirent quelques années, & y firent & éleverent laditte *Eraſtrie*, dont il eſt queſtion; laquelle étant grandette commença à être bien vouluë d'un chacun, & tellement déſirée, qu'ores que ces gens-là ayant pluſieurs femmes, il n'y en avoit un ſeul du Pays, qui n'eut bien voulu être réduit à celle-là ſeulement: tant donna-t-elle d'amour venant en âge parfait, que ſes pere & mere

lui

lui défaillans, elle fut enlevée par un certain *Kanna*, l'un des plus puiſſans du lieu, lequel ne tarda gueres, l'ayant en ſa poſſeſſion, qu'il n'en devint extrêmement jaloux, voire en telle ſorte, qu'il quitta *Turumbaïa*, & vint bâtir ſa demeure ſur un Rocher, avancé dans la Riviere tout auprès de *Baïa*, lieu de notre ſéjour.

Et pour te réciter la cauſe de notre peine, la voici comme je l'appris particulierement, depuis notre partement du lieu, car ſi je l'euſſe ſçûe y étant, nous y euſſions apporté remede de bonne heure. Je ſçavois bien en gros qu'*Eraſtre* aimoit cette femme, d'où vint notre mal, parce qu'il ne le pouvoit celer, mais les ſottiſes qu'il faiſoit, qui nous conduiſirent au péril; cela étoit hors de ma connoiſſance.

Le fait eſt, que le compagnon comme nous eûmes pris habitude en ce lieu, & y ayant demeuré quelque mois, ſe licentioit (ainſi qu'un chacun) de ſe promener çà & là, & ſeul, & en compagnie, ſans nulle crainte: tellement qu'un matin ayant pris ſon quartier vers la roche de *Kanna*, lequel avoit donné par hazard ce jour-là, congé à ſa femme de deſcendre juſques au bas, accompagnée de deux ou trois, pour faire quelques tours de promenade, & prendre le verd, le lieu étant aſſez touffu, ledit *Eraſtre* rencontre cette femme, & apperçevant plutôt qu'être apperçu, eût quelque tems pour la conſiderer, non toutesfois tant qu'il eut voulu, car elle l'ayant tant ſoit peu regardé, fut contrainte par les regles d'obéiſſance, & compagnie de ſes ſurveillans, de

tourner

tourner viſage & faire retraite : Ce Carabin plein d'amour de ſon naturel, & privé d'objet il y avoit long-tems, s'attache au premier qu'il rencontre, ayant vû quelque blancheur, il s'imagine que c'eſt la plus parfaite beauté qui fut oncques, ainſi que le priſonnier qui a demeuré en la foſſe quelque tems, trouve le jour qu'on l'en tire, bien qu'il ſoit couvert & obſcur, le plus clair & ſerain qui ayt été dès ſa naiſſance, ou comme peuvent faire *gli fratri e le ſorelle*, qui ont été longuement ſans faire ſortie : Ainſi épris, il vint à moi : (*Fremitando come uno ſtallone che à veduta la cavalla*) me raconta ſon aventure, & m'entretint d'un air tout autre qu'il n'avoit accoutumé, tout gay, tout mouvant, & en peine toutefois : tellement que le voyant ainſi fait, je le jugeai de ceux qui diſent qu'il faut qu'ils s'échauffent à boire ou à l'amour, parce qu'ils ſemblent à l'Encens, à qui la chaleur ſeule fait rendre ce qu'il a de bonne odeur, & me ſouvint des petits vers dont font prétexte ceux qui croyent que pour être honnête homme, il faut avoir de l'amour.

*La maiſon eſt à voir plus honorable,*
*Où il y a feu luiſant perdurable.*

Si cela y fait, cettui-là étoit excellent, il ne laiſſoit rien à dire, car Madame Rhetorique eſt en la bouche de qui aime, de qui trompe, & de qui a beſoin : Il parloit toutes langues, & m'étonna, quand pour me repreſenter les beautés de la prétendue, il ſe ſervit des paroles du *Petrarque*.

*Le ſtelle,*

*Le ſtelle, el cielo, e gli elementi à proua*
*Tutte lor arti, & ogni eſtrema cura*
*Poſer nel ſuo vivo lume, in cui natura*
*Si ſpecchia, elSol ch' altrouvepar non trouva*
*L'opra ès altera, ſi leggiadra, e nuova*
*Che mortal guardo in leï non s'aſſecura*
*Tanta ne gli occhi bei for di miſura*
*Par ch'amor, e dolceſſa, e gratia pioua.*

Elles étoient propres pour ce qu'il vouloit dire, puis il recommençoit encores: je voudrois avoir donné beaucoup, faiſoit-il, & que vous l'euſſiez vûë, pourquoi voyager, ſi on ne veut être curieux de ce qui eſt rare; pour cela, diſois-je, compere, j'en ſuis ſatisfait d'ici en hors, non que je me méfie de mon bâton, comme ceux qui diſent:

*Io temo ſi, de begli occhi l'aſſalto*
*Ne quali amor ſua prigione alberga*
*Ch'io fug gelor, omne fanciulla verga.*

Ou comme celui qui diſoit, *Chinonè di fluc-co, ò di Bronzo non po mirarla ſenza conta minarſi: Non la veggo mai chio, Non entres in tentatione, Et libera nos à malo:* Mais parce qu'il ne ſe peut faire qu'en ce païs-ci une femme ſoit ſi belle que tu te la figures, & que là où nous allons elles le ſont beaucoup davantage, je me contente de ta vûë ſans y apporter la mienne: Mon enfant: *Ad Scolon nec proficiſceris ipſe, nec alterum comitaberis.* Je n'y aurois profit ne plaiſir.

Cet homme a la façon de tous les autres amoureux,

amoureux, j'entends de ceux qui en ont pris à meſure comble, car :

*Amour qui eſt maladie de l'ame,*
*Fatalement les amoureux enflame,*
*Mais non tous ceux qui en ſont offenſés,*
*Egalement s'en reſſentent bleſſés.*

Va bâtir mille deſſeins & ſe propoſe des fins impoſſibles, étant vrai, comme dit le divin, que, *Amors forza, diſturba, eleva, la memoria, la mente, e la ragione, cipaſet di promeſſe, di geloſie, di crudeltà, di menzogne, di penſieri, d'inganni, di rancori, di pravità, di deſperationi, e di pene*, de tout ce que vous ſçauriez dire.

Et pour parvenir à ſon but qui étoit en un mot de donner de l'amour à cette femme, & en conſideration de ſa captivité, la faire réſoudre de ſe jetter dans notre vaiſſeau à notre départ, (car la propoſition de liberté eſt un bon philtre) il penſe qu'il avoit beſoin de deux perſonnes, l'un d'un porte-poulet entendu en la ſcience, & l'autre du *Canarien*, qui lui mit au pied du billet, l'explication de ſon dire en *Eſpagnol*, n'y ayant pas grande différence avec le *Portugais*, pour le *Canarien* il le brigue, il le careſſe, il lui donne, & en peu de tems ſe loge en ſa bonne grace, lui fait entendre, comme il étoit vrai, qu'il n'y avoit homme de nous que *Socher*, maître du Navire, aimant tant que lui, & qu'il étoit très-certain qu'il approuveroit ſon entrepriſe, laquelle il lui découvre tout au long. Quant à l'autre il y eut plus d'affaires, toutefois à la longue il reconnoît

noît l'humeur d'un Meſſer *Hipocrito* Habitant du lieu, & ſe l'acquiert par preſens.

*Una fames auri Spartam capiet ſubigetque*,

Se diſent les clercs, lui promet de l'emmener avec nous, & de faire tout riche, en pratiquant l'ancien proverbe qui dit, que la bourſe d'un amoureux eſt liée avec une feuille de porreau, auſſi eſt-il vrai que l'avarice & la chicheté ſe fondent & amoliſſent par l'amour comme le fer par le feu: en ſomme: *Lo ſprone dal ſalire talamente ſtimolava il ſuo fianco*, qu'il ne laiſſoit pierre à remüer pour en venir là: A toutes les fois qu'il m'entretenoit ne me parloit d'autre choſe, mais en me diſant ſes ſouhaits, il taiſoit ſes déliberations. Or comme je le voyois ainſi alteré, je n'oubliois à l'avertir qu'il prît garde à ſe comporter, & que vû le lieu où nous étions, il falloit avaller cette amertume ſans faire une grimaſſe ſeulement, que la découverte de ſon mal étoit périlleuſe, & lui diſois comme *Promethée* au Satire, qui voulut baiſer le feu venu du Ciel, Bouquin, tu brûleras la barbe de ton menton, car il brûle quand on le touche. Ce qui étoit de peu d'effet, d'autant que comme a dit quelqu'un, toutes les apprehenſions communes ſont figurées en l'entendement avec des couleurs liquides qui ſe peuvent effacer, mais les imaginations des amoureux ſont peintes à huile, laiſſent dans la mémoire des images vives & gravées, qui ſe meuvent, parlent, & y demeurent toujours. Ainſi notre homme en continuant, met ſon Ambaſſadeur appellé *Matrope* en campagne avec

avec lettre & créance, de laquelle lettre voicy la teneur comme il nous la donna depuis en avoüant le tout.

*MADAME, quand je me repréſente que le hazard ſeul m'a mené en cette terre, qu'il ne s'eſt point méconté en ma conduite, m'ayant fait traverſer quinze cens lieuës de mer pour me rendre en cette Iſle : que des que j'y ai été, Vos beautés voilées à un chacun ont paru à mes yeux, & m'ont tellement pris & ſurpris qu'il n'y a homme au monde vivant avec tant de flammes que j'en ai pour vous : Que je conſidere auſſi cette admirable rencontre de ces beaux noms* d'Eraſte & d'Eraſtrie. *Je ne doute nullement vû tant de concurrences inopinées que ce ne ſoit des deſſeins du Ciel bâtis de longue main, & qu'il ne veuille faire éclorre bien-tôt quelque bonne ſuitte de ce commencement : Ce ne peut être qu'à votre contentement, MADAME ; car vos perfections ſont de trop grand prix pour faire naufrage, en trop grande recommendation à qui vous les a donnés pour ſouffrir leur perte : ainſi le bonheur pouſſera ſes rayons ſur notre hemiſphere malgré la nuit de la jalouſie qui veut bander les yeux de vos beaux jours : croyez ce que ce fidelle Meſſager vous apporte de ma part.*

Madame, & recevez avec ſa créance, le pauvre *Eraſte* pour

*Votre très-humble ſerviteur.*

Quant à la charge du Meſſager, elle n'étoit autre pour ce premier coup, que de repréſenter

préſenter l'affection de l'Amant, & hautement louer ſes perfections, entre leſquelles il ne falloit oublier ſa beauté, avec très-humble ſupplication de ſe mettre à la fenêtre de ſa chambre qui regardoit ſur la riviere, à tel jour & heure qu'il lui plairoit, afin qu'il pût aller pêcher dans un eſquif à ſa vûë. *Maſtrope* muni de bonne *Gloſlopetre* capable de ſa charge, & auquel *Kanna* ſe fioit plus qu'à homme du lieu, ayant par ce moyen plus libre accès, executa fort bien ſa commiſſion, ce qui lui donna plus de peine en icelle fut qu'*Eraſtrie* avoit opinion que c'étoit une partie dreſſée par ſon mari (s'il faut ainſi nommer ces gens qui ont tant de femmes qu'ils en veulent) mais gentil garçon de ſon métier, il ſçut lui ôter ce doute, de réponſe par écrit point de nouvelles; car le pouvoir en étoit ôté de longue main; mais de par ſus acception de bonne volonté, avec aſſurance qu'elle ſeroit le ſecond jour après à ſa fenêtre ſur le midi : cette reponſe contenta fort l'homme & redoubla ſes eſpérances. Vous pouvez penſer s'il faillit au jour & heure arrêtez de faire beau, prendre l'eſquif de notre vaiſſeau avec deux de nos Matelots & aller faire la gentilleſſe ſous le ſemblant de la pêche. Cela dura aſſez long-tems, mais non tant qu'il eût voulu d'autant qu'elle ſe retira de peur de ſoupçon; revenu de-là il étoit ſi éveillé qu'il ne ſçavoit où ſe mettre, auſſi dit-on que les mouvemens d'un amoureux & l'argent vif ſe reſſemblent, les Alchimiſtes ne pouvant pas congeler cettui-ci, ni *Cupidon* fixer ceux-là; de-là à quelques jours, le voyant ainſi en cette humeur gaye je me dou-

tai qu'il briguoit quelque choſe, étant vrai que, *La fronte de gli innamorati è la piazza doue ſpaſſegiani lor ſecretti.* Et même des écoliers en cette ſcience comme notre homme, je lui dis ce que j'en croyois ; mais il nia tout à plat, fit pluſieurs ſermens, nonobſtant leſquels je ne quittai pas mon opinion ; car c'eſt une des grandes ſottiſes du monde de croire aux juremens d'un amoureux, parce qu'ils ſçavent tous la leçon du petit *Tibulle.*

*Nec jura retine, Veneris perjuria venti.*
*Irrita, per terras & freta longa ferunt.*

De lui alléguer quelque raiſon pour le faire démordre ; c'eût été perdre ſa peine, il n'étoit tems ni à propos de lui repréſenter autre choſe que le danger, pour l'heure étoit-ce le plus important, & d'autant que nous y avions tous part, je lui mettois en avant tel qu'il pouvoit avenir. A quoi à une des fois, il me répondit tout de ſang froid : Si je n'avois égard qu'à moi, *Jacophile*, penſez-vous que je fiſſe compte du péril, ne ſçavez-vous pas bien que l'amour ne craint point les armes.

*Armatam vidit Venerem, Lacedemone, Pallas*
*Nunc certemus ait judice vel Paride,*
*Cui Venus, armatam tu me temeraria temnis.*
*Quæ quo te vici tempore nuda fui.*

Et quels hazards ne court-on point pour l'amour. C'eſt celui qui fit, qu'*Ariſtogiton*, qu'*Antileon*, que *Menalippe* entreprirent ſur la vie de leurs Princes, & non le bien public, qui leur

leur ſervit de prétexte ſeulement : mais j'ai d'autres conſidérations, & ne ſuis pas ſi fou que vous penſez ; il ſe mit ce coup-là à bon eſcient ſur la Rhétorique. Tant y a qu'outre tout cela, il ne rompt point ſon deſſein ; car *non può bene deliberar chi non è libero*, & renvoye ſon homme bien-tôt au voyage ſans lettres toutesfois, avec charge outre les repréſentations d'amour ordinaires de demander une autre vûë à la prétenduë fenêtre, & de plus lui propoſer toujours la libeſté, belle liberté aux mains ouvertes au vêtement blanc avec toutes ſortes de biens, d'heurs, de careſſes, & de contentement. A tout cela bien que la Dame ſe retînt & ſe contentât de ne dire autre choſe au Meſſager que des remercimens, ſi lui donna-t-elle bien à connoître qu'elle prenoit goût à ſa négociation : Au jour dit, le compagnon retourne à ſa pêche, mais le coquin s'aviſe d'une méchanceté ; car il ſe mit nud à ſa vûë, & ſe jetta dans l'eau entra & ſortit du bâteau deux ou trois fois comme cela, tellement que la honte la fit retirer.

Pendant le cours de cette folie nous accommodâmes notre vaiſſeau, prîmes nos avitaillemens néceſſaires, & par l'avis de *Methiſe* n'oubliâmes pas les deux pieces du Canarien, ſur leſquelles furent miſes de belles petites couronnes de ſapin, d'if & de lierre, de ſorte qu'étans fort prêts à déloger, notre homme voulut ſe hâter en ſa négociation, envoya un diamant beau grand Icoſaedre à ſa Dame, qui eût valu beaucoup s'il eût été de bonne roche, mais mieux eût fait le pauvret de le jetter dans

la mer, peut-être l'eût-il recouvré comme celui de *Policrate.*

*Corte ſi donne hebbe l'antica tade.*
*Che le virtù, non le richeſſe amaro.*
*Al tempo noſtro ſi ritrovan rade*
*Acui piu del guard, agno altro ſia caro.*

Lui mande qu'il étoit tems de ſe réſoudre, que ſi elle pouvoit trouver moyen nos ancres levées, de deſcendre par la fenêtre, ou venir à la promenade au lieu, où il l'avoit rencontrée, il l'emmeneroit avec l'eſquif, qui ſeroit préparé à cela; & donna dix bonnes onces d'or à *Maſtrope* pour ce dernier effort, ayant appris à l'écolle que,

*Aurùm cuncta movet, ſuperi flectuntur ab auro.*

Dis-lui, dit-il, que je ſçai bien que cette nuë traverſant l'air de ſon eſprit le brouillera quelque peu, mais que puis après auſſi elle cauſera le tems ſerain & calme qu'elle doit déſirer, & le congédiant lui baille un Sonnet, joli & mignon, qu'il avoit fait quelques jours auparavant; car il ne perdoit point tems, pourchaſſoit de jour, veilloit & penſoit aux expédiens la nuit, reclamoit & invoquoit ſes amours à jeun, & les chantoit après boire. En ce Sonnet il parloit à ſa Maîtreſſe comme à *Andromede*, laquelle il vouloit délivrer de ce monſtre marin, dont *Scaurus* fit apporter les arrêtes à *Rome*, qui avoit quarante pieds de long, ſous le nom duquel étoit entendu Meſſer *Kanna.*

Or voici

Or voici la rime :

*Les Nereides Sœurs ô filles de Cephée*
*Ne peuvent égaler votre rare beauté ,*
*De ce monſtre marin malgré leur cruauté ,*
*Je vous délivrerai faiſant de lui trophée :*
*Et s'il ſurvient après quelque nouveau Phinée ,*
*Qui s'oppoſe envieux à ma félicité :*
*Je ſçauraì me venger le privant de clarté ,*
*Par le divin pouvoir du bouclier d'Amalthée*
*Nous nous pourrons alors contens dire tous deux ;*
*Vous ne craindrez , mon cœur , qu'un barbare envieux.*
*Ennemi de votre heur, jaloux vous tyranniſe.*
*Moi je ne produirai le rampant Eriſton.*
*Ains baiſant l'œil , la main , la bouche & le teton*
*Le Lampſacide oiſeau ſe paîtra de ſa priſe.*

Voilà bon ſot , ledit *Maſtrope* , alla , & toujours ſemblable à lui-même , ne fit point de faute en ſa charge : L'héritier de *Maïa* n'eut pas mieux joué , mais la Dame ne ſe pouvant réſoudre promptement à ſi haute entrepriſe , & n'ayant moyen de diſcourir , demanda trois jours pour répondre , leſquels paſſez elle le chargea de la venir retrouver : ſi elle fut agitée de diverſes conſidérations , je t'en laiſſe le jugement : en ceci parut-il qu'elle étoit bien tranſportée , c'eſt qu'ayant mis ce Sonnet dans ſon ſein , elle ne s'en ſouvint plus , ains oublia les parolles pour penſer à l'effet tellement que le ſoir venu , la pauvrette quittant ſon habillement pour aller au repos , l'écrit tomba à terre en la préſence du mari , qui l'ayant amaſſé , lû & conſideré avec l'explication du

*Canarien*, aprés pluſieurs cris & horribles tempêtes, lui donna un coup de poignard dans le bras, lequel reçu, elle demeura comme une ſtatue ſans proferer une parolle, ni même ſe plaindre ; bien diſoit en ſon ame, à mon avis, comme les enfans de *Niobé*.

*O Jupiter, envove à mon ſecours,*
*Celui qui eſt mes loyales amours.*

Ce cruel ſe réſout promptement à la vengeance, auſſi eſt-ce toujours la ſuite : *Gliſcadali gli homicidi, la prigione, le crapule, gli morbi, e le beſtemie ſono la legitima prole del putaneſimo.* Il dépêche incontinent quatre ou cinq Meſſagers, & le premier eut la charge d'aller quérir *Maſtrope*, ſous couleur de le vouloir envoyer quelque part, réſolu de l'étrangler, après avoir ſçû de lui le tout. Les autres devoient aller à *Turumbaïa*, & ès environs, chercher des hommes toute la nuit pour nous égorger, mais le bonheur pour ledit *Maſtrope*, fut que le jour même ayant fait ſon Ambaſſade, il étoit allé en quelque part, pour employer partie de l'or qu'on lui avoit donné, tellement qu'il ſe trouva abſent : & le nôtre, que quelqu'un de ſes Meſſagers ſe découvrit à un de nos Hôtes, lequel ému de pitié nous avertit de tout, ce fut le bon *Anubis* veillant pour nous. Si nous eûmes l'allarme, il n'eſt beſoin de le dire, & moins quelle diligence nous fîmes à gagner notre Vaiſſeau ; à ce coup là, (& à la bonne heure) les *Lites* eurent le pied auſſi bon que *Ate*, & fûmes garantis de notre terreur, qui eut été bien autre que panique, ſi nous euſſions dormi

mi juſques au jour, car ce malheureux nous eut fait ſentir un Incube, d'un goût beaucoup plus âpre, que celui que les Phantômes cauſent.

Le petit *Ghozez* diſoit étant tout hors d'haleine, comme il fut monté dans le Vaiſſeau : Meſſieurs, il eſt tout vrai que les inimitiés, les playes, & les ſcandales, ſont les fruits qui ſe cueillent de tout temps au Jardin d'Amour, mais je ſuis ſi catéfique que je ne puis parler. *Opadin* s'efforçoit de tenir bonne mine, & ſembloit ceux, qui paſſant par les Cimetieres, chantent à force qu'ils ont de peur : *Gli faceva il culo lape lape*, comme dit *Fanfaron*. Quant au *Medico*, il me diſoit à l'oreille : Monſieur mon ami, *E meglio eſſere un aſino vivo, che un Veſcovo morto*. *Achille* diſoit à *Ulyſſes* étant près de mourir, qu'il aimeroit mieux être quelque gueux, ou fils d'un pauvre homme, qui n'auroit de quoi manger, que de régner ſur tous les morts. La vérité eſt que tous les Mages de *Perſe*, les Gymnoſophiſtes des *Indes*, les Prêtres d'*Egypte*, les Philoſophes de *Grece*, les Sages *d'Italie*, & les Druides des *Gaules*, ne nous euſſent pas donné meilleur avis, que de plier notre linge. *Eriſtique* me diſoit qu'il falloit combattre, mais nous n'avions que faire de cela, il m'excuſera, s'il lui plaît : Je ſçais bien que nous ſommes tous très-vaillans, & quant à moi, outre mon naturel, j'ai appris dès mon enfance les Vers de *Pindare :*

*Qui du combat qu'on lui préſente,*
*Sous reſtive excuſe s'exempte,*

*Jette de vertu la clarté,*
*En ténébreuſe obſcurité.*

Je ne ferai jamais comme cette canaille, *Qui ſtrumam dibapho tegunt*, ſous une tenuë ſurface de bonne mine, cachent un grand corps de mauvais jeu, Car :

*Et mihi ſunt vires, & mea tela nocent.*

Mais alors il n'étoit pas queſtion de cela en cet endroit.

Pour Monſieur l'Amoureux il étoit en extaſe, c'étoit le Doryphorenme de la Comédie, la douleur & la crainte avoient arrêté les mouvemens du pauvre, leſquels ne s'ébranlerent juſqu'à ce que nous fûmes en pleine Mer ; & alors, comme celui qui revient d'un endormiſſement Epileptique, après avoir tiré de grands ſoupirs, & élevé les yeux humides au Ciel, il prononça ces paroles :

*E qual cervo ferito di ſaeta,*
*Col ferro anvelenato dent' ral fianco,*
*Fugge, & piu duolſi quanto piu s'affretta :*
*Tal io con quello ſtral dal lato manco,*
*Che mi conſuma, e piu non mi diletta :*
*Di duol miſtruggo, e difugir miſtanco.*

Auſſi étonné que *Rogier*, lorſque s'échappant *Angelique* nuë d'entre ſes mains, il perdit ſa bague & ſon cheval.

Il eſt vrai, mon ami, lui dis-je, que tu euſſes eu envie de pétrir dans la pâte charnelle de cette femme ; mais dès meshui, c'eſt pour une

une autrefois, la visitation de ses sac & pieces est remise à un autre semestre.

Ne sçai-tu pas le commun dire:

*Non si dolga d'altrui non si lamenti,*
*Chi da cagion à i suoi propi tormenti.*

La laide *Dysophie*, si elle me croit, ne l'abandonnera de dix-huit ans: que te sert-il, mon enfant, d'avoir vû le monde en papier, comme tu as fait, & être encore après à l'arpenter pas à pas, si en ton ame tu n'as regle, compas, mesure, ni nombres? Tu me répondras, qu'il y en a bien d'autres, qu'il y a trop long temps que nous avons quitté le logis. Que:

*Quantumque debil freno à mezo il corso*
*Animoso destrier spesso racolga,*
*Raro è però, che di ragione il morso:*
*Libidinosa furia à dietro volga.*

Que:

*Cil qui se fit Satyre, Or, Cigne, Aigle & Taureau:*
*Peut excuser l'erreur d'un pauvre Jouvenceau.*

Tu ne me diras rien de nouveau, je sçai tout cela par Pratique & aussi par Theorie, & n'ignore point que les anciens, qui ne se pouvoient défendre de ce mal, n'ayent fait pour se garentir de calomnie une Deïté de la Volupté, Madame *Aphrodite*, la noble *Cypris*, laquelle les Latins nommerent *Venus:* parce qu'elle vient à toutes choses, qu'ils lui donnerent *Vulcan* pour mari, d'autant que l'amour

mour enflamme d'une chaleur violente. Que les Poëtes n'ont preſque chanté autre choſe que ſa force & ſon pouvoir.

*Quæ domuiſſe Jovem valet una, Deoſque ſupernos.*

Diſoit *Theocrite;* tant y a mon Mignon, que ſi ces excuſes avoient lieu, on ne ſçauroit blâmer les pauvres pécheurs & péchereſſes Célibatiques: ils auroient même raiſon que toi. Mais ſçais-tu qu'il en eſt comme de l'homme de guerre, qui n'eſt pas aſsûré de ſon courage, ne doit entreprendre la garde d'une Place, ou quelque autre Charge importante, en laquelle s'il ne fait le devoir d'homme de bien, il eſt puni capitalement par les Loix de la Milice; bien que de ſoi la poltronerie ne ſoit pas un peché, comme celui qui n'eſt pas aſsûré de ſon bâton, ne ſe doit tellement lier, qu'il ne puiſſe avoir recours au remede légitime; ains ne devois-tu t'acheminer à ſi long voyage, ſi tu ne te connoiſſois bien.

Mais dis vrai *Eraſte*, & au logis & ailleurs tu es le même, tu en fais autant au domicile qu'aux champs, au ſéjour qu'à la promenade, & es le propre intempérent qui dit chez *Plutarque.*

*Grace n'y a ni plaiſir en ce monde,*
*Sinon avec Dame Venus la blonde,*
*Puiſſent mes yeux par mort évanouir:*
*Alors que plus je n'en pourrai jouir.*

La paillardiſe eſt le principal, tout le reſte je ne l'eſtime qu'acceſſoire, tu reſſembles aux Vautours

tours, qui volent de loin à la ſenteur des charognes, des corps ſains & entiers ils n'en ont point de ſentiment, ainſi vas-tu au vent d'une putain relaiſſée à dix lieuës de toi, de ta femme point de nouvelles. On t'en a repris il y a long-tems, mais les playes du vice ont fait un cal tellement endurci en ton ame, qu'on n'y ſçauroit imprimer un caractere de repentance dont j'ai bien du regret: *Lyſimache* pour un verre d'eau quitta ſon Royaume, pour la volupté de boire un coup, ſon Etat, ſon autorité, ſon honneur: Tu feras encore pis, tu perdras Paradis pour un plaiſir non néceſſaire.

Veux-tu ſçavoir ce que dit le vieux Plaute.

*Ubi amor advenit in cor hominis,*
*Et eis uſque in pectus permanavit & permadefecit,*
*Cor, ſimul res, fides, fama, virtus:*
*Decuſque, deſerunt, homo fit modò nequior.*

Vois-en la belle lettre. As-tu envie d'oüir un bon pere: *Luxuria ſenſum hebetat, confundit intellectum, memoriam obturat, evacuat ſenſum, obnubilat viſum, reddit hominem pallidum ac fœdum, ſenectutem inducit, mortem denique maturat.*

Sans doute.

*Indicat illuſtri meretricem nomine Circe,*
*Et rationem animi perdere quiſquis amat.*

Bel homme au partir de là. En un mot, il nous ôte l'honneur, la ſanté & le bien, & que les meilleurs maîtres du métier levent la main, & jurent s'il n'eſt pas vrai: On peint

*Venus*

*Venus* toute nuë, parce qu'elle rend nuds ceux qui la ſuivent, à quoi s'accorde le Sage qui fut tant ſujet à l'amour, quand il dit que par la femme de joie on vient juſqu'à un morceau de pain, & nonobſtant la commune opinion qui eſt que cet exercice donne de l'eſprit, il qualifie bien les amoureux autrement, comme je regardois à la fenêtre de ma maiſon (dit-il) par ma fenêtre je vis entre les ſots, & je croi de vrai que c'eſt être bien tel, vû les ſouffrances de qui en vient là, car : *La putana che à in preda l'altrui affettione ſignoregia, comanda, ordina, & veca, Onde è forza ſe caccai : andarſene; ſe chiama venire, ſe chiede darle, è ſe minaccica temere.*

O Poltrons, *Leſpalle d'un huomo da bene non debbono portare la ſomma di tante injurie :* Tout cela fait que la laſciveté a été repreſentée par la chimere. Les commencemens ſont pleins de feu & participent du Lion, le milieu, ſçavoir l'effet, eſt ord & ſale comme la chevre, la fin tient du ſerpent, on ſent les peines de la folie, peines à chaux & à ſable. Regarde *Samſon*, il s'abandonna à une femme en *Gaza*, & une autre fut cauſe de ſa captivité, de ſa cecité, & de ſa mort, auſſi pour être bien amoureux, il faut décheoir de ſa vertu, devenir captif, être aveugle, & puis mourir : *Donna ma fatto, Donna ma difatto*, dira en étendant le jarret, le malheureux qui en viendra là à l'imitation de l'Italien, qui mouroit de la vérole.

Es regnes des bons Rois *Aza* & *Joſias* (mon ami) tous les ruffiens furent extirpés en leur Royaume. Par les loix de *Numa Pompilius*, la putain ne devoit approcher du Temple de *Junon*,

*non*, & ſi elle outrepaſſoit l'ordonnance, elle devoit avoir les cheveux coupés, & ſacrifier à la Déeſſe un agneau fémelle. L'Empereur *Macrin* faiſoit brûler tous vifs attachés enſemble les pauvres conflagrans : *Marc Aurelle* fit démembrer vif un ſoldat qui avoit couché avec ſon hôteſſe, par le moyen de deux arbres joints enſemble, auſquels il fit attacher les jambes. Entre les *Ægyptiens*, l'homme adultere avoit mille coups de verges, & la femme le nez coupé, par la Loi de *Zeleucus*, les *Locriens* leur crevoient les yeux, & en certain tems à *Lacedemone*, les parties péchereſſes de l'adultere ont été attachées par le Bourreau en Public : Par la Loi même de *Muhamed*, les adulteres ſont condamnés en cent coups de bâton : Si à *Conſtantinople* le Chrétien eſt pris avec la Chrétienne, on les mene chez le *Cadi*, & delà on les monte, tous deux ſur chacun un âne à reculons tenans la queuë au lieu de bride, & leur met-on des tripes ſales ſur la tête, leur en barbouillant le viſage, & ainſi accommodés, le Bourreau les conduit par toute la ville, ſuivis des petits enfans qui leur jettent mille vilennies, ſi c'eſt de Turc à Chrétienne, ou de Chrétien à Turque, on les fait mourir : En ſomme en quelque état qui aye jamais été bien policé, s'ils n'ont été punis de mort, on les a châtiés par quelque peine exemplaire & honteuſe pour toute leur vie : *Pytagore* diſoit : *Adultera offendit natalitios Deos, ut quæ domui & cognationi non germanos auxiliatores ſed ſpurios exhibeat : Perfida eſt erga naturæ Deos, per quos juraverat unà cum parentibus & cognatis ſuis ſe conjuncturam legitimè cum marito ad*

*vitæ*

*vitæ communionem & liberorum procreationem. Et in patriam quoque peccat, non perſiſtens in ejus ſtatutis. Hoc nefarium omni venia prorſus indignum eſt.* Pour le moins leur faut-il la punition *Termerienne*, la vengeance de *Neoptoleme*.

Mais perſonne n'a jamais fait le trait de *Salæhe*, il ſe joua avec ſa Belle-ſœur, & violant par ce moyen la défenſe d'adultere, faite par lui en ſon Etat, il voulut ſubir la peine indicte aux infracteurs d'icelle, qui étoit d'être brûlés tous vifs. Bien qu'il fut Prince Souverain, bien que les *Crotoniens*, ſes Sujets, s'oppoſaſſent à ſon deſſein, & que le ſupplice fût cruel, il le vouloit endurer. Les hommes de ce temps font au contraire, ils défendent le mal en public, & le pratiquent ſecretement: fort à propos leur pourroit-on dire comme le Loup aux Bergers, qui les allant viſiter dans leur loge, les trouva qu'ils mangeoient une brebis: Et bon Dieu, dit-il, ſi je faiſois ce que vous faites, combien crieriez-vous, vous autres après moi.

Notre Pedagogue dit, que ceux qui défendent ainſi une choſe, de laquelle ils ne ſe gardent eux-mêmes, reſſemblent au Capitaine, qui diroit à ſes Soldats qu'ils allaſſent combattre un ennemi, auquel il ſe ſeroit déja rendu. Or *Eraſte*, toi qui es Chrétien, tu te laiſſes précéder aux Ethniques; l'un s'eſt crevé les yeux pour obvier à ce mal, un autre s'eſt cicatriſé le viſage; quelque autre, ſelon la vertu de ſon temps, s'eſt précipité dans la Mer; & pluſieurs comme cela: & toi tu as voulu enlever une femme, d'entre les bras de ſon mari; ta continence & modeſtie ſont bien éloi-

gnées

gnées de celles *d'Alexandre :* Envoye-moi, écrivoit-il à *Theodorus*, frere de *Protheas*, la jeune fille Muſicienne que tu as pour ſix mil écus, que ce porteur te donnera, ſi ce n'eſt que tu en ſois amoureux : & comme il ſe rendit épris d'une jeune fille, qui jouoit fort bien de la flute, laquelle avoit été menée en maſque en ſon logis par *Antipatride*, il lui demanda s'il étoit amoureux de cette garce ; & comme l'autre lui répondit qu'oüi, bien fort, il s'en abſtint, & ne la voulut toucher. Voilà un Monarque qui avoit de l'amour, auſſi reſpectueux que continent ; ce ne ſont pas de tes procédures. Tu euſſes enviſagé *Panthée*, ſi elle eut été entre tes mains ; la femme de *Darius* ſa priſonniere, n'en eut pas échappée.

C'eſt où la raiſon fait paroître ſon luſtre, quand elle a à combattre la paſſion ; la vertu n'eſt pas vertu, ſi elle n'a rien qui lui réſiſte : mais au lieu d'être ferme, tu t'es laiſſé aller, & n'as pas voulu faire mentir le Proverbe, qui dit : que *Le coſe d'amore che ciecco è putto vogliono eſſer guidate à la faciuleſca & à la ciecca.* La peine *d'Ixion* t'étoit dûë, mais tu en as été préſervé ; penſe outre cela aux regrets que tu euſſes eu, d'avoir du mal par ta faute ; car comme le chaud & le froid de la fiévre, qui ſont en nous-mêmes, ſont plus mal-aiſés à ſupporter, que celui de l'Eté, ou de l'Hyver, qui ſont extérieurs ; ainſi la peine que nous ſouffrons par notre vice, eſt plus violente que celle qui nous arrive accidentellement.

Il eſt temps, *Eraſte*, de s'amender & de quitter

ter la bande de ceux deſquels *Platon* a dit, que l'Ame ſera tranſmiſe dans le corps des Aſnes.

*Chi metti il pie ſu l'amoroſa pania*
*Cerchi intrarlo è non vinueſchi l'ale*
*Che non è in ſomna Amor ſe non inſania,*
*A giuditio de ſavi univerſale.*

Imite donc les Serpens, ſucce le fenouil de la parole de Dieu, pour te dépouiller de la vieille peau du vice : Fais comme les Hirondelles, prends l'éclair de la raiſon pour guérir le mal des yeux que le feu & la fumée d'amour t'ont fait : Tuë, mon ami, tuë la Chimere, comme *Bellerophon.* Et d'ici en çà, parce que tu es ſujet à t'engluer, évite les occaſions, le petit Vers dit :

*Non facile eſuriens poſita retinebere menſa,*
*Et multa ſaliens incitat unda ſitim.*

Si d'aventure quelque gourgandine t'agace, (car d'être ravi comme *Tithonus*, ou *Buccon*, tu n'es pas aſſez beau) n'aye point de honte, dis-lui hardiment comme *Creon* dans la Tragédie *d'Euripide :* Imite *Hippolyte* & *Peleus*, renvoye-moi *Phryné*, comme fit *Xenocrate*, mais en tel cas, mon enfant, *Hoc opus, hic labor eſt.*

Une autre grande précaution à ce mal, eſt de n'être pas oiſif, & où le corps ne peut agir, donner de l'exercice à l'eſprit, à quoi il ſe plaiſe, car les voluptés de l'ame étant plus grandes, feront oublier celles du corps, qui ſont plus petites. Regarde ſi les plaiſirs

*d'Alexandre*

*d'Alexandre* n'ont pas été d'un autre goût, que ceux de *Sardanapale* ? Que pour en juger on voye ſeulement les tombeaux de l'un & de l'autre, on aura tantôt choiſi ſur celui-ci, on trouvera cette pauvre malotruë Rime.

*Demeuré m'eſt ſeulement ce que j'ai,*
*Paillardé, bû, yvrogné, & mangé.*

Sur cet autre, ces fieres paroles :

*Ce bronze étant d'Alexandre l'image,*
*Tenant à moins les yeux & le viſage,*
*A Jupiter ſemble dire, pour toi*
*Retien le Ciel, car la Terre eſt à moi.*

Hors l'honneur encore, qui eſt le premier des contentemens pour le monde, les ſciences apportent une volupté indicible, & de longue durée. *Archimedes* (après avoir inventé le moyen, pour averer combien l'Orfévre avoit dérobé d'or, ſur la Couronne que *Hieron* lui avoit donnée à faire,) fut ſi ravi d'aiſe, que ſe jettant hors du bain, il s'en alloit criant comme un fou çà & là, je l'ai trouvé, je l'ai trouvé ; ce que jamais friand ni amoureux n'ont fait. On ne les a point oüis crier de joye : j'ai mangé, ou j'ai baiſé. Mais le dernier, le plus grand, & le plus ſalutaire remede, eſt que tu dies :

*Tu che vedi miei mali indegni & empi*
*Re dal Cielo inviſibile, immortale,*
*Soccori à l'alma deſviata e frale*
*E'l ſuo diffetto di tua gratia adempi.*

Voilà, mon petit *Limne*, nos diſcours parmi les ondes, mais s'ils tombent en autres mains que les tiennes, entre gens qui ne me connoiſſent point, ils ne faudront jamais de dire que je ſuis *de frigidis*, au Sexe féminin, beaucoup plus tributaire que bon payeur. Or en toute humilité, je les prie de n'en croire rien, & être avertis que je reſſemble aux anciens Habitans de *Majorque* & *Minorque*, leſquels lorſque les Pirates leur enlevoient quelque femme, donnoient fort librement trois ou quatre hommes pour en retirer une ſeule, pouvant dire avec le bon Jardinier :

*Fortunato il ter ren, ch' al mio governo*
*Che piu del di vi aſſatigo la notte,*
*Ne per molto zappor la ſtate e'l verno*
*L'invitte forze mie ſon ſceme o rotte,*
*Quei che torment an l'alme nel inferno*
*Non dan con tal poter qual io le botie.*

N'y a eu labourage de *Buzygion* ou de *Sciros*, qui ait valu le mien : Mais de vrai, la licence de mon inclination, eſt bridée par la Loi, qui fait que je retire, & mes yeux, & mes penſées, de celles à qui le nombre de Seize appartient ; deſquelles, mon ami, il y a belle quantité par tout. Nous voyons tous les jours naître quelque nouveau figuier dans le voiſinage, profiter & élever bien ſes tiges : *Cereſtie*, ainſi jadis nommée, s'étend maintenant de l'un Pole à l'autre. On donne aujourd'hui des paraphemes aux Maris ſi gayement, qu'il ne faut conſulter *Ulpian* de *Jure dotali*, en la Loi *Si ego*, pour ſçavoir ſi de

droit

droit ils leur appartiennent. L'art de *Theſſalie* ſe pratique, & toutes ſortes *d'Amblothridions* ſe met en uſage : voilà l'état du monde.

Mais tu trouveras par aventure mes diſcours trop longs ; la cauſe en eſt, que je veux que tu ayes l'ecſphraſe, le procès verbal, le diſcours entier de notre Cour.

Revenons à la Navigation. Etant délogés de l'Iſle, nous ſinglâmes vers le *Cap de bonne Eſperance*, & employâmes trente jours pour y aller, doublâmes ledit Cap à la vûë de la terre ; & icelui doublé, endurâmes force vent, n'étant pas ſans cauſe, qu'aucuns l'ont nommé le Cap des Tourmentes. Dudit Cap nous eûmes toujours mauvais temps, juſqu'à l'Iſle *Sainte Helene*, & mîmes quarante-ſept jours à nous y rendre. A laditte Iſle nous jettâmes nos ancres, & y ſéjournâmes neuf jours. Ce fut là, *Limne*, où nous fumes aſſaſſinés, à profit de l'excellent *Autolecite Machalik*, ton ancien ami, car comme il commença à ſentir que nous approchions du bout de notre courſe, que nous pourrions bien-tôt ruer en cuiſine, voilà le galant en ſon jeu : Tu euſſes dit que c'étoit un des oiſeaux de *Pſaphon*, ou quelqu'un de ces pendarts, qui avaloient les crachats de *Denis* à *Syracuſe*. As-tu jamais oüi le *Paraſitto*, qui dit au Capitan : *Son ſommerſo nel pelago de le voſtre argutie, Che ſcampanate faran l'hiſtorie de la bona memoria di voſtra Signoria, Si deven poner in libri le manifatture de la veſtra virtù*, & mille coyonneries de cette nature : le compagnon faiſoit de même, gentil *Detymon*, bon Diſciple de *Bion*, excellent en l'art.

Regarde, je te prie, puiſqu'il ſe trouve des gens ainſi faits dans un méchant batteau, combien il y en doit avoir aux priſées Cours des grands Princes. Je connois en celle de *Voxeguixama* une infinité de *Galba Romains*, qui faiſoient ſemblant de dormir, ſi un homme de qui ils eſperoient de l'argent, ſe joüoit avec leurs femmes, encore qu'ils le viſſent: ames viles, nouveaux *Mellanthies*, qui n'ont point de honte, d'idolatrer un malotru pour un morceau de pain, & font les glorieux auprès des gens de bien. Ceux qui leur donnent & aiment leur chanſons Agathoniennes ſemblent bien (comme quelqu'un a dit) aux arbres plantés en lieu inacceſſible, leſquels ne rapportent de fruit que pour les Geais & pour les Pies.

Au partir de là, nous paſsâmes ſous la ligne, & allâmes droit aux *Canaries*, que nous découvrîmes le cinquante-neuviéme jour, après être partis de *S. Helene*, durant leſquels il ne ſe parloit parmi nous, que de réjouiſſance: *Methiſe* entre autres, s'egayoit avec les pieces du *Canarien*, & tant y employa de tems avec *Ghozez* & ſes compagnons, que tout fut vuide, tellement qu'il falut crier *Evion* juſqu'à ce que nous fumes arrivés. Nous vîmes de loin le pic de *Teyde*, qui eſt dans la *Tenerife*, lequel notre *Canarien* nous fit appercevoir, & par curioſité voulans faire comparaiſon de ſa hauteur, à celle de *Figenoïama*, laiſsâmes notre route & allâmes là qui étoit droit à l'Oueſt-Nord-oueſt. Quelques-uns monterent ſur ladite montagne, & entre les autres, ledit *Ghozez* qui juroit comme un malheureux,

malheureux, qu'outre les ſept *Canaries*, il voyoit l'Iſle prétenduë de *S. Borondon*, bien que ceux qui en ont parlé, ſe l'imaginent à cent lieuës de-là, Mais

*Sempre à quel ver ch' a facia di menſogna,*
*Dio l'hom chiuder le labra quanto puote.*
*Però che ſenza culpa ſa vergogna.*

Quant à moi, je ne ſerai jamais bon *Hallopante*, car je n'ai pas aſſez de mémoire.

Or d'autant que notre *Canarien* étoit de *Saint Chriſtophe*, il y fallut aller, & bien que nous euſſions eu plus de plaiſir en la grande *Canarie*, nous nous arrêtâmes-là, à cauſe du bon recueil que les parens dudit *Canarien* nous firent, & y établimes notre ſéjour entier, juſqu'à ce qu'il nous fallut lever l'ancre, lequel ſéjour fut de deux mois & demi, employez aſſez otieuſement, non par *Socher* qui avoit des affaires; mais de nous, n'ayant trouvé là perſonne à qui nous puſſions parler, que quelques Maîtres d'école que l'Evêque de la grand *Canarie* y avoit envoyez, & quatre ou cinq femmes. Quant à ceux qui aimoient à boire, ils ne s'y ennuyoient point. Nous pour tout y paſſions quelquefois le tems, à un jeu qu'ils nomment les Echets, comme auſſi au tablier qui ſe pratiquoit dès le tems du bon homme *Platon*; car il dit, que notre vie eſt ſemblable à ce jeu-là, où il faut que le Dé die à propos, & que le Joueur uſe bien de ce qui ſera échu audit Dé, que de l'accident du ſix ou du quatre (qu'il compare à ce qu'il plaît à Dieu nous envoyer) cela n'eſt pas de notre

puiſſance ; mais de faire notre profit de ces évenemens-là, & iceux colloquer comme la table au jeu en lieu à propos, c'eſt à nous d'y bien aviſer.

Etant ainſi de loiſir : Une de ſes femmes fit voir à *Rophé* un livret, qui lui étoit dédié, fait de nouveau par un de ſes Pédans, dont il ſortit de ſa rumeur à bon eſcient ; car ledit *Rophé* ſemblable à *Philoxene*, qui aima mieux être remis dans les carrieres, que d'approuver les méchans vers de *Denys*, dit à celle qui le lui avoit donné, qu'il ſeroit plus à propos, de voir ſon image dans quelque piece de haute lice qu'en une méchante piece, tiſſuë de mauvaiſe laine, où les nuances étoient ſi mal rapportées, qu'il ne la pouvoit comparer qu'aux termes chafourrés d'un jeune Peintre.

Je n'ai fait état de votre livre (lui dit-il) Madame, que comme d'une ſalade que je n'avois pas entrepris de manger : C'eſt pourquoi je me ſuis contenté d'en trier les limaces & chenilles ſeulement, afin de vous les faire voir ſans éplucher par le menu les racines ameres, le gravier ou les fétus, qui y ſont de reſte : Voyez mes côtes, & jugez ſi à moi à qui toutes viandes ſont bonnes, la choſe eſt de mauvais ſel : ſi ne l'ayant que léchée, j'ai craché mon ſaoul, que pourront faire les frians & gens de bon goût, qui y mettront les déſirs bien avant, je m'aſſure qu'ils n'ont jamais ſavouré d'aloès, ni de coloquinte ayant tant d'amertume ; & qu'ils donneront toutes ſortes de malédictions au Droguiſte qui a mis cette marchandiſe en vente : Surquoi le Pédant (qui par aventure déſiroit que la Dame eut

bonne

bonne opinion de lui) se mit à dire injure, & faire rodemontades *Espagnoles*, (pédantesques toutesfois) sans que le pauvre *Rophé* répondît jamais rien, fors qu'il lui conseilla, que pour purger sa colere, il allât prendre médecine en *Anticyre*.

C'est le vrai du vrai, *Limne*, qu'à cette heure les fleuves de *Parnasse* sont débordés, que les flots débridés de sa doctrine, renversent les ponts & les écluses d'ignorance, tout le monde se mêle de faire des livres, & le bon est, que bien que ces gens-là ressemblent à l'airain de *Dodone*; que les conceptions de leurs ames soient si foibles, qu'elles n'engendrent que des moles pleines de difformité, & qu'en brossant tous leurs discours on n'y puisse lancer une seule bonne piece: ils croyent toutesfois être fort habiles, ne connoissent pas que picorant ça & là les écorces des bons livres pour couvrir le ver moulu, né en leur domaine, la différence du bois fait connoître le larcin, détruisent malheureux la sente du bien dire par le cathare de l'ignorance.

Ceux-là sont pardonnables, qui pour passer le tems, brouillent le papier, bien aises de faire voir à quelque ami, leurs exercices, & gardent tout par devers eux; mais mettre au jour une méchante piece & lui donner nom d'œuvre, cela est prevôtal.

Or voici arriver un grand déplaisir au moins à *Socher* & à moi; voilà nos affaires toutes sans dessus dessous, il n'y eut plus moyen de régir notre peuple, presque tous devinrent insensés, c'étoit (mon ami) comment appellez-vous cela, les *Menades* qui célébroient les

*Orgies.* Ces pauvres gens n'avoient jamais bu de vin, fors le goût qu'ils en avoient pris des deux pieces du *Canarien*, tellement qu'en trouvant à ſouhait du plus excellent qui ſoit au monde, ils ne faiſoient aucun travail, aucune réparation au vaiſſeau, toujours Fêtes, *Oſcophories*, *Trieterices*, *Mardigras*, cela étoit à tous les jours : Je ne m'étonnai pas pour le commencement ; mais quand je vis qu'ils prenoient cela en coûtume, ſans intermiſſion & par ſi long-tems, j'eus opinion qu'ils ne s'en déferoient jamais ; & le pis fut qu'ils proteſterent ne partir, que nous ne miſſions proviſion de ce piot dans notre navire ; m'attendant bien, ſi cela étoit, qu'il nous arriveroit ſouvent de n'aller avant ni arriere ; que le bon pere entortilleroit nos voiles & cordages de lierre, comme les rames du vaiſſeau, ſur lequel on le menoit en *Naxe*, ou ailleurs ; je prévoyois tellement notre incommodité, que j'euſſe voulu que vigne n'eût jamais été plantée, & que le bon âne ſe fut endormi, qui ayant brouté ſes rejettons, apprit qu'il la falloit tailler. Ce qui me faiſoit plus de peur étoit qu'ils s'entrebattoient à tous les coups, ou nous feroient à nous-mêmes, comme les Paſteurs du Chammattique à *Carion*, tellement que ces *Omeſtes Meneles* étoient à craindre ; quant à *Liæus* & *Corius*, mes bons amis, ils me donnoient du plaiſir à toute reſte, mais quoi que ce fut, la *Clitorie* s'il eſt vrai, ou la *Dionyſias* nous euſſent été bien néceſſaire. Le bon pere s'appelle *Nyſée*, ce dit-on, parce qu'il incite à la fureur ; *Jacche* d'autant qu'il enſeigna à crier & mener bruit, l'un & l'autre

l'autre étoit bien pratiqué par nos gens. On lui allume des lampes en ſes ſacrifices, cela leur étoit fort propre ; car ils n'y voyoient gueres. La Pie lui eſt conſacrée, cette Muſique s'accordoit avec la leur. Et de vrai, diſoit *Methiſe* en buvant : ſi les Compagnons Anges *Aruth* & *Meruth* trouverent d'auſſi bon piot, il ne ſe faut plus étonner s'ils ſe jouerent avec leur Hôteſſe ; & ſi pluſieurs ont mieux aimé devenir aveugles, que de n'en point boire.

*Perdere dulcius eſt potando quàm ut mea ſervem*
*Erodenda pigris lumina vermiculis.*

Diſoit *Fuſcus* au Medecin.

Voilà l'état où nous étions ; mais il arriva un bon remede, c'eſt que nos Biberons furent ſi malades, qu'ils ne cuiderent pas s'en relever, & mieux inſtruits par la douleur que par la raiſon, furent enſeignés de ne ſe charger pas tant.

*Socher* ayant pris langue du lieu, où il pourroit mieux vendre ſa marchandiſe, & été averti que la *Flandre* lui ſeroit plus propre qu'autre Pays, ſe pourvut de tout ce qui lui étoit néceſſaire pour prendre cette route, comme auſſi nous fîmes ; & nous habillâmes à *l'Eſpagnole ;* tellement qu'ainſi préparés nous délogeâmes au premier bon vent, lequel nous chaſſa fort bien juſqu'au *Golphe de Las Yegas*, & ne mîmes que dix-huit jours à y aller ; mais de-là en avant nous eûmes le tems ſi mauvais, que nos Pilotes, quelque ſcience qu'ils euſſent faits, demeurerent quarante jours ſans découvrir aucune terre.

Le

Le quarante-quatriéme nous abandonnans à l'Oueſt, nous apperçûmes une Côte, en laquelle trouvans de l'abri, & bien haraſſés nous jettâmes nos ancres; tous réſolus n'en pouvans plus de nous renger au premier Havre que nous trouverions. Nous ſortîmes de notre eſquif & allâmes à terre, où nous rencontrâmes des hommes, auſquels nous nous enquîmes en quelle Contrée nous étions; mais ils ne nous entendoient point, bien que *Rophé* & moi parlaſſions à eux *Eſpagnol* & *Italien*, enfin reconnoiſſant par nos geſtes que nous nous enquérions de retraite, ils nous dirent par pluſieurs Schohama, Schohama, & nous montroient à la main gauche une pointe de Mer qui s'avançoit entre deux terres, autre choſe ne pûmes nous entendre ne apprendre d'eux; tellement que nous nous en retournâmes au Vaiſſeau, & y étant cherchâmes dans nos Cartes, eſquelles nous ne trouvâmes point de Schohama. Le lendemain nous approchâmes notre Vaiſſeau de cette pointe (où la Rade étoit fort bonne) en laquelle ayant demeuré trois ou quatre heures ſeulement, nous vîmes ſortir de terre un Pécheur auquel nous allâmes, qui entendant à peu près ce que nous voulions dire; pratiqua ce bon enſeignement.

*Studiſi ognum giovare altrui, che rade*
*Volte, il ben far ſenza il ſuo premio ſia.*

Et ayant reçu de nous vingt reals, nous mena à une lieuë de là, où nous reconnûmes un beau Havre, dans lequel y avoit quantité de Vaiſſeaux, & au devant une Ville, laquelle

le nous n'avions pu voir de loin, à cauſe d'une ance qui la couvroit.

Allant audit Havre, il nous paroiſſoit de tous côtés un fort bon Pays & agréable, même quantité de vignes, à la vûë deſquelles ce paillard *Methiſe* treſſailloit d'aiſe, & comme je lui diſois qu'il ſe ſouvînt des *Canaries*, ce n'eſt pas, faiſoit-il, que j'aime tant à boire; mais c'eſt que je crains les *Amphishenes*, & me réjouis de ce qu'il y a moyen de les tuer en ce Pays. Si vous penſiez auſſi que je vouluſſe faire comme *Micene*, qui tua ſa femme pour avoir goûté du vin, ou faire mourir de faim quelqu'un pour l'ouverture d'un celier, comme on fit jadis une Dame Romaine, je ne le hais pas aſſez pour cela; mais puiſqu'en ſonge même, la vûë de la vigne eſt ſigne de bon préſage, témoin celle qu'*Aſtiages* voyoit ſortir du ventre de Madame ſa fille; je trouve que la vérité de la choſe doit infiniment réjouir, & ne ſerois point marri que les raiſins de ce Pays, (ſi nous avons à y faire demeure) ſemblaſſent ceux *d'Eucarpe*, un ſeul deſquels étoit ſuffiſant pour charger une charrette, ou que leſdites vignes portaſſent deux fois l'an, comme celles des Côtaux de *Smirne*; bien aiſe ſi je trouve que la mauvaiſe coûtume de *Staphile*, ne ſoit venuë juſques ici.

Ayant bien reconnu toutes choſes, nous nous en revînmes au vaiſſeau, & le lendemain allâmes nous ranger devant la ville, où étant, & après l'avoir ſaluée, mîmes pied à terre en bonne compagnie, car il accourut quantité de peuple à notre deſcente.

Or, comme nous parlions enſemble notre langue

langue naturelle, il y eût un petit homme paſle, ayant la tête longue & platte, le nez aſſez grand, qui s'adreſſa à nous, & nous dit en *Eſpagnol:* Vous venez de lointain païs, Meſſieurs, à qui *Rophé* répondit, nous ne ſçaurions pas de plus loin, ſi nous ne deſcendions du Ciel. Je le connois bien, dit-il, car j'entens un peu votre langue, j'ai été autrefois en votre païs avec un *Portugais*, & j'ai demeuré trois mois à *Finda*, où je tombai malade: je m'offre à vous rendre tous les bons offices que vous deſirerez de moi. Ce fut un bon coup d'avoir trouvé cet homme ſi à propos, lequel nous fit entrer en la ville, & nous mena en une Hôtellerie, où nous le careſsâmes tant, & lui fîmes tous des preſens ſi agréables, qu'il ne nous abandonna plus: Notre *Melits* (ainſi ſe nommoit-il) fut toujours avec nous, nous lui demandâmes comment ſe nommoit le Royaume ou Seigneurie où nous étions, & quel étoit auſſi le nom de la ville, à quoi il nous répondit, que pour le regard du Royaume, il n'avoit point d'autre nom que le Royaume du grand Roi, lequel étoit un des plus beaux du monde, compoſé de grandes Provinces, & terres qui avoient des noms particuliers, que le païs où nous étions ſe nommoit *Schoham*, & la ville *Schohama*, belle & riche, peuplée d'habiles Citoyens de toute qualité, ſoit Eccléſiaſtiques, gens de Juſtice, ou Marchands, que pour ſon regard il étoit *Saliemite*, à quoi *Rophé* lui répondit, vous êtes donc du païs Pacific, car ſelon les Septante, Salem ſignifie paix, je ne dis pas *Salemite* (repliqua-t-il) mais bien *Saliemite*, païs de bruit plutôt que

de

de ſilence, toutefois contrée commode, remplie d'honnêtes gens, & de choſes rares que je vous veux faire voir, laquelle ſe nomme *Salieme :* il nous apprit à peu près par le vêtement & le port à reconnoître les qualités des hommes, & nous enſeigna que quant aux Eccléſiaſtiques & gens de Juſtice, ils portoient des robbes longues, néanmoins diverſement faites, deſquelles il nous fit remarquer la différence : que les Marchands uſoient de manteaux : qu'il y avoit une autre ſorte de gens qu'on nommoit Gentils-hommes, qui n'habitoient guéres dans les villes, deſquels la plûpart étoient vêtus de ſoie, mais qu'ils avoient cette marque particuliere, qu'ils portoient tous au col un Ecuſſon, ſur lequel étoient engravées ou portraites les armes de leur maiſon ou leur deviſe ; que ceux qui avoient quelque qualité remarquable faiſoient de même, coutume toujours ſuivie depuis l'an deux cent cinquante-neuviéme de la fondation de *Rome*, & commencée par *Appius Claudius*, deſquels Ecuſſons étoient venus les Clypées, ainſi nommés à cauſe de leurs gravures, les robbes à l'imitation des *Romains*, les manteaux venus des Grecs.

Nous fîmes aſſez long ſéjour en ce lieu, parce que la demeure y eſt agréable, le climat beau, l'air ſerain, les vivres bons, quantité de peuple, & chacun excellent en ſon art, bons Théologiens, qui font le ſervice divin en langage vulgaire, imitateurs de *Themiſtocle*, qui condamna à la mort un Heraut du Roi de *Perſe*, pour avoir parlé autre langue, que la ſienne propre & naturelle : Le Peuple bien inſtruit

ſtruit & fort dévot, qui, toutefois, ne donne point de tuiles d'or à *Apollon*, gens qui ont grand ſoin des mœurs de leurs enfans, ont appris que par la loi *Falcidia*, ſi le fils de famille étoit condamné au ſupplice pour quelque crime, le pere étoit banni pour l'apparence qu'il y avoit qu'il ne l'avoit pas bien corrigé en ſon enfance, y prenant garde, comme ſi elle ſe pratiquoit.

Notre *Socher* y fit la deſcente de ſes marchandiſes, y trouva la vente bonne comme auſſi les troques, & moyen de faire ſa nouvelle charge avec grand profit, de ſorte qu'il s'arrêta là pour n'en partir, que nous ne repriſſions la route du *Japon*.

Quant à nous, puiſque nous avions *Melits*, nous étions bien-aiſes de nous promener, auſſi deſiroit-il infiniment nous mener en ſon païs, & puis (laſſés de la mer) ſur laquelle nous avions couru quatre mille ſept cent lieuës ou environ, la terre nous étoit fort agréable: & parce qu'en tout le chemin nous n'avions trouvé que des Mores ou Bazanés, nous croïons être revenus au *Japon*, en voyant du Peuple blanc: & retrouvant l'air de même température que le nôtre, pour être les élévations preſque égales, il nous ſembloit être ſortis de maladie, & avoir recouvré une parfaite ſanté.

Nous laiſsâmes donc nos *Cerdoens*, & ſous la conduite de notre guide, prîmes notre chemin vers la terre *Salieme*, qui pouvoit être à quatre ou cinq journées de là, à la premiere deſquelles étant au logis ſur les ſix heures du ſoir, nous vîmes arriver un de ces gens qu'ils nomment Gentils-hommes; dont je fus bien-

aiſe,

aiſe, car nous n'en avions point rencontré encores: il entra dans l'Hôtellerie avec trois chevaux, mit pied à terre, & nous ſalua à la façon du païs, & parce qu'on nous fit ſouper enſemble, & que nous étions étrangers, il nous parla aſſez librement de la fortune, laquelle néanmoins il ne prit pas dès le commencement, il nous diſcourut qu'il avoit été homme de guerre deſireux d'acquerir du bien, ayant pour cet effet forcé ſon courage, que la fortune à la vérité, lui ouvroit les bras, mais, que ſa magnanimité avoit ployé ſous le faix, fait banqueroute au deſſein, deſorte que ſes éclats n'ayant pû durer, l'inclination naturelle l'avoit emporté, & avoüoit qu'il étoit devenu *Epicurien* des premiers diſciples *d'Ariſtippe*, de la bande de ceux qui diſent qu'ils ne ſont bons eſcrimeurs, bons Orateurs, bons Magiſtrats, ne Gouverneurs de Peuples, mais aimans à ſe donner du bon tems, à bailler tout contentement & agréable chatoüillement à leur chair, tant que l'aiſe & le plaiſir en regorge juſques à l'ame, qu'à la vérité, quelque choſe logeoit en ſa penſée, qui le tourmentoit, à cauſe de certains maux qu'il avoit faits, & eu envie de faire, & ſçachant bien que: *Tandem juſtitia obtinet*, que les Dieux concluent chez *Homere*, que

*Ce n'eſt vertu de faire œuvre illicite,*
*Car le boiteux attrape enfin le vîte.*

Il étoit toujours en doute, toujours tremblant, & alloit en conſultation pour apprendre quel ſeroit le ſuccès de ſa vie, à quoi *Rophé* lui dit, ſans que vous dépendiez de l'argent

gent davantage, ne que alliez plus loin, fiez vous ſur moi & ma parole, que voilà un Livre qui vous dira infailliblement ce que vous deſirez ſçavoir : Ouvrez-le, & liſez au hazard de l'ouverture : Ce que vous trouverez, ce ſera la réponſe de votre demande, ce qu'il fit, & les premieres paroles qu'il rencontra, furent celles-cy.

*Chi noce altrui, tardi, ò per tempo cade*
*Il debito a ſcontrar, che non s'oblia,*
*Dice il proverbio, che à trouarſi vanno*
*Gli huomini ſpeſſo, e i monti fermi ſtauno.*

Dont il fut fort étonné, & pria *Rophé* qu'il fît encores un eſſai, ce qu'il lui accorda & lui preſenta un autre petit Volume, où le pauvret au commencement de la page trouva.

*Non poterit fugiſſe Deos qui turpia patrat,*
*Sit licet Iphito multò velocior ipſo.*

A ce ſecond coup, il fut ſi troublé, que ſes chevaux ayant repû, il partit ſans dire garre, & fit un trou à la nuit.

Nous délogeâmes le lendemain, & traverſâmes un païs fort agréable, prenans un plaiſir extrême, de voir à toute heure quelque choſe nouvelle, arrivés à un grand village où nous fîmes notre gîte, nous rencontrâmes encores deux Gentilshommes, qui voyageoient enſemble, dont l'un portoit en ſon écu un terebynthe, & les paroles étoient, *ecco mi*, ſans autre choſe; de l'autre, la deviſe étoit bien biſarre; car c'étoit une ratte de quelque animal, qu'on appelle en Langue Latiale *Splen*, & les paroles

*Thyrſigier*

*Thyrſigier non Bacchus*, *Rophé* philoſophoit ſur cette ratte, & n'en pouvoit rencontrer l'explication, tellement que nous jugeâmes qu'il y avoit quelque ſens myſtique là-deſſous. Ces deux hommes ne parloient que de combats en gros, en détail, à cheval, & à pied, & nous vouloient bien faire entendre qu'ils avoient fait de hauts exploits, bien que nous ayons ſçû depuis que l'un s'en étoit tant ſoit peu mêlé, & l'autre, rien du tout que de parole : toutefois, ils nous euſſent volontiers dit comme le Capitan. *E il mondo in pericolo quando io torcio il muſo, fuggiuogli piu valoroſi ſi io rabuffo le ciglia, facia venire il cantaro con l'arcigno del volto*, tellement que les conſiderant, il me ſembloit que je voyois la vanité peinte en un tableau, que les vieilles bonnes gens ont appellée, *Voluptas ſtultè oſtentando quæ ſua non ſunt, aut jactando quæ minimè vera ſint, & impudenter mentiendo, vitium ſummæ ſtultitiæ argumentum :* A bon eſcient, Compere, ces compagnons, *Centones farciebant.*

Voilà d'étranges gens (diſoit *Opadin*) je pardonne dès meshui à *Clitus*, qui pour avoir mis à fonds quelques galeres près *d'Amorge*, ſe fit appeller *Neptune*, & porta le trident ; à *Demetrius* qui ſe laiſſoit nommer *Jupiter*, & les Ambaſſadeurs qu'on envoyoit vers lui *Thœres* ; à *Liſymache*, qui diſoit qu'il touchoit du bout de ſa lance au Ciel ; à *Clearche* qui porta en ſa deviſe la foudre, & appella un de ſes enfans le tonnerre ; au jeune *Denys* qui ſe diſoit fils de *Phœbus* & de *Doris*, & au vénerable *Salmonée*, puiſque ceux-ci de qui le nom n'eſt pas connu à deux lieuës de leur village, enfans

de l'ignorance, oſent ſe mettre ſur la préſomption, & n'ont pas appris les pauvres, que *A cader va qui troppo ſale.*

C'eſt merveilles (*Limne*) de voir (comme nous avons vû en notre voyage) de jeunes gens, qui ne ſçavent pourquoi ils ſont au monde, ſi mal nourris, qu'ils ne pourroient rendre compte de leur nom, avoir auſſi bonne opinion de leur perſonne, autant de vanité & de gloire, que les plus ſuffiſans du monde, faire auſſi bonne mine, que s'ils ſçavoient tous les ſecrets de la bonne femme *Egerie* (car elle eſt vieille à cette heure) appaiſer les foudres, tirer *Jupiter* du Ciel, pauvres garçons qui reſſemblent à l'épi qui tient la tête haute, parce qu'il eſt vuide de grain, aux vaiſſeaux qui retentiſſent, d'autant qu'il n'y a rien dedans, de ceux dont parle le Divin, quand il dit que : *Il maeſtro dalle ceremonie non ſa tante pretarie intorno al Papa in capella quanti fanno atti col capo quando parlano ò aſcoltano chi favella*, bons grimaſſeurs.

Le jour d'après, nous allâmes dîner au village de la Dame *Hinckende*, femme curieuſe, & d'eſprit vif, laquelle ayant entendu qu'il y avoit des Etrangers à l'Hôtellerie, des gens de l'autre monde, car quelques-uns nous nommoient ainſi, elle manda à notre Hôte qu'elle deſiroit nous voir, & qu'il nous fît trouver bon de l'aller viſiter, à quoi nous ne voulûmes faillir, ſoit par devoir, ſoit par curioſité, car nous n'avions point enviſagé encore de femmes de qualité : nous y allâmes donc avec la conduite de notre *Melits*, ſans lequel nous ne pouvions entendre ni être entendus : Etans

chez

chez elle, & conduits dans ſa chambre, nous fûmes fort conſiderés de toute la compagnie, & après nous avoir reçus avec honneur, elle nous fit force queſtions de notre païs, & de la ſituation d'icelui, de nos coutumes & façons de vivre, & ainſi continua, juſqu'à ce qu'une Dame étrangere arriva, qu'on nous dit ce me ſemble, être de la terre *Selieme*, à l'abord de laquelle nous nous retirâmes vers une fenêtre, où étoient quelques gens à mine doctorale, qui diſputoient ſur un paſſage d'un certain *Cælius Rhodiginus*, ainſi le nommoient-ils, & parce que quand ils parloient leur langage, je n'entendois rien, ains ſeulement quelque mot de Latin, je ne pûs bien comprendre le fait, toutefois il me ſembla que leur queſtion étoit ſi les *Choloſites* ne ſentoient pas aucunement à la fleur de *Harmon*, & pourquoi cela ſe faiſoit, (matiere Phyſicale qui n'étoit de mon gibier, c'eſt pourquoi je ne m'y amuſai pas.) A peu de tems de là, elle nous fit rapprocher, & en ſa preſence il ſe mût plein d'autres diſputes, mêmes ſur le ſujet de l'amour, & parce, ſelon mon avis, qu'elle ſe vouloit mocquer de l'ignorance étrangere, elle me dit, ſe mettant ſur le bon diſcours, Seigneur *Japonnois*, je voudrois bien ſçavoir deux choſes de vous, l'une, que c'eſt que cet amour dont vous autres parlez, & l'autre, s'il doit être ſuivi ou non: car quelques-uns veulent perſuader que c'eſt un Dieu qui offenſe quand on le mépriſe, que s'oppoſant à ſa volonté, il ſemble que ce ſoit répugner à la nature, que *Venus* fit venir furieuſes les jumens de *Glaucus* fils de *Siſyphe*, leſquelles le déchirerent à cette occaſion, que *Cal-*

*Lyrée* & mille autres s'en ſont mal trouvés, à laquelle je répondis: Madame, je ſuis un pauvre étranger qui n'entens rien à ce que vous me dites, mais elle repliqua: J'ai déja connoiſſance que vous n'êtes pas ignorant, & puis c'eſt une queſtion qui ſe peut faire à gens de tout païs, aux brutes mêmes, ſi elles avoient voix articulées pour répondre.

Puis, dis-je, que vous me commandez de vous rendre compte de ma créance ſur ce ſujet, je m'efforcerai de vous repreſenter ce que j'en penſe, bien que votre preſence ſoit capable d'alterer un jugement bien ſain, & forcer la vérité en ce ſujet: Je ne m'amuſerai à vous re-repreſenter les diverſes définitions que chacun a donné à cette paſſion: parce que vous les tenez toutes ſur le doigt, moins encores à vous diſcourir laquelle d'icelles je juge avoir plus d'apparence, d'autant qu'il faudroit un trop long-tems, ſeulement, vous dirai-je, que ſelon mon opinion, l'amour eſt ſimplement un deſir, & rien autre choſe, lequel deſir je ne veux pas vous repreſenter par des marques auſſi expreſſes que celles de *Baptiſte* chez *Agricola*, n'étant de la ſecte du portique pour ce regard, ains au contraire, reprouvant les termes ſales, bien que ſignificatifs: mais je le vous déſignerai en cette ſorte, ſçavoir, que c'eſt celui dont les ſemences ſont en nous, & l'effet duquel le chef de la nature a rendu plaiſant & agréable pour une bonne & équitable fin, qui eſt qu'outre la volonté que nous devons avoir à la continuation de l'eſpece, la délectation nous y portât, & parce qu'en cette action une aide étrangere & hors de nous eſt néceſſaire, c'eſt

à

à la quête, & au choix de cette aide, où la fantaiſie joüe ſon jeu à bon eſcient, lequel choix étant fait, la choſe élûë eſt celle que nous aimons & chériſſons avec tant de paſſion. Voilà comment je tiens contre l'opinion commune, que l'amour eſt ſubſtance & non accident, qu'en icelui parfait ils ſont véritablement tous deux, mais que cettui-ci ne peut être principe de cettui-là, que ſeulement il l'irrite & échauffe juſqu'à l'infini; or de ce qui fait que nous aimons & choiſiſſons plutôt un ſujet qu'un autre, je concede volontiers au Ciel, aux complexions, & à la converſation leur pouvoir, au dernier toutefois plus qu'aux précedens: mais j'ajoute que parfois tel s'attache à quelque objet, l'aime & le careſſe, qui n'y eſt pouſſé d'aucune autre cauſe occulte ou apparente que l'accès impétueux du deſir dont j'ai parlé: & de-là viennent tant de bizarres affections qui ſe voyent, deſquelles on peut juſtement dire que le *Polype d'Agnès* plaît à *Balbine*: quant à ceux qui ont moins d'amour, rien n'altere leur jugement, ils font le triage tout à leur aiſe, & s'il advient quelquefois qu'ores qu'ils ſoient ainſi en bonne trempe, & ayent tout loiſir & liberté d'opter, ils ne tournent pas les yeux vers les plus beaux objets, c'eſt parce qu'en leur endroit les Puiſſances de Phyſique ou d'Aſtrologie ont dequoi agir, & les attachent ſelon les vertus qui ſont en elles, & de plus, d'autant que la beauté ſe compoſe par une convenance meſurée de pluſieurs bienſéances concurrentes, enſemble, en même-tems, il advient que ſur les diverſes opinions deſdi-

tes bienſéances, il ſe commet pluſieurs erreurs au jugement d'icelle beauté.

Voilà quant à l'être de l'amour en géneral, mais pour ſçavoir s'il doit être ſuivi, il y a bien de l'affaire : Je vous le dit, que ce deſir que j'ai maintenu amour, avoit été mis en nous à bonne fin, auſſi eſt-il véritable, & celui qui lui a logé eſt cette premiere cauſe toute-puiſſante, & toute juſte, de laquelle nous ſommes l'ouvrage, qui a voulu par ſa ſageſſe infinie, & pour mille ſaintes conſidérations, voire néceſſaires à notre vie & repos, qu'il fut circonſcrit, borné & reſſerré dans les limites du mariage: or, cet amour-là eſt fort légitime, mais tout ainſi que du boire & du manger néceſſaire à la vie, nous nous laiſſons emporter juſques à l'yvrognerie & gourmandiſe, de l'œconomie à l'uſure, raviſſement & larcin, de la dévotion à la ſuperſtition & idolâtrie, de même, paſſans au-delà de ce légitime amour, nous nous allons embourber dans le bâtard que l'on nomme paillardiſe & adultere, lequel cauſe, (& plus particulierement aux femmes) la perte de l'honneur, ſans mettre en compte le déchoir de la ſanté & des biens, qui ſont des dépendances de ce vice, & que celle qui donne cet avantage à quelqu'un de la ruiner toutefois & quantes, il lui ſemblera bon, peut dire qu'elle a perdu & l'aſſurance & la liberté : tous ces inconvéniens font qu'on dit communément que les amans ayant abandonné le port de la raiſon, accouplé les rames de leurs deſirs, tiré les anchres de la honte, & fait voile dans les fleuves des délices, n'y peuvent naviger

ger long-tems ſans faire un périlleux naufrage.

*A chi in amor s'invecha oltrogni pena :*
*Si convengono i cepi, è la catena.*

Quant au deshonneur, c'eſt un nom que les anciens Sages ont donné à la débauche des femmes, de laquelle dérivoit, comme encores, toute ſorte de maux, afin qu'elles l'évitaſſent, parce que nous ne craignons rien tant que d'être deshonorés, comme au contraire, ils ont nommé leur chaſteté honneur, qui eſt la choſe du monde la plus deſirée, & ont pris tel pied ſes qualités, que celle eſt bien mal à qui ce vice eſt imputé.

*L'alta belta ch'al mondo non à pare,*
*Noïa te ſe non quanto il bel teſore :*
*Di caſtità pao che l'aldorni è fregi.*

Or de la cacher eſt bien mal-aiſé, car quand celle qui l'exerce pourroit faire une choſe impoſſible, ſçavoir ne commettre jamais ſon ſecret à un tiers, de l'aide duquel on a la plûpart du tems beſoin, faire ceſſer tout ſoupçon, donner un maſque à ſon intention, ôter du jour toute apparence, & bref, mettre ordre qu'il n'y eût que ſon favori au monde qui y penſât, encores s'en ſçauroit-il des nouvelles : parce que comme le ſçavant veut que ſa ſcience ſoit connuë, le vaillant ſes combats publiés, ainſi l'homme d'amour que ſon bonheur ſoit apperçu : la raiſon de cela étant que la vaine gloire prédomine toutes les autres affections de l'ame, & puis le bien n'eſt pas bien ſi quelqu'un ne

l'admire, l'ouvrage n'eſt joyeux & délectable à l'ouvrier, s'il n'eſt loüé & eſtimé par autrui.

*Ixion qui n'avoit embraſſé qu'une nuë,*
*Diſoit avoir joüi de Junon toute nuë.*

Ainſi les pauvres ont beau donner leçon à leurs amis, leur enſeigner le précepte.

*Qui ſapit in tacito gaudeat ille ſinu.*

Tout cela ne ſert de rien, la choſe ſe ſçait, & de plus, le Soleil ſuffit pour en faire la découverte, & l'aller dire à *Vulcan*, le coq ſe peut endormir. Süit encores cet autre inconvénient que ſouvent elles deviennent ſi éperduës d'amour que c'eſt pitié, ainſi l'éprouva une grande habile femme du *Japon* quelques années auparavant mourir, ainſi *Laïs* quitta *Corinthe* pour ſuivre *Hippoloque Theſſalien:* voilà Madame, ce que je croi de l'amour, & eſtime bien-heureuſes celles qui peuvent dire,

*Que l'on n'eſpere pas en mon cœur faire bréche.*
*Car je ne crains d'amour, ne ſon arc, ne ſa fléche,*
*J'éteins comme il me plaît ſon brandon furieux.*
*Les aîles je lui coupe, & débande les yeux.*

Cette femme ne fut pas contente de mon diſcours, bien qu'elle en fît la mine, ni *Eraſte* auſſi, lequel s'approcha d'elle, & faiſant les doux yeux, lui dit que ſa créance n'étoit pas ſemblable à la mienne: mais que j'étois le *Momus* du *Japon*, qui cenſuroit quelquefois les plus belles actions.

En

En ce même tems ſe leverent de leurs ſiéges une troupe de jeunes Damoiſelles pour danſer aux chanſons, & comme elles nous conjurerent d'être de la partie, je pris la Dame *Seliemite* pour en être auſſi; laquelle ſe mit à chanter d'un air aſſez triſte, & dire ces paroles qu'elles me donna depuis :

*Malaiſément ce qui fut variable,*
*Peut-il après devenir immuable :*
*Bien tard guérit la maladie,*
*Il eſt aiſé de tromper qui ſe fie.*

*Un naturel qui le changement aime,*
*Aveugle au bien, ſouvent ſe hait ſoi-même,*
*Et ne peut pas regler ſa fantaiſie*
*Il eſt aiſé de tromper qui ſe fie.*

*Foibles eſprits vous êtes miſérables,*
*Vous vous forgés des maux innumérables :*
*Si vous ſuivez le train de votre envie,*
*Il eſt aiſé de tromper qui ſe fie.*

*Quel doux eſpoir, qui mene aux noires ombres,*
*Et quels déſirs pleins de piteux encombres :*
*Sergens de mort & bourreaux de la vie,*
*Il eſt aiſé de tromper qui ſe fie.*

*Le remede eſt lorſqu'on ſent le mal naître :*
*De ſupplier dévotement le maître*
*Vouloir ôter de nous cette manie,*
*Qui nous incite à tromper qui ſe fie.*

Il étoit aiſé de reconnoître à la contenance de cette femme qu'elle avoit le cœur marri; tellement

tellement que la danſe finie, je dis à *Melits* qu'il lui demandât de ma part pourquoi elle étoit triſte, & que par aventure je lui donnerois quelque bon avis, à quoi au lieu de lui répondre, elle tourna les yeux vers moi, & me dit les paroles de *Ludovico :*

*Che dolce più, che più giocondo ſtato,*
*Saria, di quel, d'un amoroſo core :*
*Che viver più felice, & più beato,*
*Che i trovarſi in ſervitu d'amore,*
*Se non foſſe ciaſcuno ſtimulato :*
*Da quel ſoſpetto rio, da quel timore,*
*Da quel martir, da quella freneſia,*
*Da quella rabia detta gelazia.*

Bien aiſe de ce qu'elle entendoit l'Italien pour diſcourir de la cauſe de ſa douleur, comme nous nous mettions en train, on porta le couvert pour le ſouppé de la Dame du lieu; de ſorte qu'il fallut prendre congé, dont je fus trés-marri; car ſa converſation étoit agréable.

Nous nous retirâmes en notre Hôtelerie, & parce que *Melits* reçut ce ſoir-là une lettre de ſa maiſon, par laquelle on lui mandoit qu'il étoit néceſſaire pour ſes affaires, qu'il allât en la Cité de *Canuphah ;* il nous fit quitter le chemin de la terre *Selieme*, & nous mena en ce voyage, qui fut une grande corvée; car il y avoit pour huit ou neuf journées de chemin : bien matin donc nous fumes à cheval pour paſſer cette carriere, & ayant traverſé Pays une ſemaine entiere, nous nous approchâmes de la Ville le lendemain, à un quart

quart de lieuë de laquelle, entre les choſes rares qui ſont ès environ, nous en vîmes une fort remarquable ; ſçavoir une garenne d'eſcargots, leſquels avoient tout ainſi que les mouches à miel un Roy plus gros que les autres, qui leur commandoit, & portoit la mine d'un eſcargot *d'Eſclavonie* ; mais comme le Roy des Abeilles n'a point d'éguillon, ainſi celui des eſcargots n'avoit point de cornes : nous en voyons de pluſieurs couleurs, entre leſquels nous remarquâmes que les blancs, ſemblables à ceux de *Riety*, étoient preſque tous femelles, & avoient manque d'enbonpoint. Etonné de cette nouveauté, je demandois à *Melits*, ſi nous étions loin du territoire de *Tarquinin*, où j'avois appris que *Fulvius Hirpinus* avoit jadis dreſſé une pareille eſcargotiere ; mais il me dit que la diſtance étoit de plus de trois cens lieuës.

Entrans dans le Faux-bourg, nous trouvâmes un homme à groſſe mine, qui avoit le viſage ſemblable aux Tons du *Boſphore* de *Thrace* ; & comme je m'enquis audit *Melits* quel homme c'étoit, il me dit à l'oreille *Triobolus non vates*, qui fut cauſe entendant ce qu'il vouloit dire, que je ne l'allai point ſaluer : ce que quelques-uns trouverent étrange ; mais je leur dis, mes beaux enfans, je ſuis de ceux qui honnorent les choſes à cauſe de ce qui eſt en elles ; je crois que ce qui en eſt hors ne peut rien ajouter à leur prix ; je regarde le dedans de l'homme, & non l'habillement, à l'imitation de l'arbitre du Renard & du Leopard, qui jugea lequel avoit plus de tavelures par la ſubtilité, & non par la peau ;

je

je l'eſtime non pour ſes beaux Palais, ſes meubles & ſes biens, ains pour ſa ſuffiſance & pieté qui ſont au dedans. *Ageſilaus* diſoit que le Roi de *Perſe* n'étoit pas plus grand que lui, s'il n'étoit plus juſte, & ſouvent les richeſſes ſont ſemblables à la robbe de *Neſſus*, elles rendent inſenſés ceux qu'elles couvrent; ainſi je n'ai point d'égard aux ſuperficies.

Comme nous fûmes dans la Ville, pluſieurs perſonnes nous viſiterent; car chacun nous vouloit enviſager, & nous nous trouvâmes à force feſtins. Vint même un jour vers nous un homme, ayant la mine ſacerdotale, qui nous dit qu'il étoit de la part du Muphti; lequel nous prioit d'aller dîner avec lui, dont je fus fort étonné; car cela étoit bien étrange en ce lieu-là d'ouïr parler de ce nom, & comme je lui demandois ſi le peuple de la Ville n'étoit pas Chrétien, il me répondit qu'ouï en apparence; mais qu'en effet il y avoit pluſieurs Muſulmans, ce qu'il nous diſoit en ſecret, ſans qu'il fut beſoin de le reveler, & qu'il nous fit cette découverte, croyant qu'étant Orientaux nous fuſſions de ces gens-là; tant y a que n'ayant qu'à paſſer notre tems, & d'ailleurs bons voiſins de *Miconie*, nous allâmes avec lui & rencontrâmes icelui Muphti, bien accompagné dans ſa ſalle, ou quelque heure devant le dîner fut employée en diſcours, eux à s'enquérir, & nous à répondre; mais de nous tous, nul ne recevoit tant de plaiſir du diſcours, & de la communication que *Rophé*; car il y avoit en cette troupe pluſieurs *Eſpagnols*.

Au dîner nous fîmes fort bonne chere par-

ce

ce que tout y étoit gras, & vivres, & paroles : nos oreilles auſſi graſſement repuës que nos eſtomacs. La nappe levée, Muphti qui s'étoit échauffé à repaître trouva bon de s'aller rafraîchir dans un cabinet ; mais voici merveilles. Notre petit *Ghozez*, que perſonne ne s'amuſoit à entretenir, fretillant comme un homme de ſon métier, prit garde où icelui Muphti entreroit ; & de loin ſe mit ſur ſes pas, s'en alla dans un recoin obſcur qui joignoit audit cabinet, & par une commiſſure regardoit ce qui ſe faiſoit là-dedans, vit que ce bon Seigneur ayant laiſſé ſa robe & ſoûtane, avoit par le deſſus une ceinture de cuir de levant, large, & ſur laquelle étoient écrits les petits vers Latins :

*Cordi alii Sophian, alii tribuêre cerebro,*
*Inferiora modus nec ratio ulla tenet.*

Attentif à conſidérer ce que cela vouloit dire, le camerier dudit Muhpti ſe mit à denouer de gros cordons attachés à laditte ceinture, & lui ôta des moules de jambes & pieds humains ; de ſorte que demeurant nud de laditte ceinture en bas, il découvrit que c'étoit un Satire, non toutesfois *Ægipane*, ne fait comme celui qui parla à Saint Antoine, car il n'avoit point de cornes ; mais vrai & parfait Satire, autrement ſemblable à ceux que *Euphemus* rencontra, ou qui ſe trouvent en la Contrée des *Cartadules* : Ce compagnon fait comme celui que *Midas* attrappa l'ayant fait boire, ſou comme un cochon, le galand ſe couche, s'endort, repoſe ſon citre ; & icelui dormant, ledit *Ghozez* peu de tems après vit

vit entrer dans ledit cabinet une perſonne ayant le viſage féminin, & la contenance *Lydienne ;* ce n'étoit pas *Echo*, ni *Pitys*, car cette-ci étoit vêtue comme les pieds de *Coquinchine*, moins d'apparence y avoit-il que ce fut quelque nouvelle *Poſthumia*, qui vint entendre la Sentence de *Spurius Minutius* ; il étoit bien queſtion d'autre choſe : tant y a que ſans mener bruit elle s'alla repoſer ſur un lit de camp. Le Compagnon vouloit bien attendre la fin de l'œuvre ; mais il entendit des gens venir par une galerie qui lui firent quitter ſon embuſcade & retourner à nous, qui demeurâmes longuement dans ladite ſale avec ce Peuple preſque tous Satires ou Sileines à mon avis. Enfin, & ſur le veſpre notre homme revint, duquel nous prîmes congé, parce que *Melits* avoit affaire, & fîmes notre retraite au logis, dont nous ne partimes de tout le jour.

Le lendemain allant à la promenade, nous trouvâmes quantité de femmes vêtues autrement que celles du commun, & toutefois comme la perſonne que *Ghozez* avoit vûë chez le Muphti, la premiere deſquelles marchoit à pas meſurés, & d'une contenance grave ; elles avoient preſque toutes des paniers d'oſier dans le bras, que les bonnes gens du temps paſſé ont nommés Caniſtres : & m'enquérant de leur nom, on me dit que la principale d'entre elles ſe nommoit *Parieren*, toutes les autres *Jerenes*, ou *Melierenes*. Or ainſi que nous marchions, une bourraſque de vent ſurvint, un tourbillon ſe renferma au lieu où nous étions en telle ſorte, qu'il emporta la coëffure

ſure de trois ou quatre, leſquelles nous vîmes être ras tonduës, ce que trouvant bien étrange, même au Sexe féminin, qui a accoutumé de nourrir ſa chevelure, nous raiſonnâmes fort là-deſſus, & euſſions volontiers crû, s'il n'y en eût eu qu'une, que ç'eût été par ordonnance des Medecins, mais elles n'avoient pas la mine d'être malades. Enfin chacun ayant dit ſon avis, nous conſentîmes tous à celui de *Melits*, auſſi ſçavoit-il mieux les coutumes du Pays que nous; ſon opinion fut que pour ôter la vanité & le courage à ces femmes, on les tondoit; tout ainſi que les anciens Grecs coupoient le crin de leurs Jumens, & les menoient boire à quelque Lac ou Ruiſſeau, afin que s'étant vûës laides & difformes, elles perdiſſent le cœur, & ſe laiſſaſſent plus aiſément couvrir aux Aſnes: gentil *Melits*, plus noble que *Codrus*, qui toutefois n'entendoit d'offenſer perſonne.

Durant notre ſéjour nous ne fûmes point dépourvûs de Muſique, mais de gens inſolens, qui ne chantoient pas de bouche juſte, comme ès premiers Siecles. Il étoit enjoint aux Joueurs de *Cythre*, auſſi étoient-ils payés à la *Dionyſienne*; nous leur donnions autant de plaiſir en eſpérant, qu'eux à nous en chantant, chacun n'emportoit rien de ſon compagnon.

Quant à moi, je ſerois volontiers de l'opinion *d'Euripide*, qui dit chez *Plutarque*, que c'eſt mal fait d'avoir des inſtrumens & de la Muſique, ès feſtins & autres lieux où l'on n'eſt que trop en lieſſe; que cela nous emporte dans l'inſolence, débauche & volupté, & faudroit

faudroit plutôt en uſer en deuil, pour nous réjouir.

Délogeant dudit *Canuphah*, nous reprîmes notre chemin vers la terre de *Selieme* & venions à grandes journées; toutefois quelques rencontres que nous fîmes nous amuſerent un peu, & entre les autres fût celle-ci: nous trouvâmes, en traverſant Pays, un certain Théâtre pour des Dames fort bien accommodé, couvert, tapiſſé, entouré de barrieres, il n'y manquoit rien, & une fort belle carriere préparée pour la courſe des Chevaliers. En même temps vîmes ſortir d'un Parc, un Caroſſe plein de femmes fort parées, autour duquel y avoit quantité de Nobleſſe à cheval, par laquelle leſdittes Dames furent conduites audit Théâtre, où entra la premiere, la plus belle & mieux parée de la troupe, qui avoit à la ceinture un miroir couvert d'un amathiſte, enrichi de Diamans, de Rubis, & groſſes Perles, & au milieu d'icelui amathiſte y avoit écrit en lettres faites de brillans: *Non ſmaragdus*. Elles n'eurent pas toutes enſemble pris place, qu'il arriva deux parties de Cavaliers pour courre, de quatre à chaque partie. Les premiers étoient vêtus de blanc, les caparaçons blancs auſſi, fors quelque broderie violette fort délicate, leurs lances belles & toutes couvertes de la dixiéme Lettre de l'Alphabeth, quatre Pages-Nymphes qui leur ſervoient d'Ecuyers vêtu de même. Les autres qui venoient derriere, avoient leurs habillemens tanés parſemés d'eſcarbots, leurs lances couvertes de la ſeiziéme Lettre, & quatre qui marchoient à leur tête, & portoient

toient leſdites lances, tout cela en bon ordre. Mais il arriva deux diſputes, la premiere que les Eſcarbots dirent qu'il falloit courre la bague plutôt que les Dames, cela fut controverſé un peu : la ſeconde bien plus grande, car les blancs, premiers arrivés, avoient fait planter la potence au lieu le plus à propos, & vers le bout de la carriere qui regardoit le Soleil levant, ce que les autres ne trouvoient bon, opiniâtroient qu'il la falloit remuer au côté oppoſite, qu'ils avoient toujours accoutumé de courre de ce biais, & ne vouloient point changer de forme; ils entrerent en grande conteſtation, & preſque prêts à ſe battre. Néanmoins bien que les Blancs euſſent gain de cauſe par le Jugement des Dames, les autres ne voulurent point obéir à leur ordonnance, aimerent mieux quitter tout, & laiſſant la place auſdits Blancs, allerent courre ſeuls avec leurs Ecuyers en quelque autre lieu, dont leſdittes Dames furent en ſi grande colere, qu'elles invoquerent les ombres de *Cratenas* & *Pytholaus*, pour leur en faire raiſon. *Zephire* avec le diſque pour châtier les ſuivans : mais parce que le temps nous manquoit, nous n'en pûmes voir davantage, & paſsâmes outre.

A deux journées de-là, nous trouvâmes une belle Fontaine au devant d'un Château, autour de laquelle y avoit écrit : *Olim, Accidalus nunc Aganippe*, & le lendemain parce que *Melits* avoit failli le chemin, nous prîmes un guide, qui pour nous conduire à une Ville, où il nous dit que le couché ſeroit bon, nous fit prendre une traverſe hors du grand chemin, en laquelle nous trouvâmes un parc bien renfermé,

juſtement fait comme celui de *Cinoſerges* à *Athenes* ; & ainſi nous voyons toujours quelque choſe rare.

Sur les cinq heures du ſoir nous arrivâmes à laditte Ville, à l'entrée de laquelle nous fîmes rencontre d'un certain petit bon homme Monocule à mine mélancolique, aſſez pâle, ſa vûë fixe, tenant à la main droite un bâton crochu, ayant au pouce de la gauche une Héliotrope,& au doigt annulaire une Synochite : d'auſſi loin que *Rophé* le vit en cet équipage, il nous dit : Mes amis voici *Mitrebarſan* le jeune, s'il y a quelqu'un de vous autres qui ait envie d'aller aux enfers, cettui-ci nous y menera ; voilà un joli petit Magicien, qui en aura affaire, & nous en enquérant à l'Hôtellerie, on nous dit qu'il étoit vrai que force malavifés lui demandoient des nouvelles du ſuccès de leur vie, ce que je crus beaucoup plutôt, que ſi on m'eût voulu perſuader qu'il converſoit avec les gens de bien ; leſquels ont la vraie *Antipades*, qui défait tous charmes & ſorceleries, ſçavoir fiance en Dieu.

A dire vrai, *Limne*, l'homme créature de ce grand Ouvrier, eſt bien miſérable de ſe méfier de lui, & ne ſe repoſer pas en ſa bonté qui fait tout pour le mieux, tout pour ſa gloire, & le ſalut de ceux qui le ſervent ; veut pauvre chétif avoir part en ſes conſeils, en ſes déterminations, pour y apporter quelque choſe du ſien. Il a fait cette grace à ce malotru de lui celer les choſes futures, parce que le mal lui ſeroit toujours préſent, & le bien prévu de long-tems ne lui apporteroit aucune délectation ; ce néanmoins au lieu de reconnoître

noître cette faveur, il court le contre-pied, cherche le *Charadre d'Oenoé :* Mon ami, ce que disent ces petits Diables est vrai ou faux, s'il est vrai, il aviendra, & vaut mieux l'ignorer que le sçavoir, l'appréhension est plus à craindre que le mal ; s'il n'est pas vrai, la science est fausse, il ne s'en faut pas enquérir. Ces malheureux veulent donner des précautions à autrui, & n'en ont pas pour eux-mêmes ; ils mentent toujours, si ce n'est que Dieu veuille par fois donner efficace d'erreur à leur langage, pour la condamnation de ceux qui s'adressent à eux, ainsi que jadis aux Oracles diaboliques, & leur peut-on bien dire comme *Menipe* à *Tiresias*, vous ne prononçâtes jamais rien de véritable : ce petit ridé ne sera de long-tems si bon maître que la Sorciere *Erictho*, qui avoit assuré *Pompée* qu'il gaigneroit la bataille de *Pharsale*, que les Devins *d'Arioviſtus*, que les Sorciers du Roi de *Suede* vaincu contre leur Prophétie par celui de *Dannemarc ;* qu'*Apollon* qui ne devina pas qu'il tueroit son amoureux avec une pierre, & que *Daphné* le fuiroit, encores qu'il fut si beau ; ces sots ne prévoyent pas seulement les feux, les gehennes & les supplices, qui les attendent, & de fraîche mémoire ce maître Diable, les Héraux mourut d'une façon à laquelle il n'avoit jamais pensé : mais si notre homme vouloit faire parler de lui & averer sa science vraie, il imiteroit *Actius Navius*, auquel *Tarquin* ayant demandé, si ce qu'il pensoit se feroit ou non, & lui ayant répondu qu'il se feroit ; *Tarquin* lui dit, que sa pensée étoit qu'icelui *Navius* seroit écorché vif avec un ra-

zoir, à quoi pour montrer qu'il étoit maître, & bien entendu, il s'écorcha lui-même en la préſence dudit *Tarquin*; ce ſeroit un trait d'homme de courage s'il faiſoit ainſi. Les gens de telle farine veulent couvrir le plus ſouvent leur impieté par l'Aſtrologie; mais il eſt bien ignorant celui qui ne conſidere que par l'horoſcope, on peut juger quelque choſe de l'humeur & diſpoſition naturelle du corps, des choſes accidentelles nullement, parce que les Aſtres n'operent rien en cela: d'autresfois ils diſent que la magie naturelle, n'eſt que la pratique de la Phyſique, que leurs effets viennent de la force des plantes, des animaux, des pierres, des minéraux, & des corps céleſtes: & néanmoins en cette prétendue magie blanche, ils viennent toujours aux figures, aux caracteres, aux paroles, qu'autre que le Diable n'entend point, aux invocations des Démons, & le tout contre la pure volonté de Dieu, ſe voulans ſervir des choſes licites, pour donner prétexte aux illicites, viennent toujours là, que pour néant uſe des choſes naturelles qui n'aura invoqué Satan; & pour preuve de cela, qui penſeroient-ils être ſi idiots d'ajoûter foi à pluſieurs ſortes de deviner qu'ils mettent en pratique, du tout niaiſes & ſans raiſon, s'il n'y avoit quelque choſe de caché?

Quel fondement peut avoir la Chiromantie, puiſque ſelon les outils qu'on a accoûtumé de manier, les lignes ſe forment à la main, que qui en travaille tous les jours l'a ſi uſée qu'il n'en a preſque point, qui a la peau délicate en a davantage, qui l'a plus groſſe & rude

rude en a moins ? Quel la Geomantie & Tephramantie, faire des points par hazard & ſans y penſer, ſur de la terre, ou ſur de la cendre, & vouloir tirer de là quelque certitude ? Quel la Brotonomantie & Sycomantie, jetter la nuit des feuilles au vent, & faire jugement de quelques choſes, ſelon qu'elles ſe rencontrent ? Ainſi l'Onomantie & Aritmantie fondées ſur des nombres, encore les lettres numérales n'étans de la valeur du commun uſage : tout autant l'Alectryomantie, bien qu'elle ait ſervi autrefois miraculeuſement à punir les méchans ; car *Jamblique* ce grand Magicien voulant ſçavoir par icelle, qui ſeroit Empereur après *Valens* ; le Coq ayant marqué quelques lettres, l'Empereur en fut averti, qui fit mourir plus de cent Sorciers ; & ledit *Jamblique* s'empoiſonna lui-même, étant à déſirer que toutes opéraſſent auſſi bien. L'Orneomantie par le mouvement des oiſeaux. La Daphnomantie par le laurier ; & l'Aſtragalomantie, par les dés & les oſſelets. Ainſi il faut qu'il y ait du Diable par là-deſſous, tout ainſi qu'il paroît à découvert en la Negromantie, Lithomantie, Necyomantie, Sciomantie, Leccanomantie, Catoptromantie, Cephalonomantie, Capnomantie, Xylomantie, Graſtronomantie, Onimantie, Axinomantie, Hydromantie, Acromantie, & Pyromantie, encore malaiſément peuvent ces malheureux les mettre en uſage en la préſence d'un homme de bien : témoin le Médecin de Thouloufe és Gaules, grand Sorcier, qui par la Rabdomantie, ne pût faire baiſſer deux verges, diſant que ceux qui étoient préſens, n'avoient

point de foi, & le plus ſouvent ils ſe trouvent ſi mal de leur ſcience, ils ſont ſi tourmentés qu'il faut qu'ils quittent tout; comme le Citoyen de *Nuremberg*, qui uſant de la Criſtallomantie, fut tant & ſi ſouvent battu du Diable, qu'il rompit ſa bague: ainſi par ce même eſprit malin fut emporté bien loin *Pomport* en la Region des *Pictes*; ainſi avec ſa Doctiliomantie fut *Meron* Chancelier de *Milan*, dépoſſedé de ſon état: Que les pauvres femmes qui ont penſé lier leurs Amans par telles ſorcelleries, & mis en uſage ce méchant vers:

*Flectere ſi nequeo ſuperos Acheronta movebo*,

Ne s'y abuſe plus.

*Fallitur Æmonias ſi quis decurrit ad artes*
*Datque quod à teneri fronte revellit equi.*

*Jupiter* chez *Homere* ſe courrouce à *Junon*, d'en avoir ainſi uſé.

Par la Loi de Dieu, tous ceux qui ſe mêlent de cette marchandiſe, doivent être exterminés, & ceux qui s'adreſſent à eux traittés comme *Baſianus*, qui fut puni par confiſcation de tous ſes biens, pour s'être ſeulement enquis à un Diſeur de bonne fortune, ſi ſa femme étoit enceinte d'un fils ou d'une fille.

Or, mon *Limne*, je laiſſe là notre borgne chaſſieux, pour te dire que de ladite Ville en hors, nous allâmes par l'avis de *Melits* loger en un certain village, où étans, & comme nous eûmes dîné, le Seigneur du lieu, nommé *Leon*, nous envoya prier de le voir; mais comme nous tardions trop, il vint lui-même

en

en l'Hôtellerie, nous fit tout plein de careſſes, & tira promeſſe de nous, que nous coucherions en ſa maiſon, en laquelle il ſe retira pour faire quelques dépêches avec aſſurance, que deux heures après nous l'irions trouver, deſquelles courtoiſies toute notre troupe demeura fort ſatisfaite, d'autant que nous n'en avions point encore reçu de ſemblables, & comme nous en diſcourions, *Opadin* me diſoit :

*Jacophile*, le nom de ce Gentilhomme me remet en mémoire *Leon Bizantin*, duquel j'ai l'image, & vous dirai comment : Il y a environ ſix ans que j'allai du *Japon* à *Zeilan*, & ayant trouvé là quelques Vaiſſeaux de la Mer rouge qui étoient venus querir de la canelle; je me mis avec eux, & vinmes à *Mugora* qui eſt de *l'Arabie*, où étans j'eus envie d'aller par Mer juſqu'à *Mucar*, pour de là en hors m'acheminer par terre à la *Mecque*, & viſiter le Mont de *Caph*, lieu prétendu du Sacrifice *d'Abraham*, par le bon Prophête *Muhamed*, & de là en hors me rendre à *Medinetalnebi*, ou pour mieux dire *Medinat al Nabi*, qui ſignifie la Cité du Prophête, afin de voir ſa ſépulture; ayant même opinion, ſi j'euſſe pû traverſer les déſerts *d'Ayama*, d'aller voir *Bagdat*, la plus ancienne Ville du monde, & viſiter ce beaux Pays, arroſé de *l'Euphrate* & du *Tigre*, où le premier homme fut créé; mais un certain Marchand *d'Alcaire*, que je trouvai à *Mugora* me découragea, me propoſant mille incommodités; & me perſuadant ſi je voulois voir quelque choſe de beau, de voyager à *Stambol*, où étoit la Cour de leur

Empereur, avec offre ſi j'en voulois faire les frais de m'y mener, & me ramener audit lieu du *Mugora*, ce que j'acceptai; de ſorte que nous navigâmes dans la Mer de *Mecca* juſqu'à *Pozi*, à vingt lieuës plus bas que *Fara* ou environ; mais de l'autre côté de la Mer, lequel *Fara* eſt fort près de l'endroit où les *Iſraëlites* paſſerent: audit *Pozi* nous mîmes pied à terre, & allâmes au grand *Caire* la Cité *d'Ogdous*, où mon Conducteur me garda trois ſemaines, leſquelles expirées nous nous acheminâmes en *Alexandrie*, après toutesfois avoir viſité les entours dudit *Caire*, & vu ce qui reſte des piramides & du *Sphynx* de *Bouſiri*, comme auſſi de l'ancien Labyrinthe, fait par *Peteſcus* & ſes Succeſſeurs, qui eſt à quelques journées de-là.

Etans en *Alexandrie*, nous vîmes auſſi l'Iſle de *Pharo*, dans laquelle *Ptolomée Philadelphe* fit bâtir cette belle tour de marbre, qui couta quatre cent quatre-vingt mille écus, dont *Soſtrate* fut l'Architecte, de laquelle tous les ſignals qui ſont aujourd'hui conſtruits en mer, pour la conſervation des vaiſſeaux, portent encores le nom de Phare: & après quelques jours de ſéjour, nous nous embarquâmes, & ſinglâmes droit vers *l'Archipelago*, dans lequel étant entrés, & laiſſant *Negrepont* & *Sciro* tout à la gauche, nous paſsâmes à *Sio*, qui a mieux conſervé ſes marbres que ſa chaſteté; de-là en hors côtoyant *Metelin*, nous nous rendîmes à *Stalimene* où nous fîmes deſcente, & achetâmes proviſion de terre ſigillée, ſur le lieu même où elle ſe prend, lieu auquel jadis le pauvre *Vulcan*, fut précipité par ſa mere, & reçu par *Eurymone*,

*Eurymone*, lieu voiſin de *Hepheſtias*, où par vengeance il forgea les pantoufles d'aimant à ſadite mere, qui, tant la mirent en peine, où il faiſoit les foudres que l'Aigle de *Jupiter* lui portoit contremont dans les nuës.

De-là, nous allâmes faire eau à l'embouchure de *Simeores*, jadis *Scamandre*, juſtement à l'endroit où le déloyal *Cimon*, ravît le pucelage de la pauvre *Callirhoé*, *Scamandre* que nous trouvâmes plus vigoureux que lorſque *Vulcan* le tourmenta tant au ſiege *d'Ilium*, duquel *Ilium* nous vîmes l'ancienne aſſiete maintenant aſſez éloignée de la mer, d'autant qu'il s'y eſt fait croiſſance de terre, nous nous tranſportâmes au Sépulcre de *Proteſilaus*, vîmes ſes arbres morts tout-à-fait, ſans eſpérance de rejetter & recroître plus, de-là nous entrâmes dans les *Dardanelles*, qui fut le détroit *d'Heleſpont*, paſſâmes entre *Seſte* & *Avido*, jadis *Abide*, laiſſâmes à la main droite, l'endroit où fut la Cité du Maître Jardinier, ſucceſſeur en cette charge de ſa mere, comme l'a dit un bon compagnon.

*A la madre d'Amor Venere bella*
*La tutella de gli horti il mundo diede,*
*E non ſenza ragion ſi come quella*
*Onde in principio d'ogni ben procede,*
*Ma poi che queſt à Dia gia nova ſtella*
*Se ne portò nel ciel ſua rieca ſede*
*Perche non foſſe in cio da ladri offeſa*
*Laſcio de gli horti al filio la diffeſa.*

Perçâmes la mer *Marmora*, jadis *Propontis* d'un bout à l'autre, & étans entrés dans l'ancien *Boſphore*

*Boſphore de Thrace*, arrivâmes audit *Stambol.*

C'eſt de-là (*Jacophile*) que je portai pluſieurs antiques, & entr'autres celle du lit *Byzantin*, duquel tant de gens là ont fait de ſi bons contes, que cela me l'a fait eſtimer davantage, & d'autant que les diſcours de notre *Leon* ont quelque choſe de ſemblable, ils m'ont fait ſouvenir de ce diſciple de *Platon*, qui toutefois ne fut pas ſi bon Philoſophe en ſa mort, qu'excellent Sophiſte, & de bonne compagnie en ſa vie.

Le Diſcours *d'Opadin* fini, nous allâmes au Château dudit *Leon*, où arrivans, nous trouvâmes ces Vers écrits ſur la grand'porte.

*Quo te cumque die nil ſancti egiſſe videbis*
*Hunc tibi vel penitus deperiiſſe puta.*

A l'entrée de la Salle étoit peint un Hippopotame, & une épée nuë ayant la pointe en bas, qui le perçoit d'outre en outre, ſur les gardes de laquelle il y avoit une Cigogne vivante, & au-deſſus de ſa tête étoit écrit Αντιπελάργειν, nous trouvâmes icelui *Leon*, duquel nous fumes ſi bien reçus & careſſés ce jour-là, & les ſuivans qu'il ne ſe peut dire, il nous a domeſtiqué en ſa maiſon, comme ſi nous euſſions été ſes freres, & nous obligea d'élire chez lui notre domicile, d'y faire notre retraite, tout autant que nous demeurerions en ce païs-là, tellement que c'étoit notre propre maiſon, où nous ne dépendions rien, y étions auſſi aſymboles, auſſi francs d'écot que ſes enfans: Ledit *Leon* avoit fait mettre ſur l'huis de ſa chambre une plaiſante peinture, dont

dont il rendoit bon compte toutefois, c'étoit une Braye autour de laquelle y avoit écrit, *Juris non injuriæ*, tellement que c'étoit *bragueta juris*, & ſur le cabinet de ſa femme étoit une *Lucine*, de la bouche de laquelle ſortoient ces vers.

*Vulnus Achillæo quæ quondam fecerat hoſti*
*Vulneris auxilium Pelias haſta tulit.*

Ainſi, en pluſieurs lieux de ſa maiſon il y avoit de telles choſes, nous apprenions tout plein en ſa converſation, car tantôt il nous diſcouroit de l'être du grand Roi & de ſes vertus, tantôt des loix & police du Royaume, quelquefois il nous prêtoit des Livres, ſouvent nous propoſions des queſtions, & en diſcourions, nous faiſions auſſi des exercices de chaſſe & de bague; ſi l'occaſion ſe préſentoit de quelque bonne compagnie où il y eût des gens de vertu, nous nous y trouvions, tellement que nous paſſions fort bien le tems, & même *Opadin*, car il ſe fit une maîtreſſe à dix ou douze lieuës de là, par rencontre, il recevoit des Lettres de quelques Dames, qui avoient l'eſprit beau, leſquelles il nous faiſoit voir enſemble ſes réponſes, dont je t'en envoye une ſeule pour te faire connoître le ſtile du païs.

Madame *Meletine* très-ſuffiſante, qui met bien par écrit, diſcourt en bons termes, abonde en mémoire & en jugement, ſçait toutes les regles de la bien-ſéance, eſt très-docte en l'œconomie, faiſoit faire quelques tentes de tapiſſerie ſur du réſeul, où étoit l'image des plus excellentes femmes qui euſſent été ès ſiécles paſſés,

passés, avoit pris dudit *Leon*, le nom de quelques-unes, & desiroit sçavoir de lui quelles actions elles avoient produites en leur temps, sur quoi il lui écrivit celle qui suit.

*MADAME, si toutes les femmes pouvoient comme vous (mieux que* Tucye, *& sans charme) porter le crible plein d'eau, Vous n'auriez le soin de mettre l'image de plusieurs chastes Matrones dans vos ouvrages, ne moi sujet de vous prier m'envoyer le nom de celles, dont l'histoire ne vous est assez connuë, pour vous en éclaircir, comme je vous l'ai promis; mais la quantité de suburranes qu'il y a au monde, vous donne cet agréable exercice. Je vous conseille de loger avec elles la Princesse* Jeanne, *imitatrice de cette grande* Valerie, *femme du Consul Romain* Servius, *cette honorable veuve, qui a eu toujours en mémoire les paroles du Poëte.*

*E qual se lassa del suo honor privare*
*Ne donna è piu, ne viva, è se qual pria*
*Appar in vista, è tal vita aspra è ria*
*Via piu che motte è di diu pene amare.*

A vous, Madame, j'apprens dignement la ciguë, les tourterelles, les ramiers, & les lis, C'est.

*Votre très-humble serviteur,* Leon.

Voilà comment ils écrivent, mais les bons Maîtres font mieux.

Or afin de n'omettre rien, je te dirai que nous allâmes visiter la ville de Betah, toutefois nous

nous ne paſsâmes le droit chemin, ains fîmes un grand circuit, & traverſant païs, rencontrâmes une grande troupe de gens, entre leſquels je vis un homme qui étoit armé d'une cuiraſſe, au derriere de laquelle y avoit écrit en lettres faites avec le burin, *Theaginis Heccateum*, tu pourras deviner ce que cela ſignifie, nous demandâmes fort ſon nom à *Melits*, lequel il ne voulut dire, bien nous montra-t-il au doigt l'animal repreſenté par ſa nouvelle *Sapho*, que nous avions envie de voir de près, mais il étoit ſi hideux & puant, qu'il n'y eut moyen d'en approcher.

Paſſant plus outre, nous trouvâmes mille bêtes ſauvages, & entr'autres l'âne des *Cumains* qui traverſoit païs, accompagné d'un *Tragelaphe*, allâmes de là en ladite ville, ſur le portail de laquelle y avoit engravés en pierres les mêmes paroles qui étoient jadis écrites en lettres d'or au Temple *d'Apollo*, ſçavoir, qui répond paye, remarquâmes que le Peuple y adoroit beaucoup plus *Camis* que *Fores*, & avoit ordinairement à la bouche les vers *d'Heſiode* ſur le prêt.

*En riant même avec ton propre frere,*
*D'y ajoûter des témoins ne differe,*

Ont toujours en mémoire ceux *d'Homere.*

*C'eſt bien cas ſouvent calamiteux,*
*Que de pleger les hommes ſouffreteux.*

*Ate* (me diſoit l'un d'eux) fut par *Jupiter* jettée du Ciel pour autant qu'elle s'étoit trouvée preſente à la caution qu'il avoit faite de la naiſſance

naiſſance de *Hercules* où il avoit été trompé, *Perſeus* prêtant de l'argent à un ſien familier, le fit obliger étroitement, & comme l'autre lui dit, comment *Perſeus* ainſi juridiquement. Ouy, dit-il, afin que je le retire de toi amiablement. En toutes les actions de ces gens, nous y trouvâmes beaucoup d'avarice, & pour preuve de cela, il y avoit entr'eux deux hommes des plus élevés en troupeau, l'un deſquels portoit pour deviſe la pierre *Amphytane*, & les paroles : *Quovis modo*, l'autre le ſerpent *Dipſas* avec le pentametre.

*Quò plus ſunt potæ, plus ſitiuntur aquæ.*

Ils nous montrerent même un homme de qualité, lequel portoit dans ſon Ecuſſon un Brodequin, & au-deſſous *Utroque*, pour le deſir de s'accommoder, diſoient-ils, pour avoir du bien, tellement que quelques-uns d'entre les Nobles ne ſont pas exempts de cette tache, deſireroient du bon du cœur la Siſacthie de *Salomon*, & feroient volontiers comme *Phaulius* pour augmenter leurs dignités.

A bon eſcient, *Limne*, le Phœnicien *Cadmus* qui trouva le premier les mines d'or & le moyen de l'affiner & fondre auprès du mont *Pangæus*, a bien donné de l'exercice à ces gens-là & à pluſieurs autres, qui diſent avec *Pindare*.

*Mais l'or comme le feu qui luit,*
*Etincelant, ſe voit de nuit :*
*Par ſus toute autre choſe beau,*
*Et par ſus toute autre richeſſe,*
*Qui d'honneur nous donne largeſſe.*

Je

Je croi qu'ils devroient faire mettre à l'entrée de leurs maiſons des maledictions à l'encontre de lui, comme firent les *Thebains* au Roi *Mimis* ſur la colomne quarrée, toutefois, quand il n'y auroit pas d'or, l'avarice ne lairroit pas d'être auſſi grande qu'elle l'eſt, de la philocriſe on viendroit à la philargirie, & de-là en hors, à tout ce qui peut enrichir, au ſel comme à *Caindu*, au fer, comme en *Angole*, au papier comme à *Quinzay*, aux coquilles comme en *Tombotu*, voire juſques aux têtes des morts comme en *Batech*, & s'il n'y eût point eu d'or, *Jupiter* n'eût pas laiſſé de corrompre les Gardes *d'Acriſe* par quelqu'autre choſe qui eût tenu ſa place. C'eſt pourquoi les loix de *Licurgus* qui abolit l'or & l'argent, & permit ſeulement la monnoye de fer, ſeroient aſſez inutiles & incommodes, auſſi peu ſerviroit la façon de faire de *Carmanes* qui engouffroient en terre ou en l'eau tous leurs minéraux. Quant à cettui-ci, il eſt en telle eſtime en la plûpart de la terre habitable, qu'on eſt réduit aujourd'hui à ce que dit le divin · *E piu trionfo l'eſſere un mezzoſcrigno di ducati che un huomo pieno di virtù toſto che ſi veggono i contanti, ſi dice que gli mi potriano far felice, que gli mi caveriano diſtenti, & que gli mi porrebono in paradiſo, ma nelo ſcorger ſi d'uno ingegno excellente ne ſapre la bocca.* Et n'eſt pas le monde de ce tems, de l'avis du bon homme *Caron* chez le compere *Samoſatois*, car il dit que c'eſt une grande ſottiſe des mortels de cherir de ſi grand amour une choſe ſi pâle & ſi peſante.

Il eſt vrai, Frere, que qui mettroit en quatre

tre parties égales tous les maux qui ſe font au monde, on trouveroit que ce vice cauſe les trois pour le moins; vice qui ſe doit nommer ſottiſe, ſi quelqu'un ne rend compte du juſqu'à quand, & du pour qui, car il eſt bien ſot celui qui tuë ſon ame & ſon corps, & ne ſçait s'il poſſedera vingt-quatre heures les fruits de ſa peine; fort mal-aviſé qui paſſe toute ſa vie en travaux, & ignore ſi tout ce qu'il fait, ne reviendra point au profit du plus grand ennemi qu'il ait; ou s'il n'imitera point *Blepſias*, choſe qui arrive tous les jours par la permiſſion de Dieu, qui veut que nous gouvernions ce qu'il nous donne en recette, car la proprieté lui en appartient, avec les regles qu'il nous a preſcrites, diſtribue ſes biens entre les hommes, ſelon ce qu'il connoît être néceſſaire à un chacun: & ſi en ſon conſeil il lui ſemble bon de diminuer quelquefois la portion de l'un, & augmenter celle d'un autre, il veut que ce ſoit par moyens légitimes, par voyes licites, leſquelles il produit lui-même, & fait appercevoir à ceux en faveur deſquels elles ſont écloſes; entend qu'on s'en ſerve avec modeſtie, avec actions de graces, & qu'on n'approche pas la main pour les prendre ſans avoir les yeux au Ciel, pour bénir celui de qui elles viennent.

Cette convoitiſe eſt un double péché, l'un de n'être content de ce qu'on a, être ingrat envers celui qui l'a donné; l'autre de déſirer le détriment de ſon prochain. Il faut que l'homme de bien ſe réſolve en ſoi-même, Dieu m'a-t-il mis tels biens entre les mains, je les poſſederai avec ſa benediction, en repos

pos & contentement ; je m'en ſervirai pour me maintenir avec raiſon & médiocrité, en l'état ou condition, en laquelle il m'a conſtitué, je les ménagerai comme un bon ſerviteur, & prudent œconome, je les augmenterai en tant qu'il le permettra avec juſtice ; s'il les diminue, je l'en laiſſerai diſpoſer comme du ſien, ſçachant qu'il fera tout pour le mieux. Celui qui procede ainſi, porte au front les marques de l'eſprit de Dieu ; comme au contraire, les avaricieux qui courent à toute bride pour accumuler, ont le monde pour objet unique, ne ſont jamais ſaouls, ſe fâchent, lorſque Dieu leur donne, ou plus d'enfans qu'ils ne déſirent, ou quelques ſuccès en leurs affaires, autres qu'ils n'ont eſperé, bien qu'ils ne puiſſent juger de ce qui leur eſt bon : en ceux-là ne paroît aucun caractere de régénération, & pluſieurs Ethniques leur ſont honte. Que l'on conſidére *Ariſtides*, *Fabricius*, *Epaminondas*, *Curius Dentatus*, *Valere Publicola*, *Menenius Agrippa*, les *Ælies*, les *Tuberons* & autres comme cela, on trouvera qu'ils ſçavoient bien que l'avarice étoit une maladie incurable ; que ceux que ce mal poſſede ont beau boire & manger, ils ſont toujours maigres, toujours affamés, quoiqu'ils amaſſent ; & que quant à eux, la raiſon étoit leur aliment, la vertu leur nourriture, qu'ils étoient gras & refaits, quoique leurs greniers fuſſent petits, & leurs caves mal fournies, avoient appris que les biens ſuffiſent, qui adminiſtrent les choſes néceſſaires à la nature ; que le par ſus qui nous fournit de quoi faire excès, eſt plus nuiſible que profita-

ble. *Polixene* Chantre *d'Athenes*, ne voulut pas une maiſon, & force biens en *Sicile*, parce qu'il y avoit abondance de volupté; & ce gentil Capitaine *Phocion*, quand *Philippe* Roy de *Macedoine*, lui envoya de grands préſens; il ne les voulut prendre, bien qu'il en fût prié, & que ſes enfans en euſſent un extrême beſoin: S'ils me reſſemblent, dit-il, le petit champ de terre que je poſſede, ſera capable pour les nourrir; s'ils dégénerent, je ne veux pas qu'à mes dépens, leur luxure & fainéantiſe ſoient augmentées.

Or, comme le péché n'eſt volontiers ſans peine occulte ou apparente, il advient preſque toujours que celui d'avarice eſt puni par l'envie, les avaricieux en ont ordinairement ſur leurs voiſins; ce que nous pratiquâmes en pluſieurs, & des villes & des champs; & cette punition eſt très-grande, car ils ſouffrent double affliction, ſçavoir, quand il leur arrive du mal, & lorſqu'il avient du bien aux autres, étant fort à propos de leur demander quand ils ſont triſtes comme *Publius* à *Minutius:* As-tu reçu quelque déplaiſir, ou ton voiſin aucune proſpérité; on ne ſçauroit dire lequel les fâche davantage. De plus, ils ne diſent jamais de bien de perſonne, & leur ſemble que les loüanges ſoient de la nature de leur argent, que s'ils en donnent, ils en auront moins, bref, ils ſont en grande inquiétude, car diſent les clercs.

*Invidia eſt animæ tinea: hæc ceu vipera mordet.*
*Autoriſque ſui viſcera prima ferit.*

Tant y a que cette maladie, bien que commune

mune eſt purement diabolique, l'envieux eſt ennemi du genre humain; par envie, mon ami, *Caïn* tua *Abel*, pour l'envie que les *Philiſtins* porterent à *Iſaac*, ils étouperent tous les puits qu'avoient cavés les ſerviteurs *d'Abraham*; par envie les freres de *Joſeph* prirent conſeil de le tuer, le mirent dans un puits, & le vendirent aux *Iſmaëlites*; par envie, les ſacrificateurs livrerent *Jeſus-Chriſt* à *Pilate*; par envie, les Apôtres avoient été mis en priſon, lorſque l'Ange leur ouvrit les portes; par envie, les *Juifs* émûrent perſécution contre *Paul* & *Barnabas* en *Antioche*: ainſi ont été commiſes les plus exécrables méchancetés par ce vice, à la correction duquel les Bonzes de *Betſaab* n'apportent aucun remede, ni ceux qui portent pour deviſe des clochettes d'or ſans nombre, faites ſur le modele de celles des *Corybantes*.

Or on nous dit, mon ami, en ladite ville de *Betſaab*, qu'il y avoit quelques Amazones dans le Païs, & des Geans malfaiſans, des freres phlegrées, mais nous n'en pûmes jamais voir, trouvâmes ſeulement le Portrait d'une Géante chez un Peintre, lequel étoit hideux à merveilles, elle étoit aſſiſe ſur une grande pierre platte, avoit un Aſne auprès d'elle, & au-deſſous étoit écrit, *Onobatis*, voilà un étrange équipage: mais auprès de ce vilain tableau, y en avoit un autre d'une belle femme, toutefois, au deſſous étoient ces vers écrits.

*Des élémens ce corps eſt compoſé,*
*Mais toutefois d'une façon étrange*
*Car chacun d'eux a ſon ſiege poſé:*
*Diſtinctement & ſans aucun mêlange*

*L'air a choiſi en la tête ſon lieu :*
*La terre aux pieds, & l'eau dans la poitrine :*
*Le feu qui prend ſa part vers le milieu,*
*Brule le cul & la piece voiſine.*

De *Betſaab*, nous promenans par le païs, nous allâmes viſiter certaine maiſon où la fête Hybriſticque ſe celebre, non pas le premier de *Hermæus* ſeulement, mais tous les jours, nous y trouvâmes la Dame *Polemice*, galante femme au poſſible, qui nous fit voir tous ſes exercices de chaſſe de cheval, d'arquebuſe & de traits. Je hais, diſoit-elle, ceux qui ne ſçavent faire qu'une même choſe, de laquelle ils parlent inceſſamment, & n'ont d'autres diſcours, ce ſont des brutes qui ne peuvent aller qu'où la nature les guide, nous avons entre les autres en ce païs certains Prœmphaniens qui rompent la tête à qui les veut écouter, ne chantent qu'une note, & la diſent toujours, gens qui ſe préparent eux-mêmes la ſépulture des anciens *Hircaniens :* quant à moi, j'aime les diverſes occupations, & bien qu'elles ne ſoient toutes molles & féminines, il ne m'en chaut,

*Arpallice è Camilla ſon famoſe,*
*Perche in battaglia erano eſperte & uſe*
*Sapho, è Corinna, perche furon dotte,*
*Splendono illuſtri, è mai non veggon notte.*

Sur ces diſcours arriva *Rochil*, homme fort connu en ce païs-là, *Rochil* pourvu de nouveaux contes, qui a toujours le paſquin ou le coq-à-l'âne dans la poche, & Dieu ſçait, ſi après avoir fait connoiſſance avec nous, nous

en

en eûmes communication, mais d'autant que je hais la médiſance, je n'en voulus prendre une ſeule copie, j'entens la médiſance, celle qui touche l'honneur par une impoſition fauſſe, qui eſt la naïve cacologie, & y comprens encore la révélation d'un mal que perſonne n'a jamais ſçu, mais de celui qui eſt découvert, bien que je ne doive mépriſer le fautif, & reconnoître que je ferois pis: Si le Maître ne me retenoit: ſi eſt-ce que le vice étant à blâmer comme la vertu loüable, il eſt quelquefois à propos de le dire, & il ſe commettroit beaucoup plus de maux qu'il ne fait, ſi on ne craignoit qu'ils fuſſent publiés: quant à ce qui bleſſe la réputation d'un homme ou d'une femme de bien, cela eſt du tout abominable, & ne ſe peut réparer, car bien que la plaie guériſſe avec le tems, par le témoignage qu'ils donnent de leur probité à ceux qui les fréquentent, il peut demeurer quelque cicatrice dans la fantaiſie de ceux qui les connoiſſent moins: on dit que S. Auguſtin, pour bannir ce vice, avoit ces vers écrits dans ſa table ordinaire.

*Quiſquis amat dictis abſentum rodere vitam,*
*Hanc menſam indignam noverit eſſe ſibi.*

Après la viſite de cette Dame, nous prîmes notre chemin du côté de la Cité de *Havel*, ville pleine de Cercopés, non encore métamorphoſés, paſsâmes autour ſans y entrer, de peur de faire comme le cameleon, étions bienaiſes de viſiter la campagne, & croyons que comme les aulx & oignons plantés auprès des roſes & des violettes, les rendent meilleures,

parce qu'ils attirent tout ce qui eſt de forte & puante odeur au ſuc dont elles ſont nourries, ainſi nous trouverions force gens de bien dans ce voiſinage, cette bonne ville ayant attiré tout le mauvais air des environs : mais à dire vrai, nous fûmes bien trompés, car nous rencontrâmes d'étrange Peuple, des hommes extrêmes en toutes choſes, même en l'amitié & la haine, il y en a entr'autres qui ne ſe contentent d'être Philadelphes ſimplement, ains ſont Philatodelphes ſuperlatifs & exceſſifs, enviſageâmes un qui portoit pour deviſe la perdrix, & les paroles: *Non Caunius*, y a auſſi des echthodelphes que nous renvoyâmes à *Eumenes*, & *Attalus*, à *Xerxes*, & *Ariamenes*, pour prendre leçon d'eux, à *Pollux*, à *Athenodore*, à *Luculle*, pour les apprendre à vivre: en cette même contrée, trouvâmes quelques miſogynes ſauvages & deſeſpérés, qui n'ont point de beſoin de nouveaux *Armozins*, ſçavent bien faire la juſtice eux-mêmes.

Mais (*Limne*) ſi nous vîmes du vice en cet endroit, nous rencontrâmes bien de la vertu ailleurs, nous viſitâmes *Aretipolis* la belle, où le bon *Leon* fut notre conducteur. *Aretipolis* renduë telle par ceux à qui elle appartient, par cet excellent couple *Dicajocrite* & *Agnocalie*, dont je garderai la mémoire à jamais. *Dicajocrite* des premiers hommes du monde, qui fait bien paroître par le témoignage qu'il en rend, qu'il n'y a quantité de biens, dignité & nobleſſe de ſang, grandeur, d'état & d'office, grace ou véhémence de parler, qui apporte tant de ſérénité, calme à la vie de l'homme, que d'avoir l'ame pure & nette, de tous méchans faits

faits, volontés & conſeils, les mœurs impolluës non troublées ni infectées d'aucun vice: *Dicajocrite*, auquel ſa charge & autorité pourroit prêter mille moyens pour entaſſer richeſſes ſur richeſſes, & ſe plonger dans la volupté s'il s'en vouloit ſervir, mais il les refuſe tous, dont je peux rendre bon témoignage, pour l'avoir ſondé à bon eſcient : *Dicajocrite* ſage en toutes choſes, qui aime uniquement & cherement ſon *Agnocalie :* auſſi en a-t-il juſte raiſon, & peut dire avec contentement :

*E il viver d'amore*
*Che nutriſce il mio cuore.*

Car à la vérité, *Camma* ou *Emponine*, n'aimerent jamais tant leurs maris qu'elle fait le ſien, ne trouve rien bon, que ce qui eſt à ſon goût, n'a aucune action, paſſion, ou affection que par lui; & de plus eſt telle que s'il y a quelque Dame au monde, de qui la Déeſſe doive dire de nouveau, & en matiere de beauté.

*Hæc & cæruleis mecum conſurgere digna*
*Fluctibus, & noſtra potuit conſidere concha,*

C'eſt de celle-là,

*Quante mai belle fur, quante ſaranno*
*O ſono fra l'antiche è le moderne,*
*Quante ſon fra le noſtre, ò quante vanno*
*Prime d'ogni volor barbaro, eſterne,*
*Quante ne le memorie hoggi de ſtanno*
*Lodate, e vive anzi per fama eterne*
*Tutte ſon nulla al paragon di quella*
*Ch'on, altra in terra fa parer men bella.*

Toutes les parties dont ce viſage eſt compoſé, ſont ſi également belles qu'on ne ſçait à laquelle en donner l'avantage, on ne peut arracher la vûë de deſſus l'une pour la tranſporter ſur l'autre, où elle eſt premierement appliquée, qu'elle ne demeure là avec admiration; & ſi la curioſité la tranſporte ailleurs, elle trouve auſſi cela ſi beau, qu'elle s'y arrête, & eſt ainſi ſubſecutivement détenuë par les choſes plus prochaines; en telle ſorte, qu'un jour employé à la contempler, ne dure pas une minute : davantage entre tant de rares beautés, préſide la chaſteté qui eſt telle.

*Que celle de Drias, Syrite, Sophronie,*
*Rhodogune, Baldraque, Euphroſine, Daphné,*
*Fare, Dule, Micca, Eugenie, Biblie,*
*Qui ont ſi ſaintement le vice condamné*
*Ne ſurpaſſe l'honneur de notre Agnocalie.*

Mieux à elle qu'à celle dont parle le Poëte, ſe peuvent approprier ces paroles.

*Le gratie, l'accoglienze, i riſi & quanti*
*Modi ſon di vaghezza, e leggiadria,*
*Il ſuave parlar, gl'alti ſembianti,*
*La beltate, il valor, la corteſia*
*Il ſenno, e li coſtumi honeſti e ſanti*
*E tuto quel che di lodato ſia*
*Con quanto di valor pioveno i Dei*
*S'accoglie e fa ſol' una lode en lei*

Or *Limne* à *Aretipolis*, tout le monde y court, chacun va rendre ſon hommage à *Dicajocrite*,

*tajorite* & à ſa moitié : toutes ſortes de gens s'y voyent, les plus beaux exercices de vertu s'y pratiquent, & pour les gentilleſſes, les couremens de bague, balets, combats à la barriere, carrouſels n'y manquent point ; Dames, & Chevaliers y abordent de toutes parts, & n'y a lieu au monde plus agréable : aux premieres parties qui s'y firent, nous y vîmes un monde infini de galans hommes & gens de qualité, étant très-vrai qu'il ſe peut malaiſément rencontrer de plus belle Nobleſſe ailleurs qu'en ce Pays-là.

On dreſſa un beau & grand Theâtre pour les Dames, afin qu'elles viſſent courre : Si *Agnocalie* paroiſſoit entre les belles, il n'en faut entrer en doute.

*Soprale altre Agnocalia bella,*
*Si come è bello il ſol piu d'ogni ſtella.*

Sur la tête étoient écrites en lettres d'or, ces paroles attachées à la couverture du Theâtre.

*Taccia chi loda Fillide, ò Nerea*
*O Amarilli, ò Galatea fugace*
*Che d'eſſe alcune ſi bella non era*
*Titiro è Melibeo, con voſtra pace.*

A ſon côté auſſi étoit un tableau du plus excellent émail du monde, dans lequel y avoit une mer, ſur des ondes de laquelle nageoit le nid de l'Acyone, & au deſſous de ce nid étoit écrit *Symbolum.* De l'autre part & à ſa gauche paroiſſoit *Angelie* ſa fille, belle, de bon eſprit & de bonne grace, ayant au lieu d'un

d'un éventail, & qui lui ſervoit de cela, une tablette de la pierre Hormeſion faite en ovale, qui avoit une poignée d'or garnie de pierrerie, ſur laquelle Horméſion étoit engravée & repréſentée naifvement, une main gauche fermée avec une feuille de pavot briſée deſſus, & ces paroles *Virtus cauſa ſortis ;* ſur la tête pareillement ces vers :

*Di cui d'hora in hora*
*La belta, la virtù, la fama honeſta*
*E la fortuna, creſcera non meno*
*Che giovin pianta in morbido terreno.*

De ſuitte étoient toutes les Dames fort parées, un monde de Femmes de qualité, de bonne & louable réputation.

Au deſſous étoient mille & mille belles filles, entre leſquelles il y en avoit bien par aventure quelqu'une de qui on pourroit dire avec le Poëte.

*La virginella che ſta fredda e ſola*
*Si come in cella un vecchiar el romitto*
*Percioche il tempo i fioriti anni invola*
*Cerca eſſer madre e brama haver merito.*

Toute cette Troupe aſſemblée, il venoit aſſaillans de toutes parts, tellement que *Dicajocrite* ordonna une partie pour leur répondre, & mit *Leon* en ſon lieu. Or ledit *Leon* & les Soutenans, pour faire entendre leur intention à toutes ſortes de Chevaliers, firent publier par un Héraut les paroles qui ſuivent :

*Ces*

*Ces Braves, dont les ames fieres*
*Cherchent l'honneur par les hazars,*
*Font voir par leurs dextres guerrieres*
*Qu'ils ſont les Miniſtres de Mars.*

*Leurs bras ſont du monde la foudre,*
*L'horrible effroi de l'Univers.*
*Qui met les Ennemis en poudre,*
*Et remplit d'hommes les Enfers.*

*D'un torrent d'armes ils ravagent*
*Du noir Pluton les régions,*
*Les autres profonds ils ſaccagent,*
*Ils eſcarbouillent les Démons.*

*Ainſi fiers, ainſi pleins d'audace*
*Ils mépriſent, les plus vaillans,*
*Et de ce pas vont prendre place,*
*Pour recevoir tous aſſaillans.*

Portoient leſdits Tenans, des Ponts en leurs écus & les paroles : *Dextrâ & fortitudine.*

Et parce que cette partie étoit à *Dicajocrite*, elle lui préſenta ce Quatrain.

*Puiſque vous avez joint dedans votre maiſon*
*Pallas avecque Mars, le Palais à l'épée,*
*Vos creatures ont une juſte raiſon,*
*De ſe dire par tout les Paladins d'Aſtrée.*

Et ſe nommerent depuis iceux tenans les Paladins d'Aſtrée : comme toutes les Troupes arriverent, qui jaunes, qui blancs, qui d'autres couleurs ; je me fourrai dans ledit Theâtre,

tre, où étant & faiſant ſemblant de voir courre, j'entendois un galant homme qui diſoit à la Dame du *Zebuh*, Madame, ſi j'avois la puiſſance de donner loi à l'amour, je lui commanderois, non de m'exempter de ſes bleſſures, mais de les faire telles que je les puſſe ſupporter; non de tuer ſes feux, mais de les attiédir; non d'ôter leur clarté, ains me donner le pouvoir de l'enclorre en moi ſans être apperçûë, fors quand je le trouverois bon; mais bien que mes flammes ſoient cauſées par la Divinité, elles ſont matérielles toutes fois, & de les cacher en leur matiere il n'y a point de moyen, c'eſt pourquoi la néceſſité veut que vous les voyez, elles ne vous peuvent être celées; à quoi elle répliqua: Monſieur, je ne vous répondrai point, comme ayant intérêt à votre diſcours, je me connois trop pour croire qu'il me regarde; mais en termes généraux, je vous dirai, que la maladie que les hommes nomment amour, eſt une rêverie à mon avis: ce mal n'eſt qu'un déſir, & déſirer quelque choſe avec telle affection que cela ôte le repos, que l'ame en ſoit agitée & l'eſprit troublé, ſont marques de folie parfaite; ſe laiſſer emporter à ſes extrêmités, ruiner l'envie par l'envie, déſigne privation de ſens & de raiſon.

*E qual è di pazzia ſegno più eſpreſſo*
*Che per altri, voler perder ſe ſteſſo.*

De dire que vos feux ne puiſſent être cachez à leur matiere, cela eſt vrai; mais abus d'appeller ainſi, ce que vous pourriez déſirer, ce n'eſt pas même la cauſe, ains l'irritation ſeulement

ſeulement qui la ſoufle, qui l'agrandit & la rend plus violente, le déſir donc peut ſubſiſter ſans être apperçu de la choſe déſirée, puiſqu'ils ſont ſéparés, & vous n'êtes forcé de découvrir le vôtre : Madame, dit-il, je vous crois la matiere de mon amour, puiſque je n'en ai que par vous & pour vous, vos yeux me navrent, vos beautés m'éblouiſſent, vos bonnes graces me charment, vos paroles m'enchantent; je ne puis effacer ces caracteres, & moins vous les faire méconnoître, puiſqu'ils ſont de votre impreſſion; hors vous je n'apperçois que du vuide, c'eſt pourquoi je ſuis forcé de vous dire mon mal : agréez mes vœux, Madame, & je vous ferai connoître par mes ſervices, qu'il n'y a point de victime au monde ſi digne d'être miſe ſur votre autel que la mienne, ne permettez pas que vos cheveux, deſquels la corde de l'arc de *Cupidon* eſt tiſſuë, pouſſent les fléches empenées de mon martyre, juſques dans l'abîme du déſeſpoir, entrez pour l'amour de moi dans le jardin des amours, où étant & cueillant les doux fruits d'icelui, vous direz ſans doute;

*Mà chi tant alto ben s'inmaginaſſe*
*E chi lo crederia ſe nol provaſſe.*

Je prenois grand plaiſir à ces diſcours, qui n'étoient prêts à finir; mais un Cavalier ſurvint, qui cauſa le ſilence, avoit même deſſein que le premier; car s'approchant de la belle, il voulut mettre dans une bourſe qu'elle avoit à ſa ceinture un poulet; & croyant qu'il y fut, il ſe trompa, parce qu'il tomba à terre

terre, de ſorte que je trouvai moyen de l'amaſſer : en voici les paroles.

*Ma belle vous ne voudrez pas*
*Fournir aux Chelbens de pâture,*
*Et que ſur vôtre chevelure*
*Un Scyrthe cueille ſon repas.*
*Souffrez donc le Dieu approcher*
*En cette ſaiſon opportune,*
*Puiſqu'à la fille de Neptune*
*L'eſconduire coûta ſi cher.*

Or ces Cavaliers rivaux voyans qu'ils s'incommodoient l'un l'autre, allerent courre tous deux, & ſe rangerent dans une Troupe. La premiere bague fut courruë & gagnée par les blancs, n'y ayant des autres parties un ſeul qui eut de dedans fors *Leon.* A la ſeconde, parce que les Paladins *d'Aſtrée* jugerent qu'elle s'adreſſeroit à *Angelie*, pour laquelle force Galans avoient de l'amour, ſoit en conſidération de ſon mérite, ſoit pour l'alliance du *Dicajocrite ;* un de leurs Ecuyers prononça ces douze vers de leur part.

*Nous conſervons de notre Chef*
*La belle & précieuſe engeance,*
*Et portons l'épée & la lance,*
*Pour la garder de tout mechef.*

*Force Braves qui dans ſon ſein*
*Voyent d'amour les vives ſources,*
*Préparent pour elle des courſes*
*Et ſur ſes beautés ont deſſein.*

*Mais*

*Mais quiconque aura entrepris*
*Quelque effet deſſus ſa perſonne,*
*Nous l'éprouverons par Bellone*
*Devant que venir à Cypris.*

Cela fait, un Cartel fut préſenté à *Angelie*, & recommença-t-on à courre ; mais la partie ne fut pas achevée, à cauſe d'une grande pluye qui ſurvint, & la remit-on au Dimanche prochain : tout le ſoir fut employé à danſer & faire mille jeux, & parce qu'*Opadin* qui s'en étoit allé en poſte deux ou trois jours auparavant voir *Socher*, avoit fait une Maîtreſſe en cette Troupe, qui étoit de mes amies ; elle me montra une lettre qu'elle avoit reçûë de ſa part peu avant le ſouper, en voici donc la teneur.

C'eſt aſſez d'appercevoir d'une vûë lointaine, vos perfections (ma belle) pour ſouhaitter l'honneur de vos bonnes graces, avec un extrême déſir ; mais vous conſiderer de près, voir d'un œil arrêté, qui ne ſe peut rencontrer qu'en vous, c'eſt perdre du tout ſa liberté, n'être plus à ſoi, relâcher ce qui tire vers les autres idées pour être actuellement bandé à la contemplation de votre mérite ; je fais à bon eſcient cette épreuve, & trompé en la créance que j'avois de demeurer en l'aſſiette ordinaire de ceux, qui pour quelque ſujet ont ſemblable deſſein ; je me trouve tellement audelà, & l'excès de mon affection eſt ſi extrême, que ſi vous ne donnez vie à ma vie, elle ne peut ſubſiſter : conſervez-la puiſqu'elle vous eſt dédiée, & vû que dès meshui je n'ai autre

ſoin

ſoin que de vous, ayez agréable que par le retour de ce Porteur, j'apprenne l'état de votre être, honorant de votre mémoire celui.

Ma belle, qui n'adorant que vos beautés, demeure pour jamais très-humble, très-obéïſſant, très-fidéle,

*Votre ſerviteur,*

Mamie (lui dis-je) il devoit avoir mis cette ſouſcription.

*Pado, che ſta per voi à pollo peſto*
*Vi hra Ma far, quel fatto cito e preſto.*

Vous dites toujours des folies (répondit-elle) mais ce ſont des licences du *Japon*, vous étiez volontiers du conſeil de cet autre inſolent, qui au lieu de ſon nom mit au pied de ſa lettre :

*C'eſt Arion qui ſoupire*
*Tombant avecque ſa lire*
*Dedans la mer preſque mort,*
*Soyez ſon Dauphin (Madame)*
*Et pour conſerver ſon ame,*
*Portez-le dans l'heureux port.*

En ce même-tems qu'elle achevoit de parler, nous ouïmes comme un vent qui ouvroit une fenêtre, par laquelle entra un Ange, qui s'adreſſant à *Agnocalie* prononça ce Sonnet.

*Cet œil toujours brillant, bel Aſtre radieux,*
*Ce poil tout friſotté, cette main potelée*
*Ferit, lie, retient, d'une force indomptée,*
*Le cœur, l'ame, les ſens, chacun à qui mieux*
*mieux,* *Et*

*Et ce trait, ce lien, ce tenon précieux,*
*De ſon pers, de ſon blond, de ſa blancheur laitée,*
*M'arrête, m'éblouit, rend ma vûe attachée,*
*En ſorte qu'autre objet ne paroît à mes yeux.*

*Et quoi ſerai-je donc toujours ainſi traité,*
*Bleſſé, ſerré, tenu, privé de liberté,*
*Sans reboucher, couper, ou me vouloir dépendre?*

*Non, toutesfois bel œil, beau poil, & belle main,*
*Vous êtes ſi puiſſans, que de ce fort deſtin*
*Le cœur, l'ame, les ſens, ne ſe peuvent défendre.*

Auſſi-tôt qu'il eut achevé, il reprit ſa volée par où il étoit venu, ſur quoi tout le monde lui dit, qu'elle étoit aimée des habitans céleſtes, comme des terreſtres : mais c'étoit l'Ange de *Dicajocrite*. Après les violons & cornemuſes, les filles ſe mirent à danſer aux chanſons; & tout à la fin un jeune Muſicien qui avoit la voix fort belle, dit celle-ci.

*Ainſi qu'au beau Printems, Fillettes,*
*Les Arbres pouſſent leurs bourgeons;*
*Ainſi s'émeuvent vos vegettes*
*Et s'augmentent vos paſſions.*

*Et comme la terre déſire*
*De la pluye l'arrouſement;*
*Ainſi, Fillettes, pour produire*
*Vous ſouhaitez l'humectement.*

*Mais, Filles, ayez patience,*
*Tout vient à tems & à propos;*
*Il ſort des fruits en abondance*
*Du champ qui a eu du repos.*

Durant le long de la ſemaine, parce que *Dicajocrite* eſt chargé des affaires du grand Roy, & afin de ne l'importuner pas, nous fîmes d'autres viſites; *Leon* nous mena accompagner des Amoureux, & d'autant qu'il en avoit un en main un peu Saturnien, & qui eut eu beſoin de la harangue du Begue; ledit *Leon* demanda une bague pour lui à ſa Maîtreſſe, & lui donna ce Sonnet,

*Belle, ce Cavalier captif dans la priſon,*
*Où l'amour l'a conduit, dont vous êtes Geoliere;*
*Vous demande congé d'aller ſur la carriere,*
*Car voulant, il ne veut qu'avec permiſſion.*

*Tournez doncques les yeux vers ſon intention,*
*Eclairez ſon deſſein de leur belle lumiere;*
*Afin que par l'effort de ſa dextre guerriere*
*Il produiſe l'effet de ſon affection.*

*Une bague eſt ſon but; plus heureuſe conquéte,*
*Que celle qui porta Phrixe devers Aëte;*
*Faites lui eſperer qu'on la lui donnera.*

*Je jure quant à moi, certain de mon addreſſe,*
*Et m'oblige par corps à tenir la promeſſe,*
*Que ſi vous la baillez elle s'enfilera.*

En

En cette même Maiſon étoient auſſi quantité de Dames & de Cavaliers : mais de deviſe bizarre, j'en vis un entre autres qui portoit,

*Un parchemin écrit,*

*Et les paroles,* *Si non ſufficit evincor,*

*Un autre,* *Un bouis,*
*Les paroles,* *Palleat omnis amans color*
*eſt hic aptus amanti.*

*Un autre,* *L'oiſeau Aſio,*
*Les paroles,* *Haleci ſaccus.*

*Un autre,* *Un Erable.*
*Les paroles,* *Nondum munus ſacerdoti.*

*Un autre,* *Un Centaure,*
*Les paroles,* *Invito Propheta.*

*Un autre,* *Une Panthere,*
*Les paroles,* *Cothoniſare.*

*Un autre,* *Un Belier,*
*Les paroles,* *Moriar.*

*Un autre,* *Une lire rompuë,*
*Les paroles,* *Et mihi & Chirillo.*

Pour les Dames l'une d'icelle portoit.

*Une Pyramide racourcie,*
*Et les paroles, Picciola belta, piccolo guadagne.*

*La ſeconde qui ſuivoit celle-là :*

*La pierre Enorchis,*
*Les paroles,* *Dulcia ſolatia.*

*La trroiſiéme, La Torpille,*
*Les paroles, Sic & nos.*

*La quatriéme, La pierre Diphris,*
*Les paroles, Dempta linea,*

*La cinquiéme, Un Crocodille qui mange un Saule.*
*Les paroles, Natura victrix.*

*La ſixiéme, Un Porphirion qui s'étrangle,*
*Les paroles, Ny pour cela.*

Là dedans mêmes faiſoit ſa demeure, la Dame *d'Opadin*, qui fut cauſe que de *Schohama*, il s'y rendit, où étant arrivé & faiſant fort le paſſionné, il ſe mit à lui conter les maux qu'il avoit ſoufferts en ſon abſence, les peines qu'il enduroit privé de ſa vûë; & lui diſoit en ſoupirant.

*S'el ſol ſi ſcoſta, è laſcia i giorni brevi*
*Quanto di bel havea la terra aſconde*
*Fremono i venti, e portan ghiacci e nievi,*
*Non canta augel, ne fior ſi vede, ò fronde;*
*Co ſi qual hor avien che da me levi*
*O mio bel ſol le tue luci gioconde*
*Mille timori, e tuti iniqui fanno,*
*Va aſpro verno in me più volte l'anno.*

Moi auſſi qui reçois un extrême plaiſir à voir faire l'amour, prenois quelquefois occaſion de parler pour mon ami; mais comme un jour en me jouant, je lui dis en la préſence *d'Opadin*:

*Belle, ce Cavalier fils de Mars & Cyprine,*
*Dont le feu de vos yeux échauffe la poitrine*

Se

*Se proſterne à vos pieds, vous demande ſecours,*
*Conjure vos beautés par les chaſtes amours*
*Qui le rendirent votre, attaché de cent chaines,*
*Pitoyable à ſes cris, mettre fin à ſes peines.*

Je reconnus qu'elle jugeoit que c'étoient des paſſions feintes, un deſſein bâti pour paſſer autant de tems; car elle me répondit froidement : ſi ce Gentil-homme eſt iſſu de là où vous dites, il eſt bâtard; & bien que vous me puſſiez répondre, qu'il vaut mieux être tel iſſu des Dieux, que légitime des hommes; je vous dirai que ce ſont deux choſes que je hai extrêmement, que l'amour & la guerre, c'eſt pourquoi ſans plus long diſcours, je le ſupplie que nous briſions là : à quoi *Opadin* répondit, Madame, ſi ma langue y eſt forcée, elle exécutera vos commandemens; mais mon affection ne peut obéïr, j'eſſayerai par mes ſervices de changer vos volontés. Surquoi j'intervins & lui dis, Madame, puiſque pour cette heure vous nous interdites la parole, pour le moins faites-nous l'honneur de nous donner une bague, laquelle nous puiſſions porter au *Japon*, pour y être conſervée en votre mémoire, & gardée perpétuellement; votre Couſine en a promiſe une à *Leon* pour ſon ami, accordez m'en une pour le mien, ce qu'elle ne me voulut refuſer; & montâmes à cheval, l'ayant conduite avec les autres Dames ſur la carriere, où étant, & ayant pris nos lances, *Opadin* lui dit ces paroles :

*Puiſque pour rendre obéïſſance,*
*Forcé j'obſerve le ſilence,*

*Sans mettre mon deſſein au jour,*
*Il faut avoir recours aux ſignes ;*
*Adorer vos beautés divines,*
*Sous les ſacremens de l'amour.*

*La courſe témoin de l'envie,*
*Qui rend aſſervie ma vie,*
*Montrera ma célérité,*
*La lance ma force indomptée,*
*La bague mon plus grand trophée,*
*Le dedans ma félicité.*

Elles furent trouvées extrêmement bonnes de toute la compagnie, & d'elle-même, encore qu'elle n'en fit pas ſemblant ; mais pour continuer ſes coups, incontinent que nous eûmes mis pied à terre, elle dit à *Opadin*, Monſieur, vous avez mal jugé de mon humeur juſqu'ici ; mais ſi vous me voulez bien connoître d'orénavant, voilà qui vous le pourra apprendre, & lui préſenta un livret de prieres, ouvert à l'endroit du dernier feuillet, où il trouva écrit de ſa main.

*Faux amour, qui d'un Dieu veux uſurper la gloire,*
*Je cherche un feu plus clair, que ton fumeux tiſon,*
*Pour jamais je te quitte, aſſaſſin de raiſon.*
*Scandale du bon ſens, trouble de la mémoire.*

Monſieur, dit-elle, voilà le teſtament de vos affections, & la derniere volonté des miennes ; ce coup là fut échec & mat : ô bien, Madame, répondit-il, j'avouë que vous n'avez

vez pas ſeulement eu la vertu du Chalaſias, ains de l'Héphetiſte encore, auſſi êtes-vous de ſa couleur; mais bien que de votre côté vous me faſſiez tenir un flambeau renverſé, & que de cette part.

*Son carquois tout briſé amour porte au côté,*
*En main l'arc tout rompu & le feu ſans clarté.*

Il me reſte encore à la droite, une lampe bien allumée, une lire bien raiſonnante, je vous baiſe les mains, ains fut leur ſéparation: mais voilà des choſes bien bizarres; car en cette même Troupe, & auprès de cette froideur, étoit la Dame *Pyrine*, cette brave *Ippée*, ſi épriſe de l'Agriculteur Capadocien, qu'elle mouroit; & comme on lui diſoit qu'il ſe mit en lieſſe, & la carreſſât, il répondit froidement, Μὴ πῦρ ἐπὶ πῦρ, je ſçai bien, diſoit-il, délivrer les filles des ſerpens; mais non pas les femmes de l'amour: & enfin pour rompre les chiens, il lui mit dans le ſein cet Antipoulet.

*J'ai fait ailleurs telle aſſurance,*
*De n'aimer point par fiction,*
*Que ſuivre votre intention*
*Seroit offenſer ma conſtance:*
*Mais ſi d'une triple puiſſance,*
*J'étois ſemblable à Gerion*
*Nous changerions la paſſion,*
*En une douce jouïſſance.*

Cette-ci fut bien plus étonnée qu'*Opadin*; car l'allarme étoit plus chaude. Or ainſi paſſâ-

mes-nous la ſemaine, qui çà, qui là, bien joyeuſement juſqu'au Samedi, que nous nous rendîmes à la bien-heureuſe *Aretipolis*, où le lendemain la bague *d'Angelie* fut achevée de courre en bonne & grande compagnie : cela fait les Paladins *d'Aſtrée*, démaſqués demanderent une bague à *Agnocalie*, & lui donnerent ce Sonnet.

*Rien de déguiſé, rien de feint,*
*Soit en habits, ſoit au courage ;*
*Rien appliqué ſur le viſage,*
*Que ce que l'audace aura peint :*

*Un deſſein plus grand que contraint,*
*Qui prend ſur tout autre avantage :*
*C'eſt le convenable équipage,*
*Que nous portnons en ce lieu ſaint:*

*Lieu où nous faiſons ſacrifice,*
*D'honneur, de devoir, de ſervice,*
*Conſacrans aux pieds de l'autel.*

*De vous, auſſi chaſte que belle,*
*Tout ce que peut l'ame immortelle,*
*Par le labeur du corps mortel.*

Tout ce qui étoit de la Nobleſſe eût permiſſion de courre ; tellement que plus de cinquante Gentils-hommes monterent à cheval : & de plus il arriva à même heure pluſieurs nouvelles parties, qui fut cauſe que celle des Paladins envoya ces dix vers aux Dames en général.

*Beautés*

*Beautés connues, non connues,*
*Beautés nues & revêtues :*
*Beautés qui nous ſont priſonniers,*
*Vous attirez les Cavaliers,*
*Ainſi que Cœcias les nûes.*

*Beautés tournez vers nous vos vûës,*
*Car nos forces par vous accrûes,*
*Nous feront juger les premiers,*
*Entre tous les autres guerriers*
*Qui ſentent vos pointes aigues.*

Et particulierement ceux-ci furent portés à *Angelie.*

*Comme vos beautés infinies,*
*Ne ſe peuvent pas définir :*
*Ainſi ne verra-t-on finir,*
*Nos envies qu'avec nos vies.*
*Et nos vies au Ciel ravies,*
*Encore voudrons nous benir*
*Ce qui cauſant notre déſir,*
*Donnoit à nos vies envies.*

L'un des Cavaliers même de la Dame du *Zebub*, lui fit tenir ſecrettement par un Page ce Quatrain.

*Ne liſez mes écrits comme choſes frivoles,*
*Vous avez fait la playe & de vous je me deux.*
*Je demande, j'attens, je déſire, je veux*
*Le remede d'effets, non l'onguent des paroles.*

Force autres en firent autant, qui ne vinrent pas à notre connoiſſance. Or la bague après avoir

avoir été long-tems débatuë fut emportée par un Baron de la partie de *Paulin*, lequel *Paulin* ce même jour porta un Balet, comme firent quelques autres: & de vrai, il faiſoit bon voir les Dames aux flambeaux autour *d'Agnocalie* leur Capitaine, laquelle *Agnocalie* avoit à ſes pieds un petit Cupidon enchaîné d'une chaîne d'or, friſé, potelé, & joli à merveilles, auſſi beau pour le moins que l'enfant fait par Polyclet, qui coûta ſoixante mille écus; lequel chanta pluſieurs paroles en attendant que les balets fuſſent prêts, & entre autres celles-ci.

*Da lei piglia la forma ogni beltade,*
*Da lei tute le gratie hanno il valore:*
*Da lei quænta hoggi ſon coſe pregiate,*
*Prendon le forze el natural vigore.*

Ce premier Balet fut fort bien exécuté, & dura long-tems; & comme il finiſſoit, leur muſique dit ces paroles.

*En Liban & en Ida,*
*Venus faiſoit ſa deſcente:*
*Diane le Ciel quitta,*
*Pour Carie étant amante:*
*Ainſi l'amour a pouvoir,*
*Des Déïtés émouvoir.*

*Rhée pour Atis mouroit,*
*Animant les Coribantes:*
*L'un les membres ſe coupoit,*
*L'autre avoit les mains ſanglantes:*
*Ainſi vous peut Cupidon,*
*Echauffer par ſon brandon.*

Mais

Mais ce fut merveilles ; car la belle *Angelie* avec trois Damoiſelles de ſa Troupe, fit la réponſe ſur le champ, laquelle fut ſi bien chantée, que tout le monde en fut étonné, auſſi fut-ce un trait d'eſprit admirable : voici ſa réplique

*Ces amours ſont impuiſſans*
*Sur celles qui nous reſſemblent,*
*Et demeurent languiſſans,*
*Quant nos ames ils contemplent :*
*Cupidon ne bleſſe pas,*
*Ni les Muſes, ni Pallas.*

De ſorte que la Muſique, qui n'avoit point penſé à cette repartie, & n'avoit point une autre *Angelie* avec elle, demeura muette. Or tant que cet excellent *Dicajocrite* & ſon *Agnocalie* demeurerent à *Aretipolis* ce ne fut autre choſe : mais parce que *Leon* avoit été long-tems abſent de ſa maiſon, il nous y ramena : & faiſant notre retour, un de la Troupe fit les vers qui ſuivent pour répondre à la Dame *Baſcane*, laquelle faiſoit la guerre à deux ou trois de notre bande, qui avoient la barbe griſe, & s'étonnoit, diſoit-elle, comment ils ſe trouvoient à toutes les parties de galanterie qui ſe voyent dans le Pays, rajeuniſſoient comme *Iolaus*, faiſoient les nouveaux *Vertumnes* ; leur réplique fut :

*Comme le Pyrauſte, l'amour*
*Nous fait vivre dedans les flammes ;*
*Et le lieu de notre ſéjour,*
*Eſt le ſéjour des belles Dames.*

La

*La Déeſſe de nos Pays,*
*Prompte à recevoir nos prieres,*
*Ne manque à nous fournir d'avis,*
*Pour trouver les bonnes carrieres.*

*Mais nous courrons avec le feu,*
*Feu dont la flamme eſt épurée,*
*Feu qui n'a rien de trop ou peu,*
*Feu qui ne rend point de fumée.*

Etans de retour chez ledit *Leon*, nous reçûmes des lettres de *Socher*, qui nous avertiſſoit de nous préparer, parce que dans quinze jours, il falloit faire notre retraite : mais avant que de déloger, nous voulûmes apprendre quelque choſe de l'être du grand Roi (1), tant pour notre contentement, que pour en dire des nouvelles à *Voxequixama*. Or *Leon* nous dit, que pour le regard de ce nom de grand, la vertu le lui avoit acquis, & non autre choſe, n'y ayant Prince au monde, qui eût rendu plus de preuve d'icelle que cettui-là. Que tout ainſi que les Ambaſſadeurs de *Perſe* ayans vû *Alexandre*, avouerent qu'il ſe devoit appeller le Grand Roy, & le leur le riche : auſſi tous les autres Monarques devoient accorder cela à cettui-ci, & particulierement ſes ſujets le pouvoient bien nommer tel, n'y en ayant point au monde de ſi obligés à leur Prince, que les ſiens à lui, d'autant qu'il les avoit tirés de la miſere profonde & extrême : & au lieu d'icelle leur avoit cauſé un heureux repos, & très-grande félicité. Que ſi les *Bac-*

(1) Henri IV.

*triens*

*triens* s'étoient jadis batus à qui auroit les cendres de *Menandre* leur Roi, pour l'amitié qu'il lui avoient portée; ſes Sujets plus obligés devoient prier Dieu jours & nuits pour ne le voir jamais en cendre, employer vie & biens, & tout ce qui eſt en eux pour l'exécution de ſes Ordonnances, n'honorer, ne ſervir pas ſeulement ſa qualité; mais aimer & chérir avec paſſions ſa perſonne. Il nous fit voir par les mémoires de ſes actions, comme, bien que ſon état lui appartînt juſtement, il l'avoit acquis avec preſque autant de difficultés, que s'il n'y eut point droit, comme ſa vaillance, ſon expérience, ſa tempérance & ſa clémence l'avoir trajetté au-delà d'icelles, & peut-on bien raconter de lui, nous diſoit-il, comme *d'Alexandre* allant en *Aſie*, que n'ayant vivres, ni argent, ni preſque point d'hommes pour chaſſer ſes ennemis qui poſſedoient la plûpart de ſon état; ſon eſpérance avoit été en Dieu ſeul, premiere de toutes les cauſes, & pour les ſecondes en la connoiſſance qu'il avoit de ſoi-même, ſuffiſante de peu, continence, bénéfices, mépris de la mort, magnanimité, humanité, facile accès, naturel franc, conſtance en ſes conſeils, promptitude en ſes exécutions, vouloir d'être le premier en gloire; & réſolution de faire toujours ce que le devoir commande. Nous récitoit les traverſes qu'il avoit eu par les diverſes pratiques & menées de ſes ennemis; en combien de ſortes ils lui avoient voulu ſouſtraire le cœur de ſon peuple, cacher ſes vertus, & mettre au jour ce qui ſembloit être contraire; lui repréſenter qu'il

qu'il étoit trop chargé d'impôts, bien que ſa Majeſté le ſoulageât autant qu'il étoit en elle, & que la néceſſité de ſes affaires, & les grandes debtes que ſes Prédéceſſeurs lui avoient laiſſées, le pouvoient ſupporter; & bien qu'il ne fit pas comme aucuns de ſes voiſins, qui tirent tribut de toutes choſes ſur leur peuple, voire des *Sphacelles* même, comme diſoit le vieillard *Athenien* à *Piſyſtrate*, & que chez eux, ainſi qu'a dit quelqu'un, le vice prenant ſa courſe par la carriere de la puiſſance, fit que la colere devenoit auſſi-tôt meurtre, l'avarice confiſcation, ce qui n'avenoit point à ce grand Prince. Nous fit reconnoître quelques ſervices, qu'il lui avoit faits, & nous montra ſon portrait, ſur lequel il y avoit écrit ENYALIUS, & au-deſſous.

*Heureux, bon & hardi, actif, infatigable,*
*Grand Roy, d'eſprit très-vif, de mémoire admirable.*

Y vîmes auſſi celui de ce bel Aſtre ſon Succeſſeur, aux pieds duquel étoient ces vœux.

*Que d'ici à cent ans, & non plutôt il puiſſe*
*Fermer les yeux du Pere & régner en ſon lieu.*

*Qu'il faſſe ſaintement obſerver la juſtice,*
*Qu'il cheriſſe ſon peuple, & ſoit cheri de Dieu.*

*Qu'il aime la vertu, qu'il haïſſe le vice,*
*Qu'il tourne au Ciel la vûë en tout tems & ſaiſon.*

*Qu'il*

*Qu'il approche les bons pour lui faire ſervice,*
*Et que les méchans ſoyent bannis de ſa maiſon:*

*Que la Chrétienté ſoit jointe unie & collée,*
*A ce premier Chrétien, obéiſſe à ſes Loix:*

*Que deſcendant de lui une belle lignée,*
*Juſqu'à la fin des tems nous ayons des bons Rois.*

Mais pour mieux ſatisfaire à notre curioſité, il nous donna de bons & amples mémoires, où il ſe voit les plus beaux Actes du monde que tu liras, *Limne*, & dans leſquels il faut que tu remarques la fidélité, la ſuffiſance, & le travail de ce grand ſerviteur, de ce fidelle Conſeiller, qui lui diſtribue de ſi bons avis, qui a ſi bien pourvu à ſes finances, & à tout ce qui dépend de la milice, tant apporté de bien à ſes affaires: Ce ferme *Maximilian* (2) à qui tout le Royaume doit infiniment. Conſideres-y auſſi, je te prie entre les autres, le vertueux *Dyname* ſoigneux de la perſonne de ſon Maître mille fois plus que de la ſienne, & qui a tant de bonnes parties, qu'il y en a peu qui lui reſſemblent; *Dyname* qu'on ne ſçauroit aſſez louer. Or nous étions tous les jours ſollicités par *Socher*, de ſorte qu'il nous fallut dire à Dieu à *Leon*, qui fut mort de regret ſans la promeſſe que nous lui fîmes de le revoir en bref, quitter tout-à-fait le *Japon*, mener nous & nos familles en ce Pays-là; même aſſurance donnâmes-nous à *Dicajocrite* & *Agnocalie*, de qui nous allâmes prendre congé, leur ju-

(2) Duc de Sully.

râmes

râmes que nous ſerions bien-tôt de retour ; auſſi eſt la fréquentation ſi utile de ce miſtere, de dire qu'il n'ignore rien, ſçait depuis le cèdre juſqu'à l'hyſope, tient l'encyclopedie ſous ſon bonnet, ainſi que *Jupiter*, *Minerve* & ſa compagnie ſi agréable, à cauſe de la riche mémoire, qui fournit tant de bons mots aux feſtins de la converſation, qu'il ſe faut hazarder encore une fois aux périls de la Mer pour aller à lui. Nous revinmes donc prendre nos gens à *Schoama*, où nous nous embarquâmes, & ne ſçachans la routte du Détroit de *Magellan* & de la Mer du Sud ; nous reprimes la nôtre même, nous nous ſommes rendus en ce lieu en bonne ſanté, & nous eſpérons te voir dans un mois.

*Savignas fut Aretiphile,*
*Dès qu'il nâquit, voilà comment*
*Il eſt maintenant Jacophile ;*
*Il ne ſ pouvoit autrement.*

# HISTOIRE DES AMOURS DU GRAND ALCANDRE.(1)

LE Grand *Alcandre* (2) venu à ſon tour à la ſucceſſion du Royaume de ſes Ancêtres, ne trouva pas peu de difficulté à s'en mettre en poſſeſſion, tant parce qu'il étoit de la nouvelle Religion, que pour la réſiſtance qu'il rencontra en pluſieurs des plus grands de ſes Sujets

(1) Ecrite par Louiſe de Lorraine, Princeſſe de Conty, ſuivant l'Edition de 1663. Cette Hiſtoire a été revûë & collationnée ſur une Copie, tirée ſur l'Original même, au N°. 8943. des Manuſcrits de M. de Bethune, dans la Bibliotheque de ſa Majeſté. Voïez ce que j'ai dit de l'Auteur, & de l'Ouvrage, dans la Préface du quatriéme Volume de cette Collection.

(2) *Alcandre.*] C'eſt Henri de Bourbon, d'abord Roy de Navarre, puis de France, ſous le nom de *Henri IV.* Ceci ſoit dit une fois pour toutes. La grandeur de ſes exploits lui ont fait donner avec raiſon, le titre de *Grand*, & de Conquérant de ſon Royaume. Il y avoit droit du chef de Robert de France, fils de Saint Louis, Neuviéme du nom. Ce fut un des plus

Sujets (3), qui ne le vouloient pas reconnoître. La plûpart des grandes villes tenoient leur party ; ſi bien que ce fut à lui de travailler à bon eſcient (4) pour un ſi honorable intérêt. Les premieres armes qu'il entreprit furent en *Normandie*. Ce qui ſe paſſa à *Arques* & à *Dieppe*, eſt écrit par tous les Hiſtoriens du tems. Pour moi qui me contenterai de dire ce que j'ai appris & vû s'être paſſé dans ſa Cour, je dirai qu'étant venu trouver le Roi ſon Prédéceſſeur (5), il y avoit dans la *Guyenne* une Comteſſe,

illuſtres exemples, mais non pas le premier, de l'éxécution de la Loi Salique, ſur laquelle on écrivit alors pluſieurs Traités ; Loi que les Ligueurs mêmes ne purent s'empêcher de reconnoître & d'avouer, quoiqu'ennemis de la Maiſon de Bourbon ; puiſque ce fut en vertu de cette Loi, qu'ils déclarerent alors pour Roi, Charles Cardinal de Bourbon, Oncle de Henri, ſortis tous deux de la même ſouche ; mais Charles étoit Cadet d'Antoine de Bourbon, pere de Henri. Ainſi Henri, en vertu du Majorat, ou de la Repréſentation à l'infini, qui a lieu dans la Succeſſion à la Couronne, y avoit comme aîné de la Maiſon, le premier droit ; & Charles ne pouvoit y venir, qu'après Henri ſon Neveu.

(3) *De ſes Sujets.*] Le Duc de Mayenne, Prince de la Maiſon de Guiſe, & tous les autres Princes de la Maiſon de Lorraine, qui avoient attiré dans leur Parti beaucoup de Seigneurs mécontens de l'ancien Gouvernement, ou qui dans le trouble de l'Etat, avoient des eſpérances de mieux ; c'eſt ordinairement l'attrait de ceux qui entrent en ſecond dans les grands mouvemens.

(4) *A bon eſcient.*] Vieux terme de notre Langue, qui veut dire *ſérieuſement, tout de bon.*

(5) *Venu trouver le Roy ſon prédéceſſeur.*] Ce fut au mois d'Avril 1589. que Henri III. fit une Treve avec Henri Roy de Navarre, & l'appella à ſon ſecours

teſſe, dont il étoit très-amoureux (6), & qui avoit acquis beaucoup d'empire ſur ſes volontés. Il aimoit tous ceux qu'elle lui avoit recommandés, & entr'autres *Philemon* (7), qui avoit ſa ſœur auprès de cette Dame. Se promenant près des frontieres de la *Normandie*, il paſſa par la maiſon d'une Dame veuve (8) qui tenoit grand rang : Elle étoit très-belle, & encore jeune, & parut ſi aimable aux yeux de ce grand Roi, qu'il en oublia facilement celle à qui il avoit fait tant de proteſtations contraires. Auſſi, véritablement, celle-ci avoit des appas qui ne ſe trouvoient point en la premiere ; toutes deux étoient de condition bien égale : mais

cours, ſans quoi il couroit riſque de tomber entre les mains des Ligueurs, qui ne lui auroient pas fait un meilleur parti, que lui-meme l'avoit fait au Duc de Guiſe. La réunion ſe fit au Fauxbourg de Tours, où Henri Roy de France s'étoit retiré quelques mois après la mort des Guiſes.

(6) *Une Comteſſe dont il étoit très-amoureux.* ] C'étoit Madame de Grammont, autrement de Guiche, mere du feu Comte de Grammont, appellée plus bas *Coriſande*. Elle étoit Veuve alors, de Philibert Comte de Grammont, qui ayant eu un bras emporté d'un coup de Canon au Siége de la Fere, où commandoit le Maréchal de Matignon pour Henri III. Roy de France, en 1580, mourut quelques jours après de ſes bleſſures, & fut fort regretté de tout le monde. Voyez M. de Thou en ſon Hiſtoire, Tome III. Livre LXXII. pag. 457.

(7) *Philemon.* ] Le Marquis de Parabere ; nous avons encore de cette race, qui eſt bonne.

(8) *Par la maiſon d'une Dame veuve, & qui tenoit grand rang.* ] Il veut parler d'Antoinette de Pons Marquiſe de Guercheville, nommée plus bas *Scilinde*, qui étoit alors jeune veuve de Henri de Silly, Comte de la Rocheguyon, mort en 1586, dont elle avoit

mais (9) *Scilinde* (c'eſt le nom de la derniere) avoit été nourrie dans la plus belle Cour, & la plus polie qui fût de ce tems-là; c'étoit celle de *Periandre* (10), le Prince du monde qui ſçavoit mieux faire le Roi, & regler les mœurs & toutes les choſes qui appartiennent à la Majeſté (11).

Ce nouveau Conquérant, qui ſervoit à toute heure de conquête à l'amour, ſe donna entiérement à *Scilinde*, & oublia de telle ſorte *Coriſande* (12), qu'il ne lui étoit reſté que la ſeule

des enfans : & en ſecondes nôces, elle épouſa Charles du Pleſſis, Sieur de Liancourt, Premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris.

(9) *Scilinde.*] C'eſt la Marquiſe de Guercheville, dont il vient d'être parlé.

(10) C'eſt Henri III. Roy de France & de Pologne, mais je ſuis fâché de lui voir donner ici le nom *Periandre*, qui fut autrefois Tyran de Corinthe. Je ſçais bien que dans cette Piece, les noms ſont arbitraires; mais celui-ci étant donné à ce Prince, par la fille du Duc de Guiſe tué à Blois, je crains qu'il n'y ait eu du deſſein; en tout cas cela doit peu toucher.

(11) *La Majeſté.*] On ſçait que Henri III. eſt le Prince qui a fait changer entierement la Cour de France, & y a introduit un *Etiquette*, c'eſt-à-dire une maniere de ſervir plus noble, & plus majeſtueuſe, qu'il n'y avoit eu juſques alors; Etiquette qui s'eſt conſervé, & qui a même augmenté depuis.

(12) *Oublia de telle ſorte Coriſande.*] C'eſt la Comteſſe de Guiche, ou de Grammont, dont il vient d'être parlé. Ce fut mal fait à Henri de l'oublier, & de l'abandonner à ſon ſort, elle qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices dans ſes détreſſes : ce Prince, au lieu de profiter de la Bataille de Coutras, courut au plus vîte porter aux pieds de cette Maîtreſſe, les Drapeaux qu'il avoit gagnés ſur l'armée du Roy. La Comteſſe de Guiche ne fut pas inſenſible à l'oubli de Henri IV,

ſeule mémoire de ſon nom. Et *Philemon* ne put faire autre choſe que lui dire, qu'au moins il lui devoit conſerver de l'amitié : ce qu'il a fait toute ſa vie. Son affection le porta ſi avant qu'il parla de mariage (12) à *Scilinde*, voyant qu'elle ne vouloit point l'écouter autrement.

Etant

ri IV. on le va voir par les paroles de M. Thou, en ſon Hiſtoire, Tome V. Livre CI. pag. 158. *Corisanda Andoina Philiberti Grammontani Comitis, ad Faram Veromanduorum ante XI. anno interfecti, vidua, olim Regi prædilecta, cùm ſe ſpretam indignaretur, ultionem quærens, inter Carolum Sueſſionem, Regis patruelem, & Catharinam Regis ſororem, de quibus matrimonio jungendis mentio olim injecta fuerat, amores pene intermortuos ſecretis litteris, & plenis blanditiarum nuntiis rurſus accendit; ita ut paſſim jactaretur, ne omnino rumor vanus repertus eſſet, ipſos ignaro Rege, vel etiam invito, nuptias contracturos. Quod ad contemptum ſuum pertinere cùm judicaret Rex, & talia audere quaſi deploratis rebus ſuis cerneret, eo magis ſibi enitendum exiſtimabat, ut aliquo ingenti ſucceſſu fortuna ſua jacentis famam erigeret.* Voici ce qu'en dit Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Tome I. Chapitre 18. page 59. de ſes Mémoires. Ce Prince (c'eſt Henri IV. Roy de France, & alors ſeul Roy de Navarre,) étoit lors au plus chaud de ſes paſſions amoureuſes vers la Comteſſe de Guiche, laquelle étant allé voir en un lieu nommé Ageman, il reçut nouvelles d'un Eſpagnol, nommé Don Bernardin de Mendoce, &c.

(12) *Parla de mariage.*] Henri IV. donnoit facilement des promeſſes de mariage, il les ſignoit même quelquefois de ſon ſang; & cette facilité lui cauſa dans la ſuite bien de l'embarras. La Cour d'Eſpagne fit tout ce qu'elle put, pour avoir celle qu'il avoit faite à Madame de Verneuil, dans la penſée de troubler enſuite le Royaume; en montrant que Henri s'étoit marié à Marie de Medicis,

Etant en cet état, il fit pluſieurs progrès ſur ſes ennemis, qui, finalement par leurs bons ſuccès, lui firent entreprendre le ſiege de la grand'ville de *Lutecie* (13), qui dura aſſez pour lui faire voir une belle & jeune (14) *Abbeſſe du Mont de Mars*, qui lui fit oublier & *Coriſande* & *Scilinde*, pour ſe donner à cette nouvelle beauté.

N'ayant pas réüſſi à l'entrepriſe de *Lutecie*, il tira ſa Maîtreſſe du *Mont de Mars*, & l'ayant fait conduire à *Eliſe* (15), ville de ſon obéïſſance,

dans le tems même qu'il avoit d'autres engagemens : heureuſement on retira cette promeſſe des mains du Sieur d'Antragues, pere de Madame de Verneuil ; c'eſt ce qu'on verra ci-après.

(13) *Lutecie.*] C'eſt le ſecond Siége de Paris, en l'an 1590, & que le Duc de Parme fit lever au Roy Henri IV. comme la mort de Henri III. avoit fait lever le premier Siége, en 1589.

(14) *Une belle & jeune Abbeſſe du Mont de Mars.*] Cette Abbeſſe ſe nommoit Marie de Beauvilliers, Abbeſſe de Montmartre, près de Paris. Elle étoit fille de Claude de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, Gouverneur d'Anjou ; & de Marie Babou, fille de Jean Babou, Seigneur de la Bourdaiſiere, & de Françoiſe Robertet. Elle eut pour frere Honorat de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, pere du célebre Duc de Saint Aignan ; qui a été l'un des plus intimes Favoris de Louis XIV. Elle eut pour ſœur Anne de Beauvilliers, femme de Pierre Forget Seigneur de Freſnes, Secretaire d'Etat ſous Henri IV. Elle eut une autre ſœur, qui a été Abbeſſe du Pont aux Dames. Le Duc de Saint Aignan ſon neveu, a été l'un des hommes les plus galans de ſon tems, & qui plaiſoit à toute la Cour : Phénomene très-rare dans un Courtiſan.

(15) *Eliſe.*] Senlis, petite Ville du Gouvernement de l'Iſle de France, à huit ou dix lieuës au Nord de Paris. Elle tenoit le parti du Roy

ſance, elle demeura Maîtreſſe de ſon cœur pour un peu de tems ; cependant il pratiquoit le mariage de *Scilinde* avec un très-illuſtre Sei-Seigneur (16), qui avoit grande Charge en ſa Cour, & lui écrivit en faveur de ce nouvel Amant, comme peu avant il avoit fait pour lui-même.

Cette vertueuſe Dame, qui l'avoit écouté ſans rien hazarder, qui lui pût être honteux, accorda bientôt ce mariage, demeurant en fort bonne eſtime auprès *d'Alcandre* ; ce qu'il lui témoigna, comme je dirai en ſon lieu. Notre grand Roi allant partout établir ſon autorité, vint enfin en la ville de *Tiane* (17), où toutes les Dames de la Province s'étoient retirées, & faiſoient une eſpece de Cour. Il prit très-grand plaiſir à voir cette belle compagnie de Dames, & particuliérement celles de qualité, dont il avoit connu les Maris & les Freres, & qui avoient même été à ſon ſervice : Les autres, il les avoit connuës à la Cour des Rois ſes

Roy depuis 1589, que les troupes de Henri III. battirent celles de la Ligue. Nous en parlons ci-deſſus, Tom. II. du Journal à l'année 1589, pag. 193.

(16) *Qui avoit grande Charge en ſa Cour.* ] Nommé Charles du Pleſſis, Seigneur de Liencourt, Comte de Beaumont, Premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris, qui épouſa la Marquiſe de Guercheville, veuve du Comte de la Rocheguion, mort en 1586, laquelle a laiſſé des enfans de ſes deux Maris.

(17) *Tiane.* ] Compiégne, Ville pareillement du Gouvernement de l'Iſle de France, à 18 lieuës au Nord de Paris, & où ſe trouve un Château, qui eſt la plus ancienne Maiſon Royale qu'ayent aujourd'hui nos Rois. Cependant, l'Edition de 1663 marque que ce fut à Mantes, mais c'eſt à tort.

ſes Prédéceſſeurs, & en la ſienne, n'étant que Prince de la Couronne (18). Il les traita toutes avec très-grande civilité, & reçut auſſi de leur part tout le reſpect qui lui étoit dû.

Un peu auparavant qu'il arrivât à *Tiane*, un jeune Seigneur (19) qui avoit été favory du feu Roi, & de qui il faiſoit grand cas, lui avoit parlé de la beauté d'une fille, dont il étoit extrêmement amoureux, & comme elle étoit admirablement belle, il ne pouvoit s'empêcher de la loüer; elle n'étoit pas à cette heure-là à *Tiane*, & il fit naître au Roi la curioſité de la voir. Ses affaires pourtant ne le lui permirent pour cette fois, & partit pour *Eliſe* (20), où ayant trouvé la belle *Abbeſſe du Mont de Mars*, il paſſa l'envie qu'il avoit eûë de voir *Criſante* (21) (tel étoit le nom de la Maîtreſſe de *Florian* (22) :) il fit à *Eliſe* toutes les galanteries dont le tems lui donna le loiſir, pour plaire à celle qu'il voyoit; & en étant parti après tout plein d'autres voyages, il revint à *Tiane* (23), où *Florian* lui ayant demandé congé pour aller voir *Criſante*, le Roi voulut être de la

(18) *Prince de la Couronne.*] Henri IV. étoit premier Prince du Sang, avant que de ſucceder au Roy Henri III.

(19) *Un jeune Seigneur.*] C'eſt Roger de S. Larry, Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer & Favori du Roy Henri III.

(20) *Eliſe.*] Senlis, à dix lieuës au Nord de Paris.

(21) *Criſante.*] Gabrielle d'Eſtrées, dont il ſera parlé ci après, & même dans les Obſervations qui ſont après la Clef, n°. XIX.

(22) *Florian.*] Roger de Saint-Larry Bellegarde, dont il vient d'être parlé.

(23) *Tiane.*] Compiégne, ce qui même eſt plus vrai-ſemblable.

(24)

de la partie ; le pauvre *Florian* fut à ce coup l'ouvrier de ſon malheur, puiſqu'il perdit par cette vûë la liberté de vivre avec ſa Maîtreſſe, & hazarda l'amitié de ſon Maître & le bonheur de ſa fortune : & en vérité, nous avons plus à nous garder de nous-mêmes que de tous les autres. Il avoit fait un long ſéjour à *Tiane*, où il avoit été extrêmement malade, les Dames qui y étoient lui avoient rendu toutes les aſſiſtances & toutes les courtoiſies qu'elles avoient pû : Et l'une d'elles nommée (24) *Eliane*, belle & fort jeune, s'étoit réſoluë d'en être ſervie, tant pour la réputation qu'il avoit d'être un des plus galans de ſon ſiecle, que pour être fort bien fait de ſa perſonne. Cela lui avoit réüſſi, pource que *Florian* avoit été heureux de rencontrer une ſi bonne fortune, qu'il eût cherchée long-tems, & il la trouva d'abord.

*Eliane* de ſon côté, étoit contente que ſon deſir lui eût ſi bien ſuccedé : mais cette douceur ne lui dura guéres ; Car *Florian* étant allé voir le pere de *Criſante* (25), fut pris à la premiere vûë de cette merveille, qui eut de la peine à ſe réſoudre de ſouffrir la recherche de *Florian*, aimant & étant aimée de *Scevole* (26), Chevalier de grand mérite & fort aimable. Cette

(24) *Eliane.* ] Madame d'Humieres.

(25) *Le Pere de Criſante.* ] Jean-Antoine d'Eſtrées, Marquis de Cœuvres, qui avoit épouſé Françoiſe Babou de la Bourdaiſiere, mere de Criſante. Il ſera parlé de Françoiſe Babou ci-après.

(26) *Scevole.* ] L'Amiral de Villars, qui étoit Gouverneur de Roüen, qu'il défendit contre Henri IV. avec qui néanmoins il fit ſa paix dans la ſuite.

(27)

Cette belle pourtant ne fut pas long-tems cruelle; car elle aima paſſionnément *Florian*, dont *Scevole* qui voyoit fort clair, même à ſes intérêts, lui fit mille reproches, qui ne ſervirent qu'à avancer les affaires de *Florian* ſon rival, qui de ſon côté commença à négliger tellement *Eliane*, qu'elle en étoit au deſeſpoir.

Comme les choſes étoient en cet état, *Alcandre* devint amoureux de *Criſante*, qu'il ne put voir pour ce voyage que cette ſeule fois, l'importance de ſes affaires l'appellant ailleurs, il emporta pourtant dans ſon cœur le feu que cette beauté y avoit allumé, & ne ſe ſoucia plus que d'elle. Durant ſon voyage, qui fut aſſez long, le Prince de *Lindamart* (27) vint à *Tiane*, où il trouva *Criſante*, & perdit ſa liberté, cette belle n'en laiſſant point à ceux qu'elle regardoit.

Ce Prince avoit auparavant aimé *Eliane*, qui, ayant perdu *Florian*, s'étoit embarquée avec lui, qui ne laiſſa pas pour cette nouvelle amour de la conſerver; auſſi étoit-il ſi peu aſſuré à un choix, qu'il aimoit toujours celle qui lui étoit preſente; & *Eliane*, qui ne vouloit être ſans parti, aidoit à ſe contenter. Cette pratique de *Lindamart*, dura autant que le voyage *d'Alcandre*; mais à ſon retour, il ſe picqua ſi fort qu'il devint furieuſement jaloux: ce fut

(27) *Lindamart.*] Henri d'Orleans, Duc de Longueville, qui épouſa depuis Catherine de Gonzagues, fille de Ludovic de Gonzagues, Duc de Nevers, duquel Mariage, eſt ſorti Henri, Duc de Longueville, célebre dans les guerres de la Fronde.

(28)

ce fut alors qu'il commença à ne faire plus tant de cas de *Florian*, & qu'il lui témoigna qu'il ne vouloit plus de compagnon en ſon amour, diſant qu'il ne plaignoit aucun travail pour n'en avoir point en la Royauté; & que ſa paſſion lui étoit plus chere que toutes choſes. *Florian* fut fort troublé du langage & de l'action avec laquelle il étoit proferé, & promit à ſon Maître tout ce qui lui plut; mais *Criſante* qui n'aimoit point le Roy, & qui avoit donné toutes ſes actions à *Florian*, ſe courrouça mortellement contre *Alcandre*, lui proteſta de ne l'aimer jamais, & lui reprocha qu'il lui vouloit empêcher ſon bien d'épouſer *Florian*, dont la recherche avoit cette fin; & là-deſſus elle partit de *Tiane*, & ſe retira à la maiſon de ſon pere. (28).

Le Roy, à qui ſes ennemis n'avoient jamais donné d'étonnement, en reçut un ſi grand par la colere de *Criſante*, qu'il ne ſçavoit à quoi ſe réſoudre. A la fin il crut qu'en la voyant le lendemain, il la pourroit au moins adoucir; mais ce voyage ne lui plaiſoit pas en compagnie: d'y aller ſeul, la guerre étoit allumée de toutes parts, & deux Garniſons des Ennemis (29) ſur ſon chemin, qui étoient à travers d'une grande forêt, lui étoient de merveilleuſes

(28) *En la maiſon de ſon pere.* ] A Cœuvres, au couchant, & près la Ville de Soiſſons, cette Terre a été érigée en Duché par le Roy Louis XIV.

(29) *Des Ennemis.* ] C'étoient les Garniſons de Soiſſons & de Noyon, qui tenoient alors pour le Parti de la Ligue, qui rodoient toujours aux environs, & ſurtout dans la Forêt de Compiégne, qu'il falloit paſſer pour aller à Cœuvres.

(30)

merveilleuſes difficultés, & dont il ne pouvoit ſe réſoudre avec perſonne, étant un Conſeil qu'on ne lui pouvoit donner; mais ſa paſſion paſſant par deſſus tout, lui fit entreprendre ce chemin de ſept lieuës, dont il en fit quatre à cheval, accompagné de cinq de ſes plus confidens ſerviteurs; & étant arrivé à trois lieuës du ſéjour de la Dame, il prit les habits d'un Payſan, mit un ſac plein de paille ſur ſa tête, & à pied ſe rendit à la maiſon où elle étoit: il l'avoit fait avertir le jour devant qu'il la verroit, & il la trouva dans une gallerie ſeule avec ſa ſœur, nommée *Dalinde.* (30).

A l'arrivée, *Criſante* ſe trouva ſi ſurpriſe de voir ce grand Prince en cet équipage, & fut ſi mal ſatisfaite de ce changement, qui lui ſembla ridicule, qu'elle le reçut très-mal: & plutôt comme ſon habit le montroit, que ſelon ce qu'il étoit: elle ne voulut demeurer qu'un moment avec lui, & encore ce fut pour lui dire, qu'il étoit ſi mal qu'elle ne le pouvoit regarder; & ſe retira là-deſſus. Sa ſœur plus civile lui fit excuſe de cette froideur, lui voulut perſuader que la crainte de ſon pere l'avoit fait retirer; & fit tout ce qu'elle put pour adoucir ce grand mécontentement, ce qui lui fut aiſé, puiſque ce Prince étoit ſi épris & ſi paſſioné, que rien ne pouvoit rompre ſes chaînes.

(30) *Sa ſœur, nommée Dalinde.*] On la nommoit Juliette Hippolite d'Eſtrées, femme de Georges de Brancas, Marquis de Villars. On l'appelloit auſſi la Marquiſe de Ceriſai; car en ce tems-là les femmes étoient quelquefois fâchées de porter le nom de leur Mari, parce que ſouvent elles en avoient pluſieurs.

(31)

chaînes. Voilà comment ce périlleux voyage fut de fort peu de fruit, & mit en peine tout le monde, qui ne pouvoit ſçavoir ce que le Roy étoit devenu.

A ſon retour il raſſura tout; & pour n'être plus en cette peine, il pratiqua le pere de *Criſante*; & ſous ombre de s'en ſervir dans ſon Conſeil, parce que ce vieillard avoit charge dans la Province (31), le fit venir demeurer à *Tiane*. Il eût été aſſez ſatisfait, ayant le moyen de voir ſa Maîtreſſe tous les jours, ſi la néceſſité de ſes affaires ne l'eût tiré ailleurs. Cependant je ne puis paſſer ſous ſilence l'aventure arrivée à un jeune Seigneur, nommé *Napoleon* (32), qui à l'âge de vingt ans avoit défendu la Ville *d'Eliſe* pendant la rigueur d'un grand ſiége, s'y étoit jetté très-hazardeuſement, & avoit ſoutenu deux aſſauts contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans, & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler. Et cette courageuſe opiniâtreté donna loiſir aux ſerviteurs du Roy de ſecourir cette Place, & d'y

(31) *Dans la Province.* ] Il étoit Lieutenant Général de Picardie.

(32) *Un jeune Seigneur nommé Napoleon.* ] Il s'appelloit en ſon véritable nom, Gilles de Conflans, Seigneur d'Armentieres, fils du Vicomte d'Auchi: c'eſt pourquoi il faut corriger dans l'Hiſtoire de M. de Thou, Tome IV. Livre XCV. page 440. *Ægidius Auxius Armenterius*, au lieu de *Ægidius Urſinus Armenterius*. Mais voici une autre correction. *Napoleon* n'étoit pas le Seigneur d'Armentieres, mais le Seigneur de Humieres, ſuivant l'Edition de 1663. Effectivement, ce qui eſt dit de la mort de Napoleon convient aſſez au Seigneur de Humieres, qui ſe fit tuer à l'âge de vingt-ſix ans, à la ſurpriſe du Château de Ham en Picardie en 1595.

(33)

d'y gagner une mémorable Bataille (33), qui avança fort les affaires *d'Alcandre*, qui étoit encore alors au-delà de la Riviere de *Loire :* la plûpart des Chefs qui s'y trouverent étoient proches parens de *Napoleon*, qu'ils ne vouloient pas laiſſer perdre ; & cela les fit hâter de le ſecourir.

Ce brave Guerrier avoit en ce jeune âge rendu mille preuves de ſa valeur, & n'avoit eu de penſée juſqu'à cette heure, que pour la gloire ; mais comme il fut ſorti de ce ſiége ſi glorieuſement, qu'il traîna même la plûpart des canons des Ennemis dans la Ville, & encloüa le reſte ; il voulut donner quelque choſe à ſon plaiſir. Et étant de loiſir, il vint à *Tiane*, où il vit la belle *Dioclée* (34), dont il devint paſſionnément amoureux. Cette Dame outre ſa beauté, étoit ſi agréable, & avoit tant d'appas, qu'elle mit *Napoleon* en état de n'avoir

(33) *Une mémorable Bataille.* ] Ce fut la Bataille de Senlis, où le Duc d'Aumale & les Pariſiens qui aſſiégeoient cette Place, furent défaits par le Duc de Longueville, la Nouë, Humieres, Givry, & autres Seigneurs du Parti du Roy Henri III. qui étoient accourus au ſecours, le 17 de May de l'an 1589. Voyez ſur cette Bataille le Tome II. du Journal à l'an 1589. Mais l'Auteur a tort, d'attribuer le tout à M. d'Humieres.

(34) *Dioclée.* ] La Clef du Grand Alcandre marque que c'étoit Madame de Roſny, dont le Mari Maximilien de Bethunes, Baron de Roſny, étoit Favori, & depuis, a été le Miniſtre de confiance du Roy Henri IV. Il étoit Gouverneur de Mantes, & depuis a été Duc de Sully. Cependant, l'Edition de 1663 marque avec plus de vrai-ſemblance, que c'étoit Madame de Simiers, nommée Louiſe de l'Hôpital.

(35)

n'avoir des yeux, ni des penſées que pour elle : cela dura quelque tems ſans qu'on s'en apperçût ; & le mari de cette Dame, nommé *Polidor* (35), fut le dernier à le connoître : Mais l'ayant découvert, il fit contre ſa femme toutes les enrageries, dont il ſe put aviſer. Il l'emmena de *Tiane* la nuit, la mit dans un Château, plus propre à enfermer des lions, que cette belle, & parmi tout cela ne diſoit rien, ni ne faiſoit choſe, dont *Napoleon* ſe pût offenſer, n'ayant nulle envie de ſe prendre à un ſi rude ennemi. Lui cependant déſeſperé du traittement que recevoit ſa Dame, ne ſçavoit quel remede y apporter : le tems lui en fournit un, qui ne le contenta pas du tout ; mais pour le moins tira-t-il ſa Maîtreſſe de ſa priſon ; Car le Roy étant revenu de *Tiane*, aſſiégea & prit la Ville de *Lariſſe* (36), dont le gouvernement fut donné à *Polidor*, qui s'y retira avec ſa femme. Ce lieu plus beau & plus commode, donna auſſi le moyen à *Napoleon* d'avoir des nouvelles de *Dioclée*, & uſa de tous les artifices imaginables pour continuer leurs pratiques, & même

(35) *Polidor.* ] Suivant la Clef ci-après imprimée, c'eſt le Baron de Roſny ; mais l'Edition de 1663 aſſure que c'étoit M. de Simiers.

(36) *Larriſſe.* ] La Clef marque que ce fut *Mantes* ; ce qui n'eſt point ; Mantes n'ayant point été aſſiégée, mais priſe par la prudence & la preſence d'eſprit d'un ſeul Officier nommé *Villeneuve*, comme on le voit dans les Obſervations ci-après, N°. IX. L'Edition de 1663 aſſure que ce fut *Dieppe*. Mais on croit avec raiſon, que ce ne fut ni l'une ni l'autre. Ce pourroit bien être *Dreux* ou *Evreux*.

(37)

même *Napoleon* fit faire un Baptême à *Tiane*, où *Polidor* & ſa femme furent priez ; il y fallut venir, parce que c'étoient perſonnes de qualité, & leurs parens, qui les en prioient. Ce fut alors que *Napoleon* & *Dioclée* ravis de ſe revoir, ne purent être aſſez diſcrets pour empêcher la jalouſie de *Polidor* d'éclarer. Il penſa tuer ſa femme, la ramena à ſon Gouvernement, lui ôta tous ſes gens, & l'enferma dans une chambre. *Napoleon* averti de ce déſordre, chercha tous moyens d'y remédier : mais comme il ne le pouvoit faire ouvertement ſans juſtifier toutes les jalouſies de *Polidor*, qui eût ſans doute rué ſa femme ; il n'eut recours qu'à chercher les occaſions de mourir. Il ſe retira en une de ſes maiſons, où auſſitôt toute la Nobleſſe qui étoit dans le Pays le vint trouver. Voyant quarante ou cinquante Gentils-hommes enſemble, il leur propoſa d'aller en plein jour pétarder une petite Ville (37), où il y avoit Garniſon d'Ennemis : tous réſiſterent au commencement à cette propoſition, cette entrepriſe leur paroiſſant trop hazardeuſe en plein jour : mais il les perſuada ſi fortement que chacun s'y accorda. Il y envoya donc quelque Infanterie, & y vint à telle heure qu'il força une porte du Château ; mais la Garniſon étant ſortie, & les Habitans reprenant cœur, firent une ſalve de mouſquetades (38), dont une balle donna dans la tête de ce généreux Guerrier, qui finit par ce coup

(37) *Une petite Ville.* ] Ham en Picardie, ſur la Some, où il fut tué en 1595.

(38) *Une Mouſquetade.* ] Il reçut ce coup de la part de la Garniſon du Château.

(39)

coup ſa gloire & ſon amour, n'ayant que vingt-deux ans : le Roy le regetta infiniment, en ayant reçu, & en attendant de très-grands ſervices. Et j'ai crû être obligée de dire au plus généreux des hommes quelque choſe d'un des plus vaillans de ſon ſiécle.

*Dioclée* (39) porta cette mort fort impatiemment : mais comme elle ſe prenoit aiſément, elle ſe conſola en l'amour de quelque autre.

Cependant *Criſante* continuoit ſon affection pour *Florian*, & ne laiſſoit pas d'écouter *Lindamart* (40), de lui écrire, & d'en recevoir des lettres : lui qui ne vouloit pas hazarder les bonnes graces *d'Alcandre* pour conſerver celles de *Criſante*, qu'il lui étoit aſſez facile de regagner, voyant revenir le Roy, la pria de lui rendre ſes lettres, qu'il en feroit de même de celles qu'il avoit reçûës d'elle ; & que pour cela il ne laiſſeroit pas de lui conſerver ſon affection ; bref il la ſçut ſi bien cajoler, qu'elle lui promit de les lui porter en un certain lieu, où il ſe devoit trouver avec tout ce qu'il avoit d'elle : où étant arrivé, & reçut toutes ſes lettres, il fit ſemblant d'avoir oublié la moitié de celles que *Criſante* lui avoit écrites, & encore celles qui parloient plus clair ; ſi bien qu'ils ſe ſéparerent, lui très-ſatisfait, lui ſemblant qu'il conſerveroit par crainte quelque pouvoir ſur elle, qui s'en alla mortellement offenſée de cette Fourbe, qui couta depuis la vie à *Lindamart*. Car elle ne ceſſa depuis

(39) *Dioclée.*] Madame de Simiers.

(40) *Lindamart.*] Le Duc de Longueville.

puis ce tems-là de lui rendre tant de mauvais offices auprès *d'Alcandre*, que ne pouvant ſupporter tous les déplaiſirs qu'il en recevoit, il prit le parti couvert qui ſe fit un peu après contre *Alcandre*, ce qui fit croire à tout le monde, qu'elle avoit trouvé moyen de s'en défaire par une mouſquetade qu'il reçut dans la tête à l'entrée d'une Ville. (41). Ainſi finit *Lindamart* pour avoir été trop fin. Cependant l'amour *d'Alcandre* croiſſant tous les jours, & le pere de *Criſante* s'en ſentant importuné, voulut ſortir de cette tyrannie : Et pour en trouver un plus raiſonnable moyen, il crût qu'il falloit la marier. Il ſe préſenta un Gentil-homme du Pays propre à cette alliance (42), il avoit du bien, & étoit d'aſſez bonne condition : pour ſa perſonne, ſon eſprit, & ſon corps, ils étoient auſſi mal-faits l'un que l'autre. *Criſante* fit jurer au Roy, que le jour de ſes nôces il arriveroit & la meneroit en un lieu, où elle ne verroit ſon mari, que quand il lui plairoit, lui ayant perſuadé qu'elle ne

(41) *D'une Ville.* ] Cet étrange accident arriva en l'an 1595. à l'entrée que ce Prince fit à Dourlens, où il fut tué d'une mouſquetade en une ſalve d'honneur, qui lui fut faite par la Garniſon. Voyez M. de Thou en ſon Hiſtoire, Tome V. Liv. CXII. page 540. il avoit épouſé Catherine de Gonzague, fille de Ludovic de Gonzague, Duc de Nevers, duquel mariage eſt iſſu Henri d'Orleans, Duc de Longueville, mort le onziéme May de l'année 1663.

(42) *Propre à cette Alliance.* ] Il s'appelloit Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liencourt. Mais ce Mariage fut déclaré nul par l'Official d'Amiens le 24. Décembre 1594 & le 7 Janvier 1595.

(43)

le ne vouloit consentir à lui faire une infidélité; mais ce jour s'étant passé, sans qu'*Alcandre* eut pû abandonner une entreprise très-importante qu'il avoit faite; elle jura cent fois de s'en venger, & toutesfois elle ne se voulut jamais coucher; si bien que son mari pensant être plus autorisé chez lui, que dans la Ville où il avoit été marié, & dont le pere de *Crisante* étoit Gouverneur, il l'emmena; mais elle se fit si bien accompagner de Dames ses parentes, qui s'étoient trouvées à ses nôces, qu'il n'osa vouloir que ce qu'il lui plut.

Là-dessus le Roy étant arrivé à la plus prochaine Ville, il manda le mari qui amena sa femme, présumant d'en tirer à tout le moins quelque avantage à la Cour. *Alcandre* partant de-là, la mena avec lui; & afin qu'elle ne fut pas seule, mena sa sœur, & une Dame sa cousine, & s'en alla de ce pas attaquer la Ville de *Carnutes* (43). Ce siége fut assez long; si bien qu'une des Tantes de *Crisante* l'y vint trouver. Cette femme fine & avisée, s'il en fut jamais, lui donna de si bons préceptes, que le Roy fut tout soumis aux volontés de *Crisante*, & le mari de *Lydie* (44), (c'étoit le nom de cette Tante) eut par cette faveur le Gouvernement de cette bonne Ville, aussi-tôt qu'*Alcandre* l'eut prise.

Devant que le Roy fut amoureux de *Crisante*, il poursuivoit de faire trouver bon à *Melisse*

(43) *Carnutes.*] C'est la Ville de Chartres, prise par Henri IV le 19 Avril 1591.

(44) *Le Mari de Lydie.*] Son nom étoit, François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, près de Nesle en Picardie.

*liſſe* (45) de ſe démarier d'avec lui : c'étoit une très-grande Princeſſe, fille & ſœur des Rois, mais qui étoit moins chaſte que *Lucrece* (46) ; auſſi étoient-ils ſéparés il y avoit long-tems, l'ayant quitté, & s'étoit fait conduire dans un Château extrêmement fort (47), pour être ſitué ſur une montagne bien haute en un Pays très-âpre, & qu'elle avoit fait fortifier outre cela autant qu'elle avoit pû. *Meliſſe* avoit montré de vouloir conſentir à cette ſéparation ſous de certaines conditions, & en étoit comme d'accord : mais cette nouvelle amour éloigna fort ce traitté (48) ; d'autant qu'*Alcandre* avoit peur qu'étant libre, ſes plus affectionnés ſerviteurs le preſſeroient de ſe marier (49), ce qu'il n'eût voulu pour rien, ne voulant, ni ne pouvant aimer que *Criſante*, qu'il eût fâchée de de

(45) *Meliſſe.* ] Marguerite de France, fille de Henri II. & ſœur des trois derniers Rois de la Branche des Valois, François II. Charles IX. & Henri III. mariée au Roy de Navarre au mois d'Août 1572, & morte en 1615.

(46) *Que Lucrece.* ] Il s'en falloit bien que cela fût. L'Hiſtoire de ſes Amours dans le *Divorce Satyrique* imprimé ci-après, contient beaucoup de vérités de fait, mêlées avec la Satyre.

(47) *Château extrêmement fort.* ] Uſſon, fort Château en Auvergne, entre Clermont & Brioude, près de la Riviere de l'Allier.

(48) *Eloigna de ce Traité.* ] Auſſi marque-t-elle dans une Lettre à M. de Roſny ou de Sully, qu'elle ne vouloit pas que cette *Bagaſſe de Gabrielle* eût l'honneur d'être Reine de France.

(49) *De ſe marier.* ] C'eſt auſſi ce qui arriva, car à peine Madame de Beaufort fut-elle morte en 1599, que toute la Cour preſſa le Roy de ſe marier d'une maniere digne de lui, & qui convînt à ſa dignité.

(50)

lui parler de cela. Elle étoit auſſi mariée de ſon côté (50); ſi bien qu'il ne ſe parloit que d'amour ſans nôces.

Cependant la Princeſſe *Graſſinde* (51) ſœur *d'Alcandre*,

(50) *De ſon côté.* ] Son Mariage fut déclaré nul par Sentence de l'Official d'Amiens, comme nous venons de le dire.

(51) *Cependant, la Princeſſe Graſſinde vouloit ſe marier, &c.* ] De l'origine des amours entre Charles Comte de Soiſſons, & Catherine Princeſſe de Navarre, ſœur de Henri IV. Roy de France & de Navarre, Monſieur de Thou en ſon Hiſtoire, Tom. IV. Liv. LXXXII. pag. 180. en parle en ces termes : *Interea* ( Année 1587. ) *Navarrus ad Monſorellum copias, & Carolum Borbonium Sueſſionum Comitem, Condæi fratrem, ad ſe venturum operiebatur. Is magni animi juvenis; cum Regis, & eorum, qui circa Regem erant, ſive diſſimulatione, ſive patientia, regiam Majeſtatem ſenſim labefactari regii ſanguinis Principum nomen apud omnes ordines vileſcere, contrà indies Guiſianorum gratiam ac potentiam augeri cerneret, quanquam majorum religioni addictus, cum regni, non religionis cauſam in hoc bello agi crederet, facile ſibi perſuaderi paſſus fuerat, ut ad Navarri partes pro regni ſalute & regio nomine tuendo tranſiret, præſertim conditionibus perhonorificis à Petro Delbenio Abbate oblatis, qui ſpem fecerat ut Catharinam Navarri ſororem in uxorem pro præmio acciperet.* Le même Auteur, au même Tome, Livre XCII. page 344. *Ad dolorem tantum acceſſit atrox Sueſſionis injuria, quæ ad contemptum Regis pertinebat. Is ſuperiore* ( Anno 1588. ) *ſpe de Catharina Navarri Sororis nuptiis facta, ad ipſum inconſulto Rege tranſierat, & Cutracena pugna ac nuper expeditioni ad Maranum recipiendum ſuſcepta, interfuerat. Inde cum ſpe illarum nuptiarum excidiſſet, repulſam ad animum revocans, relicto Navarro ad Regem paulo ante redierat, qui veniâ petenti conceſſâ, ejus excuſationes, cur ad*

d'*Alcandre*, vouloit ſe marier avec le Prince

*Navarrum tranſiiſſet, in bonam partem accipere viſus eſt.* Au Tome V. Livre CV. page 314. & 315. *Cùm & Rex* (An. 1593.) *in Turones excurriſſet, ut Catharinam Sororem è Benearni pago venientem honorificentius exciperet, matrimonium inter eam & Carolum Borbonium, Sueſſionum Comitem, patruelem, ante ſeptennium injecta mentio, cum ille, deſerto Rege, ad Navarrum ſe contulit, poſtea non ſine occulta ejus offenſione abrupta, ab eo tempore per occultos nuncios renovata, ac ſemper repetita eſt ſine fratris permiſſu, nec tamen eo omnino ignaro. Coriſanda Andoina Guichia, Philiberti Grammontani Comitis, ante xiii. annos ad Faram Veromanduorum interfecti vidua; quòd à Regis gratia in qua olim floruerat, excidiſſet, ſpreta forma ultionem quarens, igniculos inter tanto locorum ſpatio diſſitos in arcano alebat, & ſuperiore anno Sueſſionenſi perſuaſerat, dum Rex ad Rotomagi obſidionem hæreret, ut captata ex matris morbo, quæ Caſaroduni erat, occaſione, in Turones propere revolaret, & inde quam citiſſimè, antequam Rex de ipſius profectione poſſet cognoſcere, Benearni pagum veniret: quod cum ille feciſſet, res parùm ab exitu abfuit. Secretis pollicitationibus inter utrumque initis, & utriuſque manu ſubſcriptis. Sed antequam nuptiæ celebrarentur, ſupervenêre qui à Rege miſſi erant, qui Senatus Provinciæ intercedente auctoritate eas diremerunt, & Sueſſionem Podio excedere coëgerunt. Rex propterea Sororem ad ſe evocaverat, cui & obviam Salmuriam uſque exeunte Februario profectus eſt, evocato pariter ex Armorica Henrico Borbonio Monpenſerio quem maritum Sorori deſtinabat.* De ces mêmes Amours, M. de Sully en ſes Mémoires, Tome I. Chap. 24. page 61. écrit de cette façon. M. le Comte de Soiſſons d'autre côté, qui étoit venu trouver le Roy de Navarre, plutôt pour épouſer ſa ſœur, que ſes affections, ni ſon parti qu'il tenoit, ne pouvoit pas avoir longue ſubſiſtance, fondant ſes opinions ſur ce qu'il voyoit le Pape, l'Empereur

pereur, le Roy d'Eſpagne, & quaſi toute la France, buttés à l'entiere deſtruction des Huguenots ; & qu'ayant épouſé Madame Catherine, il ſe retireroit de la Cour, & s'approprieroit tous les grands biens, que cette Maiſon de Navarre avoit deça la Riviere de Loire, & ſur ce projet faiſoit de continuelles inſtances & ſollicitations, afin que le Roy de Navarre le voulût mener voir ſa Maîtreſſe en Bearn ; leſquelles inſtances rencontrant pour complices de telles paſſions dans l'eſprit du Roy, l'amour qu'il portoit lors à la Comteſſe de Guiche, & la vanité de preſenter lui-même à cette Dame ſes Enſeignes, Cornettes, & autres dépouilles des ennemis, qu'il avoit fait mettre à part pour lui être envoyées, il prit pour prétexte de ce voyage, l'affection qu'il portoit à ſa ſœur & au Comte de Soiſſons : tellement qu'au bout de huit jours tous les fruits eſperés d'une ſi grande & ſignalée victoire, s'en allérent au vent & en fumée, & au lieu de conquérir, l'on vit toutes les choſes dépérir ; le Roy de Navarre & le Comte de Soiſſons ſe mettant ſi mal enſemble par rapports & ſoupçons, que depuis ils ſe ſéparérent quaſi comme ennemis. *Le même M. de Sully en ſes Mémoires*, Tome I. chap. 34. pages 98. & 99. Vous vous ſouviendrez que le Roy dès l'année 1585. ſe voyant tomber ſur les bras cette grande guerre de la Ligue, & ne ſe voyant en état de pouvoir avoir des enfans, à cauſe de ce qui ſe paſſoit entre lui & ſa femme, ni auſſi de ſe pouvoir démarier, à cauſe qu'il lui eût fallu paſſer par les mains du Pape ; il ſe mit à regarder ſa ſœur comme ſa certaine & unique héritiere, & ſe réſolut de la marier comme telle à quelque Prince dont l'humeur lui revînt, & en pût faire état comme d'un fils : & ne voyant nul Prince en France, ni dehors d'icelle, qui apparemment pût avoir les conditions plus ſortables à ſes deſirs que Monſieur le Comte de Soiſſons, il lui fit propoſer ce deſſein, lequel comme lui étant honorable & utile tout enſemble, il témoigna auſſitôt de le vouloir embraſſer ; tellement qu'après pluſieurs entremiſes, il ſe vint ranger auprès de lui, com-

me il a été dit ci-devant, & après la Bataille de Coutras, s'en allérent en Bearn, voir Madame Catherine, où il s'engendra des amours reciproques; mais quelques langages, ou procedures dont uſa Monſieur le Comte de Soiſſons, ou quelques avis, ſoit vrais ou faux, que le Roy reçut de la Cour, que M. le Comte en étoit parti par concert fait avec ſes ennemis, de venir épouſer ſa ſœur, & puis le quitter là, & ſe prévaloir de ce mariage, pour jouir de tous les biens qu'il avoit, ou il étoit en puiſſance, ſans ſe ſoucier que devînt ſa fortune, ſa perſonne & ſa vie, (car ce ſont les mêmes propos que vous nous avez dit avoir été tenus par le Roy, lorſque ſur le ſujet de la mort de Meſſieurs de Guiſe, & les longueurs qui s'interpoſoient à l'accompliſſement de ſon mariage, il quitta tout-à-fait le Roy de Navarre) avec de mauvaiſes paroles de toutes parts, & peu d'eſpérance de reconcilier jamais bien ces deux eſprits. Or, nonobſtant cette ſéparation, l'amour ne laiſſa pas de ſe continuer entre Madame & Monſieur le Comte de Soiſſons, & telles intelligences bâties entr'eux, qu'ils réſolurent de ſe marier à la premiere commodité, ſans attendre ni requérir le conſentement du Roy, lequel étoit embarqué en ce grand & long ſiege de Roüen. Les deux amoureux jugerent que c'étoit le tems le plus propre pour exécuter ce qu'ils avoient projetté enſemble par lettres, meſſages & l'intelligence de pluſieurs des hommes & femmes qui étoient près de Madame. Et pour cet effet ayant préparé des chevaux par relais, faiſant ſemblant de s'en aller ſeulement juſqu'à Nogeant, il paſſa juſqu'en Bearn: mais ils ne purent être ſi fins, ni leurs affaires maniées ſi ſecrettement, que le Roy n'en eût quelque vent; ni lui faire ſi bonne diligence; qu'à ſon arrivée il ne trouvât le Sieur de Pangeas, & pluſieurs autres, avec pouvoir du Roy pour s'oppoſer à tous leurs deſſeins: de telle ſorte, que M. le Comte fut chaſſé du Païs, & contraint de s'en revenir ſans rien faire. *Le même M. le Duc de Sully en ſes Mémoires*, Tome I. chap. 44. pag. 126. Nous reprendrons ſuccinctement ce qui a été ci-devant dit du voyage de M. le Comte de

Soiſſons

*Palamede* (52), jeune & beau, & à qui le Roy l'avoit fait eſpérer ; mais ayant changé d'opinion, il manda à la Princeſſe de le venir trouver, & alla au devant d'elle par de-là la Riviere de *Loire*, ayant réſolu de la donner au Duc de *Micene*

Soiſſons en Bearn, pour épouſer Madame ſœur du Roy malgré lui, & quoique Sa Majeſté y eût pourvû, comme il a été dit : néanmoins, ſi ne pût-il empêcher que par le moyen de la Comteſſe de Guiche (laquelle étoit irritée contre lui, & ſe plaiſoit à le fâcher, pource que l'ayant aimée, non-ſeulement il ne l'aimoit plus, & en aimoit d'autres, mais même encore avoit honte, à cauſe de la laideur où elle étoit venuë, que l'on dît qu'il l'eût aimée) ils ne ſe viſſent, & ne s'entre-donnaſſent des promeſſes de mariage, leſquelles le Roy deſiroit non ſeulement retirer, mais auſſi leur faire bailler une déclaration, qu'ils ſe quittoient l'un l'autre, & révoquoient toutes les promeſſes qu'ils s'étoient faites, tant de bouche que par écrit : & avoit le Roy une telle paſſion à cette affaire, pource que quelques malins lui avoient mis en tête que ce mariage mettroit ſa vie en danger, s'il en venoit des enfans, que vous ne l'aviez jamais vû parler d'affaires avec telle violence.

(52) *Palamede.*] Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, Prince du Sang, mort en 1612. & Pere de Louis de Bourbon, dernier Comte de Soiſſons, tué à la Bataille de Sedan en 1641. La Comteſſe de Guiche ſe voyant ou négligée ou mépriſée par le Roy Henri IV. favoriſa elle-même les amours du Comte de Soiſſons avec Madame Catherine de Navarre, & peu s'en faut que ce mariage ne réuſsît. Le Comte de Soiſſons n'aſpiroit à cette alliance que pour former un parti contre Henri IV. il entra même dans le tiers parti, qui fut en partie cauſe que Henri IV. rentra dans le ſein de l'Egliſe Catholique par ſon abjuration, faite à S. Denis le 25 Juillet 1593.

(53)

de *Micene* (53), jeune Prince ; mais à la vérité moins aimable que *Palamede* ; auſſi dès que *Graſſinde* le vit, il lui fut ſi déſagréable, qu'elle dit tout haut qu'elle n'en vouloit point ; le Duc pourtant voyant le Roy de ſon côté, ne laiſſa pas de lui rendre tous les devoirs imaginables. Et de l'autre côté *Palamede* offenſé de cette recherche, que le Roy avoit embarquée, ſe retira en ſa maiſon ; cependant *Graſſinde* arriva à la Ville de *Lariſſe* (54), où elle trouva *Criſante*, qui lui ſembla digne de l'amour du Roy ſon frere, pour ſon extrême beauté, qui lui donnoit contr'elle une envie ſi forte, que ſi elle lui faiſoit bonne mine, elle étoit ſi contrainte, que cela étoit aiſé à voir.

(53) *Ayant réſolu de la donner au Duc de Micene.*] Voyez le Chapitre 64. p. 311. 312. 313. 314. 315. juſques à 321. & le Chapitre 65. du I. Tome des Mémoires de M. de Sully, touchant le deſſein du Roy, & l'acheminement d'icelui pour le mariage de Madame ſa ſœur avec le Duc de Montpenſier. On a reproché plus d'une fois au Roy Henri IV. d'avoir promis ſa ſœur à plus d'un Prince, ou pour les amuſer, ou pour les tenir attachés à ſon Parti. Voyez *l'Apologie de Henri IV. ci-après*, & l'*Hiſtorien d'Aubigné*, Tome III. Livre 3. Chap. 21.

(54) *Graſſinde arriva en la Ville de Lariſſe.*] Je croi que c'eſt *Mantes* (ou *Dieppe*, ſuivant l'Edition de 1663.) Mais M. de Sully, Tome I. Chap. 40. p. 104. de ſes Mémoires, dit que la petite Ville de Mantes ſur la Seine, étoit alors comme le Paris du Roy. M. de Thou en ſon Hiſtoire, Tome V. Liv. 105. p. 315. aſſure qu'il y laiſſa ſa ſœur. *Rex ubi de Novioduni obſidione cognovit, cum Catharina ſorore ex Turonibus profectus, in Carnutes redit, & cum omni aula comitatu Medontam tendit, eoque loco relictâ ſorore, in Picardiam excurrit.*

(55)

voir. *Criſante* de ſa part ne pouvoit ſouffrir la grandeur de cette Princeſſe, à laquelle il falloit qu'elle déférât en tout, & reprochoit ſouvent au Roy ſon arrivée ; mais il n'y avoit autre remede que de s'éloigner ; les affaires *d'Alcandre* l'appellant en pluſieurs lieux, où il menoit toujours *Criſante*, qui commençoit à ſe mêler d'affaires, & cela lui fut facilité par *Lydie* (55), de qui le Principal du Conſeil *d'Alcandre* (56) devint amoureux ; tant l'exemple du Maître a de pouvoir. Cet homme dans une charge ſi ſérieuſe & ſi éminente, ne cachoit point ſa paſſion ; & le Roy, qui eût voulu que tout le monde eût été auſſi pris que lui, étoit bien-aiſe qu'un tel perſonnage ſe trouvât embaraſſé du même mal que le ſien. En ce tems-là mourut fort tragiquement la mere de *Criſante* (57), auſſi avoit-elle mené une

(55) *Lydie.*] Iſabelle de Babou, Marquiſe de Sourdis, qui fut depuis Maîtreſſe du Chancelier de Chiverny.

(56) *Le Principal du Conſeil d'Alcandre.*] Il veut dire le Chancelier de Chiverny, qui par ſa Charge, & d'ancienneté, eſt Chef ordinaire du Conſeil du Roy, au défaut, ou en l'abſence du Connétable. Sur les amours du Chancelier de Chiverny & de Madame de Sourdis, on peut conſulter les Obſervations imprimées après la Clef, N°. VII. on y trouvera du curieux.

(57) *En ce tems-là mourut fort tragiquement la mere de Criſante.*] Elle fut tuée à Iſſoire en Auvergne, par le peuple, qui s'émut contre elle, en haine du Marquis d'Alegre, qui l'entretenoit, lui ayant fait abandonner ſon mari. Elle s'appelloit Françoiſe Babou de la Bourdaiſiere ; on peut voir dans les Obſervations imprimées ci-après au N°. X. une Remarque fort curieuſe ſur la mort de cette femme.

(58)

une vie assez mauvaise ; & il étoit juste qu'elle en souffrît quelque punition. *Crisante* continuoit à aimer *Florian*, dont le Roy avoit quelque soupçon ; mais à la moindre caresse qu'elle lui faisoit, il accusoit ses pensées comme criminelles, & s'en repentoit. Il arriva un petit accident, qui faillit de lui en apprendre davantage ; ce fut qu'étant en une de ses maisons pour quelque entrepriſe qu'il avoit de ce côté-là, & étant allé à trois ou quatre lieuës pour cet effet ; *Crisante* étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit mal, & *Florian* avoit feint d'aller à *Tiane* (58), qui n'étoit pas fort éloignée : aussi-tôt que le Roi fut parti, *Arsure* la plus confidente des femmes de *Crisante* (59), & en qui elle se fioit de tout, fit entrer

(58) *Tiane.*] Compiegne.

(59) *Arsure la plus confidente des femmes de Crisante.*] C'étoit la Rousse, de laquelle M. de Sully fait mention en ses Mémoires, Tome I. Chap. 90 pages 421 & 422. Si nous voulions vous ramentevoir, non pas tout ce qu'une certaine femme nommée la Rousse & son mari, lesquels avoient long-temps servi cette Dame, & que vous avez gardés six ans prisonniers à la Bastille, pour avoir parlé trop librement des actions & vie d'icelle, vous en avoient dit, (car vous le teniez secret) mais seulement ce qu'elle en contoit à nous autres, lorsque nous lui voulions donner audience (car c'étoit toute sa délectation, que de pouvoir trouver qui la voulut écouter là-dessus) mais le respect de cette Dame, de ses enfans, & parens, la mémoire de l'amitié que le Roy lui a portée, & l'animosité, que cette Rousse & son mari témoignoient contre elle, qui nous rend suspect de fausseté, la plûpart de ce qu'ils en disoient, nous impose silence, & nous fait contenter de vous ramentevoir.

(60)

fit entrer *Florian* dans un petit cabinet, dont elle ſeule avoit la clef ; & comme *Criſante* ſe fut défaite de tout ce qui étoit dans ſa chambre, ſon Amant y fut reçu. Comme ils étoient enſemble, *Alcandre* qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit été chercher, revint plutôt que l'on ne croyoit, & penſa trouver ce qu'il ne cherchoit pas ; tout ce qu'on put faire, c'eſt que *Florian* entra promptement dans le cabinet *d'Arſure*, dont la porte ſe trouvoit au chevet du lit de *Criſante*, & où étoit une fenêtre, qui avoit vûë ſur un jardin. Auſſitôt que le Roy fut entré, il demanda *Arſure* pour avoir des confitures [ qu'elle gardoit dans ce cabinet. *Criſante* dit, qu'elle n'y étoit pas, & qu'elle lui avoit demandé congé d'aller viſiter quelque parente, qu'elle avoit à la Ville. Si eſt-ce, dit *Alcandre*, que je veux manger des confitures ] (60), que ſi *Arſure* ne ſe trouve pas, que quelqu'un vienne pour ouvrir cette porte, ou qu'on la rompe ; & lui-même commença à lui donner des coups. Dieu ſçait en quelle allarme étoient ces deux perſonnes, ſi proches d'être découvertes. *Criſante* feignoit un extrême mal de tête, ſe plaignant que ce bruit l'incommodoit fort : mais pour cette fois *Alcandre* fut ſourd, & continuoit à vouloir rompre cette porte. *Florian* voyant qu'il n'y avoit point d'autre remede, ſe jetta par la fenêtre dans le jardin, & fut ſi heureux que bien qu'elle fut aſſez haute, il ſe fit fort peu de mal.

(60) Ce qui eſt ici entre deux Crochets, manque dans les Imprimés, & je l'ai rétabli ſur le Manuſcrit de la Bibliothéque de ſa Majeſté.

de mal. *Arſure* qui s'étoit ſeulement cachée pour n'ouvrir pas cette porte, entra bien échauffée, s'excuſant ſur ce qu'elle ne penſoit pas que l'on dût avoir affaire d'elle. *Arſure* alla donc querir ce que le Roy avoit ſi impatiemment demandé; & *Criſante* voyant qu'elle n'étoit point découverte, reprocha mille fois à *Alcandre* cette façon; je vois bien (lui dit-elle) que vous me voulez traitter comme les autres que vous avez aimées, & que votre humeur changeante veut chercher quelque ſujet de rompre avec moi, que je préviendrai me retirant avec mon mari, que vous m'avez fait laiſſer d'autorité. Et je confeſſe que depuis, l'extrême paſſion que j'ai euë pour vous, m'a fait oublier mon devoir & mon honneur, que vous payez d'inconſtance, ſous ombre de ſoupçon, dont je ne vous ai jamais donné de ſujet par penſée ſeulement: là-deſſus les larmes ne manquerent pas, qui mirent *Alcandre* en un tel déſordre, qu'il lui demanda mille fois pardon, & confeſſa qu'il avoit failli, fut longtems depuis ſans témoigner aucune jalouſie.

Cependant la grande Ville de *Lutecie* étoit toujours occupée par les Ennemis *d'Alcandre*, & comme il y avoit quantité de Princes & Princeſſes, & force perſonnes de qualité, cela faiſoit une Cour où il ſe paſſoit pluſieurs choſes.

La Ducheſſe *Polinice* (61), qui étoit veuve d'un

(61) *Polinice.*] Catherine de Lorraine fille de François de Lorraine, deuxiéme Duc de Guiſe, & d'Anne d'Eſt ſa femme. Elle fut mariée depuis à Louis de Bourbon Duc de Montpenſier, Prince du Sang. Le Duc

d'un des Princes du ſang *d'Alcandre*, & ſœur du Prince de *Suziane* (62), Chef de ce parti, y tenoit le premier rang, & n'oublioit rien de ce qu'elle pouvoit mettre en pratique pour avancer les affaires de ſon frere, & plus encore de ſon neveu, fils de ſon frere aîné (63), jeune Prince de qui l'on avoit fort bonne opinion, [ & s'y portoit avec beaucoup plus de ſoin qu'à avancer celle de ſon autre frere (64), quoi qu'elle travaillât beaucoup pour cet effet. ] (65).

Cette femme aimoit un Chevalier du parti *d'Alcandre* (66), en réputation de très-galant homme,

Duc de Montpenſier mourut en 1582, & la Ducheſſe ſon épouſe en 1596. Ce fut un des boute-feux de la Ligue, on l'accuſa même de n'avoir pas peu contribué à la mort de Henri III.

(62) *Prince de la Suziane.*] Henri de Lorraine Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588.

(63) *De ſon neveu, fils de ſon frere.*] C'étoit Charles Duc de Guiſe, fils aîné de celui qui fut tué à Blois en 1588, & qui ayant été arrêté, s'étoit évadé de la priſon le 15 Août 1591.

(64) *De ſon autre frere.*] C'étoit Charles Duc de Mayenne, ou du Maine, Chef de la Ligue, après la mort de ſon frere, appellé ci-deſſous Sertorius; vilain pour un Prince, parce que Sertorius fut Chef des Révoltés contre la République Romaine.

(65) Ce qui eſt ici entre deux Crochets, manque dans le Manuſcrit de la Bibliothéque de ſa Majeſté.

(66) *Un Chevalier du parti d'Alcandre.* ] On ſoupçonne fort que ce fut M. de Givry, à cauſe de ce qui eſt remarqué plus bas, qu'il faiſoit paſſer des vivres dans Lutecie, pour plaire à Polinice, & à Milagarde. Anne d'Anglure, Seigneur de Givry, épouſa Marguerite Hurault, fille du Chancelier de Chiverny; & l'Edition de 1663 marque que c'eſt le Sieur de Givry.

(67)

homme, & qui l'étoit en effet, & il lui montroit tout l'amour qui lui étoit poſſible, quoiqu'il ne l'aimât point; mais ſa niéce *Milagarde* (67) fille auſſi de ſon frere aîné, belle, de bonne grace, & l'une des plus aimables de ce tems-là. Cette jeune Princeſſe, à qui *Alcandre* avoit donné quelque eſpérance qu'il la pourroit épouſer (68) lorſqu'il ſeroit libre, & tout cela devant qu'il aimât *Criſande*, dédaignoit tout le reſte, dont *Almidor* (69) (c'étoit le nom de ce Chevalier) s'apperçut à la premiere vûë: car ayant favoriſé autant qu'il avoit pu tout ce qu'il penſoit être agréable à *Milagarde*, juſques à faire paſſer des vivres dont *Lutecie* (70), étoit ſouvent en néceſſité; il reçut

(67) *Milagarde.*] Louiſe-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588, & qui depuis a épouſé François de Bourbon Prince de Conty, Prince du Sang. Elle eſt morte en la Ville d'Eu en 1631; c'eſt à cette ſpirituelle Princeſſe, que l'on doit ce petit Ouvrage, des *Amours du Grand Alcandre*

(68) *Epouſer.*] M. de Sully Tome I. de ſes Mémoires, Chapitre 79, parle des vûës que Henri IV. avoit euës d'épouſer cette jeune Princeſſe.

(69) *Almidor.*] Anne d'Anglure Seigneur de Givry, dont il vient d'être parlé.

(70) *Ayant même fait paſſer des vivres dans Lutecie.*] M. de Thou en ſon Hiſtoire, Tome V. Liv. 98. p. 68. *Charentonio & Confluentia, qui vicus eſt ad quem Matrona in Sequanam exoneratur; impoſitus Annas Anglurius Givrius, cum valido equitum & peditum præſidio, ex omni natione attributis delectis copiis ac aliquot tormentis, ut juſti exercitus ſpeciem præſidium illud referret, munitis circum caſtris & ſtrato pontibus fluvio. Ipſe verò, amœno juxta & eleganti vir ingenio, qui imperator dici gauderet, dum comitatis officiis cum Cajetano, Nemoroſia, Monpenſeria, Guiſia,*

çut d'elle un ſi mauvais viſage & apparent mépris, que cela rabattit beaucoup de la vanité dont il faiſoit profeſſion. Toutes les honnêtes gens du parti de *Sertorius* (71) (c'étoit le nom du Chef des Ennemis *d'Alcandre*) avoient tous de la paſſion pour *Milagarde*, & parmi tout cela elle ſe conſervoit fort libre. Sa mere, nommée *Dorinde* (72), tenoit ſa maiſon à part avec cette belle fille, & cet Hôtel ſe pouvoit dire la Cour de ce parti, tant la beauté de *Milagarde* y attiroit de monde. Elle portoit une extrême envie à *Criſante*, tant pource que véritablement celle-ci étoit plus belle, que parce qu'elle croyoit qu'elle lui avoit ôté *Alcandre*; ce qui lui faiſoit chercher avec ſoin le moyen de s'en venger.

Cependant *Alcandre* vint aſſiéger *Lutecie* (73), où il ſe faiſoit tous les jours de part & d'autre des entrepriſes, les aſſiégés faiſant pluſieurs

*ſia, viduis, aliiſque belli ducibus, qui in urbe erant, certat & pane, carnibus aliiſque bellariis crebro ſummiſſis extremam neceſſitatem inſcio Rege moratur obſidionem in longum extraxiſſe creditus eſt, ejuſque exemplo pleriſque eadem humanitate erga obſeſſos uſis, poſtremo Regis conatum irritum reddiderunt.*

(71) *Sertorius.*] Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, comme on vient de le voir. Le nom de Sertorius convenoit aſſez bien au Duc de Mayenne, qui fut Chef des Révoltés François, comme Sertorius fut Chef des Révoltés contre la Republique Romaine.

(72) *Dorinde.*] Catherine de Cleves, veuve de Henri, Duc de Guiſe, qui fut tué à Blois, en l'année 1588.

(73) *Lutecie.*] Ce ſecond Siege de Paris commença au mois de Mai 1590. Et Henri IV. fut obligé de l'abandonner le 30 Août de la même année.

ſieurs ſorties, & étant bien ſouvent repouſſés par les Aſſiégeans. *Milagarde* ſe trouvoit ſur le rempart, d'où *Almidor* lui diſoit, ou faiſoit toujours dire quelque choſe, qui ſe reſſentoit de la paſſion qu'il avoit pour elle : à quoi elle faiſoit ſemblant de ne rien entendre, voulant paroître très-dédaigneuſe, & même en ce tems-là qu'*Alcandre*, qui n'étoit encore du tout embarqué avec *Criſante*, avoit envoyé demander ſon portrait, & il ſembloit que ce mariage ſe pouvoit pratiquer, la Paix ſe faiſant. Si bien que *Milagarde* toute glorieuſe de cette eſpérance mépriſoit *Almidor* & tous les autres. Or un jour que pour quelque occaſion on avoit accordé une petite tréve de ſix heures, la Princeſſe mere de *Milagarde*, & ſa fille accompagnées de pluſieurs Dames vinrent ſur le rempart, & auſſi-tôt tous les Galands de l'Armée furent au pied de la muraille pour parler à quelques-unes de leur connoiſſance, & quaſi tous pour voir *Milagarde*. *Florian* (74) s'y trouva auſſi, qui arrêta ſa vûë de telle ſorte ſur les beautés de cette Princeſſe, qu'oubliant *Criſante*, & tous les ſermens qu'il lui avoit faits de n'aimer jamais qu'elle, il ſe donna à cet objet préſent.

*Milagarde* qui faiſoit profeſſion de mépriſer tout le monde, ſentit à la vûë de *Florian* qu'elle pouvoit aimer autre choſe qu'un Roy, & dès cette heure là ces deux perſonnes eurent de l'amour l'une pour l'autre. Etrange effet des paſſions, auſquelles on ne réſiſte point!

*Florian*

(74) *Florian.* ] Roger de Saint-Larry de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, dont il a déja été parlé.

(75)

*Florian* étoit allé là pour s'excuſer d'avoir, comme l'on diſoit, trempé à la mort du Prince *Cleandre* (75), pere de *Milagarde*, & ſa mere l'en avoit crû coupable, & avoit proteſté de s'en vanger. Ce Chevalier s'y étoit trouvé pour s'en juſtifier à toutes les deux : la mere devint amoureuſe de lui, & il devint amoureux de la fille, qui ne lui fut pas inſenſible : ils tinrent ce feu aſſez ſecret, *Milagarde* pour n'en point donner de ſoupçon à ſa mere, & *Florian* pour ne pas fâcher *Criſante*, qu'il ne vouloit pas perdre, comme étant alors l'appui de ſa fortune.

Tout ce qu'il put faire dans ce peu de tems fut d'employer ſes amis, pour dire de ſa part à ces Dames, qu'il étoit du tout innocent de la mort de *Cleandre* ; & ſa juſtification fut ſi bien reçuë, que la mere de *Milagarde* dit qu'elle n'en croyoit plus rien, & dit à ſa fille qu'il ne l'en falloit plus accuſer, qu'elle croyoit en ſes paroles, aux ſermens exécrables qu'il avoit faits à ceux qu'il avoit employés pour leur faire perdre cette opinion. Voilà comme l'amour juſtifie les crimes.

*Milagarde* fut fort aiſée à perſuader, ſentant bien que s'il étoit coupable d'avoir fait mal à ſon pere, elle n'étoit pas aſſez libre pour le haïr, & qu'il valoit mieux être crédule pour cette fois. Chacun ſe retira après que la tréve fut expirée, & *Florian* remporta mille penſées, tantôt plaiſantes & tantôt fâcheuſes. Il ne vouloit ni ne pouvoit quitter *Criſante* : ſa

(75) *Cleandre.* ] Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, tué à Blois le 23 Décembre de l'an 1588.

ſa nouvelle paſſion lui donnoit des inquiétudes, & il n'y vouloit pas réſiſter. Enfin il ſe réſolut d'aimer *Milagarde*, de conſerver *Criſante*, & de les garder toutes deux. Il commença dès l'heure à chercher les moyens de ſervir la Princeſſe mere de *Milagarde*, qui recevoit ſi bien ſes meſſages & ſes lettres, qu'en moins de rien il y eut entr'eux beaucoup d'intelligence. Et le frere de *Milagarde* étant en ce tems-là ſorti de la priſon (76), où il avoit toujours été depuis la mort de leur pere, *Florian* qui le connoiſſoit, prit occaſion de lui envoyer un trompette pour le viſiter. Il avoit des lettres pour *Doriande*, qui furent très-bien reçûës, & il fut aſſez fin pour en donner à *Milagarde* ſans être vu de perſonne; elle ne lui put parler pour cette fois, mais elle lui fit ſigne que les lettres de ce Chevalier ne lui étoient pas déſagréables, dont *Florian* fut extremément content, l'ayant appris.

Cependant la guerre continuoit, & *Doriande* mere de *Milagarde* recherchant d'avoir un paſſeport pour aller en une de ſes maiſons; *Alcandre* le lui accorda aiſément, & de paſſer par le lieu où il étoit avec toute ſa Cour.

(76) *Le frere de Milagarde ſortit de priſon.* ] Charles de Lorraine, Duc de Guiſe par la mort de ſon Pere, tué à Blois par le commandement du Roy Henri III. en 1588. fut empriſonné à l'inſtant même, & conduit dans le Château de Tours, duquel il ſe ſauva depuis, le 15 d'Août 1591. par un gentil ſtratagême, & ſe rendit à Paris, où il fut reçu avec grande joie; le Roy ne fut pas fâché de ſa ſortie. Il eſt mort à Cona en Italie le 3. Sept. 1640, âgé de 70. ans.

*Milagarde*

*Milagarde* étoit très-aiſe de ce voyage, tant pource qu'elle eſpéroit, que *Florian* auroit moyen de parler à elle, que pour voir ſi *Criſante* étoit auſſi belle que l'on diſoit.

Il ne fut pas mal-aiſé à *Florian* de perſuader *Alcandre*, très-courtois de ſon naturel, d'envoyer au devant des Princeſſes, & lui même pour le lieu qu'il tenoit en la Cour, en eut la commiſſion.

A l'arrivée, *Dorinde* & ſa fille reçurent mille careſſes *d'Alcandre*, & la premiere ne pouvoit ſe laſſer de louer la beauté de *Criſante*, qui trouva *Milagarde* trop aimable à ſon gré, & celle-ci fut ſurpriſe de tant de beautés qu'elle vit en *Criſante :* mais toutes deux ſans faire ſemblant du jugement qu'elles faiſoient l'une de l'autre, demeurerent avec toute la froideur que la civilité put ſouffrir. Auſſi-tôt que *Milagarde* l'eut vûë, elle ſe retourna vers *Florian*, & lui dit, je la croyois plus belle : à quoi il ne répondit point, pour être déja trop près de *Criſante.*

Le Roy qui ſe connoiſſoit fort bien aux paſſions, & qui ſçavoit celle de *Dorinde*, ne douta point que *Florian* ne l'amuſât, afin d'avoir moyen de voir ſa fille, de laquelle il jugea qu'il étoit amoureux ; & cette opinion fit deux effets ; l'un qu'il aſſoupit le ſoupçon qu'avoit toujours *Alcandre*, que *Florian* étoit amoureux de ſa Maîtreſſe ; & l'autre lui fit perdre tout le reſte du deſſein qu'il avoit eu pour *Milagarde.*

*Criſante* qui eſtimoit plus l'affection de *Florian*, que tous ces petits intérêts, prit garde de ſi près à toutes les actions de ſon Amant,

qu'elle connut qu'il aimoit *Milagarde*, & qu'il n'en étoit pas haï, dont elle eut tel dépit, & une ſi forte jalouſie, qu'elle eut bien de la peine à la cacher.

Cette jeune Princeſſe qui étoit bien-aiſe de lui donner martel en tête, & qui croyoit avoir gagné beaucoup de rendre cette belle jalouſe, faiſoit tout ce qu'elle pouvoit pour augmenter ſon ſoupçon, s'imaginant que ſi elle partoit de la Cour ſans rien gagner ſur le Roy, elle triompheroit au moins de ſa Maîtreſſe.

Le lendemain *Dorinde* partit, ayant obtenu neutralité *d'Alcandre* pour la maiſon où elle alloit, à quoi *Florian* avoit contribué tout ce qu'il avoit pû, étant ſi enflammé des attraits de *Milagarde*, qu'*Alcandre* accorda tout ce qu'il voulut pour lui faire abandonner *Criſante*, qui outrée de colere, ne voulut dire adieu, ni à la mere, ni à la fille, feignant de ſe trouver fort mal, & ne ſe laiſſant voir de tout le jour à perſonne. *Florian* & toute la Cour conduiſirent ces Dames aſſez loin, & revinrent le lendemain, que *Criſante* fit ſi mauvaiſe mine à *Florian*, que cela commença à l'inquieter. Car ne voyant plus *Milagarde*, l'objet préſent le reprenoit, & outre toutes ces choſes, il avoit ſi peur de la perdre pour l'intérêt de ſa fortune, qu'il maudiſſoit, & ſon inconſtance & ſon indiſcrétion. Cependant *Dorinde* qui ne pouvoit vivre ſans être aimée de *Florian*, trouva moyen d'embarquer ſon fils à quelque traité avec le Roy, & pour l'acheminer elle envoya à la Cour pour en donner avis au Roy ; qui ne déſirant que de ramener tous ſes Sujets à leur devoir, & particuliére-

ment

ment ce jeune Prince, l'un des premiers du parti contraire, & de qui il avoit fort bonne opinion, dépêcha auſſi-tôt *Florian* vers elle : à quoi *Criſante* s'oppoſa tant qu'elle pût, diſant qu'il n'étoit pas homme d'affaire, & que peut-être *Floridor* (c'etoit le nom du Prince) n'auroit pas ſon entremiſe ſi agréable que ſa mere. Enfin *Antenor* (77), lors premier dans les bonnes graces *d'Alcandre*, l'emporta ſur elle pour faire plaiſir à *Florian*, qu'il aimoit extrêmement, & fit même qu'il porta force bonnes eſpérances pour *Floridor*. [Ce Traité pourtant ne ſe conclud pas ſi-tôt; & la grande Ville de *Lutecie* s'étant renduë au Roy, cela affoiblit ſes Ennemis de telle ſorte que l'amour que *Florian* portoit à *Milagarde* fut très-utile à *Floridor* (78), ] qui n'eut jamais reçu les avantages qu'il trouva ſans les ſoins *d'Antenor*, qui faiſoit tout ce que *Florian* déſiroit, & avec tant de chaleur, que tout le monde s'étonna qu'une affaire ſi grande fut ſi-tôt, & ſi avantageuſement accordée. Voilà comme les affaires de la Cour ſe font par les biais à quoi l'on penſe le moins, & que peu de perſonnes ſçavent, quoi que beaucoup en diſcourent. *Floridor* reçut du Roy à ſon arrivée toute la bonne chere qu'il eût pu déſirer. Et reçut un ſi bon viſage de la Princeſſe *Graſſinde*

(77) *Antenor.* ] C'eſt ici le Duc de Nevers Ludovic, ou Louis de Gonzagues, mort en 1595. Ainſi, il devroit y avoir un autre nom qu'Antenor, pour déſigner le Chancelier de Chiverny ; mais il n'en a pas dans cette Hiſtoire.

(78) Ce qui eſt ici entre deux crochets manque dans l'Imprimé, & je l'ai tiré du Manuſcrit de la Bibliotheque de Sa Majeſté.

*de* ſœur *d'Alcandre*, que dès ce jour il s'embarqua à la ſervir. En ce temps-là le Roy étant allé aſſiéger une Ville (79), qui tenoit encore le parti de *Sertorius*; *Criſante* accoucha d'un fils (80), dont le Roy reçut une telle joie qu'il lui fit à l'inſtant quitter le nom de ſon mari; lui bailla le titre de Marquiſe (81), & commença, non pas à l'aimer davantage (car ſon amour étoit ſi extrême qu'il ne pouvoit recevoir d'augmentation); mais à en faire beaucoup plus de cas, & à la faire honorer davantage.

Se voyant en ce point elle commença à chercher tous les moyens poſſibles de ſe démarier (82), & à prendre de plus hautes eſpérances : le conſeil de ſa tante *Lydie* lui inſpirant qu'elle pourroit arriver à une plus grande fortune, & le vieil amoureux de cette femme (83), très-habile homme (fors en cela ſeulement qu'il aimoit *Lydie*!) lui donnoit des avis très-utiles pour ce deſſein, auquel elle

(79) *Etant allé aſſiéger une Ville.* ] C'étoit Laon en Picardie, qui fut aſſiégée le 25 de May, & renduë le 22 de Juillet 1594.

(80) *Criſante accoucha d'un fils.* ] En 1594 il fut nommé Ceſar, & portoit le titre de Ceſar Monſieur, & depuis, il a été fait Duc de Vendôme, & eſt mort le 12 Octobre 1665. On trouve à ſon ſujet une Hiſtoire aſſez plaiſante aux Mémoires de Sully, Tom. I. Chap. 58.

(81) *Lui fit quitter le nom de ſon Mari.* ] Au lieu de Madame de Liancourt, il la fit dès-lors appeller la Marquiſe de Monceaux.

(82) *De ſe démarier.* ] La Sentence de l'Official d'Amiens, du 24 Décembre 1594, & 7 Janv. 1595, déclare nul le Mariage, & non valablement contracté.

(83) *Le vieil Amoureux de cette femme.* ] C'étoit le Chancelier de Chiverny, mort en 1599.

(84)

elle commença à bon eſcient d'y travailler ; pratiquant du ſupport, ſe faiſant des amis, & établiſſant ceux qui dépendoient d'elle : elle avoit auſſi gagné des gens pour porter la Reine, lors femme *d'Alcandre* (84), à rompre leur mariage, qui ne lui pouvoit jamais apporter qu'une fortune très-malheureuſe & pleine de méfiance ; mais pour l'heure elle ne put rien obtenir ſur ſon eſprit. Cependant *Florian* s'étoit un peu remis avec elle, qui avoit une ſi forte inclination à l'aimer, qu'elle s'aidoit à ſe tromper, quand il la flattoit, à quoi il apportoit toute ſon induſtrie, la voyant plus puiſſante que jamais.

*Graſſinde* & *Floridor* (85) ne cachoient plus leur amour, & ce Prince commençoit à trouver mauvais les viſites trop ordinaires de *Florian* en ſon logis : ſi bien que *Milagarde* qui craignoit que ſon frere ne fît quelque rumeur, en avertit ce Chevalier, qui, y ayant bien penſé, conſulta *Antenor* (86), qui lui promit de faire enſorte que l'on donneroit le Gouvernement

(84) *La Reine, lors femme d'Alcandre.* ] C'étoit Marguerite de France, ſœur des trois derniers Rois de la Branche des Valois, & premiere femme de Henri IV. Roy de France & de Navarre. Jamais elle ne voulut conſentir à la diſſolution de ſon Mariage du vivant de la Marquiſe de Monceaux. Voyez les Mémoires de Sully T. I. Ch. 91.

(85) *Graſſinde & Floridor.* ] La premiere eſt Madame Catherine, ſœur du Roy, & le ſecond eſt le Duc de Guiſe, Charles de Lorraine, fils de Henri, Duc de Guiſe.

(86) *Antenor.* ] C'eſt encore ici le Duc de Nevers, ſuivant l'Edition de 1663, & même ſuivant les Obſervations imprimées ci-après, N°. XXI.

ment de la Province des *Romains*, à *Floridor*, pourvu que *Criſante* ne s'y opposât point. *Florian* étant bien aſſuré qu'il feroit faire à ſon ami ce qu'il voudroit, prit ſujet ſur l'amour que *Graſſinde* portoit à *Floridor*, qu'il diſoit être ſi public, que cela étoit honteux à *Alcandre*, & qu'elle lui devoit perſuader de l'éloigner, qu'il le faloit envoyer bien loin, où il ſerviroit bien, étant homme de courage: bref, il conduiſit ſi bien cette affaire, que *Floridor* fut fort promptement dépêché en cette Province, ce qui s'y paſſa eſt pour les Hiſtoriens.

*Graſſinde* s'en prit à tout le monde; mais elle s'appaiſa par un autre objet, qui fut *Damon* (87), déja aſſez âgé, & très-galand homme, qui avoit acquis avec les bonnes graces du dernier Roy de grandes dignités & de belles Charges. Cela dura juſques à ce que *Graſſinde* fût mariée, qui fut peu de tems après avec le *Prince de la Suziane* (88), & fut conduite au Païs de ſon Mari, ſi bien que *Criſante* demeura ſeule Maîtreſſe de la Cour.

*Florian* craignant qu'à la fin l'amour qu'il avoit pour *Milagarde* ne lui fît perdre *Criſante*,

(87) *Qui fut Damon.*] On conjecture par beaucoup de raiſons, que c'étoit le Duc d'Eſpernon, grand Favori du Roy Henri III, & Pere du Duc d'Eſpernon, qui eſt mort en 1651; mais ſur cette inclination de Madame Catherine, voyez ci-après aux Obſervations, N°. XI.

(88) *Prince de la Suziane.*] Le Manuſcrit met le *Prince des Belges*: mais quel que ſoit de ces deux noms, c'eſt Henri de Lorraine Duc de Bar, qui épouſa Madame Catherine en 1599. Il fut depuis Duc de Lorraine par la mort de Charles ſecond ſon Pere, mort en 1608.

(89)

*te*, ſe réſolut de mettre bien enſemble ſes deux Maîtreſſes : & voyant qu'il pouvoit ce qu'il vouloit ſur l'eſprit de celle-ci, il lui perſuada que puiſqu'elle étoit dans le chemin d'être Reine, il auroit plus d'établiſſement & de moyen de la ſervir s'il pouvoit épouſer *Milagarde* ; que ſi elle ne vouloit pas, que ce prétexte leur ſeroit fort plauſible vers *Alcandre*, & le détourneroit des ſoupçons qu'il pourroit avoir d'eux, où il lui ſembloit qu'il pourroit retomber, en reconnoiſſant déja quelque choſe : que cela nuiroit extrêmement à Sa Grandeur, & qu'elle ſçauroit bien que quoiqu'il témoignât en apparence, en effet ſon cœur étoit à elle. Bref, il la ſçut ſi bien cajoler, qu'elle lui promit de faire bonne mine à *Milagarde*, qui fut très-aiſe d'être bien avec cette puiſſance, & la ſçut ſi bien entretenir, que *Criſante* la favoriſoit plus que nulle autre. Et furent en une telle intelligence, qu'elles étoient toujours habillées l'une comme l'autre, & ne bougeoient d'enſemble. Cela éblouit pour un tems *Alcandre*, du ſoupçon qu'il recommençoit d'avoir de *Florian* : mais un de ſes Valets de chambre (89) lui ayant fait voir une Lettre que ce Chevalier écrivoit à *Criſante*, qu'il avoit trouvée un matin qu'elle faiſoit la malade, ſur la toilette où *Arſure* l'avoit laiſſée, ne penſant pas que l'on dût venir de ſi bonne heure dans la chambre ; le Roy commanda à cet homme d'avoir l'œil ſur eux. Lui qui craignoit, comme

(89) *Un de ſes Valets de Chambre.* ] Ce fut Armagnac, ou Pierre Beringhen, Premier Valet de Chambre. Mais qu'importe lequel des deux.

(90)

me bon ſerviteur, que ſon Maître n'épouſât cette femme (90), les épia de ſi près, qu'il crût un ſoir avoir vû entrer *Florian* chez ſa Dame; il en alla auſſi-tôt donner avis au Roy, qui commanda au Capitaine des Gardes (91) d'aller tuër ce Chevalier dans la chambre de *Criſante*.

*Licidas*, (c'étoit le nom de ce Capitaine,) fut très-ſurpris de ce commandement, aimant fort ces deux perſonnes, & toutefois il falut marcher. Il prit des Archers en paſſant dans la Salle, & un chemin ſi long, & fit tant de bruit quand il entra, qu'il ne trouva perſonne que *Criſante* toute ſeule dans ſa chambre, à qui il dit ſa commiſſion. Elle qui vit bien qu'il ne l'avoit pas voulu ſurprendre, lui promit de n'oublier jamais ce bon office; & auſſi fit-elle tout ce qu'elle pût depuis pour lui: & *Milagarde* qui ſçut l'affaire, lui en ſçût ſi bon gré, qu'elle lui aida bien à parvenir aux grandes dignités qu'il avoit à ſa mort. (92) *Criſante* cependant ſe plaignit fort à *Alcandre* des ombrages

(90) *Qu'il n'épouſât cette femme.*] Petits & Grands, tous apprehendoient ce Mariage; il n'y avoit que le Roy, qui étoit comme aveugle à ce ſujet.

(91) *Commanda au Capitaine de ſes Gardes.*] Je ſuis en peine de ſçavoir qui il étoit, je ſoupçonne que ce ſoit Charles de Choiſeul, Sieur de Praſlin, qui depuis a été Maréchal de France: c'eſt même ce que marque l'Edition de 1663. Cette action lui fit grand bien.

(92) *Aux grandes dignités qu'il avoit lorſqu'il mourut.*] Ces mots perſuadent clairement, que ce n'étoit ni M. de Vitry, ni M. de la Force, alors Capitaines des Gardes de Sa Majeſté, parce qu'ils ne ſont morts que long-tems après le Roy Henri IV.

(93)

ges qu'il prenoit d'elle, & il fit semblant à l'heure d'avoir tort, & ne voulut pour cela être mal avec elle ; mais la Lettre qu'il avoit vûë que *Florian* lui écrivoit, lui fut un peu reprochée. Elle jura ne l'avoir jamais lûë, & se justifia assez bien, tout lui étant facile avec le Roy : mais *Florian* en fut si mal, qu'il falut qu'il s'en allât, avec défenses de ne point revenir qu'il ne fût marié, & qu'il n'amenât sa femme (93). *Antenor* qui le maintenoit étoit mort (94), & *Crisante* eût été mal reçuë à parler pour lui ; de façon que ce fut le plus court pour *Florian* de partir, & de faire ce qui lui étoit commandé, bien que ce fût avec grand regret.

Durant son voyage, la belle *Leonide* arriva à la Cour. Elle étoit femme du Duc de *Moravie*, Premier Officier de la Couronne, & de très-illustre Maison (95). Ce vieux Seigneur étoit depuis peu marié avec cette belle Dame, qui attira à son arrivée les yeux & les cœurs des hommes,

(93) *De ne revenir point qu'il ne fût marié, & qu'il n'amenât sa femme.* ] Il épousa en 1596 Anne de Beuil, qui étoit fille & unique héritiere d'Honoré de Bueil, Sieur de Fontaine, tué à Saint-Malo, quand la Ville se déclara pour la Ligue. De Thou, Livre III. pag. 502 & 509.

(94) *Etoit mort.* ] On voit par ces mots, qu'Antenor ne signifie pas ici le Chancelier de Chiverni, qui ne mourut qu'en 1599, au lieu que le Duc de Nevers est mort en 1595. Aussi l'Edition de 1663 marque ici le nom du Duc de Nevers.

(95) *Et de très-illustre Maison.* ] Louise de Budos, de la Maison de Budos. Elle étoit fille de Jacques de Budos, Vicomte de Portes, & de Catherine de Clermont, & fut la seconde femme de Henri de Montmorency, Connêtable de France sous Henri IV.

(96)

hommes, & l'envie & la haine des Dames ; mais ſon naturel hautain, & le rang où elle ſe trouvoit, lui ôtoient tout ſouci, & lui faiſoient mépriſer la haine des Dames, comme elle faiſoit bien ſouvent l'amour des hommes.

*Alcandre* en fut un peu touché, & Dieu ſçait ſi *Criſante* le lui pardonna ; mais cela ne l'empêcha pas de témoigner â toutes les occaſions de l'amour à *Leonide*, qui le ſouffroit plus pour faire dépit à *Criſante*, que pour le plaiſir qu'elle y prît ; étant non-ſeulement aimée, mais adorée du brave *Eteocle* (96), qui avoit acquis plus de réputation aux armes que nul autre de ſon tems. Cette belle Dame ne fit que ſe montrer au monde, car elle mourut incontinent d'une couche : elle laiſſa un fils & une fille (97). Le fils ſi bien fait, & la fille ſi belle, que c'étoient deux miracles. J'en parlerai davantage ailleurs, voulant achever l'Hiſtoire de *Criſante*, qui eut une fille (98) durant que tout cela ſe paſſoit, & bien-tôt après un fils (99), dont elle

(96) *Eteocle.*] Charles de Biron, Maréchal de France.

(97) *Laiſſa un fils & une fille.*] L'un s'appelloit Henri II. du nom, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, qui fut décapité à Toulouſe par Arrêt du Parlement en Octobre 1632. L'autre nommée Charlotte-Marguerite de Montmorency, Epouſe de Henry de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang, décedé en 1646, duquel ſont ſortis les Princes de Condé & de Conty, & la Ducheſſe de Longueville. La poſterité des deux premiers ſubſiſte en deux Branches de nos Princes de Condé & de Conti.

(98) *Qui eut une fille.*] Catherine-Henriette, legitimée de France, qui fut mariée en 1619. avec Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, dont ſont iſſus pluſieurs enfans.

(99) *Bien-tôt après un fils.*

elle accoucha après avoir été démariée. Cela lui hauſſa de telle ſorte le courage, qu'elle commença d'employer à bon eſcient (100) tous les moyens dont elle ſe put aviſer pour parvenir au mariage *d'Alcandre*. Lui, plus amoureux que jamais depuis la naiſſance de ce ſecond fils, ſe réſolut à ce qu'elle deſiroit; & chaſſa un des Principaux de ſon Conſeil (101), qui lui en avoit donné un contraire à ce deſſein. Il ſçavoit qu'il auroit le conſentement de la Reine *Meliſſe*, ou *Florinde* ſa femme quand il voudroit; & il ne reſtoit plus, ſinon, que le Pape voulût la diſſolution de ce mariage. Pour cet effet, il envoya à Rome un très-habile homme de ſon Conſeil (1), qui ne deſiroit que de lui complaire, & obliger ſa Maîtreſſe, qu'il avoit fait Ducheſſe (2) quelque tems auparavant

*fils.* ] Depuis appellé Alexandre de Vendôme, Grand-Prieur de France, mort Priſonnier au Château de Vincennes durant le regne de Louis XIII.

(100) *A bon eſcient.* ] C'eſt-à-dire, *tout de bon, ſérieuſement.* Ce mot qui a vieilli, méritoit que je l'expliquaſſe ici.

(101) *Chaſſa un des Principaux de ſon Conſeil.* ] Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat, ſous les Rois Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. Ce Miniſtre a eu bien des traverſes; mais malgré ſes Ennemis, on ne ſçauroit diſconvenir que ce n'ait été un des plus habiles Miniſtres de nos Rois, & plus fidele même qu'on ne l'a cru.

(1) *Un très-habile homme de ſon Conſeil.* ] Nicolas Brulart, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Préſident en la Cour de Parlement, & depuis Chancelier de France ſous les Rois Henri IV. & Louis XIII. qu'on appelloit communément, M. de Sillery. Voyez M. de Sully en ſes Mémoires, Tome I. Chap. 81.

(2) *Qu'il avoit fait Ducheſſe.*

auparavant. Comme elle ſe vit en cette dignité, & dans de ſi hautes eſpérances, elle ſe rendit ſi courtoiſe & ſi officieuſe, que ceux qui ne la vouloient pas aimer ne la pouvoient haïr (3); elle commandoit à toute la Cour avec une grande douceur, & obligeoit le plus de perſonnes qu'elle pouvoit. En ce tems-là elle devint groſſe; & cela fit réſoudre tout-à-fait Alcandre à l'épouſer, & elle vivoit avec tant de gravité & de retenuë, qu'il ſembloit qu'elle n'eût jamais bougé de la compagnie des Veſtales, ſon habillement & toutes ſes actions ne repreſentant qu'une parfaite modeſtie; de façon que le Roy avoit regret d'en avoir jamais eu aucun ſoupçon.

Un homme qui étoit à la Cour (4) il y avoit long-tems, ſe maria pour-lors avec une femme, dont il avoit de grands enfans, & à deſſein

*Ducheſſe.* ] Du nom de Beaufort; les Lettres d'Erection de ce Duché ſont de l'an 1598 du mois de Juillet, & ſe trouvent dans la derniere Edition de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.

(3) *Ne la pouvoient pas haïr.* ] Il eſt étonnant de voir avec quels éloges le Satyrique d'Aubigné parle dans ſon Hiſtoire de Madame de Beaufort, c'eſt au Tome III. Liv. 5. Chap. 3. Au lieu que M. de Sully qui lui avoit beaucoup d'obligations, en parle preſque toujours mal dans ſes Mémoires.

(4) *Un homme qui étoit à la Cour.* ] Cet homme étoit, dit-on, Antoine de Roquelaure, Maréchal de France; ou Buſſi-Lamet, ſuivant l'Edition de 1663. Il ne faut point tant chercher, & M. le Laboureur nous le fait connoître; c'étoit Sébaſtien Zamet, à qui le fait arriva; voyez-en l'Hiſtoire, la ſuite & les conſéquences, au Tome II. de cette Collection, pages 295 & 296. D'ailleurs c'eſt un cas qui arrive à beaucoup d'autres.

(5)

deſſein d'obliger *Criſante*, pource que cet homme étoit bien avec *Alcandre*, à qui il parloit fort librement, lui donnant le Conſeil qu'il avoit pris pour lui, qui ſervit de quelque choſe; pource qu'ordinairement on eſt bien-aiſe d'avoir des exemples, principalement aux choſes qu'en ſoi-même on n'eſtime pas trop bien faites: Le commandement fut donc donné à l'Ambaſſadeur, qui étoit à *Rome*, de pourſuivre la diſſolution du Mariage du Roy & de la Reine ſa femme, ſollicitée d'y conſentir. Tout cela pourtant tiroit en longueur, & *Criſante* prête d'accoucher, preſſoit, afin qu'il n'y eût rien à redire à la naiſſance de l'enfant dont elle étoit groſſe. Elle vint à *Lutecie* (5) pour y faire ſes Pâques en public, afin de ſe faire voir bonne Catholique au Peuple qui ne la croyoit pas telle. Pour cela elle ſe logea dans le Cloître des Chanoines de la Paroiſſe du Palais Royal: (6) Et le Mercredy Saint étant arrivée, elle alla en une Egliſe, qui étoit au bout de la Ville (7), pour y oüir les Tenebres qui s'y diſoient avec une grande Muſique. *Criſante* y alla en litiere; & toutes les Princeſſes en caroſſe,

(5) *Lutecie.*] Sur ce dernier voyage que Madame de Beaufort fit à Paris, on peut voir les Mémoires, ou Journal de Baſſompierre Tome I.

(6) *Le Cloître des Chanoines de la Paroiſſe du Palais Royal.*] Le Cloître de l'Egliſe Royale de Saint Germain l'Auxerrois.

(7) *Une Egliſe à un des bouts de la Ville.*] Egliſe du petit Saint Antoine, ſiſe en la Rue Saint Antoine à Paris.; d'autres diſent en l'Abbaye de Saint Antoine: mais Baſſompierre met auſſi le petit Saint Antoine, ce qui ne déſigne jamais l'Abbaye, qui eſt au Fauxbourg.

roſſe, & un des Capitaines des Gardes à côté de ſa litiere. On lui avoit gardé une Chapelle, où elle entra pour n'être preſſée ni trop en vûë. *Milagarde* (8) y étoit avec elle, & tout le long de l'Office, elle lui montra des Lettres de *Rome*, par leſquelles on l'aſſuroit que ce qu'elle deſiroit ſeroit bien-tôt achevé. Elle lui fit auſſi voir deux Lettres qu'elle avoit reçûës ce même jour *d'Alcandre*, ſi paſſionnées & ſi pleines d'impatience de la voir Reine, qu'il lui mandoit qu'il dépêcheroit le lendemain un de ſes Secrétaires d'Etat (9), & qui étoit tout à elle, pour avoir épouſé une de ſes parentes (10), pour preſſer Sa Sainteté de lui permettre ce qu'auſſi-bien il étoit réſolu de faire. *Ainſi*, toute l'heure de la dévotion ſe paſſa en ſemblables Prieres: & quand le Service fut achevé, elle dit à *Milagarde* qu'elle s'alloit mettre au lit, & que puiſqu'elle étoit là, qu'elle la prioit de l'aller entretenir: Et là-deſſus, elle monta en litiere, & *Milagarde* en carroſſe, qui ſe fit deſcendre chez *Criſante*, où étant arrivée, elle la trouva qui ſe faiſoit deshabiller, ſe plaignant d'un grand mal de tête, & auſſi-tôt il lui prit une convulſion, dont elle revint à force de remedes. Elle voulut écrire au

(8) *Milagarde.*] C'eſt Mademoiſelle de Guiſe, à qui nous devons ce petit Ouvrage.

(9) *Un de ſes Secretaires d'Etat.*] Pierre Forget, Sieur de Freſne, Secretaire d'Etat.

(10) *Pour avoir épouſé une de ſes parentes.*] Sçavoir Anne de Beauvilliers, dont la mere, Marie de Babou, étoit de la même Maiſon, que celle de la Ducheſſe de Beaufort, & avoit épouſé Claude de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan.

au Roy; mais une autre convulsion l'en empêcha: & recevant une Lettre *d'Alcandre*, comme elle fût revenuë de cette seconde, la voulant lire, il lui en reprit une autre, qui, augmentant toujours, lui dura jusques à la mort. Ce mal la prit le Mercredy au soir, elle accoucha le Vendredy par la force des remedes que l'on lui fit, & mourut le Samedy matin (12), 10 Avril 1599, veille de Pâques, sans avoir eu aucune connoissance, au moins à ce qu'on en pouvoit juger. Le Roy qui étoit en une de ses maisons (13), fut aussi-tôt averti de son mal, & estimant que c'étoit un accident de sa grossesse, il ne se hâta point de partir; mais le troisiéme courier, qui lui porta la nouvelle que le mal continuoit, le fit mettre en chemin, & vint jusques à six lieuës de *Lutecie*, (14) où il trouva tous les Seigneurs de sa Cour, qui lui firent connoître par la tristesse, qu'il remarqua sur leurs visages, que *Crisante* étoit morte (15). Il renvoya tout le monde, disant qu'il

(12) *Le Samedi.*] Tous nos Mémoires conviennent, que ce fut le Samedi Saint, que mourut Madame de Beaufort; il n'y a que Bassompierre qui met le Vendredi Saint, mais comme ce dernier a écrit seulement de mémoire, il peut bien s'être trompé au jour. En tout cas la chose n'est pas fort importante.

(13) *En une de ses Maisons.*] A Fontainebleau.

(14) *Jusques à six lieuës de Lutecie.*] A Essone. M. de Thou Livre 122, dit qu'il vint jusques à Ville-Juive. Les Mémoires du Chancelier de Chiverny, à Villeneuve Saint George.

(15) *Que Crisante étoit morte.*] Sur la mort de la Duchesse de Beaufort, voïez ce qu'en écrit le Président de Thou en son Histoire, Livre 122, page 865. Le Chancelier de Chiverny en ses Mémoires, depuis la page 322, jusques à 330.

qu'il vouloit être ſeul, & retint ſeulement celui que j'ai dit, qui s'étoit marié pour lui en donner envie, & le Duc *de Pont* (16), qui étoit de très-bonne compagnie, qui, après lui avoir laiſſé faire quelques plaintes, lui dit, quaſi en riant, qu'il étoit bien-heureux, & que s'il ſongeoit un peu à ce qu'il alloit faire ſans cette mort, il jugeroit que Dieu lui avoit fait une grande grace. Après avoir un peu rêvé, il l'avoüa, & hauſſant les mains & les yeux au Ciel, en rendit graces à celui qui lui en avoit fait tant d'autres, & ſe conſola ſi bien, que trois ſemaines après, il devint amoureux d'une fort belle fille, & de bon lieu, nommée *Iſmene* (17). Celle-ci lui fit oublier tout-à-fait *Criſante*,

M. de Sully en ſes Mémoires, Tome I. Chapitre 90, page 420 juſques à 425, où il en rapporte des particularités fort curieuſes, & fort remarquables.

(16) *Le Duc de Pont, qui étoit de très-bonne compagnie.*] On ne ſçauroit deviner qui c'étoit : M. de Sully dit ſeulement dans ſes Mémoires, Chapitre 90, page 424, que le Roi ayant reçu la ſeconde Lettre, qu'on lui écrivoit ſur cet accident, à mi-chemin, il s'étoit arrêté tout court, diſputant en lui-même, s'il iroit voir cette femme, qu'on lui mandoit être morte, ou s'il s'en retourneroit à Fontainebleau. Sur quoi, après que Meſſieurs d'Ornano, de Roquelaure, de Frontenac, & autres particuliers ſerviteurs, lui eurent perſuadé de s'en retourner ; il avoit appellé au milieu de la campagne, & commandé à la Varenne de le venir trouver, & dire ce qu'il avoit entendu de lui. Ce pourroit être M. d'Ornano, mais l'Edition de 1663 dit, que c'étoit le Duc de Rets.

(17) *Iſmene.*] C'eſt Henriette de Balzac, fille de François de Balzac Sieur d'Entragues, & de Marie *Touchet*, fille du Lieutenant Particulier au Siége Préſidial

*Criſante*, bien qu'elle ne fût pas ſi belle: mais elle étoit plus jeune, & beaucoup plus gaye. Les Miniſtres de ſon Etat, voyant de quel malheur Dieu l'avoit délivré, & connoiſſant l'eſprit hardi *d'Iſmene*, qui n'avoit pas moins d'ambition que l'autre, l'embarquerent le plus vîte qu'ils pûrent à ſe marier, & celui qui étoit allé à *Rome* pour faire agréer le mariage de *Criſante*, (18) en traita un autre avec la Princeſſe *Olimpe*. (19) Le *Pape* donna tout le conſentement néceſſaire, & la Reine *Meliſſe* ou *Florinde*

dial d'Orleans. Or Marie Touchet avoit été maîtreſſe de Charles IX. dont elle eut le Comte d'Auvergne. L'Hiſtoire nous a conſervé les révolutions dangereuſes auſquelles cet amour penſa jetter le Roy Henri IV. ainſi, Mademoiſelle d'Entragues, & le Comte d'Auvergne étoient utérins, venans de la même mere. Cette Maîtreſſe mourut en l'an 1633, & le Comte d'Auvergne en 1650.

(18) *Celui qui étoit allé à Rome, pour faire agréer le mariage de Criſante.*] M. de Sillery, Ambaſſadeur à Rome pour le Roy Henri IV. Nous avons vû les dépêches & inſtructions du Sieur de Sillery-Brulart, envoyé pour être Ambaſſadeur à Rome, à l'inſtante ſollicitation de Madame la Ducheſſe de Beaufort, à laquelle il s'étoit engagé de parole, de faciliter en bref la diſſolution du mariage du Roy, ſon mariage avec elle, & la légitimation des enfans qui lui étoient déja nés, pour être eſtimés Enfans de France: & elle à lui, en ce cas, de lui faire avoir les Sceaux à ſon retour, nonobſtant les intérêts de ſa bonne Tante de Sourdis, & l'Office de Chancelier, lorqu'il viendroit à vaquer. M. de Sully en ſes Mémoires, Tome I. Chapitre 91.

(19) *Olympe.*] Marie de Medicis, fille de François de Medicis, Grand Duc de Toſcane, & de Jeanne Archiducheſſe d'Autriche, & qui eſt devenue femme de Henri IV. en 1599.

*de* (20), tout ce qui dépendoit d'elle : de ſorte que l'affaire fut concluë plutôt même que le Roy ne penſoit ; & ſans qu'*Iſmene* en eût aucun avis. Elle étoit groſſe, & alla faire ſes couches en l'une des belles maiſons *d'Alcandre* (21), qui l'y mena avec force belles eſpérances : mais elle ſe bleſſa, & accoucha d'un fils mort. *Iſmene* fut très-malade : mais étant aſſiſtée du Roy, & de tout ce que l'on pût, elle revint en ſanté. Ce fut à cette heure-là qu'elle apprit l'accord du mariage de ſon Amant, dont elle fit tant de vacarme, & gourmanda tant ce Roy amoureux, qu'il eut bien de la peine à la remettre en bonne humeur. Elle s'en prit à *Florian* (22) qui l'avoit voulu cajoler, & qu'elle n'avoit guéres écouté ; ſi bien qu'elle trouva moyen de faire que *Filizel* (23), jeune Prince, & de bonne grace, & qui étoit amoureux d'elle, entreprît ſur ſa vie, un ſoir que le Roy ſoupoit à la Ville (24), & qu'ils ſe rencontré-

rent

(20) *Meliſſe*, ou *Florinde.*] C'eſt la même Princeſſe ; c'eſt-à-dire, Marguerite de France, qui étoit au Château d'Uſſon en Auvergne, dès l'an 1585. Elle avoit été mariée au Roy Henri, alors Roy de Navarre en 1572.

(21) *En l'une des belles Maiſons d'Alcandre.*] Au Château de Saint Germain en Laye.

(22) *Florian.*] Roger de Saint Larry de Bellegarde, Grand Ecuyer.

(23) *Filizel.*] Claude de Lorraine, appellé premierement le Prince de Joinville, & depuis Duc de Chevreuſe, qui a épouſé Marie de Rohan, Ducheſſe de Chevreuſe, fille de Hercules de Rohan, Duc de Montbaſon, & Pair de France.

(24) *Le Roy ſoupoit à la Ville.*] Proche l'Arſenal, au logis du Sieur Sébaſtien Zamet, que le Roy par familiarité appelloit Baſtien. Baſſompierre marque cependant,

rent tous deux à la porte du logis où étoit le Roy ; *Florian* fut bleſſé : mais ſes gens voyant cela, pourſuivirent ſi bien *Filizel*, qu'ils l'euſſent tué ſans un jeune Chevalier de bonne Maiſon, nommé *Lucile*, qui le ſecourut, & qui fut tellement bleſſé, qu'on croyoit qu'il en dût mourir.

*Alcandre* fut ſi outré de colere de cette action, qu'il vouloit faire punir *Filizel*, & ne vouloit en façon du monde, que l'on prît ſoin de *Lucile*, qui toutefois fut ſi bien penſé, qu'il en échappa, & la Princeſſe *de la Suziane*, mere de *Filizel*, & ſa ſœur *Milagarde*, firent ſon accommodement avec le Roy, bien que toutes deux fuſſent fort fâchées contre *Filizel*, ſoupçonnant qu'il eût ainſi traité *Florian*, pour l'amour ſeulement qu'il portoit à *Iſmene*. Tout cela ſe paſſa à la fin, & il fut queſtion d'aller faire la guerre au *Duc des Allobroges* (25). Ce Prince étoit venu trouver *Alcandre*, pour s'accommoder avec lui d'un petit Etat (26), qu'il avoit

pendant, que ce jour-là le Roy avoit ſoupé chez le Duc d'Elbeuf, mais qu'il étoit venu coucher près l'Arſenal chez Zamet, avec une maîtreſſe de louage, & que là arriva l'aventure du Prince de Joinville.

(25) *Duc des Allobroges.*] Duc de Savoye, qui en 1588, dans le tems que Henri III. étoit à deux doigts de ſa perte, uſurpa ſur lui le Marquiſat de Saluces, Fief du Dauphiné. Cette affaire a fait une grande négociation, mais qui fut terminée en 1600, par l'échange que le Duc de Savoye fit de la Breſſe & du Bugey, qu'il céda pour le Marquiſat de Saluces, en 1600.

(26) *D'un petit Etat.*] Du Marquiſat de Saluces, qu'il avoit uſurpé ſur la France par ſurpriſe, durant la tenue des Etats de Blois, du vivant du Roy Henri III. l'an 1588.

avoit pris ſur le feu Roy durant les grandes affaires de ce Prince. Son Succeſſeur, qui avoit recouvré preſque tout ſon Royaume à coups d'épée, ne pouvoit endurer que ce Voiſin, petit Prince au prix de lui, eût entrepris de garder ſa priſe, c'eſt pourquoi il l'avoit ſouvent fait avertir qu'il le vouloit ravoir. Le Duc (27) croyant qu'il gagneroit quelque choſe, venant en perſonne, vint trouver *Alcandre*, qui le reçut fort bien. Mais ſa principale eſpérance avoit été en l'intelligence qu'il avoit euë avec la Ducheſſe *Criſante*, du tems de laquelle il avoit aſſuré le Roy de le venir trouver. De façon que quand il ſçut ſa mort, il étoit ſi engagé de parole & par lettre, à faire ce voyage, qu'il ne s'en pût dédire. A ſon arrivée, ce ne furent que feſtins & galanteries, il fit des preſens à toutes les plus belles Dames, & aux Principaux de la Cour, & peut-être trop pour le profit de quelques-uns (28). Les diſputes pour la preſſéance entre les Dames ne manquérent pas. *Alcandre* y prenant plaiſir, ne les terminoit point, & *Iſmene* en paſſoit ſon tems. Le Duc s'en retourna ſans rien faire, ſi bien que le Roy ſe réſolut à la guerre, & c'étoit auſſi ſon chemin pour aller recevoir la *Princeſſe d'Etrurie* (29). Il avoit envoyé ſa procuration

(27) *Le Duc.*] C'eſt Charles Emmanuel de Savoye, Prince hardi & entreprenant, qui commença à gouverner ſes Etats en 1580 & ne mourut qu'en 1630.

(28) *De quelques-uns.*] Il commença dès lors à corrompre à force de préſens, & de promeſſes, Charles de Gontaud, Maréchal de Biron, qui eut la tête coupée en 1602.

(29) *D'Etrurie.*] Princeſſe

ration au Duc ſon oncle (30) pour l'épouſer, & *Florian* en fut le porteur ; ce qui augmenta bien fort la haine qu'*Iſmene* lui portoit. Le Roy conquit en moins de rien tout l'Etat du *Duc des Allobroges*, & la paix s'étant faite par l'entremiſe du *Pape* (31), *Alcandre* eut ſon compte. Cependant, *Olimpe* arriva à la Ville des *Maſſiliens* (32) pour venir trouver le Roy, & y fut conduite par la *Ducheſſe d'Etrurie*, femme de ſon oncle, & par la *Ducheſſe d'Acaïe* (33) ſa ſœur, par le *Duc de Velitre* ſon couſin germain (34), & quelques autres Seigneurs. Elle fut reçuë par deux Cardinaux (35), par le *Duc de*

ceſſe de Toſcane, c'eſt Marie de Medicis.

(30) *Au Duc ſon Oncle.*] A Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toſcane, Oncle paternel de la Princeſſe.

(31) *Du Pape.*] C'étoit Clement VIII. qui commença le 30 Janvier 1592, & mourut le 5 Mars 1605. Pape généralement eſtimé, & qui donna l'abſolution au Roy Henri IV. malgré les menaces de l'Eſpagne.

(32) *Des Maſſiliens.*] Marſeille, où la Reine arriva le Vendredi 3 Novembre 1600.

(33) *Ducheſſe d'Achaye.*] Eleonore de Medicis, femme de Vincent premier, Duc de Mantoue, & ſœur de Marie de Medicis, nouvelle Reine de France.

(34) *Le Duc de Velitre, ſon Couſin Germain.*] Virginio de gl' Urſini, ou Urſin, étoit fils de Paul-Jourdain Urſin, Duc de Bracciano, & d'Eliſabeth ou Iſabelle de Medicis, ſœur de François & Ferdinand de Medicis, Grands Ducs de Toſcane, & par cette raiſon, Couſin Germain de Marie de Medicis Reine de France, qui étoit fille du Grand Duc, François de Medicis.

(35) *Elle fut reçûë par deux Cardinaux.*] L'Hiſtoire du tems en met quatre : ſçavoir, François de Joyeuſe, Pierre de Gondy, Anne d'Eſcars Cardinal de Givry, François d'Eſcoubleau Cardinal de Sourdis.

(36)

*de Moravie*, Premier Officier de la Couronne (36), par le Chancelier (37), par le *Prince de la Suziane* (38), Gouverneur de la Province, par les *Princeſſes des Armoriques* (39) & de *la Suziane*, par la belle *Milagarde* ſa fille, de pluſieurs Dames, & entr'autres de *Scilinde* (40), que le Roy avoit aimée, & l'ayant trouvée plus vertueuſe qu'il n'eût voulu, il lui dit, que puiſqu'elle étoit véritablement Dame d'honneur, elle le ſeroit de la Reine ſa femme: & il lui tint parole au bout de dix ans, car il y avoit alors autant de tems qu'il l'avoit aimée.

*Olimpe* fut conduite avec toute ſorte de magnificence juſqu'à la Ville où *Alcandre* la vint trouver (41), & les cérémonies des nôces s'y

(36) *Le Duc de Moravie.*] Le Duc Henri de Montmorency, Connétable de France ſous Henri IV. & Louis XIII.

(37) *Par le Chancelier.*] Pompone de Bellievre, qui avoit ſuccedé depuis un an en cette Charge, au Chancelier de Chiverny.

(38) *Prince de la Suziane.*] Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, que le Roy Henri IV. avoit fait Gouverneur de Provence, en déplaçant le Duc d'Eſpernon.

(39) *Par les Princeſſes des Armoriques.*] Elles étoient trois ſœurs, ſçavoir Henriette de Rohan, Catherine de Rohan, mariée depuis à Jean de Baviere, Duc de Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, & Anne de Rohan; & ont eu pour freres, Henri, Duc de Rohan, mort en 1638, & Benjamin de Rohan, Duc de Soubiſe, décedé en Angleterre durant le regne de Louis XIII. Elles étoient accompagnées de la Ducheſſe de Guiſe, & de Mademoiſelle de Guiſe ſa fille.

(40) *Scilinde.*] C'eſt Antoinette de Pons, Marquiſe de Guercheville, dont il a déja été parlé ci-deſſus.

(41) *Juſques la Ville, où Alcandre la vint trouver.*] La Ville de Lion.

(42)

ces s'y acheverent ; deux filles du *Duc de Moravie* s'y trouverent toutes deux mariées à des Ducs : l'aînée nommée *Armiſe*, & l'autre *Licinie* (42) ; toutes deux fort belles : & même *Licinie* la plus jeune, donna de l'amour au *Duc de Velitre* ; mais cela paſſa comme lui qui ne ſéjourna pas long-tems à la Cour. Le *Prince de la Suſiane* n'en fit point de même, ni le *Duc de Medoc* (43), qui en eurent une querelle qui mipartit toute la Cour. Enfin le Roy les accorda, qui n'étoit pas du tout ſans quelque intention pour *Licinie*, qui avoit eu grande diſpute à la cérémonie du mariage pour la preſſéance avec *Milagarde* : mais on y avoit trouvé quelque expédient, non pas à les rendre amies : car elles ne le pouvoient être, ayant les plus grands intérêts des Dames à démêler, toutes trois étant fort belles. Le Roy cependanr ne laiſſoit pas d'aimer *Iſmene*, & de lui envoyer tous les jours des couriers, & elle ſe diſpenſoit de parler à ſa fantaiſie *d'Olimpe*, à qui on ne manquoit pas de le rapporter : & cela fit dès l'heure même une brouillerie dans la Cour, où tout le monde fut embaraſſé ; les uns rapportant tout à la Reine, & gagnant par ce moyen, ſinon ſa bonne grace, au moins ſa familiarité, les autres obligeant *Iſmene*,

(42) *Armiſe & Licinie.*] *Armiſe*, étoit Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de Levi, Duc de Ventadour ; *Licinie*, Charlotte de Montmorenci, femme de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis, Duc d'Angoulême ; toutes deux étoient filles de Henri, Duc & Connétable de Montmorency.

(43) *Duc de Medoc.*] Duc d'Eſpernon, qui a brillé ſous Henri III. & depuis.

(44)

*Iſmene*, & l'avertiſſaut de tout : & Dieu ſçait combien il y en avoit qui jouoient les deux perſonnages.

Ces embaras ne parurent pas ſi-tôt, & durant tout le voyage que fit *Olimpe*, pour venir à la Ville de *Lutecie*, ce fut une autre intrigue qui amuſa la Cour. Le Roy avoit envoyé à la Reine avec la *Ducheſſe des Armoiriques* Surintendante de ſa Maiſon, la Marquiſe *Scilinde*, pour être Dame d'honneur, & une autre Dame pour être Dame d'atour, nommée *Leriane* (44). La Reine ne voulut point recevoir cette derniere, diſant qu'elle avoit *Argie* (45) qui l'avoit toujours ſervie, & qu'elle avoit amenée pour cela, & pour faire cette charge. Le Roy diſoit que l'ayant donnée à *Leriane*, il vouloit qu'elle ſervît : ſi bien que cela éloigna la Reine de la Marquiſe, & de tout le train qu'on lui avoit envoyé, & ne leur faiſoit nullement bonne mine. *Milagarde* très-adroite, ſçut ſi bien profiter de cette occaſion, prenant incontinent le parti de la Reine, qu'elle gagna ſes bonnes graces, & eut plus de privauté avec elle, que toutes les autres. Le même jour qu'*Olimpe* arriva à *Paris*, le Roy commanda à la *Ducheſſe des Armoriques* (46), Surintendante

(44) *Dame d'Atour, nommée Leriane.*] L'Auteur des Obſervations dit : Il faut ſçavoir des Courtiſans de ce tems-là qui elle étoit, ne l'ayant pû apprendre de l'Hiſtoire ; mais la choſe eſt décidée, c'étoit Madame *de Richelieu*, ſuivant l'Edition de l'année 1663.

(45) *Argie.*] Leonora Galigaï ; qui depuis fut femme de Conchini, Maréchal d'Ancre : & Leonora eut enfin la tête coupée, & enſuite fut brulée en 1617 par Ar. du Parlement.

(46) *Ducheſſe des Armoriques.*

Surintendante de la Maiſon de la Reine, d'aller querir *Iſmene*, & de la lui préſenter. Cette vieille Princeſſe (47) s'en voulut excuſer, diſant que cela lui ôteroit toute créance auprès de ſa Maîtreſſe : mais le Roy le voulut, & le commanda aſſez rudement contre ſa coûtume, qui étoit fort courtois. Elle la mena donc à la Reine, qui extrêmement ſurpriſe de cette vûë, ſe trouva étonnée, & la reçut aſſez froidement : mais *Iſmene* fort hardie de ſon naturel, lui parla tant, & fit ſi fort la familiere avec elle, qu'enfin elle s'en fit entretenir. Cependant le Roy ſçut peu de gré à cette vieille Ducheſſe de cette conduite, & *Olimpe* lui fit un très-mauvais viſage qui dura toujours depuis. *Argie* voyant qu'*Olimpe* ne pouvoit faire que le Roy voulût qu'elle la ſervît en la charge de Dame d'atour, eut recours à *Iſmene*, & lui fit parler, lui promettant, que ſi elle faiſoit ſon affaire, elle la mettroit à tel point qu'elle voudroit avec *Olimpe*. Elle entreprit donc cette affaire, & en vint à bout ; ſi bien que la Reine commença à lui faire très-bonne chere.

Le Roy laſſé d'aller tous les jours deux ou trois fois chez *Iſmene*, quand il vit que la Reine

*riques.* ] Madame la Ducheſſe de Nemours, veuve de François, Duc de Guiſe, mort en 1563, & mere du Duc de Guiſe tué à Blois, du Duc de Mayenne, & par un ſecond mariage avec le Duc de Nemours, devint mere du Duc de Nemours, & tous ont brillé dans la Ligue. C'eſt ce que marque l'Edition de 1663.

(47) *Cette vieille Princeſſe.* ] Il veut parler de Madame de Nemours, c'eſt la Princeſſe Anne d'Eſt, qui venoit de la Fille de Louis XII. Madame Renée.

(48)

ne étoit radoucie, la fit venir loger dans ſon Palais, où il lui fit faire ſa chambre. Au bout de quelque tems cela ralluma la jalouſie *d'Olimpe ;* qui d'ailleurs étoit entretenuë par pluſieurs perſonnes des diſcours *d'Iſmene*, qui à la vérité parloit aſſez librement, & avec peu de reſpect : ſi bien que la bonne intelligence qui étoit entr'elles, commençoit fort à ſe perdre. Elles étoient toutes deux groſſes, & *Alcandre* bien empêché d'être bien avec l'une & l'autre : il portoit le reſpect à *Olimpe*, à quoi le lieu qu'elle tenoit l'obligeoit : mais il ſe plaiſoit davantage en la compagnie *d'Iſmene*. Chacun ne lui voulant pas déplaire l'alloit viſiter ; ce qu'*Olimpe* trouvoit fort mauvais. Elles étoient logées ſi près l'une de l'autre, que l'on ne s'en pouvoit cacher, & c'étoit une brouillerie perpétuelle. Cependant *Argie* ſe maintenoit avec *Iſmene* à force de préſens ; étant bien aſſurée que ſa Maîtreſſe trouvoit tout bon d'elle.

Il étoit venu avec le train de la Reine un Gentil-homme *Etrurien*, qui faiſoit l'amour à *Argie*. Je ne dis pas qu'il en fût amoureux, étant telle qu'on ne pouvoit ſeulement la regarder : mais la faveur qu'elle avoit toute entiere auprès *d'Olimpe*, la faiſoit déſirer de pluſieurs. Celui-ci nommé (48) *Piſandre*, fut en ceci plus heureux, parce qu'il lui plut davantage, & qu'elle ſe le choiſit pour mari, croyant que ce lui étoit un grand avantage (étant

(48) *Piſandre.*] Conchino Conchini, Marquis d'Ancre, puis Maréchal de France, Favori de la Reine, tué à Paris ſur le Pont du Louvre, en 1617.

(49)

(étant née quaſi de la lie du peuple) d'épouſer *Piſandre*, qui étoit véritablement Gentilhomme en ſon Pays : mais de parvenir à ces nôces, il y avoit bien de la difficulté, le Roy ne l'aimant pas : tous ceux de la Maiſon de la Reine le haïſſoient ; & *Olimpe* ne vouloit pas s'hazarder d'en parler, de peur d'être refuſée. *Piſandre* & *Argie* ayant donc conſulté enſemble cette affaire, ils réſolurent que *Piſandre* feroit ſa Cour à la Marquiſe *Iſmene* (49), à qui le Roy avoit donné cette qualité dès ſa premiere groſſeſſe : & cela lui réuſſit ſi bien qu'il pouvoit aller chez elle quand bon lui ſembloit. Elle lui faiſoit bonne mine, & en effet, elle n'étoit pas marrie d'obliger *Argie*, afin d'empêcher *Olimpe* d'éclater contr'elle. Après qu'il eut pris aſſez d'accès auprès d'elle, il la ſupplia de faire trouver bon au Roy, qu'il épouſât *Argie*. Elle fit quelque difficulté au commencement, connoiſſant l'averſion qu'avoit *Alcandre* pour ces deux perſonnes : mais enfin *Argie* l'en ayant priée, & promis que la Reine lui en parleroit ; elle ſe réſolut de faire réuſſir ce mariage. Ce fut alors que la Reine envoyoit tous les jours à ſa chambre ſçavoir de ſes nouvelles, & qu'elle lui fit part de tous les préſens qu'elle recevoit. Elle la traittoit mieux qu'aucune des Princeſſes, & tout cela alloit fort bien au gré *d'Alcandre* : mais il falloit attendre que la Reine & la Marquiſe fuſſent accouchées

(49) *A la Marquiſe Iſmene, à qui le Roy avoit donné cette qualité.*] Mademoiſelle d'Entragues, nommée Marquiſe de Verneüil. Voyez ce qu'en dit M. de Sully en ſes Mémoires, Tome I. Chap. 92.

(50(

accouchées devant que faire les nôces. *Olimpe* accoucha la premiere de ce grand & heureux Prince (50), que nous voyons; & la Marquiſe un mois après du Prince *Arnede* (51). Après ſes couches, il fut queſtion de ſe réjouir. L'hiver, la Reine fit un balet qu'elle étudia deux ou trois mois : la Marquiſe en étoit, dont *Alcandre* fut ſi aiſe, qu'il accorda le mariage de *Piſandre*, & permit que la Reine lui donnât beaucoup. Cette bonne intelligence dura tout l'Hiver, & une partie de l'Eté : mais les gens de la Cour ne peuvent pas ſouffrir ſi long-tems le calme, chacun croyant toujours profiter au changement & au trouble.

*Alcandre* avoit autrefois un peu regardé une ſœur de la Ducheſſe *Criſante*, qui n'avoit pourtant d'autre beauté que la jeuneſſe & les cheveux. Celle-ci, nommée *Mirtille* (52), portoit une extrême envie à *Iſmene*, qui lui avoit, à ſon opinion, ôté la faveur *d'Alcandre*; elle ſe reſolut de la ruiner. Et comme elle étoit fort malicieuſe, elle commença à mettre en pratique tout ce qu'elle put pour parvenir à ſon deſſein, & en parla à *Olimpe*; qui laſſée de voir vivre *Iſmene*, ſi audacieuſement auprès d'elle, fut bien aiſe d'entretenir *Mirtille*

(50) *De ce grand & heureux Prince.* ] Louis Dauphin, & puis XIII. du nom, Roy de France.

(51) *Arnede.* ] Henri de Bourbon, Evêque de Metz, fils naturel de Henri IV. & de la Marquiſe de Verneuil. Ce Prince a depuis été connu ſous le nom de Duc de Verneuil, que le Roy accabla d'abord de Bénéfices, qu'il quitta pour entrer dans le monde.

(52) *Mirtille.* ] Juliette Hippolite d'Eſtrées, Marquiſe de Ceriſay, ou Ducheſſe de Villars.

*Mirtille* en cette humeur. *Argie*, qui n'étoit pas toujours auprès *d'Olimpe*, ne découvroit rien de toute cette intrigue, & *Piſandre* ne ſe vouloit point mêler parmi tout cela; ſe contentant de ſa fortune préſente. J'ai dit ailleurs qu'il y avoit long-tems que *Filizel.*(53) étoit amoureux *d'Iſmene*, & il le devint alors de *Mirtille*, qui le ſçut ſi bien cajoler, qu'elle tira de lui des lettres, qu'*Iſmene* lui avoit écrites, où elle ſe mocquoit *d'Alcandre* & *d'Olimpe*, & le traitoit lui, fort favorablement. Quand *Mirtille* eut ces lettres en puiſſance, elle les montra à la Reine, qui en fut ſi aiſe, qu'elle ne le pouvoit diſſimuler: elle fit des préſens à *Mirtille*, & lui perſuada de faire voir ces lettres à *Alcandre*. Au commencement elle n'y pouvoit conſentir, voyant le grand crédit *d'Iſmene* & craignant ſon eſprit: mais enfin les perſuaſions *d'Olimpe*, l'y firent réſoudre. *Milagarde* qui avoit introduit *Mirtille* chez la Reine, quoi qu'elle eût très-bon eſprit, ne pouvoit découvrir, d'où venoit la bonne chere qu'*Olimpe*, qui étoit aſſez froide à tout le monde, faiſoit à *Mirtille*: auſſi on ſe cachoit d'elle, parce que cela ruinoit ſon frere.

Après que cette affaire eût traîné quelques jours, *Mirtille* trouvant le Roi à propos, le ſuplia qu'elle lui pût parler en particulier, ce qu'il trouva bon; & elle prenant ſujet de lui parler d'affaires, le fut trouver dans une Egliſe; & comme elle fut entrée dans la Chapelle, où il

(53) *Filizel.*] Claude de Lorraine, alors Prince de Joinville, & depuis, Duc de Chevreuſe.

étoit, il fit ſortir tout le monde. Là elle lui montra ce qu'il n'eût pas voulu voir, qui étoit ces belles lettres, qui lui témoignoient l'infidélité & le mépris *d'Iſmene*. Elle lui dit enſuite, que les obligations qu'elle avoit à ſa bonté, & l'amour qu'elle avoit toujours eu pour ſa perſonne, n'avoient pû permettre qu'elle lui celât plus long-tems l'outrage qu'on lui faiſoit, à lui qui étoit le maître de tous, & le plus honnête homme du monde.

Ce bon Prince qui ſe laiſſoit aiſément flatter ſur ſon mérite, remercia cette femme de ſon bon avis, & impatient de faire éclater ſa colere, envoya un de ſes confidens dire des injures à *Iſmene*; lui reprochant ſa perfidie, & proteſtant de ne la voir jamais.

Elle n'étoit pas à cette heure-là logée dans le Palais, mais dans la Ville. Elle fut fort ſurpriſe de cette nouveauté; & néanmoins conſervant aſſez d'eſprit dans ce déſordre, répondit froidement: *Comme je ſuis aſſurée de n'avoir jamais rien fait qui puiſſe offenſer* Alcandre, *auſſi je ne puis deviner pourquoi il me traite ſi mal. Mais j'eſpere que la vérité & mon innocence me vangeront de ceux qui lui en ont donné de fauſſes impreſſions*: & ſans dire autre choſe, elle ſe retira dans ſon cabinet, beaucoup plus troublée qu'elle n'avoit fait paroître.

Cependant *Florian* ayant appris toute cette affaire, en avertit auſſi-tôt *Milagarde*, & bien qu'il n'aimât point *Filizel*, il prévoyoit le déplaiſir qu'en auroit ſa ſœur, ſi on ne remedioit à cette affaire, ils en trouverent donc un moyen qui fut tel:

*Floridor*

*Floridor* (54) *Prince de la Suſiane*, avoit un Sécretaire qui contrefaiſoit en perfection toute ſorte d'écriture ; & l'on réſolut que *Filizel* ſoûtiendroit que cet homme ayant recouvré de l'écriture *d'Iſmene*, il l'avoit ſi bien contrefaite, que *Filizel* qui étoit amoureux de *Mirtille*, & celle-ci haïſſant mortellement *Iſmene*, avoit réſolu avec elle de faire les lettres qu'elle avoit montrées au Roy. *Iſmene* ayant ſçu tout cet expédient, envoya ſupplier *Alcandre* de permettre qu'elle ſe juſtifiât : de quoi il fit un peu de difficulté au commencement, ne pouvant tenir ſa colere, ni quitter ſon amour : il alla lui-même entendre ſes raiſons, qu'elle ſçut ſi bien déduire, qu'il s'appaiſa entiérement contre elle. Mais *Filizel* fut contraint d'aller en *Hongrie* (55), où le Turc faiſoit la guerre, *Mirtille* chez elle, & le Sécretaire en priſon. (56). Voilà comme il eſt dangéreux de donner des avis à ſon Maître, quand il ne les demande pas : *Mirtille* ſe priva de ſon Amant qu'elle aimoit, & fut renvoyée chez elle avec honte, lorſqu'elle y vouloit le moins aller : & ſe fit une mauvaiſe & puiſſante ennemie.

La haine que la Reine portoit à *Iſmene* avoit fort paru durant cette brouillerie ; car la

(54) *Floridor.* ] Charles de Lorraine, alors Duc de Guiſe, mort en Italie, l'an 1640, le 30 Septembre, âgé de 70 ans.

(55) *En Hongrie.* ] Le Marquis de Baſſompierre, qui ſe trouva dans les guerres d'Hongrie avec ce Prince, en parle avantageuſement.

(56) *En Priſon.* ] Il faut avoüer que ce Secrétaire fut un grand ſot de ſe charger d'un crime pour faire plaiſir à ſon Maître.

la tenant preſque ruinée, elle n'avoit pas manqué de travailler pour l'achever : auſſi furent-elles depuis toujours très-mal enſemble, & *Iſmene* lui rendoit tous les mauvais offices, dont elle ſe pouvoit aviſer ; qui bien ſouvent faiſoient tant de rumeur dans la Cour, que cela la rendoit fâcheuſe. *Olimpe* ne pouvant ſouffrir ceux qui voyoient *Iſmene*, & elle faiſant tout le mal qu'elle pouvoit aux affidés *d'Olimpe :* mais enfin il ſurvint encore une autre déſordre. Le Roi eut avis qu'*Iſmene* avoit quelque intelligence avec le *Roi des Aſturiens*, (57) & la choſe paſſa ſi avant qu'elle fut arrêtée, & quelques-uns de ſes plus proches (58) ; mais

(57) *Des Aſturiens.* ] L'intelligence de Madame de Verneüil avec le Roy d'Eſpagne n'étoit que trop réelle. Elle fut arrêtée en 1604. auſſi-bien que M. d'Entragues ſon pere ; & le Comte d'Auvergne ſon frere utérin. Ce fut une ſuite de la fatale promeſſe de mariage, que le Roy eut la foibleſſe de donner à Mademoiſelle d'Entragues. Le Roy d'Eſpagne, c'étoit Philippe III. vouloit avoir cette promeſſe, pour jetter de nouveaux troubles dans le Royaume, en faiſant déclarer bâtards les enfans que le Roi avoit eus de Marie de Medicis ſon Epouſe. La ſuite de toute cette affaire fut que le Comte d'Auvergne & M. d'Entragues furent condamnés à perdre la tête, & Madame de Verneuil confinée dans un Couvent. Mais la bonté exceſſive du Roy lui fit commuer la peine de mort en une Priſon perpétuelle, & accorda une abolition entiére à Madame de Verneuil. Il eut même la foibleſſe de la revoir enſuite.

(58) *Qu'elle fut arrêtée avec quelques-uns de ſes plus proches parens.* ] Qui étoient François de Balſac, Seigneur d'Entragues ſon Pere, & Charles de Valois Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême, fils naturel du Roy Charles IX, & frere utérin de la Marquiſe de Verneüil, étant tous

mais pource que cela eſt de l'Hiſtoire, je n'en dirai autre choſe, ſinon que *Mirtille* fut rappellée, & *Filizel* revint.

Ce fut en ce tems-là qu'*Alcandre* devint amoureux d'une jeune fille (59) qu'il maria auſſi-tôt après : & puis d'une autre bien plus belle (60), qu'il maria auſſi, afin de la tirer d'un lieu où elle étoit, étant d'accord avec le mari qu'il la quitteroit dès le ſoir des nôces ; comme il fit (61).

Cependant *Iſmene* eut ſa grace, & fut renvoyée en ſa maiſon (62) & cette nouvelle Maîtreſſe amuſoit *Alcandre*, & la Cour étoit fort calme.

Le Roy maria *Milagarde* avec *Orée*, Prince de la Maiſon Royale (63), & *Olimpe* contribua

tous deux enfans de Marie Touchet natifve d'Orléans. Voyez l'Hiſtoire du Préſident de Thou, Liv. 132. pag. 1134. & au Liv. 134. pag. 1182. & 1183.

(59) La Comteſſe d'Eſtauges, fille de M. de Sourdis, ſuivant l'Edition de 1663. Mais il y a erreur, car la Comteſſe d'Eſtauges ſe nommoit Marie Babou de la Bourdaiſiere, & étoit ſœur de Madame de Sourdis

(60) *D'une autre bien plus belle.* ] Qui étoit la Comteſſe de Moret.

(61) *Etant d'accord avec le Mary, qu'il la quitteroit dès le ſoir des nopces.* ] Ce mary prétendu étoit René du Bec, Marquis de Vardes. D'autres néanmoins ont dit que c'étoit Philippes de Harlay, Comte de Ceſi, qui depuis a été long-temps Ambaſſadeur pour le Roy à Conſtantinople, & eſt mort âgé de 71 ans, au mois de May 1652.

(62) *Fut renvoyée en ſa maiſon.* ] A Verneüil, mais elle n'y reſta pas long-tems, & le Roy ne put s'empêcher de la revoir.

(63) *Maria Milagarde avec un Prince de la Maiſon Royale.* ] Il veut dire François de Bourbon-Conty, Prince du Sang.

bua beaucoup à ce mariage. Le Roy avoit revu *Iſmene*, pour qui il avoit une grande inclination, & cela s'étoit paſſé ſi ſecrettement qu'*Olimpe* ne l'avoit point ſçu ; mais comme elle l'eut appris, ce fut une étrange trouble, & telle qu'elle dit tout haut, qu'elle défendoit à toutes celles qui voudroient entrer en ſon cabinet, de voir *Iſmene*, ſur peine d'en être bannies avec affront ; *Alcandre* ne le trouva pas bon ; mais il le fallut ſouffrir. Quelque tems aprés le Roy, toujours galant, devint amoureux de la *Ducheſſe de Sileſie* (64), Princeſſe d'une très-grande vertu, & qui honoroit fort ſa perſonne ; mais qui faiſoit peu de cas de ſa paſſion. La ſaiſon fut aſſez commode aux déſirs *d'Alcandre*, pource qu'il vouloit faire baptiſer les Princes ſes enfans, & faiſoit venir la *Ducheſſe d'Achaye* (65), ou *d'Athenes* pour être Marraine de l'aîné.

Cette Princeſſe étoit ſœur *d'Olimpe*, & le Duc ſon mari, proche parent du *Duc de Sileſie* (66), ſi bien que cela obligea la *Ducheſſe de Sileſie*

(64) *Ducheſſe de Sileſie.*] Catherine de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue. Elle fut mariée à Charles, Duc de Nevers & de Mantouë.

(65) *Ducheſſe d'Achaïe ou d'Athenes.*] Eleonor de Medicis, femme de Vincent I. Duc de Mantouë, & ſœur de Marie, Reine de France.

(66) *Cette Princeſſe étoit ſœur d'Olimpe, & le Duc ſon Mary, proche parent du Duc de Sileſie.*] Elle étoit ſœur aînée de Marie de Medicis, Reine de France, & mariée à Vincent I. Duc de Mantouë & de Montferrat, couſin germain de Charles de Gonzague, Duc de Nevers, & depuis, Duc de Mantouë, mort en l'an 1637.

(66)

*de Sileſie* de demeurer plus long-tems à la Cour. *Alcandre* cherchoit ſans ceſſe l'occaſion de lui pouvoir parler, & elle l'évitoit autant qu'il lui étoit poſſible; mais bien ſouvent elle ne pouvoit l'en empêcher, pour le reſpect qui lui étoit dû. Enfin les cérémonies étant achevées, dont je ne dirai rien, cela étant aſſez connu; dés le lendemain le *Duc de Sileſie* & ſa femme ſe retirerent, quaſi ſans dire adieu; & elle ne voulut plus revenir à la Cour. Il ſe préſenta un voyage à Rome, où ce Duc fut envoyé, & ſa femme le ſuivit; ſi bien qu'il fallut qu'*Alcandre* oubliât cette fantaiſie, qui lui avoit été très-inutile, & très-facheuſe, n'ayant pas accoutumé de trouver tant de réſiſtance. Le voyage du Duc & de la Ducheſſe dura plus d'un an, & étant de retour, elle vint faire la réverence à la Reine, où étoit *Alcandre*, qui lui fit fort mauvaiſe mine, diſant aſſez haut qu'il étoit vangé, & que la Ducheſſe étoit extrêmement changée. Elle n'en fit aucun ſemblant, & vêcut toute ſa vie de même façon, & avec toute la modeſtie d'une très-honnête femme.

Le Roy étoit alors entiérement raccommodé avec *Iſmene*, & *Olimpe* le ſouffroit ſi impatiemment, qu'ils avoient de grandes querelles: & quelque peine que les plus puiſſans & plus autoriſés du Conſeil puſſent prendre, & quelque ſoin qu'ils euſſent de leur remontrer, que ces façons n'étoient pas ſéantes à la Majeſté de leurs perſonnes, il ſe préſenta une occaſion qui cauſa bien du bruit, & qui véritablement fut étrange. Ce fut qu'*Alcandre* & *Olimpe* étant allez en une maiſon (67), pro-

(67) *Allez en une maiſon proche de Lutecie.* ] A

che de *Lutecie*, & ſéparée par la riviere, il falloit paſſer un bac (68) : comme le caroſſe où ils étoient tous deux, accompagnez ſeulement de *Milagarde* & du *Duc de Micene*, voulut paſſer, il verſa dans la riviere. Le Roy ne fut point mouillé, ayant aſſez à tems ſauté par deſſus les portieres du caroſſe, le Duc en avoit fait de même; mais les Dames burent un peu ſans ſoif, & coururent fortune. Peu de jours après *Alcandre* étant allé voir *Iſmene*, elle lui dit, qu'elle avoit été en peine, craignant qu'il eut couru fortune en cette chute; & ſi j'y eûs été, dit-elle, vous voyant ſauvé, pour le reſte j'euſſe crié, *la Reine boit.*

*Olimpe* ayant appris ce diſcours, ſe mit en une telle colere, qu'*Alcandre* & elle furent plus de quinze jours ſans ſe parler, & falut que les plus ſages & les plus puiſſans d'auprès du Roy, l'appaiſaſſent. A la fin l'accord fut fait, & pour ſe réjoüir, il falut faire un balet, dont *Olimpe* ſe voulut donner le plaiſir, en étant elle-même. Cependant qu'on le propoſoit, *Alcandre*, qui faiſoit fort bonne chere à *Alcmene* (69), (c'étoit cette Dame que j'ai dit, qu'il avoit fait quitter à ſon mary,) voulut qu'elle fût du balet, & *Olimpe* ne le voulant pas, il fut rompu pour cette fois.

*Alcmene* cependant étoit aimée de *Filizel*, qu'elle

Saint Germain en Laye, Maiſon de plaiſance des Rois de France, à quatre lieues de Paris.

(68) *Il falloit paſſer en un Bac.*] Le Bac de Neuilly. Cet accident fut cauſe qu'on y bâtit quelque tems après un Pont de bois, pour y paſſer la Riviere de Seine.

(69) *Alcmene.*] Jacqueline de Bueil, mariée à René du Bec, Marquis de Vardes.

(70)

qu'elle ne traittoit point mal, & leur malheur fut qu'*Alcandre* en eut avis, qui auſſi-tôt alla chez *Alcmene*, lui reprocher ſa perfidie. Elle, qui ne ſçavoit comme s'excuſer, lui dit que *Filizel* lui avoit promis mariage : il retourna auſſi-tôt au Palais, envoya querir la Princeſſe, mere de *Filizel*, ſe plaint de lui, le menace, & dit qu'il le punira rigoureuſement, qu'il retombe trop ſouvent dans ſes fautes ; & qu'il ne lui peut pardonner, s'il ne tient ce qu'il a promis à *Alcmene*, qui eſt de l'épouſer. Qu'il peut bien conſentir qu'on épouſe ſes Maîtreſſes ; mais d'en faire les Galands, c'eſt ce qu'il ne ſouffrira pas ; que c'étoit en ſa conſidération, & de ce qu'elle étoit ſa parente (70), qu'il faiſoit cette grace à ſon fils. Cette vieille Princeſſe, glorieuſe & colere, lui répondit tant de choſe que cela acheva de l'irriter ; de ſorte qu'il envoya des Gardes pour prendre *Filizel*, qui s'étoit retiré, & l'affaire alla ſi avant, que tout ce que purent obtenir ſes parens, fut qu'il ſortiroit du Royaume pour n'y revenir jamais, & auſſi n'y fut-il rappellé qu'après la mort *d'Alcandre*. Le *Duc de Micene* (71) étant mort un peu auparavant toutes ces choſes, ce

(70) *Que c'étoit encore à ſa conſidération, & de ce qu'elle étoit ſa parente.*] Elle étoit ſa Couſine Germaine, & fille de Marguerite de Bourbon ſa Tante paternelle, qui de ſon mariage avec François de Cleves Duc de Nivernois, eut entre autres enfans, celle-ci nommée Catherine de Cleves, premierement mariée à Antoine de Croy, Prince de Porcian, puis à Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588.

(71) *Duc de Micene.*] Henri de Bourbon Duc de Montpenſier, Prince du Sang, mort en 1608.

(72)

ce qui fit réſoudre le Roy de faire les doux yeux à ſa veuve, ayant opinion que s'il étoit aimé d'une Princeſſe, cela lui ſeroit plus avantageux, que de ſe donner à toute heure à des femmes, qui n'étoient pas de même condition, & qui le trompoient. Il ſe voulut ſervir en cette occaſion d'un Seigneur de ſa Cour, auſſi accompli que nul autre de ſon tems, ſon eſprit & ſon courage ſurpaſſoient de beaucoup tous ceux de ſon ſiécle, ſon nom étoit *Dorclas* (72). Il découvrit donc ſon deſſein à ce Cavalier, qui jugea la choſe difficile, & toutesfois il promit à *Alcandre* de lui en dire des nouvelles. Le voiſinage de ſa maiſon, avec celle où demeuroit la Ducheſſe, & ſon adreſſe firent qu'*Alcandre* lui donna cette commiſſion, & il s'y réſolut pour s'en prévaloir lui-même, ſi la Ducheſſe le vouloit écouter, ce qu'il ne croyoit pas; il fit pourtant ſi bien que contre le deſſein qu'elle avoit fait, il la fit venir à la Cour, où *Alcandre* apprit lui même que cette entrepriſe n'étoit pas facile; auſſi ne la pourſuivit-il pas davantage. *Floridor* étoit ſi amoureux *d'Iſmene*, qu'il lui promit de l'épouſer, & elle ſe voulant prévaloir de ſa paſſion, ou pour renflammer *Alcandre*, qui la négligeoit, ou pour parvenir à ce mariage, fit proclamer des bancs entre *Floridor* & elle; changeant ſeulement un des noms. Mais cela étant venu à la connoiſſance *d'Alcandre*, il ſe mit en très-grande colere contre tous les deux; mais plus contre *Floridor*, de qui les parens firent tant de bruit, accuſant *Iſmene* d'avoir fait

(72) *Dorclas.*] Le Comte de Cramail.

(73)

fait cette action d'elle-même ſans ſon conſentement, & pour le brouiller avec le Roy, que la choſe ne paſſa pas plus avant, & *Floridor* s'en alla en ſon gouvernement : ce qui aſſoupit cette rumeur. Mais comme *Alcandre* ne pouvoit vivre ſans quelque amour nouvelle, *Olimpe* ayant repris la volonté de faire le balet déja propoſé, entre les Dames nommées pour en être, l'incomparable *Floriſe* (73) en fut l'une. Elle étoit ſi jeune alors qu'elle ne faiſoit que ſortir de l'enfance ; ſa beauté étoit miraculeuſe, & toutes ſes actions ſi agréables, qu'il y avoit de la merveille par tout. *Alcandre* la voyant danſer un dard à la main (comme par la figure du balet, elles repréſentoient les Nymphes de *Diane*) ſe ſentit percer le cœur ſi violemment, que cette bleſſure dura auſſi long-tems que ſa vie. Il faudroit un volume entier (74) pour raconter tous les accidens de cette amour, qui fut terminée par la mort de ce Prince, ravi parmi les ſiens, dont il étoit aimé juſqu'à l'adoration.

CLEF

(73) *Floriſe.*] Charlotte Marguerite de Montmorency, femme de Henri de Bourbon, Prince de Condé, décedé en l'an 1646, & elle en l'an 1650. On peut voir dans le premier Volume des Mémoires de Baſſompierre. à quel point le Roy Henri IV. qui étoit ſur le retour de l'âge, étoit amoureux de cette aimable perſonne.

(74) *Il faudroit un volume entier.*] Voyez ce qu'en a écrit le Cardinal Bentivoglio en Italien, dans ſa *Relatione della fuga del Principe di Conde.*

# CLEF,

## *OU*

# EXPLICATION

## Des Noms propres, déguiſés dans les Amours du Grand Alcandre.

### A

*Alcandre.* Henri de Bourbon Roy de France, IV. du nom, & de Navarre.

*Alcmene.* Jaqueline de Bueil Comteſſe de Moret, que le Roy Henri IV. maria à Monſieur de Ceſi (1), qui s'appelloit Philippe de Harlay, mort âge de 71. ans en 1652.

*Almidor.* Anne d'Anglure Seigneur de Givry, qui épouſa depuis Marguerite Hurault, Fille du Chancelier de Chiverny.

*Antenor.* (2) Philippes Hurault, Comte de Chiverny, Chancelier de France ſous les Rois Henri III. & Henri IV.

*Arſure* . . . . . la Rouſſe, de laquelle M. de Sully parle en ſes Mémoires.

*Argie.*

(1) Elle n'a pas épouſé M. de Ceſi, mais le Marquis de Vardes, René du Bec.

(2) C'eſt le Duc de Nevers, ſuivant l'Edition de 1663, qui eſt mort en 1595.

*Argie.* Leonora Galigaï, depuis femme de Conchini, Marquis, puis Maréchal d'Ancre.

*Armiſe.* Charlotte de Montmorency, femme de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême.

*Arnede.* Henri de Bourbon, Evêque de Mets, fils naturel du Roy de France Henri IV. & de Henriette de Balſac d'Entragues, Marquiſe de Verneuil.

C

*Cleandre.* Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, tué aux Etats de Blois en l'an 1588.

*Coriſande.* Diane d'Andoins, veuve de Philibert, Comte de Grammont, tué à la Fere en 1580.

*Criſante.* Gabrielle d'Eſtrées, Marquiſe de Monceaux, & depuis Ducheſſe de Beaufort, morte en 1599.

D

*Dalinde.* La Marquiſe de Ceriſay ou de Villars (3); elle s'appelloit Juliette Hippolyte d'Eſtrées, & eſt nommée Mirtille ailleurs.

*Damon.* Je crois que c'eſt le Duc d'Eſpernon, grand Favory de Henri III. Roy de France & de Pologne. Son nom étoit Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Eſpernon.

*Dioclée.* (4) C'eſt Madame de Roſny, dont le Mary (qui s'appelloit Maximilien de Bethune, Baron de Roſny, depuis érigé en Marquis,) étoit Gouverneur de Mantes, depuis Duc de Sully.

(3) Elle avoit épouſé Georges de Brancas, Marquis de Villars.

(4) C'eſt Madame de Simiers, célebre par ſes amours, ſuivant l'Edition de 1663. Elle ſe nommoit Louiſe de l'Hoſpital.

*Dorclas.*

*Dorclas.* Le Comte de Cramail.

*Dorinde.* Cathèrine de Cleves, veuve de Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588.

*Duc des Allobroges.* Charles Emmanuël, Duc de Savoye, mort en 1630.

*Duc de Medoc.* Jean-Louis de Nogaret, Duc d'Eſpernon, appellé ci-deſſus, comme je crois, Damon.

*Duc de Micene.* Henri de Bourbon, Prince du Sang, dernier Duc de Montpenſier, mort en 1608.

*Duc de Moravie. Premier Officier de la Couronne.* Henri Duc de Montmorency, Connétable de France ſous les Rois Henri IV. & Louis XIII.

*Duc de Pont.* C'étoit le Duc de Rets.

*Duc de Sileſie.* Charles de Gonzagues, Duc de Nevers, & depuis de Mantouë, mort en 1637.

*Duc de Velitres.* Virginio de gli Orſini, Duc de Bracciano.

*Ducheſſe d'Achaïe.* Eleonor de Medicis, femme de Vincent I. Duc de Mantouë, & ſœur de Marie, Reine de France.

*Ducheſſe des Armoriques.* C'eſt Madame la Ducheſſe de Nemours, dont il eſt ici parlé.

*Ducheſſe d'Athenes.* Madame la Ducheſſe de Mantouë, appellée ci-devant Ducheſſe d'Achaïe.

*Ducheſſe d'Etrurie.* Chrétienne de Lorraine, femme de Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toſcane, oncle paternel de Marie de Medicis, Reine de France.

*Ducheſſe de Sileſie.* Catherine de Lorraine, fille

fille de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, & femme de Charles, Duc de Nevers & de Mantouë.

E

*Eliane.* C'eſt Madame de Humieres.

*Eliſe.* Senlis, Ville de Gouvernement de l'Iſle de France.

*Eteocle.* Charles de Gontaut de Biron, Maréchal, Duc & Pair de France, qui fut décapité dans la Baſtille à Paris en 1602.

F

*Filizel.* Claude de Lorraine, appellé premiérement Prince de Joinville, & depuis Duc de Chevreuſe, qui a épouſé Marie de Rohan, Ducheſſe de Chevreuſe, fille de Hercules de Rohan, Duc de Montbaſon, & Pair de France.

*Florian.* Roger de S. Larry, Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France. Il a été marié en 1595. avec *Anne de Bueil.*

*Floridor, frére de Milagarde.* Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, fils aîné de Henri, tué à Blois en 1588. Il eſt mort en Italie à Cona dans le Siénois, âgé de 70 ans, le 30 Septembre de l'an 1640.

*Floriſe.* Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henri de Bourbon, Prince de Condé, décedé en l'an 1646, & elle en en 1650.

G

*Graſſinde.* Catherine de Bourbon, Princeſſe de Navarre, ſœur de Henri IV. Roy de France & de Navarre, & femme de Henri de Lorraine, Duc de Bar, décedée en la Ville de Nancy, l'an 1604.

*Iſmene.*

I

*Iſmene.* Henriette de Balſac d'Entragues, Marquiſe de Verneüil, ſœur uterine de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Roy de France, décedée en 1633. & lui en 1650.

L

*Lariſſe, Ville.* Je crois que c'eſt Mantes. (5)

*La Veuve du Duc de Micene.* Henriette-Catherine de Joyeuſe, veuve de Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, Prince du Sang, & depuis, encore veuve de Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, mort en Italie en 1640.

*La Ville des Maſſiliens.* Marſeille, Ville maritime, & fort renommée en Provence.

*Leonide.* Louiſe de Budos, ſeconde femme de Henri, Duc de Montmorency, Connétable de France ſous les Rois Henri IV. & Louis XIII. décedée en 1599.

*Leriane.* Madame de Richelieu.

*Le Roy des Aſturiens.* Philippes III. Roy d'Eſpagne.

*Licidas Capitaine des Gardes d'Alcandre.* Charles de Choiſeul Marquis de Pralin, depuis Maréchal de France.

*Licine.* Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de Levi, Duc de Ventadour.

*Lindamart.* Henry d'Orléans, Duc de Longueville, tué en une ſalve d'honneur, à ſon entrée

(5) Il eſt mis Dieppe dans l'Edition de 1663, mais on croit que ce n'eſt ni l'une ni l'autre de ces Villes ; d'autres ont crû que c'étoit Dreux.

(6)

entrée à Dourlans en l'an 1595. Il avoit épouſé Catherine de Gonzague, fille de Ludovic de Gonzague Duc de Nevers.

*Lucile.* Nicolas d'Angennes, Marquis de Rambouillet.

*Lutecie.* Paris, Ville capitale de la France.

*Lydie.* Iſabelle de Babou, Marquiſe de Sourdis, qui fut depuis Maîtreſſe du Chancelier de Chiverny.

M

*Meliſſe.* Marguerite de France, ſœur des trois derniers Rois de France, de la branche des Valois, & femme repudiée de Henry IV. Roy de France & de Navarre, appellée vulgairement la Reine Marguerite, & morte l'an 1615.

*Milagarde.* Louiſe Marguerite de Lorraine, fille de Henry de Lorraine, Duc de Guiſe, tué à Blois, & de Catherine de Cleves ſa femme, mariée à François de Bourbon, Prince du Sang & de Conty, mort en 1614.

*Mirtille ſœur de Criſante.* Juliette Hippolyte d'Eſtrée, Marquiſe de Ceriſay, ou Ducheſſe de Villars.

*Mont de Mars.* Montmartre.

N

*Napoleon.* Gilles de Conflans, Seigneur d'Armentiere, fils du Comte d'Auchi. (6).

*Neuſtrie.* Normandie.

*Olimpe.*

(6) Suivant l'Edition de 1663 c'eſt le Seigneur de Humieres, qui fut tué à la ſurpriſe du Château de la Ville de Ham, ſur la Riviere de Some en Picardie, l'an 1595. Voyez les Annotations ci-deſſus, N°. X.

O

*Olimpe.* Marie de Medicis, fille de François de Medicis, grand Duc de Toſcane, & de Jeanne Archiducheſſe d'Autriche, & femme de Henri IV. Roy de France & de Navarre.

P

*Palamede.* Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, Prince du Sang, mort en 1612. & Pere de Louis de Bourbon, dernier Comte de Soiſſons, tué à la bataille de Sedan en mil ſix cens quarante un.

*Pedipe.* Dieppe, Ville de Normandie.

*Periandre.* Henry III. Roy de France & de Pologne.

*Philemon.* Le Marquis de Parabere.

*Piſandre.* Conchino Conchini, Marquis d'Ancre, depuis Maréchal de France, tué à Paris en 1617.

*Polidor.* (7) Monſieur de Roſny Gouverneur de Mantes, depuis Duc de Sully, ſon nom Maximilian de Bethune.

*Poliniſſe.* Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'Anne d'Eſt ſa femme; marié à Louis de Bourbon, Prince du Sang, Duc de Montpenſier, mort en 1582, & elle en 1596.

*Prêtreſſe du Mont de Mars.* Marie de Beauvilliers, fille du Comte de Saint Aignan, Abbeſſe de Montmartre.

*Prince de la Suziane, Chef de ce party.* Henry de Lorraine, Duc de Guiſe, Chef de la Li-

(7) C'eſt M. de Simiers, ſuivant l'Edition de 1663.

gue,

gue, tué à Blois en 1588. & appellé plus bas *Cleandre.*

*Prince de la Suziane.* Charles Duc de Guiſe, fils du précédent, Gouverneur de Provence ſous les Rois Henry IV. & Louis XIII.

*Prince de la Suziane.* Henry de Lorraine Duc de Bar, & depuis de Lorraine, marié à Catherine de Bourbon, Princeſſe de Navarre, ſœur de Henry quatriéme Roy de France & de Navarre.

*Princeſſe d'Etrurie.* Marie de Florence.

*Princeſſe de la Suziane, c'eſt la méme que Dorinde.* Madame la Ducheſſe Doüairiere de Guiſe.

*Princeſſe des Armoriques.* Voi les Annotations, Note 39. pag. 394.

*Province des Romains.* La Provence, Province de France.

R

*Riole.* Loire, Riviere de France, grande & célebre.

*Roy des Aſturies.* Philippes III. d'Eſpagne, pere d'Anne d'Autriche, Reine de France, veuve de Louis XIII. & mere de Louis XIV, Rois de France.

S

*Scilinde.* Antoinette de Pons, Marquiſe de Guiercheville, femme en premieres nôces de Henry de Silly, Comte de la Roche-Guyon, & en ſecondes nôces de Charles du Pleſſis Seigneur de Liancour, premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris.

*Serquas.* Arques, Ville de Normandie.

*Sertorius.* Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue.

*Scevole* L'Amiral de Villars.

T

*Tiane.* Compiegne.

V

*Vigenne.* Guyenne, Province du Royaume de France.

*Veuve du Duc de Micene.* Henriette Catherine de Joyeuſe, veuve du dernier Duc de Montpenſier, & depuis du Duc de Guiſe, mort en Italie en 1640.

*Ville des Carnutes.* Chartres.

*Ville de Maſſiliens.* Marſeille.

---

# OBSERVATIONS

## *Sur le Grand Alcandre & ſa Clef, & ſur les Annotations imprimées & manuſcrites.*

### I.

ALcandre avoit donné promeſſe de mariage à Coriſande (quelques-uns la nomment Diane) c'étoit même ſon véritable nom, écrite & ſignée de ſon ſang. Cette Dame avoit fait la guerre pour Alcandre à ſes dépens, & lui envoyoit des levées de 23. & 24. mille Gaſcons; mais elle devint graſſe & groſſiere, & ſi rouge de viſage, qu'Alcandre s'en dégoûta, & ſe donna à d'autres. Il offrit pourtant à Antonin, ſon fils, de l'avouer pour ſien; lequel repartit, qu'il aimoit mieux être Gentilhomme, que bâtard d'un Roy. Et ceci je le

ſçai

ſçai de la bouche d'un des enfans d'Antonin, C'étoit feu M. le Comte de Grammont, pere de M. le Maréchal de Grammont d'aprésent. M. le Duc d'Orléans diſoit audit Comte de Grammont, qu'il étoit ſon frere puiſque ſon pere (Henri IV.) avoit couché avec ſa mere. Ledit Comte diſoit qu'il étoit vrai, que le Roy avoit couché avec ſa mere; mais qu'il y avoit une buche entre eux; c'eſt pourquoi d'ordinaire M. le Duc d'Orléans, l'appelloit ſon frere buche. C'eſt M. d'O, qui m'a fait ce conte.

II.

Après la bataille *d'Ivry*, le Roy donna la chaſſe à l'ennemi, prit la Ville de *Mante* par un ſeul homme, ainſi que je dirai ci-après, & cependant alla coucher à *Roſni*, ſelon M. de *Thou* (mais un Vieillard de ce tems-là, & du Pays, homme illuſtre, m'a dit à la *Rocheguyon.*) Quoique c'en ſoit, il fut frappé à la *Roche* des beaux yeux *d'Antoinette* de *Pons*, Marquiſe de *Guiercheville*, nommée *Scilinde*, & lui offrit promeſſe, ſignée de ſon ſang, & *Antoine de Lomenie* de ſon côté fut feru *d'Anne d'Aubourg Porcheux*, Demoiſelle de la Comteſſe, & l'épouſa: mais *Antoinette* ne voulut jamais écouter *Alcandre.*

III.

*Antoinette de Pons*, épouſant *Charles du Pleſſis*, Seigneur de *Liancourt*, poſa pour condition, qu'elle ne porteroit jamais le nom de *Liancourt*, puiſqu'une putain portoit même nom. C'étoit *Criſante*, mariée à *Nicolas Damerval*, Sieur de *Liancour*, près de *Neſle* en *Picardie:* c'eſt pourquoi le Roy la fit nom-

mer la Marquiſe de *Guiercheville*.

IV.

*Antoine d'Eſtrées* Seigneur dudit lieu (dit auparavant *Wally en Santerre*) & Marquis de *Cœuvres* près *Soiſſons*, grand Maître de l'Artillerie, avoit épouſé *Françoiſe Babou* de la *Bourdaiſiere*, & diſoit de ſa femme à ſes familiers, voyez-vous cette femme, elle me fera un clapier de putains de ma maiſon. Je tiens ce diſcours de la bouche de *Jean Lievin*, Sieur de *Beaulieu*, homme illuſtre, qui le tenoit dudit Sieur *d'Eſtrées*, dans la confidence duquel il avoit été long-tems : Il me le racontoit en 1619.

V.

*Dioclée*, c'eſt Madame de *Simiers* ſuivant l'Edition de 1663. Ce ne peut être *Rachel de Cochefilet*, ni pendant ſon premier mariage avec *François Huraut* Sieur de *Châteauprés* & de *Marais*, qui mourut en 1590. au tems que l'on veut poſer ſes amours, & n'eut point de gouvernement, étant de robbe, & Maître des Requêtes, ni pendant le deuxiéme avec *Maximilian de Bethune*, qui n'épouſa *Rachel* que le 18. Mai 1592. en la Ville de *Mante*, de laquelle encore il n'eût le gouvernement qu'en 1597. (après la mort de *Salomon de Bethune* ſon frere puîné, & qui d'ailleurs ne fut jamais jaloux : mais bien tout le contraire. Et ainſi, ſi cette annotation avoit lieu, M. *d'Armentieres*, auroit fait l'amour après ſa mort, & auroit donné de la jalouſie à un homme qui n'en eut jamais, ni n'en étoit capable.

VI.

Environ le tems que le Duc de *Longueville* fut

fut tué, le Comte de *Chaunes*, & le Marquis *d'Humieres* ſe défirent de leurs femmes. L'une fut étranglée avec ſes propres cheveux, par des gens maſqués; & l'autre à la promenade dans un parc fut pouſſée par ſon mari dans l'eau, où elle ſe noya. Le Duc étoit le ſujet de la jalouſie, qui lui cauſa la mort à la ſalve de *Dourlens* en *Picardie*.

VII.

Le Roy ne donna pas, mais rendit le gouvernement de *Chartres* au Sieur de *Sourdis*, qui en avoit été chaſſé par la Ligue.

Ce bon homme, ſurprenant une fois les Amans dans le lit, ſe plaignoit qu'ils ne fermoient pas leur porte, leur remontrant la honte qu'ils encourroient, ſi un autre que lui les eut ſurpris: & comme à *Chartres* on portoit en cérémonie au Baptême un enfant *d'Iſabeau*, duquel le Chancelier étoit parrain, paſſant entre deux haies des Gardes *d'Alcandre*, les Soldats, diſoient tout haut: Il eſt pere & parrain, es tu ſourd, dit-il? Et il eſt conſtant que la Dame à l'article de la mort déclara, que *Henry* n'étoit pas fils de ſon mari. Celui qui le portoit au baptême, dit que cet enfant étoit bien péſant. On lui repartit; ne vous en étonnez pas, il porte les Sceaux.

VIII.

Le mariage de *Palamede*, & de la ſœur d'*Alcandre* vint à tel point, que *Pierre Cayer*, Miniſtre de *Graſſinde*, fut commandé de le bannir preſentement, dont il s'excuſa: & ſur ce que *Palamede* menaça de le tuer, le Miniſtre dit à *Palamede*, qu'il aimoit mieux

mourir de la main d'un Prince que de celle d'un Bourreau.

*Graſſinde* a toujours aimé *Palamede*, & ſon refrain ordinaire parmi ſes Familiers étoit, je n'ai pas mon compte, équivoquant ſur le titre que portoit *Palamede*.

IX.

*Lariſſe*. C'eſt *Dieppe*, ſuivant l'Edition de 1663. Ce ne peut être la Ville de *Mantes*, que le Roy n'a jamais aſſiégée : elle ſe rendit ſans ſiége en l'an 1590. Ce n'eſt donc ni l'une ni l'autre. Voici comment *Mantes* fut priſe, & je le ſçai de la bouche du Preneur, qui me le raconta à *Saucour*, près *Giſors*, en 1622. en preſence de pluſieurs Gentilshommes qualifiés du Païs, dont quelques-uns lui pouvoient contredire, s'ils ne l'euſſent ſçû très-véritable. *Alcandre*, ayant gagné la bataille *d'Ivry* en *Normandie*, pourſuivit M. de *Mayenne* juſques aux portes de *Mantes*, où le Duc crioit : Mes amis, ſauvez-moi, j'ai perdu la Bataille : mais le *Bearnois* eſt mort ; & enfin y entra par le guichet. *Villeneuve*, Gentilhomme de *Guienne*, qui portoit l'écharpe blanche, & qui étoit emporté par un cheval fort en bouche à cette chaſſe, marchoit lors aſſez involontairement ſur les talons du Duc de *Mayenne*, & ſe trouvoit tout ſeul de ſa bande de tous les plus hâtés de l'armée du Roy, & véritablement il fut un tems qu'il ſe croyoit perdu, à cauſe de ſon écharpe. Enfin, il s'aviſa d'une ruſe, qui lui réuſſit envers ce Peuple, tout en deſordre dans l'étonnement, où l'avoit jetté la fuite & la frayeur du Duc. D'abord, *Villeneuve* fit ſigne qu'il vouloit parler, pour les empêcher de tirer

ſur

ſur lui, puis fit aux premiers qui ſe préſentérent, & enſuite aux Commandans & aux principaux, une jolie & hardie harangue. Que le Roy ayant eu pleine victoire de la Bataille, comme ils le voyoient par la fuite du Général, & chef du party, venoit avec toutes ſes forces, & le reſte de celles de l'ennemi, qui avoient paſſé à ſa ſolde, tête baiſſée droit à eux : mais qu'avant de les menacer, & de leur faire ſentir les effets de ſa juſte colere, il leur faiſoit offre de ſa clémence, &c. De cette harangue, *Villeneuve* en rapporta au Roy la réſolution d'une entiére obéïſſance & ſoumiſſion, & dès le lendemain *Mantes* fut à *Alcandre*. Ce diſcours me fut fait en la preſence de *Philippes de Chaumont*, Marquis de *Guitry*, *d'Emmanuël de Nonant le Comte*, Sieur de *Saucourt*, *Pierre du Pertuis*, Sieur *d'Eragny ſur Ette*, M. de *Beuveray*, ſurnommé *le Cat*, M. de *Loſſes la Touche*, M. *d'Abancourt*, & pluſieurs autres, qui étoient aſſemblés pour une affaire qui concernoit de près ledit Sieur de *Villeneuve*, habitué lors au *Vexin*, ſur ce qu'il y avoit pris femme, proche parente dudit Seigneur de *Guitry*. De plus, ce ne fut pas *Maximilien de Bethune ;* mais le *Baron de Roſny*, *Salomon*, ſon frere puîné, qui eut le Gouvernement de *Mantes* après ſa reddition. *Maximilien* ne l'eut qu'après ſa mort, avenuë en la Ville de *Beauvais* en 1597. au retour du ſiége *d'Amiens*.

X.

*Françoiſe Babou* de la *Bourdaiſiere* fut trouvée, lorſque le Peuple *d'Iſſoire* ſe ſouleva contre elle, & la maſſacra, ayant le poil honteux diſtingué, & treſſé de petits rubans de ſoye de toutes

toutes couleurs, au rapport d'un homme d'honneur, amy très-confident de la Maiſon *d'Eſtrées*, qui me l'a raconté il y a trente-ſix ou trente-ſept ans.

Il y avoit en ce tems-là pluſieurs Marquis *d'Alegre*. Le 1. *Chriſtophle d'Alegre*, Baron de *S. Juſt*, l'aîné de la Maiſon. Le 2. *Ives*, 4. Baron de *Meillau*, ſon neveu. Et le 3. *Gabriel de Queſnel*, Sieur de *Coupigny* en *Normandie*, lequel & ſes deſcendans ont pris le nom de Marquis *d'Alegre*, à cauſe *d'Iſabelle d'Alegre Meillau*, Dame de *Coupigny*, femme de *Gabriel*. Celui qui entretenoit *Françoiſe*, étoit *Ives*, 4. Marquis *d'Alegre Meillau*.

XI.

*Damon* n'eſt pas le Duc *d'Eſpernon*, qu'a marqué l'annotateur, qui fut en ce tems-là bien loin de la Cour, & fit trois ans la guerre 1593, 94, 95 en *Provence*. Auſſi l'Auteur de ſa vie ne l'auroit pas oublié, puiſqu'il a bien oſé dire, qu'*Alcandre* avant l'an 1585, fit avancer au Duc quelques propoſitions de mariage avec cette Princeſſe, pag. 33. de ſon Hiſtoire : ce que j'ai peine à croire, *Alcandre* ayant de tout tems déclaré à un de ſes plus confidens ſerviteurs, qu'il n'avoit jamais haï que deux perſonnes : mais qu'il les avoit toujours haïes : C'étoit *Catherine de Medicis*, & ce Duc. Puis ce Duc étoit marié dès le 7 Août 1587, & ne fut veuf qu'en 1593, à la fin de l'année. Mais me ſouvient qu'en 1654. Mademoiſelle de *Boma* dit, que *Graſſinde* eut de la bonne volonté pour *Henri de la Tour*, Vicomte de *Turenne*, Duc de *Bouillon*, & que le mariage ſe fût fait, ſi *Henri* en ce tems-là n'eût point été

Officier

Officier du Roy, que *Graſſinde* ne ſe pouvoit réſoudre à épouſer un Prince, Officier d'un autre Prince. Si cela eſt vrai, faudroit entendre par le dernier Roy *Alcandre* lui-même, n'y ayant eu qu'*Alcandre*, qui ait avancé en Charges & Dignités *Henri de la Tour*, & encore faudroit que cette inſigne faveur eût été pendant ſon veuvage, qui dura près d'un an. Ou plutôt *Damon*, c'eſt *Florian*, le Duc de *Bellegarde*, contre qui pour cela eſt remarqué que *Floridor* avoit jalouſie, & qui, par le moyen *d'Antenor* Chancelier, fit envoyer *Floridor* en *Provence*, & n'eſt pas inconvénient qu'un même perſonnage ait deux noms ici, auſſi-bien que *Dalinde* & *Mirtile*, donnés tous deux à *Juliette-Hippolite d'Eſtrées*, *Floridor* & Prince de *Suſiane* à M. de *Guiſe*, & la Ducheſſe de *Guiſe* ſa mere y a auſſi deux noms de même, *Dorinde* & Princeſſe de la *Suſiane*.

XII.

Entre ceux que *Criſante* avança, ne faut oublier *Maximilien de Bethune*. Il fut voir *Criſante* dans la rencontre de l'averſion qu'avoit M. de *Sancy* pour ſon mariage, & lui demanda ſa faveur pour la Surintendance, avec promeſſe de ſe donner tout entier à ſes volontés, & l'emporta, auſſi-bien même que la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, par la démiſſion que *Criſante* en fit faire à ſon pere, *Antoine d'Eſtrées*. *Polidor* n'eſt point *Maximilien*. C'eſt M. de *Simiers*.

XIII.

Le Duc de *Pont* eſt, comme j'eſtime, *Guillaume de Hautemer*, Sieur de *Fervaques*, Duc

(à

(à Brevet) de *Grancé*, & Maréchal de *France*. C'eſt le Duc de *Rets*, ſuivant l'Edition de 1663.

XIV.

Dans les brouilleries des amours de *Floridor* & *Filizel* avec les Mignones d'*Alcandre*, il fut dit en jurant, *Alcandre* a bien couché avec nos meres & nos ſœurs, & il voudra nous interdire ſes garces.

XV.

*Alcandre* aima *Catherine de Rohan*, depuis Ducheſſe de *Deux-Ponts*, ſa couſine, très-belle & très-ſage, qui lui répondit, qu'elle étoit trop pauvre pour être ſa femme, & de trop bonne Maiſon pour être ſa garce.

XVI.

Il aima encore *Charlotte des Eſſars*, fille naturelle du Baron de *Sautour* en *Champagne*, & de la Dame de *Dheny*, dont il eut deux filles. Elle avoit été ſuivante de la Comteſſe de *Beaumont-Harlay* en ſon Ambaſſade d'*Angleterre*; depuis, elle fut au Cardinal de *Guiſe*, qui en eut pluſieurs enfans, le Comte de *Romorentin*, l'Abbé de *Chailly*, le Chevalier, Madame de *Rhodes*, &c. Après, elle fut à M. de *Vic*, Archevêque d'*Auſch*, trois ans; puis épouſa François de *l'Hôpital*, Comte de *Roſnay*, Baron de *Beine*, Maréchal de *France*.

XVII.

*Alcandre* aima encore la Vicomteſſe *d'Eſtauges*, *Marie Babou de la Bourdaiſiere*, femme de Charles *Saladin* de *Savigny*, dit *d'Anglure*, la Comteſſe de L..... & la Demoiſelle

moiſelle d'*Haraucourt*, Couſines de *Criſante*, qui lui furent livrées par une de ſes bonnes parentes : & ce fut là en cette derniere occaſion qu'il fut frappé de froideur & d'impuiſſance. Il en eut encore pluſieurs autres, comme le Chevalier bannal de ſon Royaume.

XVIII.

Une de ces belles Mignones, avant que d'être à *Alcandre*, avoit été publique pour une piſtole, puis fut au Duc de *Mayenne*, qui la mena à l'armée. Elle eut entr'autres encore pour Mignon le Sieur *d'Eſtavayé*, Gentilhomme *Picard*, iſſu des Seigneurs *d'Eſtavayé* au Païs de *Vaux*, terre de *Savoye* anciennement, & à preſent de *Berne*. *Marie Glutin*, Marquiſe de *Clermont-Galerande*, (vulgairement dit *d'Amboiſe*,) ſœur utérine du vieil Maréchal de *Schomberg*, Surintendant des Finances, viſitant *Criſante* le matin aſſez ſouvent, trouvoit maintefois *Eſtavayé*, s'habillant familiérement à la ruelle du lit de la Dame. C'étoit un beau & puiſſant Gentilhomme, blond, & le nez aquilin.

XIX.

Quant à la mort d'une de ces belles, c'eſt la Ducheſſe de *Beaufort*, la Demoiſelle de la *Bretonniere* du Païs *d'Anjou*, l'une de ſes Suivantes, & très-confidente, juſques à coucher ordinairement dans ſa chambre, rapportoit à Dame *Madelaine de Pas de Feuquiéres*, Dame de *Heucourt* & *Roſieres*, ſa ſeconde Maîtreſſe, que la premiere, la veille de ſa mort, commanda à la *Bretonniere* de ne bouger de ſon lit, quelque bruit qu'il pût arriver pendant

dant la nuit prochaine. Cette fille couchée entendit quelque tems après un assez rude dispute & dialogue importun de sa Maîtresse avec un inconnu & invisible, lequel se termina en un plus rude coup, tant que l'interlocuteur prit la Dame par les cheveux, & lui tordant le col, laissa le corps exposé nud au travers du lit, la tête & les cheveux pendans vers le plancher, & sortit de la chambre. Ladite Dame de *Heucourt*, sœur de défunt M. de *Feuquiéres*, Gouverneur de *Verdun*, & mere de M. de *Rosiers*, Gouverneur de *Marsal*, m'a recité cette histoire en 1633, & depuis, jusques en 1637. à plusieurs autres à diverses fois, en ma presence.

*Cette Histoire paroît apocriphe suivant les circonstances rapportées ci-devant de la maladie, & de la mort de la Duchesse* de Beaufort, *voici une Epitaphe faite pour-lors, qui désigne assez le genre de la mort de cette Duchesse, qui n'y est traitée que de Marquise* ( de Monceaux. )

Cy gît Madame la Marquise,
D'un esprit plus altier que fin,
Qui mourut pour trop s'être enquise
Qui seroit Monsieur le Dauphin.

*Il y a apparence qu'elle fut empoisonnée, & que la violence du poison lui fit faire toutes les contorsions, dont on a parlé dans cette Histoire* (8).

(8) Voyez la Satyre Menippée, Tom. 2. pag. 130.

ce

XX.

Quant à l'affaire, pour laquelle M. de *Villeneuve* nous aſſembla à *Saucour*, elle mérite peut-être d'être ſçûë, Il en fit rapport en tierce perſonne, & nous demanda avis là-deſſus. Ce Gentilhomme, qui paroiſſoit lors âgé de ſoixante ans, étoit allé ſeul en la maiſon d'un Païſan pour le châtier, l'ayant fâché. Ce Païſan collete M. de *Villeneuve*, (ou ce tiers, ſi vous voulez) le met ſous lui, & jure de lui ôter la vie, à moins que le Gentilhomme ne lui promît & ne jurât, de ne s'en reſſentir jamais, ni par ſoi-même, ni par autrui. Ce qui fut juré par mon Gentilhomme. La queſtion qu'il nous propoſoit fut, s'il devoit tenir ſa parole au Païſan. Nous allâmes tous d'une voix, dix ou douze que nous étions, à l'affirmative, avec avertiſſement pris & donné pour tous, de n'attaquer jamais par un Gentilhomme telles gens que ſûrement. Et fut allégué un exemple pareil & pire, tout frais & tout nouveau en ce tems-là d'un certain Marquis, (*Le Marquis de la Broſſe, fils aîné de feu M. le Marquis de Vardes.*) frere aîné de deux autres, dont l'un a épouſé une de ces belles mentionnées en l'Hiſtoire d'*Alcandre*. Cet aîné n'en fut pas quitte à ſi bon marché, puiſqu'en pareil exploit il y laiſſa la vie entre les mains d'un Païſan. Le vieil Marquis leur pere, vénérable vieillard, & riche de cinquante ou ſoixante mille livres de rente, pour cacher cette mort fâcheuſe, fit partir le train de ſon fils après ſa mort, pour prendre le chemin de *Lion* & d'*Italie*; puis, à quelques jours de là, ſe fit écrire Lettres,

comme

comme quoi il étoit mort en chemin de mort ſubite.

XXI.

*Il n'eſt pas trop certain* qu'Antenor *ſoit le Chancelier de* Chiverny : *au moins dans l'Edition de 1663. où cette Hiſtoire eſt miſe ſous ſes noms propres, il eſt dit que c'eſt M. de* Nevers, *il y a même un endroit qui ne convient qu'à lui, c'eſt à l'occaſion de l'intrigue du Duc de* Bellegarde ( Florian ) *avec la belle* Gabrielle, *l'Auteur rapporte que* Florian *en fut ſi mal avec le Roy, qu'il falut qu'il s'en allât, avec défenſes de revenir à moins qu'il ne fût marié & qu'il n'amenât ſa femme, il eſt marqué* qu'Antenor *qui le maintenoit étoit mort, le Duc de* Bellegarde *s'eſt marié en 1596, le Chancelier de* Chiverny *n'eſt mort qu'en 1599. ainſi il faut* qu'Antenor *ſoit le Duc de* Nevers, *lequel eſt mort en 1595 avant le mariage du Duc de* Bellegarde.

# LETTRES DU ROY HENRI IV.(1) A MADAME LA DUCHESSE DE BEAUFORT.

I. 1592.

MOn bel Ange : Si à toutes heures m'étoit permis de vous importuner de la mémoire de votre fidéle ſujet, je croi que la fin de chaque Lettre ſeroit le commencement d'une autre. Ainſy inceſſamment je vous entretiendrois, puiſque l'abſence me prive de le faire autrement : Mais les affaires, ou pour mieux dire, les importunitez ſont en plus grand nombre qu'elles n'eſtoient à *Chartres*. Ils m'arreſtent encor demain que je devrois partir, Dieu ſçait les bénédictions que ma Sœur leur baille. *Souvray* nous faict demain feſtin, où ſeront toutes les Dames. Je ne ſuis veſtu que

(1) Ces Lettres ſont tirées & revûës ſur les Originaux, actuellement dans la Bibliothéque de ſa Majeſté, N°. 9128. parmi les MSS de Bethune.

que de noir, auſſy je ſuis veuf de ce qui me peut porter de la joye & du contentement. Il ne ſe vit oncques une fidélité ſi pure que la mienne, glorifiez-vous en, puiſque c'eſt pour vous. Si *d'O* eſt ou vous eſtes, avertiſſez-le quand mes Lacquais partent, afin qu'il me mande des nouvelles des ennemis : dès que j'aurai vu ma Sœur je vous envoyerai *la Varenne*, qui vous apportera le jour de mon retour aſſeuré, que j'avancerai comme la perſonne du monde qui a le plus d'amour, & qui eſt abſent de ſa Deité. Croyez-moi, ma chere Souveraine, & recevez ces baiſe mains d'auſſy bon cœur que je vous les fis hier. Ce 4. Février.

## II.

1593. AUTRE.

J'Arrivai (2) ar ſoir de bonne heure, & fus importuné de *Dieugard* juſques à mon couché. Nous croyons la tréve, & qu'elle ſe doit conclurre ce jourd'hui, pour moi je ſuis à l'endroit des *Ligueurs de ſaint Thomas*, je commence ce matin à parler aux Evêques, outre ceux que vous mandai hier. Pour eſcorte, je vous envoye cinquante harquebuſieurs, qui valent bien des cuiraſſes. L'eſpérance que j'ay de vous voir demain, retient ma main de vous faire plus long diſcours : Ce ſera Dimanche que je ferai le ſaut périlleux. A l'heure que je

(2) Cette Lettre eſt écrite peu de jours avant la Converſion qu'il fit à Saint Denis, en abjurant l'Héréſie entre les mains de M. Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France.

vous

vous eſcrits j'ai cent importuns ſur les eſpaules qui me feront hair *ſaint Denis*, comme vous faites *Mantes*. Bon jour, mon cœur, venez demain de bonne heure, car il me ſemble desjà qu'il y a un an que je ne vous ai vûë. Je baiſe un million de fois les belles mains de mon Ange, & la bouche de ma chere Maîtreſſe. Ce 23. Juillet. H.

## III.

## AUTRE. 1596.

MEs cheres amours. Ce Courier eſt arrivé ce ſoir, je vous l'ai ſoudain redepeſché, pour ce qu'il m'a dit que vous lui aviez commandé, d'eſtre demain de retour auprès de vous, & qu'il vous rapporta de mes nouvelles. Je me porte bien, Dieu merci, accompagné d'un deſir violent de vous voir; l'on m'a eſcript de *Paris* que les Dames y diſent que j'employe trois ou quatre heures le jour à meſdire d'elles: vous pouvez leurs teſmoigner que mes affaires ne me donnent pas une heure de relaſche, laquelle j'ai toûjours employé auprès de vous, où eſtant mes yeux ni ma langue ne penſent pas à elles; bien ay-je un regiſtre des mauvais contes qu'elles font, & vous me ferez plaiſir de leur dire, que je ſçaurai bien rendre la pareille en tems & lieu. Noſtre Fils ſe porte bien, demain je vai à *la Fere*, je vous en manderai des nouvelles. Je baiſe un million de fois vos belles mains; faites mes recommandations à votre tante de *Sourdis*. ce XXI. Janvier. H.

1596. IV.

## LETTRE
## DE MADAME LA DUCHESSE AU ROY.

JE meurs de peur, assurez-moi, je vous supplie, en me disant comme se porte le plus brave du monde : je crains que son mal ne soit grand, puisqu'autre cause ne me devroit priver de sa presence aujourd'hui. Di m'en des nouvelles, mon Cavallier, puisque tu sçais combien le moindre de tes maux m'est mortel ? Combien que par deux fois j'aye sçû de votre estat aujourd'hui : je ne sçaurois dormir sans vous envoyer mille bons soirs ; car je ne suis pas doüée d'une ladre constance, je suis la Princesse constante & sensible pour tout ce qui vous touche, & insensible pour tout ce qui reste au monde soit bien ou mal.

1596. V.

## RESPONCE.

MOn cœur, j'ay reçû ce matin à mon réveil de vos nouvelles, cela me rend cette journée plus heureuse, je n'en ai eu nulle du comte de *saint Paul*, depuis vous avoir laissée. Je ne manquerai point à me ramentevoir deux fois le jour aux bonnes graces de mes cheres amours, pour l'amour de qui je me conserverai plus que je n'ay jamais fait ; vous verrez demain *César*, de quoi je vous porte bien envie. Aimez toûjours votre cher sujet, qui jusques au tombeau n'adorera que vous.

Sur

Sur cette vérité je finis, vous baiſant auſſy tendrement que hier au matin un million de fois. ce XXVII. Mai. De *Peronne* H.

## VI.

### AUTRE. 1596.

MEs belles amours. Deux heures après l'arrivée de ce porteur vous verrez un Cavalier qui vous aime fort, que l'on appelle Roi de *France* & de *Navarre*, tiltre certainement honorable, mais bien pénible; celui de votre ſujet eſt bien plus délicieux; tous trois enſemble ſont bons à quelque ſauçe qu'on les puiſſe mettre, & n'ai réſolu de les céder à perſonne. J'ay veu par votre Lettre la haſte qu'avez d'aller à *ſaint Germain*. Je ſuis fort aiſe qu'aimiez bien ma Sœur, c'eſt un des aſſeurez témoignages que me pouvez rendre de voſtre bonne grace, que je chéris plus que ma vie, encore que je m'aime bien: c'eſt trop cauſer pour vous voir ſi-tôt. Bon jour mon tout, je baiſe vos beaux yeux un million de fois. Ce 12. Septembre de nos délicieux déſerts de *Fontainebleau*. H.

## VII.

### AUTRE. 1596.

MOn cher cœur. L'on vient de me faire prendre médecine, qui m'empêchera de vous faire long diſcours. Après dîné je vous écrirai des nouvelles d'ici, contentez-vous de ce mot, que je vous aime plus que ma vie, & baiſe vous un million de fois. Ce XI. Octobre. H.

## VIII.

1597. AUTRE.

MEs cheresamours. Il faut dire vrai, nous nous aimons bien. Certes pour Femme il n'en eſt poinct de pareille à vous, pour homme, nul ne m'eſgale à ſçavoir bien aimer. Ma paſſion eſt toute telle que quand je commencai à vous aimer, mon deſir de vous revoir encor plus violent qu'alors : bref je vous chéris, adore, & honore miraculeuſement. Pour Dieu que toute cette abſence, ſe paſſe comme elle eſt commencé, & bien avancé, car dans dix jours j'eſpere mettre fin à ce mien exil: préparez-vous mon tout, de partir Dimanche, & Lundi eſtre à *Compiegne*, ſi vous y penſez être ce jour, il m'arrivera bien des affaires, où je me trouverai. Madame *Denan* eſt ici, je ne l'ai vûë, ni la verrai, ſi ne me le commandez. Bon ſoir, mon cœur, je vous baiſe un million de fois les mains. Ce XXII. Octobre; *d'Amiens*. H.

## IX.

1597. AUTRE.

MOn cher cœur. J'ay pris le cerf en une heure avec tout le plaiſir du monde, & ſuis arrivé en ce lieu à quatre heures ; je ſuis deſcendu à mon petit logis, où il fait admirablement beau, mes enfans m'y ſont venu trouver, ou pour mieux dire, on les y a apporté : ma Fille amande fort, & ſe fait belle, mais mon Fils ſera plus beau que ſon aîné. Vous me conjurez, mes cheres amours, d'emporter

d'emporter autant d'amour que je vous en laiſſai. Ha, que vous m'avez fait plaiſir ! car j'en ai tant, que croyant avoir tout emporté, je craignois qu'il ne vous en fut point demeuré. Je m'en vais las entretenir *Morphée*, mais s'il me repreſente autre ſonge que de vous, je fuirai à tout jamais ſa compagnie. Bon ſoir, pour moi ; Bon jour, pour vous, ma chere Maiſtreſſe, je baiſe un million de fois vos beaux yeux. Ce XXIX. Octobre. H.

## X.

## AUTRE. 1597.

COmme j'ay penſé vous renvoyer Bydet, j'ay trouvé que *Lomenie* & toutes mes hardes eſtoient parties, de façon que je n'ay ſçû trouver un morceau de papier : Cela eſt vrai, mes cheres amours ; certes ce n'eſt poinct excuſe ; je faillis de ne vous laiſſer un Lacquais, non faute de m'en ſouvenir, mais ils eſtoient très-tous devant avec nos chevaux, vous avez ſuppléé à ce deffaut, en m'obligeant extremement : je vous payerai d'une plaiſante récompenſe, c'eſt que je menerai à *Pequigny* une aſſez bonne bande de violons pour vous rejoüir & voſtre ſujet qui chérira vous extremement. J'ay reçeu un plaiſant tour à l'Egliſe, une vieille Femme âgée de quatre-vingt ans, m'eſt venue prendre par la teſte, & m'a baiſé : Je n'en ai pas ri le premier, demain vous dépoluërez ma bouche. Le Lacquais que j'avois envoyé à *Paris* eſt venu. Je vous envoye la Lettre de *Guerin*. *Roquelaure* eſt borgne, ce me mande-t'il. Bon ſoir mes che-

res & tres-cheres amours. Je baiſe un million de fois vos pieds. Ce 18. Décembre. H.

XI.

1598. AUTRE.

MOn vrai cœur, *la Varenne* vient d'arriver qui m'a apporté de vos Lettres, par où vous me mandez que vous m'aimez mille fois plus que moi vous ; vous en avez menti, & vous le ſoutiendrai avec les armes que vous avez choiſies. Soudain que j'ai eu réſolu ce que je deviendrois, je vous ai dépeſché ce Courier pour vous dire que Jeudi pour le plus tard je partirai de *Rennes* pour nous acheminer vers la grande Cité, & ſerai Lundi XVIII. à *la Fleche*, meſurez voſtre voyage à vous y trouver ce jour-là. Je ſuis bien marri que vous n'eſtes peu venir à *Rennes* ; car aujourd'hui, Meſſieurs de *Laval*, & *de Torigni* y ſont venus ; demain je les verrai, & vous en manderai des nouvelles. Envoyez par ce Courier les Lettres du Gouvernement de noſtre Fils, afin que je les faſſe vérifier à la Cour de Parlement : Mon Menon, je ne vous verrai de dix jours, c'eſt pour mourir, je ne vous mande point mon déplaiſir, vous ſeriez trop glorieuſe. Jamais je ne vous aimai tant que je fais, c'eſt vous en dire trop. Je vous donne le bon ſoir, & des baiſers par millions. Ce 8. Mai *de Fontenay*. H.

XII.

1598. AUTRE.

MOn cher cœur. Je n'ay appris rien de nouveau ſinon qu'hier je renoüai le mariage de mon Conſin, & tous les contracts en furent

furent passés. Je joüai ar soir jusques à minuit au reversis. Voila toutes les nouvelles de *saint Germain*. Mon Menon, j'ai un extrême desir de vous voir : Ce ne sera que vous ne soyez relevée ; car je ne puis commencer ma Diette que Dimanche à cause de l'Ambassadeur de *Savoye*, qui me vient faire jurer la paix, qui ne peut estre que Samedi. Mes cheres amours aimez-moi toujours bien, & soyez assurée que vous serez tousjours la seule qui possederez mon amour ; Sur ceste verité je vous baise un million de fois, & le petit homme. Ce 14e. Novembre. H.

## XIII.

## AUTRE.

MOn cher cœur. Je ne faudrai d'estre demain à six heures & demie, ou à sept entre vos bras, car quand vous partirés à neuf heures de *Courançe*, c'est assez ; je serai une heure avec vous, vous chérissant comme il faut. Je sçai force nouvelles de *Paris*. Ce porteur me fait escrire en si grande haste, pour estre avant vostre coucher, qu'il ne me donne le loisir de vous faire que ce mot. Bon soir, mon Menon, je baise vous un million de fois. Ce xxv. Octobre. H.

# LETTRES DU ROY HENRI IV.(1)

## A MADAME LA MARQUISE DE VERNEUIL.

1599. I.

MOn Menon. J'ai veu la Lettre de votre Frere, je crois qu'il a jugé que vous me la montreriez, ou il en a eſcrit deux, car au langage que m'a tenu M. de *Guiſe* ennuyt, ſes propos ne ſont pas pareils à ceux de *Paris*. Mais que je vous voye, je vous en dirai davantage, il a l'ame mauvaiſe, vous l'avouerez ainſi. Je vous envoyerai demain la petite chienne de Monſieur le Conneſtable. Mon cœur je vous aime ſi fort, que je ne puis plus vivre abſent de vous : je vous verray ceſte ſemaine, mais je déſirerois plus que ce fut en particulier qu'autrement. Donnez m'en quelque moyen, afin que je baiſe vous en effect un

(1) Ces Lettres ſont relûës, vérifiées & augmentées ſur le Manuſcrit 9128. de la Bibliothéque de ſa Majeſté, parmi ceux de M. de Bethune.

que

million de fois, comme en imagination je le fais. Ce 5e. d'Octobre. H.

## II.

### AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. *La Varenne* & le Laquais ſont arrivez à la meſme heure. Vous me commandez de ſurmonter (ſi je vous aime) toutes les difficultez que l'on pourra apporter à noſtre contentement. J'ai aſſez montré la force de mon amour aux propoſitions que j'ai faites, pour que du coſté des voſtres ils n'y apportent plus de difficultez : Ce que j'ai dit devant vous je n'y manquerai point, mais rien de plus. Le Comte de *Lude* part demain au matin, il a des après diſné toutes ſes dépeſches : Je verrai de bon cœur M. *d'Antragues*, & ne le lairai guere en repos que noſtre affaire ne ſoit faitte ou faillie. Cet homme de *Normandie* eſt venu ici & me vient de dire que entre cy & quinze jours nous devons avoir la plus grande broüillerie du monde, qui ſera cauſée par vos Pere, Mere, & Frere; & ſera tramée à *Paris*, que vous & moi tiendrons tout pour rompu, que demain il me dira le moyen de l'empeſcher, car Monſieur le Cardinal de *Joyeuſe* entre qui rompt notre propos. Bon ſoir, le cœur à moi, je baiſe vous un milion de fois. Ce 6e. Octobre. H.

## III.

### AUTRE. 1599.

J'Ai bien connû par votre Lettre que vous n'aviez pas les yeux bien ouverts, ni les conceptions auſſi, car vous avez pris la mienne

ne d'un autre biais que je ne l'entendois : il faut ceſſer ces bruſquettés, ſi vous voulez l'entiere poſſeſſion de mon amour, car comme Roy, & comme Gaſcon je ne le ſçai pas endurer : Auſſi ceux qui aiment parfaitement comme moi veullent eſtre flattez non rudoyez. Quand Monſieur *d'Antragues* ſera ici, je vous teſmoignerai ſi je vous aime, ou non. Cependant il vous ſied mal d'en doutter, & cela m'offençe. Hier au ſoir voſtre diamant tomba hors d'œuvre, & fort heureuſement je le trouvai, Dieu ſçait ſi j'en fus en peine, car j'euſſe mieux aimé avoir perdu le doigt, tenant ſi cher tout ce qui vient de vous que rien n'en approche en comparaiſon. *Nau* n'eſt pas encor venu, j'eſpere vous voir Dimanche en public, puiſque me l'avez dénié en particulier. Bon jour, mes amours, je ne ſuis pas bien ſatisfait, je ne vous le puis taire, je baiſe vos beaux yeux un milion de fois. Ce 7. Octobre. H.

## IV.

1599. AUTRE.

MEs cheres Amours. J'avois aſſigné Monſieur *d'Antragues* à ſix heures, il en eſt huit, il n'eſt pas encor venu; je viens de l'envoyer querir; cependant je vais voir une dépeſche de *Rome*, dont je vous donnerai avis après diné. Je vous envoye des Ortolans que l'on m'a envoyé de *Lyon*; Il ne tiendra qu'à voſtre Pere que je n'en baille demain à voſtre aiſné qu'il avalleroit plus doucement. Bon jour, le cœur à moi; devant que je boive ni mange, je reſoudrai d'une façon ou d'autre

avec

avec Monſieur *d'Antrages*. Je baiſe mes petits Garçons un million de fois. Ce IX^e. Octobre. H.

## V.

### AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. Je me ſuis levé de bon matin, & me ſuis allé promener à la foreſt à cheval, je vous jure que je me ſuis trouvé ſi foible, que je n'ai ſçeu endurer l'amble de ma haquenée, de mal je n'en ſens plus Dieu merci; Mais j'ai eſté autrefois malade un mois que je ne demeurois pas ſi débile : ſi mon mal eut continué, je vous euſſe envoyé querir. Je ſuis ſi triſte de ne vous voir point, que rien ne m'apporte de contentement. Aimez moi bien hardiment, car je vous chéris plus que je ne fis jamais. Voſtre Frere le Comte & moi le vous pourrois bien teſmoigner, que j'ai entretenu ce matin à cheval une heure de vous. Bon jour, le tout à moi, que je baiſe un millon de fois. H. Ce XII. Octobre.

## VI.

### AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. Je receus ar-ſoir voſtre Lettre par le retour de *Petit*, recevant avec un extreme contentement de l'honneur que vous me faittes de m'aſſeurer toujours de voſtre bonne grace. J'ai veu par icelle l'eſtonnement de voſtre Pere, il a bien raiſon, car ſa procédure m'a alliené de toute ſorte de traittés avec lui. Vous me mandez que vous eſperez qu'il me contentera. Je vous ſupplie

à

à mains jointes (ma chere ame) que je n'aye plus affaire à lui ; pouvant trouver noſtre contentement entre nous deux, ſachons nous en le gré tout entier. L'argent pour vous achetter une terre eſt tout preſt, rien ne vous manquera. *Marchaumont* viendra dans une heure. Monſieur de *Fleury* eſt ici, je travaillerai pour vous plus que *Nau* ; mais ne m'allez plus brouiller avec cet homme, qui n'a ſongé depuis hier qu'à trouver moyen d'acrocher encor quelque choſe pour m'affliger : je vous en ſupplie le genoüil en terre, & que nos heurs ne dépendent plus que de nous. S'il vous plaiſoit Vendredi venir diſner à *Fleury*, je taſcherois à vous y faire bonne chere. Aimez moi comme celui, qui n'aime, ni n'aimera jamais que vous. Sur ceſte vérité je baiſe un million de fois tous les petits Garçons. Ce XIII. Octobre. H.

## VII.

1599. AUTRE.

MEs cheres amours. Voſtre Pere a réſolu tout ce que je voulois ; demain au ſoir mes petits Garçons ſeront bien careſſez de moi ; il faut faire ſemblant que tout eſt comme rompu, mais je plierai pluſtoſt que rompre, la joye que j'ai ne ſe peut eſcrire, je vous la témoignerai demain. Ceſte Lettre eſt courte, afin que vous vous rendormiez après l'avoir leüe : je vous donne mille bon ſoirs, & un million de baiſers, & me recommande à Madame *d'Antragues*, qu'elle ſe ſouvienne de faire coucher la veſue en ſa chambre. Ce XIIII. Octobre. H.

## VIII.

## VIII.

### AUTRE. 1599.

S'En allant *Vaudré*, je vous fais ce mot pour vous dire, que je n'attens rien de l'afaire pourquoi eſt allé *Nau*, que des longueurs & des traverſes & m'aſſure que vous reconnoîtrez, que le deſſein de votre pere n'eſt que de faire durer ceci, pour empecher votre contentement & le mien. Dieu veuille que je me trompe & vous en faſſe connoître la vérité. La Marquiſe de *Belle-Iſle* s'eſt faite Religieuſe. Voilà tout ce que je ſcai. Je baiſe vos belles mains un million de fois. Ce XIIIIe. Octobre. H.

## IX.

### AUTRE. 1599.

MOn cœur. Je réſolus arſoir avec *Nau* que j'irois coucher ce ſoir à *Malzerbes*, & ferions là toutes nos affaires d'une main : Monſieur *d'Antragues* m'en a parlé ce matin fort honeſtement, & comme je voulois monter à cheval, il m'eſt venu ſupplier de ne vouloir point aller à *Malzerbes*, & que je ne vous y trouverois pas, que je vouluſſe remettre le tout à *Orleans*, où je ſçai qu'il ne vient point; cela ne m'oſte pas l'opinion qu'il ne veut qu'alonger, & croyez qu'il vous trompe & *Nau*, & non moi, qui en ai creu toujours ce que j'en voi : comme j'ai été à cheval il a dit tout haut (Monſieur le Premier, & *Praſlin* l'ont ouï) par la mort Dieu, il ſera bien trompé, car il ne trouvera pas ma Fille à *Orleans*, ma Femme

Femme ira, mais ma Fille demeurera avec moi; toutefois je lui ai dit en partant que j'irois ce ſoir, je n'y ſuis allé ce matin, pour les raiſons que je vous dirai. Montrez cette Lettre à *Nau*. Bon jour, le tout à moi, je te baiſe un million de fois. Ce xv^e. Octobre. H.

## X.

1599. AUTRE.

MOn tout. Je penſois vous ſervir ce ſoir de vallet de chambre, mais nous nous ſommes embarquez à une partie à la paulme, où il y va bien de l'argent; cela ne m'euſt retenu, ſi j'euſſe penſé que vous euſſiez eu beſoin de moi; ce ſera donc pour demain matin que j'eſpere ouvrir voſtre rideau, & vous témoigner que je vous aime plus que je ne fis jamais. Sur ceſte vérité je baiſe vous un million de fois. Ce xxi^e. Octobre H.

## XI.

1599. AUTRE

CE fut par obmiſſion, mon cher cœur, que je ne vous mandai point comme j'avois veu cette belle Fille, auſſi penſois je l'avoir dit à voſtre Frere de *Marcouſſy* pour vous le dire. Je trouvai qu'elle avoit les yeux bien battus, & fort paſſée depuis le Careſme prenant, qu'*Amyens* fut pris, qui eſt la ſeule fois que je l'avois jamais veuë. *Beringhen* vient d'arriver qui m'a rapporté le diamant fort ſeurement mis en œuvre. Demain je fais mes Paſques, mais cela ne m'empeſchera pas de vous mander

mander demain matin de mes nouvelles. Je ne me trouve gueres bien, & crains de tomber malade. Monſieur du *Maine* vient d'arriver, je ne l'ai pas encor veu. Bon ſoir, le cher Menon à moi, je te baiſe un million de fois. Ce dernier d'Octobre. H.

## XII.

### AUTRE. 1599.

MOn Menon. J'avois déja reſſuyé mes larmes, lors que votre Lettre eſt arrivée, qui me ramantevoit mes cheres amours, qui a du tout banni de moi le déplaiſir, qui me reſtoit de la cauſe de mes larmes. Il fait très-beau ici, & tous les ouvrages y ſont fort avancez; Mercredi je ſerai à vous, ſi inconvenient n'arrive. Ne doutez pas que ce ne ſoit mon plus agréable ſéjour. J'avois oublié de vous demander les couleurs dont il vous plait que mes Souiſſes ſoyent habillez; mandez le moi demain. Car la venue de M. de *Savoye* me preſſe. Je ſavois deja la querelle du petit *S. Antoine*. Attrappez des Lettres de M. de *Guiſe*, ſi vous pouvez. Bon ſoir, mon cher cœur, je te baiſe cent & cent mille fois. Ce XXV. Novembre. H.

## XIII.

### AUTRE. 1600.

MEs cheres amours. Je viens de reçevoir la, Lettre dont vous m'avez honnoré; ſans voſtre commandement je n'euſſe failli à vous dépeſcher quelqu'un. Je ſuis arrivé ſauf & ſain, fors le mal d'amour; qui m'eſt doux à

ſupporter, pour m'eſtre ſi aggréable, que ſi je faiſois élection d'une mort, je choiſirois celle-là : J'entens comme Tyrſé mon cœur. Il me ſemble qu'il y a desja un ſiécle que je vous ai laiſſée : pourvoyez au moyen d'abreger noſtre exil. Monſieur *de Guiſe* eſt arrivé, non encore les Dames: Monſieur *de Rets* n'y eſt point. Ce ſoir je vous eſcrirai ce que la journée m'aura produit de ſujet. Bon ſoir, mon cœur, aimez-moi cherement, & croyez ma fidélité inviolable pour vous, que je baiſe un million de de fois. Ce 4e. Octobre, H.

## XIV.

1600. AUTRE.

MOn cher cœur. J'eſtois parti ſi matin, pour aller reconnoiſtre les paſſages que je vous ai mandé, que cela m'a retardé juſques à cette heure, le contentement de ſçavoir de vos nouvelles, ayant trouvé à mon retour voſtre Laquais arrivé, j'ai baiſé mille fois voſtre Lettre, puiſque ce ne pouvoit eſtre vous; ne doutez pas que je ne vous trouve fort à dire, nous ſommes trop bien enſemble pour qu'il puiſſe eſtre autrement, je vous le montrerai bien par mon prompt retour. En mon voyage nous n'avons pas ſeulement vû la neige, car nous en avons été couverts trois heures durant d'auſſi eſpeſſe qu'elle peut eſtre en *France* en Janvier, & deſcendus à la Vallée, ce n'a eſté que pluie : Ces Meſſieurs qui venoient de l'Aiguebellette, diſent bien que le chemin que nous avons fait ennuit eſt & plus haut & plus mauvais; certes en toutes les

*Alpes*

*Alpes* il n'y en a pas un pire. Je pars demain, & eſpere Vendredy eſtre ſi près de vous, que je vous ſommerai de la promeſſe que me fiſtes en partant ſi j'arrivois ſans bagage. C'eſt trop cauſé pour eſtre moüillé comme je ſuis. Bon ſoir, le cœur à moi, je te baiſe & rebaiſe un million de fois, ce xi^e. d'Octobre, H.

## XV.

### AUTRE. 1600.

MOn Menon. Nous arrivâmes hier en ce lieu de *Beaufort* à nuict fermante, où nos bagages ne ſont encor arrivez à cette heure, que nous partons pour aller au *Col de Cormet* reconnoiſtre le paſſage : Il nous fallut mettre hier vingt fois pied à terre, & le chemin eſt cent fois pire aujourd'hui. La *France* m'eſt bien obligée, car je travaille bien pour elle. Je remets mille bons contes à vous faire, que j'ai apprins de Meſſieurs qui ſont venus de *Chambery*, quand j'aurai l'honneur de vous voir (qui ne ſera je crois que Dimanche) ce temps me durera plus qu'à vous. Aimez-moi bien, les cheres amours à moi, que je baiſe un million de fois, ce xi^e. Octobre, H.

## XVI.

### AUTRE. 1600.

MOn cher cœur. Il n'y a plus que demain entre-deux, pour avoir la joie de vous voir : j'ai été extrêmement marri de vous avoir renvoyé *Petit* ſans Lettre, mais il m'a trouvé à cheval ; le Maître de ceans nous a fort bien traités. Monſieur de *Nemours* a rompu ſon ma-

riage. J'ai peur que j'aurai eſté Prophête ; demain je ſçaurai plus de nouvelles de *Paris*, car le Mareſchal de *Biron* ſera à l'aſſemblée, qui aime & eſt fort aimé de la Comteſſe de *Chiverny*. Bon ſoir, mon Menon, je baiſe un million de fois les Petits Garçons, ce XXIIIIe. Octobre, H.

## XVII.

1600. AUTRE.

MEs cheres amours. J'aurai le contentement de vous voir demain ſans faillir, je le deſire plus que vous ; car je vous aime plus que vous ne m'aimez : D'aujourd'hui je ne bougerai du Conſeil, pour avoir la journée de demain & Vendredy libre. Certes les affaires m'accablent : Je pris hier le cerf, mais je ne fus à la mort. Je remets toutes choſes à demain, que je tiendrai mes amours entre mes bras cherement, faites la malade, & ayez voſtre manteau blanc, & vous réſolvez de payer la bienvenuë dès l'arrivée. Sur cette vérité je finirai, baiſant mes Petits Garçons un million de fois, ce 3e. Novembre, H.

## XVIII.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. J'arrivai hier entre onze & douze, las, & avec un extrême mal d'eſtomac. Ma Femme ſe porte bien, & mon Fils, Dieu merci : Il eſt creu & rempli de la moitié en ces cinq jours que je ne l'avois veu : Pour moi j'ai fort bien dormi, & je ſuis exempt de toutes douleurs, fors celle d'eſtre abſent

de

de vous, qui, bien qu'elle me ſoit griefve, eſt moderée par l'eſpérance de vous revoir bientoſt. J'ai déja commencé les affaires de Monſieur de *la Chaſtre*, vous en ſerez contente. Bon jour, mes cheres amours, aimez bien toujours voſtre Menon, qui vous baiſe un million de fois les mains & la bouche, ce 6e. Octobre, H.

## XIX.

### AUTRE. 1601.

MEs cheres amours. Voſtre Lettre m'a apporté les mêmes effets que la mienne a fait à vous, car j'étois tout eſtomaqué. Voſtre Pere arriva de bonne heure, je l'ai fort entretenu, & mis ſur tous propos, ſur tous leſquels il me remet ſur la venuë de *Nau*. J'y ai encores dépeſché pour le faire venir. Cependant, il dit à tous ceux qu'il penſe ſes amis, que tout ce que je lui dis eſt pour le tromper, & que vous êtes conſentante à ce deſſein avec moi: Pour moi je ne m'en offenſe pas, mais ces diſcours vous font tort. J'aurai l'honneur de vous voir Dimanche. Je m'en vai courre un cerf. Monſieur du *Maine* eſt arrivé à Paris pour l'accord. Bon jour, mon Menon, je baiſe vous un million de fois, ce 8e. Octobre. A mon retour de la Chaſſe, j'envoyerai encore un Courrier vers vous, H.

## XX.

### AUTRE. 1601.

MEs cheres amours, une heure après que je vous ai écrit, La Fond eſt venu me parler de vos affaires, à quoi je pourvoirai

demain, s'il plaît à Dieu : Je courre le Cerf, & ſi j'apprens quelque choſe, je le vous manderai. Cependant, aimez bien moi. Gardez bien ce que vous avez dans le ventre. Souvenez-vous d'aller voir faire ces crêpes, vous y prendrez plaiſir. Bon ſoir, mon Tout, je te baiſe un million de fois. M. d'Antrages a veu mon Fls (2), il le trouve fort beau, ce VIII^e^, Octobre, H.

## XXI.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. Je me ſuis treuvé ſi tourmenté de ma médecine, que certes je n'ai ſçeu eſcrire : J'ai prononcé à M^e^. de *la Chaſtre* ſon Arreſt ; dès que ſes chevaux ſeront venus, elle s'en va. Ce n'a eſté ſans pleurs, & des plus grands ſermens du monde : Tout le reſte de la compagnie eſt ſi fort eſtonnée, qu'ils ne ſçavent ce qu'ils font. Mandez-moi quel jour vous faittes eſtat de partir de *Paris*, afin que j'aye l'honneur de vous voir devant. Bon ſoir, mon cher Menon, je te baiſe un million de fois, ce XI^e^. Octobre, H.

## XXII.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. J'ai pris aujourd'hui un cerf avec plaiſir. J'ai reçeu deux Lettres de vous par ces combattans, s'ils vous avoient donné à entendre la vérité, vous ne

(2) C'eſt Louis XIII. né à Fontainebleau, le Jeudy vingt-ſeptiéme Septembre 1601.

m'eſcririez

m'eſcririez en leur faveur, car il y va trop de mon honneur, & vous m'aimez mieux qu'eux. Ne vous embarquez pas au Jubilé, je vous verrai demain au ſoir, s'il plaît à Dieu, & vous chérirai comme ce que j'aime le plus au monde; je dis mille fois plus que moi-meſme. Croyez-le, mon cher Menon, que je baiſe un million de fois, ce xv^e. Octobre. H.

## XXIII.

## AUTRE. 1601.

MOn cher cœur. Vous m'aviez tant promis d'eſtre ſage, que vous ne devez douter que le ſtile de voſtre autre Lettre ne m'ait offenſé: Je vous la porterai, & vous jugerez que je n'en pouvois attribuer la cauſe au Jubilé; ç'a eſté la crainte que j'ai toujours eu de voſtre manque d'amour, qui m'a rendu plus facile à y rapporter vos promptitudes: Je vous l'ai dit ſouvent, non comme pointilleux, mais comme le craignant plus que la perte de ma vie; rapportez cela à mon extrême paſſion, non à avoir envie de vous manquer, Dieu m'envoye pluſtoſt la mort. Je vous euſſe envoyé Monſieur de *la Riviere*, mais il a fallu qu'il ſoit demeuré pour pourvoir à mon Fils qui a tari ſa nourrice. Après dîné il partira, & ſera demain à voſtre lever. Mandez-moi quand vous aurez achevé voſtre Jubilé, & quand vous voudrez me voir, ce que je deſire extrêmement pour vous tancer bien. Bon jour, le tout à moi; je te baiſe un million de fois, ce xix^e. Octobre. H.

## XXIV.

1601. AUTRE.

MEs cheres amours. Vous aurez vû par la Lettre que je vous écrivis hier, que mon deſplaiſir ne procedoit que de force de vous aimer, mon inclination & toutes mes réſolutions m'y portent tellement, qu'il faudroit de grands effors d'ingratitude pour m'eſbranler: bien deſirai-je, comme je ne veux rien faire qui vous déplaiſe, ne recevoir de vous choſe qui me puiſſe apporter du meſcontentement. Monſieur de *la Chaſtre* eſt parti ce matin bien à regret, il a parlé à moi en partant, je remets à le vous dire. Monſieur de *la Riviere* part auſſi. C'eſt tout ce que je vous puis dire pour ce matin: que je vous baiſe, (mon cher cœur) un million de fois, ce xx^e. Octobre. H.

## XXV.

1601. AUTRE.

CEſte Lettre ſera bien plus heureuſe que moi (mon cher cœur,) car elle couchera avec vous: jugez ſi je lui en porte envie, le ſommeil m'a fait arreſter ici, & par conſéquent, eſt cauſe de vous faire ſçavoir de mes nouvelles, voyez comme dormant & veillant toutes mes actions ſe rapportent à vous plaire; je m'en vais à *Fontainebleau*, d'où à votre réveil vous ſçaurez ce que je me réſoudrai de faire. Bon ſoir, mon tout, je baiſe vous & tous vos petits Garçons un million de fois, ce xxi^e. Octobre. H.

## XXVI.

## XXVI.

### AUTRE. 1601.

MOn cher cœur, nous arrivâmes hier devant la nuit, allâmes ſouper chez Zamet, pour voir notre filz. Là arriva M. de *la Riviere*, qui m'apporta de vos nouvelles. Je fus bien-aiſe d'en ſçavoir, mais vous ne m'en mandez point de Verneul: Je le vous renvoyerai aujourd'hui. Je le fais chercher partout pour lui commander. Il eſt de mon opinion que ce ne ſera qu'au mois qui vient. Je ne vous puis mander quand je vous voirrai, n'ayant vû encore ni M. le Chancelier, ni M. de Roſny, pour ſçavoir mes affaires, mais bien vous aſſurai-je que je ferai en un jour ce que les autres feroient en huit pour m'avancer ce contentement. Bon jour, le cher Menon à moi : Je te baiſe un million de fois, & fais mes recommandations à votre Mere, ce XXVIII^e. Octobre. H.

## XXVII.

### AUTRE. 1601.

MEs chers amours, j'eſpere vous voir dans quatre jours pour le plus tard. Demain je donnerai Audience aux Ambaſſadeurs, & tiendrai Conſeil. Jeudy, c'eſt la Touſſaint : Vendredy, j'irai voir mon fils, & Samedy mon Menon, que j'aime plus que tout le monde enſemble. J'ai pris trois Cerfs aujourd'hui, dequoi je ſuis bien marri. Je ſuis fort las, qui me fais finir, vous baiſant un million de fois, ce XXX^e. Octobre. H.

XXVIII.

## XXVIII.

1602. AUTRE.

MOn Menon. J'ai reçeu la Lettre que vous m'avez eſcrite par l'Avocat *Courvaudon*, s'il ſe fait quelque choſe pour lui, ce ſera à votre recommandation, je vous en parle avec incertitude, parce qu'en telles affaires je prens conſeil de Monſieur le Chancelier, qui en a plus de connoiſſance que moi. Quant au mariage de *la Bourdaiſiere*, ſi elle en eût eu à mourir, j'euſſe été l'homicide. Je ſuis toujours en peine de *Vitry*, les champs ſont bien plus gais que la ville, vous le trouverez ainſi quand nous ſerons enſemble à Verneuil. Bon jour, mon tout, je te baiſe un million de fois, ce premier Mars. H.

## XXIX.

1602. AUTRE.

MOn Menon, je viens de prendre Médecine, afin d'eſtre plus gaillard pour exécuter toutes vos volontés. C'eſt mon plus grand ſoin; car je ne ſonge qu'à vous plaire, & à affermir votre amour, étant le comble de mes félicités. Je ſçaurai aujourd'hui bien amplement des nouvelles de *Paris*; car M. *de Bouillon*, qui partit hier, m'en doit mander. Il fait beau ici: mais partout hors d'auprès de vous il m'ennuïe ſi fort, que je n'y puis durer. Trouvez un moyen que je vous voye en particulier, & que, devant que les feuilles tombent, je les vous faſſe voir à l'envers. Bon jour,

jour, mon cher cœur, je baiſe vous un million de fois, ce 6e. Octobre. H.

## XXX.

### AUTRE. 1602.

MOn cher cœur. Je pris hier deux Cherfs avec beaucoup de plaiſir; arſoir je vis joüer les Comediens, où je m'endormis, il étoit minuit quand ils acheverent. J'étois ſi las que que je ne vous pus écrire: Je ne me ſuis levé qu'à onze heures, me portant très-bien Dieu merci. Des nouvelles de deça, j'ai fais ce que vous deſirez; elle s'en ira bien-tôt. Toutes ces Dames ſont bien étonnées: elles ne ſavent d'où le mal leur vient; mais elles ne parleront plus à l'oreille. N'en dites rien, car l'on leur mande de *Paris* tout ce que vous dites; aſſurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le mien, & avec plus de paſſion que je ne fis jamais. Sur cette vérité, je baiſe un million de fois vos beaux yeux. Ce 7e. Octobre. H

## XXXI.

### AUTRE. 1602.

MEs cheres amours, un Cerf me mena hier à cinq lieües d'ici, & le faillis, parceque le jour nous laiſſa. J'ai couché chez un Gentil-homme, nommé *la Borde*, ou cette nuit il m'eſt pris un grand vomiſſement & un grand accez de fievre, avec laquelle je ſuis revenu, & m'en vais mettre au lit, vous ſuppliant, mon cher cœur, me pardonner, ſi je ne vous la fais plus longue. Je baiſe vous un million de fois. Ce xe. d'Octobre. H.

XXXII.

## XXXII.

1602. AUTRE.

MEs cheres amours, celui qui vous a dit qu'il m'avoit veu à la Meſſe, vous a menti; car il y a trois jours que je n'en oüis. Tout aujourd'hui je me ſuis trouvé mal; mais ce ſoir Dieu merci, je me porte mieux, toutefois foible. Je vous verrai bien-tôt, car je ne puis plus vivre ſans cela. Je ſuis ſi triſte, que je m'importune moi-même. Bon ſoir le cœur à moi. Je te baiſe & rebaiſe un million de fois. Ce xiie. Octobre. H.

## XXXIII.

1602. AUTRE.

SI mon amour ſe gouvernoit ſelon les occaſions, que l'on m'en donne, vous recevriez de moi une auſſi froide réponſe, qu'ont été les deux Lettres que j'ai receues de vous. Je ne laiſſe pas de m'en plaindre; & certes je n'avois pas deſſervi cela de vous. Pour ce que m'a apporté *Nau*; il vous en fera la réponſe plus plaine d'amour, peut-être que je ne dois. Le ſommeil me fait remettre le tout ſur lui: & finir; vous baiſant un million de fois les mains. Ce xiiie. Octobre. H.

## XXXIV.

1602. AUTRE.

MOn cher cœur. Vous vous êtes plaint d'avoir eſté deux jours ſans ſçavoir de mes nouvelles, ce fut quand je couchai dehors, &

& que je fus ſi malade ; encor dès que je fus ici le ſoir, je vous eſcrivis un mot : Je ne me puis ravoir de mon humeur mélancholique, & crois que Mardi je prendrai médecine, mais rien ne m'y ſervira tant que voſtre veüe, ſeul remede à toutes mes triſteſſes. Je vous fuſſe allé voir dès demain, n'eſtoit les extremes affaires que j'ay avec mon conſeil ſur l'eſtat de l'année qui vient ; je remettrai toutes nouvelles à noſtre premiere rencontre : ſeulement vous dirai-je que je vous envoye la lettre de *Fourcy* pour les marbres, & que Monſieur de *la Riviere* ſera à vous dez que vous voudrez. Bon jour, mon cher cœur ; je te baiſe un million de fois. Ce XIII. Octobre. H.

## XXXV.

## AUTRE. 1602.

MOn cher cœur, nous venons de dîner céans, & ſommes fort ſous ; je vous verrai devant que partir de *Paris*, & vous cherirai, non, comme il faut ; mais comme je pourrai. Ce porteur me haſte ſi fort que je ne vous puis faire que ce mot. Bon ſoir le cœur à moi. Je te baiſe un million de fois. Ce XIIII^e. Octobre. H.

## XXXVI.

## AUTRE. 1602.

MEs cheres amours. Je ne plains point voſtre mal ; ſi je l'ay fait, je le guerirai : je ſuis arrivé en ce lieu ſi triſte qu'il ne ſe peut dire plus, de me voir privé de ce que j'aime

j'aime tant ; mais demain j'aurai l'honneur de vous voir, & vous baiſerai pour deux jours : je diſnerai ici devant que partir, & n'arriverai qu'à cinq heures à *Orleans*, afin de vous donner loiſir d'eſtre chez la Reyne, quand j'y arriverai. Je m'en vai joüer à la Paulme à mon jeu qui vient d'être achevé. Je baiſe les mains un million de fois de ma chere Maiſtreſſe, & la ſupplie de me tenir toujours cherement en ſa bonne grace. Bon ſoir le Menon à moi. Je me recommande aux petits Garçons. Ce xvi^e. Octobre. H.

## XXXVII.

1602. AUTRE.

JE ne penſois point en vous mandant, que vous ſeule pouvez changer mon humeur mélancolique en joye, vous offenſer auſſi peu en vous témoignant le deſir de vous cherir, & le deſplaiſir d'en être privé, ce n'a été jamais mon intention, ni ne l'ay encore de vous empêcher de prier Dieu. Tant s'en faut, je l'approuve extrêmement. Vous dites que ma mélancolie ne procede de vous ; je ne vous en ai pas accuſée, & n'en ayant ſujet du monde, il eſt tout évident qu'elle procede de la rate, pour, à quoi pourvoir, je viens de prendre Médecine ; vous me mandez que vous voulez vivre autrement que de coutume ; j'ai trouvé ce ſtyle bien rude, pour ne vous en avoir donné occaſion. Si vous continuez vous me ferez réſoudre à ce qu'il vous plaira. Je vous baiſe en toute humilité les mains. Ce xviii^e. Octobre. H.

## XXXVIII.

## XXXVIII.

### AUTRE. 1602.

MOn cœur, Je ſuis extrêmement marri de ce que vous ne pouvez voir *Fontainebleau*, car vous y euſſiez bien pris plaiſir. Je trouve bon que vous vous repoſiez aujourd'hui & demain, & veniez à *Marcouſſy* Mardi. J'eſpere avoir l'honneur de vous y voir : mais ſouvenez-vous de loger en Chambre, que nous puiſſions être enſemble juſques à neuf heures. Vous avez raiſon de conformer vos volontez aux miennes en ce qui vous touche ; car je vous aime plus que vous ne vous aimez vous-mêmes. Envoyez moi *Nau*, par qui je vous manderai ce que je veux faire pour vous. Je partirai demain matin pour aller à *Villeroy*, extrêmement mélancolique de penſer ne vous voir de trois jours. Bon jour, mon ame, je te baiſe un million de fois. Ce XXIII. Octobre. H.

## XXXIX.

### AUTRE. 1602.

MEs cheres amours, més que je ſois à *Paris*, je ſauré ce que c'eſt de cet homme de *Perigueux*, & votre recommandation ne lui peut apporter que bonne fortune. J'ai receu trois Lettres de vous aujourd'hui, ſans celle que j'eſpere encore recevoir devant que dormir par *Nau*. Croyez que c'eſt le ſeul tems, où j'ai receu du contentement. Car hors de votre preſence ou de vos nouvelles, je n'ay non plus de joye, qu'il y a de ſalut hors

de

de l'Egliſe. Soyez Mardy ſans faillir à *Marcouſſy*, & ſi vous penſiez que votre dîné fut à propos à *Villeroy*, je vous y ferois bonne chere, & irois avec vous à *Marcouſſy*, & vous pretant la moitié de mon Caroſſe, le votre ſeroit déchargé, & en échange au logis, vous me preterez la moitié de votre lit. Bon jour, l'ame à moi. Je te baiſe un million de fois. Ce XXIII^e. Octobre. H.

## XL.

1602. AUTRE.

N'Y faillez donc pas, mes cheres amours, d'être Mardy à *Marcouſſy*, ou ſans faillir j'aurai l'honneur de vous voir & tenir entre mes bras. Je me porte fort gaillard, Dieu mercy. Retenez ce porteur pour me mander demain de vos nouvelles, *le Charnoy* eſt ici : la boëtte de peinture eſt fort belle ; auſſi à un tel oiſeau, il faut une belle cage. J'entretiendrai bien *Nau*, de la maiſon que je veux avoir pour vous ; mais je lui défendrai de le vous dire, car je veux que ce ſoit moi-même. Bon ſoir, le Menon à moi. Je te baiſe un million de fois, & tous les petits Garſons, à la *Guyſarde*. Ce XXIII^e. Octobre. H.

## XLI.

1602. AUTRE.

MOn ame, J'ai défendu à *Nau* de vous dire ce dequoi nous avons parlé, car je veux que vous le ſachiés de moi-même. Ce ſera Mardy à dîner que j'aurai l'honneur de vous voir à *Villeroy*, s'il vous plaît. Mandez-moi ſi a *Courance* vous couchetez à part, car je pourrois

rois bien Mardy au matin vous aller donner la chemiſe & vous ferai payer ce ſervice par avance. Je vous aime trop, ai-je peur, car le commun des femmes eſt de mépriſer ce qu'ils penſent du tout à elles. Je vai monter à Cheval. Bon jour, mes cheres amours. Je baiſe un million de fois mes petits Garſons. Ce xxiiiie. Octobre. H.

## XLII.

### AUTRE. 1602.

MOn cher cœur, Je me ſuis enfin traîné juſques ici, ne me portant gueres bien. J'ai peu ſoupé & m'en vais coucher. Ma femme eſt venuë au-devant de moi. Je lui montrerai demain la Lettre que ſavez. Elle eſt plus ſage qu'eux, excuſez-moi, ſi je ne la vous fais plus longue : Bon ſoir le menon à moi. Je te baiſe un million de fois. Ce xxve. Octobre. H.

## XLIII.

### AUTRE. 1602.

MEs cheres amours. Je vous renvoye la Lettre après l'avoir montrée ; elle en a ri, & avec une grande modeſtie m'a dit, il fait bon en France, comme ailleurs, ne ſe fier à gueres de gens. Nous avons été tous aujourd'hui à la Chaſſe, elle à Cheval. Le plaiſir n'a pas été grand : car tout le monde a perdu la Chaſſe & peu ſe ſont trouvés à la mort du Cerf. Nous partons demain matin, & allons coucher à *Villeroy*, & demain à *Paris*.

Mandez-moi comme vous vous êtes portée ces deux jours; de moi, je ne ſuis pas bien encore; aimez-moi bien, mon cher cœur. Je te baiſe un million de fois tes beaux yeux. Ce xxvi^e. Octobre. H.

## XLIV.

1602. AUTRE.

MOn cher cœur. Je ne ſerai à mon aiſe, que je n'aye ſçeu voſtre arrivée à *Verneuil*; je crois que vous vous trouverez bien du conſeil que je vous donne de vous haſter d'y aller. Nous ſommes arrivez de bonne heure en ce lieu, où il fait très-beau: nous irons demain à *Paris*. J'ay tousjours mal à l'eſtomach. Il n'y a rien de nouveau ici digne de vous eſtre mandé. Bon ſoir, les cheres amours à moi. Je te baiſe un million de fois. Ce xxvii^e. Octobre. H.

## XLV.

1602. AUTRE.

MOn Ame. Il me ſemble qu'il y ait desja mille ans que je ne vous vis. J'ay envoyé *la Varenne* voir le logis de *ſaint Pierre*, pour ſçavoir s'il ſera propre pour vous. Le Conſeil ne viendra que Mardy. Il n'y a rien de nouveau, je m'en vai à la chaſſe pour m'y divertir du déplaiſir que je reçois de voſtre abſence, que plus je vai en avant plus je la porte impatiemment; Aimez-moi bien avec la fidélité que vous me promettez, & vous ſerez très-heureuſe. Je ſuis au milieu de mes Marmots,

mots, qui m'ont fait faire ceſte Lettre à cent fois. Bon ſoir, le Menon à moi, je baiſe vous un million de fois. Ce xxx^e. Octobre. H.

## XLVI.

### AUTRE. 1602.

MOn cher cœur. J'ay vu *Ruquidor* comme un éclair, il m'a baillé vos Lettres. *Zamet* vous baillera tout ce que vous voudrez. Je vais courre le cerf, & ſerai de retour ce ſoir. M. le Comte épouſera *Luſſé*, & je vous voirai après la Touſſaint. Je penſe que ma femme eſt groſſe. Dépêchez-vous de faire ce ce fils afin que je vous faſſe une fille. Bon jour, mes chers amours, que j'aime plus que je ne fis jamais. Je te baiſe un million de fois, M. de *Montbaſon* eſt arrivé, & M. le *Grand*. Ce xxx^e. Octobre. H.

# APOLOGIE POUR LE ROY HENRI IV.

*Envers ceux qui le blâment, de ce qu'il gratifie plus ſes ennemis, que ſes ſerviteurs.*

Faite en l'année mil cinq cent quatre-vingt ſeize.

*Par Madame la Ducheſſe de Rohan la Douairiere, Mere du grand Duc de Rohan.* (1)

I.

IL n'eſt rien qui paſſionne tant un fidele Sujet, que d'ouïr médire de ſon Prince ; rien ne lui fait plutôt rompre le ſilence que le déſir de s'y oppoſer ; ſon devoir l'y oblige, & ſon inclination l'y pouſſe. Voilà pourquoi reconnoiſſant les rares obligations, que j'ai au très-humble

(1) D'autres ont attribué cette Piece à M. Cahier. Voyez la Confeſſion de Sancy, Part. 1. Chap. 7. Mais la Note ſuivante en fera voir l'Auteur & le motif. Elle eſt tirée de la Bibliothéque de l'Abbaye Royale de

humble ſervice de *Henry IV.* mon Prince naturel, à qui de long-tems j'ai une obligation particuliere, & auſſi peu commune comme ſes mérites & ſes bienfaits en mon endroit ſont trop communs; je ne puis plus tenir ma langue qu'elle ne parle, ni ma plume qu'elle ne réplique à une infinité de malcontens, qui par faute de connoître les parties non vulgaires de ce généreux Prince, blâment ſouvent certaines ſiennes actions, leſquelles bien peut-être blâmables en d'autres, doivent être eſtimables en lui.

II. Chacun murmure, chacun ſe malcontente, l'air raiſonne des plaintes contre cette ſacrée Majeſté: l'un dit, Ce Prince ſe perd, & nous tous avec lui, il enrichit ſes ennemis & ruïne ſes ſerviteurs: l'autre dira: il ne croit aucun conſeil, il ne fait rien pour perſonne, il vaut mieux le deſſervir que le ſervir. Allez-vous voir quelque honnête homme en ſon logis, le premier langage qu'il vous tiendra, ſera; Je m'en vai de cette Cour malcontent, il y a long-tems que j'y dépenſe le mien, ſans

de Saint Germain des Près, Folio 88, du Manuſcrit 1504 parmi ceux du Chancelier Seguier, grand Miniſtre; également amateur des Livres, des Lettres, & des Sçavans. Cette Piece a été conferée ſur ce Manuſcrit, en voici donc la Note. » Invective avec Ironie, » dreſſée par Madame de » Rohan, mere du Duc de » Rohan, contre le Roy » Henri IV. contre lequel » elle étoit picquée, de ce » qu'il n'avoit pas épouſé » ſa fille, depuis mariée au » Duc des Deux Ponts; & » de ce qu'il n'avoit pas la » Maiſon de Rohan en la » conſidération, qu'elle » croyoit le mériter, & ne » lui faiſoit pas aſſez de » bien ».

en avoir la moindre récompenſe, non pas même payement d'une telle partie qui m'eſt dûë. Allez par les ruës, vous oyrez chacun crier : Nous perdons tous les jours, & n'y a que les Ligueurs qui gagnent, ils ſont remis en leurs charges, on leur donne tous privileges & immunités, & les ſerviteurs du Roy ſont moleſtés & oppreſſés ; il n'eſt que de lui faire la guerre. Entrez dans la baſſe-Cour du Château, vous oyrez les Officiers crier, il y a vingt-cinq & trente ans que je fais ſervice au Roy ſans pouvoir être payé de mes gages, en voilà un qui lui faiſoit la guerre, il n'y a que trois jours qu'il vient de recevoir une telle gratification.

III. Montez les dégrés, entrez juſques dans ſon antichambre, vous oyrez les Gentils-hommes qui diront, quelle eſpérance y a-t-il à ſervir ce Prince ? J'ai mis ma vie tant de fois pour ſon ſervice, je l'ai tant de tems ſuivi, j'ai été bleſſé, j'ai été priſonnier, j'y ai perdu mon fils, mon frere, ou mon parent : au partir de-là, il ne me connoît plus, il me rabroüe ſi je lui demande la moindre récompenſe.

IV. Entrez juſques dedans ſa chambre, vous oyrez à deux pas de lui, & juſques derriere ſa chaire, des Seigneurs de qualité qui diront, quelle pitié de ce Prince, quelle miſere de lui faire ſervice ? Il m'a refuſé ce que le feu Roy n'eût pas voulu refuſer à un valet, il n'y a que les Larrons qui puiſſent gagner à ſon ſervice ; nul ne peut faire ſes affaires qu'en le dérobant ; Qu'il eſt imprudent, qu'il eſt chiche, qu'il eſt mauvais maître, qu'il eſt de mauvais naturel ! Tout beau, Meſſieurs aurez-vous tantôt tout dit, écoutez-moi un peu à

mon

mon tour ? Et je m'assure que si vous voulez prendre la peine d'éplucher les choses de près, que vous trouverez que le tort vient de vous & non pas de lui.

V. Vous confessez déja qu'il fait pour quelques-uns, qu'il en gratifie aucuns libéralement, & même prodigalement, connoissez donc que si vous ne recevez les mêmes gratifications que ceux-là reçoivent, c'est pour n'avoir suivi les mêmes voyes qu'ils ont suivies; si vous n'avez acquis sa bonne grace, c'est pour n'avoir pratiqué les moyens par lesquels elle s'acquiert : vous voulez mesurer ce Prince à l'aune des autres : vous présuppose z qu'il ait l'ame commune & ordinaire, qu'il doive aimer ses proches, gratifier ses serviteurs, rendre bien pour bien, mal pour mal, & quels effets sont-ce-là, sinon effets d'une ame vulgaire ; le moindre homme, s'il a une ame raisonnable, la moindre femmelette en fera bien autant; & vous voulez que ce Prince inimitable, ce Prince qui n'est rien moins que humain ne se gouverne point d'autre façon ? Ha pauvres ignorans, qui ne sçavez admirer ni connoître un si rare homme que le Ciel vous a donné!

VI. Sçachez, Messieurs, sçachez que ce Prince est doüé des vertus surnaturelles, que le sens humain ne peut comprendre, sa façon de procéder est toute autre qu'ordinaire ; il ne tient rien de vulgaire, & a l'entendement peu commun, son jugement est si vif, que nous ne le pouvons appercevoir ; ses bonnes parties sont rares, je dis rarissimes : Bref, il est si divin, qu'en certaines choses l'on ne connoît en lui comme point d'humanité, & puis vous

penſez le gagner par moyens ordinaires, vous vous plaignez quand vous n'y pouvez parvenir par les voyes communes. Vous avez tort, Meſſieurs, c'eſt à nous à nous accommoder à ſon humeur, & non lui à la nôtre; vous reconnoiſſez, qu'il aime ſes ennemis, mettez-vous de ce nombre, il fait pour ceux qui lui font la guerre, contraignez-vous de la lui faire pour quelque tems, vous ne ſçauriez après faire ſi maigre capitulation, qu'elle ne vaille mieux que tout ce que vous tirerez jamais par vos lâches ſubmiſſions tant mépriſées de lui; il careſſe ceux qui le dérobent, n'y oubliez rien, je dis ceux qui ont l'honneur de fouiller en ſes finances, comme je croi qu'il y a d'honnêtes hommes, qui y font le devoir; il gratifie ceux qui l'offencent, offencez-le.

VII. Je ſçai bien que ces moyens vous ſembleront du commencement un peu rudes; mais quoi? Eſtimez-vous ſi peu ſa bonne grace que vous ne veuillez contraindre votre nature pour l'acquérir? C'eſt le ſeul moyen d'y parvenir, il vous en avertit, il vous en fait voir l'épreuve tous les jours, & vous y reculez. Eſtes-vous pas dignes d'en être privez? Ses effets parlent, & diſent en bon langages: Mes amis offencez moi, je vous aimerai, ſervez-moi, je vous haïrai: il ne vous cache point le ſecret, il le vous enſeigne par toutes ſes actions, il n'eſt point jaloux de votre bonheur, pour vous vouloir celer le moyen de l'acquérir. Regardez à tous ces déportemens, il n'y en a pas un, qui ne nous y conduiſe.

VIII. Si vous demandez pourquoi celui-ci eſt-il gratifié, pourquoi lui donne-t-on les cent ou

les

les deux cens mil écus ? On vous dira ſoudain, pource qu'il eſt de la Ligue, pour ce qu'il tient telles & telles Villes contre le Roy. Pourquoi fait-on ſi bon recueil à une telle Dame ? Pource que ſon Mari, ſon frere, ou ſon fils porte les armes contre le Roy. Si au contraire on s'enquiert ; pourquoi ne fait-on cas de cettui-ci, pourquoi eſt-il reculé des charges ? Pource qu'il eſt du parti du Roy. Pourquoi un autre eſt plus dédaigné ou indignement traité ? Pource qu'il eſt de ſes anciens ſerviteurs, ou ( qui eſt le pis ) pource qu'il eſt ſon parent. Que maudite ſoit la parenté ; car cettui-là eſt un mal ſans remede ! On peut laiſſer à lui être ſerviteur pour avoir ſa bonne grace ; on peut laiſſer à lui faire ſervice pour être gratifié de lui ; mais de laiſſer à être ſon parent, quand on a ce malheur de l'être, cela eſt impoſſible.

IX. Malheureux donc deux ou trois fois ceux qui ſont nez ſous une ſi infortunée conſtellation ; mais ceux qui ont l'heur d'être iſſus de quelque autre race, ou deſquels & pour le moins la proximité ou l'obligation n'eſt point ſi grande, qu'ils ne ſoient capables de rechercher ſa bonne grace par quelque offence, s'ils dédaignent ce moyen tant aſſuré, méritent-ils pas d'en être privez ? Je croi que vous m'avouërez que ouï. Ne vous plaignez donc plus, Meſſieurs, reconnoiſſez, que la faute n'eſt pas venuë de ſon côté, mais du votre ; & puiſque vous voyez déſormais quelle voye il faut tenir pour recevoir des faveurs de lui, ſuivez la, & je croi que vous en recevrez contentement.

X. Mais quoi ? diſent aucuns, cela eſt étran-

ge

ge qu'il faille avoir ce Prince de cette façon ; j'aimerois mieux ( dira quelque opiniâtre ) n'être point favoriſé de lui que de l'être par tels moyens. Pauvres créatures ! eſt-ce à vous à lui preſcrire d'autres voyes, que celles qu'il vous ordonne ? S'il banniſſoit chacun de ſa bonne grace, vous pourriez dire, qu'il vous met au déſeſpoir ; mais il vous en donne les moyens faciles & aſſurez, je dis ſi aſſurez, que jamais aucun ne les a tentez, qu'il ne s'en ſoit bien trouvé, & vous les refuſez ; ne vous plaignez donc pas ſi vous perdez le ſalaire, qui ne ſe peut acquérir que par-là.

XI. Mais, diſent les autres, ces procédures ſont-elles point injuſtes ? Il n'y a pas, ce ſemble, grande raiſon de faire tout pour ſes ennemis, & ne rien faire pour ſes ſerviteurs. O eſprits foibles, qui ne jugez des choſes que par l'apparence, qui n'avez la vûë aſſez aiguë pour pénétrer juqu'au ſecret cabinet des intentions de ce Prince, ni le ſens aſſez ferme pour appercevoir les juſtes cauſes de ſes actions !

XII. Vous le blâmez de ce qu'il fait pour ceux qui lui ont fait la guerre, & à qui eſt-il plus obligés qu'à ceux-là ? Qu'eût-ce été de ce grand Prince, s'il n'eût eu ſon Royaume à débattre ? En quel eſtime fut-il tombé envers ſon peuple, s'il eût été obligé d'être aſſidu au Conſeil, comme le feu Roy, de rendre juſtice à ſes Sujets, de répondre des Placets, d'être importuné des Requêtes, lui, qui a bien l'eſprit ailleurs, & qui s'occupe à des choſes bien diverſes ? Quels mécontentemens des Sujets, s'il n'eût eu à tous propos cet excuſe, c'eſt la guerre,

guerre, j'ai affaire ailleurs, il faut que je monte à cheval ; s'il n'eût eu à répondre à ceux qui poursuivoient leurs payemens, ou quelques salaires mérités, il faut payer ma Gendarmerie, il faut de l'argent pour mes Suisses, il faut que je sorte de l'Hôpital avant que d'en tirer les autres ? Combien pensez-vous que ces défaites lui soient commodes, combien il lui a été souvent agréable que son bien ait été pris par ses ennemis plutôt que d'avoir le déplaisir de le donner, ou la peine de le refuser ? Et puis n'est-il point redevable à ceux qui lui font naître de si gentils expédiens, & si agréables à son humeur ?

XIII. Mais quoi ? disent les autres, il sembleroit selon cela qu'il fut enclin à la lâcheté, vice indigne d'un grand Prince. Helas, que vous vous abusez ! Comment seroit-il chiche de son bien, qu'il ne l'est pas du bien d'autrui ? N'a-t-il pas ôté à qui un Gouvernement, à qui une Charge, à qui un Bénéfice, & tout pour les donner ? Sont-ce là les traits de chicheté d'être libéral outre la raison, outre le devoir ? Dites plûtôt qu'il sçait donner à ceux qui l'ont sçû estimer comme il mérite, à ceux qui ne le mesurant à l'aune du vulgaire, ont sçu reconnoître les moyens de gagner sa bonne grace, qui n'ont épargné ni leur conscience, ni la réputation, ni la vie de cent mille ames pour rechercher sa faveur, par les moyens, par lesquels elle s'acquiert ; ce sont ceux-là qui seuls l'ont pû obliger à les aimer, non pas ses amis foibles, qui pensent gagner un tel Prince par soumissions, par recherche,

par

par ſervice, comme l'on feroit quelqu'un d'entre le commun.

XIV. O valeureux Prince, & généreux courage, qui ne ſe rend qu'aux genéreux, qui ne ſe laiſſe forcer, que par la ſeule force, qui careſſe plutôt celui qui généreuſement ſe préſente à ſa Majeſté les armes au poing, que ceux qui auront toute leur vie demeuré lâchement proſternez à ſes pieds, qui fait plus d'état d'un brave ennemi, qui lui fait la guerre, que d'un Prince de ſon ſang ſoumis à ſes volontés! Prince inimitable, que n'ai-je la langue auſſi diſerte, que la volonté affectionnée, pour le pouvoir louer ſelon ſes mérites!

XV. C'eſt tout un, encore ne voi-je point ce mécontentement ceſſer, j'en voi qui grondent, j'en vois qui mépriſent ce valeureux Prince, l'un avec riſée, l'autre avec dépit ſe mocque de lui, chacun le dédaigne, & voudroit tourner à ſon déſavantage ſes plus louables actions; c'eſt pourquoi il m'eſt force de parler un peu de ſes mérites, pour faire connoître qu'il n'y a eſpece de vertu, dont ce rare Prince ne ſoit richement orné.

XVI. Premiérement s'il eſt queſtion de la prudence, il n'y a Prince qui jette plus l'œil que lui ſur le futur. Qu'ainſi ne ſoit, ſi quelqu'un lui vient demander un don, il ne s'amuſera pas à ſonger comme ces autres Princes vulgaires, cettui-ci m'a-t il fait ſervice, mais m'en pourra-t-il faire? N'eſt-ce pas regarder à l'avenir que cela? N'eſt-ce pas être prévoyant, & la prévoyance n'eſt-ce pas une des principales parties de la prudence? Une ame commune

commune fera gloire de ſe reſſouvenir d'un ſervice paſſé, de le vouloir reconnoître, de ne l'oublier point; ce grand Prince tout au contraire, quittera toujours la ſouvenance de tous les ſervices faits pour un qui eſt à faire, la ſouvenance du paſſé n'eſt qu'un effet de la mémoire, la prévoyance de l'avenir tient de la Prophétie, & participe de la Divinité. O donc Prince divin, Prince prudent & prévoyant! bien qu'à grand tort la plûpart l'accuſent d'imprudence.

XVII. Quant à la force, où eſt le Prince qui défere plus à cette vertu que lui, qui l'honore plus en ſes ennemis mêmes? Vous l'avez vu telles fois imployable aux Requêtes, aux perſuaſions, & quelquefois à la raiſon même, mais ployable à la force; il a vu ſes ſerviteurs, ſes Conſeillers, les Princes mêmes de ſon ſang, pleins de volonté, de fidélité & d'affection à ſon ſervice, il les a mépriſés; il a vu ſes ennemis forts, il les a careſſés, les a honorés, leur a fait hommage de ſes biens, de ſa conſcience, & d'une partie de ſon Royaume: n'eſt-ce pas honorer la force que cela? Et honorer la vertu, n'eſt-ce pas être vertueux?

XVIII. Pour le regard de la tempérance, ce Prince ſçait commander à ſes paſſions ſi Prince au monde le ſçait faire; y a-t-il paſſions plus naturelles que l'affection des proches? & cependant voyez-vous que cela le touche en ſorte quelconque, ni que ſeulement il la faſſe paroître par le moindre effet? voyez-vous d'ailleurs qu'il fléchiſſe à l'amitié, à la pitié, ni à toutes ces paſſions, qui ont accoûtumé de

vaincre

vaincre les ames vulgaires? On a vu ſouvent une centaine de pauvres gens le venir ſupplier les genoux en terre, les larmes aux yeux, de les délivrer de l'oppreſſion de ſes gens de guerre, de leur faire raiſon de ſes ſoldats, qui les avoient pillez & rançonnez. Penſez-vous que cette ame généreuſe en ait été émuë ? auſſi peu certes comme un rocher par le frayement des flots.

XIX. Lui avez-vous jamais vu une ſemblable marque de tendreſſe par le recit de la foule de ſon peuple, ni par la conſidération du mal d'aucun particulier même, par les larmes de ſa ſœur, capables quelquefois d'amollir un rocher ? Et toutefois ce diamant de fermeté, ce marbre Bearnois y a fait réſiſtance ſans jamais montrer ſigne d'altération, de douleur de pitié ? O conſtance admirable ! O Prince vraiement tempérant, ains la tempérance même ! Prince qui ne ſe laiſſe vaincre à aucune paſſion d'amours, paſſion divine, paſſion qui a ſurmonté les plus braves Héros, & qui le rend encore aujourd'huy digne imitateur du grand Hercule, qui empoigne la quenouille & le fuzeau pour complaire à ſa maîtreſſe.

XX. Il reſte la vertu de juſtice, à laquelle je voi bien que vous m'attendez à ce paſſage, & vous entens déja me dire ; Et bien, voulez-vous dire que votre Roy ſoit orné de cette vertu, lui qui ne fait point de juſtice, qui ne l'aime & ne s'en ſoucie nullement ? Ayez patience, Meſſieurs, prenez un peu la choſe comme il faut, & puis vous verrez, que je ne me trompe pas : vous appellez juſtice, ces effets de rendre à chacun ce qui lui appartient,

de

de ſoulager l'innocent, de punir l'oppreſſeur & telles autres procedures pratiquées par les ames vulgaires. J'avouë que de cette juſtice commune mon très-honoré Prince n'en fait point état. Mais quoi ? eſt-ce par tels effets actuels & materiels qu'il faut juger de la vertu de ce Prince ? Ne ſçavez-vous pas bien qu'il eſt tout eſprit, tout intellect ? que ſes vertus ſont ſpirituelles & inviſibles ? Voyez donc qu'il eſt Prince très-juſte, mais d'une juſtice d'autant plus pure, que la viſible, que le feu élementaire qui ne ſe voit point, eſt plus pur que le materiel qui ſe voit.

XXI. Mais quoi ? dira quelque ſoupçonneux, qui vous le fera ainſi croire ? O ame groſſiere, qui ne croyez que ce que vous voyez, prenez les yeux de la foi, & vous verrez ſa juſtice, avec beaucoup d'autres ſiennes vertus, qui vous ſont cachées ; car la foi eſt des choſes qu'on ne voit point, c'eſt un trait de huguenoterie, qu'il vous faut apprendre pour le bien connoître, & m'aſſure qu'il n'y a Huguenot en France qui ne connoiſſe très-bien, quelle eſt ſa juſtice, pour l'avoir de long-temps éprouvée.

XXII. Au reſte, combien penſez-vous que ce Prince ait de rares parties ? Il eſt Religieux ſi jamais Prince le fut : les autres Roys ont penſé faire beaucoup de bien tenant Religion ; cettuy-ci en tient deux également, les obſerve auſſi-bien l'une que l'autre, n'eſt-il pas doublement digne du nom de très-Chrétien ?

XXIII. D'ailleurs, c'eſt le Prince du monde qui ſçait autant faire beaucoup de peu : en

voulez-

voulez-vous une preuve ? Il n'a qu'une Sœur, (2) il en a déja fait une douzaine d'amis, & en fera mille, s'il trouve autant de Princes dociles, qui veulent ſuivre ſes enſeignemens. Mais avec quel jugement penſez-vous qu'il ait conduit tous ces Mariages ? quelle proportion y a-t-il tenuë, pour garder que pas un de tous ces Princes n'eût avantage l'un ſur l'autre, & les rendre à la fin également contens ?

XXIV. Ne l'a-t-il pas offerte à cinq ou ſix en même-temps, à peine, que je ne dis en même jour, en mandant à l'un : Venez moi trouver, je vous donnerai ma ſœur : à l'autre, faites faire la paix par ceux de votre parti, je vous donnerai ma ſœur : à l'autre, Gardez-moi votre province favorable, je vous donnerai ma ſœur : & n'étoit-il pas dès-lors pourvu de difficultez, qui lui devoient faire trouver à l'un la diverſité de la langue du païs, à l'autre la difference de la Religion, à l'autre le parentage, à l'autre la volonté de ſa ſœur, afin que par cet égal contentement il leur oſtat tout ſujet de diſpute ou querelle à l'avenir.

XXV. O Prince vraiment politique ! Et puis direz-vous que ce ſoit là des efforts d'une ame qui ne ſçache autre choſe, ſinon cette vieil-

(2) Catherine de Bourbon, mariée contre ſon gré au Duc de Bar le trente Janvier 1599, & morte en Janvier 1604. Son cœur la portoit vers le Comte de Soiſſons, de la Maiſon de Bourbon, à qui même elle avoit fait une promeſſe de mariage. Auſſi en parlant quelquefois de ſon mariage avec un Prince Lorrain, elle diſoit fort agréablement, qu'elle n'y trouvoit pas ſon compte ; équivoquant ainſi ſur le mot.

le

le routine de promettre & puis tenir, d'obſerver une parole, quand elle eſt donnée ? O artifice d'état beaucoup plus délié, leçons du docte Machiavel dextrement pratiquées, digne obſervation des maximes de la Reine Mere du feu Roy, qui ne faiſoit jamais la paix avec les Huguenots, qu'elle n'eut déja réſolu le moyen de la rompre !

XXVI. Mais quoi ? diſent là-deſſus quelques cérémonieux, n'y-va t'il point de la conſcience de promettre ainſi & ne tenir point ? ne vaudroit-il pas mieux faire un peu moins bien ſes affaires ? Et puis n'eſt-ce point faire tort à ſa ſœur, que de ſe ſervir ainſi d'elle, comme d'un appas pour tromper tous les Princes de la Chretienté ? O pauvres ignorans & oublieux de ce que je vous ai dit tant de fois ! Ne vous ai-je point aſſez averti, que ce Prince ſe gouverne d'une façon rare & extraordinaire, que ſes vertus different autant de celles des autres Princes, comme ſont les choſes inviſiblesdes viſibles, les intellectuelles des matérielles ? & cependant vous le voulez toûjours meſurer à l'aulne des autres, comme ſi vous aviez affaire ici à un Roy *Louis* douziéme, ou à un grand Roy *François* premier ; Princes vraiment vertueux, mais non de la façon de cettuy-ci ; leurs vertus étoient groſſieres & palpables, les vertus de celui-ci ſont déliées & ſubtiles ; ils faiſoient cas des paroles données, cettuy-cy fait cas des effets.

XXVII. Ne ſçavez-vous point que les paroles ſont femelles, & que les effets ſont maſles ? & vous voudriez que ce cœur géné-

reux, ce courage viril déferaſt à quelque choſe de feminin ; que ce brave Prince qui ne ſe rend qu'à la ſeule force, ſe peuſt forcer par un eſprit, par un ſon, par un vent, lui qui va plus vîte que le vent, & qui en a la tête toute pleine. Il n'eſt pas raiſonnable. Meſſieurs, ce n'eſt pas une ame qui ſe lie de cette façon, il eſt né libre & a toutes ſes actions libres, il ſçait quand il faut promettre, & quand il faut tenir, & puis il ne fait rien pratiquer à ſa ſœur, qu'il n'ait pratiqué le premier ; il la traite en cet endroit comme ſa propre perſonne, n'eſt-ce pas lui témoigner qu'il l'aime comme ſoi-même ?

XXVIII. Oüi bien, diſent les autres, ſi après cela il faiſoit quelque choſe pour elle : mais il ſemble qu'il ne s'en ſoucie point, qu'il cherche ſeulement par ces moyens de lui faire paſſer la fleur de ſon âge ſans être mariée ; il lui dénie toute autorité ; il ne lui donne rien, & même lui diminuë en tout ce qu'il peut ce qui lui appartient : ce ne ſont pas là, ce me ſemble, de grandes marques de ſon amitié. O Eſprits groſſiers & Ames terreſtres, qui appellez biens ces choſes corporelles & ſenſibles, comme les richeſſes, les honneurs & le contentement, qui ne ſçavez pas gouter que le ſeul ſage eſt heureux, que le ſouverain bien gît en l'ame, & la parfaite félicité conſiſte en la ſeule vertu. O que ſi vous aviez des yeux ſpirituels pour connoître les inviſibles effets, par leſquels il oblige cette ſœur bien aimée, combien vous la jugeriez ſa redevable !

XXIX. Les autres Roys ont gratifié leurs ſœurs, leurs filles, leurs parentes de dons, d'ap-

d'appanages, de grandeurs, & d'autorités; cettui-ci fait bien de plus riches preſens à ſa ſœur, il l'enrichit de vertus, d'honneur & de réputation; il l'inſtruit à la patience & à la tolérance de toute ſorte d'incommoditez, il lui enſeigne la frugalité, la lui fait pratiquer tous les jours, il lui apprend à ſe contenter de peu, & quelquefois de rien du tout. N'eſt-ce point l'obliger que cela? Et non content encores, il lui fait acquerir la réputation (aux dépens de la ſienne propre) d'être la plus pleine de patience, reſpect & obéïſſance, que nulle autre qui ſoit ſur la terre; & enfin d'être la Princeſſe qui ſçait le mieux ployer ſous les volontez du plus rigoureux frere du monde. Et puis vous direz que ſes bien-faits ſoient communs, qu'ils ſe puiſſent comparer à ceux des autres Roys, qui ont aimé leurs ſœurs & leurs proches. O rares obligations, marques d'amitié inouïes & dignes ſeulement du rare naturel de *Henry* quatriéme!

XXX. De m'amuſer ici à vous repreſenter mille autres gentilleſſes, qui ſont en ce Prince, ce ne ſeroit jamais fait; chacun le connoît, chacun les éprouve; il n'y a nul qui n'admire la legereté de ſon eſprit, qui ne reſſente les pointes de ſa langue, qui ne reconnoiſſe la fertilité de ſes inventions, qu'il faut confeſſer être plûtôt admirables, qu'imitables. Les plus rares eſprits n'ont pû apporter tant d'artifice à leurs écrits, ni à leurs diſcours, qu'ils n'ayent emprunté quelque choſe du labeur d'autrui. Mais ce Prince ne produit rien que du ſien, il vous donnera des avis, il vous fera

des Recits tous entiers des choſes qu'il ne vit, ni n'ouït jamais, & qui ne ſont que de ſa pure invention. O ſubtil eſprit, Prince inventif, s'il en fut jamais, & digne d'être loüé par toutes eſpeces de loüanges inventées!

XXXI. Or donc, Meſſieurs, vous voyez quel eſt ce Prince, vous connoiſſez ſes vertus, ſa valeur & ſes mérites, la façon de gagner ſa bonne grace ne vous eſt plus cachée, elle vous eſt offerte tous les jours, le moyen en eſt prompt & facile; ne le mépriſez point; les récompenſes ſont toutes prêtes. Vous voyez ce qu'ont gagné ces braves Seigneurs, qui y ont acquis les Maréchauſſées, les Amirautez, les Gouvernemens, les cinquante & ſoixante mil écus; croyez qu'il ne vous arrivera pas plus mal qu'à eux. S'il y a donc quelque généreux courage parmi vous, qui deſirez acquérir ce prétieux tréſor de ſa faveur & bonne grace, qu'il tienne le même chemin qu'ils ont tenu. Si vous n'avez moyen de l'offenſer autant qu'eux, faites au moins ce que vous pourrez, & prenez que la récompenſe en ſera plus petite, pour le moins la devez-vous eſperer à la proportion de ce que vous ferez. Courage donc, Meſſieurs: ſa bonne grace eſt trop déſirable pour ne la rechercher par les moyens, par leſquels elle s'acquiert, vous n'avez que cettuy-là ſeul, cherchez de tous côtez, faites tant de ſervices que vous voudrez, uſez de ſoumiſſions, de requêtes, de perſuaſions, employez vos amis, conſommez y vos biens, votre argent, & votre âge, vous n'avancerez rien; vous en voyez les preuves tous les jours:

au

au contraire ſuivez cet heureux chemin, qu'on vous propoſe, vous voyez comme on s'en trouve bien, & devez croire que ce grand Prince toûjours un & ſemblable à ſoi-même, ne vous récompenſera pas moins qu'il a déja récompenſé ceux, qui ont commencé à monſtrer ce bel exemple. Dieu lui doint de continuer envers vous, & tous ceux qui ont même volonté, lui rendre le bien qu'il fait à ſes proches, & leur donne heureuſe longue vie.

# DIVORCE SATYRIQUE,(1) OU LES AMOURS DE LA REINE MARGUERITE.

C'Eſt au Prince à faire les loix, diſent les Tyrans, & à ceux dont la force & non pas l'amour domine ſur les Peuples. Mais je n'approuve pas cet axiome, encores que les armes & la violence m'ayent rendu l'héritage

(1) Revû & collationné ſur le Manuſcrit, N°. 1075. de la Bibliothéque de l'Abbaye de S. Germain des Prez, parmi ceux de M. le Chancelier Seguier. Dans l'Edition de 1663. le Titre de la Piece ſuivante porte : *Divorce Satyrique*, en forme de *Factum*, pour & au nom du Roy Henri IV. où il eſt amplement diſcouru des mœurs & humeurs de la Reine Marguerite, jadis ſa femme, pour ſervir d'Inſtruction, aux Commiſſaires députés par ſa Majeſté, à l'effet de la ſéparation de leur Mariage.

&

& le ſceptre de mes Peres. Dieu benit la douceur, & fait proſpérer les deſſeins de ceux dont les actions ſont autant aimées que redoutées ; & mes Sujets ſeront témoins, s'ils ne ſe rendent méconnoiſſans, que j'ai pardonné à plus d'ennemis, que je n'ai vengé d'injures, aux yeux de tout le monde, & dans *Paris*, capitale de mon Royaume, ma clémence & ma debonnaireté ont aſſez paru, n'ayant pas voulu que les Perturbateurs de l'Etat ayent été punis de leurs crimes ; ains, ayant remis mon particulier intérêt à ceux qui, témérairement, ont oſé attaquer mon nom.

J'ai cette obligation au bonheur, d'avoir expérimenté la fidélité de mes bons Sujets, d'avoir établi pour long-tems une heureuſe paix avec mes voiſins, & d'avoir éteint mes ennuis plus particuliers par le moyen d'un divorce, qui ſépare de ma Maiſon, ainſi que du cœur, celle dont l'infamie a long-tems obſcurci ma réputation. Je ſçai que pluſieurs Etrangers, & pluſieurs *François* mal affectionnés, trouvent fort étrange qu'après vingt-huit ans de mariage (2), un prétexte de parentage ait délié ce qu'un Sacrement ſi digne avoit conjoint : les uns m'en appellent voluptueux, les autres Athée, & tous enſemble, méconnoiſſant.

Il faut que j'éclaire leur ignorance, & que je confonde leur malice, cachant ma juſte douleur, & déployant les dignes raiſons que j'avois par honneur voulu déguiſer à la renommée,

(2) La Sentence de déclaration de nullité de ce Mariage, eſt du 17 Décembre 1599, imprimée page 391 de l'Hiſtoire du Cardinal de Joyeuſe.

mée, avec des paroles ambiguës & recherchées. Ma grandeur m'expoſe, & me met en vûë, & l'intégrité de ma conſcience me fait trouver bon qu'un chacun liſe dans mes œuvres, afin que les malins & mal informés n'attribuent à tort aux délices, à la Religion, ni à l'ingratitude, encore qu'elle ſoit des dépendances de la Couronne, ce que les cauſes les plus pregnantes & recevables excuſent.

Une pluye de ſang au *Mont Aventin*, durant la Romaine ſuperſtition, préſagea la défaite de *Canes*; & un torrent de ſang répandu par toute la *France* à mes triſtes nôces, prédit la défaite de mon honneur: le Ciel qui voit clair à nos avantures, en donne ſouvent quelque connoiſſance avant le ſuccès, & les Sages évitent ſouvent le péril par la prévoyance. Je voyois le jour au travers de mon infortune, & toutes choſes tâchoient à m'en éclaircir: mais je n'ai pû fuir mon dommage, encore que le *Roy Charles* pour-lors regnant, à qui l'humeur de ſa ſœur étoit prou connuë, m'en donna quelque ſentiment deſſous cet oracle, lorſqu'aſſurant les Huguenots, pour les attraper & allécher d'une feinte paix, il proteſtoit ſous mille ſermens, qu'il ne donnoit pas ſa *Margot* (3) ſeulement pour femme au *Roy de Navarre*, mais à tous les hérétiques de ſon Royaume.

O Prophétie trop véritable, & digne d'une ſainte & divine inſpiration! s'il eût mis le général & non le particulier, & qu'au lieu des Huguenots ſeuls, il eût compris tous les hommes

(3) C'eſt ainſi que le Roy Charles l'appelloit en riant.

mes : car il n'y a ſorte ou qualité d'iceux en toute la *France* avec qui cette dépravée n'ait exercé ſa lubricité ; tout eſt indifférent à ſes voluptés, & ne lui chaut d'âge, de grandeur, ni d'extraction, pourvû qu'elle ſaoule & ſatisfaſſe à ſes appétits, & n'en a juſques ici depuis l'âge d'onze ans dédit à perſonne, auquel âge *Antragues*, & *Charins* (car tous deux ont cru avoir obtenu les premiers cette gloire) eurent les prémices de ſa chaleur, qui, augmentant tous les jours, & eux n'étans point ſuffiſans à l'éteindre, encore que *Antragues* y fît un effort, qui lui a depuis abregé la vie.

Elle jetta l'œil ſur *Martigues* (4), & l'y arrêta ſi long-tems, qu'elle l'enrolla ſous ſon Enſeigne, & en donnerent l'un & l'autre tant de connoiſſance, que c'étoit le diſcours & l'entretien commun de tous les ſoldats dans les armées où l'on connoiſſoit ledit *Martigues*, outre ſa valeur, pour Colonel de l'Infanterie. Pluſieurs d'entre vous, vous ſouvenez bien d'une écharpe en broderie, & d'un petit chien qu'il portoit ordinairement aux ſiéges & aux eſcarmouches plus dangereuſes, & n'ignorez pas d'où partoient ſes amoureuſes faveurs, qui continuerent juſques à ſa mort (5), après laquelle il falut que par l'entremiſe de *Madame de Carnavalet*, *M. de Guiſe* en paſsât les mains, jeune Prince, brave & ambitieux s'il en fût oncques parmi les hommes, lequel commençant

(4) Brantome a fait ſon Eloge, entre ceux des Hommes Illuſtres François, Tome IV. pag. 144.

(5) Il a été tué au Siege de Saint Jean d'Angely, le 19 Novembre de l'année 1569.

çant dès lors à conſtruire cette machine, qui, trop-tôt ébranlée, lui chût deſſus, ſongeoit de parvenir de ſes impudiques baiſers aux nôces, & d'en fortifier ſes prétextes & ſes deſſeins, ayant rompu dextrement le Traité de Mariage d'elle & du *Roy de Portugal*, déja fort avancé, & en tous termes, par le moyen du *Cardinal de Guiſe* ſon oncle, envoyé l'an mil cinq cent ſoixante-huit en *Eſpagne*, pour ſe condouloir de la part du Roy Très-Chrétien avec le Roy Catholique, de la mort de la *Reine Iſabelle de Valois* ſa femme, Princeſſe auſſi vertueuſe & ſage, que cette ſienne ſœur étoit vitieuſe & folle; & de laquelle les inconſtances ſont ſi fréquentes, que l'examen de ſa mémoire même erreroit à compter ſes fautes; celle-ci, ſçai-je bien toutefois, qu'elle ajoûta tôt après à ſes ſales conquêtes ſes jeunes freres, dont l'un, à ſçavoir *François* (6), continua cet inceſte toute ſa vie; & *Henri* (7) l'en deſeſtima tellement, que depuis il ne la pût eſtimer, ayant, mêmement à la longue, apperçu que les ans, au lieu d'arrêter ſes deſirs, augmentoient leurs furies, & qu'auſſi mouvante que le *Mercure*, elle branloit pour le moindre objet qui l'approchoit.

Voilà la pucelle que mes proches, & le bien commun, me firent prendre pour belle & bonne, à ſon grand mécontentement & de ſes Favoris, entre leſquels *Antragues*, comme le *Maréchal de Retz* m'a autrefois dit, en faillit mourir de regret; où d'un lâchement de

(6) Duc d'Alençon.
(7) Henri III. Voyez la Note à la p. 72 du I. Tome de la Satyre Menippée.

(8)

de ſang que la violence de la douleur de nous voir mariés lui provoquoit par divers endroits: Mais le tems qui guérit toutes choſes, le guérit auſſi & le pourvut pour pluſieurs années, d'une moins belle, mais plus conſtante Maîtreſſe : & elle de divers ſerviteurs, dont l'un toutefois, à ſçavoir *la Molle*, s'en trouva marry, car ſous prétexte de tremper en quelque conſpiration, dont furent accuſés les *Maréchaux de Montmorency & de Coſſé*, en laiſſa la tête à *Saint Jean en Greve*, accompagnée de celle de *Coconas*, où elles ne moiſirent, ni ne furent pas longuement expoſées à la vûë du Peuple; car la minuit avenant, ma prude-femme, & *Madame de Nevers* ſa compagne fidelle, Amante de *Coconas*, les ayant fait enlever, les portérent dans leurs caroſſes enterrer (8) de leurs propres mains, dans la *Chapelle Saint Martin*, qui eſt ſous *Montmartre*, laiſſant cette mort *de la Molle* maintes larmes à ſa Maitreſſe, qui, ſous le nom *d'Hiacinte*, a longuement fait ſoûpirer & chanter ſes regrets, nonobſtant les fréquentes & nocturnes conſolations de *Saint Luc*, que nous avons vû depuis arriver par fois inconnu & déguiſé à *Nerac*, juſques à ce que *Buſſi* lui en fit oublier la perte, qui a été par elle recouverte, quelque réputation qu'il eût d'être brave parmi les hommes, & de ne l'être guéres parmi les femmes, à cauſe de quelque

(8) Il eſt dit dans les Mémoires de M. de Nevers Tome I. pag. 75, qu'elles les firent embaumer, & que chacune garda la ſienne: Voyez ſur le mot *Hiacinthe* les Notes ſur la Confeſſion de Sancy, pages 5 & 14.

de quelque colique qui le prenoit ordinairement à minuit.

Cette dégoûtée éguiſant en quelque façon ſon appétit de diverſes ſauces, s'en prit à *M. de Mayenne*, bon compagnon gros & gras, & voluptueux comme elle, & ſont toujours depuis demeurés bons amis en toutes leurs rencontres; bien furent-ils quelque tems broüillés pour une Lettre écrite à la *Vitry* : où il promettoit de préférer déſormais le Soleil à la Lune : mais toutes choſes pacifiées, le maltalent en demeura ſeulement ſur la *Vitry* (9), qui pour cela ne laiſſa pas de trouver party, non plus que cette pleine Lune, dont je n'ai juſques ici déduit les vertus, ni par modeſtie compté la dîme de ceux que la renommée rend participans de ſes ſecrettes faveurs, me contentant de ceux ſeulement, que je ſçai fort bien qu'elle ne voudroit, ni ne ſçauroit déſavouër.

A ces premiers Amans ſuccederent doncques en divers tems (car le nombre m'excuſera ſi je faus à les bien ranger,) ce grand dégoûté de *Vicomte de Turenne* (10), que comme les précédens, elle envoya bien-tôt au change, trouvant ſa taille diſproportionnée en quelque endroit, l'accomparant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence au dehors; dont le triſte amoureux au deſeſpoir, après un adieu plein de larmes, s'en alloit perdre en quelque lointaine région, ſi moi qui ſçavois ce ſecret, &

(9) Louiſe de l'Hoſpital, mariée à Jean de Simiers, Maître de la Garde-robe du Duc d'Alençon.

(10) Depuis Duc de Bouillon.

qui

qui pour le bien des Egliſes *réformées*, feignois pourtant de n'en rien ſçavoir, n'euſſe très-expreſſément enjoint à ma chaſte femme de le rappeller : ce qu'elle fit très-mal-volontiers, deſirant de tout tems pour ſa vanité, que quelqu'un ſe rompît le col à ſon occaſion : mais il n'eſt plus guéres de ces ſots depuis qu'on s'en mocque ; car de manger de rage les plumes de ſon chapeau, comme *le Bole*, & caſſer en colere une bouteille d'encre aux yeux des Dames, comme *Clermont d'Amboiſe*, ce ſont petites rages & jalouſies qui n'étoient que trop ordinaires chez nous, & que conſentant à mon deshonneur, je ſçavois & voyois clairement, donnant par cette tolérance aux uns & aux autres ſouvent le courage, & les commodités de faillir ; elle le ſçait bien, & pluſieurs de vous qui teniez la main à ſes gentilleſſes, auſſi je ne ſuis point tellement aveuglé moi-même en un fait ſi ſenſible & ſi apparent, que je n'apperçeuſſe, comme les autres, que *Clermont* maintefois la baiſoit toute en juppe ſur la porte de ſa chambre, tandis que le ſoir, pour lui donner loiſir de ſe mettre au lit, je joüois ou me promenois avec ma nobleſſe dans la Salle.

Que direz-vous, fâcheux maris, de cette ſouffrance ? N'aurez-vous point de peur, que vos femmes vous laiſſent pour venir à moi, puiſque je ſuis ainſi ami de nature ? ou n'eſtimerez-vous point plutôt que ce fût quelque lâcheté ? vous aurez raiſon de le croire, & moi de vous l'avouër, ſi, conſidérant que j'avois pour-lors plus de nez que de Royaume, & plus de paroles que d'argent, vous m'approuvez, parce

parce que j'avois beſoin de toutes mes pieces, & principalement de faire & conſerver des amis, ou bien les perdre, & n'en point acquerir. La conſidération de cette Dame, telle qu'elle eſt, fléchiſſoit ſes freres & la Reine ſa mere aigris contre moi : ſa beauté m'attiroit force Gentilshommes, & ſon bon naturel les y retenoit : car il n'étoit point fils de bon lieu, ni gentil compagnon, qui n'avoit une fois en ſa vie été ſerviteur de la *Reine de Navarre*, qui ne refuſoit perſonne, acceptant ainſi que le tronc public les offrandes de tous venans.

Il eſt vrai que de quelques-uns elle ſe mocquoit, comme vous diriez de ce vieux rufien de *Pibrac*, que l'amour avoit fait devenir ſon Chancelier, duquel, pour en rire, elle me montroit les Lettres.

Je connois à vos yeux, ennemis de ſociété, que ſi vos femmes vivoient ainſi, vous ſeriez en peine, & par avanture iriez-vous au Conſeil de *Chaune* ou de *Villequier*, (*qui tous deux ont étranglé leurs femmes*) pour ſçavoir comme on s'y gouverne : mais je n'eus jamais cette volonté, quoiqu'on me conſeillât, quoiqu'elle craignît, ni quoique les Aſtronomes plus entendus viſſent, & connuſſent au Ciel, & au point de ſon horoſcope : je ſçavois fort bien que dès le 21 juſques au 28 de Mars de l'an 1580. ſa nativité la jugeoit mourir de ma main pour raiſon d'honneur ; mais une certaine preſcience de notre future ſéparation, ou, pour mieux dire, une certaine prudence humaine, me fit démentir les effets des affections & impreſſions des Aſtres, continuans tous deux comme devant, moi ma bonté naturelle, & elle ſon opiniâtre

opiniâtre inclination à ſa volupté, que pour exercer avec plus de délices, & hors des rudeſſes de la toile, cette impudique a d'autrefois couché avec ſon Seigneur, *qui eſt le Seigneur de* Champvalon (11), *qu'elle ſouloit appeller ſon Seigneur & Maître, par un reſpect & amour particulier qu'elle lui portoit, & dans le ſecret & miſtérieux de ſes contentemens, ſon Conſeil, ſon* Apollon, *l'ayant pour objet fait repreſenter dans ſon lit, dans l'éclat, & dans le luſtre de ſa belle jeuneſſe, accompagné des Muſes & autres galanteries.*

*Il y a plus, que j'ai appris par Relation, que cette Princeſſe, tant elle étoit amoureuſe de ce Gentilhomme, que pour lever tout ſoupçon il ſe faiſoit porter au Louvre dans un coffre de bois, ſe ſervant à cet effet d'un Menuiſier fort expert, qui lui avoit fait un eſcalier portatif, pour appliquer aux chambres & garderobes, puis le recevoit* dans un lit éclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir, accompagnés de tant d'autres petites voluptés que je laiſſe à dire : ce fut lorſqu'ils conçurent de ces mignardiſes, non pas une *Lyna* comme *Uranie*, dont à tort elle a uſurpé le nom : mais bien cet *Eſplandian* qui vit encores, & qui, ſous des parens putatifs, promet de réüſſir à quelque choſe de bon un jour. *A ce mot, je vous dirai que j'ai connu & converſé familiérement avec un jeune écolier élevé & nourri aux études en l'âge de dix-huit & dix-neuf ans par un nommé* Moïſe, *Concierge de l'Hôtel de* Navarre,

(11) Ce qui ſuit en Lettres Italiques, a été tiré de l'Edition de l'an 1663. & manque dans le MS.

varre, *& s'appelloit* Louis de Vaux, *croyant être fils du Sieur* de Vaux, *Parfumeur, proche de la* Magdelaine à Paris, *& chez lequel ledit Sieur de* Champvallon *le voulut voir un jour, & lui parler ſans lui faire aucune ouverture ou connoiſſance, ſinon qu'il lui donna un teſton pour avoir des plumes, lui diſant qu'il ſe tînt droit en faiſant la révérence. Voilà ſes Peres putatifs, & ce faiſeur de Mémoires a grande raiſon de dire, qu'il promet quelque choſe de bon, car vous ſçaurez qu'ayant été tiré de* Paris, *& conduit à* Bourdeaux *par ledit* Moyſe *ſon Directeur, il y a pris l'habit de Capucin, & y a vêcu cinq ou ſix ans, ce qu'ayant ſçû par la ſœur de* Champvallon, *elle lui écrivit en de beaux termes, loüant ſa généreuſe & pieuſe réſolution : le jeune homme ne demeura court, & lui donna le change, & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que ce jeune homme avoit le corps, la taille, les joüës, les yeux, le nez & autres traits de viſage, ſemblables à ſes vrais Pere & Mere : J'ajouterai, pour fin de l'Hiſtoire, qu'il a vêcu dans l'ignorance de ſon extraction juſques en l'âge ſuſdit ; qu'il en eut avis par le* Sieur de Vernon *Gentilhomme, ancien ſerviteur de ladite* Reine de Navarre, *ſon Agent à* Paris, *& qui avoit épouſé l'une de ſes premieres Damoiſelles & des plus favoriſées, qui lui donna, comme j'ai dit, toute l'inſtruction de ſa naiſſance, du tems & du lieu où il avoit été nourri.*

Ne vous étonnez plus, ſi poudreux & ſuant au retour de la guerre, de la chaſſe, ou de mes autres exercices violens, elle avoit mal au cœur de me careſſer, juſques à changer les draps, où nous n'avions ſeulement demeuré qu'un

qu'un quart d'heure enſemble, puiſque ſon déſir ſe paiſſoit de ces friandiſes, & ne l'attribuez plus, comme vous ſouliez, à cette fâcheuſe ſenteur de l'aîle & du pied, dont elle m'accuſe, ni au dédain de notre diſparité, bien que vous ayez apperçu quelquefois qu'elle mépriſoit & deſeſtimoit les miens, juſques à me répondre un jour, que je voulois que Madame de *Trans* (12) mangeât à ſa table (car c'étoit le privilege de mes parens,) qu'il faloit plutôt doncques qu'avec un baſſin rempli d'eau, & une ſerviette ou tablier devant elle, ils ſe laiſſaſſent laver les pieds; voulant inférer que c'étoient des gueux, & qu'elle s'en alloit faire la Cene, ne ſe ſouvenant pas (avec ſupportation de mes nouveaux Alliés, qu'à *Florence* elle a cent *Mercadans*, qui lui ſont plus proches de vingt degrés, que pas un Allié des illuſtres Maiſons de *Foix* ou *d'Albret* n'eſt proche de *Bourbon*: elle a bien depuis ravallé de gloire, & changé de deviſe, ainſi que vous orrez de fil en éguille, s'il ne vous ennuïe de m'écouter, & d'entendre une partie de ſes fortunes dernieres.

Depuis qu'elle fut honteuſement ſortie de *Paris*, d'où un Capitaine des Gardes (13) la fit partir, après avoir fouillé juſques dans ſa litiere, & regardé qui l'accompagnoit, & ſi Madame de *Duras*, & de *Bethune*, Sécrétaire de ſon Cabinet, y étoient, pour les en

(12) *De Trans*, ou de *Trance*, ſuivant l'Edition de 1663.

(13) Ce fut M. de Larchant. Voyez le Journal de Henri III. Tom. I. p. 402

chaſſer : cet affront lui fit peur, & lui fit tellement craindre pis, qu'elle fut quelque-temps vivante avec la vergogne de ſes péchez : mais étant mal-aiſé que le poiſſon ne revienne à l'hameçon, & le corbeau à la charogne, ce haut-de-chauſſe à trois culs ſe laiſſa derechef emporter à la chair, & à ſa débordée ſenſualité, me quittant ſans mot dire & s'en allant à *Agen*, ville contraire & ennemie à mon parti, pour y établir ſon commerce, & avec plus de liberté de conſcience continuer ſes ordures, mais les habitans allarmez & préſageans d'une vie inſolente d'inſolens ſuccès, lui donnerent occaſion de partir avec tant de hâte, qu'à peine ſe put-il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ni des chevaux de loüage, ni de poſte pour la moitié de ſes filles ; dont pluſieurs la ſuivoient à la file, qui ſans maſque, qui ſans dévantier, & telle ſans tous les deux, avec un déſaroy ſi pitoyable, qu'elles reſſembloient mieux à des garces de *Lanſquenetz* à la route d'un Camp, qu'à des filles de bonne maiſon ; accompagnée de quelque nobleſſe mal harnachée, qui moitié ſans bottes, moitié à pied, la conduiſirent ſous la garde de *Lignerac* aux montagnes *d'Auvergne* dans *Carlat*, d'où *Marze* frere de *Lignerac* étoit Chatelain, place forte, mais reſſentant plus ſa tanniere de larrons, que la demeure d'une Princeſſe, fille, ſœur & femme de Roy.

Je rougis, & rémémore à regret tant d'indignitez, ſçachant bien que les faits des Grands ne meurent jamais, & qu'après mille ſiécles, un ſiécle moins vicieux s'émerveillera

que

que le nôtre ait produit un monſtre au lieu d'une femme, & le vitupere d'un ſi beau ſexe de la ſemence des Oincts de Dieu.

J'eſpérois avant cette derniere boutade, ayant tant de preuves de ſon naturel inconſtant qui ſe laſſe de tout, qu'elle ſe dût laſſer enfin d'une ſi continuë diſſolution, & que le gré de me voir oublier le preſent comme le paſſé, la dût gagner & vaincre d'obligation. J'ay perdu, comme vous voyez, & ma douceur & ma peine, & ne m'en reſte que le regret d'avoit vû ma maiſon ſouillée, & l'appréhenſion de ſervir de jouet à ceux qui gravent nos noms à l'Eternité, outre l'ennui d'être déja vieux, & de voir à ſon occaſion cette petite famille dont Dieu a beni notre ſéparation, en un ſi bas âge, qu'elle ne puiſſe régir après moi ſans crainte cette Monarchie, ni récüeillir en repos ce que j'ay ſemé avec ſi grands labeurs. Dieu qui m'a fait cette grace qu'il fit à *Jonas* en me délivrant du ventre famélique de cette baleine, ſçait combien volontiers je voudrois avec des paroles plus douces pouvoir expoſer l'article ſecret de notre divorce, & n'être pas contraint d'éventer ce que je voudrois enſévelir : mais le murmure public & la calomnie m'y forcent, & l'aſſurance que j'ay d'avoir plus de témoins de ſes maléfices, qu'il ne ſe trouveroit de voix pour l'exaucer, m'y convie.

Le Roy ſon frere oyant cette ſienne fuite, & ma plainte, m'écrivit que ſi j'euſſe crû ſon Conſeil au retour de *Paris*, & traité ſa ſœur comme elle le méritoit, & comme l'information qu'il m'en avoit envoyé le conſentoit, je

ſerois hors de peine, & lui ſans ſouci de ſes impertinences, & dit tout haut en préſence de ceux qui le voyoient dîner, Les *Cadets de Gaſcogne* n'ont peu ſouler la *Reine de Navarre*, elle eſt allée trouver les *Muletiers* & *Chaudroniers d'Auvergne*. Je vous jure (car nous avons déſormais la perruque tonduë & blanche également) que le reſpect qu'on doit au poil blanc me retient, & que je laiſſe à dire plus de choſes que je n'en dis, me contenant de celles qui font voir, que je ne parle pas par cœur ni en homme qui paye mal ſes avertiſſeurs. *Choiſnin* (14) qui lui a ſouvent parfumé ſon devant de ſtorax, *étoit des muſiciens du cabinet & des plus privez, lequel fut chaſſé & payé à coups de bâton pour les bons ſervices qu'il avoit rendus, & eſt à remarquer que ledit* Choiſnin *ne l'ayant point vûë depuis ſon départ* d'Uſſon, *juſques à une journée de ſon retour à* Paris, *qu'il l'a rencontra à la deſcente des degrez de la* S^te^ Chapelle, *il conçût une telle impreſſion, & eut ſi grand horreur de l'aſpect de ce viſage, ſe reſſouvenant du paſſé, que retournant au logis ſur ſes pas la fièvre le ſaiſit, ſe mit au lit & en mourut, il étoit Chanoine de N. Dame de* Paris. Outre qu'il m'a ſervi de témoin, que c'eſt le plus puant & le plus infect trou de tous ceux qui piſſent, il en a autrefois tant dit & de tant de ſortes, qu'il n'y a que les ignorans qui m'en puiſſent déſavoüer; à qui j'apprens que cette perduë étant arrivée à *Carlat*, où elle fut long-tems non-ſeulement ſans daiz, & lit de parade, mais auſſi ſans chemiſes pour tous les jours, elle commença

(14) Ou *Chauni.*

(15)

de voir & de regarder ſur lequel de ceux-ci courroit l'honneur de ſon nom.

Elle jetta l'œil ſur ſon Cuiſinier, pour ne chaumer point, ſe fâchant d'attendre *Duras* qu'elle avoit envoyé vers le *Roy d'Eſpagne* querir de l'argent, encore que ſa femme, ſa confidente, craignant qu'elle ne lui enlevât ſon *Cauſaquet*, lui prêchâ la conſtance & le mérite de cet abſent: Mais ſon deſir inſatiable égal à la faim d'un limier, qui cauſe une défaillance à qui ne ſe ſoule toujours, ne pût endurer cette attente, ni celle de *ſaint Vincent* (15), qui pour éviter la dépenſe étoit allé juſques à ſa maiſon. Elle s'en prit au triſte *Aubiac*, comme au mieux peigné de ſes domeſtiques, qu'elle éleva de l'Ecurie en la Chambre, & s'en fit tellement picquer, que ſon ventre heureux en telle rencontre en devint rond & enflé comme un balon, vomiſſant en ſon terme un petit garçon, avec le ſecours d'une ſage femme, que la mere de ce picqueur pour l'amour de ſon fils, y avoit conduite, aſſiſtée du *Médecin du May* (16), lequel outre ſa profeſſion, & de lui penſer quelque apoſtume ſur ſon derriere, lui ſervit à ce coup pour porter ce jeune Prince, nouveau *Lyſandre*, mal emmailloté en nourrice au village *d'Eſcoubiac* là auprès, ſi fraichement né, que néanmoins pour le froid enduré le long du chemin, il en demeura pour toujours privé de l'oüie & de la parole, & pour ces imperfections, abandonné de l'amour & du ſoin de ſa propre mere,

(15) Ou *Savença*, ſuivant l'Edition de 1663.

(16) Ou *Du Mez*, ou *Du Muy*, ſelon le MS.

re, qui ayant oublié les plaiſirs de la conception, a long-temps permis qu'il ait gardé les Oiſons en *Gaſcogne*, où Mademoiſeille *d'Aubiac* ſon Ayeule l'a (tant qu'elle a vécu) préſervé de mourir de faim, & depuis elle *Geſilax de Firmacon* (17) ſon beau-fils, en eſt chargé, qu'il montre encore aujourd'hui par grande rareté entant que gage de la Couronne à ceux qui le vont voir à *Birac*, où il l'entretien moyennant vingt écus de penſion que *Goute Raquette* (18) lui va depuis quelque temps chercher à *Uſſon* & à *Paris*.

Pluſieurs de ceux qui ſçauront ſa fécondité s'émerveilleront avec raiſon, qu'elle n'ait ſitôt retenu de moi que d'un autre, & feront divers jugemens d'impuiſſance, au lieu d'attribuer ce ſecret à celui, qui ne permet point que la maiſon paillarde proſpére; je m'en ſuis quelquefois ébahy moi-même, qui, Dieu merci, ne ſuis pas des plus froids, & qu'il n'en déplaiſe à cette prude-femme ay autant d'adultérins mal ſemez comme elle en divers endroits: mais je n'ay ſçu onques deviner la cauſe de noſtre compagnie ſtérile & infructueuſe, ni pû l'attribuer aux raiſons communes, bien que je ſçache qu'à regret elle a ſouvent conſenti à la force de mes deſirs pour ſe donner volontairement en proye à mille, qui n'en euſſent oſé prétendre ni eſpérer aucune faveur, ſi luxurieuſement elle ne les eût, pour parler intelligiblement, mis deſſus: entre leſquels on peut bien mettre *Aubiac*, chetif Ecuyer, rouſſeau

(17) Ou *Ageſilas de Fuſmaca.*

(18) Ou *Gantes-Raignettes.*

(19

rouſſeau & plus tavelé que truitte, dont le nez teint en écarlatte ne s'étoit jamais promis au miroüer d'être un jour trouvé dans le lit avec une fille de France, ainſi qu'il le fut à *Carlat* par Madame de *Marie*, (19) qui par trop matineuſe fit ce beau rencontre, allant donner le bon jour ſuivant ſa coutume à la Reine, payant néanmoins cet officieux devoir par la mort de ſon mari, que cette vertueuſe Princeſſe, entenduë au boucon du païs maternel, fit empoiſonner, eſpérant être délivrée de cet obſtable & fortifiée des ſoldats que *Romes* couſin *d'Aubiac* étoit allé lever en *Gaſcogne*, pour ſe rendre Maîtreſſe abſoluë de la place, & en tirer ingratement ceux, qui l'avoient libérallement reçûë & miſe à couvert: mais l'exemple de *Duras* les avoit fait ſages, qui revenu *d'Eſpagne* tout mutiné de trouver ſa Dame pourvûë & avoir ignominieuſement été jetté par les épaules en danger de pis, ſi *Miſſelac* (20) ne fût tout à propos arrivé au ſecours, ſous prétexte d'avoir prodigalement employé ce que cette nouvelle *Amazone* avoit déſtiné pour me guerroyer, en gans parfumez, chevaux *d'Eſpagne*, & autres babioles du païs, d'où il venoit: ſi bien que la garde renforcée, & ſon ſecours *Gaſcon* découvert, on lui conſeilla familiérement de trouver autre gîte, & de vuider promptement le logis. Ce qu'elle (peureuſe & appréhenſive) exécuta ſur l'heure, partant avec la même confuſion & deſaroy, qu'elle y étoit venuë, &

(19) *Marignan, Marze*, ou de *Marze*.

(20) *Marſillac*, ou *Meſſilac*.

& parvenant par ſes journées à *Ivoy* (21) ; maiſon de la Reine ſa Mere ; où à peine arrivée elle fut du commandement du Roy par le *Marquis de Canillac* aſſiégée & priſe avec ſon amant, lequel on trouva vilainement caché ſous quelques ordures, ſans barbe ni ſans poil ; l'ayant ſa Maîtreſſe ainſi déguiſé de ſes ciſeaus mêmes pour le ſauver. Et après que mille, & belles perſuaſives paroles n'eurent pû gagner qu'il ſe fiſt mourir avant que tomber entre les mains de ſes ennemis ; offrant lui montrer le chemin de cette généreuſe & peu Chrétienne réſolution, s'il avoit le courage de la ſuivre.

Je vous vois tous émus d'une ſi miſérable fortune, & connois que ſa qualité vous incite à compaſſion, vous ſouvenans du nombre des Roys de ſon nom, ſous leſquels vous avez heureuſement étendu les bornes de ce Royaume, & valeureuſement rabattu l'orgueïl de vos voiſins : & me deuil comme à vous de voir leur mémoire offenſée, & que cette ennemie de la vertu diminuë & obſcurciſſe ainſi leur réputation : Mais il n'eſt point de race tant illuſtre, ni de famille tant renommée, qui ne puiſſe à la fin abatardir : ni rien de ſi pur, ni de ſi parfait, qui ſouvent réfondu, ne laiſſe à la fin quelque ordure. L'amour pourroit cauſer quelque erreur : mais infinies amours ſont indignes d'excuſes, lors mêmement qu'elles ſont conçûës par un ſale deſir, guidé par l'effronterie, entretenuës par la volupté, ainſi que ces deshonnêtes plaiſirs, dont la diverſité vous

(21) Ou *Jurcy*.

étonne,

étonne, & le vice augmente mon deshonneur, à la confusion de cette autre *Alcine*, qui pleurante, & à peine hors des bras du dernier amant, songe & invente d'autres moyens de prendre celui qui l'a prise.

J'excuse *Canillac*, quoique vilainement il trahit celui, qui fioit sa sœur sur sa prud'hommie, & je confesse (moi de qui la fragilité se laisse souvent emporter aux femmes) qu'il est très-difficille de parer aux yeux & à la voix qui consulte notre ruine. Ce Marquis témoigne mon dire: homme d'étude & plus né pour les affaires, que pour l'amour, qui préférant à la foi qu'il devoit à son Maître, un chetif plaisir, se laissa piper aux artifices de sa prisonniere, oubliant son devoir, & quittant tout ce qu'il pouvoit prétendre de sa fortune, pour se rendre amoureux de cette amoureuse, & tellement jaloux, qu'il en sacrifia le pauvre *Aubiac* au soupçon, lui faisant faire son procez par *Lugoly*, & puis pendre & étrangler à *Aigueperse* (en 1596), tandis qu'au lieu de se souvenir de son ame & de son salut, il baisoit un manchon de velours raz bleu, qui lui restoit des bienfaits de sa Dame.

J'admire qu'en ce genre de mort fut accomplie une prophétie; car plusieurs qui s'en souviennent encore fort bien, vous témoigneront que *Aubiac* accompagnant le *Commandeur de Saint-Luc*, lorsqu'il vit cette Reine premiérement, dit tout haut en la regardant attentivement, Je voudrois avoir couché avec elle à peine d'être pendu quelque temps après. Il n'est pas toujours bon de deviner, ces oracles ainsi après sont à craindre, & m'étonne

que

que ceux qui ont hérité depuis d'une ſi précieuſe & rare fortune, n'en ayent apprehendé pour le moins autant : mais on voit bien que les gibetz ſont pour les mal-heureux & non pour tous les coupables. *Canillac* pour ce criminel, ſur qui il exerça plûtôt ſa jalouſie que ma vengeance, ne laiſſa pas de faire les doux yeux, & de ſoigner ſa petite taille outre l'ordinaire, devenant en peu de temps d'auſſi mal-propre que je pourrois être, coint & joli comme un beau petit amoureux de village : mais de quoi lui ſervit à la longue ſa bienſéance ? *L'Hiſtoire eſt plaiſante desruſes & artifices deſquels cette Reine s'aviſa pour éloigner de ce Château ledit Marquis de* Canillac, *qui l'importunoit fort, c'eſt qu'elle lui faiſoit croire qu'elle l'aimoit, qu'elle lui vouloit faire du bien, enfin elle lui donnoit ſa maiſon de* Paris, *l'hôtel de* Navarre, *& une terre de deux mille livres de rente ſcituée en ſon Duché de* Valois *proche* Senlis, *& pour joindre les effets aux paroles, elle lui fit expédier une donation en bonne forme de ces deux piéces, & fut envoyée à Monſieur* Hennequin, *Préſident en la Cour de Parlement, & un des chefs de ſon Conſeil, & en même temps fit expédier une contre-lettre audit Sieur, lui mandant qu'il n'en fit rien & que tirant l'affaire en longueur, il le tint toujours en haleine & eſpérance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit.*

*Il y a plus, continuant ſes artifices elle feignit d'aimer grandement ſa femme, & elle ſe fit un jour apporter ſes bagues, elle voulut qu'elle s'en parât quelque temps dans le Château, même elle lui aidoit à s'en enjoliver, puis lui diſoit,*

*diſoit, ah que cela vous ſied bien ! ha que vous êtes belle Madame la Marquiſe, & le bon du jeu fut que ſi-tôt que ſon mari eut le dos tourné pour venir à* Paris, *elle la dépouilla de ſes beaux joyaux, ſe mocqua d'elle, la renvoya comme une peteuſe avec tous ſes gardes, & ſe rendit Dame & maîtreſſe de la place : le Marquis ſe trouva bête & ſervit de riſée au* Roy de Navarre, *qui l'avoit commis, au Roy ſon frere, & à toute la Cour.*

Cette inconſtante, dont il cuidoit retenir la légereté ſous la clef, & ſous l'inexpugnable Fortereſſe *d'Uſſon* (21), ſe fâche de ſon ordinaire & coûtumiere façon de commander, & d'approcher de ſon ratelier ores l'un, ores l'autre, & ſouvent pluſieurs à la fois, voulut devenir Maîtreſſe, chercher à l'accoûtumée dans le change, la pointe & l'éguillon de ſon appétit ; pour à quoi parvenir, & ſçachant par expérience combien pouvoit le déſir ſur la volupté, feint d'aimer, de ſe voir aimée ; & conſentant à l'importunité de quelques prieres, elle émeut & allume ſi bien ſon gardien, qu'enfin ſes artificieuſes careſſes obtiennent ſa liberté, ſous promeſſes que ce qui ſembloit être ſeulement accordé pour lors chichement à la force, ſeroit prodigalement départi par la volonté, lorſque libre & Maîtreſſe *d'Uſſon* abſoluë, elle pourroit ſans appréhenſion vaquer à l'amour, le trompe en cette façon ; car à peine eût-elle obtenu que la garniſon vuideroit, qu'elle remplaceroit des gens à ſa dévotion, & que ſon facile Marquis cependant ſe retire-

(22) Voyez le Dictionnaire de Bayle, à l'article d'*Uſſon*.

roit

roit à *S. Cirque* y cueillir ſes pompes ; qu'ingrate envers ce ſerviteur, elle ne veut plus oüir ſeulement proférer ſon nom ; & raſſurée d'une bonne troupe d'hommes qui lui fut envoyée *d'Orleans*, qui faillirent tôt aprés à la traitter en fille de bonne maiſon ; elle ſe réſolut de n'obéïr plus qu'à ſes volontés, & d'établir dans ce Roc l'Empire de ſes délices, où cloſe de trois enceintes, & tous les grands portaux murés ; Dieu ſçait & toutes la *France* les beaux jeux, qui en vingt-ans ſe ſont joüés & mis en uſage. La *Nanna de l'Aretin*, ni ſa *Sainte* ne ſont rien auprès.

Il eſt vrai qu'au lieu des Galands qui ſouloient adoucir ſa vie paſſée, elle y a été réduite à faute de mieux, à ſes Domeſtiques, Sécretaires, Chantres, & Metifs de Nobleſſe, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race & les noms inconnus à leurs voiſins mêmes, ſont indignes de ma mémoire, hormis celui tant célébré de *Pominy*, fils d'un *Chauderonier d'Auvergne*, lequel tiré de l'Egliſe Cathédrale de ſa Ville, d'enfant de Chœur parvint, par le moyen d'une aſſez belle voix, qui le diſcernoit d'avec ſes ſemblables, à la muſique de cette Reine, s'introduiſant enfin de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet pour Sécretaire ; où longuement il a tenu diverſes parties, & fait diverſes dépêches : c'eſt pour lui que ſes folies ſe ſont ſi fort augmentées, qu'on en pourroit fournir de juſtes volumes : c'eſt de lui qu'elle dit qu'il change de corps, de voix, de viſage, & de poil, comme il lui ſemble : & qu'il entre à huis clos où il lui plaît : C'eſt pour lui qu'elle

fit

fit faire les lits de ſes Dames *d'Uſſon*, ſi hauts qu'on y voyoit deſſous ſans ſe courber, afin de ne s'écorcher plus comme elle ſouloit les épaules ni le feſſier, en s'y fourrant à quatre pieds toute nuë pour le chercher : c'eſt pour lui qu'on l'a vûë ſouvent tâtonner la tapiſſerie, penſant l'y trouver ; & celui pour qui bien ſouvent en le cherchant de trop d'affection, elle s'eſt marquée le viſage contre les portes & les parois : c'eſt pour lui que vous avez tant ouï chanter à nos belles voix de la Cour, ces Vers faits par elle-mêmes :

*A ces bois, ces prez, & ces antres*
*Offrons les veux, les pleurs, les ſons,*
*La plume, les yeux, les chanſons,*
*D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantre.*

Et c'eſt lui qu'elle nomme maintenant ce méchant homme, qu'elle dit lui gâter tous ſes ſerviteurs, & pour qui ſon œil droit lui bat ſans y faillir, lorſque contre elle il braſſe quelque malice.

Qui d'entre vous peut ignorer ces miſteres tant apperçus des moins clairvoyans, ni s'ébahir déſormais de notre divorce, ayant tant de juſtes raiſons de notre ſéparation ? Je ſuis un peu long en ce diſcours contre ma coûtume, & connois que je fâche peut-être quelqu'un, à qui la continuation de ma honte étoit agréable : mais le fait me touche, & faut que pour un coup je me ſoule aux dépens de votre patience & de mon loiſir. Ce Manifeſte, qui peut-être vivra pluſieurs ſiécles, apprendra quelque jour aux eſprits, amis de vérité, ce

que

que j'ai voulu taire, tant par ma modeſtie à notre *Saint Pere*, & au *Cardinal de Joyeuſe*, Commiſſaire par lui député pour m'ouïr ſur les cauſes de ma répudiation ; n'ayant ſur vingt & deux chefs en ſon interrogatoire répondu choſe, qui lui puiſſe apporter deshonneur, ni blâme, ſi ce n'eſt peut-être ſur celui qu'il s'enquît de moi, ſi jamais durant le mariage nous avions eu communication enſemble : où je répondis contraint par la vérité, que nous étions tous deux jeunes au jour de nos nôces, & l'un & l'autre ſi paillards, qu'il étoit impoſſible de nous en empêcher.

La deſcription particuliere de ſa vie ne me dément point, je m'en rapporte à ſes amis mêmes, ſi tant eſt que ſon vice lui en ait encore laiſſé quelqu'un, & me ſoumets à leur jugement, quoique fort ſuſpect, ſi j'ajoute ou diminuë au conte, aimant mieux en dire trop peu, que m'obliger à déduire tout : Tant & ſi diverſifiées ſont & ont été juſqu'ici ſes affections, ou plutôt ſes foibleſſes (car ainſi faut-il baptiſer ſes jalouſies & dernieres fureurs amoureuſes) qui commencerent à *Bonivet* (23) & ont toujours continué depuis ; c'eſt bien loin de ce que ſa bonne fortune lui promettoit, l'ayant fait naître d'un des plus grands & magnanimes Rois de la terre, de la voir aujourd'hui valeter de la ſorte, & tellement réduitte du trot au pas, que de Reine elle ſoit venuë Ducheſſe, & de légitime Epouſe du *Roy de France*, Amante paſſionnée de ſes valets. Partant on ne ſçauroit juſtement s'offen-

(23) Ce doit être *Bajaumont*, ſur lequel il y a une Epigramme fort curieuſe, que je publierai un jour.

ſer

ſer pour elle contre *Madame de Guiſe*, qui diſcourant une fois du ravalement de ſa gloire, chanta fort à propos une vieille chanſon de ſon tems ; dont le refrein étoit :

*Margot Margueritte en haut,*
*Margot Margueritte en bas,*
*Margot Margueritte.*

Tellement on l'avoit deshonnorée, & de grande qu'elle ſouloit être, d'un chacun mépriſée & rangée au petit pied, Dieu le permettant ainſi, dont irréligieuſe elle couvre ſes ſales myſteres. O ſang impudemment ſouillé ! Depuis pluſieurs années, trois fois la ſemaine faire la Pâque dans une bouche auſſi fardée que le cœur, la face plâtrée & couverte de rouge, avec une grande gorge découverte qui reſſemble mieux, & plus proprement à un cul, que non pas à un ſein.

J'ai horreur de me ſcandaliſer, moi qui ne ſuis pas des plus entendus du Royaume au fait de ma Religion, de voir ainſi prophaner cette ſainte réconciliation avec ſon Dieu, & de recevoir ſi ſouvent le Sauveur du monde en un corps ſi pollu de paillardes voluptés, ſi tant eſt (car les contemplatifs en doutent,) que ce qu'hypocritement elle feint recevoir, ſoit conſacré, ne pouvant quelquefois parmi la pitié que j'en ai, m'empêcher de rire des extravagantes jalouſies, & fortes paſſions qu'on raconte de ſes amours, qui la tranſportent plus ſouvent à mépriſer ce qu'elle voit, & à croire ce qui n'eſt point, ores cherchant furieuſe & chaude ſes Rufiens en tous les endroits les plus

plus écartés de ſa maiſon, bien qu'elle ne puiſſe ignorer qu'ils ſont autre part; & ores les voyant & oyant, & toutefois ſe perſuadant que ſous leur image ce ſoient d'autres qui tâchent à la décevoir, & à lui méfaire. Vous ſçavez ces particularités mieux que moi; & je n'en ſçai que trop : mais peut-être vous ignorez que l'énorme laideur, & le peu de mérite, & la qualité de *Pominy*, a fait croire à pluſieurs qu'il y a du charme, quoiqu'elle ait été pluſieurs fois charmée de même, s'arrêtant ſur ce qu'à *Uſſon*, on lui voyoit ordinairement pendu au col entre la chemiſe & la chair une bourſe de ſoye bleuë, en laquelle ſes plus privés avoient découvert une boîte d'argent, dont la ſuperficie gravée repréſentoit naïvement (outre pluſieurs différens & inconnus caracteres) d'un côté ſon portrait, & de l'autre ſon Chauderonnier, qui l'avoit par un ſi ſolemnel ſerment obligée à ne l'ouvrir de certain tems, ni à s'en déſaiſir, qu'elle confeſſoit la larme à l'œil, ni l'oſer, ni le pouvoir faire.

On m'a dit que le Roy ſon pere fut par *Madame de Valentinois* enſorcelé de même : & je n'ignore pas qu'en niant la magie, on refute en un même tems, non ſeulement la proprieté des herbes, des plantes, des minéraux, des corps céleſtes, & des paroles; mais auſſi la propre puiſſance de Dieu en la vertu des ſubſtances ſéparées. Que ce ſoit charme ou non, à d'autres en ſoit la diſpute, ſi faudra-t-il que l'on avouë qu'il ſe trouve pour l'enſorceler, des matieres bien diſpoſées en une ame fort attachée au corps, & un corps fort

ſujet

ſujet au charnel plaiſir : dont le fréquent uſage l'a réduitte à ne pouvoir plus ouïr proférer ſans rougir, ni penſer qu'on ſe mocque d'elle, ces mots ( honneur & vertu ) qui ſont contraires, & directement oppoſés à ſa profeſſion. Il n'eſt point de juge meilleur que la conſcience, elle nous éveille & nous poind ordinairement en la partie la plus dolente : auſſi cette Dame a beau avoir demeuré enfermée, & n'avoir vu que petites gens dans *Uſſon :* elle a pourtant été trompettée par tout le monde, & s'eſt renduë ſujette à ne pouvoir plus tolerer qu'on touſſe, rie, ou parle bas en ſa préſence, tant le ſoupçon & la méfiance d'elle-même lui fait apprehender le diſcours de ſes actions. Je ſuis maintenant à peu près exempt de ſa honte, & délivré déſormais de m'en ſouvenir, & ſuis aſſez bon compagnon ; pourvu qu'elle en valût la peine, pour lui en dire par humeur encore deux mots auſſi bien que les autres.

Juſques ici ſes fautes n'étoient que fleurs ; quoiqu'aſſez mal couvertes ; l'âge, le tems, & ſa volontaire priſon *d'Uſſon* en faiſoient tolerer & cacher quelques-unes. Son habitude au mal avoit déja laſſé les langues plus babillardes, & ſa longue abſence avoit déja fait oublier ſon nom parmi les Grands : mais pour couronner ſon œuvre, & donner la derniere main à ce beau diſcours de ſa vie, elle a voulu venir revoir la *France*, & n'a pas voulu moins choiſir que *Paris*, & les yeux de la Cour, pour ſervir de Théâtre & de témoin à ſon hiſtoire, qu'elle promet d'écrire ci-après. Vous y voyez auſſi clair que moy : mais oyez en quel-

le façon un Fourrier bien instruit lui marqua son Hôtel, lorsqu'après son arrivée en cette Ville elle y alla premiérement loger:

*Comme Reine elle devoit être*
*Dedans la Royale maison;*
*Mais comme Putain c'est raison,*
*Qu'elle soit au logis d'un Prêtre.*

Je ne crois point que si on peut avoir quelque ressentiment d'honneur, qu'elle n'ait d'étranges élancemens dans son ame, autant de fois qu'elle tourne ses yeux vers le *Louvre*, se représentant qu'elle en a perdu la demeure pour un sujet, dont une plus chaste qu'elle ne sçauroit se souvenir sans rougir.

O insigne impudence, & manifeste effronterie! à huis ouverts, aux yeux de tous sçu, & faisant gloire de son infamie, elle exerce publiquement ses lubricités, & ayant depuis son enfance fait banqueroutte à la renommée, il ne lui chaut que l'on l'estime, pourvu qu'elle satisfasse à ses ords désirs. Elle tint bon à *Paris*, & au *bois de Boulogne* environ six semaines: mais ne se pouvant plus passer de mâle, plaignant le tems, & ne voulant plus demeurer oisive; elle envoya chercher un petit valet de *Provence*, (qui s'appelloit *Date*, & s'est depuis fait connoître sous le nom de *Saint Julien*) qu'avec six aunes d'étoffes, elle avoit annobli dans *Usson*, en l'absence de *Pominy* depuis quelques années, & dont l'éloignement lui causoit tant d'impatience, qu'à son arrivée pour lui faire payer le chaume, ils demeuroient souvent ensemble enfermés dans un

un Cabinet des ſept à huit jours entiers ; avec leurs habits de nuit ſans ſe laiſſer voir qu'à *Madame de Chaſtillon*, qui cependant rongeoit ſon frein à leur porte, & aidoit ſeule à tenir ſecret ce que tout le monde ſçavoit aſſez.

Cet Amant eſt ce *Date* (24) pour qui vous voyez encore tant de palmes en ſes tapiſſeries ; C'eſt ce petit chichon tant de fois reclamé durant ſes voluptés : C'eſt ce fils d'un *Charpentier d'Arles*, jadis Laquais de *Garnier*, l'un des Maîtres (25) de ma Chapelle : C'eſt ce mignon que le jeune *Vermond* (26) lui tua (27) deux mois après qu'il fut arrivé à *Paris*, *devant la portiere de ſon Caroſſe, d'un coup de piſtolet dans la tête étant à côté d'elle à la portiere de ſon Caroſſe, proche l'Hôtel de* Sens *où elle logeoit, entre midi & une heure, au retour de la Meſſe des* Céleſtins, *pour avoir été cauſe de la diſgrace de ſes Pere & Mere, anciens ſerviteurs de la Reine, & qui avoient été nourris dès leur jeuneſſe en ſa maiſon, l'un Page, & l'autre jeune Damoiſelle, toujours aimée de ladite Dame, qu'elle avoit mariez enſemble comme j'ai dit cy-deſſus.*

*Ce jeune homme jura la perte de* ſaint Julien, *voyant qu'il avoit ruiné ſa fortune en la perte de ſon Pere : il étoit aſſez mal monté, c'eſt pourquoi ayant été ſuivi, il fut pris hors la porte* ſaint Denis, *ramené qu'il fut & confronté au corps,*

(24) Julien *Date*, ou *Sulliendat.*

(25) Ou Muſiciens.

(26) Ou *Charmond.*

(27) Cela eſt arrivé en l'an 1606, vers le mois de May. Voyez les Mémoires de M. de Baſſompierre.

*corps, tournez le, dit-il, que je voye s'il eſt mort.* Ha que je ſuis content! puiſqu'il eſt mort, s'il ne l'étoit je l'acheverois; *la Reine outrée de colere proteſta qu'elle ne vouloit boire ni manger qu'elle ne l'eut vû mourir, ce qui arriva deux jours après qu'il eut la tête tranchée devant l'Hôtel de* Sens, repaiſſant ſes yeux dans le ſang de ce Gentilhomme âgé de vingt-deux ans; il mourut content & conſtant.

*Déſirant avoir le col haut comme une pique, il fit amende honorable & ne voulut jamais demander pardon à la* Reine Marguerite, *& jetta la torche : il eſt à remarquer que auſſitôt qu'elle vit ce Gentilhomme repréſenté au corps, elle s'écria*, qu'on le tue ce méchant, tenez, tenez, voilà mes jarretieres qu'on l'étrangle; *le lendemain de l'exécution, elle commanda qu'on lui trouvât logis au Fauxbourg* Saint Germain, *ce qui fut auſſitôt exécuté; & par un caprice particulier, quoiqu'une Dame lui laiſſât ſon logis pour mil écus de loyer, elle lui en donna treize cens écus; & au même tems y fit abattre & bâtir.*

C'eſt celui dont la perte lui fit changer le quartier *Saint Antoine* avec *Saint Germain*; C'eſt lui pour qui depuis elle a fait écrire & chanter tant de vers; & celui pour qui l'on ne peut encore du tout ſécher, ni tarir ſes larmes, quoique le bien-diſant *Beaujemont* (28) en eut entrepris la cure, ſecouru des plus fortes perſuaſions que *le Maine* (29) ſon aſſiſtant peut tirer dans toutes les fleurs de bien dire.

Que vous en ſemble? Ne devoit-elle pas

(28) Ou *Bajaument.* (29) Ou *Le Moine.*

venir

venir à *Paris* pour témoigner ce bel amendement de ſa vie paſſée ? Et elle la plus difforme de *France*, n'étoit-ce point à elle à faire venir des Moines réformés ? Qui ſera celui qui lira ſes actes héroïques (car ils ne manqueront pas d'Ecrivains,) qui n'admire ſon inclination au putaniſme, & qui n'aprouve qu'ils doivent être enregiſtrés au bordel ? Ceux qui ſous cette eſpérance de quelque libéralité la louent en leurs poëmes, lui adreſſent leurs livres, ou qui écrivent à ſa louange, ont beau lui attribuer des qualités qui ne lui ſont pas dûës ; car la véritable traditive, que malgré eux les ſiécles futurs conſerveront inviolablement de pere en fils, faiſant foi qu'ils ſont des menteurs, autant pleins d'avarice, & de flatterie, comme elle eſt ennemie de la vertu.

Et qu'il ne ſoit vrai, lequel d'entre vous l'a jamais vu faire une bonne œuvre, qui ne ſe puiſſe auſſi-tôt refuter par une mauvaiſe ? Avez-vous jamais vu perſonne qui ſe loue de ſes bien-faits, vous qui oyez ordinairement reprocher ſes ingratitudes ? Avez-vous jamais vu ſes Amans, excepté quelques-uns, enrichis de ſes mains, vous qui voyez les priſons pleines de ceux qu'elle appauvrit tous les jours ? L'avez-vous jamais vu au ſermon ſans dormir, à Vêpres ſans parler ; & à la Meſſe ſans ſon Rufien ? Je crois que non, pluſieurs lui peuvent bien avoir vu maintesfois prodiguer des aumônes : mais qui eſt-ce qui lui a jamais vu payer de bon cœur une dette ? Elle donne, je le ſçai bien, & à mes dépens, la dîme de toutes ſes rentes & penſions aux Convents &

Monaſteres tous les quartiers : mais auſſi elle retient, dont j'ai grand pitié, le ſalaire de ſes Domeſtiques, & de ceux qui le long de l'année lui ont fourni leurs denrées, & leur labeur. En ſomme tout ſon fait n'eſt qu'apparence & oſtentation, & ſans aucune étincelle de dévotion, ni de pieté : Je la connois de longue main. Si ces raiſons de notre divorce ne ſatisfont pas ceux qui blâment notre ſéparation, & qu'il n'y ait point en ſon vilain corps prou de ſujet pour l'abandonner, je vous déduirai, une autre fois à loiſir les monſtruoſités de ſon eſprit, où vous n'aurez pas moins occaſion de rire que de vous émerveiller.

Le ſujet m'emporte, & plus je parle, plus je trouve à parler : car quoique j'euſſe réſolu de faire, en cet endroit, ma penſée eſt de n'aigrir point davantage mon Manifeſte. J'ai toutesfois *Beaujemont* (30) ſon bec jaune, qui me ſemond de lui donner place, & de lui faire jouer ſon perſonnage ſur cet échaufaut. Ce *Beaujemont* mets nouveau de cette affamée, l'Idole de ſon temple, le veau d'or de ſes ſacrifices, & le plus parfait ſot qui ſoit arrivé dans ſa Cour, introduit de la main de *Madame d'Anglure*, inſtruit par *Madame Roland*, civiliſé par *le Mayne*, & nagueres guéri de deux poulains par *Penna le Medecin*, & depuis ſouffleté par *Delin* (31), maintenant en poſſeſſion de cette pécunieuſe fortune, ſans

(30) C'eſt *Rajaumont*. Il étoit de la Maiſon de Duras. Voyez *Thuana*.

(31) Ou *De Loué*, il étoit fils d'un Procureur de la Ville de Bourdeaux.

laquelle

laquelle la pauvreté lui alloit ſaffraner tout le reſte du corps ainſi que la barbe.

Je n'ai que faire de raconter leurs privautés, elles ſont prou connuës, ni rechercher dans ma mémoire, pour vous particulariſer leurs amours, aucuns termes de mignardiſes & de douceur : car ce ſeroit tout autant que d'appeller des mâtins de boucherie *Marjolaine* ou bien *Romarin*. Je vous dirai ſeulement en paſſant, *que* De Loue *pour l'inſolence & irréverence commiſe dans le Chœur des* Auguſtins, *ayant voulu tirer l'épée contre le* Sieur de Bajaumont, *il fut mis priſonnier au* For-l'Evêque ; *elle ſe rendit partie, alléguant contre lui pluſieurs choſes criminelles, comme il lui ſembloit, eſquelles les Juges n'eurent point d'égard, il étoit vivement ſollicité par* M. de Chaſtillon *& autres Seigneurs de la Cour, de l'aveu & du conſentement du Roy, étant reconnu pour un brave garçon plein de courage & bon ſoldat.*

Je vous dirai encore que cette Dame ayant depuis long-tems deux loups aux jambes, elle a voulu que ſon Amant ait des cauſtiques aux bras, afin qu'en leurs embraſſemens, & lorſque goulument elle le reçoit à jambes ouvertes, il y puiſſe venir pareillement à bras ouvers ; & ceci ſoit dit ſeulement en paſſant & par parentheſe dudit *Beaujemont*, attendant de voir la fin de leur inſolence, & ſi ce cheval ne lui fera point enfin comme aux autres perdre l'arçon. Pour elle vous n'ignorez ce que je lui ſuis, & la mémoire du paſſé m'oblige à n'en dire point davantage : mais à lui ſouhaitter quelque amandement, & à prier

Dieu, qui ſeul peut toucher le cœur, de lui départir quelque goutte de repentir. Car ſans lui l'eau de cire & de chair qu'elle alambique pour ſon viſage, ne peut cacher ſes imperfections; l'huile de jaſſemin dont elle oint chaque nuit ſon corps; pour empêcher la puante odeur de ſa réputation; ni l'éréſipele qui ſouvent lui pele les membres, à changer & dépouiller ſa mauvaiſe & vieille peau.

# PRIVILEGES, FRANCHISES ET LIBERTE'S DE LA VILLE CAPITALE DE BOISBELLE,

*Pour convier tous Financiers, Lacquais, Bouffons, Macquereaux, Forgeurs, & Courtiers d'accès, Partisans, Demandeurs de dédommagement & autres gens d'affaires, d'y faire bâtir.* (1).

I.

QUe Dieu sera servi en ladite Ville à la fantaisie du Prince d'icelle, nonobstant le

(1) Cette Piece a été publiée, dans le Recueil de diverses Pieces, servant à l'Histoire de Henri III. imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1666, mais elle a été retranchée dans les Editions postérieures. On sent bien que c'est ici une Satyre contre M. de Rosny, Maximilien de Bethune, Ministre de confiance du Roy Henri IV. Il acquit *Boisbelle* en 1597, & avoit projetté d'y faire un grand Etablissement, projet qui s'est évanoui à la mort de Henri IV. C'est sans doute au sujet de cet Etablissement, que l'on fit cette Piece Satyrique. Cette Terre appartient toujours aux descendans de cet habile Ministre, & se trouve aujourd'hui

le Concile de *Trente* (2), auquel quant à present ſera dérogé.

II.

Que la foi & les cérémonies de la primitive Egliſe ſeront bannies, comme ſurannées, ne ſervant qu'à tenir le Peuple en humeur & obéiſſance, vices contraires à la réformation du tems qui court.

III.

Que l'Ecriture Sainte, auſſi mal interpretée, que mal entenduë, ſera la ſeule regle de ſalut, ſans préjudice des Sermons du Pere *Portugais*, & des douceurs du Pere *Cotton*, &c.

IV.

Que le Livre de Du *Pleſſis Mornay* y ſera tenu pour oracle, attendant celui de M. *du Perron*, ſans qu'il puiſſe plus être mis ſur le tapis à *Fontainebleau*, &c.

V.

Qu'aucun jour de l'année n'y ſera Fête, que celui auquel le Sieur de Sancy fut dégradé des

aujourd'hui poſſedée par M. le Comte d'Orval, du nom de Bethune. *Boisbelle*, ou *Henrichemont*, car c'eſt la même choſe, eſt enclavée dans l'Election de Bourges, à ſix lieuës, ou environ au Nord de cette Capitale du Berry.

(2) *Concile de Trente.*] Parce que M. de Roſny étant de la Religion Prétendue Réformée, il ne vouloit pas que le Concile de Trente fut reçu dans cette Terre. D'ailleurs il paroît que cette petite Piece a été faite dans le temps que le Clergé de France, ſur la fin du Regne de Henri IV. ſollicitoit la réception de ce Concile. Tous les Articles de cette Satyre regardant des faits particuliers, qui n'intéreſſent point l'Hiſtoire générale, je me diſpenſerai d'y faire de plus amples Remarques.

Finances,

Finances, auquel en ſera fait feux de joie, & le canon tiré comme à la S. Jean, &c.

VI.

Que tous *Juifs*, *Muſulmans*, *Anabaptiſtes*, *Martiniſtes*, *Zuingliens*, *Puritains*, *Calviniſtes*, & autres tels gens de bien y ſeront admis, avec la liberté de conſcience, tant néceſſaire, pour maintenir au monde l'indévotion & irreligion, &c.

VII.

Que tous *Capucins*, *Feuillans*, *Mendians* & autres n'y ſeront reçûs, ſinon en jettant le froc aux orties pour travailler non à la vigne, du Seigneur, mais à la multiplication du genre humain, &c.

VIII.

Que tous Eccléſiaſtiques, Apoſtats, Faineans, Paillars, débauchés, y auront ſûre retraitte, fors M. l'Evêque de *Beauvais*, lequel à cauſe de ſon Privilege, ſera renvoyé au Parlement.

IX.

Que nulle aſſemblée du Clergé de *France* ne s'y pourra faire, s'il n'eſt queſtion des Comptes de *Caſtille*, & que l'Evêque de *Rieux* & Dame Sainte y aſſiſtent.

X.

Que l'Inquiſition, ennemie jurée de l'Egliſe Gallicane, ne pourra approcher de ladite Ville ſans permiſſion de l'Avocat [ du Roy ] *Servin*.

XI.

Que tous pélerinages & voyages de dévotion ſeront défendus aux Habitans de ladite Ville, ſi ce n'eſt celui de *S. Màthurin*, &c.

XII.

XII.

Que tous mariages ſe feront en ladite Ville à diſcrétion, même ſe pourront conſommer par Procureur ſans Procuration, &c.

XIII.

Que l'Hiſtoire fantaſque du Préſident de *Thou*, corrigée par *Caſaubon*, ſera autoriſée, & ſi autrement il en eſt dit à *Rome*, il en ſera appellé comme d'abus, &c.

XIV.

Que le bon homme Dédommagement, Fondateur de ladite Ville, ſera à perpétuité honoré en icelle, & les loix gardées tant que l'on pourra, comme Salicques & fondamentales de cet Etat, &c.

XV.

Que les biens acquis à ſon ſervice ſeront tenus en ſemblable reſpect que les choſes ſacrées, dont la connoiſſance eſt interdite au vulgaire, &c.

XVI.

Que la rebellion *d'Arnault* ſera écrite en lettres rouges, afin que la poſtérité ſçache qu'il a voulu controller ſans Controlle les actions de ſon Bienfaicteur, &c.

XVII.

Qu'il ſera loiſible à tous Conſeillers d'Etat, Intendans, Préſidens & Conſeillers des Cours Souveraines, Maîtres des Requêtes, & Tréſoriers de France, d'être de tous Partis, & ſans qu'il leur ſoit beſoin de diſpenſe, pourvû qu'il y ait à gagner, & qu'ils en conférent avec *Duret*, &c.

XVIII.

XVIII.

Qu'en ladite Ville il y aura un Parlement ſans Procès, deſquels, comme de toutes autres choſes, la connoiſſance ſera réſervée au Conſeil, & ſeront avertis les Sieurs *Faucon*, *Chevalier*, *Royſſis*, *Boinville*, *Bellievre*, *le Gay*, *Mallon*, & autres tels ſuffiſans Sénateurs du tems, que les Offices dudit Parlement ſeront au plus offrant, ſi la Préſidente de *Verdun* ne l'empêche, &c.

XIX.

Que tous différens qui naîtront en ladite Ville, ſeront terminés par la prudence & bonne ſuffiſance de *Villemontée*, & *S. Maupeau*.

XX.

Qu'il ne ſera jamais fait mention en ladite Ville de la Chambre de Juſtice, & ſi *Mangot* s'en veut mêler, il y ſera mal mené, &c.

XXI.

Que l'on pourra parler librement en ladite Ville de toutes perſonnes, même des Princes du Sang, ſi ce n'eſt que la *Marquiſe* y ſoit preſente, à laquelle il ſera défendu de s'y trouver dorénavant.

XXII.

Que l'on pourra auſſi gourmander tout le monde ſans reſpect d'aucun, fors *Conchine*, qui ſera réſervé pour la Gallerie des Merciers.

XXIII.

Que tous Financiers quoique iſſus de ſimples Payſans, ou pauvres Artiſans, pourront donner en mariage à leurs filles, trois cent mille livres, bien que ce fût autrefois la dot ordinaire des filles de nos Rois, pourvû qu'ils ayent

ayent œuvré leurs charges trois ans & au-deſſous.

XXIV.

Que le Comte de *Schomberg* ſera Gouverneur de ladite Ville, & *Duret* & *Moiſſet*, Gardes des portes d'icelle.

XXV.

Qu'aucuns Princes du Sang ne pourront paſſer ſans le Paſſeport du Pere *Gonthier*.

XXVI.

Que *Deſcures* ne pourra loger des gens de guerre ès environs de ladite Ville, à cauſe du Party par lui fait des Impoſitions, & Billots de *Bretagne*, &c.

XXVII.

Qu'en ladite Ville il y aura une Baſtille, en laquelle ſera transféré le *Cabinet*, qui eſt au haut de celle de *Paris*, & ſi le Comte *d'Auvergne* le veut empêcher, il ſera remis à l'ordinaire de *Numigny*.

XXVIII.

Que ladite Ville ſervira de paſſage aux pacquets, qui ſeront portés de *Geneve* à la *Rochelle*, pour la tranquillité de la *France*.

XXIX.

Qu'en ladite Ville y aura un magazin de pieces de réformation, comme factions, monopoles, menées, entrepriſes, & autres tels outils propres à renverſer le Royaume, pour en fournir à qui en voudra, quelque empêchement que veuille donner le Maréchal de *Bouillon*.

XXX.

Que les Almanacs de *Mamiant* & les préſages

ſages portés par la *Varenne*, qui font évanoüir le monde, ne ſeront debités en ladite Ville ſans permiſſion ſcellée du grand ſceau.

XXXI.

Que la défenſe d'y manger du rôti à dîner n'y durera, que ſix mois pour ceux qui entreront aux affaires, & quant à l'inventaire de leurs biens, il ſera mis en la Chambre, mais retiré pour le ſupprimer.

XXXII.

Et parce qu'il importe grandement pour la ſanté de ceux de ladite Ville, qu'elle ſoit tenuë nette de bouës, il en ſera fait party à la charge des avances, & pour mémoire éternelle de l'heureuſe édification de ladite Ville, ſera gravée ſur le front d'icelle cette honorable Inſcription :

*Par l'audace d'un* Ecoſſois
*Pouſſé d'un inſolent mérite*
*Cette Ville a été conſtruite*
*Du ſang le plus pur des* François.

# AVERTISSEMENT

## Sur la Piece ſuivante.

*ON ne s'eſt pas moins appliqué autrefois à recueillir les paroles que les actions des Grands-Hommes. On a cru trouver dans quelques-uns de leurs Diſcours la force, l'énergie, & quelquefois même cette ſingularité, & cette vivacité qui les diſtinguoit des autres perſonnes de leur ſiécle. On a eu raiſon de tenir cette conduite à l'égard du Roy* Henri IV. *dont l'eſprit vif, actif, pénétrant ſe fait ſentir juſques dans ſes moindres paroles. On ne les a pas toutes recueillies; mais il s'en trouve aſſez, ſoit dans ce petit Ouvrage, ſoit en d'autres Livres, pour nous donner une idée de ſa maniere énergique de parler, & de l'agrément de ſon eſprit dans la maniere de penſer.*

*On a joint quelquefois ce Recueil a l'Hiſtoire de ce Prince, publiée ſous le nom de M.* de Perefixe; *mais elle manque dans preſque toutes les Editions que nous en avons. C'eſt pour y ſuppléer que je le fais paroître ici de nouveau. Il ſe trouve auſſi à la fin du petit Volume des Amours du Roy* Henri IV. *imprimé à Leyde en 1663. & à Roüen en 1665. Je le donne avec quelques additions, qui font honneur à ce Prince: Je les ai tirées de quelques-unes de ſes Lettres qui n'ont jamais été imprimées. Quoique Henri n'ambitionna pas le Titre de Bel-Eſprit, il n'étoit pas fâché néanmoins de paſſer pour un homme à reparties vives, & entretenoit avec plaiſir des gens du même caractere, ſur leſquels il l'emportoit ſouvent par ſes ſaillies.*

RECUEIL

# RECUEIL

## *De quelques Actions & Paroles mémorables de* HENRI LE GRAND, *Roy de France & de Navarre.*

I.

CE ſeroit un travail infini & ennuyeux, à qui ne voudroit rien omettre, de rapporter tout ce qu'il y a de beau & de remarquable dans la Vie de HENRI LE GRAND. Plus de cinquante Hiſtoriens, & plus de cinq cens Panégyriſtes, Poëtes & Orateurs y ont travaillé, & n'ont pas recueillis la moitié de ce qui s'en pouvoit raſſembler. Dans une ſi abondante variété, nous choiſirons encore quelques fleurs, non pas peut-être les plus belles, mais de celles qu'il aimoit le mieux; & nous les rapporterons ici ſans ordre & ſans art, la confuſion des choſes agréables, n'ayant pas moins ſa beauté, que l'agencement, & un diſcours bien arrangé; on en a vu quelques échantillons dans tout ce qu'on en a lu ci-deſſus; mais en voici un diſcours à part, qui, je crois, fera plaiſir aux Lecteurs.

II.

Quelques-uns ont remarqué que ce grand Roy avoit ſurpaſſé l'Empereur Auguſte en bonté & en clémence, & qu'après de longues

guerres civiles, il avoit comme lui refermé les playes de l'Etat, calmé toutes les tempêtes qui l'agitoient, & rendu la force aux Loix, l'autorité aux Magiſtrats, & la diſcipline aux Troupes.

III.

*Henri comparé aux plus grands Princes.*

Pluſieurs auſſi ont comparé le commencement de ſon Regne à celui de David, pour les grandes traverſes qu'il éprouva; le milieu à celui de Salomon, pour l'ordre & les beaux Reglemens qu'il a faits, & pour l'abondance qu'il mit dans ſon Royaume; & ſa fin lamentable à celle de Joſias. C'étoient trois des plus illuſtres, des meilleurs, & des plus religieux Rois du Peuple de Dieu.

D'autres l'ont mis en parallele avec Cyrus, Fondateur de l'Empire des Perſes, d'autres avec Alexandre le Grand, ou avec les Empereurs Conſtantin I. Charlemagne, Othon I. & Henri IV. Car, à qui ne compare-t-on pas les Rois, dont on a fait l'éloge? Quoiqu'il en ſoit, on peut aſſurer qu'il n'y a pas un de tous ces Princes, à qui on ne le puiſſe comparer ou égaler, & peut-être même qu'il y en a quelques-uns qu'il a ſurpaſſés de beaucoup.

IV.

*Sa Branche ſéparée depuis plus de 300 ans de la Famille Royale.*

C'eſt une remarque ſinguliere, ſurtout dans notre Hiſtoire, que jamais Prince n'étoit venu d'un degré ſi éloigné à la ſucceſſion d'une Couronne,

ronne, & n'avoit tant vû mourir de Princes du Sang avant lui: Mais c'en eſt encore une plus importante, que jamais Roy de France n'avoit uni tant de belles Terres au Domaine de la Couronne, comme fit ce grand Roy. Il en apporta plus lui ſeul, que n'avoient fait Philippe de Valois, Louis XII. & François I. qui, comme lui, étoient venus à la Couronne, de ligne collatérale.

V.

*Terres qu'il réunit au Domaine.*

Il unit au Royaume la partie qui lui reſtoit de celui de Navarre, la Souveraineté de Bearn, les Duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de Beaumont le Vicomte; beaucoup de riches Comtés, Foix, Armagnac, Bigorre, Roüergue, Périgord, la Fere, Marle, Soiſſons, Limoges, Converſan, & tant d'autres Terres, que le dénombrement en ſeroit ennuyeux. Malgré cela, néanmoins, il n'étoit pas riche, à cauſe du grand nombre d'Officiers, qu'il falloit entretenir dans ſes Terres.

VI.

*Courage & vertu guerriere de Henri IV.*

Il ſeroit aiſé de dire quelle fut la paſſion dominante de ce Prince, mais il ſeroit difficile de marquer quelle étoit ſa plus haute vertu; car il les avoit preſque toutes au ſouverain degré. Quant à ſa vaillance & à ſes autres vertus militaires, peut-être qu'il ſeroit impoſſible de trouver aucun Souverain, ni même aucun Capitaine, qui les ait fait paroître en tant d'oc-

caſions que ce Prince. On diſoit de l'Empereur Henri IV. qu'il s'étoit trouvé en ſoixante & deux batailles, ou grands combats; mais notre Henri avoit ſignalé ſon courage Héroïque en quatre ou cinq batailles rangées, en plus de cent combats fort ſanglans, & en deux cens ſieges de Places. Avant que la mort de Henri III. l'eût appellé à la Couronne, il eut à ſoutenir ſept guerres, qu'il termina heureuſement par ſept Traités de Paix; & dans ces guerres, il ſe vit à diverſes fois & en divers lieux quatre ou cinq armées ſur les bras, n'ayant rien de bien aſſuré, que ſa propre vertu, pour ſupporter un ſi grand fardeau.

## VII.

*Quand il commence à porter les armes.*

Depuis l'âge de quinze ans qu'il fut mis par la Reine ſa Mere à la tête du Parti Huguenot, & qu'il endoſſa les armes, il les porta continuellement juſqu'à l'âge de quarante-cinq ans. En toutes les occaſions il alloit auſſi avant dans le péril que pas un de ſes Capitaines; il fut bleſſé deux ou trois fois, mais legerement. Ce n'étoit pourtant pas la témérité, ni le ſeul deſir de la gloire, qui le portoit dans les hazards; c'étoit la néceſſité. Dès qu'il vouloit devenir chef, & ſe faire ſuivre avec plaiſir, il falloit qu'il montrât l'exemple à ſes Soldats: la fortune de la France & la ſienne étoient réduites en tel état, que l'honneur l'obligeoit à vaincre ou à mourir. » Autrement il ne ſe fût pas ex-
» poſé de la ſorte, car il n'ignoroit pas qu'un
» Roy paiſible dans ſon Etat, lui devant tout
» plus

» plus qu'à ſoi-même, eſt obligé de ſe conſer-
» ver pour l'amour de ſes Peuples ».

## VIII.

*Comme Prince généreux il aime les gens de courage.*

Il fut ſi généreux, qu'il voulut que Vitry, Capitaine de ſes Gardes du Corps, reçût en ſa Compagnie celui qui le bleſſa à la journée d'Aumale. Le Maréchal d'Eſtrées étant un jour dans ſon caroſſe, & ce Garde marchant à la portiere, il le lui montra, lui diſant: *Voilà le Soldat qui me bleſſa à la journée d'Aumale.* Sans mentir, cette action eſt bien héroïque.

## IX.

*Henri ne craint pas la mort.*

Il ne craignoit point la mort, de quelque façon qu'elle ſe préſentât à lui, ou dans les Armées, ou dans ſon lit. On l'entendit ſouvent dire, *qu'il s'en remettoit avec une entiere ſoumiſſion à la Providence Divine, & qu'il n'auroit jamais ni peur ni regret, quand il plairoit à Dieu de l'appeller.*

## X.

*Sa brave & ſage conduite dans l'action.*

Il alloit au combat avec un courage tout-à-fait martial, & une brave réſolution, mais ſans fanfaronade. Après la victoire, il témoignoit moins de joie qu'avant la bataille; *parce*, diſoit-il, *qu'il ne pouvoit ſe réjoüir de voir les François ſes Sujets, étendus morts ſur la place,*

*& que le gain, qu'il faiſoit ne ſe pouvoit faire ſans perte pour lui.*

## XI.

### *Son activité.*

Il étoit extraordinairement actif; il ſe vouloit trouver partout, & à toutes les entrepriſes; il s'appliquoit entiérement à tout ce qu'il faiſoit, & ne ſe portoit jamais à aucune choſe, qu'il n'en eût une entiére connoiſſance, & qu'il n'eût vû tous les moyens qui la pouvoient faire réüſſir, ou l'empêcher; il avoit toujours l'œil à l'exécution de ce qu'il commandoit, & ſouvent il ſe mettoit de la partie. Auſſi ſe trouvoit-il peu d'entrepriſes, dont il ne vînt à bout, & peu d'obſtacles qu'il ne forçât; de ſorte que ce n'étoit pas ſans juſte raiſon, qu'il avoit pris pour deviſe un Hercule dompteur des monſtres, avec ces paroles: *Invia virtuti nulla eſt via.*

## XII.

### *Son jugement.*

Il jugeoit admirablement bien des deſſeins des ennemis, & ſouvent, ayant prévu ce qu'ils devoient entreprendre, il donna des ordres qui ſauvérent ſon Armée, & firent dire à ſes plus grands Capitaines, qu'ils lui étoient redevables de leur ſalut; & qu'ayant l'eſprit plus relevé, il voyoit plus loin qu'eux.

## XIII.

### *Sa promptitude dans l'execution.*

Sa promptitude n'étoit pas moindre que ſon

ſon jugement. Le Duc de Parme ayant expérimenté pluſieurs fois avec quelle célérité il agiſſoit, diſoit de lui que les autres Généraux faiſoient la guerre en Lions & en Sangliers, qui ſont animaux terreſtres ; mais que le Roy la faiſoit en Aigle volant. Auſſi étoit-il toujours à cheval ; ce qui donna lieu de dire de lui, qu'il uſoit plus de bottes que de ſouliers, & qu'il étoit moins de tems au lit, que le Duc de Mayenne ne reſtoit à table.

## XIV.

### *Sa vie frugale.*

Il diſoit que les grands mangeurs & les grands dormeurs n'étoient capables de rien de grand, & qu'une ame que le ſommeil & le manger enſéveliſſent dans la maſſe de la chair, ne peut avoir de mouvemens nobles & généreux. Que s'il aimoit les feſtins & la bonne chere, ce n'étoit pas pour ſe remplir le corps, mais pour s'égayer l'eſprit, & pour ſe procurer de la joie.

## XV.

### *Sa pieté.*

Il n'étoit point bigot, mais véritablement pieux & Chrétien : il avoit des ſentimens dignes de la grandeur de Dieu & de ſa bonté infinie : Il diſoit, *qu'il trembloit de crainte, & qu'il devenoit plus petit qu'un atome, quand il ſe voyoit en la preſence de cette Majeſté, qui a tiré toutes les choſes du néant, & qui les y peut réduire en retirant le concours de ſa main toute-puiſſante ; mais qu'il ſe ſentoit tranſporté d'une*

*joie indicible, quand il contemploit que cette ſouveraine Bonté tenoit tous les hommes ſous ſes aiſles comme ſes enfans, & principalement les Rois, à qui elle communique ſon autorité, pour faire du bien aux autres hommes.*

## XVI.

### *Ses ſentimens de Religion.*

[ Il avoit ces grands ſentimens de Religion, même avant ſa Converſion. *Par la grace ſpéciale de Dieu*, dit-il: *Je ſuis dans la place que j'ai ſommé, & je lui dirai comme David, celui qui m'a donné victoire ſur mes ennemis, me rendra cette affaire facile. Ainſi ſoit-il, par ſa grace.* ( Lettre Manuſcrite à Coriſande d'Andouins, du 21 Octobre 1588. )

Et dans une autre Lettre, il marque : *J'ai achevé mes conquêtes juſques au bord de la mer.* ( C'étoit en Normandie. ) *Dieu beniſſe mon retour, comme il a fait le venir. Il le fera par ſa grace, car je lui rapporte tous les heurs*, ( c'eſt-à-dire, tous les advantages ) *qui m'arrivent. J'eſpere que vous oirrez bientôt parler de quelques* [ unes ] *de mes Saillies. Dieu m'y aſſiſte par ſa grace.* ( Lettre Manuſcrite à la même, du XXIX Janvier 1590. ) Il témoignoit ces ſentimens de confiance en Dieu dans le tems de ſa plus grande paſſion pour la Comteſſe de Grammont. ] *Addition.* ]

[ Henri étant à *Melun*, apprit en 1594. par des Lettres du Colonel *Alphonſe d'Ornano*, que la Ville de *Lyon* s'étoit ſoumiſe, & que cette victoire venoit de Dieu ſeul. Le Roy ayant lû ces Lettres, ſe proſterna ſur le champ

pour

pour en remercier Dieu. *Mémoires de l'Etoille à l'an 1594. au mois de Février.* [*Autre Addition.*]

## XVII.

### *Ses actes de Religion.*

Depuis ſa converſion il eut toujours un très-grand reſpect pour le S. Siege, & s'en montra le Défenſeur avec le même zele que ſes Ancêtres. Il eut auſſi une forte & vive foi pour la réalité du corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Paſſant un jour par la ruë aſſez près du Louvre, il rencontra un Prêtre, qui portoit le Saint Sacrement : il ſe mit auſſi-tôt à genoux, & l'adora fort reſpectueuſement. Le Duc de Sully, Huguenot, qui l'accompagnoit, lui demanda ; *Sire, eſt-il poſſible que vous croyez en cela après les choſes que j'ai vûës ?* Le Roy lui repartit : *Ouï, vive Dieu ; j'y crois, & il faut être fou pour n'y pas croire ; je voudrois qu'il m'eût coûté un doigt de la main, & que vous y cruſſiez comme moi.*

## XVIII.

### *Il cherche à attirer les Huguenots.*

Auſſi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attirer avec lui tous ſes Sujets dans le ſein de l'Egliſe, de ſorte qu'il fut cauſe de la converſion de plus de ſoixante mille ames. Mais il ne voulut jamais uſer d'aucune violence pour cela, comme les Ligueurs l'euſſent déſiré, & même il mépriſoit ceux qui ſe convertiſſoient pour quelque intérêt temporel.

Lorſqu'il prioit Dieu, il le prioit à deux genoux, les mains jointes & les yeux au Ciel ; ſes

ſes prieres n'étoient pas longues, mais ferventes; tout le temps de ſa vie, il n'entreprit aucune choſe que premierement il n'eût imploré l'aſſiſtance de Dieu, & qu'il ne lui en eût remis l'évenement entre les mains. J'ai appris depuis peu de jours d'un homme de très-grande condition, qui l'accompagnoit pour l'ordinaire dans ſes chaſſes, que jamais on ne lançoit le Cerf, qu'il n'ôtât ſon chapeau, ne fit le ſigne de la Croix, & puis piquoit ſon cheval & ſuivoit le Cerf.

## XIX.

### *Sa connoiſſance de l'Ecriture Sainte.*

Il avoit lû & étudié l'Ecriture Sainte, il prenoit plaiſir de l'oüir expliquer; & ſouvent il en tiroit des comparaiſons dans ſes diſcours.

Lorſqu'il étoit encore Huguenot, il honoroit les Prélats & les Eccléſiaſtiques, quoiqu'il fuſſent ſes plus âpres Perſécuteurs : & que la plûpart, au lieu de le rappeller doucement dans la bergerie, fiſſent tout leur poſſible pour l'en éloigner, & lui en fermer l'entrée.

## XX.

### *Il rétablit la Religion Catholique.*

Il rétablit l'exercice de la Religion Catholique en plusde trois cens Villes & Bourgs, où il n'avoit point été depuis plus de trente ans. Que dirai-je de tant d'Egliſes qu'il a rebâties, de tant d'Hôpitaux qu'il a fondez, entre autres celui de Saint Louis auprès de Paris pour les peſtiferés, [ *entre le Fauxbourg ſaint Laurent*,

*rent, & celui du Temple*], l'un des beaux bâtimens qui ornent cette grande Ville : & celui des Freres de la Charité, au Fauxbourg Saint Germain ? De ce que par ſon crédit, il a conſervé le Saint Sépulchre de Jeſus-Chriſt à Jéruſalem, que les Turcs vouloient détruire ? a fait rendre la liberté aux Cordeliers, qui en ſont les Gardiens, que les Barbares avoient mis aux fers ; & obtenu permiſſion du Grand Seigneur de bâtir une maiſon aux Peres Jéſuites dans le Fauxbourg de Conſtantinople ?

## XXI.

### *Son amour pour la Juſtice.*

Homere dit que la Juſtice eſt une des Conſeilleres de Jupiter. On peut dire plus véritablement qu'elle l'étoit de Henri le Grand. S'il en faut croire ſon plus confident Miniſtre ; il a ſouvent proteſté en public & en particulier qu'il ne vouloit point le bien d'autrui injuſtement ; qu'il ne déſiroit que le ſien, & que Dieu lui avoit donné un aſſez beau Royaume pour en être ſatisfait, ſi ce n'étoit que par ſa Providence il permît quelqu'autre choſe. Auſſi voit-on que dans le grand deſſein qu'il avoit fait de diviſer la Chrétienté en quinze Dominations (1), il ne prenoit pas un pouce de terre pour lui ; tant s'en faut il renonçoit à ſes juſtes prétentions ſur le Royaume de Navarre.

Jamais Prince ne fut plus exact que lui à

(1) M. l'Abbé de Saint Pierre a expliqué, après M. le Duc de Sully, le Plan de Henri IV. pour établir une Paix univerſelle dans toute l'Europe.

payer

payer ſes dettes. Il ne faut que voir ſes Lettres au Duc de Sully ſon Surintendant, dans leſquelles il lui commande bien ſouvent de payer même ce qu'il doit du jeu.

L'un des projets auquel il vouloit travailler avec plus d'ardeur, étoit de retrancher les longueurs & les chicanes des procès. Preſque toutes les fois que ſon Chancelier, & Achilles de Harlai premier Préſident du Parlement le venoient voir, il les conjuroit d'en trouver les moyens, afin que ſon peuple ne fût plus tourmenté par cette guerre de l'écritoire, quelque-fois plus ruineuſe que celle des armes.

Il ne pouvoit regarder qu'avec averſion les Prélats de mauvaiſe vie, & les Juges corrompus: Il diſoit des premiers: *Je voudrois bien faire ce qu'ils prêchent, mais ils ne penſent pas que je ſçache tout ce qu'ils font*, & des autres *; je ne puis comprendre comme il y a des gens ſi méchans, qu'ils jugent contre leur ſcience & leur conſcience.*

Il gardoit toujours une oreille pour la partie accuſée, il ne ſe laiſſoit point prévenir, & ne jugeoit de perſonne qu'auparavant il ne fût bien informé. Ainſi les gens de bien avoient toujours le plus grand avantage auprès de lui.

Il ſe montroit très-facile à accorder des graces, quand le crime n'étoit pas horrible; car en ce cas il demeuroit ferme dans la ſéverité.

Ainſi il répondit un jour à quelqu'un, qui lui demandoit abolition d'un excès commis ſur des Officiers de Juſtice : *Je n'ai que deux yeux & deux pieds, en quoi ſerois-je donc différent*

*ſeront du reſte de mes Sujets, ſi je n'avois la force de la Juſtice en ma diſpoſition.*

Il dit encore un jour à un homme de condition, qui lui demandoit grace pour ſon Neveu, qui avoit commis un aſſaſſinat : *Je ſuis bien marri que je ne puis accorder ce que vous me demandez ; il vous ſied bien de faire l'Oncle, & à moi de faire le Roy ; j'excuſe votre Requête, excuſez mon refus.*

## XXII.

### *Du pouvoir de la Dignité Royale.*

Il diſoit, *qu'il ne falloit pas pour bien regner qu'un Roy fît tout ce qu'il pouvoit faire :* Sentiment ſemblable à celui que le grand Empereur Juſtinien a marqué par ces paroles vraiment Royales, & dignes d'être écrites en lettres d'or : DIGNA VOX EST MAJESTATE REGNANTIS, SUBDITUM SE LEGIBUS PROFITERI.

Voilà pourquoi ce ſage Roy, ne croyoit point que ce fût bleſſer ſon autorité, que d'entendre les remontrances de ſes Sujets & de ſes Parlemens. Il examinoit leurs raiſons avec eux-mêmes & avec ſon Conſeil, & croyoit qu'il lui étoit honorable de changer quelquefois ſes réſolutions, quand il reconnoſſoit quelque choſe de meilleur, ou même qu'il s'étoit trompé ; ſçachant qu'il n'y a point d'homme au monde ſi intelligent & ſi éclairé qu'il ne puiſſe faillir, ſoit par paſſion, ſoit par défaut de connoiſſance. Mais quand il trouvoit que les motifs qu'il avoit eûs d'ordonner quelque choſe étoient plus puiſſans & plus juſtes que les leurs,

leurs, il vouloit être obéï abſolument, & diſoit à ſes Cours ſouveraines que ſes lumieres, & ſon expérience ne pouvoient plus ſouffrir ces contradictions.

## XXIII.

### *Son application aux affaires.*

Il diſoit quelquefois que Dieu lui feroit la grace en ſa vieilleſſe d'aller deux ou trois fois la ſemaine au Parlement & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roy Louis XII. pour travailler à l'abréviation des procès, & mettre un ſi bon ordre à ſes finances, qu'à l'avenir on ne les pût diſſiper. Ce devoient être là ſes dernieres promenades.

## XXIV.

### *Son amour pour la gloire & la réputation.*

Il aimoit paſſionnément la gloire & la réputation, comme ſont toutes les grandes ames, & il étoit très-ſenſible au bien & au mal qu'on diſoit de lui; mais il ne vouloit point de louanges qui ne partiſſent du cœur. & il ne ſe plaiſoit pas à être loüé en face, ni par des gens qui fuſſent indignes eux-mêmes d'être loüez. C'eſt pour cela qu'autant qu'il eſtimoit ceux qu'il croyoit bons Hiſtoriens, prenant plaiſir à les entretenir, & à les inſtruire de ce qu'il avoit fait, & leur donnant de grandes penſions, [ *comme il fit à du Haillan* ]: autant mépriſoit-il les plumes médiocres, qui ne ſont point capables d'éterniſer un nom. Il reſſembloit en cela à Alexandre le Grand, qui défendit à tous les Peintres de faire ſon portrait, hormis

hormis au ſeul Apellés, dont le pinceau pouvoit en quelque ſorte égaler ſa réputation.

## XXV.

### *Il vouloit ſçavoir la vérité.*

On lui faiſoit un extrême déplaiſir de lui celer la vérité ; il la vouloit ſçavoir de toutes choſes : mais ſur tout on ne pouvoit l'obliger davantage que de l'avertir de tout ce qu'on diſoit de lui : car il vouloit connoître ſes défauts pour les corriger, on l'eût pourtant offenſé de lui en parler ailleurs que dans le particulier. Alors il recevoit fort bien les avis qu'on lui donnoit, il en remercioit, & encourageoit ceux, qui avoient pris cette liberté, de continuer dans les occaſions. » Auſſi eſt-ce le ſeul » moyen par lequel un Prince peut ſe rendre » parfait ; ſçavoir toutes choſes & n'être ja- » mais trompé.

## XXVI.

### *Il gardoit religieuſement ſa parole.*

Jamais Prince ne fut plus religieux Obſervateur de ſa foi & de ſa parole, ſuivant ce beau mot du Roy Jean, *Que ſi la bonne foi étoit perduë au monde, elle devroit ſe trouver dans la bouche des Rois.* Nous en avons marqué pluſieurs exemples dans ſa vie, un entre autres touchant le Duc de Savoye : mais parce qu'il eſt admirable, il eſt bon d'ajoûter ici ce qu'en a écrit d'Aubigné, d'autant plus croyable en cela, qu'il n'a pas été favorable (2) à ce

(2) On voit que ce Recueil vient de M. de Pere-
fixe,

ce Prince, en pluſieurs autres choſes.

*Deux vieux Conſeillers d'Etat*, dit-il, *ſe firent Auteurs d'un étrange Conſeil, c'étoit de retenir ce Duc, & de violer le ſauf-conduit à celui qu'ils accuſoient d'avoir tant de fois fauſſé les communs accords à ſon profit. Par ce moyen, diſoient-ils, le Roy pourra recouvrer le Marquiſat de Saluces; épargnant ſon temps, ſes finances, & la vie des Soldats François. Mais le Roy leur répondit, j'ai tiré de ma naiſſance, & j'ai appris de ceux qui m'ont nourri, que l'obſervation de la foi eſt plus utile que tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exemple du Roy François, qui pouvoit par la tromperie, retenir un plus friand morceau, ſcavoir Charles Quint. Que ſi le Duc de Savoye a violé ſa parole, l'imitation de la faute d'autrui n'eſt pas innocente; & un Roy uſe bien de la perfidie de ſes ennemis, quand il la fait ſervir de luſtre à ſa foi* (3). Peut-on trouver une plus belle leçon, & de plus généreux ſentimens?

## XXVII.

### *Henri haïſſoit la médiſance.*

Bien qu'il aimât les bons mots, & qu'il entendît auſſi-bien raillerie, que Gentilhomme de ſa Cour; néanmoins il haïſſoit, & les médiſans, & les médiſances; & s'il parloit mal de quelqu'un, il falloit que ce fut un homme tout-à-fait reconnu pour mé-

fixe, ou du moins de celui qui a dreſſé les Mémoires de la Vie de Henri IV.

(3) D'Aubigné, en ſon Hiſtoire, Tome 3. Livre 5. page 467

chant;

chant : car pour ceux-là, il croyoit que c'étoit juſtice de les déchirer & de les faire connoître à tout le monde pour ce qu'ils étoient, témoin ce que nous avons remarqué qu'il dit de la Fin à Biron. Ses fideles ſerviteurs avoient cet avantage, que les mauvais offices de ces gens-là ne pouvoient leur donner d'atteinte dans ſon eſprit. Sans quoi tout eſt perdu dans une Cour, & il eſt impoſſible que les fripons & les méchans ne prevalent ſur les gens de bien.

## XXVIII.

### *Henri aimoit la Nobleſſe.*

Il chériſſoit infiniment ſa Nobleſſe, & tenoit à grande gloire de ſe dire le Chef de cet illuſtre Corps. Quand il comptoit les graces que Dieu lui avoit faites, il ſe glorifioit ſurtout d'avoir toujours quatre mille Gentilshommes à ſa ſuite, capables de combattre la plus grande Armée, qu'on lui pût mettre en tête. Un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui témoignant un jour qu'il étoit ſurpris de voir que quantité de Gentilshommes l'environoient & le preſſoient un peu. Le Roy lui dit : *Si vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me preſſent bien davantage.*

Il vivoit avec ſes Courtiſans dans une grande familiarité, & vouloit qu'ils en uſaſſent de même avec lui, pourvû qu'ils ne ſortiſſent jamais du reſpect qui lui étoit dû ; & ſi quelqu'un y eut manqué, il lui eût ſans doute fait ſentir ſa faute.

## XXIX.

*Henri aimoit les gens de Lettres.*

Quelques-uns ont voulu dire qu'il n'aimoit point les gens de Lettres, mais ils ſe ſont trompés. Il donnoit penſion à pluſieurs hommes doctes, même dans l'Italie & dans l'Allemagne, & prenoit ſoin lui-même de la leur faire tenir. Le Cardinal du Perron, de Sponde, Scaliger, Caſaubon, Frêne-Canaye, & pluſieurs autres ont bien rendu témoignage de l'eſtime qu'il faiſoit de la doctrine.

C'eſt auſſi une erreur de croire qu'il fût ignorant. Il eſt certain qu'il n'étoit pas extrêmement ſçavant, mais auſſi faut-il avouer qu'il n'ignoroit pas ce qui eſt le plus néceſſaire à un Roy. Il ſçavoit un peu de latin; il avoit fort étudié les Hiſtoires, tant celles de France, que la Grecque & la Romaine, & l'Hiſtoire de la Bible; il ſçavoit par Théorie auſſi-bien que par Pratique, la Politique, la Morale & l'Œconomie; il avoit appris l'Art militaire dans les livres au même temps qu'il l'apprenoit par l'exercice; & il ſçavoit par cœur grand nombre de belles maximes tirées des anciens Auteurs, qu'il appliquoit ſi à propos que les Maîtres mêmes en étoient étonnez. Il avoit réſolu à ſon retour d'Allemagne de faire réformer l'Univerſité de Paris, & d'y fonder quatre ou cinq Colleges, où l'on eût enſeigné gratuitement, & entre autres un, où il y auroit eu un fond pour élever trois cens Gentilshommes, ſans qu'il en coutât rien à leurs parens.

## XXX.

### *Sa Libéralité.*

Véritablement il n'étoit pas libéral juſqu'à faire des profuſions, comme l'avoient été les Princes de la Maiſon de Valois. Mais s'il épargnoit ſes Finances, c'étoit pour ménager la ſubſtance de ſon pauvre peuple; il ne croyoit pas qu'il fût juſte de vexer des Provinces entieres pour enrichir quelques particuliers. Après tout il étoit ſi équitable, & payoit ſi bien, qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais retenu le ſalaire ou la récompenſe de ceux qui l'avoient ſervi. Il donnoit réellement tous les ans en bon argent, non point en billets & en papiers, plus de trois millions de livres, qu'il diſperſoit & répandoit à un grand nombre de perſonnes. N'étoit-ce pas beaucoup pour ce temps-là ?

## XXXI.

### *Sa Promptitude & ſa Colere.*

Il avoit quelquefois des promptitudes & des coleres contre ſes meilleurs ſerviteurs, mais elles paſſoient en un moment; & il n'avoit point de honte, lorſque c'étoient des perſonnes de condition & de mérite, de leur en faire excuſe. On ſe ſouviendra à ce propos de ce qu'il fit envers Théodoric de Schomberg à la bataille d'Yvry.

## XXXII.

### *Sa Franchiſe & ſa Facilité.*

La franchiſe, la confiance, la facilité étoient

pour lui des vertus naturelles. Durant la guerre, on l'a vu faire le camarade avec le Soldat, s'aſſeoir au Corps de garde, s'y coucher ſur la paillaſſe, tenir d'une main un morceau de pain bis qu'il mangeoit, & de l'autre un charbon pour deſſiner un campement & des tranchées : on l'a vu prendre le pic, pour foüir la terre, & exciter ſes Soldats au travail : on l'a vu qu'il conſoloit les pauvres gens durant la guerre, & leur faiſoit entendre que ce n'étoit pas lui ; mais la Ligue qui étoit cauſe de leurs miſeres.

En temps de paix, il ſe familiariſoit avec les plus petits, s'égaroit exprès de ſes gens pour ſe mêler parmi les Villageois, & parmi les Marchands dans les Hôtelleries, auſquels il faiſoit cent queſtions, pour apprendre d'eux des vérités, qu'il ſçavoit bien qu'on ne lui oſoit dire, & pour tirer la connoiſſance des maux, que ſouffroit ſon peuple, ſoit par la violence des Gentils-hommes, ſoit par les extorſions des Receveurs & des Financiers, ou par les concuſſions des méchans Juges. Quand il avoit appris d'eux ce qu'il vouloit ſçavoir, il s'en retournoit joindre ſes gens, qui étoient quelquefois fort en peine de ſçavoir ce qu'il étoit devenu.

## XXXIII.

### *Traits de vérité dits à Henri IV.*

Ce fut dans une de ces occaſions, qu'un Marchand qui avoit le ſens fort bon, lui remontra comment la Paulete, ou Droit annuel, étoit une invention très-préjudiciable au Roy & au peuple ; & une autre fois dans une

une Hôtellerie à Milly en Gaſtinois, ayant mis quelques gens ſur le propos de ſa vie, il y en eût un qui en dit mille biens; mais qui finit par ces paroles. *Il aime trop les Femmes, Dieu punit les adulteres, il eſt à craindre qu'enfin il ne ſe laſſe après en avoir tant ſouffert.* Ces paroles lui entrerent ſi avant dans l'ame, qu'il diſoit que jamais Prédicateur ne l'avoit ſi vivement touché.

Une autre fois étant affamé du travail de la chaſſe, il entra dans une Hôtellerie ſur un grand chemin, & ſe mit à table avec quelques Marchands. Après avoir dîné on ſe mit à parler de ſa converſion; ils ne le connoiſſoient point, car il étoit vêtu aſſez modeſtement: un Marchands de cochons s'avança juſques à dire, *Ne parlons point de cela, la caque ſent toujours le hareng.* Peu après le Roy s'étant mis à la fenêtre vit arriver quelques Seigneurs, qui le cherchoient, & qui l'ayant vu, monterent auſſi-tôt à la chambre. Le Marchand voyant qu'ils l'appelloient, *Sire, & vôtre Majeſté*, fut ſans doute fort étonné; & eût bien voulu retenir ſa parole indiſcrete. Le Roy en ſortant lui frapa ſur l'épaule, & lui dit: *Bon homme, la caque ſent toujours le hareng, mais c'eſt en votre endroit, non pas au mien; je ſuis, Dieu merci, bon Catholique; mais vous gardez encore du vieux levain de la Ligue.*

## XXXIV.

### *Sa Bonté & ſa Clémence.*

En quels termes faudroit-il parler de ſa Bonté & de ſa Clémence pour le faire dignement. On peut dire qu'il étoit tout cœur, &

qu'il n'avoit point de fiel. De tant de Conſpirateurs, qui ont voulu bouleverſer ſon Royaume : on remarque qu'il n'en a châtié aucun, que le Maréchal de Biron, auquel, avant que de le livrer à la Juſtice, il offrit par trois fois la grace, en cas qu'il voulût lui avouer ſon crime.

Dans toutes les occaſions de guerre, quand il voyoit les Ennemis ployer & ſe mettre en déroute, n'alloit-il pas à la tête de ſes Bataillons, criant, *Sauve les François, quartier aux François ?* En temps de paix, il tenoit toujours ſes mains nettes du ſang de ſes Sujets, bien qu'il ne fut jamais retourné des combats, que ſon épée ne fut teinte du ſang de ſes Ennemis.

Il faiſoit comme un bon Paſteur, qui tâche de guérir ce qu'il y a de gâté dans ſon troupeau, plûtôt que de l'égorger. Il employoit la patience, les bienfaits & l'adreſſe pour ramener les eſprits que les factions avoient égarez : il diſſimuloit même leurs mauvaiſes volontés, & malgré qu'ils en euſſent, il les empêchoit de faire le mal ; & enfin les tournoit au bien. *Un Roy ſage*, diſoit-il, *étant comme un habile Apoticaire, qui des plus méchans poiſons compoſe d'excellens antidotes, & avec des viperes fait de la Thériaque.*

[ Après l'affaire de Coutras, il alla ſouper chez *du Pleſſis Mornay*, dans une chambre qui étoit au-deſſus de la ſalle, où l'on avoit dépoſé le corps mort de Monſieur de Joyeuſe, qui fut tué à cette bataille. On lui préſenta la vaiſſelle d'or & d'argent de ce magnifique Seigneur, dont il ne voulut pas ſe ſervir, non

non plus que de tous ſes bijoux. Il refuſa de s'en parer, & dit avec beaucoup de ſens & de modeſtie : *qu'il ne convenoit qu'à des Comédiens de tirer vanité des riches habits qu'ils portent ; mais que le véritable ornement d'un Prince étoit le courage, & la préſence d'eſprit dans une bataille, & la clémence après la victoire.* LEGRAIN, Decade de Henri IV. pag. 152. Addition ].

## XXXV.

### *Son amour pour ſes Sujets.*

Par deſſus toutes ces grandes qualités, il excelloit par une tendreſſe admirable & par un amour ſans bornes pour ſon peuple. Il n'avoit point de plus forte paſſion que de le ſoulager, que de le faire vivre en paix & à ſon aiſe; c'étoit ſon diſcours le plus ordinaire. On voit une infinité de ſes Lettres aux Gouverneurs des Provinces, à ſon Surintendant, à ſes Parlemens, dans leſquelles il dit : *Ayez ſoin de mon peuple, ce ſont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde, j'en ſuis reſponſables ;* & d'autres paroles ſemblables, pleines d'ardeur, & d'une bonté cordiale & paternelle.

Lorſque le Duc de Savoye vint en France, le Roy le mena un jour voir jouer à la paume ſur ſes foſſez du Fauxbourg S. Germain, où après le jeu comme ils étoient tous deux à une fenêtre qui regardoit ſur la ruë; le Duc voyant un grand peuple, lui dit qu'il ne pouvoit aſſez admirer la beauté & l'opulence de la France, & demanda à ſa Majeſté ce qu'elle lui valoit de revenu. Ce Prince généreux & prompt

en ſes réparties, lui répondit : *Elle me vaut ce que je veux.* Le Duc trouvant cette réponſe vague, le voulut preſſer de lui dire préciſément ce que la France lui valoit. Le Roy répliqua : *Oüi, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai ; & ſi Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de Laboureur en mon Royaume, qui n'ait moyen d'avoir une poule dans ſon pot :* ajoutant ; *Et ſi je ne laiſſerai pas d'avoir dequoi entretenir des gens de guerre, pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité.* Le Duc ne répartit plus rien, & ſe le tint pour dit.

Quelques Troupes qu'il envoyoit en Allemagne ayant fait du déſordre en Champagne, & pillé quelques maiſons de Payſans ; il dit aux Capitaines qui étoient demeurez à Paris, *Partez en diligence, donnez y ordre, vous m'en répondrez. Quoi ! ſi on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui ſoutiendra les charges de l'Etat, qui payera vos penſions, Meſſieurs ? Vive Dieu, s'en prendre à mon peuple, c'eſt s'en prendre à moi.*

Les Habitans des Vallées, qui ſont le long de la Loire, ayant été ruinez par les débordemens de cette riviere, demandoient ſoulagemens des Tailles, & avoient écrit pour cet effet au Duc de Sully, Surintendant des Finances. Ce Duc le fit auſſi-tôt ſçavoir au Roy par une Lettre, à laquelle il répondit en ces propres termes (4) : *Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a baillé mes Sujets pour les conſerver comme mes enfans, que mon Con-*

(4) Mémoires de Sully, Tom. 3. pag. 150. 151.

*ſeil*

*ſeil les traitte avec charité ; les aumônes ſont très-agréables à Dieu, particulierement en cet accident, j'en ſentirois ma conſcience chargée : que l'on les ſecoure donc de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire.* Après cela, faut-il s'étonner ſi ce Prince étoit adoré de tout le monde ?

## XXXVI.

### *Henri vraiment Pere du Peuple.*

La meilleure marque de la bonté d'un Souverain, & de la liaiſon très-étroite qui doit toujours être entre lui & ſes Sujets, eſt le ſoin qu'il a de leur communiquer ſes joyes, & la part qu'ils y prennent, non-ſeulement par les apparences extérieures, qui ſont fort trompeuſes, & qui ſe donnent auſſi bien aux mauvais Princes qu'aux bons ; mais encore par des mouvemens intérieurs, & par les ſentimens du cœur.

Depuis que ce Prince vraiment pere de ſon peuple François fut rentré dans Paris, & que ſa bonté s'y fut fait connoître, tous les Habitans de ce petit monde s'intereſſoient dans tout ce qui lui arrivoit, & en étoient auſſi touchez que s'il leur fût arrivé à eux-mêmes : ils ſe réjouïſſoient de ſes contentemens, & s'affligeoient de ſes déplaiſirs : les deux fois qu'il fut malade, il ſembloit que le peuple de cette grande Ville eût la fiévre, & au contraire quand il ſe portoit bien, ſa ſanté faiſoit la leur ; & ils étoient perſuadez que le ſalut de l'Etat, & celui de ce Prince n'étoient qu'une même choſe.

Réciproquement quand Dieu lui envoyoit quelque

quelque ſujet de réjouïſſance, il vouloit qu'ils y participaſſent, & par-là il ſe comuniquoit à eux par les plus tendres ſentimens de ſon ame. Auſſi quand le Ciel lui eut donné un Dauphin, il le fit paſſer par les ruës dans un berceau découvert, afin que tout le peuple pût le conſiderer à ſon aiſe, & joüir avec plaiſir de la vûë d'un bien, qu'il avoit ſi long-tems déſiré pour l'amour que l'on portoit au Pere.

## XXXVII.

### *Paroles remarquables de Henri IV.*

Je marquerai auſſi quelques-unes de ſes paroles mémorables, dont les unes feront connoître ſes ſentimens, & le fonds de ſon ame; les autres la vivacité de ſon eſprit.

Quand il travailloit à des affaires preſſantes, & qu'il ne pouvoit aſſiſter à la Meſſe (j'entends les jours ouvriers; car les Fêtes & Dimanches il n'y manquoit point), il en faiſoit comme ſes excuſes aux Prélats, qui ſe trouvoient à la Cour, & leur diſoit: *Quand je travaille pour le public, il me ſemble que c'eſt quitter Dieu pour Dieu même.*

## XXXVIII.

Il diſoit quelquefois à ſes plus confidens ſerviteurs: *Les François ne me connoiſſent pas aſſez bien, ils ſçauront ce que je vaux quand ils m'auront perdu.* Puis levant les yeux au Ciel: *Seigneur, je ſuis prêt à partir quand il te plaira; mais que deviendra ce pauvre peuple!*

[ Ces paroles ſont d'autant plus remarquables, que le Roy les dit le jour même de ſa mort

mort au Marquis de Baſſompierre, & au Duc de Guiſe, Charles de Lorraine, par une eſpece de preſſentiment d'une mort prochaine. *Vous ne me connoiſſez pas maintenant, vous autres, leur dit ce Prince; mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez alors ce que je valois, & la différence qu'il y a de moi aux autres hommes.* Alors Baſſompierre lui dit: » Mon Dieu, ne ceſſerez-vous jamais, » Sire, de nous troubler en nous diſant, que » vous mourrez bien-tôt. Ces paroles ne ſont » point bonnes à dire: vous vivrez, s'il plaît » à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a » point de félicité pareille à la vôtre. Vous » n'êtes qu'en la fleur de votre âge, & en une » parfaite ſanté de corps, plein d'honneur » plus qu'aucun des mortels, jouïſſant en » toute tranquillité du plus floriſſant Royau- » me du monde, aimé & adoré de vos Sujets, » plein de biens, d'argent, de belles maiſons, » belle femme, beaux enfans, qui devien- » nent grands. Que vous faut-il plus? Ou » qu'avez-vous à déſirer davantage? » Henri ſe mit à ſoupirer, & dit à Baſſompierre: *Mon ami, il faut quitter tout cela.* Baſſompierre en ſes Mémoires. Tome I. *Addition.* ]

## XXXIX.

Quand on le ſupplioit d'avoir plus de ſoin de la conſervation de ſa perſonne qu'il n'avoit, & de n'aller pas ſi ſouvent ſeul, ou mal accompagné comme il faiſoit, il répondoit: *La peur ne doit point entrer dans une ame Royale; qui craindra la mort n'entreprendra rien ſur moi: qui mépriſera la vie, ſera toujours maître de la mienne, ſans que mille gardes l'en puiſſent empêcher.*

*empêcher ; je me recommande à Dieu quand je me leve: & quand je me couche, je ſuis entre ſes mains ; & après tout, je vis de telle façon que je ne dois point entrer en ces défiances. Il n'appartient qu'aux Tirans d'être toujours en frayeur.*

[Nous avons une preuve de ces belles paroles, dans un entretien que ce Roy eut avec une Dame, qui l'avertiſſoit d'avoir un peu plus de deffiance. *Je me fie en mes Sujets, dit ce Prince, je m'y fierai, & je ne puis faire autrement. Dieu connoît mon cœur, & ſçait que je n'ai pas envie de mal faire : connoiſſant cela il me gardera, comme je l'eſpere, de la main de mes ennemis ; je ne demande qu'à ravoir le Royaume qui m'appartient, & je reconnoîtrai pour mes bons Serviteurs ceux qui m'y aideront : s'il y en a d'autres qui me trahiſſent, Dieu eſt leur juge : mais j'aime mieux mourir que de vivre en deffiance, laquelle, tout bien conſideré, nuit plus aux Rois, qu'elle ne leur ſert.* Mémoires de l'Eſtoille, à l'an 1593. ſur le mois de Décembre. *Addition.* ]

XL.

Le Duc d'Orléans ſon ſecond fils étant malade à l'extrémité, il déclara que s'il mouroit, il ne vouloit point qu'on le conſolât, parce qu'il s'étoit entiérement réſigné à la volonté de Dieu.

XLI.

Dans deux ou trois ans après qu'il fut rentré dans Paris, tous les Fauxbourgs, qui n'étoient plus que des maſures, furent réparez ; & par les bâtimens particuliers & publics qui ſe firent dans cette grande Ville : elle devint plus

plus belle que jamais. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui vinrent jurer le Traité de Vervins, furent tout étonnez de la voir en ſi bon état, & ſi différente de ce qu'elle avoit été durant la guerre. Comme ils lui diſoient donc un jour : *Sire, voici une Ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vûë. Ne vous en étonnez pas*, leur dit-il, *quand le Maître n'eſt point en ſa maiſon tout y eſt en déſordre ; mais quand il eſt revenu, ſa préſence y ſert d'ornement, & toutes choſes y profitent.*

XLII.

Il avoit été dans de grandes néceſſités au commencement de ſon Regne, de ſorte qu'il diſoit ; *qu'il s'étoit vû Roy ſans Royaume, mari ſans femme, & faiſant la guerre ſans argent ; mais que depuis, Dieu lui avoit fait tant de graces, qu'en montrant ſon Arſenal, il ſe pouvoit vanter qu'il y avoit dequoi armer cinquante mille hommes avec toutes les munitions ; & dans ſa Baſtille, qui eſt tout contre, dequoi les payer pour trois ans.*

[ En effet on voit dans l'Hiſtoire une preuve des beſoins où il avoit été dans le fort de ſes guerres. M. d'O lui ayant laiſſé manquer d'argent, même pour les néceſſités de la vie ; il demanda à l'un de ſes Valets-de-Chambre, combien il avoit de chemiſes, *une douzaine, Sire*, lui répondit ce ſerviteur, *encore y en a-t-il de déchirées ; & de mouchoirs, continua le Roy, n'eſt-ce pas huit que j'en ai pour cette heure ? Il n'y en a que cinq*, répliqua le Valet-de-Chambre. Alors M. d'O lui dit qu'il avoit commandé pour ſix mille écus de toile en Flandres. *Cela va bien, dit le Roy, on me*

*veut*

*veut faire reſſembler aux Ecoliers, qui meurent de froid dans le College, & qui ont des robbes fourrées en leur Pays.* Mémoires de l'Eſtoille, à l'année 1594. *Addition.* ]

XLIII.

Il diſoit qu'il avoit pourvu aux imaginaires opinions de trois ſortes de perſonnes; des Huguenots, qui penſoient qu'il ſeroit toujours de leur Religion; des Ligueurs, qui ſouhaitoient qu'il ne ſe convertît point, & du Tiers-Parti, qui croyoit qu'il ne ſe pourroit jamais remarier. *Je les ai trompé tous trois*, diſoit-il, *j'ai quitté le Huguenotiſme; je ſuis bon Catholique; je me ſuis remarié, & j'ai des enfans qui me ſuccederont, s'il plaît à Dieu.*

XLIV.

Il diſoit auſſi que lorſqu'il vint à la Couronne, il avoit trouvé trois partis; que des trois il n'en avoit fait qu'un ſans diſtinction; qu'il étoit le Roy des uns, auſſi-bien que des autres; qu'il les croyoit tous également affectionnez à ſon ſervice; mais que c'étoit à lui d'en faire le diſcernement, & de choiſir les plus capables.

XLV.

Nereſtan fort brave Gentilhomme, lui faiſoit un jour un beau Régiment, & comme il lui proteſtoit qu'il ne déſiroit pour récompenſe, que la gloire de le ſervir, il répondit: *C'eſt ainſi que doivent parler les bons Sujets: ils doivent oublier leurs ſervices: mais c'eſt au Prince à s'en ſouvenir; & s'il veut qu'ils continuent d'être fidelles, il faut qu'il ſoit juſte & reconnoiſſant.*

XLVI.

Les Huguenots lui demandant des places de

de ſureté, il leur dit : *Je ſuis la ſeule aſſurance de mes Sujets, je n'ai encore manqué de foi à perſonne.* Et comme ils lui eurent répliqué que le Roy Henri III. leur en avoit bien donné : *Le temps*, leur dit-il, *faiſoit qu'il vous craignoit & ne vous aimoit point ; mais moi je vous aime & ne vous crains gueres.* On lui fait faire encore cette même réponſe, à quelques autres perſonnes.

XLVII.

On lui dit un jour d'un certain Capitaine, qui avoit été de la Ligue & fort brave, qu'encore qu'il eût obtenu de lui ſon pardon & quelques bienfaits, il ne l'aimoit pourtant point. *Je lui veux*, dit-il, *faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.* C'eſt ainſi que ce grand Prince gagnoit les plus révoltez ; Et il avoit accoutumé de dire à ceux qui s'en étonnoient : *qu'on prenoit plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Mais ſi la Politique l'obligeoit d'en uſer ainſi à l'égard de ceux qui ne l'aimoient pas ; ſa Généroſité le porta toujours à pardonner facilement à ceux qui s'humilioient devant lui. Auſſi avoit-il ſouvent ce beau vers de Virgile à la bouche : *Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.*

[ On en a vu la preuve, non-ſeulement dans tous les Chefs de la Ligue ; mais encore dans ceux qui n'étoient que comme des vermiſſeaux, & ſur leſquels il pouvoit faire une exemple, parce qu'ils avoient écrit contre lui avec le plus d'aigreur ; tel fut l'Avocat *Louis d'Orleans*, qui par des écrits ſatiriques avoit prétendu dénigrer

dénigrer ce grand Prince, il lui pardonna généreuſement, & le rappella d'exil : il donna même une penſion de deux cent écus à *Linceſtre*, l'un des Prédicateurs ſéditieux de la Ligue. *Addition.* ]

XLVIII.

Il ſe mocquoit fort de ceux qui paſſoient les bornes de leurs profeſſions, & ſe mêloient d'autre choſe que de leur métier. Un Prélat lui parlant un jour de la guerre, & aſſez mal, il tourna, comme on dit, du coq à l'âne, & lui demanda ; *de quel Saint étoit l'Office ce jour-là dans ſon Breviaire.*

Une autre fois un de ſes Tailleurs (5) ayant fait imprimer un petit livre de quelques réglemens, qu'il diſoit être néceſſaires pour le bien de l'Etat, & l'ayant préſenté au Roy, il le prit en riant, & en ayant lû quelques pages, il dit à un de ſes Valets-de-Chambre : *Allez moi querir mon Chancelier pour me faire un habit, puiſque voici mon Tailleur, qui fait des réglemens.*

XLIX.

Un Provençal qui avoit acheté bien cher un office de Préſident, & en avoit emprunté l'argent, l'étant venu ſaluer, il dit tout bas à un Seigneur, qui étoit auprès de lui : *Voilà un bon Juſticier, je penſe qu'il s'acquittera bien de ſa charge, & en peu de tems.*

(5) *Tailleur.*] Ce Tailleur ſe nommoit *Laffemas*, très-mauvais Ecrivain, de qui l'on a quelques Ouvrages, qui ſont morts en naiſſant. S'il n'a pas eu de meilleur talent dans ſa Profeſſion, que dans les Lettres, aſſurément il devoit habiller très-mal.

(6)

L.

Un Médecin fameux (6) s'étant converti du Huguenotiſme à la Religion Catholique, il dit à Sully : *Mon ami, ta Religion eſt bien malade, les Medecins l'abandonnent.*

LI.

Les Huguenots de Poitou & de Xaintonge, lui ayant envoyé des Députés peu après ſa converſion, pour lui faire quelques Requêtes, il leur dit : *Addreſſez-vous à ma ſœur ; car votre Etat eſt tombé en quenouille.* Cette Princeſſe étoit demeurée Huguenote.

LII.

La Reine faiſant un ballet la premiere année de ſon mariage, pour lequel elle avoit choiſi quinze Dames des plus belles & des plus qualifiées de ſa Cour, il dit au Nonce : *Monſieur, je n'ai jamais vû de plus bel eſcadron, ni de plus périlleux que celui-là.*

LIII.

Un certain Seigneur qui avoit long-tems balancé durant les troubles ſans prendre parti, l'étant un jour venu trouver, comme il jouoit à la Prime, il lui dit : *Approchez, Monſieur, ſoyez le bien venu, ſi nous gagnons vous ſerez des nôtres.*

LIV.

Une Dame de condition déja fort vieille & fort ſeche, étant venuë avec un habit verd à un bal qu'il donnoit, il lui dit galamment :

(6) *Fameux.*] Je crois que c'eſt la Riviere, Medecin de Henri IV. grand Philoſophe Chymique, de qui l'on a quelques Ouvrages ; & qui paſſa de la Communion Réformée, à la Catholique.

*Qu'il lui étoit bien obligé de ce qu'elle avoit employé le verd & le ſec pour faire honneur à la Compagnie.*

LV.

Un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui diſant par maniere de menaces, que le Roy ſon Maître ſoutiendroit quelque action à la tête de cent mille hommes, il lui répartit fiérement : *Vous vous trompez, en Eſpagne ce ne ſont pas des hommes, ce ſont des Ombres* (7).

LVI.

Un jour le Prevôt des Marchands & les Echevins, lui demandant permiſſion de mettre quelque petite impoſition ſur les tuyaux des fontaines de la Ville, pour leur aider à ſupporter les frais des feſtins qu'ils devoient faire à quarante Députés des Suiſſes, venus à Paris pour le renouvellement de l'Alliance, il leur répondit : *Trouvez quelque autre expédient que celui-là, il n'appartient qu'à notre Seigneur de changer l'eau en vin.*

Voilà une petite partie des belles actions & des paroles mémorables de Henri le Grand ; il y en a une infinité d'autres, qui ſont gravées en caracteres immortels dans le cœur de tous les bons François, qui les feront paſſer de pere en fils à toute la poſtérité, pour ſervir de modele aux Souverains qui auront pour but, comme ils y ſont obligés, de régner heureuſement en meſurant leur puiſſance aux regles du devoir & de la Juſtice.

(7) C'eſt un jeu de mots, ſur ce que le mot *Hommes*, ſe rend en Eſpagnol, par celui d'*Ombres*.

DIFFERENCES

# DIFFERENCES

*Remarquées entre l'Imprimé de la Confeſſion de* SANCY, *Tome V. de cette nouvelle Edition, & le Manuſcrit* in-4°. N°. 7892. *de la Bibliotheque de ſa Majeſté, parmi ceux de M. de Bethune.*

PAge 4. *ligne* 12. Monſieur mon Confeſſeur.
*Manuſcrit.* Monſieur mon Convertiſſeur.
*Ibidem, lig.* 24. Antipathique.
*Manuſcrit, à la marge.* Contradictoire.

*Pag.* 7. *lig.* 5. Par eux deux.
*Manuſcrit.* Par elles deux de Brouage.

*Pag.* 48. *lig* 5. Après tant d'Armées defaites, tant de Sujets ſoumis, tant de grands Princes ſes Ennemis, abbatus à ſes pieds.
*Manuſcrit.* Après tant d'Armées défaites, tant de Siéges heureux, tant de grands Princes ſes Ennemis abbatus à ſes pieds.

*Pag.* 48. A bechenez.
*Manuſcrit.* A bechevet. *C'eſt le vrai mot.*

*Pag.* 48. *lig.* 27. Replanterent malgré tous.
*Manuſcrit.* Replantent maugré tout le monde.

*Pag.* 49. *lig.* 7. Bernard de Sens. *C'eſt une faute.*

*Manuſcrit.* Bernard de Conſideratione.

*Ibidem*, *lig.* 10. En primauté Noé.

*Manuſcrit.* En gouvernement Noé.

*Ibidem*, *lig.* 29. Facere infecta facta.

*Manuſcrit.* Facere infecta facta & facta infecta.

*Pag.* 50. *lig.* 4. D'avoir fait ſaltar, &c.

*Manuſcrit.* D'avoir gouté le plaiſir di far ſaltar, &c.

*Ibidem*, *lig.* 15. Alexandre VI. pour ce que.

*Manuſcrit.* Alexandre ſixiéme, qu'ils appelloient en ſon temps Alexander Papa VI. Pource que, &c.

*Pag.* 66. *lig.* 11. Les Papes pouvoient paſſer comme Miniſtres, &c.

*Manuſcrit.* Les Papes étoient pâles comme Miniſtres des premiers troubles.

*Pag.* 67. *lig.* 23. Soixante & tant de paſſages.

*Manuſcrit.* Six cent & tant de paſſages.

*Pag.* 68. *lig.* 19. Le bon vita Chriſti.

*Manuſcrit.* Le bon vit à Chriſti.

*Ibidem*, *lig.* 30. Il n'approuve pas auſſi.

*Manuſcrit.* Je n'approuve pas auſſi.

*Pag.* 69. *lig.* 17. Et tâchant de ſurprendre les innocentes brebis. *Ces paroles ne ſont point dans le Manuſcrit.*

*Pag.* 70. *lig.* 1. Blaiſe d'Anjou.

*Manuſcrit.* Paizé d'Anjou.

*Pag.*

*Pag.* 71. *lig.* 2. & 3. La prédication de la Légende eſt folle.

*Manuſcrit.* La Prédication de la Légende eſt follie de la Prédication.

*Ibidem*, *lig.* 10. Le Jardin de l'ame.

*Manuſcrit.* Le Jardin des ames déſolées.

*Pag.* 74. *lig.* 13. Je dirai en paſſant; où ſe fonde, &c.

*Manuſcrit* Je dirai en paſſant que ce fut-là où ſe fonda M. le, &c. quand il nomma les amours de Caylus & de ſon Maître, &c.

*Pag.* 74. *lig.* 18. L'Hiſtoire Ethiopique

*Manuſcrit.* Ajoute ces mots Grecs : Τιν παν-δεμιον αφροδιτην προφητικὸν ἀντιμαξειγενος : Lequel ceux deſquels j'ai tantôt parlé.

*Pag.* 75. *lig.* 5. Cancellaria Apoſtolica.

*Manuſcrit.* Taxæ Cancellariæ Apoſtolicæ; *& c'eſt le vrai titre du Livre.*

*Ibidem*, *lig.* 12. Mais Dieu.

*Manuſcrit.* Mée Dieu! *C'eſt l'admiration telle quelle eſt encore en diverſes Provinces.*

*Pag.* 121. *lig.* 3. N'y ayent été trompé, ayant perdu leur tems & la reconnoiſſance qu'ils méritoient. *Ces paroles manquent dans le Manuſcrit.*

*Ibidem*, *lig.* 12. Pour ſe le faire irrumer.

*Manuſcrit.* Pour ſe faire irrumer; *qui eſt mieux.*

*Ibidem*, *lig.* 16. Que nous voulons.

*Manuſcrit.* Que nous voulions.

*Pag.* 122. *lig.* 3. Menneur.

*Manuſcrit.* Meſſeigneurs.

*Pag.* 142. *lig.* 10. Puiſque nous avons conſtitué le purgatoire à la Cour, galans hommes.

*Manuſcrit.* Puiſque nous avons conſtitué le Paradis des galans hommes à la Cour, &c. *Ce qui paroit mieux.*

*Ibidem*, *lig.* 23. Il me dit que Saint Auguſtin en parloit, Livre 12, &c.

*Manuſcrit.* Il me dit que Saint Auguſtin en avoit le mieux écrit, Livre 12, &c.

*Pag.* 143. *lig.* 11. Sieges des Paradis ſont tapiſſez, &c.

*Manuſcrit.* Sieges des Paradis de la Cour ſont tapiſſez, &c.

*Ibidem*, *lig.* 14. En ſon abſence.

*Manuſcrit.* Dès ſon enfance.

*Ibidem*, *lig.* 27. A ſa bonne Dame.

*Manuſcrit.* A Madame.

*Ibidem*, *lig.* 29. Errans.

*Manuſcrit.* Errent.

*Pag.* 144. *lig.* 5. Que non; conſidérez.

*Manuſcrit.* Que non; Je réplique, conſidérez.

*Ibidem*, *lig.* 10. Avenuës.

*Manuſcrit.* Venuës.

*Ibidem*, *lig.* 21. Il me dit qu'il avoit mis.

*Manuſcrit.* Il me dit à ſon retour, qu'il avoit mis.

*Ibidem*, *lig.* 23. Je vois.

*Manuſcrit.* Je crois.

*Ibidem*, *lig.* 34. Le cul de Bourbon.

*Manuſcrit.* Le Cardinal de Bourbon.

*Pag.*

*Pag.* 145. *lig.* 4. Un fer d'éguillette dans ſon Bréviaire.

*Manuſcrit.* Un fer d'éguillette au ſort dans ſon Breviaire.

*Ibidem*, *lig.* 5. Pour ſa bonne fortune.

*Manuſcrit.* Pour la bonne fortune de ſon frere.

*Ibidem*, *lig.* 13. Défendues du feu du Ciel.

*Manuſcrit.* Défendues d'un grand Mars, & du feu du Ciel.

*Ibidem*, *lig.* 30. Comme des paſſe-partous aux bourſes des idiots. *Ces paroles manquent dans le Manuſcrit.*

*Ibidem*, *lig.* 33. Pour établir le tiers-lieu.

*Manuſcrit.* Les Canons des Decretales ont établi le tiers-lieu ; il falloit à coup de Canons établir le tiers-parti.

*Pag.* 146. *lig.* 15. Le front, il dit en ſe grattant.

*Manuſcrit.* Le front, il ſoupire profondément, il dit en ſe grattant.

*Ibidem*, *lig.* 23. Hacquenée. *Les autres mots qui ſuivent, manquent dans le Manuſcrit.*

*Pag.* 163. *lig.* 14. De la juſtification par les œuvres, & les œuvres méritoires.

*Manuſcrit.* De la juſtification des œuvres, & œuvres de ſupererogation.

*Ibidem*, *lig.* 18. Des Saints.

*Le Manuſcrit ajoute*, Et Saintes.

*Ibidem*, *lig. pénultiéme.* Sans dire ut mereamur.

*Manuſcrit.* Da nobis ut mereamur.

*Pag.* 164. *lig.* 4. S. Jacques ſ....

*Manuſcrit.* S. Jacques fut-ce S. Jacques d'Eſpagne.
*Ibidem, lig.* 13. Qu'il falloit impetus par œuvres.
*Manuſcrit.* Qu'il falloit impétrer par œuvres.
*Ibidem, lig.* 15. Voici.
*Manuſcrit.* Voyez.
*Ibidem, lig.* 16. Qui n'eſt pas du Pape.
*Manuſcrit.* Qui n'eſt pas Pape.
*Ibidem, lig.* 22. Maréchaux de France.
*Manuſcrit.* Maréchauſſées de France.
*Ibidem, lig.* 28. A Rouel.
*Manuſcrit.* A Rouen.

*Pag.* 165. *lig.* 1. Supererogation & bien-faits.
*Manuſcrit.* Supererogation : car ces Grands ont mérité, & pardons & bienfaits.
*Ibidem, lig.* 3. A leur nombre.
*Manuſcrit.* A leur ombre.
*Ibidem, lig.* 19. Tout cela entre à troupe.
*Manuſcrit.* Tout cela eſt amené par les dégrez.
*Ibidem, lig.* 24. Le hoyau.
*Manuſcrit.* L'oiſeau, *qui eſt mieux; c'eſt un terme, & un inſtrument de Maſſons.*
*Ibidem, lig.* 29. Se faire croquan, & ſur la monnoye de ſa réputation mandier quelque pauvre repas.
*Manuſcrit.* Croquan, & s'enquérir qui n'a pas encore dîné.
*Ibidem, lig.* 32. Comptez.
*Manuſcrit.* Nommez.
*Ibidem, lig.* 33. Que ne comptez-vous leurs œuvres.

*Manuſcrit.*

*Manuſcrit.* Pourquoi ne comptez-vous pas leurs œuvres pour œuvres.

*Pag.* 166. *lig.* 12. De récompenſe.
*Manuſcrit.* De juſtification.

*Pag.* 167. *lig.* 6. De vos.
*Manuſcrit.* De nos.
*Ibidem*, *lig.* 8. L'humeur.
*Manuſcrit.* L'honneur.
*Ibidem*, *lig.* 21. Une harangue que feuë, &c.
*Manuſcrit.* Une harangue en Périgourdin, que feuë ſa mere, &c.

*Pag.* 168. *lig.* 3. A propos.
*Manuſcrit.* A ce propos.
*Ibidem*, *lig.* 25. De ſon Prince.
*Le Manuſcrit ajoute*, Par le moyen de ſes amis.

*Pag.* 169. *lig.* 4. Par les mains.
*Manuſcrit.* Par les menées.
*Ibidem*, *lig.* 10. Pour coucher.
*Manuſcrit.* Accoucher : *mais mal.*

*Pag.* 170. *lig.* 23. Des Hadrits.
*Manuſcrit.* De Jardrets.

*Pag.* 171. *lig.* 29. De trois côtez.
*Manuſcrit.* De tous côtez.

*Pag.* 172, *lig.* 10. De 18. ans.
*Manuſcrit.* De 25. ans.

*Pag.* 191. *lig.* 25. Que le Maréchal de Fervaques.
*Manuſcrit.* Que Fervaques; *Ce qui eſt mieux : il ne fut Maréchal que long-temps après.*

*Pag.*

*Pag.* 192. *lig.* 5. Diſant, combien que, &c.
*Manuſcrit.* Diſant, que bien que, &c.
*Ibidem*, *lig.* 7. Une grande place au Pays, &c,
*Manuſcrit.* Une grande playe au Pays, &c.
*Ibidem*, *lig.* 19. Le peuple brûle de bonnes intentions. Vrai eſt, &c.
*Manuſcrit.* Le peuple brûlant de bonnes intentions, ferme les yeux à leurs Bibles pour les ouvrir à telles inventions. Vrai eſt, &c.
*Ibidem*, *lig.* 21. Les choſes,
*Manuſcrit.* Ces choſes.
*Ibidem*, *lig.* 23. Fit le ſot.
*Manuſcrit.* Fit bien le ſot.
*Ibidem*, *lig.* 25. Remarque.
*Manuſcrit.* Remarqua.
*Ibidem*, *lig.* 26. Fut Seigneur.
*Manuſcrit.* Fut ſoigneux.

*Pag.* 193. *lig.* 1. Plein de zele;
*Le Manuſcrit ajoute*, Et d'invention.
*Ibidem*, *lig.* 2. De Démonologie, qui, &c
*Manuſcrit*, En Démonologie, & qui, &c.
*Ibidem*, *lig.* 6. Une très-curieuſe, &c.
*Manuſcrit.* Une trop curieuſe, &c.
*Ibidem*, *lig.* 22. De la Démoniaque.
*Manuſcrit.* De la Demoiſelle.

*Pag.* 194. *lig.* 9. Et laditte, &c.
*Manuſcrit.* Et la Demoiſelle d'écumer, &c.
*Ibidem*, *lig.* 13. Mais il n'a bien lû.
*Manuſcrit.* Mais il n'a pas bien lû.
*Ibidem*, *lig.* 18. Tout contraire.
*Manuſcrit.* Tant contraire.
*Ibidem*, *lig.* 32. Le Clergé voulut que ces deux

deux Diables de bon lieu fuſſent examinez premiérement par l'Egliſe. Un des Juges, &c.

*Manuſcrit.* Le Clergé voulant que ces deux Diables fuſſent paſſez à la montre, & enrollez pour Diables de bon lieu, & de bonne part. Un des Juges, &c,

*Pag.* 195. *lig* 32. Et que ſi l'on vouloit.
*Manuſcrit.* Et que s'il vouloit.
*Ibidem*, *lig.* 33. Ce qui fâche le plus,
*Manuſcrit.* Ce qui me fâche le plus,

*Pag.* 196. *lig.* 1. Les Demons.
*Manuſcrit.* Ces Démons.
*Ibidem*, *lig.* 8. Etoit fort contraire à ces faiſeurs de fables.
*Manuſcrit.* Etoit fort contraire à ces inventions, & me dit un jour, par la mort ces faiſeurs de fables nous ferons tous devenir Hérétiques.
*Ibidem*, *lig.* 27. Cet homme.
*Manuſcrit.* Ce ſaint homme.

*Pag.* 197. *lig.* 3. Juxta illud obedientiam.
*Manuſcrit.* Juxta illud cœcam obedientiam.
*Ibidem*, *lig.* 7. Euſſent pu convertir.
*Manuſcrit.* Euſſent eu l'eſprit de convertir.
*Ibidem*, *lig.* 11. Aux fondations de Pougues.
*Manuſcrit.* Aux fontaines de Pougues.
*Ibidem*, *lig.* 12. Naturels.
*Le Manuſcrit ajoute*, Je leur ai conſeillé d'en faire un. Or il faut, &c.
*Ibidem*, *lig.* 13. Aux méchans.
*Manuſcrit.* Aux Mecréans.

*Pag.*

*Pag.* 198. *lig.* 3. La Sourdaine.
*Manuſcrit.* La ſous-Dame.
*Ibidem*, *lig.* 11. Avoir été enterrée, ſe trouva, &c.
*Manuſcrit.* Qu'on penſoit avoir non enterrée, mais émerdée dans un retrait, ſe trouva, &c.
*Ibidem*, *lig.* 21. Lors habillée en Sœur pénitente.
*Manuſcrit.* Lors habillée en ſous-Dame.

*Pag.* 199. *lig.* 15. Durant ſon abſence, on fit ſortir la Barthemye de Boisgenci.
*Manuſcrit.* Durant ſon abſence Madame de la Chaſtre lui aidât à faire ſortir la Barthelemye de Boisgenci.

*Pag.* 199. *lig.* 25. Les Valets de la Dame.
*Manuſcrit.* Les Valets & Demoiſelles de la Dame.

*Pag.* 219. *lig.* 1. Pour le repos de ſa conſcience. *Ces dernieres paroles manquent au Manuſcrit.*

*Pag.* 219. *lig.* 8. 1546.
*Le Manuſcrit met*, 1583.
*Ibidem*, *lig.* 13. Corps à S. Pierre.
*Manuſcrit.* Têtes à S. Pierre.

*Pag.* 220. *lig.* 18. Par le Duc de Joyeuſe.
*Manuſcrit.* Par ſon Compagnon le Duc de Joyeuſe.
*Ibidem*, *lig.* 23. Carmille.
*Manuſcrit.* Camille.

*Pag.*

*Pag.* 221. *lig.* 18. Maître qui.
*Manuſcrit.* Maître Guy pour, &c.

*Pag.* 222. *lig.* 6. Se je non haveſſe.
*Manuſcrit.* Per Diou, Sire, you non haveſſe.
*Ibidem*, *lig.* 7. Le Roy lui répondit, je vois bien, &c.
*Manuſcrit.* Le Roy lui répliqua, je vois bien que vous êtes trop galant homme, étant du Pays d'où vous êtes pour faire Comte des femmes. Je crois que vous n'êtes pas ignorant, &c.

*Pag.* 223. *lig.* 9. Quand ils furent.
*Manuſcrit.* Quand ils furent toute une nuit, &c.

*Pag.* 224. *lig.* 6. Si je comptois.
*Manuſcrit.* Si je découvrois ce que, &c.
*Ibidem*, *lig.* 13. Blois.
*Le Manuſcrit ajoute*, Comme Mirepoix, le Baron de Coſes, Monac & le jeune Miron, ne ſe ſont pas plaints.
*Ibidem*, *lig.* 22. Aux choſes.
*Manuſcrit.* A ces choſes.
*Ibidem*, *lig.* 24. De ces choſes.
*Manuſcrit.* De ſes péchés.
*Ibidem*, *lig.* 27. M. Rocz.
*Manuſcrit.* M. Roze.

*Pag.* 225. *lig.* 1. Montra.
*Manuſcrit.* Remontra.
*Ibidem*, *lig.* 25. Fut ajoutée la Meſſe.
*Manuſcrit.* Fut ajouté par le même (qui avoit nommé ces choſes l'amour ſacrée) la Meſſe, &c.

*Ibidem*,

*Ibidem*, *lig. pénultiéme.* D'eau bénite avec grains qu'on appelloit bénis, & autrement quirique naudes.
*Manuſcrit.* D'eau bénite avec grains bénits tirez de la perſonne de ſa Sainteté, & du Siége Apoſtatis,quod græci vocant Gringuenaudes.

*Pag.* 226. *lig.* 9. Chapitre & enluminez.
*Manuſcrit.* Chapitre peints & enluminez.
*Ibidem*, *lig.* 25. Et un non per amor.
*Manuſcrit.* Et un écriteau non per amor.
*Ibidem*, *lig.* 32. Leurs ébats.
*Manuſcrit.* Leurs exercices accoutumez.

*Pag.* 227. *lig.* 7. Que la.....
*Manuſcrit.* Que la paſſe (qui ne fut que demi mort) avoit, &c.

*Pag.* 252. *lig.* 3. Gentilhomme Prêcheur.
*Manuſcrit.* Gentil Prêcheur, celui à qui M. &c.
*Ibidem*, *lig.* 5. Et qui lui répondit.
*Manuſcrit.* Et qui répondit audit Duc, que lui les faiſoit, &c.

*Pag.* 253. *lig.* 10. Et Maître fol.
*Manuſcrit.* Ce Maître fol.
*Ibidem*, *lig.* 16. & 17. Comme leur eſt reproché à la pag. 230. & puis alla conter.
*Manuſcrit.* Comme leur eſt reproché au Pſeaume 105. témoin, qu'il n'y en a aucune inſtitution par les Apôtres. Et puis il alla conter, &c.
*Ibidem*, *lig.* 26. Ni mangent.
*Manuſcrit.* Ni ne mangent.

*Ibidem*,

*Ibidem*, *lig. deniere.* Mexique.
*Manuſcrit.* Mexico.

*Pag.* 254. *lig.* 8. Qui ſe font par commandement.
*Manuſcrit.* Qui ſe font communément ſervir ainſi.
*Ibidem*, *lig.* 25. Avant que de les immoler.
*Manuſcrit.* Avant les offrir à Saturne.
*Ibidem*, *lig.* 27. Les Arcadiens fouettoient.
*Manuſcrit.* Les Arcadiens au temple de Denis fouettoient, &c.
*Ibidem*, *lig.* 32. L'empliſſoient d'hommes, deſquels, &c.
*Manuſcrit.* L'empliſſoient d'hommes vivans, mettoient le feu aux quatre coins, pour en faire une holocauſte. On dit, qu'Ariſtomenes Meſſenien, ſacrifia tout d'une fois à ſon Dieu Ithomete, trois cens hommes, deſquels, &c.
*Ibidem*, *lig.* 35. Tamolus.
*Manuſcrit.* Zamolxis.

*Pag.* 255. *lig.* 14. D'entre-nous eſt tenu pour fol. Tout le monde, &c.
*Manuſcrit.* De nous trois eſt tenu pour fol. Et pour ce que tout le monde, &c.
*Ibidem*, *lig.* 28. Bien ſouvent.
*Le Manuſcrit ajoute*, Viſcere viſcera condi, (c'eſt-à-dire les entrailles miſes dans les entrailles.) Il nous, &c.
*Ibidem*, *lig.* 32. Violences.
*Manuſcrit.* Vilenies.

*Pag.* 256. *lig.* 6. Vous êtes auſſi, &c.
*Manuſcrit.* Vous êtes quaſi auſſi, &c.

*Ibidem*,

*Ibidem*, *lig.* 10. Une Croix de poid inſupportable.
*Manuſcrit.* Une Croix qui peſoit comme tous les Diables, &c.
*Ibidem*, *lig.* 17. Vouloit.
*Manuſcrit.* Alloit.

*Pag.* 257. *lig.* 28. Un emploi honorable.
*Manuſcrit.* Un bel Ambaſſade honorable.
*Ibidem*, *lig.* 30. Joindre. Il pratiqua, &c.
*Manuſcrit.* Joindre. Le Comte Macquerau ne ſçachant plus quelle piece y coudre, il pratiqua, &c.

*Pag.* 258. *lig.* 1. Meſſieurs.
*Manuſcrit.* Monſieur.
*Ibidem*, *lig.* 7. Meſſieurs.
*Manuſcrit.* Monſieur.
*Ibidem*, *lig.* 15. Sacer.
*Manuſcrit.* Sacro.
*Ibidem*, *lig.* 23. L'habit au reveſtiaire.
*Manuſcrit.* L'habit lui-même au reveſtiaire.
*Ibidem*, *lig.* 27. N'ai-je pas connu la, &c.
*Manuſcrit.* N'ai-je pas fait connoître à Saint Euſtache la Ducheſſe, &c.

*Pag.* 259. *lig.* 17. College lui remontrant, qu'il avoit fait, &c.
*Manuſcrit.* College remontrant à ſa Sainteté, qu'elle avoit fait Cardinal un gueux & un ignorant, Elle répondit, &c.
*Ibidem*, *lig.* 26. Lui ſuſcita un Confeſſeur.
*Manuſcrit.* Lui ſuſcita par le moyen de..... ſon homme un Confeſſeur, &c.
*Ibidem*, *lig.* 30. Fit croire qu'il n'y avoit aucune expiation.

*Manuſcrit.*

*Manuſcrit.* Lui fit croire qu'il n'y avoit aucune digne expiation, &c

*Pag.* 260. *lig.* 9. Que l'expiation.
*Manuſcrit.* Pour l'expiation.
*Ibidem*, *lig.* 11. Meſſer.....
*Manuſcrit.* Meſſer-Marco-Saneſe.
*Ibidem*, *lig.* 14. La laſciato.
*Manuſcrit.* A l'aſciato.
*Ibidem*, *lig.* 25. De tonſure.
*Manuſcrit.* De poil.

*Pag.* 261. *lig.* 2. Œuvres pies : mais, &c.
*Manuſcrit.* Des œuvres pies. *Renardiere* lui voulut faire un diſcours, ſur ce mot d'œuvres pies : mais, &c.

*Pag.* 262. *lig.* 3. A M. de, &c.
*Manuſcrit.* A Madame de, &c.

*Pag.* 281. *lig.* 7. L'Egliſe réformée a péché au feu : le bois, &c.
*Manuſcrit.* L'Egliſe Romaine a péché au feu ; & n'y a rien qui détruiſe tant les rivieres : le bois, &c.
*Ibidem*, *lig.* 14. Il faut pécher.
*Manuſcrit.* Il falut pécher.
*Ibidem*, *lig.* 26. Mais ce dernier pour être vigoureux, &c.
*Manuſcrit.* Mais ce dernier plus vigoureux, &c.

*Pag.* 282. *lig.* 25. Amenoit ſes crédules, &c.
*Manuſcrit.* Amenoit ſon gibier à la, &c.

*Pag.* 283. *lig.* 12. Fait haye en cela, &c.
*Manuſcrit.* Fait ſage en cela, &c.
*Ibidem*, *lig.* 32. Fut pour énigme, &c.
*Manuſcrit.* Demeura pour énigme, &c.

*Pag.* 302. *lig.* 18. De Gaſcogne qui réjouit le cœur d'un chacun, & rempli le ventre du paraſite : les pleurs, &c.
*Manuſcrit.* De Gaſcogne réjouit les boyaux & remplit le ventre de Pariſiere ; les pleurs, &c.
*Ibidem*, *lig.* 22. Santori.
*Manuſcrit.* Santeni.

*Pag.* 303. *lig.* 3. Les Partiſans juſqu'à domaine du Roy, *lig.* 8. *Cette phraſe manque dans le Manuſcrit.*
*Ibidem*, *lig.* 14. En hipotages d'Etat, & les poulets de papier en poulets de chair humaine. Pardonnez, &c.
*Manuſcrit.* En potages d'Etats, & les poulets de chair en poulets de papier. Pardonnez, &c.
*Ibidem*, *lig.* 21. Devenu Miniſtre, eſpion des Huguenots, &c.
*Manuſcrit.* Devenu Miniſtre, de Miniſtre eſpion des Huguenots, &c.
*Ibidem*, *lig.* 27. & 28. Montluc, Balagni. *Ces deux noms manquent dans le Manuſcrit.*

*Pag.* 304. *lig.* 8. Un bel argument, &c.
*Manuſcrit.* Un plus bel argument, &c.
*Ibidem*, *lig.* 12. Dix mille écus, &c.
*Manuſcrit.* Cent mille écus, &c.

*Pag.*

*Pag.* 333. *lig.* 7. Honnête, *manque dans le Manuſcrit.*

*Ibidem*, *lig.* 11. Egliſe réformée.

*Manuſcrit.* Egliſe Romaine.

*Pag.* 334. *lig.* 9. De ton frere. P., &c.

*Manuſcrit.* De ton frere; ce qui faillit à le rebuter du Chaperon. P., &c.

*Ibidem*, *lig.* 22. De deux mois, &c.

*Manuſcrit.* De plus de deux mois, &c.

*Ibidem*, *lig.* 27. de Guedron tu ayes accès, &c.

*Manuſcrit.* De Guedron que cela donne accès, &c.

*Pag.* 336. *lig.* 5. Ma foi hai.

*Manuſcrit.* Ma fouay.

*Ibidem*, *lig.* 18. Le chapeau à ſes perruques, quoiqu'il portoit, &c.

*Manuſcrit.* Le chapeau & les perruques; quoi! Il portoit, &c.

*Pag.* 337. *lig.* 9. De la mode, contrefaire, &c.

*Manuſcrit.* De la mode, ſçavoir contrefaire, &c.

*Ibidem*, *lig.* 12. Entre les beaux? Enfin, &c.

*Manuſcrit.* Entre les beaux, quelque noir qu'il ſoit? Enfin, &c.

*Ibidem*, *lig.* 28. Pauvre quart d'écu, &c.

*Manuſcrit.* Miſérable quart d'écu, &c.

*Ibidem*, *lig.* 34. M. du Tillet, &c.

*Manuſcrit.* Mademoiſelle du Tillet, &c.

*Pag.* 338. *lig.* 7. Ni la Tignonville, &c.
*Manuſcrit.* Ni l'effroyable Tignonville, &c.
*Ibidem*, *lig.* 14. Le cheval & ta robbe, &c.
*Manuſcrit.* Le cheval blanc & ta robbe, &c.

*Pag.* 339. *lig.* 30. En ma viſite chez la Princeſſe, &c.
*Manuſcrit.* On m'a viſité & éprouvé chez la Princeſſe, &c.
*Ibidem*, *lig.* 34. Prédéceſſeurs de nos, &c.
*Manuſcrit.* Précurſeur de nos, &c.

*Pag.* 340. *lig.* 16. Des Chartreux.
*Manuſcrit.* Des Chanteurs.
*Ibidem*, *lig.* 19. & 20. L'Egliſe réformée, &c.
*Manuſcrit.* L'Egliſe de Rome ſont brigands, &c.
*Ibidem*, *lig.* 33. Pas faire leurs, &c.
*Manuſcrit.* Pas ſuivre leurs œuvres, &c.

*Pag.* 341. *lig.* 10. Celle-là.
*Manuſcrit.* Cela.
*Ibidem*, *lig.* 11. & 12. Lui donne Monluc, &c.
*Manuſcrit.* Lui donne Madame de Monluc, &c.

*Pag.* 342. *lig.* 4. Des étrons, *etiam*, &c.
*Manuſcrit.* Les étrons qui diſent, *etiam*, &c.
*Ibidem*, *lig.* 34. Capitaine Upance, Vitri qui eſt devenu Zbizzé, &c.
*Manuſcrit.* Capitaine Eſpente, Vitri qui eſt Zbyrre, &c.

*Ibidem*,

*Ibidem*, *lig.* 35. Le Docteur quand à voir ſa mine, &c.

*Manuſcrit.* Le Docteur en ſa Cour, quand avec ſa mine, &c.

*Pag.* 343. *lig.* 5. Repréſentent Rempino, &c.

*Manuſcrit.* Repréſentent pour Rempino, &c.

*Ibidem*, *lig.* 8. Comme Gourdeau, qui jouent ce perſonnage, &c.

*Manuſcrit.* Comme Bourdeau & autres qui joueront ce perſonnage

*Ibidem*, *lig.* 14. Et toi, à cauſe que tu as appris le Latin par eſcalade.

*Manuſcrit.* Et toi, ſous ombre que tu as pris Latin par eſcalade.

*Ibidem*, *lig.* 25. De Calicut, où l'Egliſe.

*Manuſcrit.* De Calicut, deſquels l'Egliſe

*Ibidem*, *lig.* 32. A la tiare du Pape, qui n'a pas, &c.

*Manuſcrit.* A la thyare du Diable qui n'a pas, &c.

*Pag.* 344. *lig.* 5. Emporter.

*Manuſcrit.* Empâter.

*Ibidem*, *lig.* 8. Un de mes peres délites

*Manuſcrit.* Un de mes porcs délites.

*Pag.* 380. *lig* 5. Qui porte *is qui.*

*Manuſcrit.* Qui commence *is qui*, &c.

*Ibidem*, *lig.* 16. Imaginaire, *manque dans le Manuſcrit.*

*Ibidem*, *lig.* 27. Aujourd'hui avec moi.

*Manuſcrit.* Aujourd'hui en Paradis avec moi.

*Ibidem*, *lig.* 28. Une touche à ce paſſage.

*Manuſcrit.* Une venue à ce paſſage.

*Page* 381. *lig.* 9. Que nul liſe Saint Paul.
*Manuſcrit.* Que nul Catholique ne liſe Saint Paul.

*Pag.* 382. *lig.* 25. L'ancienne mode de Veſta.
*Manuſcrit.* L'ancien modelle de Veſta.
*Ibidem*, *lig.* 31. De May, pour l'amour de Cloris.
*Manuſcrit.* De May, en l'honneur de Cloris.
*Ibidem*, *lig.* 34. Encore à Beaucaire.
*Manuſcrit.* Encore partout, particulierement à Beaucaire.

*Pag.* 383. *lig.* 3. La Chandeleur . . . *juſques à ces mots*, durant la nuit, *lig.* 11. *manquent dans le Manuſcrit.*
*Ibidem*, *ligne derniere.* M. Foutine.
*Manuſcrit.* Mademoiſelle Foutine.

*Pag.* 384. *lig.* 2. Priape de trois pieces à l'antique.
*Manuſcrit.* Priape de bois à l'antique.
*Ibidem*, *lig.* 17. De Cives.
*Manuſcrit.* De Cruas.
*Ibidem*, *lig.* 28. Eſt honorable, & non mépriſable.
*Manuſcrit.* Eſt honorable pour l'Antiquité, & non mépriſable.
*Ibidem*, *lig.* 34. & 35. Etant Romain pour le profit, & Huguenot, &c.
*Manuſcrit.* Etant Papiſte pour la réputation, & Huguenot, &c.

*Pag.* 385. *lig.* 5. Nous euſſions bien parlé.
*Manuſcrit.*

*Manuſcrit.* Nous euſſions, dit-il, bien parlé.
*Ibidem, lig.* 9. La premiere regle étoit
*Manuſcrit.* La premiere regle d'Etat étoit.
*Ibidem, lig.* 15. Gaillard.
*Manuſcrit.* Paillard.
*Ibidem, lig.* 34. A l'Autel & l'Etole.
*Manuſcrit.* A l'Aube & à l'Etole.

*Pag.* 386. *lig.* 7. Nous naiſſons tous, &c. Si c'étoit.
*Manuſcrit.* Nous naiſſons en nous diſant, &c. Si c'étoit.
*Ibidem, lig.* 15. & 16. Courage mes Paroiſſiens, les Hérétiques.
*Manuſcrit.* Courage mes Paroiſſiens; courage les Hérétiques.
*Ibidem, lig.* 22. Mirebeau.
*Manuſcrit.* Mirebalais.

*Pag.* 401. *lig.* 1. *Effacez* toujours, *ſelon le Manuſcrit.*
*Ibidem, lig.* 9. Tous les nuages.
*Manuſcrit.* Tant de nuages.

*Pag.* 402. *lig.* 6. & 7. Le titre de Roy des Romains efficacieux.
*Manuſcrit.* Le titre d'Empereur de Rome efficacieux.
*Ibidem, lig.* 17. Secondé.
*Manuſcrit.* Bien ſecondé.
*Ibidem, lig.* 30. La Cour du Grand Duc.
*Manuſcrit.* La bourſe du Grand Duc.

*Pag.* 403. *lig.* 5. De la Chrétienté.

*Manuſcrit.* Des Chrétiens.

*Pag.* 407. *lig.* 11. Quelque jour de ſalut.
*Manuſcrit.* Quelque gout de ſalut.
*Ibidem*, *lig.* 16. Je me réſolus en moi d'obliger le parti Catholique.
*Manuſcrit.* Je me réſolus obliger en moi le parti Catholique.

*Pag.* 408. *lig.* 5. Juſtement trompeur.
*Manuſcrit.* Inſtrument trompeur.
*Ibidem*, *lig.* 15. Lequel ayant ce point.
*Manuſcrit.* Lequel ayant gagné ce point.
*Ibidem*, *lig.* 23. La clef des Seaux de nature.
*Manuſcrit* La clef des Seaux de Navarre.
*Ibidem*, *lig.* 26. Les accuſent vers le Roy.
*Manuſcrit.* Les appellent cornes guerre, les accuſent vers le Roy.

*Pag.* 409. *lig.* 22. De ſa ruine.
*Manuſcrit.* De ſa derniere ruine.
*Ibidem*, *lig.* 31. Ἀπαλῶς pour le moins.
*Manuſcrit.* Ἀπαλῶς, ſinon pour le moins.

*Pag.* 410. *lig.* 3. & 4. Notre Religion.
*Manuſcrit.* Notre Egliſe.
*Ibidem*, *lig.* 32. Gagne les bonnes graces auſſitôt. Fais tes affaires particulieres.
*Manuſcrit.* Gagne les bonnes graces pour ton particulier. Fais plûtôt tes affaires particulieres.

*Pag.* 411. *lig.* 18. Par cela même ils montrent.
*Manuſcrit.* Par cela même je montre qu'ils.
*Ibidem*, *lig.* 23. Pour ſe défaire des Princes peu

peu complaisans à leurs maximes. *Ces paroles marquent dans le Manuscrit.*

*Pag.* 427. *lig.* 9. Tendant au port proposé par navigation. *Ces paroles manquent dans le Manuscrit.*
*Ibidem*, *lig.* 15. Tant que le dessein des Huguenots a été conforme.
*Manuscrit.* Tant que le dessein d'être Huguenot a été conforme.
*Ibidem*, *lig.* 17. Quant au contraire j'eus dommage.
*Manuscrit.* Quant au contraire j'ai vu dommage.

*Pag.* 428. *lig.* 1. Et rompre leur foi.
*Manuscrit.* Et leur rompre la foi.
*Ibidem*, *lig.* 7. Ouï, dit-il;
*Manuscrit.* Ouï, Monsieur, dit-il.
*Ibidem*, *lig.* 8. Les benins hériteront la terre.
*Manuscrit.* Les benins posséderont la terre.
*Ibidem*, *lig.* 20. Voyez la cause.
*Manuscrit.* Voici la cause.
*Ibidem*, *lig.* 27. Quelle joye peut-il.
*Manuscrit.* Quelle aise peut-il.
*Ibidem*, *lig. derniere.* Leurs affaires? Peut-on, &c.
*Manuscrit.* Leurs affaires? Et comment peut-on.

*Pag.* 429. *lig.* 7. Mais payeurs: car
*Manuscrit.* Mais payeurs à bon escient: car, &c.
*Ibidem*, *lig.* Quant à l'honneur, il ne se gagne.

*Manuscrit.*

*Manuſcrit.* Quant à l'honneur en tems de guerre il ne ſe gagne.
*Ibidem, lig.* 34. Je vis en France qu'ils avoient une ame agitée au gré de leurs ennemis.
*Manuſcrit.* Je vis la fiance qu'ils avoient en une ame agitée au gré de ſes ennemis.

*Pag.* 430. *lig.* 4. Mêmes; *Ce mot manque dans le Manuſcrit.*
*Ibidem, lig.* 14. Leurs diſtinctions, leur juſtice.
*Manuſcrit.* Leurs diſtinctions, à ſçavoir leur juſtice.

*Pag.* 435. *lig.* 15. Aſſurer.
*Manuſcrit.* Effleurer.
*Ibidem, lig.* 19. C'eſt le plus courtiſan.
*Manuſcrit.* C'eſt le ſtile le plus courtiſan.
*Ibidem, lig.* 32. Mille chacun.
*Manuſcrit.* Mille hommes chacun.

*Pag.* 436. *lig.* 17. Défunt Beze, qui donne tout à ſa femme.
*Manuſcrit.* Défunt Beze, & le teſtament qu'il fit en mourant, par lequel il donne tout à ſa femme.

*Pag.* 439. *lig.* 9. Che la crudeltà loro era pietoſa.
*Manuſcrit.* Che Pietà loro era crudele, che la crudeltà loro era pietoſa.
*Ibidem, lig.* 13. La conſcience en ſuſpens d'un nouveau Converti.
*Manuſcrit.* La conſcience d'un Converti.

*Ibidem,*

*Ibidem, lig.* 34. De la Provence, qui avoit vû M. Auguſte.

*Manuſcrit.* De la Provence, d'où à toute heure venoient gens qui avoient vû M. Auguſte.

*Pag.* 440. *lig.* 1. Doxemel.

*Manuſcrit.* Doremel.

*Ibidem, lig.* 20. Sépulcres ſacrés.

*Manuſcrit.* Cimetieres ſacrés.

*Pag.* 477. *lig.* 17. Crimes.

*Manuſcrit.* Vices.

*Ibidem, lig.* 24. Empoiſonna ledit hautement Prince.

*Manuſcrit.* Empoiſonna bravement ledit Prince.

*Pag.* 478. *lig.* 17. En la préſence de la Reine, ſe frottoit d'un mouchoir.

*Manuſcrit.* En préſence de la Reine toute l'aſſiſtance fut rangée; la Reine ſe frottoit d'un mouchoir.

*Ibidem, lig.* 20. Gadaigne.

*Manuſcrit.* L'Abbé de Gadaigne.

*Ibidem, lig.* 29. Pour quatre épées.

*Manuſcrit.* Pour trois ou quatre épées.

*Pag.* 518. *lig.* 17. C'eſt en ces glorieux rencontres.

*Manuſcrit.* Ce ſont des Suggeſtes.

*Pag.* 519. *lig.* 33. Pour la foi.

*Manuſcrit.* Pour leurs erreurs en la foi.

*Pag.*

*Pag.* 521. *lig.* 25. Elegerunt. *Le Manuſcrit ajoute* (*Antoninus* III. parte; titulo 19. cap. 1. 4. & 5.) *C'eſt la citation de la Chronique de Saint Antonin.*

*Pag.* 525. *lig.* 6. Pierre Edmond.
*Manuſcrit.* Pere Edmond.

*Ibidem, lig.* 16. Perdre, & vous ſçavez ce qui eſt dit de ceux qui veulent perdre leurs ames.
*Manuſcrit.* perdre, & il eſt dit que qui voudra perdre ſon ame la perde. Maurevel &c.

*Pag.* 526. *lig.* 26. Marchera ſervant le pitoyable Montſerrat.
*Manuſcrit.* Marcheront la Motteſerrand le pitoyable, Montferreau, duquel, &c.

*Pag.* 527. *lig.* 22. Saint Jean Nilhet.
*Manuſcrit.* Saint Joannille.

*Pag.* 528. *lig.* 27. Mais familier à cette ſorte de Saints. *Ces paroles manquent dans le Manuſcrit.*

*Pag.* 586. *lig.* 26. Barriere.
*Manuſcrit.* Barriliere.

*Pag.* 587. *lig.* 23. Avoir promis leur perfide entremiſe de bonne heure. *Toutes ces paroles manquent dans le Manuſcrit.*

*Pag.* 588. *lig.* 23. Quelque ſomme.
*Manuſcrit.* Meme ſomme.

*Pag.*

*Pag.* 589. *lig.* 15. Et des craintes. Quand.
*Manuſcrit.* Des craintes & eſt & ſe preuve à régir les actions de dehors. Quand, &c.
*Ibidem*, *lig.* 19. Du mal s'exercent ſur l'une & ſur l'autre.
*Manuſcrit.* Du mal exercent tyrannie ſur l'une & ſur l'autre.

*Pag.* 590. *lig.* 26. Contenu que je dérobai.
*Manuſcrit.* Centenet que je dérobai.

*Pag.* 591. *lig.* 15. La vérité & la haute puiſſance.
*Manuſcrit.* La vertu & la haute puiſſance.

*Pag.* 592. *lig.* 8. Rendites garand.
*Manuſcrit.* Rendites diſpenſateur.
*Ibidem*, *lig.* 10. Feinte.
*Manuſcrit.* Faute.

*Pag.* 593. *lig.* 22. Le ſieur de Gennes.
*Manuſcrit.* Le ſieur de Geneve.
*Pag.* 594. *lig.* 1. Eubolius.
*Manuſcrit.* Ecebolius.
*Ibidem*, *lig.* 7. Comme Morlas.
*Manuſcrit.* Comme elle fit Morlas.
*Ibidem*, *lig.* 10. A un Saint renverſé en ſigne, &c.
*Manuſcrit.* Au Crucifix en ſigne, &c.

*Fin des Differences remarquées dans la Confeſſion de Sancy.*

# TABLE DES MATIERES

## Contenues dans le Quatriéme Volume du Journal de Henri III.


A

Actius Navius, 291
Adulteres punis de Dieu, 549
Agamemnon, 215
Albret (Maiſon d') 497
Alcandre, ſes Amours, *Voyez toujours* Henri IV.
Alcibiades, 89
Alegres (les d') 426
Allegre, Marquis, 363
Alexandre, qualifié de Grand, 332. Comment entreprend ſes Conquêtes, 333. Son retour des Indes, 113
Alphonſe Ornano, 536.
Altitude, 127
Amerval Liancourt, 354
Ancre (Marquis d') 398
Antinoüs, 30
Antoine, Empereur, 30. 39
Antragues, 489. 490
Apologie ironique d'Henri IV. 468
Arc à Jalets, 23
Archimede, 257
Ariſtides, Athenien, 66
Armagnac, Valet de Chambre, 379
Artus (Thomas) 3. 4
Armodius & Ariſtogiton, 229
Arretin, 37
Aubiac, 501. 502. 503. pendu, 505
Auvergne (Comte d') arrêté, 404

B

Bac de Neuilly, 408
Bajaumont, Amant de la Reine Marguerite, 511. 516. 518. 519
Bande Sacrée, ce que c'eſt, 48


Bardeau

Bardeau, 77
Baſſompierre, 403. Ce qu'il rapporte de Henri IV. 554. &c.
Bâtard, uſage de ce terme, 63
Bâtard des Dieux, 325
Bataille d'Ivri, 421, 424. De Senlis, 350
Beaufort (Ducheſſe de) Sa mort, 385. 387. Conte ſur ſa mort, 429. 430. Son Epitaphe, 430
Beauvilliers (Marie de) Abbeſſe de Montmartre, 342
Beauvilliers (Anne de) 386
Bellegarde, Grand-Ecuyer, 344. 370. 371. Son avanture avec Gabrielle d'Eſtrées, 364. 365
Bellievre, Chancelier, 394
Beringhen, Valet de Chambre, 379
Bethune (Roſni de) comment avancé, 427
Bethune (Madame de) 497
Bijoux de M. de Joyeuſe, refuſés par Henri IV. 550
Biton & Cleobis, 195
Boiſbelle, ſes Privileges, 521
Bois mort, & mort-bois, 76
Bon eſcient, vieux terme, 338. 383
Bons mots, ceux qui en diſent, 92
Borneo, Coſte, 194
Boſphore de Thrace, 298
Bourdaiſiere (Françoiſe de la) Sa mort, 363. 425
Brulard de Silleri, 383
Bruyere (la) 94
Buſſi, ſes Amours avec la Reine de Navarre, 491. Sa mort, 57. 58.
Buſſi, Lameth, 384

C

Cailus, 24
Camus, Evêque du Bellai, 69
Canillac (Marquis de) 504. 505. 506
Cap de Bonne-Eſpérance, 259
Carnavalet (Madame de) 489
Caryatides, 10
Catherine, Princeſſe de Navarre, 357. Promiſe à pluſieurs, 480. Epouſe le Duc de Bar, 378. 480
Catherine Henriette, légitimée de France, 382
Cayer (Pierre) Miniſtre, 423.
Cenée, 30
Cetiſai (Marquiſe de) 348. 400
Ceſar, Monſieur, 376
Ceton, 16

Champvallon, Amant de la Reine Marguerite, 495. 496
Charins, 489
Charles VIII. Maladie qu'il apporte en France, 130
Charles IX. traite avec un Chimiſte, 87. S'accoutume à blaſphémer, 91. Nom qu'il donnoit à ſa ſœur Marguerite, 488
Chartres, Ville, 355
Châtillon (Dame de) 515
Chaunes, 494
Chauſſes anciennes, 19
Chimie, 87
Chimiſte qui traite avec Charles IX. 87
Chine, ſa Deſcription, 33
Chiverni, Chancelier, 363. 376. 423. 432
Choiſnin, 500
Chun-tien, 33
Clef des Amours du Grand Alcandre, 412
Clement VIII. Pape, 393
Cleobis & Biton, 195
Clermont d'Amboiſe, 493
Cœuvres, Terre, 347
Coffres du Roy, Bon mot à ce ſujet, 69
Colets empeſés, 22
Compiégne, 343, 344
Conchini, Marquis d'Ancre, 398
Concile de Trente, 522
Condé (Princeſſe de) 411
Conflans, Seigneur d'Armentieres, 349
Conti (Princeſſe de) 337. 405
Convoitiſe, péché, 304
Coriſande d'Andoins, 339. 340. 420
Coſme Ruggieti, 53
Cotys, 230
Cybarite. 4

D

DAte, Amant de la Reine Marguerite, 514
Deſportes, Poëte, 51. 53
Dieppe, Ville, 424
Dignité Royale, en quoi conſiſte, 541
Diſcours à Jacophile, 192
Divorce Satyrique d'Henri IV. &c. 486
Domaine, combien augmenté par Henri IV. 531
Domeſtiques, leurs manieres de parler, 148. 149
Duras, Dame de, 497

E

EMpire Romain s'abbatardit, 186
Ennemis, comment peuvent être gagnés, 559
Entragues, ſes intelligences en Eſpagne, 404
Entragues (Henriette Balzac d') 388

Entregent, ce qu'il ſignifie, 90
Eſchyle, Poëte, 147
Eſpernon, 147. 378. 395. 426
Eſſars (Charlotte des) 428
Eſtavagé, 429
Eſtauges, Comteſſe, 405. 428
Eſtrées (Gabrielle d') 344. 345. 429
Eſtrées (Juliette-Hippolite d') 348
Eſtrées (Jean-Antoine d') 345. 422
Eſtrées (la Dame d') tuée, 363. 425
Evêchés donnés à des Laïcs, 53

F

Fabricius, 140
Favoris de Henri III. 13. 15
Fenelon, Archevêque de Cambrai, 94
Fervaques, 427
Flandres, 265
Foix (Maiſon de) 497
François, combien changeans, 129
François, leur Amour pour Henri IV. 553
Fraternité, explication de terme, 32
Frugalité utile au Prince, 535

G

Gabrielle d'Eſtrées, 344. 356. Son avanture avec Bellegarde, 364. 365. Accouche d'un Fils, 376. 382. Eſt faite Marquiſe de Monceaux, 376. Eſt faite Ducheſſe, 583. Sa mort, 385. Maîtreſſe de pluſieurs, 429
Galigaï (Leonora) 396
Givri d'Anglure, 367. 368
Gouverneurs, leur autorité ſous Henri III. 123.
Grammont (Comteſſe de) 339. 340. Favoriſe les Amours de Catherine de Navarre & du Comte de Soiſſons, 361
Guercheville, Marquiſe, 339. 340. 343. 394. 421
Guiſes (les) 115. 125
Guiſe, Duc, 367. 371. 489
Guiſe, Duc, (Charles de) 372. 403
Guiſe, Ducheſſe, 369
Guiſe (Mademoiſelle de) 386. *Voyez* Lorraine, (Françoiſe de)

H

Halde (le P. du) Deſcription de la Chine, 33
Ham en Picardie, 352
Heliogabale, 36. 39. 40
Henri III. Efféminé, 10. 12. Ses incertitudes, 41. 48.

48. S'il a été hipocrite, 44. Prodigue, 45. Continue ſes plaiſirs juſques dans la Semaine Sainte, 49. Epouvanté par une Sarbacane, 55. S'applique à inventer des modes, 80. Introduit nouveau cérémonial à la Cour, 81. 82. Eſt trahi, 118. Augmente la majeſté de ſa Cour, 340.

Henri IV. Ses Amours, 337. Se réunit avec Henri III. 338. Donne facilementdes promeſſes de Mariage, 341. Aſſiége Paris, 369. Leve le ſiége, 342. Son Amour pourGabrielle d'Eſtrées, 354. On le preſſe de ſe marier, 357. Va porter les Drapeaux de Coutras à la Comteſſe de Guiche, 359. Lettres à Madame de Beaufort, 433. *&c.* A Madame de Verneuil, 442. *&c.* Son Apologie ironique, 468. Son peu de libéralité & de reconnoiſſance, 469. *&c.* Ses Paroles remarquables, 529. Comparé à divers Princes, 529. 530. Combien étoit éloigné du Trône, 530. Terres qu'il réunit au Domaine, 531. Son courage, 531. Commence à porter les armes, 582. Sa généroſité, 533. Craint peu la mort, 533. Prudent dans l'action, 533. Son activité, 534. Prompt dans l'exécution, 534. Sa frugalité, 535. Sa Piété, 535. Ses Sentimens de Religion, 536. Cherche à gagner les Huguenots, 537. Sçait l'Ecriture Sainte, 538. Rétablit la Religion Catholique, 538. Sa Juſtice, 539. Ecoute les Remontrances, 541. Son application, 542. Aime la gloire, 542. Veut ſçavoir la vérité, 543. Religieux ſur ſa parole, 543. Hait la médiſance, 544. Refuſe de faire arrêter le Duc de Savoye, 544. Henri aime la Nobleſſe, 345. Aimoit les Gens de Lettres, 546. Sçavoit aſſez bien l'Hiſtoire, 546. Sa libéralité, 547. Sa promptitude, *ibid.* Sa franchiſe, *ibid.* Vérités qui lui ſont dites, 548, *&c.* Sa bonté & clémence, 549. *&c.* Son Amour pour ſes Sujets, 551. Pere du Peuple, 553. Combien ai-

mé des Peuples, 553. Ses Paroles remarquables. 554. Toujours préparé à la mort, 554. &c. Ne la craint pas, 555. Sa confiance en ſes Sujets, 556. Ses néceſſités au commencement de ſon Regne, 557. Comment gagne ſes Ennemis, 559. Pardonne aux Ligueurs, 559
Henri de Bourbon, Evêque de Metz, 400
Hermaphrodites, Deſcription de leur Iſle, 3. Quand elle paroît, 6. Leurs Loix, Coutumes, &c. 41. Sur la Religion, 43. Leurs Articles de Foy, 55. Leurs Juſtice & Officiers, 57. Leur Police, 73. Leur Entregent, 90. Leurs Loix Militaires, 107. Vers contre eux, 150. Diſcours Moral contre eux, 153. 178.
Hieron Tyran, 257
Hôpital fondé par Henri IV. 538
Huguenots, Henri IV. cherche à les gagner, 537. demandent des Places de sûreté, 559
Humieres, (le Seigneur d') 349. 352

I

JOinville (le Prince de) 390. 401
Joyeuſe, 147. 187. Ses bijoux refuſés par Henri IV. 550. &c.
Iſle des Hermaphrodites, ſa Deſcription, 3
Italien, Critique ſur ce mot, 31
Juges corrompus, ce qu'en dit Henri IV. 540
Ivry, Bataille, 421. 424
Juſtice appanage des Rois, 540. 541

L

LAffemas Tailleur, 560
Lettres de Henri IV. à Madame de Beaufort, 433. à Madame de Verneuil, 442. &c.
Liancourt Amerval, 354 421
Liancourt (du Pleſſis) 343 421
Lignerac, 498
Ligues, ſes motifs, 115
Longueville (Henri de) 346. 353. 354. 422.
Lorraine (Charles de) Duc Guiſe, 372
Lorraine (Louiſe de) Princeſſe de Conty, 337. 368. 370, 371. &c.
Louë (de) 518

Louis

Louis XII. Roi de France, 542
Louvre & Thuilleries, 9
Loy Salique reconnuë par les Ligueurs, 338
Lucullus, 139
Lugoli, 505
Lycurge Légiſlateur, 60
Lyon, Ville, ſe ſoumet à Henri IV. 536

M

MAdagaſcar, 231
Majorque, Iſle, 258
Mantes, 351. Ville comment priſe, 424
Marguerite de France femme de Henri IV. 356. 377. 390. Reine de Navarre, ſon Divorce Satyrique, 486. Son Mariage déclaré nul, 487. Ses Amours avec diverſes perſonnes, 488. &c. Craint d'être étranglée, 494. Chaſſée de Paris, 497. de Carlat, 498. eſt à Uſſon, 502. 507. Refrein de Chanſon à ſon ſujet, 511. Revient à Paris, 513. Epigramme à ce ſujet, 514. Fait venir des Moines Réformés, dits Petits Auguſtins, 517
Marmora, 297
Martigues, 489
Martini, Deſcription de la Chine, 33
May Medecin, 501
Mayenne Duc, 367. 369. 492. Long-temps à table, 535
Medicis (Marie de) 389 392. 393
Mercure, fard dangereux, 17
Mignons de couchette, 13
Mignons de Henri III. tués, 28. Sans courage, 147
Milagarde. *Voyez* Lorraine (Louiſe de)
Minorque, Iſle, 258
Mole (la) 491
Monnoyes, Boettes de ſes épreuves, 88
Monnoyes de quelques Peuples, 303
Montmartre, ſon Abbeſſe, 342
Montmorency (Charlotte Marguerite de) 382. 411
Montmorency (Henri II.) 382. 394
Montpenſier, (Duc de) 409
Montpenſier, Ducheſſe, 366
Montſoreau tue Buſſi, 57 58
Moret Comteſſe, 405
Mouſtaches, 19

N

N

Navius (Actius) 291
Nemours Ducheſſe, 397
Nereſtan, ce qu'il dit à Henri IV. 558
Nevers Duc, 375. 377
Nevers Ducheſſe, 406
Nobleſſe Françoiſe, combien attachée à Henri IV. 545

O

Orleans Longueville, (Henri d') 346
Orleans (Louis d') Henri IV. lui pardonne, 559
Oſtraciſme, 66

P

Pactole Riviere, 68
Pantagruelique Langage, 95
Parabere Marquis, 339
Paris ſe retablit, 556. &c.
Paroles remarquables de de Henri IV. 529
Pekin, 33
Penna Medecin, 518
Petits Maîtres, comment ſe mettent à genoux, 46
Petronius, 29
Phare d'Alexandrie, 296
Philippe II. corrompt les Miniſtres ou les Commis, 71. 72
Plaintes contre Henri IV. 369. &c.
Plata, Riviere, 68
Platon, Voyage, 89
Pleſſis-Liancourt, 343
Pominy Chaudronier, 508 512. 514
Poncet Prédicateur, 49
Prélats de mauvaiſe vie, ce qu'en dit Henri IV. 540
Prélat qui veut parler de guerre, 560
Princes, comment ils mangent, 132
Prince qui reçoit ſon propre argent à intérêt, 70
Propontide, 297
Ptolomée Lagus, 229

Q

Quelus, 24

R

Recamé, ce qu'il ſignifie, 25
Religion Catholique rétablie par Henri IV. 538
Richelieu (la Dame de) 396
Ris Sardonien, 168
Rohan (Catherine de) 428. Fait l'Apologie de Henri IV. 468. 469
Roſny, 350. 351. Comment

ment avancé, 427.
Satyre contre lui, 521
Routiers, explication de ce mot, 114
Rouſſe (la) 364
Roy, ne meurt point en France, 124. Son devoir, 550
Ruggieri (Coſme) 53

S

SAbines, leur raviſſement, 37
Sages anciens voyagent, 89
Saint Laurent, Iſle, 231 233
Saint Luc épouvante Henri III. 55
Saint Luc amant de la Reine de Navarre, 491
Saint Luc Commandeur, 505
Sainte Helene, Iſle, 259
Saluces, Marquiſat, 391
Sarbacane avec laquelle on épouvante Henri III. 55
Sardanapale, 37. 39
Savoye, Duc, 391. 392. Henri IV. refuſe de le faire arrêter, 544. Queſtion qu'il fait à Henri IV. 551. &c.
Senlis, 342. 344. Sa Bataille, 350
Sepulcre de Jeſus-Chriſt conſervé, 539
Seton, 16
Sillery, 383. 389
Simiers, Dame, 350. 422
Soiſſons, Comte, 357. &c. 361
Sourcils en arcade, 17
Sourdis, Marquis, 355
Sourdis, Gouverneur de Chartres, 423
Steſicore, 206
Sully (Maximilien de) 335. Comment avancé, 427
Suntion, 33
Sybarites, 4

T

TAilleur qui veut regler l'Etat, 560
Tarquin, 291
Termes nouveaux, on en inventoit anciennement 94
Themiſtocles, 220
Thuilleries & Louvre, 9
Tibere & Neron, 133
Trans, Dame de, 497
Trimalcion, 29
Turenne, Vicomte, 426 492

V

VAlois, liberalité des Princes de cette Maiſon, 547
Vardes, Marquis, 405

Vermond,

Vermond, amant de la Reine Marguerite, 515 &c.
Verneuil, Marquiſe, 399 Ses intelligences en Eſpagne, 404. Arrêtée, *ibidem.*
Vieillards amoureux, 102
Vieillards en Conſeil, 212
Villars, Amiral, 345
Villeneuve prend Mantes, 424. 431
Villequier, 494. Poignarde la femme, 58
Villeroy Secretaire d'Etat, 71. 72. 383
Vitry (la) 492

Z

ZAmet, 384. 390

*Fin de la Table des Matieres du Tome IV.*
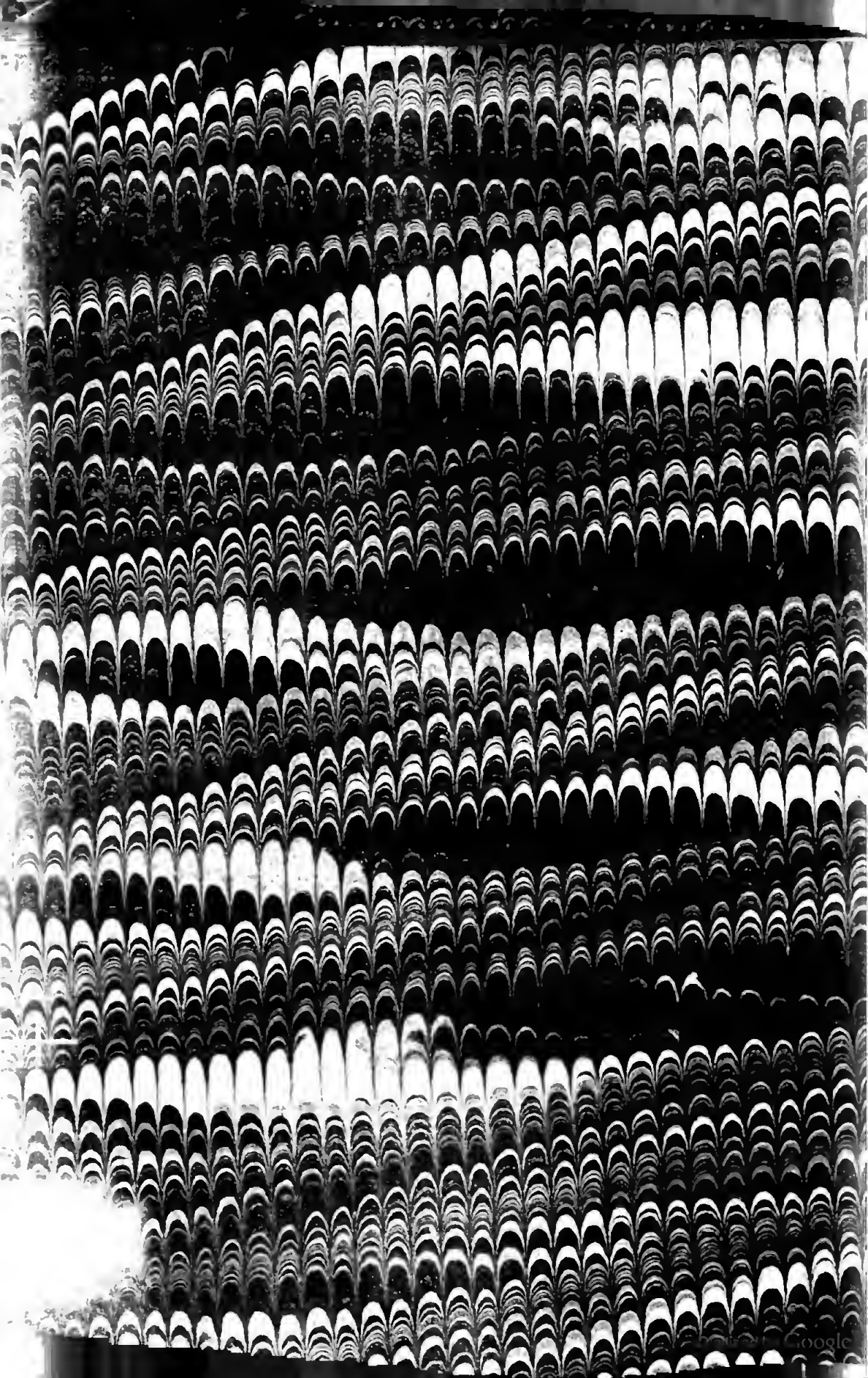
305791